



# Les sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle : construction et évolution d'un monde métis

Soizic Croguennec

## ► To cite this version:

Soizic Croguennec. Les sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle : construction et évolution d'un monde métis. Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2011. Français. <NNT : 2011TOU20131>. <tel-00679662>

**HAL Id: tel-00679662**

**<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00679662>**

Submitted on 16 Mar 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 2 Le Mirail  
Discipline ou spécialité : Histoire

---

Présentée et soutenue par Soizic CROGUENEC  
Le 23 novembre 2011

**Titre :** Les sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup>  
siècle : Construction et évolution d'un monde métis.

---

**Ecole doctorale :** Temps, Espaces, Sociétés, Cultures (TESC)  
**Unité de recherche :** FRAMESPA  
**Directeur(s) de Thèse :** Monsieur le Professeur Michel BERTRAND

---

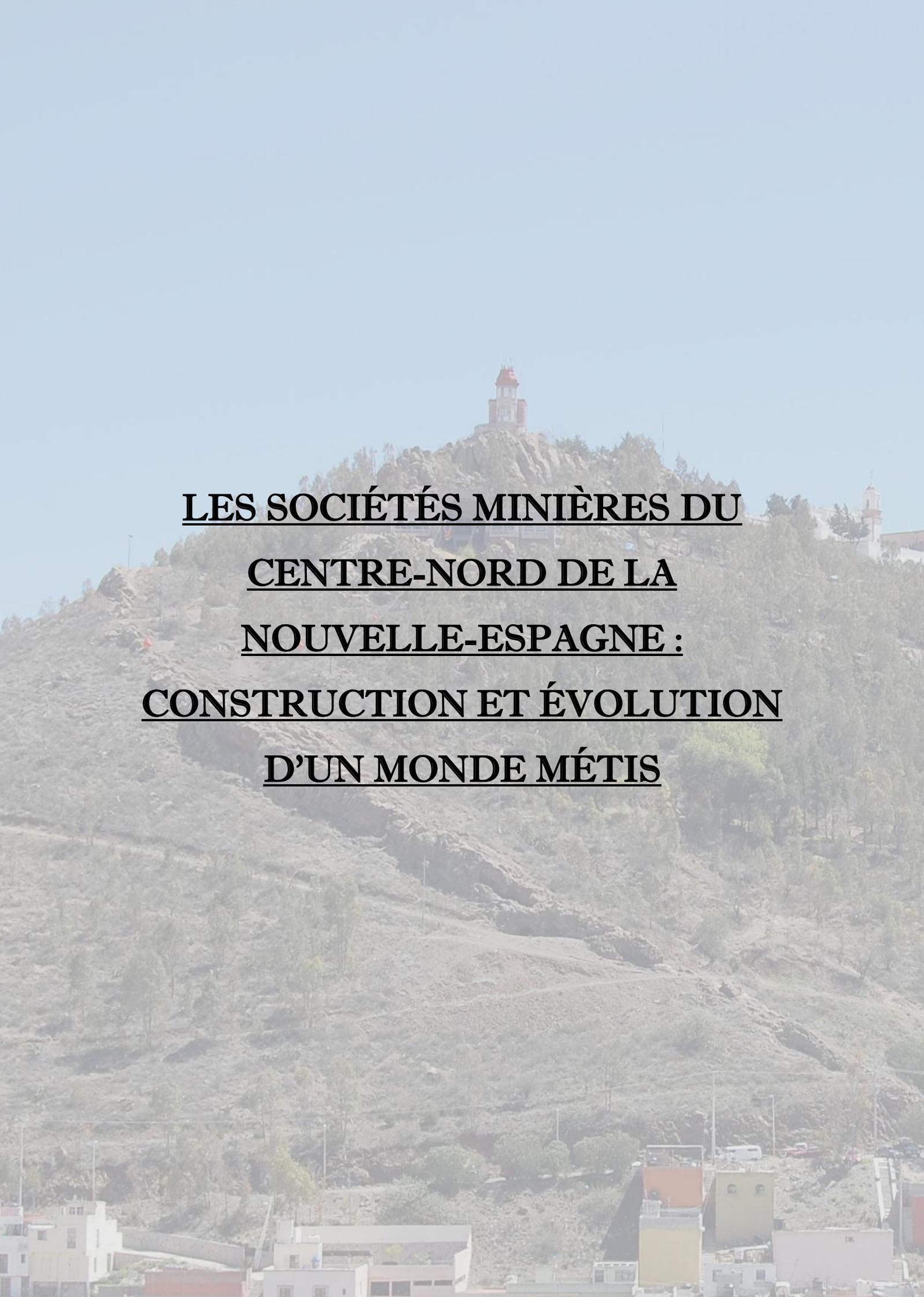
### RAPPORTEURS

Madame le Professeur Frédérique LANGUE (EHESS)  
Monsieur le Professeur Zacarias MOUTOUKIAS (Université Paris 7 – Paris Diderot)

### JURY

Monsieur le Professeur Rodolfo DE ROUX (Université Toulouse 2 Le Mirail)  
Monsieur le Professeur Víctor GAYOL (Colegio de Michoacán)



A photograph of a hillside with a church on top and buildings at the bottom. The hillside is covered in sparse vegetation and has a rocky appearance. The church on top has a red roof and a white facade. The buildings at the bottom are colorful and have a modern appearance. The sky is clear and blue.

**LES SOCIÉTÉS MINIÈRES DU**  
**CENTRE-NORD DE LA**  
**NOUVELLE-ESPAGNE :**  
**CONSTRUCTION ET ÉVOLUTION**  
**D'UN MONDE MÉTIS**



Les années de thèse sont à juste titre considérées comme une course de fond solitaire. Toutefois, il est bien difficile d'atteindre la ligne d'arrivée sans un soutien fort et permanent. Pour cette raison, je tiens à remercier avec la plus grande gratitude les personnes et les institutions qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidée au cours des cinq dernières années.

En premier lieu, je veux manifester ma profonde reconnaissance à mon directeur de thèse, Michel Bertrand, dont les conseils et les encouragements m'ont été précieux depuis le début d'une longue collaboration remontant à mon premier exposé réalisé pour le TD d'Histoire de l'Amérique latine en 2000.

J'adresse également mes remerciements aux institutions qui, en France comme en Espagne, m'ont offert des conditions de travail idéales : l'Université de Toulouse 2 Le Mirail et plus particulièrement le département d'histoire où j'ai été ATER de 2006 à 2009, le laboratoire FRAMESPA, la Casa de Velázquez où j'ai été membre de 2009 à 2011, le CSIC qui a bien voulu accueillir les membres de l'EHEHI dans ses locaux pendant la période des travaux et enfin l'Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne où je suis actuellement ATER.

Je tiens enfin à réserver une place particulière au projet ECOS M07H02 « Cambio institucional y fiscalidad en el mundo hispano, 1750-1850. » La participation aux réunions en France a été l'occasion de rencontres et de discussions des plus enrichissantes tandis que mes deux séjours au Mexique en 2007 et 2010 m'ont permis de nouer de précieux contacts intellectuels et amicaux à Mexico comme à Zacatecas et Zamora. Nécessaire plongée dans les archives, ces deux voyages ont été également une véritable aventure humaine grâce à la grande générosité avec laquelle j'ai été accueillie. Je pense notamment à Leonor Ludlow ainsi qu'à toute l'équipe de l'*Instituto de Investigaciones Históricas* de l'UNAM, au personnel des archives de l'Etat de Zacatecas ainsi qu'à José Enciso Contreras et Limonar Soto. J'ajoute à cette liste, malheureusement non exhaustive faute de place, Víctor Gayol pour son invitation au Colegio de Michoacán et à la découverte de la *sierra* en 2010.

Pour finir, j'adresse un grand merci à ma famille et mes amis pour leur patience et leur soutien sans faille. Mes deux relecteurs, Gabrielle et Serge, occupent naturellement une place de choix, mais je n'aurais pas mené cette thèse à son terme sans un entourage fort et compréhensif.

*A Aline et Marie-Pierre pour leur courage exemplaire*

*A Yves-Marie qui aura enfin le temps de lire une fois la retraite prise*

*A Gaby et Hervé, parce que les grandes sœurs et les grands frères sont irremplaçables*

*A Rose et Yves, Hélène et Pierre pour m'avoir donné envie de savoir ce qui s'est passé « avant » et « ailleurs »*

*A mon parrain parti trop tôt*

*A tous ceux que je n'oublie pas même si je ne les mentionne pas*

# RÉSUMÉS



Mon travail porte sur les sociétés minières du centre-nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment à Zacatecas, Fresnillo et Sombrerete. Dans ce cadre précis, je m'intéresse aux « plèbes urbaines », groupe hétérogène dans lequel se retrouvent les *castas* mais aussi la foule des Indiens *ladinos* et des Espagnols déclassés qui adoptent des comportements similaires ou qui s'accrochent désespérément à leur « hispanité ». Cette définition mène en premier lieu à l'analyse de la stratification sociale d'un point de vue socio-économique. Toutefois, le comportement de crispation des « petits-blancs » conduit à ne pas évacuer totalement la prégnance d'une stratification socio-raciale dans les mentalités et les représentations. Une telle approche induit non seulement un questionnement sur la constitution de la société coloniale mais introduit aussi la notion du discours sur autrui, autant de problèmes qu'il faut résoudre en confrontant la réalité coloniale, le vécu des « plèbes urbaines » et le discours dont elles font l'objet. C'est donc tout un jeu de va-et-vient entre ces pôles qui doit révéler une société infiniment complexe et mouvante dans laquelle stratifications concrète et mentale se combinent et produisent une véritable mosaïque sociale.

**Mots-clés :** Nouvelle-Espagne, Centre-Nord, Zacatecas, XVIII<sup>ème</sup> siècle, sociétés minières, plèbes urbaines, métissage, constructions identitaires, stratification sociale, réseaux individuels.

---

El tema de mi investigación doctoral actual trata de las sociedades mineras en el Centro Norte de la Nueva España a lo largo del siglo XVIII, más precisamente en la región de Zacatecas, Fresnillo y Sombrerete. En este contexto, el estudio sigue las “plebes urbanas”, un grupo social muy heterogéneo que integra a las castas pero también a los indios ladinos y a la muchedumbre de los criollos pobres, cuyos comportamientos son muy parecidos a los de las castas, o, al contrario, cuya esperanza es demostrar su legítima pertenencia al grupo superior de los Españoles. Este tipo de definición conduce naturalmente a analizar la cuestión de la estratificación social desde una perspectiva esencialmente socio-económica. Sin embargo, el fenómeno de crispación social que se puede observar entre los criollos pobres que rechazan a las castas (sobre todo al momento de elegir una pareja) conduce también a considerar la importancia de las consideraciones de natura socio-racial en las mentalidades y los discursos del siglo XVIII novohispano. Por estas razones, la problemática de mi trabajo es dual: no sólo se interesa a la formación y la evolución de la sociedad colonial pero no olvida los discursos y las percepciones. Por eso elegí un proceso de confrontación entre la

realidad colonial reconstituida gracias a la documentación y los discursos elaborados por y sobre las plebes urbanas. Resulta de este esfuerzo la reconstitución de una sociedad sumamente compleja y fluida en la cual diferentes niveles (concreto / mental) de estratificación se añaden para producir una mosaica social.

**Palabras clave:** Nueva España, Centro Norte, Zacatecas, siglo XVIII, sociedades mineras, plebes urbanas, mestizaje, construcciones identitarias, estratificación social, redes personales.

---

My current doctoral research is about the mining societies in Northern and Central New Spain during the 18th century, and especially the region of Zacatecas, Fresnillo and Sombrerete. Within this particular context, I centred my study on the lower classes, a rather heterogeneous social group composed of *castas*, *ladinos* and poor Spaniards. This definition leads the reflection towards the analysis of the social stratification from a socio-economical perspective. However, the case of the poor Spaniards, their behaviour and the way they tend to reject the *mestizos* and other *castas* (as potential spouses for instance), stressing on their ties to the more powerful group of the Creoles in the process, indicates that the socio-racial component of the social stratification should not be ignored, at least as far as individual and collective mentalities are concerned. This point of view orientates a questioning about the formation of the colonial society and introduces the notion of the perception of one another as well. The confrontation between the colonial reality and the lower classes' perception can be a way of answering this interrogation. The result of this work is the depiction of an extremely complex and fluid society in which several levels of stratification (real / perceived) add up to produce a social mosaic.

**Keywords:** New Spain, Northern Central area, Zacatecas, XVIIIth century, mining societies, urban plebs, *mestizaje*, construction of identity, social stratification, personal networks.

# SOMMAIRE



<b>RÉSUMÉS DE LA THÈSE.....</b>	<b>7</b>
<b>SOMMAIRE DE LA THÈSE.....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>15</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : LES CONTOURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES.....</b>	<b>53</b>
<b>CHAPITRE I : DES PLEBES URBAINES .....</b>	<b>57</b>
<b>CHAPITRE II : DES POPULATIONS MOBILES.....</b>	<b>116</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE : ENTRE MARGINALISATION ET INTÉGRATION.....</b>	<b>149</b>
<b>CHAPITRE III : LES CASTAS DANS UNE SOCIETE VIOLENTE ET PROCEDURIERE ? .....</b>	<b>153</b>
<b>CHAPITRE IV : MARGINALITE METISSE OU MARGINALITE PLEBEIENNE ? .....</b>	<b>209</b>
<b>CHAPITRE V : DE REELLES POSSIBILITES D'INTEGRATION.....</b>	<b>267</b>
<b>TROISIÈME PARTIE : UNE SOCIÉTÉ MÉTISSE FONDÉE SUR UN JEU DE RÔLE PERMANENT.....</b>	<b>313</b>
<b>CHAPITRE VI : UNE VISION DE LA SOCIETE COLONIALE A TRAVERS LE PRISME DES DISCOURS .....</b>	<b>318</b>
<b>CHAPITRE VII : ENTRE REALITE, FANTASMES ET JEU DE ROLE : AMBIGÜITES IDENTITAIRES .....</b>	<b>350</b>
<b>CHAPITRE VIII : L'IDENTITE METISSE, UNE « IDENTIFICATION EN NEGATIF » ?.....</b>	<b>391</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>417</b>





**INTRODUCTION**



A l'origine de ce travail se trouve une curiosité ancienne pour les mécanismes culturels du métissage en Amérique latine. Les projets du DEA puis, quelques années plus tard, de la thèse ont été ainsi construits autour de cette préoccupation première : étudier le métissage dans le cadre de la société coloniale. En outre, les cadres de l'étude - la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle - avaient été choisis très tôt, mais de manière fort instrumentale, en fonction d'un intérêt immédiat et concret pour l'analyse prévue : sur le plan démographique, la zone est marquée par le fort essor des populations métissées au cours de la période coloniale<sup>1</sup>, tandis que l'intérêt du XVIII<sup>ème</sup> siècle, en ce qui concerne l'histoire du métissage, réside dans le phénomène d'écroulement de la société de castes décrit par Magnus Mörner<sup>2</sup>. En conséquence, le « quoi », le « où » et le « quand » se sont rapidement imposés comme des évidences. Toutefois, les évidences sont bien souvent trompeuses : dans le même temps, au fur et à mesure de l'avancement parfois cahotique du travail, le doute a commencé à s'insinuer, favorisé en cela par la pénible prise de conscience d'un sujet balisé au point qu'un article publié dans le magazine *L'Histoire* à l'été 2007 annonçait à mots à peine couverts la fin des études sur le métissage car tout avait été dit, ou presque<sup>3</sup>. Quel était l'intérêt d'une recherche condamnée à répéter ce qui déjà avait été abondamment traité par une foisonnante historiographie française, hispanique et anglo-saxonne<sup>4</sup> depuis presque cinquante ans ?

La poursuite des recherches a toutefois permis d'imaginer de nouveaux sentiers pour aborder la « face Nord » que peut représenter l'histoire du métissage et son abondante historiographie. Ce chemin passait par une approche essentiellement sociale de la question, cherchant à dessiner les contours d'un métissage au quotidien. A cette fin, l'étude s'est appuyée sur des documents peu utilisés jusque là, dévoilant des possibilités redevenues fascinantes : il s'agit des sources judiciaires issues de l'Inquisition ou de l'administration coloniale. Riches des nombreux détails contenus ainsi que des situations évoquées, ces sources plongent le chercheur au cœur de la vie quotidienne et le rapprochent au plus près de ses acteurs les plus humbles par ailleurs bien muets dans le reste de la documentation. Dès lors, le sujet abordé s'est détaché de l'ample et parfois vague notion du métissage pour se resserrer autour des individus concernés, de leurs actes et de leurs discours dans le cadre

---

<sup>1</sup> Marcello CARMAGNANI, « Demografía y sociedad, la estructura social de los centros mineros del Norte de México, 1600-1720 » dans *Historia mexicana*, n° 83, p. 419-459.

<sup>2</sup> Magnus MÖRNER, *Le métissage dans l'histoire de l'Amérique Latine*, Paris, Fayard, 1971, 209 p., Collection L'Histoire sans frontières.

Magnus MÖRNER, *Estado, razas y cambio social en la Hispanoamérica colonial*, México, SepSetentas, 1974, 158 p.

<sup>3</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje » dans Guillaume Boccard et Sylvia Galindo (éd.), *Lógica mestiza en América*, Temuco (Chili), Instituto de Estudios Indígenas, 1999, p. 113-138.

<sup>4</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « La vérité sur le métissage » dans *L'Histoire*, n° 322, 2007, Dossier Amérique Latine.

bien particulier de sociétés minières longtemps situées dans un espace de « frontière », un espace de confins<sup>5</sup> loin des contrôles du centre de la colonie. La notion du métissage est certes un terrain extrêmement balisé, il n'en demeure pas moins qu'il reste possible d'approfondir son étude en essayant de lui donner de la chair et de découvrir ses multiples visages.

---

<sup>5</sup> Le cadre de réflexion employé ici renvoie essentiellement à une conception turnerienne de la notion de frontière (voir Frederick Jackson TURNER, *La frontière dans l'histoire des Etats-Unis*, Paris, PUF, 1963 – trad. de *The Frontier in American History*, New-York, Holt, 1921 [1<sup>ère</sup> éd.]), perçue comme un front pionnier, alimenté dans le cas du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne par la découverte des gisements miniers (Zacatecas au XVI<sup>ème</sup> siècle, Bolaños au XVIII<sup>ème</sup> siècle). Plus qu'une ligne, la frontière doit être comprise comme un espace mouvant en fonction des aléas politiques, démographiques et économiques, théoriquement rattaché au territoire de la Nouvelle-Espagne, mais dont la faible densité du peuplement et de l'encadrement colonial est créatrice d'opportunités individuelles – de l'enrichissement personnel à la recherche d'un refuge en passant par la réinvention identitaire – et de dangers – menace indienne récurrente – qui contribuent à façonner des comportements particuliers.

Sur le plan plus général et purement historiographique, il est intéressant de noter que le thème de la frontière – à l'échelle américaine et européenne – reçoit actuellement un intérêt accru comme en témoignent les publications successives d'ouvrages collectifs portant sur la notion. Voir Natividad PLANAS et Michel BERTRAND (éd.), *Les sociétés de frontière, de la Méditerranée à l'Atlantique (XVI<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècle)*, Madrid, Editions de la Casa de Velázquez, 2011, 414p. – Christophe GIUDICELLI (éd.), *Fronteras movedizas. Clasificaciones coloniales y dinámicas socioculturales en las fronteras de las Américas*, Madrid / México / Zamora, Casa de Velázquez / CEMCA / El Colegio de Michoacán (sous presse) – Salvador BERNABEU ALBERT et Frédérique LANGUE, *Fronteras de las sensibilidades*, Séville, Doce Calles (sous presse).

## Les sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle : un cadre idéal pour étudier la construction et l'évolution d'une société métisse

Il ne s'agit donc plus de parler du métissage mais des populations métissées, de leur place problématique dans la société, de leur complexe identité, de la manière dont elles interagissent avec une région leur offrant de réelles opportunités et de grands espaces de liberté de mouvement pendant une grande partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle : le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne. Histoires sociale, culturelle et régionale se combinent donc pour révéler les multiples facettes d'une société complexe et métisse à plus d'un point, d'une véritable mosaïque sans cesse en pleine évolution. Il se peut que tout ait été écrit sur le métissage, mais les populations métissées, de l'Indien *ladino* au « petit-blanc » accroché à son « hispanité » tout en partageant en tous points le mode de vie des *castas* en passant par la masse des *mestizos*, *mulatos* et autres *coyotes*, longtemps considérés comme simples objets d'étude ont encore bien des choses à dire comme acteurs et artisans à part entière des sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### *A. Le cadre étudié : le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne et la région de Zacatecas*

A partir de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, les mines d'argent se sont multipliées sur le plateau central de la Nouvelle-Espagne et ont donné naissance à d'importantes villes minières comme Guanajuato, Zacatecas, San Luis Potosí... Ces fondations ont joué un double rôle dans le développement de la colonie en fournissant d'une part les métaux précieux tant désirés par la Couronne et en contraignant les autorités à stimuler l'organisation et l'administration territoriale de vastes espaces brusquement intégrés à la Nouvelle-Espagne. De fait, l'apparition de ces *reales de minas* a elle-même engendré la création d'une « Frontière » repoussée toujours plus loin vers le nord, non sans grandes difficultés comme en témoigne la durée de la « *guerra chichimeca* » ou la permanence d'une récurrente menace Apache jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Il fallait en effet s'attacher à relier les nouveaux

---

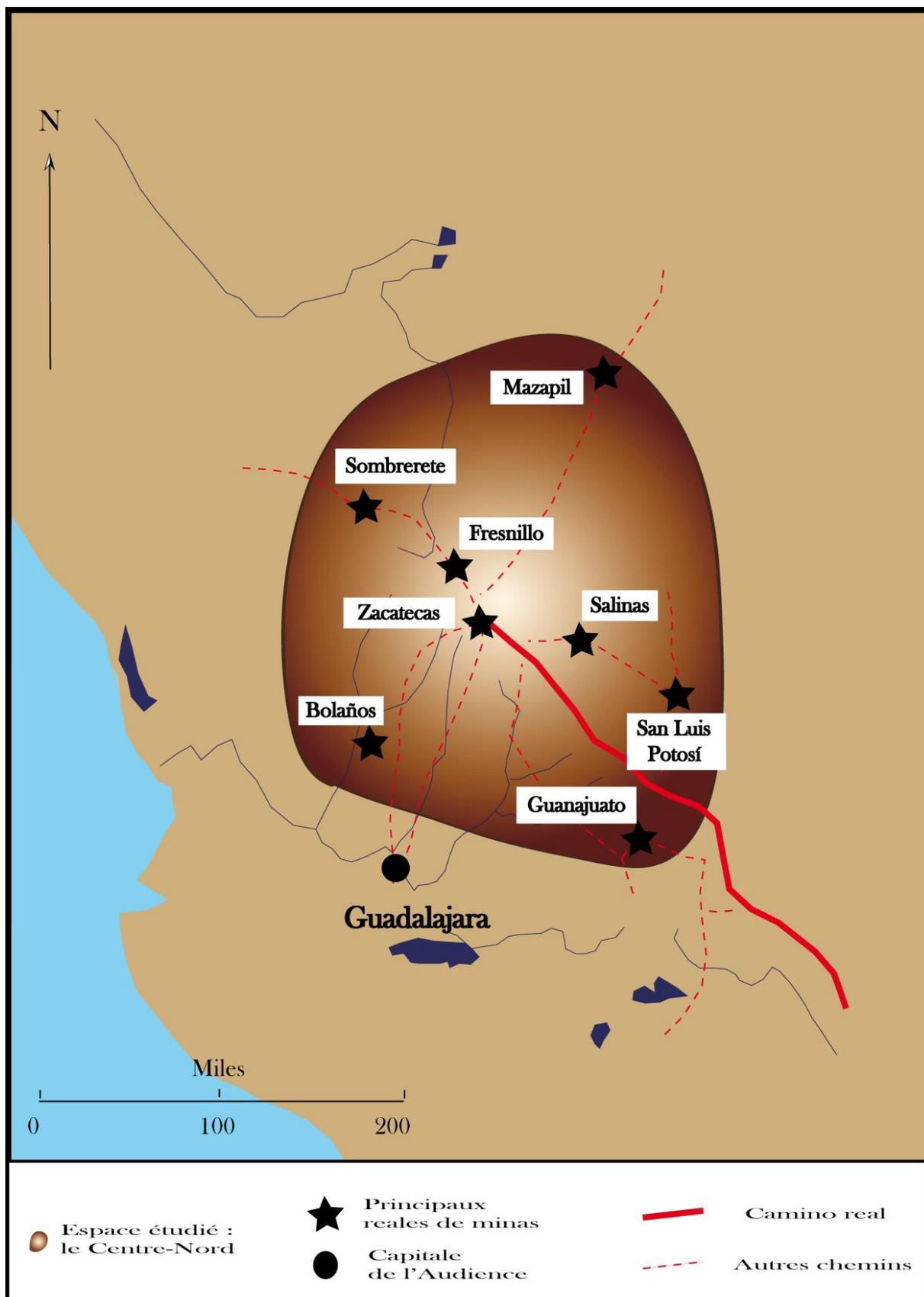
<sup>1</sup> Philip POWELL, *La guerra chichimeca 1550-1600*, Mexico, Fondo de cultura económica, 1977, 308 p. Plus généralement, sur la formation du Nord de la Nouvelle-Espagne, voir : Peter GERHARD, *The north frontier of New Spain*, Princeton, University Press, 1979, 224 p. et *A guide to Historical Geography of New Spain*, Princeton, University Press, 1972, 476 p. / Salvador BERNABEU ALBERT, *El gran norte mexicano : indios, misioneros y pobladores entre el mito y la historia*, Madrid, CSIC, coll. Universos Americanos, 2009, 400p. Dans les archives, ce sont surtout le soulèvement de la région de Colotlán (AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 06 et AGI, GUADALAJARA, 524) pendant toute la période et la pression apache plus au nord à la fin de la période (AGI, MÉXICO, 2241 et AGI, GUADALAJARA, 523).

centres miniers au cœur de la colonie qu'était la ville de Mexico et à maintenir la sécurité des liaisons créées. Un tel lien était en effet vital à plusieurs égards : le but était bien sûr d'assurer l'acheminement de l'argent vers Mexico mais aussi l'approvisionnement des *reales de minas* situés dans des régions isolées, peu peuplées et peu propices au développement d'une agriculture prospère. Tout un système d'extension de la colonie s'est alors mis en place, alimenté par des nécessités stratégiques (défense des villes et des routes contre les menaces des Chichimèques) et par les découvertes de nouveaux gisements au cours des XVII<sup>ième</sup> et XVIII<sup>ième</sup> siècles, le succès des premiers *reales* alimentant les espoirs de bonanza et stimulant les efforts des aventuriers. C'est ainsi que d'autres villes minières sont venues s'ajouter : Sombrerete, Fresnillo, Mazapil dans la région de Zacatecas, Bolaños et Real del Monte au sud entre la Nouvelle Galice et la région de Mexico, Real del Catorce plus tardivement...

---

Pour le XVII<sup>ième</sup> siècle, voir enfin les travaux de Christophe GIUDECELLI sur la révolte de Tepehuanes (*Pour une géopolitique de la guerre des Tepehuán, 1616-1619. Alliances indiennes, quadrillage colonial et taxinomie ethnographique au Nord-Ouest du Mexique*, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, 2003, 174p.

Carte Int-1 : Les reales de minas du Centre Nord de la Nouvelle-Espagne



Nous pouvons voir là les caractéristiques qui ont défini le « Centre-Nord » de la Nouvelle-Espagne tout au long de la période coloniale : esprit de « Frontière », recherche permanente de la *bonanza*, lien ténu avec le centre de la colonie. En conséquence, la délimitation de cet espace ne peut pas se réduire à sa première et plus évidente définition géographique. Le « Centre-Nord » est en effet bien plus qu'une zone géographique que l'on peut globalement assimiler aux territoires de la Nueva Galicia et du Nuevo León. Il s'agit d'un espace rendu cohérent par une histoire, une économie, une société particulière. Certes, ces caractéristiques ont bien évolué au cours de la période coloniale, mais l'on peut observer un destin commun qui vient renforcer la délimitation géographique choisie. Si au XVII<sup>ème</sup> siècle cette zone constitue véritablement « la frontière nord » de la Nouvelle-Espagne au sens géographique, stratégique-militaire et social du terme, la progression de la présence coloniale vers le grand nord (Nouvelle Biscaye, Chihuahua, Texas, Nouveau Mexique, Californie) au XVIII<sup>ème</sup> siècle entraîne une redéfinition géopolitique et sociale de la région et de sa place dans l'organisation territoriale de la vice-royauté pour en faire une région que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire. La Nouvelle-Galice n'est plus vraiment une « frontière », mais reste tout de même un espace éloigné de Mexico à la structuration plus nette (peuplement, installations urbaines, mise en valeur et protection du territoire) tout en demeurant une zone propice à la liberté de mouvement et à la recherche d'un refuge loin des instances répressives royales ou inquisitoriales. Si l'on ajoute le fait que la tradition minière ne cesse de s'amplifier au gré des nouvelles découvertes et rythme la vie de cette région, c'est véritablement un espace cohérent qui saute aux yeux. L'attrait exercé par la prospérité des mines a alimenté le peuplement de villes pourtant situées dans des régions difficiles, peu peuplées et éloignées du cœur de la vice-royauté. Les mineurs ont ainsi afflué vers les *reales de minas* qui ont eux-mêmes par leur développement stimulé un certain nombre d'activités et de métiers (élevage, transport par convoi de mules, artisanat local, construction). De cette manière s'est structuré un espace fortement intégré vivant au rythme des mines, bénéficiant des moments de prospérité et subissant le contrecoup des moments de marasme, lieu de fluidités sociales et professionnelles fréquentes entre ville et campagne.

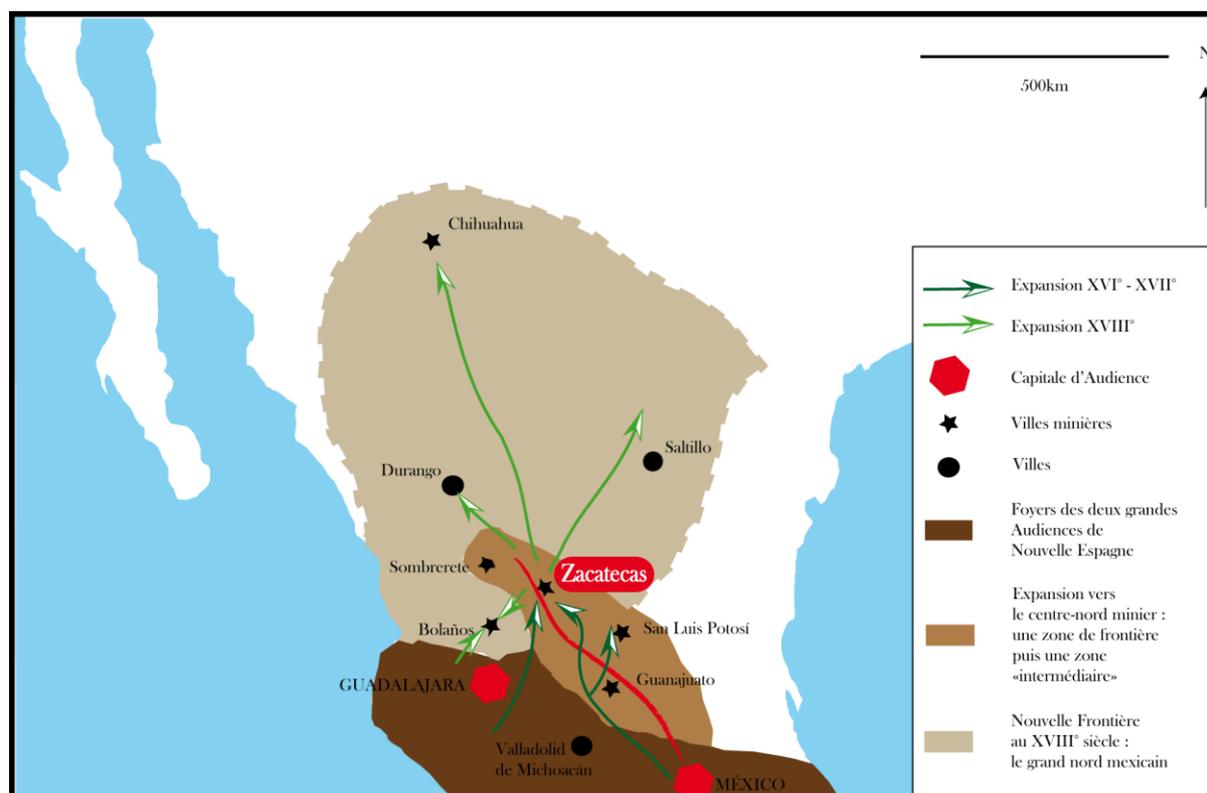
Au cœur de cet espace se trouve la région de Zacatecas, ville minière fondée en 1585 à la suite de la découverte d'un gisement d'argent par Juan de Tolosa<sup>2</sup>. Chef-lieu du *corregimiento* puis de l'intendance du même nom, Zacatecas est rapidement devenue un des principaux

---

<sup>2</sup> Jesús FLORES OLAGUE, *Breve historia de Zacatecas*, México, Fondo de Cultura Económica, 1996, 231 p.

*reales de minas* de Nouvelle-Espagne, et plus généralement de l'Amérique espagnole, en dépit de débuts difficiles en raison des attaques indiennes qui ont longtemps menacé les communications avec Mexico. Pour les historiens de la ville, cette dernière est d'ailleurs présentée comme la « civilisatrice » ou encore la « mère » – ce dernier terme est utilisé par W. Jiménez Moreno (cité par Peter Bakewell)<sup>3</sup> – du nord de la Nouvelle-Espagne. Ce sont en effet les richesses *zacatecanas* qui ont poussé les autorités vice-royales à stimuler la colonisation et la prise de contrôle de la Nouvelle-Galice lors de la guerre Chichimèque pour protéger la route de l'argent<sup>4</sup> et l'approvisionnement de la ville. Mais c'est aussi de Zacatecas devenue un pôle solide de la colonie que sont parties bien des expéditions dirigées vers la nouvelle frontière du nord<sup>5</sup>. De fait, la région de Zacatecas (Fresnillo, Sombrerete, Mazapil, Sierra de Pinos) au XVIII<sup>e</sup> siècle résume les caractéristiques énoncées plus haut au sujet du Centre-Nord, ce qui en fait un observatoire idéal pour analyser la complexité de la société coloniale qui s'est progressivement formée autour des mines d'argent.

### Carte Int-2 : Zacatecas, « *civilizadora del norte* »



<sup>3</sup> Peter BAKEWELL, *Mining and society in Colonial Mexico, Zacatecas, 1546-1700*, Cambridge, 1971, p. 26.

<sup>4</sup> Philip POWELL, *op. cit.*, p. 30.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet les travaux évoqués plus haut de Peter GERHARD ou encore Peter BAKEWELL, *Mining and society... op. cit.*, p. 28.

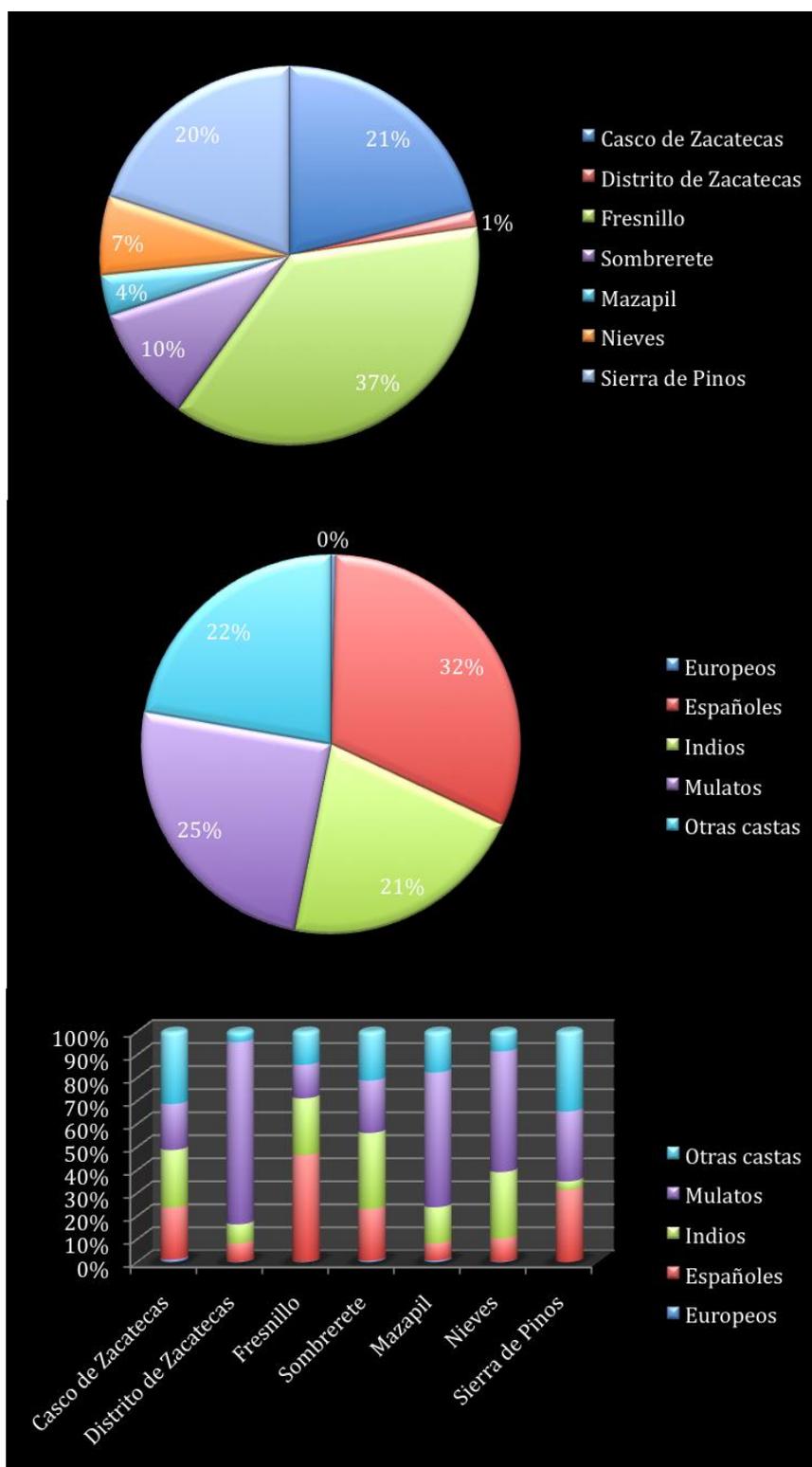
*B. Populations métissées ou plèbes urbaines : quel objet d'étude?*

A l'inverse du cas des mines péruviennes, la région se caractérise par la faiblesse d'une réserve de main d'œuvre Indienne sédentaire dans laquelle les propriétaires de mine pouvaient puiser, ce qui a conduit à la constitution d'une main d'œuvre salariée et libre, se déplaçant de centre minier en centre minier au gré des moments de prospérité et de crise. Une autre stratégie utilisée par les autorités coloniales a été d'attirer des populations indiennes sédentaires du plateau central dans la région de Zacatecas en promettant un certain nombre de privilèges dans le but non seulement d'accroître la main d'œuvre libre disponible mais aussi de constituer des foyers de « civilisation » sensés inspirer les « *Indios bárbaros* »<sup>6</sup>. La conjonction de ces phénomènes a ainsi mené à la constitution de tout un monde dans lequel les caractéristiques du petit peuple urbain formé d'Espagnols déclassés (qui peuvent adopter des comportements similaires à ceux des *castas*, des populations métissées, ou qui, au contraire, s'accrochent désespérément à leur hispanité, définissant ainsi l'attitude des « petits-blancs » décrite particulièrement dans le cas des îles à sucre), de *castas* et d'Indiens *amestizados* (acculturés et intégrés à la société urbaine coloniale) se doublent des particularismes attachés au monde de la mine et à ces régions isolées. Le recensement mené en 1790 révèle une société profondément métissée dans laquelle le groupe espagnol est fort minoritaire, avec, bien évidemment, des variations selon les centres urbains considérés.

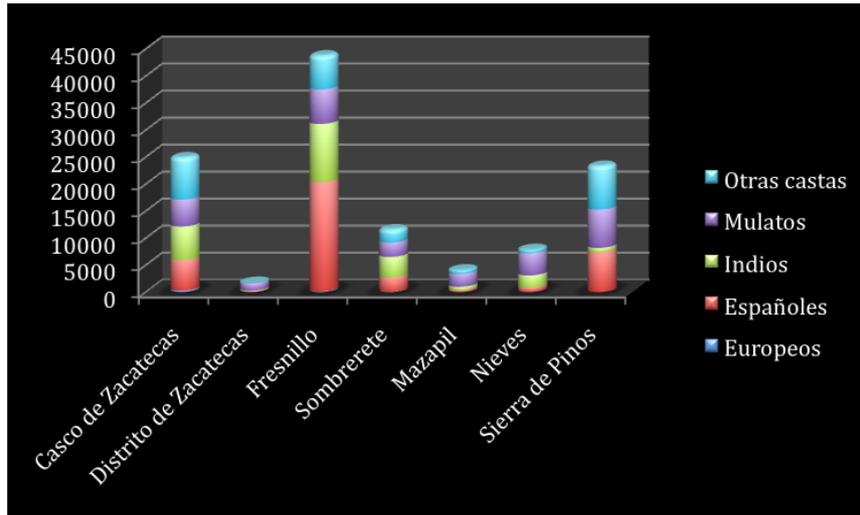
---

<sup>6</sup> Ce déficit de main d'œuvre indienne sédentaire a même pu pousser à une véritable déportation de populations métissées, libre et servile, vers les centres miniers comme en 1638. Voir Carmen BERNAND et Serge GRUZINSKI, *Histoire du Nouveau Monde, T. 2, Les métissages*, Paris, Fayard, 1993, p. 274.

**Graphiques Int-1a, 1b, 1c et 1d : Répartition de la population de l'intendance de  
Zacatecas en 1790<sup>7</sup>**



<sup>7</sup> AHEZ, Fondo Reservado, n° 10, Estadística y censos geográficos y poblaciones de la Intendencia de Zacatecas, practicadas por orden del virrey conde de Revillagigedo, 1787-1796, 96f.



Cependant, il faut admettre que choisir les populations métissées, les *castas*, comme objet d'étude est un exercice qui peut s'avérer délicat car il mène vers la question ardue et fascinante du métissage en Amérique hispanique. Le métissage est en effet l'un des phénomènes les plus marquants de l'histoire sociale de l'Amérique coloniale espagnole. L'anthropologue allemand Richard Konetzke écrit d'ailleurs à ce sujet qu'il est extrêmement important d'étudier ce thème si l'on veut bien comprendre les mécanismes de la société coloniale<sup>8</sup> mais aussi pour bien saisir ce qui, d'après certains auteurs du XX<sup>ème</sup> siècle à l'instar de José Vasconcelos<sup>9</sup>, constitue une part essentielle de l'identité latino-américaine. Cependant, avant d'aller plus loin, il convient de bien définir ce terme de métissage qui, au cours des années et au fil des recherches, a pu prendre différents sens. En premier lieu, la première définition du phénomène est essentiellement biologique. Au sujet des métis, l'Inca Garcilaso de la Vega écrit au XVI<sup>ème</sup> siècle :

« Nous, les enfants d'un Espagnol et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Espagnole, on nous appelle les métis, c'est-à-dire que sommes le produit de l'union entre les deux nations [...]»<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> Richard KONETZKE, « El mestizaje y su importancia en el desarrollo de la población hispanoamericana durante la época colonial » dans *Revista de Indias*, 23, 1946, p. 7-44; 24, 1946, p. 215-237.

<sup>9</sup> Claude FELL, « La raza cósmica de José Vasconcelos ou le métissage sublimé » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 63-73.

<sup>10</sup> Inca Garcilaso de la Vega, *Comentarios Reales de los Incas*, lib. IX, cap. XXXI ; 1943, t. 2, p. 279 cité par Antonio LIPCHUTZ, *El problema racial en la Conquista de América y el mestizaje*, México, 1975, p. 285, « A los hijos de español y de india, o de indio y de española, nos llaman mestizos, por decir que somos mezclados de ambas naciones [...] »

Le métissage est donc le fruit de l'union entre les Espagnols et les Indiens (les métis), mais aussi de celle entre les Espagnols et les Noirs (les mulâtres), les Indiens et les Noirs (les *zambos*) ou encore entre leurs différents descendants (les *castas*). Ces unions sont la plupart du temps frappées du sceau de l'illégitimité (notamment en ce qui concerne les relations entre les Espagnols d'une part et les Indiennes et les Noires d'autre part), ce qui a de graves répercussions sur la perception qu'a la société de ces individus n'appartenant ni à la *República de los Españoles*, ou à la *República de los Indios*, ni au groupe des esclaves noirs<sup>11</sup>. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les élites espagnoles sont confrontées à l'augmentation de ces populations métissées, et, pour mieux les contrôler, ont établi des classements pour identifier chaque individu, pour le ranger dans une catégorie bien précise. Ces divers classements, différents selon les régions de l'Empire, ont été accompagnés par ce que les historiens et anthropologues ont désigné sous le nom de tableaux du métissage<sup>12</sup>. Ainsi, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, c'est la nomenclature suivante qui est adoptée en Nouvelle-Espagne :

*De español con mestiza, **castizo**.*  
*Español con castiza, **Español**.*  
*Español con negra, **mulato**.*  
*Español con mulata, **morisco**.*  
*Español con morisca, **albino**.*  
*Español con albina, negro, **torna atrás**.*  
*Indio con mestiza, **coyote**.*  
*Negro con India, **lobo**.*  
*Lobo con India, **zambaigo**.*  
*Indio con zambaiga, **albazarrado**.*  
*Indio con albazarrado, **chamizo**.*  
*Indio con chamiza, **cambujo**.*  
*Indio con cambuja, **negro, torna atrás con pelo liso**.*<sup>13</sup>

Même si ces classements ne sont que théoriques et ne sont guère appliqués dans la vie courante, nous voyons bien qu'à l'époque coloniale, et bien après, c'est une définition biologique du phénomène qui prédomine et sur laquelle se sont appuyées de très nombreuses études. Néanmoins, il est possible de concevoir la notion d'une autre manière. En effet, certains historiens, inspirés par les travaux des anthropologues et des ethnologues, parlent d'un métissage culturel ou en d'autres termes, d'acculturation. Nathan Wachtel écrit ainsi :

« Le terme [d'acculturation] voudrait désigner tous les phénomènes d'interaction qui résultent du contact de deux cultures<sup>14</sup>. »

<sup>11</sup> Richard KONETZKE, *op. cit.*, p. 215-237.

<sup>12</sup> Magnus MÖRNER, *Le métissage dans l'Histoire de l'Amérique Latine*, Paris, 1971, p. 71-85.

<sup>13</sup> Ángel ROSENBLAT, *La población indígena y el mestizaje en América, tomo 2 : El mestizaje y las castas coloniales*, Buenos Aires, 1954, p. 174-175.

Nous sortons là d'une définition purement biologique, ce qui élargit considérablement le champ d'étude. Replacée dans le contexte de l'Amérique coloniale espagnole, cette conception du phénomène peut être illustrée par le cas de ces Indiens dits *ladinos* qui, habillés à l'européenne, parviennent à se faire passer pour des métis et sortir ainsi de leur statut de tributaires soumis au *repartimiento*. Même s'ils ne sont pas métis d'un strict point de vue biologique, leur comportement et leur attitude font d'eux de véritables métis culturels<sup>15</sup>. Il résulte par conséquent que ces deux aspects du métissage, même s'ils procèdent tous deux de la rencontre entre des individus de race et de culture différentes, ne sont pas forcément concomitants et parallèles, « puisque, si l'〔acculturation〕 rendait indispensable l'existence d'un principe d'utilité pragmatique rationalisée, 〔le métissage〕 avait seulement besoin de la pulsion sexuelle et de l'occasion pour la consommer<sup>16</sup>. » Il est donc indispensable de bien distinguer les deux notions.

A la suite de ce bref rappel de la difficile définition du métissage et des populations métissées en Amérique espagnole, une interrogation s'impose. Comment étudier cette « société métisse » et montrer la complexité de ses mécanismes sans répéter *ad nauseam* l'abondante littérature déjà produite à ce sujet? Un changement d'angle d'attaque paraît s'imposer dans la mesure où le propos n'est pas l'analyse démographique des *castas* pour eux-mêmes ou la question de l'acculturation mais la peinture d'une société métisse dont l'ambition est de se situer dans la lignée d'une histoire « totale ». Pour réaliser cela et être capable d'articuler la dimension sociale et la dimension culturelle, le choix d'un groupe social à la fois plus large et plus aisément définissable paraît judicieux.

Dans cette optique, l'accent est donc mis sur les populations qui ont un lien direct avec ce monde particulier de la mine, à savoir les mineurs, les employés des *haciendas de beneficio* (qui elles-mêmes constituent des micro-sociétés à part entière centrées autour du moulin, de son alimentation et de son fonctionnement), ceux qui plus généralement résident dans les *reales de minas* ou à proximité. Toutefois, dans la mesure où les activités minières ont une influence profonde sur les autres activités –agricoles ou artisanales– et où l'on peut observer une mobilité socioprofessionnelle considérable, il est difficile d'ignorer le monde des artisans,

---

<sup>14</sup> Nathan WACHTEL, « L'acculturation » dans Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'Histoire, tome 1, Nouveaux problèmes*, Paris, 1974, p. 174.

<sup>15</sup> Magnus MÖRNER, *op. cit.*, p. 85-91.

<sup>16</sup> Claudio ESTEVA-FABREGAT, *Mestizaje in Ibero-América*, Madrid, 1988, p. 11, « pues, si la 〔aculturación〕 hacía indispensable la existencia de un principio de utilidad pragmática racionalizada, 〔el mestizaje〕 sólo necesitaba del impulso sexual y de la oportunidad de consumarlo. »

journaliers, serviteurs ou autres conducteurs de mules dont la survie, la prospérité et la mobilité sont véritablement rythmées par le monde de la mine. Ce travail porte donc sur les plèbes urbaines et métissées de ces régions minières, cadre précis qui influe fortement sur les comportements, les modes de stratification sociale et d'intégration des populations concernées, et qui donne à voir une société en forme de mosaïque, aux opportunités multiples, un véritable « monde métis » pour tout dire<sup>17</sup>. Comme l'écrit R. Douglas Cope lorsqu'il évoque le cas de Mexico dans la deuxième moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, « la société plébéenne était une réalité : dans les rues, sur les places de marché et dans les tavernes, dans les quartiers des serviteurs, les logements délabrés et les taudis en brique, les pauvres de toute race travaillaient, jouaient, mendiaient, répandaient des rumeurs, se disputaient, se battaient, pariaient, faisaient l'amour – survivaient<sup>18</sup>. » Une telle définition du groupe social considéré place la recherche accomplie dans la perspective d'une stratification socio-économique de la société coloniale de manière implicite et quasi automatique. Toutefois, les comportements, les discours, la crispation des « petits-blancs » en particulier conduisent à ne pas évacuer totalement la réalité d'une certaine stratification socio-raciale dans les mentalités et les représentations, du moins chez les Espagnols, qu'ils appartiennent au monde des élites ou non. Si l'on examine la situation *zacatecana*, force est de constater que le groupe des « plèbes urbaines » et celui des « populations métissées » et assimilées se recoupent nettement. Le but est dès lors de pondérer la prégnance de la stratification de nature socio-économique ou de nature socio-raciale à la fois sur le plan de la réalité sociale et celui des mentalités, ce qui situe finalement cette étude à la croisée de l'histoire sociale et de l'histoire culturelle. Pour finir, ces quelques lignes le montrent aisément, la seule définition du groupe étudié par le terme de « plèbes urbaines » induit non seulement tout un questionnement sur la stratification de la société coloniale mais introduit aussi la notion de discours tenu sur ces populations, autant de problèmes qu'il faut résoudre en confrontant sans cesse la réalité coloniale, le vécu des « plèbes urbaines » et le discours dont elles font l'objet. C'est donc tout un jeu de va et vient constant entre ces trois pôles de réflexion qui

---

<sup>17</sup> La ville – en général, et non pas seulement Zacatecas – est ici conçue comme un véritable creuset dans lequel les populations parviennent à créer des formes sociales propres. Daniel écrit ainsi au sujet de la ville européenne au XVIII<sup>ème</sup> siècle : « Le schéma social : chacun d'un lieu, chacun d'un corps, chacun d'un état, [pour l'Amérique espagnole, on peut rajouter : chacun d'une calidad] peut encore y fonctionner, mais il n'en est pas moins interrogé par le mouvement et par les brouillages urbains. D'autres occasions permettent aux personnes vivant en ville de se repositionner socialement, et ainsi d'animer la réalité d'une intégration, d'une transformation par le déplacement, synonyme de transformations. La ville acculture [...] » (Daniel ROCHE, *Les circulations dans l'Europe moderne. XVII<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Pluriel, 2010, p. 194.

<sup>18</sup> R. Douglas COPE, *The Limits of Racial Domination. Plebeian Society in Colonial Mexico City, 1660-1720*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1994, p. 49. « plebeian society was a reality: in the streets, marketplaces, and taverns, in servant's quarters, ramshackle apartments, and adobe hovels, the poor of all races worked, played, begged, gossiped, argued, fought, drank, gambled, made love – survived. »

voit le jour pour révéler une société coloniale infiniment complexe et mouvante dans le cadre des sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### *C. Les évolutions du XVIII<sup>ème</sup> siècle*

Pour accomplir cela, le XVIII<sup>ème</sup> siècle apparaît comme un observatoire idéal. La première raison est basement pratique dans la mesure où il s'agit du siècle le mieux documenté de la période coloniale, tout particulièrement dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne. A titre d'exemple, il suffit d'évoquer la répartition des sources judiciaires dans les AHEZ. Les séries *Civil* et *Criminal* débutent respectivement en 1591 et 1606 pour un total de 61 et 38 liasses. Or, dans les deux cas, les premiers documents relevant du XVIII<sup>ème</sup> siècle apparaissent dès la troisième liasse. Le choix intuitif de la période appuyé par la constatation du poids démographique des *castas* s'est donc vu très rapidement confirmé par des motifs plus matériels, dès les premiers contacts effectifs avec les archives : lorsque l'objet de l'étude est constitué par des populations qui ne laissent que peu de traces dans les sources, il est naturel de mettre toutes les chances de son côté en se concentrant sur la période la plus documentée<sup>19</sup>.

D'un point de vue plus purement chronologique, la présente recherche s'étend sur un long XVIII<sup>ème</sup> siècle, défini à la fois par le rythme de l'histoire régionale et celui de l'histoire coloniale. La période s'ouvre par l'onde de choc qui a parcouru la colonie à la suite des violentes émeutes qui ont agité Mexico en 1692 et ont brutalement révélé aux yeux des élites non seulement le poids des *castas* dans la société mais aussi leur dangerosité potentielle pour l'ordre en place<sup>20</sup>. Un peu plus d'un siècle plus tard, ce sont les événements des indépendances et la révolte d'Hidalgo qui viennent clore la période considérée. Dans le cas mexicain en particulier, elle se conclut à première vue comme elle avait débuté, par un contexte d'émeutes et de révoltes qui, au-delà de la seule menace ponctuelle et locale comme

---

<sup>19</sup> Même si le phénomène est moins marqué que dans les AHEZ, on le retrouve dans une moindre mesure dans les archives sévillanes.

<sup>20</sup> Voir à ce sujet Thomas CALVO, « Les vices-rois et la plèbe » dans *Caravelle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005, numéro 84 Les plèbes urbaines d'Amérique latine, p. 37-64 ou Serge GRUZINSKI, « Genèse des plèbes urbaines coloniales : Mexico aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles » dans *Caravelle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005, numéro 84 Les plèbes urbaines d'Amérique latine, p. 11-36 ; Thomas CALVO, « Mexico – Guadalajara – Tlaxcala : la semaine des pierres (8 – 14 juin 1692) » dans Laurence Croq (dir.), *Le prince, la ville et le bourgeois*, Paris Nolin, 2004, p. 81-107. »

L'onde de choc du soulèvement de Mexico se ressent jusque dans la région de Zacatecas qui voit les autorités convoquer la population pour recenser les armes possédées par chacun et se préparer à une éventuelle rébellion (AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 01).

dans le cas de Mexico en 1692, ébranlent véritablement l'ordre en place avant que celui-ci ne parvienne à reprendre la main avec les défaites successives d'Hidalgo puis de Morelos. Deux violents événements bornent donc la période considérée et mettent en relief la grande sensibilité et colère des couches populaires tout en paraissant confirmer d'un bout à l'autre du siècle les nombreux préjugés qui ont frappé les populations métissées en particulier depuis les premiers temps de la colonie. Si l'on ajoute d'autres mouvements comme les grèves qui ont touché Real del Monte dans les années 1760 ou les émeutes qui ont agité la région de San Luis Potosí notamment à la suite de l'expulsion des Jésuites<sup>21</sup>, un regard rapide sur la période laisse l'impression de rapports sociaux extrêmement conflictuels et d'une faible intégration des populations métissées dans la société coloniale, phénomène qui culmine avec la véritable explosion déclenchée par Hidalgo en 1810<sup>22</sup>.

Seulement, un léger changement d'échelle pour examiner les rythmes de l'histoire régionale du Centre-Nord laisse entrevoir d'autres évolutions. Les années 1690 sont en effet marquées par de violentes révoltes indiennes dans la grande région de Zacatecas qui, contrairement aux émeutes de Mexico, paraissent contribuer à un certain resserrement temporaire des liens au sein des populations urbaines devant une menace perçue comme commune<sup>23</sup>. De même, lors de la révolte d'Hidalgo en 1810, on peut observer des comportements très différents selon l'espace considéré : si Guanajuato est emportée par le soulèvement, Zacatecas reste quant à elle loyaliste<sup>24</sup>. En changeant le point de vue, la chronologie choisie prend donc une signification sensiblement différente et laisse entrevoir une situation moins tranchée : les populations métissées de la région de Zacatecas, du moins au début de la période, tendent à se rapprocher du monde espagnol dans une zone peu contrôlée et menacée par des tribus indiennes jamais véritablement soumises<sup>25</sup>. De fait, à l'échelle régionale, les frontières sociales paraissent moins marquées, ou, plus précisément, différemment marquées et l'hypothèse d'un mouvement chronologique se laisse deviner, celle d'une dislocation croissante, d'une marginalisation accrue des plèbes urbaines au cours de la période. L'analyse du temps administratif ou législatif qui révèle un phénomène conjoint d'ascension de certains

---

<sup>21</sup> Sur les mouvements populaires de la période, voir Doris LADD, *The making of a strike. Mexican silver workers struggles in Real del Monte, 1766-1775*, Nebraska, University of Nebraska Press, 1988, 205 p, Felipe CASTRO-GUTIÉRREZ, *Movimientos populares en Nueva España. Michoacán 1766-1767*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1990, 158p et Roberto MORENO DE LOS ARCOS, « Algunas consideraciones sobre rebeliones y motines en los centros mineros (siglo XVIII) » dans *Históricas* (Mexico), 24, août 1988, p. 6-15.

<sup>22</sup> Eric VAN YOUNG, *The other rebellion. Popular violence, ideology and the Mexican struggle for independence 1810-1821*, Stanford, Stanford University Press, 2001, 702 p.

<sup>23</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 55 et AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 06.

<sup>24</sup> John LYNCH, *Las revoluciones hispanoamericanas, 1808-1826*, Barcelon, Ariel Historia, 2008 (11<sup>a</sup> edición), 382p.

<sup>25</sup> Voir p. 4.

*castas* et de crispation sociale à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle semble abonder dans ce sens. Dans son tableau de l'Amérique coloniale à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, John Lynch cite ainsi l'exemple de la vive réaction du *cabildo* de Caracas qui s'oppose à l'entrée de mulâtres, fils d'un acheteur d'un *gracia al sacar*, à l'université :

« L'abondance de *pardos* que l'on trouve dans cette province, leur caractère orgueilleux et hautain, leur persévérance pour égaler les blancs, exige la maxime politique suivante, que Votre Majesté les maintienne toujours dans une certaine dépendance et subordination aux blancs, comme jusqu'à maintenant ; autrement leur arrogance les rendra insupportables et bientôt ils voudront dominer ceux qui au départ ont été leurs maîtres<sup>26</sup>. »

Sans atteindre une telle virulence, la réaction de crispation est également bien réelle dans le Centre-Nord comme en témoignent les très nombreux dossiers qui dénoncent, en s'appuyant sur la Pragmatique Sanction de 1775, des projets de mariage considérés comme « inégaux » par les familles. En outre, les réactions d'union temporaire suscitées par les attaques indiennes au début de la période tout comme l'option loyaliste choisie par les élites *zacatecanas* et imposée à la population conduisent à ne pas considérer la période seulement à travers le prisme du conflit et à ajouter d'autres perspectives : intégration et domination. Le choix d'une chronologie bornée par des événements conflictuels au cours desquels les plèbes urbaines en général et les populations métissées en particulier surgissent brusquement comme des acteurs incontournables de la vie sociale, qu'elles choisissent la révolte ou, au contraire, le rapprochement avec les élites, conduit ainsi naturellement à axer l'analyse sur l'évolution de leur place problématique au sein de la société du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne.

Période de changements, de forte progression démographique des *castas*, d'ascension et de crispation sociale, le XVIII<sup>ème</sup> siècle est également marqué par les saccades économiques de la succession des cycles miniers, de l'alternance des moments d'abondance et des moments de crise. A l'évolution séculaire s'ajoute donc un rythme plus rapide mais aussi très localisé : on voit des *reales de minas* fleurir et disparaître, du moins rentrer dans le rang, en une cinquantaine d'années, ce qui induit une grande mobilité des populations attirées et

---

<sup>26</sup> "Informe que el ayuntamiento de Caracas hace al Rey de España referente a la real cédula de 10 de febrero de 1795" en J. F. Blanco y R. Azpurúa, eds, *Documentos para la historia de la vida pública del Libertador*, 14 vols, Caracas, 1875-1878, I., p. 267-275; Cabildo de Caracas a la Corona, 13 octubre de 1798 dans "Los pardos en la colonia", *op. cit.*, p. 339 et 344. "La abundancia de Pardos que hay en esta Provincia, su genio orgulloso y altanero, el empeño que se nota en ellos por igualarse con los blanco, exige por máxima de política, que Vuestra Majestad los mantenga siempre en cierta dependencia y subordinación a los blancos, como hasta aquí: de otra suerte se harán insufribles por su altanería y a poco tiempo querrán dominar a los que en su principio han sido sus Señores."

repoussées par les différentes villes de la région au rythme des succès et des échecs miniers<sup>27</sup>. Cette grande mobilité permet aux plèbes des villes minières de survivre malgré les aléas économiques et, entre autres, de maintenir le même mode de vie tout au long de la période. Plus encore que l'évolution séculaire ou le rythme économique rapide, c'est le temps long des permanences qui domine la vie quotidienne du Centre-Nord de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Certes, ce n'est pas un monde entièrement figé qui apparaît, mais il n'en demeure pas moins que l'impression de lourdes permanences – essentiellement sur le plan des mentalités, des pratiques et des préjugés – à l'œuvre dans la société coloniale domine finalement la période. Evolution sur un siècle, cycles économiques courts et permanences se combinent ainsi tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle et agissent pour façonner les différentes facettes des sociétés minières du Centre-Nord.

Au fond, à l'instar des cadres géographiques, la période étudiée, choisie à l'origine pour des raisons très instrumentales et même pratiques, s'avère riche de sens et de possibilités de réflexion sur la manière dont le contexte peut influencer la place des plèbes urbaines dans la société coloniale. Le Centre-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle constitue un ensemble avec des caractéristiques et des mécanismes uniques qui ont contribué à dessiner les multiples facettes d'un monde métissé et mouvant. Éléments économiques, géographiques, politiques et législatifs sont ainsi convoqués dans une perspective globale pour essayer de comprendre la cohérence et l'évolution socio-culturelle de cette région et, en premier lieu, des populations qui l'habitent et la font exister. Cette volonté de s'éloigner de l'histoire conceptuelle du métissage pour se consacrer principalement aux individus qui en sont le fruit, à leur place effective dans la société et dans les mentalités, est à la fois le résultat du cheminement historiographique accompli depuis plusieurs années et de la confrontation plus récente avec les sources mexicaines.

---

<sup>27</sup> Richard GARNER, « Long-term silver mining trends in Spanish America: a comparative analysis of Peru and Mexico » dans Peter Bakewell (éd.), *An expending world, vol. 19, Mines of silver and gold in the Americas*, Hampshire, Grande Bretagne, Variorum Ashgate Publishing Limited, 1997, p. 224-262.

## Enjeux historiographiques

De fait, ce travail entend se situer à la croisée de deux grandes traditions historiographiques. D'une part, l'intérêt porté aux populations métissées et à la notion du métissage le place ainsi dans la lignée de l'histoire du métissage, d'autre part, le fort ancrage régional volontaire a conduit à améliorer la connaissance d'une zone complexe, le Centre-Nord, considérée cette fois-ci à travers le prisme des plèbes urbaines.

### *A. Histoire du métissage*

L'intérêt pour l'histoire du métissage est ancien comme en témoignent les ouvrages publiés par Richard Konezke, Antonio Lipchutz<sup>28</sup> ou Ángel Rosenblat dès les années 1940 et 1950 sur le sujet<sup>29</sup>. Ces auteurs représentent en fait ce que l'on pourrait qualifier de « première génération » des études du métissage et ont adopté une démarche essentiellement positiviste, centrée sur une acception biologique et légale du métissage. Ainsi, dans leurs écrits, est métis l'enfant d'un Espagnol et d'une Indienne et l'individu traité comme tel par le législateur. Cette posture a entraîné un intérêt tout particulier pour le moment de la Conquête et des premières rencontres. C'est ce que fait Antonio Lipchutz en 1944 dans son ouvrage *El problema racial en la Conquista de América y el mestizaje*. Son inspirateur principal, l'anthropologue allemand Richard Konezke se penche quant à lui longuement sur les modalités de ces rencontres, décrivant avec précision tous les cas de figure : rapt de femmes indigènes comme butin de guerre, domination des maîtres espagnols sur les Indiennes ou les femmes d'origine africaine par le biais de l'esclavage ou de l'*encomienda*, volonté de certaines de se rapprocher des vainqueurs<sup>30</sup>... Il souligne enfin le rôle qu'a joué l'absence de femmes espagnoles dans les premières années de la Conquête. La seconde génération des années 1960 représentée par le suédois Magnus Mörner prolonge le sillon d'un métissage biologique et se concentre essentiellement sur la formation d'une société de castes et la place occupée par les populations métissées dans une société coloniale qui a bien du mal à les accepter :

« Pendant la période de la conquête, ainsi que nous l'avons vu, la société hispano-américaine demeura relativement ouverte. Mais au cours de la période de la colonisation elle devait progressivement se fermer et se stratifier de façon rigide. Cette société rigidement stratifiée est connue sous le nom de

<sup>28</sup> Antonio LIPCHUTZ, *El problema racial...* *op. cit.*

<sup>29</sup> Voir les travaux de Richard Konezke et Ángel Rosenblat évoqués plus haut.

<sup>30</sup> Richard KONETZKE, *op. cit.*, p. 7-44.

*sociedad* ou *régimen de castas*, bien qu'elle se distingue très nettement du prototype social hindou. La société hispano-américaine ne fut jamais divisée en groupes strictement endogames, et son système social, qui admettait en outre une certaine mobilité verticale, ne reçut jamais de la religion une sanction explicite<sup>31</sup>. »

S'il est difficile de nier l'apport essentiel de ces travaux, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de la grande importance historique du phénomène du métissage et l'analyse de la foisonnante législation coloniale, on peut tout de même regretter le peu de cas fait des métis et autres mulâtres en tant qu'individus à part entière, en tant qu'acteurs de leur propre histoire. Bien au contraire, au fil des pages le métis est bien souvent représenté comme un objet : objet de la rencontre entre deux mondes, objet du regard colonial, du mépris et des discriminations législatives... Ce n'est toutefois pas le principal reproche adressé par les critiques les plus virulents de cette première école de l'histoire du métissage. A partir des années 1970, les principales attaques ont fusé de deux côtés. Ainsi, des historiens comme John Chance ont violemment remis en cause le postulat d'une stratification socio-raciale du monde colonial. Il oppose ainsi la vision d'une stratification de type socio-économique, conséquence de la naissance au XVIII<sup>ème</sup> siècle de ce qu'il qualifie de « pré-capitalisme »<sup>32</sup>. L'historien américain montre en effet que, s'appuyant pour cela sur le fort taux d'exogamie au sein de la population d'Antequera et soulignant la diversité d'activités socioprofessionnelles dans lesquelles on retrouve des *castas*, parler de stratification socio-raciale et donc de société de castes, n'a plus de sens. Il reproche en outre aux tenants de cette dernière position de considérer que le regard que portent les élites espagnoles sur la société exprime la réalité coloniale et par conséquent de ne pas s'intéresser réellement à la manière dont les populations métissées évoluent au sein de cette même société :

« A la lumière des données issues d'Antequera, [les travaux de Magnus Mörner ou de Gonzalo Aguirre Beltrán] et des études similaires peuvent être critiquées à plusieurs points de vue. En premier lieu, ils cherchent à définir et classer les strates de la société, ne se concentrant qu'accessoirement sur les principes d'organisation. En deuxième lieu, ils oublient de prendre en compte suffisamment les différences entre villes et campagnes. En troisième lieu, ils supposent, pour la plupart, que le point de vue élitiste des Espagnols et les catégories du système des castes fournissent une description raisonnablement fidèle de la société coloniale espagnole. Et, enfin, ils oublient de faire une utilisation adéquate de la théorie de la stratification et d'autres concepts qui pourraient aider à fournir des explications plus précises et plus complètes<sup>33</sup>. »

<sup>31</sup> Magnus MÖRNER, *Le métissage... op. cit.*, p. 68.

<sup>32</sup> John CHANCE, *Race and class in colonial Oaxaca*, Stanford, 1978, 250 p.

<sup>33</sup> John CHANCE, *Race and class... op. cit.*, p. 187, « In the light of the data from Antequera, these [les travaux de Magnus Mörner ou de Gonzalo Aguirre Beltrán] and similar studies can be criticized on several counts. First, they seek to define and rank the strata of the society, focusing only secondarily on principles of organization. Second, they fail to take rural-urban differences sufficiently into account. Third, they assume, for the most part, that the Spanish elitist point of view and the categories of the sistema de castas provide a

Les mêmes reproches sont formulés par un autre groupe d'historiens attaché à développer une vision plus culturelle du métissage et décidé à discuter le phénomène en tant que notion problématique. En premier lieu, le passage d'une définition purement biologique à une plus culturelle trouve en grande partie son origine dans la remise en cause de la notion de « race » en anthropologie<sup>34</sup>. Claudio Esteva Fabregat réfléchit ainsi longuement dans son introduction sur la manière dont il est possible de définir un Indien, et montre qu'une conception purement raciale n'est pas suffisante :

« Pour cette raison, le concept d'indianité se présente à nous avec deux variantes : l'une biologique et l'autre culturelle. La première équivaut à une généralisation utile quand elle s'applique à des ensembles humains autour desquels se dénombrent des preuves relatives à leur parenté ethnohistorique précolombienne ; la seconde est également une généralisation utile seulement applicable à des formes de vie qu'exhibent certains groupes humains<sup>35</sup>. »

En d'autres termes, d'après l'anthropologue espagnol, est Indien celui qui a une ascendance purement indigène mais aussi celui qui se situe en marge de l'Etat national, adoptant un mode de vie purement communautaire, parlant un idiome indien (quechua, nahuatl...). La dimension culturelle entre véritablement dans les débats au cours des années 1970, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'étude du métissage appuyée jusque là sur une définition biologique et même « raciale ». Une question essentielle se pose alors : celui qui est considéré comme métis d'un point de vue biologique ou par l'administration coloniale se perçoit-il en tant que tel ? Ces notions d'identité et d'auto-perception sont particulièrement développées dans un article publié par Chantal Caillavet et Martin Minchom au milieu des années 1980 : les deux anthropologues se sont en effet penchés sur le cas des communautés rurales équatoriennes depuis le début de l'époque coloniale jusqu'à nos jours<sup>36</sup>. Ils montrent que si l'existence d'un certain métissage biologique est patente dans ces régions périphériques, les individus se sentent ou Indiens ou Blancs, mais ne se pensent pas en tant que métis. Les catégories suivies bien respectueusement par les historiens sont ainsi largement relativisées et même remises en cause par une définition de plus en plus sociale et

---

reasonably accurate description of Spanish colonial society. And, finally, they fail to make adequate use of stratification theory and other concepts that might help to produce more precise and complete explanations. »

<sup>34</sup> Chantal CAILLAVET et Martin MINCHOM, « Le métis imaginaire. Idéaux classificateurs et stratégies socio-raciales en Amérique Latine (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) » dans *L'Homme*, 122-124, 1984, p. 118.

<sup>35</sup> Claudio ESTEVA FABREGAT, *op. cit.*, p. 4, « Por eso, el concepto indio se nos presenta con dos variantes : una biológica y otra cultural. La primera equivale a una generalización útil cuando se aplica a conjuntos humanos cerca de los cuales se cuentan evidencias relativas a su entronque etnohistórico precolombino ; la segunda es también una generalización útil aplicable sólo a formas de vida que exhiben ciertos grupos humanos. »

<sup>36</sup> Chantal CAILLAVET et Martin MINCHOM, *op. cit.*, p. 115-132.

culturelle du phénomène<sup>37</sup>. L'acculturation est alors devenue la problématique principale de l'histoire du métissage. Cet intérêt pour ce que Serge Gruzinski qualifie de « colonisation de l'imaginaire<sup>38</sup> » a entraîné un grand dynamisme illustré par la publication de nombreuses synthèses et ouvrages collectifs dans les années 1990<sup>39</sup>. Cette multiplication de travaux exprime non seulement le regain d'intérêt mais aussi l'explosion des champs de recherche abordés. Cela est notamment remarquable dans le renversement du point de vue adopté pour étudier le phénomène de l'acculturation. Ce concept a en effet été souvent utilisé pour décrire l'influence européenne subie par les indigènes colonisés, et décrit de ce fait comme un phénomène asymétrique<sup>40</sup>. Néanmoins, Solange Alberro a montré comment les Créoles eux-mêmes sont réellement influencés par un environnement géographique, climatique, humain et culturel bien différent de l'Espagne. Elle analyse ainsi la manière dont ces créoles ont repris les symboles précolombiens de Tenochtitlán au XVIII<sup>ème</sup> siècle pour forger un embryon d'identité nationale différente de celle de la métropole<sup>41</sup>. En outre, elle analyse plus en profondeur les mutations culturelles subies par les Espagnols du Mexique au contact des Indiens et des Noirs venus d'Afrique. Cette acculturation, certes moins traumatisante que celle par laquelle sont passés les indigènes dans les colonies américaines, fait d'eux des créoles, des mexicains différents à bien des égards des péninsulaires : d'après Solange Alberro, ces mutations touchent l'ensemble de la vie quotidienne mais aussi, à une échelle plus réduite et plus individuelle, les croyances et les fantasmes<sup>42</sup>. Ces études du métissage culturel, de l'acculturation ont donc permis de sortir du cadre étroit des populations biologiquement métissées pour examiner la manière dont une société originale issue de la rencontre entre deux cultures se forge petit à petit, pour toucher en fait l'ensemble de la société coloniale. Les champs d'application du terme se sont ainsi multipliés<sup>43</sup> (histoire de

---

<sup>37</sup> Voir Thérèse BOUYSSÉ CASSAGNE, « Etre métis ou ne pas être: les symptômes d'un mal identitaire dans les Andes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » dans *Cahiers des Amériques Latines*, 12, 1991, p. 7-24. / Jean-Paul ZUÑIGA, « La voix du sang. Du métis à l'idée du métissage en Amérique Espagnole » dans *Annales, Sciences Sociales*, Paris, vol. 54, n<sup>o</sup> 2, 1999, p. 425-452. /

<sup>38</sup> Serge GRUZINSKI, *La colonisation de l'imaginaire*, Paris, 1988, 374 p.

<sup>39</sup> Bernard GRUNBERG et Monica LAKROUM (eds.), *Histoire des métissages hors d'Europe. Nouveaux mondes ? Nouveaux peuples ?*, Paris, 1999, 288 p. / Bernard LAVALLÉ (dir.), *Transgressions et stratégie du métissage en Amérique Coloniale*, Paris, 1998, 248 p. / Georges BAUDOT (dir.), *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, 1994.

<sup>40</sup> Claudio ESTEVA FABREGAT, *op. cit.*, p. 10.

<sup>41</sup> Solange ALBERRO, « Origines de la conscience créole au Mexique : la récupération des symboles indigènes de Mexico-Tenochtitlán » dans GRUNBERG Bernard et LAKROUM Monique (eds), *Histoire des métissages hors d'Europe. Nouveaux mondes ? Nouveaux peuples ?*, Paris, 1999, p. 227-236.

<sup>42</sup> Solange ALBERRO, *Les Espagnols dans le Mexique Colonial. Histoire d'une acculturation*, Paris, 1992, 131 p.

<sup>43</sup> Enrique FLORESCANO et Virginia GARCÍA ACOSTA (coord.), *Mestizajes tecnológicos y cambios culturales en México*, México, Miguel Ángel Porrúa, 2004, 346 p.

l'art, des techniques, etc.), si bien que Serge Gruzinski a pu écrire qu'il était dorénavant impossible d'étudier le métissage tant on s'était éloigné du concept initial et des premiers concernés, les populations métissées<sup>44</sup>. Pour tout dire, à force de nuance et de relativisation, le métissage est devenu une idée quasi désincarnée, ce qui rend son étude bien difficile en effet. Toutefois, il paraît possible de sortir de cette impasse conceptuelle en revenant pour ainsi dire « aux sources » : les travaux de Jacques Poloni-Simard ont montré qu'il était possible d'appréhender les nuances du monde colonial et de se rapprocher dans le même temps au plus près des populations métissées. Cette approche fondée sur une démarche d'histoire sociale s'appuyant sur l'étude des réseaux et la mobilisation des sources notariales et judiciaires, renverse le point de vue en faisant des *castas* non plus des objets mais des acteurs interagissant avec l'ensemble de la société<sup>45</sup>.

### B. Histoire du Centre-Nord

L'intérêt d'une telle démarche est double : non seulement elle permet d'apporter une pierre supplémentaire à l'édifice de l'histoire du métissage, mais elle ouvre également de nouvelles perspectives pour mieux comprendre l'histoire d'un espace régional particulier à bien des égards. Si l'on considère le cœur de la région étudiée, c'est-à-dire la zone de Zacatecas, il est possible de distinguer deux grandes traditions historiographiques. En premier lieu, c'est le rôle « fondateur » joué par Zacatecas dans l'histoire de la Frontière qui est souligné dans de nombreux travaux. Philip Powell s'attache ainsi à décrire et analyser le rôle moteur joué par la ville et ses mines dans la prise en main chaotique du nord du Mexique tenu par les Indiens nomades Chichimèques<sup>46</sup>, tandis que Peter Bakewell montre bien dans les premiers chapitres de son ouvrage que des entrepreneurs *zacatecanos* sont à l'origine de la découverte et la colonisation de la Nouvelle Biscaye et du Nouveau Mexique<sup>47</sup>. Solange Alberro, quant à elle, analyse l'impact de la Frontière sur les comportements individuels<sup>48</sup>. Ensuite, il faut bien

---

Juan COMAS, Enrique GONZÁLEZ, Alfredo LÓPEZ AUSTIN, Germán SOMOLINOS et Carlos VIESCA, *El mestizaje cultural y la medicina novohispana del siglo XVI*, Valence, Instituto de estudios documentales e históricos sobre la ciencia, Universidad de Valencia, 1995, 296 p.

<sup>44</sup> Serge GRUZINSKI, *La pensée métisse*, Paris, 1999, 345 p.

<sup>45</sup> Jacques POLONI-SIMARD, *Indianité et métissages : la dynamique de la société indienne du corregimiento de Cuenca (Equateur), XVI<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup>*, thèse de doctorat, Paris, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1995, 1085 p.

Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje »... *op. cit.* p. 113-138.

<sup>46</sup> Philip POWELL, *La guerra chichimeca...* *op. cit.*

<sup>47</sup> Peter BAKEWELL, *Mining and society...* *op. cit.* 294p.

<sup>48</sup> Solange ALBERRO, « Zacatecas, zona frontera, según los documentos inquisitoriales, siglos XVI y XVII » dans *Estudios de Historia Novohispana*, vol. VIII, 1985, p. 139-174. / Lara MANCUSO, *Cofradías mineras: religiosidad popular en México y Brasil, siglo XVIII*, Mexico, El Colegio de México, 2007, p. 59.

dire que la zone a été surtout étudiée pour ses mines. C'est l'évolution de la production argentifère locale qui a surtout attiré l'attention des historiens : en raison de l'importance de ce centre minier, les périodes de prospérité ou au contraire de crise ont une véritable influence sur l'évolution de la conjoncture économique régionale et même de la Nouvelle Espagne dans son ensemble (c'est du moins ce qu'affirme l'américain Woodrow Borah lorsqu'il analyse les raisons de la crise subie par la vice-royauté au XVII<sup>ème</sup> siècle). L'analyse de ces cycles de production et de leurs mécanismes constitue donc un champ d'étude privilégié pour les chercheurs des années 1960 et 1970, et même après : Peter Bakewell, David Brading et bien d'autres se sont ainsi penchés sur le pouls de l'activité minière locale au cours de la période coloniale<sup>49</sup>.

Dans ce contexte historiographique, le travail de Frédérique Langue marque un tournant. Il faut dire que, jusque là, c'est essentiellement l'industrie minière de la ville et son évolution qui a attiré l'attention des chercheurs. Par conséquent, ces derniers n'ont que peu abordé la société *zacatecana* et ses particularités, et se sont en fait contentés d'analyser le rôle des entrepreneurs et les caractéristiques de la main d'œuvre employée dans les mines. De ce point de vue, l'ouvrage de Frédérique Langue semble être le premier à vraiment étudier l'histoire sociale de la ville. L'historienne s'est en fait proposé d'effectuer une recherche visant à faire de « l'histoire totale » et a, pour cela, associé les approches quantitative et qualitative, même s'il faut bien dire qu'elle privilégie visiblement la deuxième démarche :

« En ce sens, la cohérence des élites de Zacatecas voire de Nouvelle Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, et de leurs successeurs dans la longue durée ne serait pas seulement d'ordre économique ou politique, mais relèverait bel et bien de cette « histoire-carrefour » qu'est l'histoire des mentalités<sup>50</sup>. »

Frédérique Langue étudie donc avec attention les fondateurs de ces grandes familles de Zacatecas comme les Santiago de la Laguna ou les Campa Cos pour lesquelles l'investissement dans l'industrie minière est en fait le moyen le plus rapide pour atteindre le statut de propriétaire terrien, le seul qui semble avoir une vraie valeur aux yeux de la société. A travers ces exemples, elle analyse en fait les comportements des élites de Nouvelle Espagne, comportements qui sont le fruit de la forte imprégnation de cette population par les valeurs nobiliaires hispaniques. Nous avons ainsi sous les yeux un tableau original d'une partie des élites *zacatecanas* et de leurs motivations profondes et nous constatons aussi que

<sup>49</sup> Peter BAKEWELL, *Mining and society... op. cit.* / David BRADING, « Mexican silver mining in the eighteenth century: the revival of Zacatecas » dans *Hispanic American Historical Review*, vol. L, num. 4, novembre, 1970, p. 670.

<sup>50</sup> Frédérique LANGUE, *Mines, terres et société à Zacatecas (Mexique) de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à l'indépendance*, Paris, 1992, p. 16.

l'examen de cette société semble indissociable de celui de l'industrie minière : comme nous l'avons écrit dans le chapitre précédent, celle-ci influe fortement sur les attitudes de chacun et contribue à forger une société singulière qui évolue selon des codes propres. De fait, Zacatecas est une ville qui dépend économiquement mais aussi socialement et culturellement du monde de la mine. Le but de notre travail est donc de prolonger également ce sillon creusé par Frédérique Langue de deux manières : tout d'abord en choisissant un nouveau point de vue, c'est-à-dire celui des plèbes urbaines, bien délaissées par l'historiographie, du moins en tant qu'actrices, puis sortir de la dimension urbaine en essayant d'élargir l'espace considéré à une région cohérente, le Centre-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Dans cette perspective, la constitution d'un corpus cohérent s'est avérée un travail bien difficile.

### **La constitution d'un corpus cohérent : un exercice ardu**

La difficulté principale d'un tel sujet est qu'il amène à travailler sur des populations «quasi invisibles», qui ne laissent guère de trace dans les documents et parlent encore moins d'elles-mêmes. De fait, la question du métissage est très présente dans la documentation administrative et législative ou encore à travers les efforts de taxinomie du XVIII<sup>ème</sup> siècle mais cette abondance ne permet pas d'étudier les populations métissées, les *castas*, pour elles-mêmes dans la mesure où ce type de sources exprime avant tout un point de vue extérieur, celui des élites coloniales. En d'autres termes, ce qui apparaît dans ces documents est le regard, souvent péjoratif voire fantasmagorique, porté par les élites sur ces personnes, et non pas leur point de vue ou leur vécu. Pour sortir de cette impasse et parvenir à « entendre », à « écouter » tout un pan bien silencieux de la société coloniale, il est nécessaire de trouver des sources dans lesquelles les *castas* et plus généralement les individus appartenant aux « plèbes urbaines » s'expriment directement, parlent d'eux-mêmes et, au final, apparaissent en tant qu'acteurs et non pas en tant qu'objets du regard et du discours d'autrui.

#### *A. Les sources utilisées*

Dans cette perspective, les sources judiciaires paraissent un point de départ intéressant, qu'elles soient issues de la justice inquisitoriale (section *Inquisición* de l'*Archivo General de la*

*Nación* à Mexico<sup>1</sup>) ou coloniale (sections *Poder judicial civil* et *Poder judicial criminal* de l'*Archivo Histórico del Estado de Zacatecas*). Le résultat du travail de dépouillement effectué au Mexique est un corpus très diversifié. Dans un premier temps, à la suite de premiers sondages réalisés dans les archives de Madrid, l'effort a été porté sur les sources inquisitoriales pour former un sous-corpus d'une centaine de documents traitant des *castas* dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne. Le contenu des procès réunis comprend deux grands types de documents : l'ensemble de ce qu'on l'on pourrait qualifier de déviances religieuses (superstitions, sorcellerie, pratiques hétérodoxes) et les procès pour bigamie que je choisis de distinguer dans la mesure où les mécanismes et les dynamiques de cette déviance sont bien particuliers et concernent finalement davantage l'histoire sociale que l'histoire religieuse. Outre le fait qu'elles forment une introduction fascinante à des détails de l'histoire pour ainsi dire intime, le principal intérêt de ces sources est « anthropologique » pour reprendre l'expression de Jacques Poloni-Simard<sup>2</sup>. Les différents déclarants (plaignant, victime ou accusé) et témoins doivent en effet s'identifier de manière précise : l'âge, le statut marital ainsi que le métier sont toujours mentionnés et le statut racial apparaît très fréquemment de même que les endroits par lesquels l'individu est passé. La richesse des sources inquisitoriales sur le plan anthropologique a naturellement conduit à privilégier ensuite l'examen des sources judiciaires des archives de l'Etat de Zacatecas. Le fonds *Civil* comme le fonds *Criminal* se sont révélés être de véritables mines d'informations de toutes sortes. Selon Nancy Farriss, « en plus de l'information que les déclarations apportent, les sources judiciaires contiennent de petites biographies d'une ample gamme de personnages coloniaux<sup>3</sup>. » L'éventail des conflits du quotidien est en effet représenté : réclamations contre les mauvais payeurs, saisies de bien, conflits miniers (*denuncios*, problèmes entre les différents investisseurs), conflits matrimoniaux (surtout à la fin de la période avec la loi sur les mariages considérés comme socialement inégaux), conflits entre maîtres et esclaves, disputes (injures et coups), vols et homicides... Il en ressort une société lourdement conflictuelle, parcourue de tensions multiples (entre voisins, entre individus quasi inconnus, entre groupes), dans laquelle le recours à la justice agit bien souvent comme un instrument supplémentaire dans le renforcement ou, au contraire, la volonté d'ébranler les rapports sociaux. A l'instar des sources inquisitoriales, ces documents regorgent de détails sur les

---

<sup>1</sup> Il faut préciser que, contrairement aux archives de Lima, les archives de Mexico abritent un fonds inquisitorial très important, ce qui constitue une chance inestimable pour les mexicanistes de la période coloniale.

<sup>2</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje »... *op. cit.* p. 113-138.

<sup>3</sup> Nancy FARRISS, *La sociedad maya bajo el dominio colonial. La empresa colectiva de supervivencia*, Madrid, Alianza Editorial, 1992 [1984], p. 598.

différents déclarants, même s'il fait reconnaître que le degré de précision est moindre. A partir de ces informations, il est donc possible de constituer le cœur d'une importante base de données qui permet non seulement de mener une étude quantitative de la structuration socio-économique de ces populations mais aussi d'examiner l'évolution des catégories utilisées par les individus et l'administration pour décrire la *calidad* de chacun. Toutefois, en dépit de sa richesse évidente, le corpus judiciaire souffre d'un certain déséquilibre de l'information et ne permet pas d'aller au-delà de ce premier niveau d'analyse.

C'est là qu'intervient le recours aux sources notariales de l'AHEZ pour enrichir la base de données initialement réunie. Les archives *zacatecanas* bénéficient en effet d'un avantage non négligeable dans la mesure où, pour la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, bon nombre de notaires tendent à préciser la *calidad*<sup>4</sup> des individus qui font appel à leurs services dans des contextes précis : testaments, dots, contrats divers (achat/vente, contrat d'apprentissage), affaires minières, reconnaissances de dette... C'est le cas notamment de l'*escribano* Manuel Gutiérrez de Ávila, dont l'activité couvre une trentaine d'années entre la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle et les années 1730. Certes, si l'on rapporte les quelque 280 contrats trouvés et travaillés pour la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle à la masse documentaire considérable que représente la section *Notarías*, leur part est infime dans l'activité notariale de la période. Toutefois, leur existence, aussi faible soit-elle, est riche en enseignements divers même si elle n'autorise pas de véritable étude quantitative ou analyse des réseaux comme on pouvait initialement l'espérer. Ces documents ouvrent en premier lieu une porte sur des détails de la vie quotidienne libres du prisme « criminalisant » des sources judiciaires qui ont tendance à surreprésenter les moments de crise et de conflit tandis que les sources notariales donnent un aperçu du fonctionnement « normal » de la société coloniale. Outre cet aspect, la seule utilisation de termes pour définir la *calidad* dans des contextes bien précis ainsi que l'évolution vers une simplification puis une définitive raréfaction au cours du siècle fournissent des pistes de réflexion fort intéressantes pour appréhender et analyser la capacité de certains *castas* à se retrouver parmi ceux qui ont la possibilité sociale et économique de

---

<sup>4</sup> Le choix d'utiliser le terme de *calidad* est guidé par la volonté de s'éloigner des débats historiographiques sur la notion de « race ». Cette dernière est en effet problématique en raison d'un poids sémantique considérable, notamment dans l'historiographie anglo-saxonne et nord-américaine en particulier. Pour Richard Boyer (voir son essai *Caste and identity in Colonial Mexico : a proposal and an example*, Center for Latin American & Caribbean Studies, University of Connecticut (Storrs, CT and Providence, RI and Amherst, MA), 1997, 17p.) parler de race renvoie à la tradition du XIX<sup>ème</sup> siècle incarnée par des auteurs comme Le Bon ou Gobineau, ce qui ne correspond pas à la réalité des sociétés hispaniques de l'époque moderne. De ce point de vue, parler de race ou de stratification raciale peut être considéré comme un anachronisme conceptuel.

Pour éviter cet écueil, il convient d'avoir recours aux termes employés en Amérique espagnole – les termes « indigènes » pour reprendre l'expression utilisée par Jacques Revel : la *condición* pour évoquer le statut socio-économique et la *calidad* pour parler du statut socio-racial. Enfin, le terme de *raza* ne sera utilisé que lorsque les documents le mentionneront.

participer aux transactions commerciales et d'adopter les comportements de ceux qui possèdent un patrimoine aussi réduit soit-il.

Cependant, il n'est pas possible de travailler sur un quelconque groupe social sans prendre en compte le poids du contexte économique, social et politique au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle sur la situation du dit groupe. Autrement dit, les plèbes urbaines sont tributaires des aléas d'une société coloniale qui certes ne veut pas vraiment d'eux mais qui n'influe pas moins lourdement sur leur devenir. C'est pourquoi il faut prendre en compte non seulement la législation coloniale et son évolution mais aussi la documentation portant sur le monde de la mine (section *Tribunal de Minería* de l'*Archivo General de Indias* à Séville<sup>5</sup>, listes d'employés dans les archives *zacatecanas*) et plus généralement sur les métiers urbains (réglementations et réclamations issues des corporations<sup>6</sup>). L'intérêt d'une telle démarche est évident. Tout d'abord, elle fournit les éléments de contexte nécessaires pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les sources judiciaires et mesurer l'impact des particularités du monde de la mine au sens large sur ces dynamiques sociales. Les sociétés minières du Centre-Nord se caractérisent par un rythme économique et une culture (grande capacité de mobilité, rêve de la *bonanza*, valorisation de la prise de risque financière et physique) propres qui contribuent à façonner le monde dans lequel évoluent les populations étudiées<sup>7</sup>. En outre, il n'est pas possible de faire l'économie de l'examen de la législation coloniale même s'il s'agit d'un travail extrêmement balisé<sup>8</sup>. Enfin, la situation géographique du cadre de cette étude ne permet pas d'oublier l'influence des problèmes d'ordre géopolitique sur les populations étudiées. Tout comme le monde de la mine, celui de la frontière possède une réelle influence non seulement sur les comportements et les mentalités mais aussi sur l'application réelle et le respect de la législation coloniale selon le principe des rapports entre centre et périphérie. La question indienne tout au long de la période entre dans ce dernier thème dans la mesure où chaque nouvelle crise qui frappe des régions parfois très proches des centres miniers vient

---

<sup>5</sup> AGI, Audiencia de México, Expedientes de minería, 2236 – 2244.

<sup>6</sup> AGI, Audiencia de México, 2779/1770-1787/Expediente sobre el reglamento del gremio de panaderos de la ciudad de México.

<sup>7</sup> Solange ALBERRO, « Zacatecas, zona frontera, según los documentos inquisitoriales, siglos XVI y XVII » dans *Estudios de Historia Novohispana*, vol. VIII, UNAM, Instituto de Investigaciones Históricas, 1985, p. 139-174. / Eduardo FLORES CLAIR, « El lado oscuro de la plata. La vida en los reales de mineros novohispanos a finales del siglo XVIII » dans *Anuario de Estudios Americanos*, LIV-1, janvier-juin, 1997, p. 89-106.

<sup>8</sup> Ángel ROSENBLAT, *La población indígena y el mestizaje en América, tomo 2 : El mestizaje y las castas coloniales*, Buenos Aires, Editorial Nova, 1954, 188 p. et Richard KONETZKE, *Colección de documentos para la formación social de Hispano América, 1493-1810*, vol. 3, 1691-1807, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1962, 2 tomes, 898 p.

punctuellement remodeler les rapports sociaux pour contribuer à la formation d'un camp « urbain » faisant face à la menace des *Indios bárbaros*<sup>9</sup>.

**Tableau Int-2 : Principales sources utilisées**

Sources	Localisation	Contenu
<i>Inquisición</i>	AGN et AHN	Cas de bigamie, sorcellerie, superstitions diverses ( <i>curanderos</i> , pratiques hétérodoxes, abus de la crédulité), comportements déviants des prêtres
<i>Poder judicial</i>	AHEZ	« Civil » : plaintes de créanciers, inventaires et saisies de biens, conflits familiaux (garde des enfants, mariages inégaux), conflits de voisinage, affaires minières « Criminal » : vol, injures, violences, homicide
<i>Notarías</i>	AHEZ	Contrats (achat/vente, apprentissage, « <i>poder general</i> »), testaments, dots, reconnaissances de dette, accords et déclarations devant témoins, inventaires
Divers	AHEZ	Affaires indiennes Affaires minières Recensements
<i>Tribunal de Minería</i>	AGI	Affaires minières (organisation de la profession, plaintes formulées par les <i>dueños de minas</i> contre l'impôt, discours sur les <i>operarios de minas</i> )
<i>Escribanía</i>	AGI	Procès, la plupart dans le contexte de l'économie minière dans la région de Zacatecas, conflits entre administration locale et administration vice-royale ou ecclésiastique
Divers administration	AGI	Affaires indiennes : <i>frontera de Colotlán</i> , Durango, Nayarit, <i>Provincias Internas</i> Administration : suivi des carrières, fiches d'évaluation Monde urbain : fonctionnement des corporations à Mexico Mise en place et fonctionnement des milices

Le résultat du travail d'exploration et de dépouillement dans les archives espagnoles (Séville et dans une moindre mesure Madrid) et mexicaines (Zacatecas et Mexico) est donc un large corpus centré sur les sources d'origine judiciaire et complété par des documents très divers dans leur nature comme dans leur contenu. A l'usage, le large éventail documentaire est à la fois un avantage et une contrainte : s'il permet d'avoir une vision aussi complète que possible des dynamiques à l'œuvre dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, il suscite également une menace de dispersion du regard et du discours en raison de son caractère parfois inégal et clairsemé. C'est pourquoi une longue réflexion sur la manière d'exploiter au mieux ces différents documents a été nécessaire.

### B. Difficultés méthodologiques et protocole de travail

Plusieurs problèmes sont en effet induits par la manipulation de ce type de sources. Le premier écueil est le risque d'être trompé par le biais des archives judiciaires. Si l'on se concentre uniquement sur les procès en eux-mêmes (sur le groupe accusé / plaignant /

<sup>9</sup> Voir p. 14

victime), la vision de la société qui en ressortira sera forcément déformée par la surreprésentation de la délinquance et de la violence en général. Pour éviter ce problème, se détacher de l'aspect purement judiciaire pour s'intéresser à l'ensemble des témoins et rechercher toutes les informations disponibles s'est avéré une méthode bien commode. En d'autres termes, privilégier « l'aspect anthropologique » évoqué plus haut reste le meilleur moyen d'échapper à une « sur-criminalisation » de l'échantillon considéré<sup>10</sup>. En revanche, on ne peut pas nier que certains procès sont intéressants en eux-mêmes et méritent une attention particulière en raison de leur caractère représentatif ou original. De fait, la prudence que l'on doit adopter face à ce type de sources ne doit pas conduire à évacuer totalement leur aspect narratif : je pense notamment à ce que cette documentation permet de trouver sur une famille métisse du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle à Zacatecas, la famille Briceño<sup>11</sup>, sur un Indien *ladino* qui parvient à acheter une mine<sup>12</sup> au début de la période en dépit de l'opposition de la famille de la Campa ou encore sur ce père métis, Alejandro Cortés, menant de lui-même son fils devant l'*alguacil* de Zacatecas pour tapage nocturne<sup>13</sup>. Ces cas sont trop fréquents et trop significatifs pour être délaissés, mais leur nombre insuffisant interdit néanmoins toute véritable approche quantitative. Pour ne pas sombrer dans l'anecdote tout en tirant le meilleur parti de cas extrêmement riches de sens et ouvrant de nouvelles perspectives quant aux opportunités d'intégration dont peuvent bénéficier les *castas*, le va-et-vient entre approche quantitative et qualitative a été choisi et a permis d'obtenir des résultats très encourageants. Le second écueil propre à la formation du corpus est l'inégalité de l'information fournie par les documents, en qualité comme en quantité. Si certains individus peuvent être relativement bien connus, d'autres ne laissent que peu de traces autres que leur nom, leur âge et leur capacité à signer. L'irrégularité est également chronologique : si certaines périodes sont très documentées, le début et la fin du siècle notamment, d'autres ne bénéficient pas du même éclairage comme le milieu de la période. A cela s'ajoutent de véritables « modes » au sein même des sources judiciaires ou notariées.

<sup>10</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje »... *op. cit.* p. 126.

<sup>11</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Causa criminal que se ha seguido contra Joseph de Olague, Juan de Reyna y Agustín de Almiralla por salteadores famosos ajusticiados en la ciudad de Zacatecas en que se hallan también los autos formados sobre la competencia suscitada por el excelentísimo señor arzobispo, obispo de este obispado, y los formados por el juez eclesiástico que se retuvieron »

AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Testimonio de los autos que se formaron sobre la extracción que el señor Felipe de Otaduy y Avendaño corregidor de la ciudad de Zacatecas hizo de los reos que se habían refugiado a la Iglesia del señor San Agustín de dicha ciudad y muerte de garrote que se ejecutó en las personas de Agustín de Almiralla y Joseph de Olague y Juan de Reina por salteadores famosos y homicidas y de todo lo demás ... »

<sup>12</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716.

<sup>13</sup> AGN, INQUISICIÓN, 975, EXP. 09.

Certaines s'expliquent par l'évolution du contexte législatif comme l'explosion de plaintes formulées par les familles pour s'opposer aux mariages considérés comme inégaux à la suite de la publication de la Pragmatique Sanction<sup>14</sup>. D'autres encore peuvent être rattachées à l'évolution de la conjoncture minière. D'autres, enfin, possèdent un rythme plus difficile à comprendre comme les créances et leur paiement qui dominent le corpus civil dans le premier tiers du siècle pour ensuite reculer en importance relative.

En tenant compte de ces différents problèmes, une démarche en deux temps qui associe regard quantitatif et qualitatif a été finalement adoptée. Le premier temps de l'étude a été ainsi consacré à l'analyse de la documentation administrative et législative non seulement pour préciser le contexte politique, économique et idéologique mais aussi pour définir ce que l'on pourrait qualifier de « regard colonial », ou en d'autres termes, de « représentations coloniales » provenant des élites espagnoles et de l'Etat colonial au sujet de la question du métissage et des populations métissées. Ce travail permet ainsi de caractériser le premier pôle qui structure cette étude. Certes, il s'agit d'un effort portant sur des problèmes déjà abondamment abordés dans l'historiographie<sup>15</sup>, mais cela n'en est pas moins un effort nécessaire pour obtenir un point de comparaison auquel confronter le tableau d'une réalité concrète réalisé à partir de l'analyse des documents judiciaires et notariés. La confrontation entre les deux dimensions a ainsi fait apparaître un écart plus ou moins marqué selon les situations, ce qui a entraîné toute une réflexion sur les modalités de la formation et de la réduction de cet écart. Plus concrètement, même si l'arsenal législatif concernant les *castas* exprime surtout les fantasmes et les craintes des élites, son étude est nécessaire pour mesurer et apprécier l'importance, ou le manque d'importance concrète, des différents obstacles que doivent prendre en compte les *castas* dans leur vie quotidienne et dans leur volonté d'améliorer leur sort.

L'esquisse du tableau plus « réel » constitue le second temps de cette recherche : il s'agit de retrouver aussi bien que possible (en tenant compte du caractère irrégulier des sources) une certaine réalité coloniale et aussi de continuer à préciser la question des représentations, cette fois-ci à partir du point de vue des « plèbes urbaines » et de leur propre discours. Pour accomplir ce travail, il faut opérer en deux étapes. Il est en effet nécessaire d'identifier les

---

<sup>14</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 53, Exp. 12 « Solicitud de Juan de León para que su hermano Pedro de León exponga los motivos al disenso al matrimonio que piensa contraer con Tiburcia Torros vecina del Real y Minas de Sombrerete » ou encore AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 53, Exp. 26 « Diligencia de José Antonio Rodríguez vecino del Real de Vetagrande sobre el disenso de María Josefa Buitrón al matrimonio que pretende contraer con María Ana Moreno su hija. »

<sup>15</sup> Voir l'école « classique » représentée par Magnus Mörner, Ángel Rosenblat, Richard Konetzke, Isidoro Moreno Navarro...

individus présents dans les sources judiciaires pour constituer la base de données évoquée dans la section précédente. Outre ces premiers éléments, le discours même des témoins, la description de ces derniers par eux-mêmes et par autrui, les listes de créances, l'évocation de la famille ou encore du voisinage fournissent des données supplémentaires permettant l'ébauche de réseaux personnels ponctuels ou l'élaboration de statistiques plus larges sur les métiers exercés, les choix matrimoniaux, etc. Le but d'un tel travail doit aider à préciser la situation socio-économique des populations concernées, d'affiner les réseaux personnels et éventuellement de retrouver quelques familles pour en examiner l'évolution, les mobilités, les comportements matrimoniaux lorsque c'est possible. En d'autres termes, une démarche plutôt quantitative a été utilisée pour synthétiser et tirer le meilleur parti de ce corpus. Néanmoins, certains documents, en raison de leur nature même ou de leur quantité insuffisante, nécessitent une approche plus qualitative, consacrée à l'analyse des discours et des situations. Cela permet de compléter le tableau des plèbes urbaines en leur donnant en quelque sorte la parole<sup>16</sup>. Quels sont les discours tenus et les rôles joués dans le cadre de la société coloniale ? Comment ces populations métissées parviennent-elles à construire leur défense ou leur accusation au cours d'une procédure inquisitoriale, pénale ou civile ? Cet aspect du travail se concentre ainsi davantage sur les termes employés, leur récurrence, l'analyse des stratégies individuelles et collectives.

---

<sup>16</sup> C'est ce que propose Richard Boyer dans son essai *Caste and identity in Colonial Mexico : a proposal and an example*, Center for Latin American & Caribbean Studies, University of Connecticut (Storrs, CT and Providence, RI and Amherst, MA), 1997, 17p. « Un examen attentif de tels échanges peut nous montrer combien des populations multi-ethniques possédant de forts attachements avec un lieu, un groupe, un saint patron ou un lignage se rapprochaient et se distinguaient d'autres [populations] aux semblables attachements. Cela peut également nous instruire sur l'économie politique au sens structurel du terme, en particulier sur le degré jusqu'auquel les populations dominées acceptaient ou subvertissaient les tentatives de définition et de contrôle les concernant. Comment peut-on observer les identités plébéiennes de l'intérieur ? Je voudrais proposer l'idée selon laquelle les échanges au sein des plèbes évoqués auparavant pourraient être traités comme des actes discursifs. L'attention se porterait ailleurs : au lieu de collecter les étiquettes dans les registres paroissiaux et les recensements, il s'agit de replacer les étiquettes *dans* un contexte, celui du processus *politique* qui consiste à donner, modifier, contester, estomper et accepter une étiquette ou une autre. » « Examining such exchanges closely can tell us a good deal about how multi-ethnic populations with strong attachments to place, group, patron saint, or lineage, mixed with and distinguished themselves from others with like attachments. It can also tell us something of political economy in a structural sense, in particular the degree to which dominated peoples accepted or subverted attempts to define and control them. How can we gain this insider look at plebeian identities? I should like to propose that the plebeian exchanges we have been talking about be treated as speech acts. This shifts the emphasis: instead of label extraction from parish records and census schedules it requires that labels be noted *in terms of* situations, the *political* process of giving, modifying, contesting, shading, and acquiescing in one or another label. » (p. 4).

## Un tableau nuancé d'une véritable mosaïque sociale : les apports d'une « histoire au ras du sol »

C'est en effet une société extrêmement complexe et nuancée qui est apparue au fil du dépouillement, loin des schémas figés traditionnellement utilisés pour décrire la société coloniale. C'est un monde fluide et changeant dans lequel de véritables opportunités individuelles existent. « Société de métis » sur le plan démographique, le Centre-Nord donne l'impression d'être une « société métisse » à part entière dont un des principaux fondements semble être une grande plasticité sociale et culturelle.

Que peut se dissimuler derrière l'expression de « société métisse » ou encore celle de « mosaïque métisse<sup>17</sup> » ? Le caractère démographique est indéniable : c'est même le poids des populations métissées qui a conduit en grande partie au choix de la région comme zone d'étude. C'est un premier fait. Néanmoins, l'analyse des différents documents manipulés au cours du dépouillement permet de dépasser cette lapalissade et de proposer un sens plus large. Plus que la forte présence attendue des *castas*, c'est en effet la multiplicité des cas et des situations qui frappe. Si la législation désire imposer une certaine séparation « idéale » entre *República de los Españoles* et *República de los Indios*<sup>18</sup>, la réalité quotidienne laisse deviner au contraire un véritable mélange de relations, de discours, d'influences culturelles... Les mobilités sont non seulement géographiques mais aussi sociales et même chronologiques dans la mesure où la vérité culturelle ou socio-économique d'un jour peut s'avérer fausse le jour suivant : les seuils de tolérance varient grandement d'un individu à l'autre mais n'en demeurent pas moins réels tandis que le contexte minier fluctuant favorise et ruine les espoirs avec la même facilité. De fait, l'expression « société métisse » entend renvoyer au dynamisme d'une région dans laquelle les réelles possibilités d'intégration poussent à s'interroger sur les complexes rapports entre intégration et marginalisation ainsi que sur la signification sociale des différents comportements identifiés. Davantage encore, l'expression « société métisse » est une manière d'introduire le questionnement sur les notions d'identité en général et d'identité métisse en particulier soulevé par les différents discours rencontrés. Société métissée, le Centre-Nord est enfin une société métisse dans la mesure où la structure sociale et culturelle apparaît comme le fruit à la fois d'une stratification économique concrète

<sup>17</sup> Nous reprenons ici l'expression utilisée avec bonheur par Jacques POLONI-SIMARD dans *La mosaïque indienne : mobilité, stratification sociale et métissage dans le corregimiento de Cuenca (Equateur) du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2000, 515 p., Collection Civilisations et sociétés.

<sup>18</sup> Jean-Paul ZUÑIGA, « La voie du sang : du métis au métissage en Amérique espagnole » ... *op. cit.* p. 425-452.

croissante et d'une stratification « raciale » et mentale qui reste permanente et forte tout au long de la période.

Ainsi, à partir d'un cadre somme toute classique, celui de la monographie, et d'un thème très balisé comme celui du métissage en Amérique hispanique, le but de ce travail est de mettre en lumière les dynamiques sociales, régionales et culturelles telles qu'elles apparaissent au niveau peu visité des plèbes urbaines, et des populations métissées en particulier. Le choix, contraint il est vrai par la nature même du sujet, d'une échelle d'analyse réduite et le jeu des changements de focale répétés entre l'espace régional, celui des sociétés minières, et l'espace vice-royal voire impérial placent de fait ce texte dans la lignée des travaux issus de la pensée des micro-historiens. Les lignes écrites par Jacques Revel pour présenter la démarche de Giovanni Levi dans *Le pouvoir au village*<sup>19</sup> permettent de résumer le cadre conceptuel qui a présidé à la rédaction de ce mémoire. Le jeu d'échelles a ainsi à la fois une réponse au problème posé par le caractère irrégulier et inégal du corpus, mais aussi et surtout une manière de replacer les sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle « dans une série de contextes emboîtés, [...] ». A chaque niveau de lecture, la réalité apparaît différente, et le jeu du micro-historien consiste à relier entre elles ces réalités dans un système d'interactions aux multiples entrées. [...] La manipulation délibérée de ce jeu d'échelles suggère un tout autre paysage, en même temps qu'une autre idée de la représentativité d'un cas local<sup>20</sup>. » Une telle démarche fait apparaître de cette façon des situations particulières qu'une observation plus globale ou purement sérielle ne peut déceler. C'est alors que l'éventail des possibles à l'échelle individuelle se laisse découvrir et donne à voir une société coloniale aux dynamiques bien complexes. Dans ce cadre, les plèbes urbaines peuvent être considérées comme des « acteurs rationnels » élaborant des stratégies plus ou moins efficaces en fonction d'un contexte social, économique et culturel bien changeant au niveau local – les *reales de minas* – comme au niveau de la vice-royauté. Ce changement de perspective permet de reconstituer les comportements quotidiens et, surtout, les logiques qui les sous-tendent. Giovanni Levi écrit ainsi dans l'introduction du *Pouvoir au village* :

« Dans l'histoire racontée ici, les catégories interprétatives sont autres : l'ambiguïté des règles, la nécessité de prendre consciemment des décisions dans des conditions d'incertitude, la quantité limitée d'informations qui permet toutefois d'agir, la tendance psychologique à simplifier les mécanismes de causalité que l'on juge importants pour la détermination des comportements et, enfin, l'utilisation consciente des incohérences entre systèmes de règles et de sanctions. Une rationalité

---

<sup>19</sup> Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Editions Gallimard, 1989, 230p.

<sup>20</sup> Jacques REVEL, « L'histoire au ras du sol », préface du *Pouvoir au village... op. cit.*, p. XXXIII.

sélective et limitée explique les comportements individuels comme étant le fruit du compromis entre comportement subjectivement désiré et comportement socialement exigé, entre liberté et contrainte. L'incohérence entre les règles, l'ambiguïté du langage, les incompréhensions entre groupes sociaux ou entre individus, la vaste zone d'inertie déterminée par la préférence pour la situation habituelle et par les coûts dérivant des choix faits dans des conditions d'incertitude excessive n'empêchent pas de considérer cette société comme active et consciente dans chacune de ses composantes, et le système social comme le résultat de l'interaction entre comportements et décisions prises dans le cadre d'une rationalité pleine mais limitée<sup>21</sup>.»

L'application d'une telle grille de lecture permet de considérer les plèbes urbaines, et les populations métissées, comme des acteurs à part entière de la société coloniale, du moins à l'échelle individuelle : les individus identifiés dans la documentation s'avèrent capables non seulement d'évoluer à l'intérieur d'un monde à la fois contraignant et générateur de possibilités en aménageant les règles du jeu. Pour faire ressortir ces nuances, il est nécessaire « de considérer les silences des sources autant que les résultats mesurables. Dans cette optique, bien plus que les moyennes, ce sont alors les écarts qui deviennent significatifs<sup>22</sup>. » Combiner une approche quantitative et une démarche plus qualitative devient alors une nécessité et vient accompagner le jeu de changement de focale. De ce point de vue, la documentation judiciaire – Inquisition, justice pénale et civile – constitue une source des plus précieuses, pour la richesse des informations, nous l'avons souligné dans les pages précédentes, et, surtout, pour la possibilité qu'elle offre à la parole, même filtrée, de populations bien silencieuses. C'est Arlette Farge qui souligne de la plus belle manière la richesse et l'intérêt de ces sources. L'historienne évoque en ces termes les archives judiciaires dans l'introduction de *La vie fragile*<sup>23</sup> :

« Ce livre est né de l'archive. [...] Non, il s'agit de l'archive judiciaire ; l'archive comme bric, morceau de phrase, fragments de vies recueillis dans ce vaste sanctuaire de paroles mortes et pourtant prononcées que sont les archives judiciaires. Paroles émergeant de trois nuits successives et profondes : celle du temps et de l'oubli, celle des infortunés, celle, plus opaque à nos intelligences défiées, de la constitution et de l'empire de la faute<sup>24</sup>. »

A ce titre, les faits divers croisés au détour des liasses ont reçu une attention toute particulière lorsque la documentation le permettait car comme l'écrit Marc Ferro, ces « fait[s] résiduel[s] laissé[s] pour compte de la grande histoire<sup>25</sup> » offrent une perspective

<sup>21</sup> Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village... op. cit.*, p. 13-14.

<sup>22</sup> Michel BERTRAND, *Grandeur et misère de l'office. Les officiers de finances de Nouvelle-Espagne, XVII<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 4.

<sup>23</sup> Arlette FARGE, *La vie fragile. Violences, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1986, 355p. Collection Points Histoire.

<sup>24</sup><sup>24</sup>*Ibid.* p. 7.

<sup>25</sup> Marc FERRO, « Introduction » dans *Annales ESC. Dossier Faits divers, fait d'histoire*, n° 4, 1983, p. 825.

unique pour l'histoire sociale et culturelle : « En vérité, son étude passe par l'histoire narrative pour déboucher sur l'analyse fine du tissu social comme des représentations collectives<sup>26</sup>. » Un des moyens de mieux saisir les logiques de ce tissu social est l'analyse des bribes de réseaux sociaux et familiaux telles qu'elles apparaissent dans les pages des procès. Certes, les apparitions la plupart du temps uniques des individus dans la documentation constituent un obstacle à une reconstitution détaillée des réseaux et conduisent à des reconstitutions bien parcellaires<sup>27</sup>. Cependant, malgré ces limitations indéniables, ces véritables clichés, ou instantanés, permettent de mettre en lumière ponctuellement les solidarités et les tensions sociales et familiales, ainsi que les logiques qui les sous-tendent.

A la croisée de ces influences, ce travail se propose donc d'être une « histoire à ras du sol » aussi bien sur le plan méthodologique que thématique. Le choix de la petite échelle permet ainsi de mettre en lumière toute la complexité et les dynamiques des sociétés du Centre-Nord sur le plan socioéconomique comme socio-culturel tandis que la volonté de s'intéresser à la parole et aux actes du petit peuple permet, dans un renversement de perspective – du bas vers le haut, de la petite échelle à la grande, des plèbes à l'ensemble de la société –, de peindre un nouveau tableau de la société coloniale, de ses enjeux et de ses représentations, à travers le filtre particulier des plèbes urbaines et des populations métissées. Vraie pour les problèmes identitaires, cette dernière proposition se vérifie de la manière la plus nette dans le domaine d'une géographie historique dynamique : il apparaît en effet que, par leurs différentes actions, les plèbes urbaines contribuent à façonner tout un espace régional. L'examen des mobilités individuelles – qu'elles soient associées à l'exercice d'un métier particulier comme celui de conducteur de mules, à des stratégies de survie ou de fuite, à des activités commerciales régulières sur de plus ou moins longues distances – font apparaître au fil des pages une véritable « région vécue », dessinée par les les différentes actions individuelles. L'étroite interaction entre espace et société constitue une dernière dimension importante de ce travail. De fait, la région choisie, le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne,

---

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Voir Zacarías MOUTOUKIAS, « Réseaux personnels et autorité coloniale, les négociants de Buenos Aires au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Annales ESC*, Armand Colin, Paris, n°4-5, p. 889-915 / Michel BERTRAND, « Les réseaux de sociabilité en Nouvelle-Espagne : fondements d'un modèle familial dans le Mexique colonial (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » dans *Pouvoir et déviances en Mésio-Amérique (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 95-124, Collection Hespérides / « Comment peut-on être créole ? Sur les relations sociales en Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Caravelle, cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, n°62, 1994, p. 99-110 / Diana BALOMRI, Stuart VOSS, Miles WORTMAN, *Notable family networks in Latin America*, Chicago, University of Chicago Press, 1984, 290 p. pour le versant hispano-américain, ou encore Raphaël CARRASCO (dir.), *Solidarités et sociabilités en Espagne : XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, 404 p.

n'est pas le simple théâtre d'une monographie classique mais joue un rôle fondamental dans la réflexion : l'espace façonne la société tout autant que cette dernière contribue à redessiner ses contours. Cette conception dynamique de la monographie permet ainsi de revisiter quelque peu un genre classique pour l'inscrire dans la pensée et les problématiques de l'histoire régionale<sup>28</sup>. Le jeu de va-et-vient entre approche quantitative et qualitative, les variations de focales et le choix des archives judiciaires permettent ainsi « d'éviter les risques d'une histoire sociale globalisante<sup>29</sup> » et de suivre le chemin dessiné par Fernand Braudel dans sa « Leçon inaugurale au Collège de France » :

« Le danger d'une histoire sociale, nous l'apercevons tous : oublier, dans la contemplation des mouvements profonds de la vie des hommes, chaque homme aux prises avec sa propre vie, son propre destin ; oublier, nier peut-être, ce que chaque individu a toujours d'irremplaçable. Car contester le rôle considérable qu'on a voulu donner à quelques hommes abusifs dans la genèse de l'histoire, ce n'est certes pas nier la grandeur de l'individu, et l'intérêt pour un homme de se pencher sur le destin d'un autre homme<sup>30</sup>. »

Il s'agit alors de replacer l'individu métis au centre de l'attention et de le considérer comme un acteur essentiel contribuant à façonner la société coloniale du Centre-Nord au quotidien et non plus comme un membre anonyme et passif d'une nébuleuse située en marge de la société<sup>31</sup>.

---

<sup>28</sup> Voir les travaux de Juan Pedro VIQUEIRA ALBÁN, *Une révolte indienne au Chiapas, 1712*, Paris, L'Harmattan, 1999, 173p, de Felipe CASTRO-GUTIÉRREZ, *Movimientos populares en Nueva España. Michoacán 1766-1767... op. cit.*, d'Eric VAN YOUNG, *Hacienda and Market in Eighteenth-Century Mexico: The Rural Economy of the Guadalajara region, 1675-1820*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 2006, 454p. ou encore de Thomas CALVO, *Vivre dans la Sierra zapotèque du Mexique, 1674-1707*, Paris, L'Harmattan, Recherches Amérique Latine, 2009, 299p.

<sup>29</sup> Michel BERTRAND, *Grandeur et misère de l'office... op. cit.* p. 18.

<sup>30</sup> Fernand BRAUDEL, « Leçon inaugurale au Collège de France », 1<sup>er</sup> décembre 1950, *Ecrits sur l'histoire*, Paris, 1969, p. 35. Cité dans Michel BERTRAND, *Grandeur et misère de l'office... op. cit.* p. 18.

<sup>31</sup> Thérèse Bouysse-Cassagne et Thierry Saignes regrettent ainsi dans le préambule d'un article commun le fait qu'une « partie de l'histoire américaine rejette encore le métis dans les catégories marginales de l'identité, là où l'on rencontre le criminel ou le fou, celle d'une altérité radicale, voire menaçante. » (« Le cholo, absent de l'histoire andine » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL, *Le Nouveau Monde. Mondes Nouveaux. L'expérience américaine*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996, p. 31.

A landscape photograph showing a rocky, brownish hillside in the foreground and middle ground. The sky is overcast with grey clouds. The text is centered over the image.

**PREMIÈRE PARTIE : LES**  
**CONTOURS SOCIAUX ET**  
**ÉCONOMIQUES**



En raison du caractère insaisissable des populations étudiées, la grande majorité des sources rassemblées appartient aux archives judiciaires. La richesse de ces dernières est considérable, cela a été évoqué dans l'introduction, mais la nature même de ces archives représente également le risque de ne pas être capable de percevoir la société coloniale autrement qu'à travers le prisme du conflit et de la violence. C'est pourquoi il apparaît nécessaire d'effectuer au préalable une analyse dépassionnée de ces documents et de les considérer dans un premier temps pour leur valeur purement « anthropologique<sup>32</sup> ». Par conséquent l'effort d'analyse repose dans un premier temps sur les informations fournies par les différents témoins interrogés en les isolant du contexte judiciaire immédiat. La base de données constituée de cette manière reprend ainsi la *calidad*, le métier, le statut marital et enfin le statut du conjoint et les villes dans lesquelles les individus concernés ont séjourné. En raison de ce choix, la première partie est donc consacrée à dessiner les contours sociaux et économiques du groupe étudié en suivant deux axes principaux : l'organisation socio-économique et les mobilités individuelles. De ce fait, les pages qui suivent se situent essentiellement dans la lignée des études quantitatives chères à l'histoire sociale depuis les années 1960<sup>33</sup> même s'il a fallu par moments effectuer des aller-retour entre le niveau global et le niveau individuel pour compléter et enrichir les informations fournies par ce type de travail, pour donner à voir, à travers quelques exemples précis, l'impact des réalités décrites par l'analyse sérielle dans la vie quotidienne du Centre-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Le classicisme de la démarche est ici consciemment et pleinement assumé dans la mesure où une telle étape fondatrice apparaît nécessaire pour jeter les bases du portrait des plèbes urbaines que nous entendons réaliser à partir d'une analyse sérielle d'un corpus englobant de larges pans de la société urbaine métissée, depuis les échelons les plus bas de la servitude et du *peonaje* jusqu'au seuil d'une intégration socio-économique réussie<sup>34</sup>. Cette première

---

<sup>32</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje »... *op. cit.* p. 126.

<sup>33</sup> Pour nous en tenir aux études américanistes, nous pouvons évoquer les travaux de Pierre CHAUNU (Pierre et Huguette Chaunu, *Séville et l'Atlantique, 1504-1650*, Paris, Armand Colin, 1955-1959, 8 tomes.) dans le domaine économique, ou ceux de Woodrow Borah et Sherburne Cook (*Ensayo sobre historia de la población : México y el Caribe*, México, Siglo Veintiuno, 1977, 2 volumes, 419 p. et 469 p., Colección América Nuestra.) pour les questions démographiques. Plus généralement, c'est cette démarche quantitative qui a guidé la plupart des monographies urbaines (travail de John Chance sur Oaxaca, de Thomas Calvo sur Guadalajara, de David Carbajal sur Bolaños) depuis les années 1960 et que l'on retrouve également dans les études démographiques ou prosopographiques (voir Michel Bertrand sur les officiers des finances en Nouvelle-Espagne ou Frédérique Langue sur les élites minières *zacatecanas*.)

<sup>34</sup> Les effectifs sur lesquels reposent les analyses de cette première partie sont en effet conséquents. A titre d'exemple, la question de l'insertion socioprofessionnelle est traitée à partir d'un ensemble de mille entrées environ, tandis que les stratégies matrimoniales ou encore les mobilités sont des thèmes étudiés à partir d'échantillons de deux cents cas environ. Cette partie de la base de données constituée grâce à la documentation judiciaire recouvre la totalité du XVIII<sup>ème</sup> siècle, des années 1690 aux années 1810 : pour des raisons de cohérence des statistiques et du propos, il a paru plus judicieux de laisser de côté la période de la révolte d'Hidalgo, surreprésentée dans les archives pénales et présentant une réalité sensiblement différente du

esquisse, fond du travail à venir dans les parties suivantes, est donc le but principal de la première partie. Néanmoins, cette partie est également l'occasion de réfléchir sur la société du Centre-Nord dans son ensemble à travers le prisme des plèbes urbaines. La démarche quantitative adoptée permet ainsi de renverser la perspective et de considérer la société coloniale comme un objet façonné en partie par les comportements et les stratégies de ces populations : au fil de l'analyse, ce sont donc les lignes de structures qui apparaissent, sur le plan social, à travers la question toujours renouvelée de la stratification sociale, et sur le plan géographique, à travers le problème de l'organisation régionale.

---

reste de la période. Plus ponctuel, le recensement fiscal de 1781 comprend quant à lui près de cinq mille entrées : pour des contraintes de temps et de place, nous avons choisi de nous concentrer sur les deux tiers des effectifs (trois mille quatre cents cas) en excluant les populations dépendant clairement du monde rural ou encore une partie du large contingent des *operarios de minas* qui n'apportait rien de nouveau à l'analyse.

## **Chapitre I : Des plèbes urbaines**

Avant de pousser plus avant l'étude des plèbes urbaines du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle, il apparaît nécessaire de procéder en premier lieu à un travail qui peut sembler bien classique<sup>1</sup> voire même fastidieux : il s'agit de l'analyse de la manière dont ces populations se répartissent dans l'éventail socio-économique du monde colonial. De fait, lorsque l'on évoque les plèbes urbaines, de qui parle-t-on exactement ? Le but principal de ce premier chapitre est donc de préciser les contours du groupe étudié. Pour accomplir ceci, il a été tout d'abord possible de s'appuyer sur un corpus conséquent pour l'ensemble de la période, formé à partir des différents témoignages recueillis dans les sources judiciaires (civiles, pénales, inquisitoriales) et mentionnant la *calidad* et le métier des individus interrogés. Le recours aux sources notariales a permis de compléter ce corpus sur le plan quantitatif en apportant également son lot d'entrées pour la base de données. A la fois plus ponctuel et plus exhaustif, le recensement fiscal de 1781<sup>2</sup> fournit enfin un panorama complet des plèbes urbaines *zacatecanas*.

« Par un décret du 17 août, le roi Charles III avait ordonné, à ses « vassaux des Indes Occidentales », que tous les hommes libres s'acquittent d'une contribution d'un peso : « aussi bien les Indiens que les autres *castas* qui composent le Peuple, et de deux pesos pour les Espagnols et les Nobles... ». Le *cabildo* de Zacatecas entreprit de collecter cette donation en mars et avril 1781, (...) Grâce aux listes détaillées élaborées à propos de la collection de la donation dans la ville de Zacatecas, dans les villages voisins, dans les mines, *haciendas de metales* et autres installations de culture et d'élevage, nous pouvons connaître chacun de leurs ouvriers, employés et superviseurs. Dans les fabriques et les maisons travaillent également des esclaves, des enfants et des femmes, mais ces derniers furent exclus de la collection de la donation. Pour cette raison, le recensement n'est pas un portrait totalement fidèle ou complet des classes laborieuses, mais c'est une liste très utile pour observer les différences sociales à l'intérieur des unités de production<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Voir l'abondante bibliographie sur le sujet : Enrique Florescano (Enrique FLORESCANO (*et al.*), *La clase obrera en la historia de México. De la colonia al imperio*, México, SigloXXI, 1980), Brígida von Mentz (Brígida VON MENTZ, *Trabajo, sujeción y libertad en el centro de la Nueva España*, México, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores de Antropología Social, 1999, 419 p. / Brígida VON MENTZ, *Pueblos de indios, mulatos y mestizos 1770 – 1870. Los campesinos y las transformaciones protoindustriales en el poniente de Morelos*, México, Ediciones de la Casa Chata / CIESAS, 1988, 189 p.), Eric Van Young (Eric VAN YOUNG, *Hacienda and Market in Eighteenth-Century Mexico... op. cit./ La crisis del orden colonial: estructura agraria y rebeliones populares de la Nueva España, 1750-1821*, México, Alianza Editorial, 1992, 595 p.)

<sup>2</sup> Voir l'étude récente effectuée par José OLMEDO, *Dinero para el rey, el padrón de 1781 y los artesanos de Zacatecas*, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 2009, 339 p.

<sup>3</sup> Brígida VON MENTZ, « Educación técnica, reclutamiento de empleados y ascenso social en una empresa : el caso de la compañía minera de Vetagrande, Zacatecas, 1790-1840. » dans Brígida VON MENTZ (éd.), *Movilidad social de sectores medios en México: una retrospectiva histórica*, México, Ciesas, 2003, p. 130. « Mediante un decreto del 17 de agosto, el rey Carlos III había ordenado, a sus "vasallos en las Indias Occidentales", que todos los hombres libres debían contribuir de un peso: "así Indios como de las otras castas que componen el Pueblo, y dos pesos los Españoles y Nobles...". El ayuntamiento de Zacatecas procedió a recaudar este donativo en marzo y abril de 1781, (...) Gracias a las minuciosas listas que se elaboraron a propósito del cobro del donativo en la ciudad de Zacatecas, en los pueblos aledaños, en las minas, haciendas de metales y demás

Le résultat de ce travail distingue ainsi trois grandes catégories dans lesquelles se retrouvent les populations métissées et qui, de ce fait, structurent les plèbes urbaines locales : le monde de la servitude, celui des *peones* et enfin un petit peuple urbain parvenu à une plus grande stabilité. La base de données initiale formée à partir des sources judiciaires et notariales permet de suivre l'évolution de ce monde sur l'ensemble de la période tout en sortant occasionnellement des limites de Zacatecas tandis que le recensement de 1781 fournit quant à lui un cliché extrêmement complet de l'organisation urbaine à un moment précis. Pour finir, même si ce chapitre repose essentiellement sur une analyse de type quantitatif, il ne faut pas oublier l'apport des sources notariales qui ajoutent une dimension qualitative au tableau esquissé à travers les quelques testaments de métis et de mulâtres retrouvés pour la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, véritables instantanés du niveau socio-économique (existence de dettes et de créances, possession de biens mobiliers et immobiliers) auquel sont parvenus certains individus à la fin de leur existence. Le but de ce chapitre est en fait de se placer dans la continuité des réflexions ouvertes dans un dossier publié par la revue *Caravelle* en 2005, « Les plèbes urbaines en Amérique latine<sup>4</sup>. » Dans la présentation de ce dossier, Nïchel Bertrand et Richard Marin écrivent ainsi :

« Longtemps négligées au profit des populations rurales indiennes, les plèbes urbaines suscitent aujourd'hui un regain d'intérêt chez les historiens qui en livrent des lectures inédites. Le recul des approches structurales et globalisantes, peu ou prou héritées du marxisme, a conduit à davantage de complexité dans la reconstitution des univers sociaux populaires, à plus d'attention aux 'intensités faibles' et aux petits riens qui fondent le quotidien des gens de peu, chers à Arlette Farge. On interroge et déconstruit désormais les catégories établies par les dominants, on privilégie les dynamiques et l'on insiste beaucoup plus sur les mobilités et les différenciations. 'Processus', 'stratégies d'acteurs', 'transgression', 'métissages' de toute sorte, sont au cœur de la démarche suivie ici par Serge Gruzinski dans sa recherche sur la genèse des plèbes coloniales. A la mise en lumière par de nombreux travaux sur l'Hispano-Amérique de l'hétérogénéité extrême et de la plasticité du 'monde indien' correspondent de semblables recherches sur la société esclavagiste brésilienne. L'esclave ou l'affranchi, loin d'être réifiés comme par le passé, y gagnent en épaisseur et font désormais figure de sujets créatifs de leur propre histoire<sup>5</sup>. »

---

negociaciones agroganaderas, podemos conocer a cada uno de sus trabajadores, de sus empleados y supervisores. En las empresas y casas también trabajaban esclavos, muchachos y mujeres, pero quedaron excluidos del cobro del donativo. Por esta razón, el padrón no es un retrato totalmente fidedigno o completo de la clase trabajadora, pero es una lista muy útil para observar las diferencias sociales al interior de las unidades productivas. »

<sup>4</sup> Voir le dossier : *Caravelle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005, numéro 84, « Les plèbes urbaines d'Amérique latine »

<sup>5</sup> Michel BERTRAND et Richard MARIN, « Présentation » dans *Caravelle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005, numéro 84, « Les plèbes urbaines d'Amérique latine », p. 7-8.

## A. Le monde de la servitude

Ce premier chapitre a donc pour but de montrer l'étendue de l'éventail social sur lequel se répartissent les plèbes urbaines du Centre-Nord, en commençant par la base de la pyramide sociale, c'est-à-dire le monde de la servitude. Avant d'aller plus loin dans la réflexion, il apparaît néanmoins nécessaire d'énoncer quelques précisions sur le plan méthodologique. A vrai dire, lors de la définition initiale du sujet, les esclaves n'étaient pas vraiment inclus dans le groupe étudié, car, s'il était patent que ce groupe constituait un accès pratique aux populations métissées, les mulâtres en l'occurrence, il ne semblait pas être le meilleur observatoire pour travailler efficacement sur la dialectique entre intégration ou marginalisation ou encore sur les questions identitaires liées au métissage, véritable cœur des recherches entreprises. Ce biais de la problématique a une incidence sur la constitution d'un échantillon qui n'est pas le résultat d'une collecte systématique, comme cela a été le cas pour le monde de l'artisanat par exemple, mais plutôt du regroupement des cas apparus les plus intéressants en fonction de la problématique élaborée en amont. En conséquence, les lignes qui suivent n'ont guère d'ambition statistique, l'échantillon ne pouvant pas être considéré comme suffisamment ample et représentatif.

Même si la quantification paraît bien difficile, il n'en demeure pas moins qu'une lecture approfondie des cas rencontrés pour l'ensemble de la période permet d'esquisser les contours du monde des esclaves dans le contexte des sociétés minières du Centre-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cette démarche qualitative donne ainsi à voir une population servile placée au plus bas de l'échelle sociale et juridique, privée de sa liberté et assimilée la plupart du temps à de simples objets – les testaments ou les inventaires de biens qui font entrer les esclaves dans la liste des possessions aux côtés des animaux ou des bâtiments renvoient ainsi l'image de la « *res mancipi* » des Romains. Les archives notariales regorgent d'exemples d'achats, de ventes, de cessions qui soulignent l'absence de contrôle des esclaves sur leur destinée<sup>6</sup>. Néanmoins, le principal atout de l'approche qualitative n'est pas là mais bien plus dans la manière où elle permet de dévoiler non seulement un éventail de situations très large grâce à l'apport des sources judiciaires, civiles, pénales et inquisitoriales mais aussi des populations

---

<sup>6</sup> D'après les sondages effectués dans les archives Notariales de Zacatecas, le suivi du rythme des achats, des ventes et des affranchissements paraît ainsi envisageable pour estimer de manière précise la place des esclaves dans la société locale.

serviles en position d'acteur, capables d'influer, même de manière très limitée, sur leur destin<sup>7</sup>.

### 1. *Le barreau le plus bas de l'échelle sociale*

Que représentent les esclaves dans la société coloniale du Centre-Nord ? Sur le plan légal, la définition de leur statut de même que la délimitation des droits des maîtres à leur égard ou encore l'affirmation des maigres droits dont ils peuvent disposer en matière d'affranchissement sont largement inspirés des *Siete Partidas*, code juridique castillan compilé sous le règne d'Alphonse X le Sage (roi de Castille et León entre 1252 et 1284)<sup>8</sup>. Jean-Pierre Tardieu s'appuie ainsi sur les travaux de José Antonio Doerig pour souligner les nombreux héritages du code médiéval que l'on peut retrouver dans les pratiques hispano-américaines de l'esclavage du XVI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle :

« Si elles ne furent pas appliquées dans l'immédiat, les lois rassemblées sous le titre de *Siete Partidas*, entre 1256 et 1263 par les juristes du roi Alphonse X, devinrent le code de référence non seulement pour la péninsule mais aussi par la suite pour les possessions d'outre-mer. La situation décrite ci-dessus explique la large place concédée dans ce corpus juridique au statut de l'esclave. Les penseurs qui eurent à réagir face à l'ampleur prise par la traite vers les Amériques et le sort du Noir dans ces contrées se référèrent de façon implicite aux prises de position codifiées dans ce document [...]»<sup>9</sup>

Pour les *Siete Partidas*, l'esclave est un homme anciennement libre qui, pour diverses raisons (capture, esclavage économique), est soumis « à la domination d'un autre (Partie IV / Titre XXII / Loi I)<sup>10</sup>. » La privation de liberté et l'objectification de l'individu caractérisent donc le statut servile : l'esclave soumis au maître est un objet de transaction que l'on achète, inventorie et vend. Comme mentionné dans les lignes précédentes, les archives judiciaires et surtout notariales regorgent d'exemples qui viennent illustrer ce premier point. Echangés

<sup>7</sup> Une telle démarche entend clairement se placer dans le prolongement des derniers travaux de l'historiographie de l'esclavage dans le monde hispanique, au Moyen-Age comme à l'époque moderne. L'ouvrage collectif coordonné en 2006 par Myriam Cottias, Alessandro Stella et Bernard Vincent (Myriam COTTIAS, Alessandro STELLA et Bernard VINCENT (coord.), *Esclavage et dépendances serviles*, Paris, L'Harmattan, 2006, 406p.) est un bon exemple de cette volonté d'insister sur la grande diversité des situations, d'apporter une vision globale dépassant le monde de la traite atlantique et d'essayer de considérer les esclaves comme des acteurs et non plus seulement comme de simples objets du commerce et de l'histoire, du moins lorsque les sources le permettent. Voir également, pour un autre espace, la Péninsule ibérique au XV<sup>ème</sup> siècle, le travail de Debra BLUMENTHAL, *Enemies and familiars: slavery and mastery in fifteenth-century Valencia*, New York, Cornell University Press, 2009, 328p.

<sup>8</sup> Jean-Pierre TARDIEU, « De l'évolution de l'esclavage aux Amériques espagnoles (XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles) » dans Myriam Cottias, Alessandro Stella et Bernard Vincent (coord.), *Esclavage et dépendances serviles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 55-70. « *al señorío de otro (Partida IV / Título XXII / Ley I)*. »

<sup>9</sup> *Ibid.* p. 57-58.

<sup>10</sup> *Ibid.* p. 58.

comme les autres types de biens, ils peuvent servir pour éponger une dette – c’est le cas d’un enfant de neuf ans, orphelin d’une mère elle-même esclave, vendu par son maître don Agustín Gutiérrez de Ávila en 1735 à Miguel de Moroña y Mendoza<sup>11</sup> – et sont compris dans les inventaires réalisés par la justice ou dans les testaments. La place réservée aux esclaves dans ces inventaires est à ce titre très révélatrice de la place réelle et juridique occupée dans la société coloniale, c’est-à-dire peu de choses. Un document datant de 1706 dresse ainsi la liste des possessions attachées à la mine et à l’*hacienda de beneficio* du comte de Santa Rosa<sup>12</sup> à Panuco (*corregimiento* de Zacatecas). En premier lieu apparaissent la chapelle puis les maisons. Viennent ensuite les infrastructures. Enfin sont mentionnés les esclaves, au nombre de huit (cinq adultes, dont deux femmes, et trois enfants)<sup>13</sup>. Seuls les adultes sont désignés par un prénom et moins systématiquement une *calidad* générique, celle de mulâtre : Catarina, Joseph, Marcelo, Bernardo, Inés<sup>14</sup>. Les enfants, qui ne travaillent probablement pas encore, ni dans la mine, ni dans l’*hacienda*, ni dans la maison du maître, ne semblent pas présenter d’intérêt économique aux yeux de l’administrateur qui réalise cet inventaire et sont de ce fait relégués dans le groupe anonyme des « enfants esclaves » sans autre forme de précision. Un autre exemple d’inventaire datant de 1705 renforce cette impression d’objectification, la mention des esclaves suivant ici celle des troupeaux attachés à l’*hacienda*, et donne en plus un aperçu des prix pratiqués au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle en fonction du sexe et de l’âge des esclaves, pour tout dire, en fonction de leur intérêt productif ou reproductif.

---

<sup>11</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 25, Exp. 10 « Traspaso o sesión de un mulatillo propiedad de don Agustín Gutiérrez de Ávila a favor de Miguel de Moroña y Mendoza »

AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 02, f. 13 et f. 14-15.

<sup>12</sup> Les Santa Rosa appartiennent aux grandes dynasties qui ont dominé l’économie minière à Zacatecas et dans sa région. Voir à ce titre Frédérique Langué, *Mines, terres et société à Zacatecas (Mexique) de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle à l’indépendance*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, 445 p.

<sup>13</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 05, Exp. 17 « Autos del capitán Pedro de Salazar y Águila administrador que fue de la mina de Benitillas y hacienda de beneficio en el Real de Panuco propiedad del señor conde de Santa Rosa para que se le dé testimonio del inventario de entrega que hizo en calidad de depósito a Joseph de Ahumada de dicha mina y hacienda » f. 7-11.

<sup>14</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 05, Exp. 17 « Autos del capitán Pedro de Salazar y Águila [...] dicha mina y hacienda » f. 11.

**Tableau I-1 : Les esclaves de l'hacienda de sacar plata Chirriaga en 1705<sup>15</sup>**

Nom	Calidad	Genre	Age	Prix
Catalina		F	40 ans	350 pesos
Vicente, fils de Catalina		H	5 ans	150 pesos
Juana	Mulata	F	13 ans	300 pesos
Antonio	Mulato	H	Plus de 50 ans	200 pesos
Lorenzo	Mulato	H	48 ans	250 pesos

Stigmaté dans le présent qui se traduit par la relégation à l'état d'objet de transaction, l'esclavage est aussi une souillure qui demeure longtemps après l'affranchissement, transcendant les générations. Les nombreuses nomenclatures qui ont fleuri au XVIII<sup>ème</sup> siècle pour tenter de classer l'inclassable et l'insaisissable, c'est-à-dire les populations métissées, conservent dans leur structure même le souvenir d'une tache indélébile de l'esclavage. Dans l'exemple suivant fourni par Ángel Rosenblat, il est aisé de constater que, s'il est possible pour les descendants d'Indiens de revenir à l'état d'Espagnol au bout de trois générations, cela n'est pas le cas pour les descendants des esclaves :

1. De español con mestiza, castizo.
2. Español con castiza, Español.
3. **Español con negra, mulato.**
4. **Español con mulata, morisco.**
5. **Español con morisca, albino.**
6. Español con albina, negro, torna atrás.
  7. Indio con mestiza, coyote.
  8. **Negro con India, lobo**
  9. **Lobo con India, zambaigo.**
  10. **Indio con zambaiga, albazarrado.**
  11. **Indio con albazarrado, chamizo.**
  12. **Indio con chamiza, cambujo.**
13. **Indio con cambuja, negro, torna atrás con pelo liso.**<sup>16</sup>

Incidentement, on peut observer le même phénomène pour les enfants nés d'unions entre Indiens et des descendants d'esclaves. Certes, la majeure partie d'une telle nomenclature ne renvoie pas à la réalité des identités et appartient même au domaine du fantasme intellectuel et culturel. Mais cela permet tout de même d'apprécier la permanence dans les esprits espagnols, péninsulaires et créoles, de la souillure originelle attachée à une ascendance

<sup>15</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 05, Exp. 06 « Avalúo y tasación de lo que toca a ganado y esclavos de la hacienda de sacar plata llamada Chirriaga en los autos del capitán Pedro Díaz de Goyanes contra el capitán Gerónimo de Alvarado por pago de pesos de escritura de plazo cumplido », f. 432v.

<sup>16</sup> Ángel ROSENBLAT, *La población indígena y el mestizaje en América, tomo 2 : El mestizaje y las castas coloniales*, Buenos Aires, 1954, p. 174-175.

esclave. Plus révélatrice encore est la manière avec laquelle les populations d'origine africaine se sont vues refuser l'accès à la citoyenneté espagnole au moment de la rédaction de la Constitution de Cadix en 1811 (adoptée en 1812). Les Africains sont ainsi assimilés à des étrangers et devaient donc montrer leur volonté manifeste de s'installer dans les territoires contrôlés par la Couronne d'Espagne. Or, comme le souligne Tamar Herzog, « en tant qu'esclaves, les Africains n'avaient pas de compétence légale si bien qu'ils ne pouvaient exprimer le vœu d'abandonner leur communauté d'origine et de devenir espagnols. Quand ils devenaient libres, ils ne le faisaient pas. Indépendamment de la décision individuelle prise par les Africains, c'était un fait bien connu qu'ils avaient été amenés dans les territoires espagnols contre leur gré. Puisque leur immigration était involontairement leur résidence dans ces territoires ne pouvait pas donner d'indication sur leur intention de rejoindre la communauté espagnole. En résumé, il manquait aux Africains et à leurs descendants à la fois la compétence légale et la volonté d'être naturalisés en Espagne et en Amérique espagnole<sup>17</sup>. » La condition servile, véritable souillure, obstacle à l'intégration finale des individus, marquait ainsi profondément les esclaves et leur descendance aux yeux de la société coloniale.

De fait, l'esclavage ne relève pas, selon les *Siete Partidas* et les décisions ecclésiastiques du XVI<sup>ème</sup> siècle, de l'état de nature mais appartient au domaine des lois humaines : le Troisième Concile Liménien souligne ainsi que « la loi de la servitude [...] est une loi humaine<sup>18</sup>. » Mais, comme le montre la nomenclature, son souvenir imprègne les mémoires, des élites notamment, au point d'essentialiser une condition servile purement légale et juridique à l'origine. Être esclave dans le monde colonial hispano-américain ne se résume donc pas simplement à la privation de liberté et l'objectification associées au statut légal : il s'agit également d'une condition durablement souillée aux yeux de la société. Dans cette perspective, l'obtention de la liberté, le plus souvent par rachat, ne signifie pas la disparition d'un stigmate qui justifie l'exploitation, selon un principe pigmentocratique, d'une main d'œuvre aisée d'accès<sup>19</sup>.

Néanmoins, certains éléments permettent de nuancer quelque peu ce tableau bien sombre. En premier lieu, l'affranchissement était une pratique commune et répandue surtout par

---

<sup>17</sup> Tamar HERZOG, « Penser l'exclusion : les discours espagnols et hispano-américains sur l'*Autre* (autour de 1740-1811) » dans Anath ARIEL DE VIDAS (coord.), *Pour une histoire souterraine des Amériques*. Mélanges offerts à Nathan Wachtel, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches Amériques Latines, 2008, p. 188.

<sup>18</sup> Cité dans Jean-Pierre TARDIEU, « De l'évolution de l'esclavage aux Amériques espagnoles (XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles) » *op. cit.* p. 65. « la ley de servidumbre [...] es humana. »

<sup>19</sup> Voir sur la distinction entre liberté légale et liberté effective : Myriam COTTIAS, Alessandro STELLA et Bernard VINCENT (coord.), *Esclavage et dépendances serviles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 16-17.

rachat : l'esclave « était amené à exercer des petits métiers dont il versait le plus clair des revenus à son maîtres, avec la possibilité d'en garder une partie<sup>20</sup>. » De même, en dépit d'un statut légal et culturel qui le place pour ainsi dire entre les mains de son maître, l'esclave des colonies hispano-américaines bénéficient d'un certain degré de protection de la part de la juridiction coloniale inspirée des *Siete Partidas* médiévales : « Item nous disons que si quelque homme / maître se montre si cruel envers ses esclaves qu'il en vienne à les affamer, les blesser ou leur donne un travail si pénible qu'ils ne puissent pas le supporter, alors les esclaves peuvent se plaindre au juge (Partie IV / Titre XVII / Loi VI) <sup>21</sup>. » Selon le code castillan, le maître, s'il peut vendre et échanger son esclave comme il l'entend, ou presque, n'a donc toutefois pas droit de vie et de mort comme cela pouvait être le cas dans la Rome Antique. Dans le contexte légal de l'empire espagnol de l'époque moderne, Jean-Pierre Tardieu souligne de plus qu' « on était bien conscient à Madrid que la patience des esclaves avait ses limites. Aussi lorsqu'il s'agit de développer la culture de la canne à sucre sur les côtes tropicales à la suite de la crise sucrière de la fin du XVIIIe siècle, on chercha à tempérer les excès des maîtres avec une nouvelle réglementation, *La Real Cédula sobre Educación, Trato y Ocupaciones de los Esclavos en Todos sus Dominios de Indias e Islas Filipinas* (31 mai 1789). Face aux protestations des planteurs, et même des mineurs, qui n'acceptaient pas de réduire les châtiments à 25 coups de fouet, nullement dissuasifs à leur gré, l'application du texte fut laissée à l'appréciation des autorités locales<sup>22</sup>. » Outre une Couronne espagnole qui a essayé de limiter les mauvais traitements, avec une efficacité toute relative dans bien des cas, l'Eglise représentait pour les esclaves une autre source de protection : les individus désireux de se marier pouvaient ainsi avoir recours au juge ecclésiastique car l'Eglise considérait qu'il « n'est pas juste que l'on déroge à la loi du mariage qui est naturelle en raison de la loi de la servitude qui est humaine<sup>23</sup>. » L'esclave occupe donc l'échelon le plus bas dans la société coloniale, statut inférieur qui se traduit aussi bien sur le plan légal – c'est un objet de transaction – que sur le plan des mentalités – permanence aux yeux de observateurs de la « souillure » de l'esclavage, ce dernier devenant synonyme dans les esprits de « défaut inhérent » à l'individu et à sa descendance. Toutefois,

---

<sup>20</sup> Jean-Pierre TARDIEU, « De l'évolution de l'esclavage aux Amériques espagnoles (XVIe – XVIIIe siècles) » *op. cit.* p. 67.

<sup>21</sup> Cité dans Jean-Pierre TARDIEU, « De l'évolution de l'esclavage aux Amériques espagnoles (XVIe – XVIIIe siècles) » *op. cit.* p. 59. « *Otrosi decimos que si algún home fuese tan cruel a sus siervos que los matase de hambre, les feresse mal o les diese tan grant lacerio que lo non podiesen sofrir que entonces se pueden queiar los siervos al juez (Partida IV / Título XVII / Ley VI).* »

<sup>22</sup> Jean-Pierre TARDIEU, « De l'évolution de l'esclavage aux Amériques espagnoles (XVIe – XVIIIe siècles) » *op. cit.* p. 65.

<sup>23</sup> *Ibid.* p. 65. « *no es justo que la ley del matrimonio que es natural se derogue por la ley de servidumbre que es humana.* »

l'esclave, aussi soumis soit-il à son maître, peut compter sur la protection accordée par la Couronne et l'Église. Cette protection n'est pas systématique, loin de là, et ne constitue pas vraiment une reconnaissance de l'humanité des esclaves : la Couronne entend se préserver de révoltes éventuelles et conserver une main d'œuvre abondante et efficace tandis que l'Église tente d'imposer la supériorité de ses lois sur les lois humaines. Mais, quel que soit le degré d'ambiguïté de ces « protecteurs », le résultat concret pour les esclaves reste la possibilité d'un recours supérieur contre les mauvais traitements et l'arbitraire de leurs maîtres. La seule existence de ces recours ouvre ainsi une fenêtre, certes réduite mais réelle, de possibilités permettant aux esclaves de prendre occasionnellement « leur destin en main » et de résister de manière plus ou moins efficace contre les décisions des maîtres perçues comme excessivement injustes<sup>24</sup>. De fait, l'esclave dans les colonies hispano-américaines pouvait se constituer partie civile dans certaines limites précisées par la loi – lors d'une affaire de 1746, l'alcalde ordinario de Zacatecas rappelle ainsi que, « bien qu'en général on interdise aux esclaves la possibilité d'intenter de procès car ils n'ont pas de personnalité juridique, on excepte toutefois les affaires concernant leur liberté pour lesquelles ils peuvent paraître devant le juge contre leurs maîtres soit en personne soit représentés par n'importe quelle autre personne parente ou étrangère (mais pas par un avocat puisqu'ils ne peuvent pas déléguer leur pouvoir<sup>25</sup> » – et rassembler un petit pécule, et donc constituer un bien propre, autant d'éléments qui l'éloignent assez nettement du concept de la « *res mancipi* ». Toutefois, comme le précise Jean-Pierre Tardieu, « ces dispositions étaient souvent mises à profit dans un cadre urbain, qui facilitait les contacts entre maître et esclaves<sup>26</sup>. » En effet, si la loi et le mépris du regard colonial ont contribué à délimiter un groupe servile homogène, la réalité quotidienne, ici la différence de capacité de recours à la justice civile ou ecclésiastique chez l'esclave des villes et celui des plantations ou des mines, dévoile des situations bien plus diverses et complexes.

---

<sup>24</sup> Ces modes de résistances, assez souvent couronnés de succès, seront analysés en détail dans le chapitre VI portant sur les questions d'intégration.

<sup>25</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 02, « Solicitud de María Antonia Bertola Calderon mulata esclava de Ambrosio de Mier Río y Terán para que le de un papel para buscar amo a su gusto » f. 3r. « aunque por lo general se les prohibe a los siervos el poder enjuiciar por no tener persona se exceptan empero en las causas tocantes a su libertas en la que contra sus amos o por sí solos o por cualquier otra persona pariente o extraña (como no sea por procurador respecto a que no pueden dar poder) les es permitido parecer en juicio<sup>25</sup> »

<sup>26</sup> Jean-Pierre TARDIEU, « De l'évolution de l'esclavage aux Amériques espagnoles (XVIe – XVIIIe siècles) » *op. cit.* p. 69.

## 2. Diversité des situations

Lorsque l'on évoque le monde des esclaves en Amérique coloniale, une image s'impose aux esprits de manière très forte, celle de la grande plantation sucrière. La culture du sucre a en effet pris un essor considérable aux XV<sup>ième</sup> et XVI<sup>ième</sup> siècles lorsqu'elle est sortie du domaine méditerranéen<sup>27</sup> pour gagner les zones tropicales – São Tomé en Afrique côté portugais, Saint Domingue en Amérique côté espagnol<sup>28</sup> – migration qui a permis la multiplication des cycles de culture par trois voire quatre. L'intensité du travail demandé pour faire fonctionner les plantations et les moulins rattachés à ces structures a entraîné un recours massif à la main d'œuvre d'origine servile, considérée comme plus rentable que la main d'œuvre salariée libre – qui, en outre, n'était pas prête à accepter les rendements considérables exigés par les cycles tropicaux. C'est ainsi que l'essor de l'économie de plantation (sucre, mais aussi café ou coton selon les zones considérées) a été accompagné par l'apport d'une population servile considérable par le biais de la traite, phénomène suivi de deux conséquences principales, l'une démographique – constitution des Amériques dites « noires », durablement structurées selon les rapports maîtres / esclaves et dans lesquelles les populations d'origine africaine sont majoritaires – l'autre plus historiographique – comme mentionné plus haut, l'esclavage en Amérique est étroitement associé dans les esprits et les mémoires au monde de l'*ingenio*. Malgré la prégnance de ce modèle, et l'empreinte durable qu'il a pu laisser dans l'histoire de l'Amérique coloniale, et plus particulièrement du monde de la Caraïbe, il ne doit tout de même pas masquer la grande diversité des situations que le chercheur rencontre dans la documentation. Si l'esclavage renvoie à une réalité juridique et identitaire bien circonscrite, il faut bien dire que le phénomène recouvre en revanche une grande variété de réalités socio-économiques. Brígida von Mentz écrit ainsi qu'il « faut distinguer [les] capacités et les connaissances de [la] condition légale<sup>29</sup>. » L'esclave de la plantation ne dispose pas des mêmes opportunités que l'esclave des villes ; l'esclave domestique ne connaît pas les conditions de travail et d'exploitation que l'esclave du moulin d'un *ingenio* ou d'une *hacienda de beneficio*. De fait, dans le contexte colonial, l'esclave est plus généralement affecté au monde de la production dans toute son amplitude. D'après Katia M. de Queirós Mattoso,

<sup>27</sup> Pour la migration de la canne à sucre dans l'espace méditerranéen, voir la thèse de Mohamed OUERFELLI, *Le sucre : production, commercialisation et usages dans la Méditerranée médiévale*, Pays-Bas, BRILL, 2008, 809p.

<sup>28</sup> Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, *Les traites négrières*, Paris, Gallimard, 2007, p. 57, Collection Folio Histoire.

<sup>29</sup> Brígida VON MENTZ, *Trabajo, sujeción y libertad en el centro de la Nueva España...* *op. cit.* p. 16. « hay que diferenciar [las] habilidades y conocimientos de [la] condición legal. »

« au Brésil en effet, il s'agit d'un esclavage qui doit contribuer d'abord au développement d'une production agricole, d'une production de métaux précieux ou de pierres précieuses, et, dans les centres urbains d'une production artisanale et de services sociaux<sup>30</sup>. »

Une telle phrase pourrait s'appliquer à l'éventail des situations au Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle, tant la diversité des cas rencontrés dans les archives judiciaires et notariales est grande. Au fil de la lecture et de l'analyse, plusieurs lignes de séparation apparaissent assez nettement. Une première grande différence se situe entre les « esclaves des villes » et ceux que l'on retrouve dans les grandes unités de production qu'elles soient minières – mines et *haciendas de beneficio* – ou agricoles – *haciendas* ou *ranchos*. On retrouve les premiers surtout dans le service domestique et le petit commerce : ils peuvent assister leur maître dans sa boutique – c'est la fonction d'Hilario auprès du marchand espagnol Antonio Gaudín<sup>31</sup> – ou travailler indépendamment avec l'accord du maître qui prélève une partie des revenus – Francisco Antonio Cumplido tient ainsi une boutique avec l'autorisation de son maître selon un accord manifestement de notoriété publique<sup>32</sup>. C'est parmi ces derniers que l'on retrouve en fait la plupart des affranchis qui ont pu procéder à leur rachat, ou qui ont pu tenter l'opération : c'est le cas de Francisco Antonio Cumplido à qui son maître accorde une certaine autonomie durant quatre ans pour procéder à l'achat de sa liberté, en vain car il est finalement rendu à son maître<sup>33</sup>, ou celui de Mateo de Covarrubias qui, quant à lui, parvient à aller au bout de la procédure avec le soutien de son épouse libre et celui, décisif, de la justice<sup>34</sup>. Les travaux agricoles dans la zone de Zacatecas se résument à des cultures de subsistance et surtout à l'élevage bovin (*rancho de ganado mayor*) ou ovin (*rancho de ganado menor*). Dans ce contexte, on retrouve un certain nombre d'esclaves chargés de surveiller des troupeaux : ce type de travaux leur donne de grandes responsabilités, qui peuvent se retourner contre eux lorsque des bêtes manquent à l'appel, mais aussi une certaine autonomie de mouvements dont ne bénéficient pas les esclaves domestiques par exemple. Ainsi le mulâtre Manuel possède au sein des propriétés de l'Espagnol Antonio Murguia une fonction bien floue pour les observateurs qui le considèrent

<sup>30</sup> Katia M. de QUEIRÓS MATTOSO, *Etre esclave au Brésil. XVIe – XIXe siècles*, Paris, L'Harmattan, 1994, 2<sup>o</sup> édition, p. 114.

<sup>31</sup>AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 03, Exp. 18 « Demanda de Antonio Gaudín mercader de esta ciudad contra Cristóbal alias El Tarasco por robo que realizó en complicidad de un esclavo suyo llamado Hilario »

<sup>32</sup>AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 06, Exp. 04 « Demanda de Francisco Antonio Cumplido, negro, esclavo, contra el bachiller Antonio Cumplido, médico de esta ciudad para que le devuelva un tendejón de su propiedad y le otorgue carta de libertad »

<sup>33</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 06, Exp. 04 « Demanda de Francisco Antonio Cumplido, negro, esclavo, contra el bachiller Antonio Cumplido, médico de esta ciudad para que le devuelva un tendejón de su propiedad y le otorgue carta de libertad » f. 39.

<sup>34</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 20 « Real Provisión para que se notifique a Joseph Beltrán Barnuevo reciba el pago de la corta de libertad de Mateo de Cobarrubias su esclavo »

comme un « *vaquero* » chargé de surveiller les troupeaux à l'extérieur de l'hacienda<sup>35</sup>, alors qu'il s'agit d'un *arriero* chargé d'assurer l'approvisionnement de l'hacienda de *beneficio*. Son maître le qualifie ainsi de « *esclavo tan esencial a la minería*<sup>36</sup>. » Quelle que soit sa fonction véritable<sup>37</sup>, il apparaît dans les différents témoignages que l'esclave Manuel n'est pas vraiment attaché à un lieu et bénéficie en tant que *vaquero* ou en tant qu'*arriero* d'une véritable autonomie. Plus dur en revanche est le sort des esclaves utilisés dans les mines : aux difficultés et aux dangers inhérents à une telle activité s'ajoutent les mauvais traitements et l'arbitraire des maîtres soucieux à la fois d'obtenir la plus grande rentabilité et de punir durement les esclaves soupçonnés de dérober du minerai<sup>38</sup>. C'est la situation à laquelle se retrouve confronté un certain Ignacio, esclave travaillant à Sombrerete dans les mines du capitán Joseph Duran de la Peña :

« que, ce déclarant étant descendu dans une de ses mines située dans cette ville et nommée le Pavillon, et ordonnant à Joseph de Marmolejo, serviteur dans la dite mine, de l'aider à attacher un esclave mulâtre du déclarant appelé Ignacio pour le punir pour un vol commis dans la dite mine, et le dit mulâtre commença à résister et lutter, se défendant afin qu'ils ne l'attachent point, et entra dans une grande colère, disant « Je renie Dieu », ce qu'il ne prononça qu'une seule fois. Et le déclarant, saisissant une pierre, lui donne un coup sur la bouche. Et le dit Joseph de Marmolejo fit de même, le frappant à la bouche, et ils le laissèrent là<sup>39</sup>. »

Le procès dans lequel apparaît l'esclave Manuel nous amène à un autre point important. Contrairement à l'économie de plantation que l'on retrouve dans la zone Caraïbe notamment, les esclaves du Centre-Nord travaillent aux côtés d'une main d'œuvre libre et salariée. Dans ces espaces, il semble bien que la main d'œuvre servile intervient comme un

<sup>35</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30« Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguía por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas », f. 24-26.

<sup>36</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30« Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguía por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas », f. 31r.

<sup>37</sup> Dans la mesure où cet esclave est évoqué dans un procès pour dette non payée, on peut également penser que les différents témoignages donnent à Manuel une fonction permettant de renforcer leur propre argumentation : le maître insiste ainsi sur son appartenance à l'hacienda de *beneficio* pour pouvoir profiter du *fuero* accordé aux activités minières tandis que le plaignant veut faire de l'esclave un témoin clé de son dossier et donc le placer à un endroit stratégique pour sa défense. Mais, même cette instrumentalisation possible du statut de Manuel est porteuse de sens dans la mesure où seule une certaine autonomie de ce dernier permet une divergence des témoignages : il n'est pas possible de présenter de manières si différentes un esclave attaché à un moulin ou au service personnel de son maître.

<sup>38</sup> Contrairement aux *operarios* libres, les esclaves des mines ne bénéficient pas de mêmes avantages en nature comme la *pepena* et ne peuvent bien évidemment pas changer de mine, et de *real de minas*.

<sup>39</sup> AGN, INQUISICIÓN, 706, EXP. 01, f. 3r. « que habiendo bajado este declarante a una mina suya que está en esta villa, nombrada el Pabellón y mandándole a Joseph de Marmolejo, sirviente de dha mina le ayudase a atar a un mulato esclavo de este declarante llamado Ignacio para castigarlo por ladrón dentro de dicha mina y dicho mulato comenzó a resistirse y forcejar defendiéndose por que no le amarrasen y prorrumpió con mucha colera diciendo « Yo reniego de Dios » lo cual dijo tan solamente una vez. Y que el declarante cogiendo una piedra le dio un golpe en la boca. Y el dicho Joseph de Marmolejo hizo lo mismo dándole en la boca con la cual lo dejaron »

complément et ne constitue pas la base essentielle de l'économie locale. *Peones* serviles et libres partagent ainsi les mêmes difficiles conditions de travail, notamment dans les *haciendas de beneficio* dans lesquelles on manipule du mercure, métal hautement toxique. La composition de la main d'œuvre de l'hacienda d'Antonio Murguía est à ce titre révélatrice. Manuel côtoie ainsi des salariés libres comme le *molinero* espagnol Juan Flores<sup>40</sup>, le *macero* espagnol Antonio Flores de Escamilla<sup>41</sup> ou l'*arriador* métis Onofre de Cervantes<sup>42</sup>. On retrouve la même mixité dans l'hacienda de beneficio du comte de Santa Rosa en 1711<sup>43</sup>. Dans les moulins comme dans les galeries, la main d'œuvre d'origine servile apparaît bel et bien comme une main d'œuvre d'appoint. Les esclaves peuvent aussi nouer des contacts amicaux qui se traduisent par l'imbrication des réseaux populaires en matière de divertissements. En 1706, les Espagnols de Zacatecas, Juan Ruíz et Joseph de Olague, portent plainte auprès de la justice pour dénoncer des tricheries lors d'une partie de dés à laquelle participent des libres et des non-libres<sup>44</sup>. Quelques années plus tard, un esclave de Sombrerete, Luis de Valdes se retrouve au centre de l'attention de la foule en pratiquant des tours de magie qui finissent par attirer les foudres de l'Inquisition<sup>45</sup>.

Il est également possible d'établir une distinction forte entre les très nombreux esclaves simples objets de transaction, totalement dépourvus d'initiative, subissant le bon vouloir des maîtres<sup>46</sup> et les individus lancés dans une procédure d'affranchissement qui sous-entend la constitution d'un pécule en vue du rachat et la capacité à se pourvoir en justice si les accords préalables ne sont pas respectés<sup>47</sup>. On peut y voir le résultat d'un certain processus d'apprentissage de l'esclave, au départ bien dépourvu, comme Andrea Paula, qualifiée de « *mulatilla* », qui se trouve à la suite de son mariage avec un autre esclave au centre d'un conflit entre sa maîtresse et celle de son époux, conflit dans lequel elle fait figure à la fois d'élément déclencheur et d'objet que Petra Micaela de la Puebla Ruíz de Celis entend bien

<sup>40</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguía por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas », f. 7.

<sup>41</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguía por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas », f. 13v.

<sup>42</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguía por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas », f. 12v – 13r.

<sup>43</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 04, Exp. 05 « Demanda de don Bartolomé Bravo de Acuña conde de Santa Rosa contra Juan Antonio Rodríguez y los demás que resulten por robo de plata en su hacienda de minas llamada Benitillas »

<sup>44</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 03, Exp. 17 « Diligencias de Juan Ruíz y Joseph de Olague para que se les tome testimonio sobre la calidad de unos dados » f. 1r.

<sup>45</sup> AGN, INQUISICIÓN, 758, EXP. 23 « Proceso de fe de Luis de Valdes »

<sup>46</sup> Voir la section précédente.

<sup>47</sup> Ces cas seront surtout analysés dans la deuxième partie (chapitre VI).

recupérer en dépit du changement de son statut matrimonial<sup>48</sup>. De ce point de vue, les enfants subissent une objectification plus forte (ils n'ont pas de fonction productrice) et sont souvent désignés seulement par l'expression « *mulatillo*<sup>49</sup>. » Au fil du temps, l'esclave peut apprendre au contact de son maître les rouages de la société coloniale et être plus à même d'utiliser des recours pour améliorer son sort voire obtenir et conforter sa liberté. Il y aurait donc tout un processus d'apprentissage qui permettrait de distinguer non seulement l'enfant de l'esclave venant de fonder une famille mais aussi l'esclave nouveau venu – le *bozal* – des individus acculturés. La capacité à suivre un tel apprentissage constitue une autre ligne de séparation : tous les esclaves ne disposent pas des mêmes opportunités pour prendre connaissance et manipuler les rouages de la société coloniale à leur avantage. On peut supposer que c'est ce type d'apprentissage qui a rendu Tomasa Javiera Zapata capable non seulement d'effectuer des démarches pour trouver un nouveau maître acceptant un rachat éventuel mais aussi de chercher refuge auprès des autorités pour échapper aux mauvais traitements infligés par sa maîtresse et essayer d'obtenir gain de cause. Elle affirme ainsi qu'elle n'avait d'autre solution « que recourir à la protection de Votre Grâce pour que, ayant entendu mon humble argumentation, elle veuille bien rendre justice et prenne cette mesure, ordonnant que ma dite maîtresse me donne sa permission par un document afin que je parte grâce à un autre maître chez qui j'aurais la consolation de servir à mon goût <sup>50</sup>. » Ainsi, à l'opposé de l'image un peu monolithique souvent attachée à l'esclavage à partir du modèle caribéen, c'est une véritable « mosaïque servile » qui se dévoile sous nos yeux.

Les esclaves du Centre-Nord, s'ils sont relégués de manière homogène à une position très inférieure sur le plan légal, apparaissent à tous les niveaux de la vie économique et domestique, partageant de manière plus ou moins marquée le quotidien des populations libres, espagnoles ou non. Pour Jean-Pierre Tardieu, c'est l'application dans les colonies espagnoles du vieux code castillan des *Siete Partidas* qui explique « [ce] polymorphisme de l'esclavage et, par voie de conséquence, [...] l'intégration sociale du Noir dans les Amériques

---

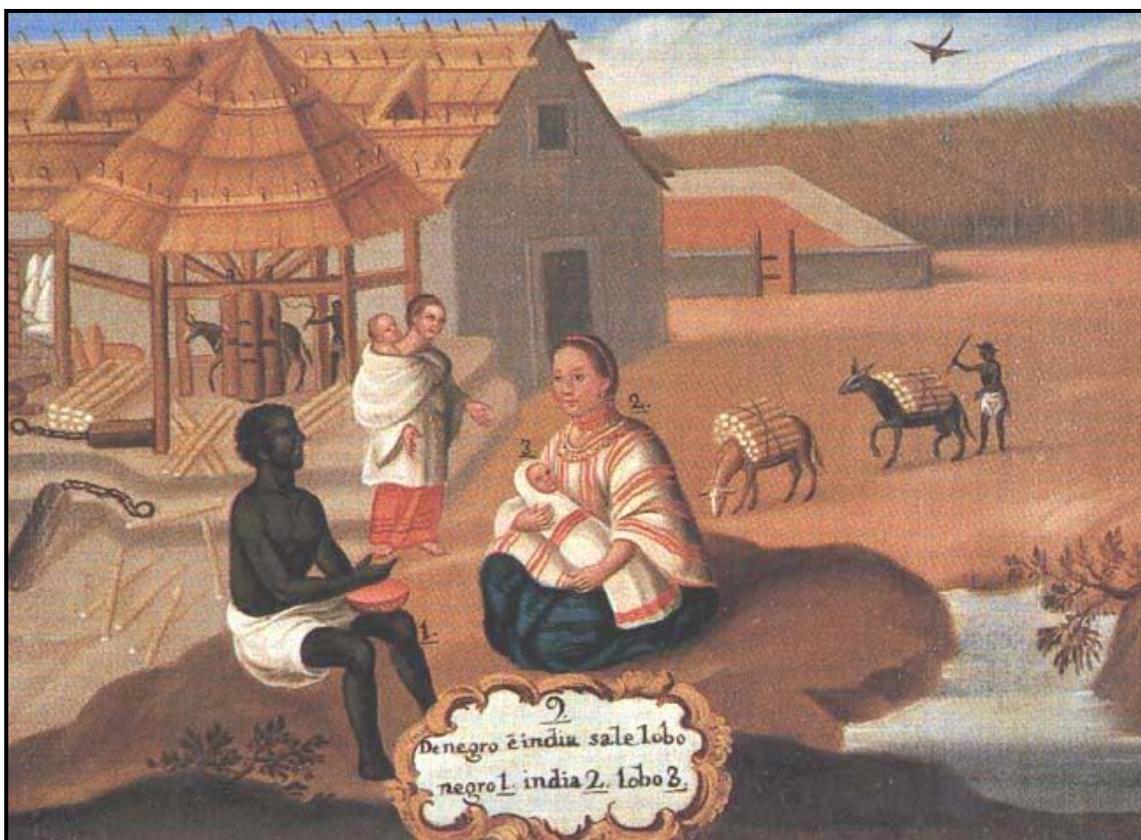
<sup>48</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 29 « Demanda de Petra Micaela de la Puebla Ruíz de Celis para que le sea devuelta una mulatilla de su propiedad llamada Andrea Paula que se encuentra en casa de Juana Calero por haber contracto matrimonio con un esclavo de la dicha Calero »

<sup>49</sup> « *Mulatillo* » doit s'entendre avant tout comme le diminutif de « *mulato* » qui renvoie tout simplement à l'âge de l'individu désigné. Mais dans le contexte de l'esclavage, il est possible de considérer le terme comme une allusion au manque de productivité d'un tel esclave : l'enfant ainsi désigné est un « petit esclave », qui ne sert pas encore à grand chose.

<sup>50</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 35, Exp. 28 « Solicitud de Tomasa Javiera Zapata, esclava fugitiva de Isabel de Barcena par que su ama le dé papel para su venta al servicio de otro amo », f. 4r. « que ocurrir al patrocinio de Vuestra Merced para que oyendo mis limitadas razones, se sirviese de dar en justicia la providencia, mandando que dicha mi ama me permitiese su venía (?) por un papel para salir yo por medio del otro amo en quién tuviera el consuelo de servirle a mi gusto. »

espagnoles en favorisant le développement de structures familiales et l'accèsion à la liberté. De plus, elles ne lui interdissent pas toute miscigénation, même si elle fut plus souvent la conséquence de l'exploitation sexuelle<sup>51</sup>. » Certaines « *pinturas de castas* » permettent illustrer ces propos en donnant à voir non seulement une représentation fantasmée du phénomène du métissage à l'œuvre en Amérique coloniale mais aussi des scènes de la vie quotidienne qui mettent en relation plus ou moins consentie populations libres et non-libres.

**Illustration I-1a et 1b : Vie quotidienne, esclavage et métissage<sup>52</sup>**



<sup>51</sup> Jean-Pierre TARDIEU, « De l'évolution de l'esclavage aux Amériques espagnoles (XVIe – XVIIIe siècles) » *op. cit.* p. 69.

<sup>52</sup> Les exemples qui suivent sont tirés d'une série étudiée par Ilona KATZEW dans *Casta painting: images of race in 18th century Mexico*, New Haven / London, Yale University Press, 2004, 242 p. (I-1a) et d'une série d'Andrés de Islas (Nouvelle-Espagne, 1774) conservée au Musée des Amériques à Madrid (I-2b).



Le premier tableau, *De negro e india sale lobo*, montre ainsi la cohabitation entre une main d'œuvre servile africaine (probablement des *bozales* : les personnages sont à peine vêtus) et une population indienne (peut-être des Indiens de *repartimiento*) dans le cadre de l'*hacienda* rurale. Le second, *De Español y negra nace mulata*, dévoile quant à lui l'autre versant de l'esclavage à travers la domesticité urbaine : l'esclave, ici vêtue à l'espagnole, se voit confier les travaux de la cuisine. Même si la dispute paraît à l'avantage de l'esclave vue dans « son domaine », la différence de statut, et donc le rapport de force, est perceptible à travers le vêtement et semble sous-entendre l'exploitation sexuelle génératrice de métissage évoquée par Tardieu. Il est possible de pousser encore davantage le raisonnement à travers ces deux tableaux : dans le premier, les esclaves, peut-être récemment arrivés, travaillent « paisiblement » mais dans le monde extrêmement hiérarchisé de l'*hacienda* tandis que dans le

second, l'esclave acculturée et vivant au contact de ses maîtres, est à la fois exploitée comme sa condition servile le suppose mais aussi s'avère finalement plus capable de résister aux désirs du maître. En définitive, le parti pris d'une lecture plutôt qualitative du monde des esclaves tel qu'il apparaît dans la documentation judiciaire et, dans une moindre mesure, notariale, s'il a été initialement contraint par une sous-estimation de l'intérêt du groupe servile dans le cadre de la problématique développée, s'est avéré un véritable atout dans la mesure où il donne à voir la grande diversité et complexité de ce monde, deux qualificatifs que l'on peut également utiliser volontiers pour caractériser les plèbes urbaines libres. Ces dernières recouvrent tout un éventail de réalités fort différentes les unes des autres depuis les *peones* des mines ou des haciendas qui ne possèdent que la force de leurs bras jusqu'à la foule des artisans et petits propriétaires caractérisés par une plus grande intégration socio-économique.

### **B. Peones de mines et des haciendas**

Juste au-dessus du groupe servile, nous retrouvons donc les *peones*, groupe certes libre sur le plan légal mais soumis économiquement aux maîtres des mines et de *haciendas* qui utilisent leur force de travail. Lorsqu'il évoque ces populations, Enrique Florescano établit un lien fort entre métissage et *peonaje*, le premier fournissant une population déclassée, rejetée par les cadres de la société coloniale, et alimentant par conséquent les effectifs du second :

« Le point commun de tous ces nouveaux groupes sociaux était qu'ils manquaient de moyens de production propre, qu'ils étaient obligés d'utiliser leurs bras pour subsister et que pour cela ils devaient s'occuper dans les activités créées par la nouvelle économie. D'un point de vue ethnique, culturel et économique, c'étaient des métis. Ce contingent humain, et non pas les Indiens, forma les rangs des travailleurs permanents des *haciendas*, *ingenios*, mines, fabriques, ateliers et métiers manuels urbains<sup>53</sup>. »

---

<sup>53</sup>Enrique FLORESCANO, « La formación de los trabajadores en la época colonial, 1521-1750 » *op. cit.*, p. 103, « Lo común a todos estos nuevos grupos sociales era que carecían de medios de producción propios, que estaban obligados a emplear sus brazos para subsistir, y para ello tenían que ocuparse en las actividades creadas por la nueva economía. Étnica, cultural y económicamente eran mestizos. Este contingente humano, no los indios, formó las filas de los trabajadores permanentes de las haciendas, ingenios, minas, obrajes, talleres y oficios urbanos. »

**Tableau I-2 : *Peonaje* et métissage  
dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle<sup>54</sup>**

Métiers	Esp	Ind	Mét	Mul	Otras Castas	Inconnu
Gardien de troupeaux				2	1	
Peón	2	4	8	9	2	34
Cultivateur			1			1
Bûcheron et charbonnier			1			
<i>Secteur agricole</i>	<i>2</i>	<i>4</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>3</i>	<i>35</i>
Barretero	1	2	8	1	1	1
Quitapepena	1					
Tenatero				1		
Macero	1					
Operario	11	17	17	8	3	19
<i>Secteur minier</i>	<i>14</i>	<i>19</i>	<i>25</i>	<i>10</i>	<i>4</i>	<i>20</i>

Dans le cas de Zacatecas et de sa région, ces *peones* se recrutent en effet dans les rangs des *castas*, mais il faut noter également la présence non négligeable des Indiens et mêmes des Espagnols, notamment dans le secteur minier. Les effectifs traités ne sont pas considérables (82 pour le monde de la mine, 65 pour le monde rural) mais permettent néanmoins d’esquisser certaines tendances, ou, du moins de se pencher sur le cas des *peones* qui se déclarent Espagnols<sup>55</sup>. Cette question de la *calidad* des *peones* exceptée, les données recueillies au cours de la constitution de la base de données permettent de retrouver et de préciser le tableau esquissé par Enrique Florescano en donnant à voir une population cantonnée aux travaux manuels et dangereux, soumise à un emploi journalier ou hebdomadaire<sup>56</sup>, mais qui n’est tout de même pas dépourvue de moyens de peser sur son destin. La mobilité géographique et professionnelle apparaît ainsi comme un outil essentiel dans l’élaboration des stratégies de survie tout comme la capacité de mettre à profit l’acquisition des savoir-faire (c’est surtout vrai dans le monde de la mine). Enfin, la lente

<sup>54</sup> Tableau réalisé à partir des statistiques issues du travail d’identification réalisé dans les sources judiciaires et Notariales. Ces statistiques reposent donc sur les différentes déclarations des témoins et déclarants et, plus qu’une vérité biologique, traduisent surtout les tendances de construction identitaire dans un groupe donné, ici, les *peones*.

<sup>55</sup> Si on trouve des *operarios de mina* qui se déclarent Indiens tout au long de la période, en revanche, les occurrences d’*operarios* espagnols se concentrent surtout dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ième</sup> siècle tandis que les métis se font plus rares : on peut penser à un glissement de catégorie d’une partie des *operarios* qui se font passer pour des Espagnols lorsque cela est possible. Cette piste de réflexion sur la construction identitaire sera davantage approfondie dans la troisième partie.

<sup>56</sup> Dans les *memorias de minas*, la base du salaire est journalière, de l’ordre de quelques *reales*, tandis que les comptes (dépenses et gains) sont rendus toutes les semaines.

genèse d'un esprit de corps qui se manifeste notamment à partir des mouvements de résistance des années 1760 peut être aussi interprétée comme faisant partie des stratégies mises en œuvre par une population démunie pour défendre sa fragile place dans la société coloniale.

### 1. Fragilité et instabilité

L'histoire minière<sup>57</sup> a ainsi traditionnellement insisté sur les différentes particularités du travail dans les mines du Mexique et du Pérou à l'époque coloniale. Des études ont ainsi été consacrées au système du *repartimiento* ou de la *mita* ou au contraire à l'existence d'une main d'œuvre salariée dans les *reales de minas* du nord de la Nouvelle Espagne, aux conditions de travail dans les galeries et dans les *haciendas de beneficio*, enfin, aux nombreux dangers menaçant la santé et même la vie des *operarios de minas*. C'est là l'objet principal de travaux comme ceux de Cuauhtémoc Velasco Avila sur la Nouvelle Espagne<sup>58</sup> ou encore d'Enrique Tandeter sur les mines de Potosí en Bolivie<sup>59</sup>. Si les *operarios* peuvent faire figure de catégorie privilégiée dans le monde des *peones* en raison de salaires supérieurs<sup>60</sup>, ils n'en restent pas moins soumis aux aléas de la conjoncture minière qui peuvent mettre brutalement fin aux périodes de *bonanza* pourvoyeuses d'emplois et d'opportunités. De

---

<sup>57</sup> Dans la mesure où le cœur du sujet concerne essentiellement le monde urbain, l'analyse se concentre ici sur le monde de la mine. Pour le monde rural, on peut évoquer à titre d'exemple les travaux d'Eric VAN YOUNG, *Hacienda and Market in Eighteenth-Century Mexico...* op. cit. et de David BRADING, *Haciendas y ranchos del Bajío, León, 1700-1860*, México, Grijalbo, 1988.

<sup>58</sup> Cuauhtémoc VELASCO ÁVILA, « Los trabajadores mineros en la Nueva España, 1750-1810 » dans *La clase obrera en la historia de México*, vol.1, *De la colonia al Imperio*, Mexico, 1980, p. 239-301.

<sup>59</sup> Enrique TANDETER, *L'argent du Potosí, coercition et marché dans l'Amérique coloniale*, Paris, 1997, 284 p.

<sup>60</sup> Pour le cas de Pachuca, Gilda CUBILLO MORENO souligne ainsi l'attrait du travail salarié dans les mines pour les communautés rurales : « L'attrait du travail libre dans les mines résidait, dans un sens, dans le fait que c'était une manière d'échapper aux obligations et surcharges économiques que, comme nous le savons, le régime colonial de production imposait aux membres des communautés. En même temps, cela permettait aux Indiens d'obtenir un revenu fixe et en espèces qui laissait espérer une relative indépendance et un pouvoir d'achat, puisque les revenus économiques étaient plus élevés que ceux que l'on obtenait habituellement dans les travaux agricoles. » « El atractivo del trabajo libre en las minas residía, en un sentido, en que era una forma de evadir los compromisos y sobrecargas económicas que, como sabemos, imponía el régimen de producción colonial a los miembros de las comunidades. Al mismo tiempo, permitía a los indios obtener un ingreso fijo y en efectivo que prometía proporcionarles una relativa independencia y poder adquisitivo, ya que las percepciones económicas eran más elevadas, en relación con las que usualmente se obtenían en las tareas agrícolas. » dans *Los dominios de la plata. El precio del auge, el peso del poder. Empresarios y trabajadores en las minas de Pachuca y Zimapán, 1552 – 1620*, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia / Antonio Guzmán V. y Lourdes Martínez O., 1991, p. 245.

En ce qui concerne le Centre-Nord, María Eugenia ROMERO SOTELO (*Minería y guerra. La economía de Nueva España 1810-1821*, México, El Colegio de México, Centro de Estudios Históricos, UNAM, Facultad de Economía, 2002, p. 41) précise quant à elle le rôle joué par une région aride ou semi-aride, peuplée par des populations nomades et insoumises (hypothèse principale de Peter Bakewell). Elle ajoute enfin que les savoir-faire et le degré de spécialisation nécessaire ont contribué à maintenir un haut niveau de rémunération pour conserver les *operarios* les plus efficaces (hypothèse de West).

même, le montant des salaires, calculés sur une base quotidienne, peut fluctuer très fortement en fonction de l'activité de la mine et des bénéfices obtenus, même d'un mois à l'autre. Une chute de l'activité se traduit presque immédiatement par une chute des salaires. L'examen des *memorias de minas*<sup>61</sup> qui permettent de suivre l'évolution de la main d'œuvre d'une mine ou d'une *hacienda de beneficio*, du moins pour les séries les plus longues, est à ce titre très enrichissant. Outre les fluctuations des salaires, de nombreux thèmes apparaissent comme la grande diversité de la main d'œuvre – sous la dénomination générique d'*operario* se dissimulent en fait un grand nombre de fonctions – ou encore le fonctionnement quasi continu de certaines mines ou haciendas qui possèdent des équipes de jour et de nuit.

---

<sup>61</sup> Les analyses qui suivent proviennent de la confrontation des documents suivants :

AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Memorias y testimonios, 1746 « Minas, desague, memorias » f. 45-48

AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Memorias y testimonios, 1753

AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 44, Exp. 03, f.º 226r – 262 « Memoria de la hacienda Florida 1783-1787 »

**Tableau I-3 : Memoria de la mina Pelegrina, 1753<sup>62</sup>**

BARRETEROS DE DIA		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Thomas Herrera	3	6
Ilario	3	0
Juan de los Santos	3	0
Ramón Herrera	3	6
Joseph Antonio	2	2
Peña	3	0
Graciano	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>6</b>

TENATEROS DE DIA		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Miguel	2	0
Francisco Briceño	1	4
Manuel Antonio	2	0
Francisco Xavier	1	4
Arnijo	0	4
Germán	1	4
Biches	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>4</b>

BARRETEROS DE NOCHE		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Joseph Manuel	3	0
Trinidad	2	2
Luis Herrera	2	2
Leyba	1	4
Henríquez	2	2
Thomas Antonio	1	4
Calero	3	0
Andres	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>6</b>

TENATEROS DE NOCHE		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Diego Joseph	2	0
Cristóbal	1	4
Ramón	1	0
Domingo Esteban	2	0
Juan Morales	1	4
Juan Antonio	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>0</b>

COHETEROS DE DIA		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Bernales	5	2
Gorrión	5	2
Buitrago	2	2
Cazares	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>3</b>

PIQUEADORES DE DIA		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Juan Agustín	3	6
Luciano	3	6
Morales	1	4
Saucedo	3	6
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>6</b>

COHETEROS DE NOCHE		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Pedro López	5	2
Ramírez	5	2
Gallegos	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>1</b>

PIQUEADORES DE NOCHE		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Juan González	3	6
Panol	3	6
Manuel Gúzman	3	6
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>2</b>

<sup>62</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Memorias y testimonios, 1753

PEONES DE AGUA DE DIA		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Desaguador	3	4
Javier Ulloa	3	4
Carlos Francisco	3	4
Marcelo González	3	4
Francisco Xavier	3	4
Pablo Sepherino	3	4
Joseph Ignacio	3	4
Joseph Antonio	3	4
Joseph Carrillo	3	4
Luciano	3	4
Joaquín Gaitan	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>4</b>

PEONES DE AGUA DE NOCHE		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Desaguador	3	4
Gregorio Bautista	3	4
Feliciano	3	4
Juan Francisco	3	4
Joseph María	3	4
Marcelino	3	4
Faustino	3	4
Juan Elijio	3	4
Camarillo	3	4
Joseph de Lara	3	4
Basilio	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>4</b>

TIRO DE DIA		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Briceño	5	2
Basilio	3	4
Pedro Joseph	3	4
Joseph Antonio	3	4
Antonio García	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>2</b>

TIRO DE NOCHE		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Juan Rodríguez	5	2
Pizaña	3	4
Noriega	3	4
Joseph Ignacio	3	4
Justo	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>2</b>

QUEBRADORES		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Joseph Basilio	3	0
El Sordo	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>0</b>

SALARIOS		
Nom	Salaire	
	Pesos	Reales
Mínero de día	6	0
Herrero de día	5	0
Mínero de noche	4	0
Herrero de noche	3	0
Mulero	4	4
Ministro	3	0
Carrelero	1	0
Quitapepena	6	0
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>4</b>

<b>Salarios</b>	<b>272</b>	<b>4</b>
<b>Gastos</b>	<b>99</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>372</b>	<b>2</b>

La plupart désignés seulement par le prénom, ou même un surnom, signe supplémentaire de leur place au plus bas dans la société, les *peones* de la mine La Pelegrina effectuent différentes tâches : si les *barreteros* et autres *piqueadores* recherchent le minerai et creusent les galeries, d'autres contribuent à l'entretien de la mine – c'est le cas des *peones de agua* chargés du drainage – ou du matériel – un artisan forgeron figure sur la liste. D'autres enfin appartiennent à l'encadrement comme le *quitapepena* ou le *desaguador*. Le niveau des salaires varie aussi en fonction du degré de technicité du métier exercé – tandis que le salaire hebdomadaire maximum du *barretero* est de trois pesos et six reales, celui des *coheteros*, qui manipulent la poudre, peut atteindre plus de cinq pesos – ou du degré de responsabilités – le *quitapepena* chargé de protéger le propriétaire de la mine contre les vols reçoit un salaire de six pesos, le plus élevé de tous, alors que les *tenateros* qui transportent le minerai reçoivent le

salaires le plus bas, deux pesos au plus. Comme dans bien des domaines de la société coloniale, c'est la diversité des situations qui semble encore une fois le maître mot. Ces salaires, nous l'avons dit, évoluent en fonction du contexte minier (richesse en minerai, niveau d'inondation, capacité d'investissement des *dueños de minas*), ce qui se traduit par des fluctuations dans le temps selon des cycles courts que l'on peut bien observer dans la *memoria* de l'hacienda Florida pour l'année 1783. Selon les semaines, les salaires des *molineros* de l'hacienda oscille ainsi, pour six jours de travail, entre trois pesos et trois reales et un peso et cinq reales, autrement dit du simple au double<sup>63</sup>. Les effectifs également connaissent de grandes variations, d'une vingtaine de *molineros* à seulement quatre ou cinq individus : les mines et *haciendas* réorganisent, embauchent et débauchent chaque semaine en fonction du travail disponible. Cela crée une instabilité réelle pour la main d'œuvre ainsi menacée par le chômage si elle ne parvient pas à trouver un emploi dans une mine voisine.

A cette précarité inhérente au statut de *peón* vient s'ajouter la dangerosité propre au monde de la mine. Dangereux, le métier des mineurs et plus largement des *peones* de l'ensemble du secteur, des galeries jusqu'aux moulins des *haciendas de beneficio*, l'est de toute évidence. D'une part, les accidents sont monnaie courante : les risques de chute et les éboulements des galeries menacent ainsi la sécurité des *operarios*. L'Indien Bernardo Carrillo, attiré dans les années 1740 par les sirènes des mines nouvellement découvertes de Bolaños, est ainsi victime selon son épouse « d'une chute qui le laisse presque dément<sup>64</sup>. » De même, des *operarios* retrouvent un cadavre dans la mine La Esperanza : une enquête est alors diligentée par les autorités pour établir les responsabilités. Les nombreuses fractures constatées tout comme les différents témoignages avançant un manque de respect des consignes de sécurité de la part de la victime font conclure à un simple accident et ne mettent pas en cause le propriétaire de la mine, qui n'est autre que José de la Borda<sup>65</sup>. Même si l'identité du propriétaire pousse à douter de l'impartialité de la décision – il est difficile de condamner celui qui a sauvé l'industrie minière locale – le fait même qu'une enquête ait été menée montre que la fréquence des accidents a conduit les autorités à tenter de mettre en place un certain nombre de consignes de sécurité plus ou moins respectées par les différents acteurs du secteur. Le métier des *operarios* est dangereux, mais il semble bien qu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle commence à émerger l'idée que cette dangerosité n'est pas une fatalité et doit être

<sup>63</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 44, Exp. 03, f. 226r – 262 « Memoria de la hacienda Florida 1783-1787 »

<sup>64</sup> AGN, INQUISICIÓN, 921, EXP. 15 « Proceso de fe de Bernardo Carrillo » « de una caída de que quedó casi demente. »

<sup>65</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 16 « Diligencias hechas por Pablo Calzada teniente corregido del Real y Minas de Pánuco para la averiguación de la muerte de Brigido Román el que se desbarrancó en un tiro de la mina llamada La Esperanza en este dicho Real y propiedad de Joseph de la Borda. »

encadrée, limitée dans la mesure du possible. C'est cet état d'esprit qui guide en 1790 l'enquête menée sur les circonstances de la mort d'un jeune garçon de onze ans dans l'*hacienda de beneficio* de Nuestra Señora de Guadalupe<sup>66</sup>. Tout comme dans l'exemple précédent, les témoignages insistent sur le comportement de la victime et son non-respect de la plus élémentaire prudence à proximité d'un moulin actionné par la traction animale. Outre les accidents, les maladies constituent une autre forme de menace, plus insidieuse, pour les *operarios*. Dans les *haciendas de beneficio* de la région, c'est le traitement du minerai par amalgame qui domine en raison de la faible teneur en argent<sup>67</sup>, traitement qui suppose la manipulation du mercure, métal hautement toxique et dangereux pour la santé<sup>68</sup>. L'inondation des galeries est également un vecteur de maladies, comme le souligne au début du siècle un administrateur chargé du drainage des mines de Zacatecas :

« et j'avertis mon maître parce que cela fait trois semaines que les travailleurs libres comme forcés, que Votre Grâce et messieurs les *alcaldes* m'ont remis, ne peuvent pas travailler parce que, après avoir été en contact avec l'humidité, ils sont frappés par cette épidémie qui ressemble à un tiphus très grave, et pour cette raison, j'ai fait arrêter l'équipe parce que, même si Votre Grâce et messieurs les *alcaldes* m'envoient des forçats, il ne servent à rien car ils tombent aussitôt malades et j'ai besoin de vingt-huit hommes pour le drainage tous les jours<sup>69</sup>. »

L'inondation des galeries – grand problème des mines locales avec la pénurie de mercure chronique durant les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup> – paralyse ainsi gravement l'activité minière non seulement en empêchant l'accès au minerai mais aussi en provoquant des épidémies qui font fuir les *operarios* libres, et déciment les travailleurs forcés, esclaves ou prisonniers. Toutefois, nous le verrons dans les pages suivantes, c'est cette même dangerosité partagée qui a permis le développement d'une certaine « fierté du mineur » et donc l'émergence d'une véritable conscience de groupe. Menacés par la précarité et par la dangerosité, les mineurs et plus généralement les *peones* des villes et des campagnes savent de fait trouver des réponses individuelles – la pluriactivité et la mobilité – ou collective – les

<sup>66</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 13, Exp. 05 « Diligencias sobre la averiguación de la muerte de José Vicente Sánchez en la galera del molino de la hacienda de beneficio de Nuestra Señora de Guadalupe »

<sup>67</sup> Voir Peter BAKEWELL, *Mining and society... op. cit.*

<sup>68</sup> Voir *Les effets des métaux lourds sur l'environnement et la santé*, rapport 261 de l'Office parlementaire d'évaluation des Choix scientifiques et technologiques, 2001.

<sup>69</sup> AGI, GUADALAJARA, 174 « Expediente sobre las minas de Gajuelos de la ciudad de Zacatecas » f. 5. « y dí noticia a mi amo porque ha tres semanas que la gente así voluntaria como los encerrados que Vuestra Merced y los señores alcaldes me remiten no pueden trabajar porque luego que reconocen la humedad les da esta epidemia que parece que es un tabardillo muy grande y en esta atención he parado con el pueble porque aunque Vuestra Merced y los señores alcaldes me envien forzados no sirven porque les da luego la enfermedad y necesito de veintiocho hombres para que el agua todos los días.»

<sup>70</sup> La consultation des rapports et lettres conservés aux Archives de Indes est à ce titre édifiante et révèle une industrie minière *zacatecana* entravée dans une crise structurelle profonde et incapable de trouver les ressources humaines, financières et techniques pour en sortir.

protestations plus ou moins violentes – pour assurer leur survie dans une société coloniale cherchant à toujours plus rationaliser son économie, dans le monde minier notamment, au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>71</sup>.

## 2. *La pluriactivité comme stratégie de survie*

Ne disposant que de leurs bras, et d'un savoir-faire croissant au fil des années que les *operarios de mina* savent valoriser, les *peones* se retrouvent donc dans le secteur productif agricole, l'élevage en particulier, et minier. Les deux domaines ne sont pas exclusifs et il n'est pas rare de voir des individus quitter une hacienda pour tenter leur chance dans une ville minière ou, au contraire, fuir une ville en crise pour se réfugier dans les campagnes environnantes. On peut par exemple observer l'itinéraire suivi par Bernardo Carrillo dans les années 1740 : Indien ladino originaire de la région de Fresnillo puis employé dans un *rancho* de la région de Bolaños, il quitte le monde rural pour les mines locales avant de regagner la campagne quelques années plus tard pour travailler à nouveau dans une hacienda<sup>72</sup>. De fait, Bernardo franchit la frontière entre monde urbain et monde rural à deux reprises, opérant une mobilité géographique et professionnelle, la première fois dans l'espoir d'améliorer son sort, cédant en quelques sortes aux sirènes de la *bonanza* pour tous, la seconde fois pour faire face à l'échec rencontré à Bolaños. Les deux mondes paraissent ainsi bien interconnectés, offrant aux *peones* des espoirs ou des solutions. Les mines font rêver les *peones* qui se font mineurs, mais l'instabilité des cycles de l'économie minière peut transformer le rêve en cauchemar individuel ou même collectif si l'économie locale connaît un brusque basculement de conjoncture. Dans ces cas-là, les campagnes peuvent fournir un refuge temporaire ou même définitif si les *operarios* parviennent à trouver un emploi comme dans le cas de Bernardo Carrillo ou celui plus tardif de Manuel del Cerro<sup>73</sup>. Les mobilités géographique et professionnelle constituent donc des mécanismes essentiels qui entrent dans les stratégies de survie élaborées par les *peones* à titre individuel. Le dernier chapitre de cette partie sera entièrement consacré aux premières, et, par conséquent, les lignes qui suivent vont tenter de proposer une lecture de la pluriactivité des *peones*, qu'elle soit successive (mobilité

<sup>71</sup> Les attaques répétées contre le droit à la *pepena* sont particulièrement révélatrices à ce titre. La Couronne doit ainsi réaffirmer ce droit en 1778 dans les Ordenanzas de la minería de Nueva España.

<sup>72</sup> AGN, INQUISICIÓN, 921, EXP. 15 « Proceso de fe de Bernardo Carrillo » f. 222-223.

<sup>73</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 15, Exp. 06 « Autos de Joseph Francisco Castañeda regidor, alférez real y alcalde ordinario menos antiguo para pedir información sobre las quejas de malversación de impartir justicia de Mariano de Oviedo juez territorial del Real de Panuco » f. 1.

professionnelle effective) ou simultanée (cumul de plusieurs emplois) à partir des cas rencontrés au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

**Tableau I-4 : Quelques exemples de pluriactivité (*peones*)<sup>74</sup>**

Nom	Statut	Profession1	Profession2	Profession3	Profession4
Juan Gerónimo	Ind	Operario	Vagabond		
Juan Flores	Esp	Operario	Molinero		
Lázaro de Escobedo	Mul	Operario	Minero		
Nicolás de Valdierras	Mul	Operario	Minero		
José de la Cruz	Ind	Operario	Minero		
Pedro García	Ind	Serviteur	Minero		
Andrés de Solís		Mayordomo	Quitapepena	Comptable	
Salvador García	Lobo	Fondeur	Operario		
Roque de los Santos	Ind	Molinero	Curandero		
Felipe Moreno	Ind	Operario	Barretero		
Salvador Yanez	Mét	Sobresaliente	Minero		
Joseph Alberto Fernández	Mét	Operario	Mandón		
Bernardo Carrillo	Ind	Peón de hacienda	Operario		
Joseph Trinidad Beltran		Cigarrero	Operario		
Joseph González		Operario	Minero		
José Manuel de Molina		Labrador	Arriero	Peón	Carbonero / Leñador
Antonio de Torres	Mul	Operario	Minero		
Joseph Aniceto Rodríguez	Mét	Operario	Ganabatero del Real Ensaye		
Pedro Montoya		Operario	Ministro de vara		
Juan José Enriquez	Mul	Arriero	Operario		
Juan Coyote		Operario	Bandido		
José de la Luz Garnica		Operario	Rescatador		
Manuel del Cerro	Mét	Operario	Peón de hacienda		

### Légende

	Peonaje et déclassement
	Pluriactivité dans le monde de la mine
	Peonaje et artisanat
	Peones des villes et campagnes
	Peonaje et fonctions officielles

L'analyse des sources a permis de dégager plus d'une centaine de cas de pluriactivité (sur un millier d'individus entrés dans la base de données à partir de la documentation judiciaire), et parmi ces derniers, une vingtaine concerne le monde des *peones*. A partir de cette vingtaine de cas, il semble possible de dégager un début de typologie permettant de mettre en valeur les différents comportements qui se dissimulent derrière le changement de profession ou le cumul de plusieurs activités. Cinq tendances semblent ainsi apparaître au fil de l'analyse et donnent à voir tout un éventail de situations allant du processus de déclassement à la timide marche vers une meilleure intégration en passant par tout un ensemble de stratégies de survie et véritables paris.

Aux deux extrémités du spectre se trouvent donc deux types de pluriactivités exprimant deux itinéraires bien différents. Tout d'abord, la fragilité du statut de *peón* se ressent dans

<sup>74</sup> Sources : Documentation judiciaire et Notariale des AHEZ, AGN et AHN.

toute son acuité à travers les cas de l'Indien Juan Gerónimo au début de la période et de Juan Coyote à la fin du siècle. Le premier alterne les phases de vagabondage et de travail dans les mines, il a travaillé par exemple dans les mines de Charcas, au cours d'un long voyage qui le voit traverser la Nouvelle Espagne de part en part à deux reprises<sup>75</sup>. Manifestement, Juan Gerónimo est un vagabond – jamais il ne se fixe dans les lieux traversés – mais il parvient tout de même à survivre au cours de ses voyages grâce à ses bras et ses capacités de mineur qui lui permettent d'être ponctuellement embauché comme *operario*. C'est en fait un exemple qui montre à quel point la frontière peut être tenue entre le monde de *peones* et celui de la marginalisation la plus totale lorsque les individus ne trouvent pas de travail. Le cas de Juan Coyote est plus complexe dans la mesure où il révèle un *operario* qui semble profiter de sa position pour dérober du minerai avant de partir pour un *real de mina* où il est encore inconnu. Connu à Guanajuato comme voleur et meurtrier, il travaille – comme *operario* et comme voleur – quelques temps à Zacatecas avant d'être pris pour ainsi dire la main dans le sac en 1796, à l'âge de 46 ans<sup>76</sup>. A partir de ces éléments, on peut dépeindre Juan Coyote, Juan José Urquizo de son vrai nom, de deux manières. Un portrait naïf le montrerait comme un *operario* que la précarité de son activité pousse à franchir le pas du vol, passage facilité par son accès direct au minerai au cours de sa journée de travail. Un portrait plus cynique le présenterait en revanche comme un voleur avant tout qui profite de son activité d'*operario* pour avoir accès au métal convoité – le fait qu'il répète le même comportement à Guanajuato et à Zacatecas semble plaider en ce sens. Encore plus que dans le cas de Juan Gerónimo, la frontière entre *peonaje* et marginalisation peut être vraiment très fine, poreuse même. A l'autre extrémité du spectre, on trouve l'exemple plus inattendu d'un certain Pedro Montoya, *operario* doté d'une fonction officielle, en l'occurrence celle de *ministro de vara del alcalde de segundo voto*<sup>77</sup>. Comme nous le verrons plus en détail dans la deuxième partie, cet exemple vient rappeler qu'au niveau individuel, la mise à l'écart sociale qui accompagne le statut de *peón* n'est pas une fatalité, même s'il s'agit du cas de figure le plus commun il faut bien l'admettre. De fait, le *peonaje* n'est pas toujours synonyme d'exploitation et d'exclusion.

---

<sup>75</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 55 « Declaración de Salvador de Guzmán mulato libre vecino de Salitralajo jurisdicción de Ramos sobre la presentación que hace de un Indio llamado Juan Gerónimo por espionaje », f. 2r.

<sup>76</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 14, Exp. 13 « Diligencia de Francisco Javier de Leucona sustituto más antiguo de esta minería y juez interino de ella para la averiguación del robo a la compañía de Vetagrande por Juan Coyote » f. 6v -8v.

<sup>77</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 11, Exp. 14 « Diligencia de Marcelo Joseph de Anza alcalde ordinario de primer voto para la información y testimonio de Joseph Aniceto Rodríguez preso en la Real Cárcel por ebrio y rijoso » f. 4r

Un autre type de pluriactivité renvoie soit à des stratégies de survie – le passage de la ville à la campagne et inversement évoqué plus haut – soit à des stratégies de complément, ou de reconversion. Cette dernière situation est particulièrement intéressante dans la mesure où elle paraît propre aux sociétés minières et aux opportunités qu’elles peuvent offrir à leurs populations. L’échantillon offre en effet deux artisans, un *cigarrero*, Joseph Trinidad Beltran, et un *arriero*, Juan José Enríquez, qui se décrivent également comme des *operarios de mina*. Le second partage ainsi ses activités entre transport par mules et travail dans les mines au cours d’un long itinéraire qui le mène de la région de Mexico au Real de Copala dans le Sinaloa<sup>78</sup>. Joseph Trinidad Beltran présente quant à lui un profil relativement similaire à celui de Bernardo Carrillo : jeune homme d’une vingtaine d’années, il quitte son emploi de *cigarrero* pour travailler dans les mines de Bolaños, cédant comme beaucoup d’autres aux sirènes d’un *real de minas* en pleine expansion dans les années 1740 et 1750<sup>79</sup>. La proximité des mines ou encore la circulation des rumeurs peuvent ainsi pousser des artisans à tenter l’aventure minière, le statut de *peón* étant ici perçu comme une étape nécessaire devant mener à une meilleure vie. À l’inverse, l’exemple d’un Roque de los Santos montre plutôt un *operario* cherchant à valoriser ses compétences de guérisseur, à s’arracher de sa simple condition de *peón* pour tout dire<sup>80</sup>.

Enfin, il convient de mentionner la question de la pluriactivité dans le cadre du monde de la mine. Cas de figure le plus fréquent, du moins dans l’échantillon manipulé, ce dernier aspect renvoie encore une fois à plusieurs situations distinctes. Une première tendance est celle des *operarios* qui possèdent plusieurs types de compétences, ce qui leur permet de s’adapter au travail demandé, de passer de la mine à l’*hacienda de beneficio* si cela est nécessaire comme c’est le cas de l’Espagnol Juan Flores dans les années 1700<sup>81</sup>. La deuxième tendance montre quant à elle des cas d’ascension au sein de l’univers de la mine : le *peonaje*, à l’échelle individuelle, n’exclut pas les possibilités de progression dans la hiérarchie sociale – ici la microsociété minière. Le métis Joseph Alberto Fernández est à ce titre un exemple parfait : il témoigne ainsi devant l’administration sur les problèmes de la mine Cato del Proaño qu’il connaît bien « pour avoir travaillé dans les mines, et plus spécialement dans celle dont il

<sup>78</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.49 « Proceso de fe de Juan José Enríquez »

<sup>79</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 08, Exp. 23 « Demanda de Francisco Sepulvera contra Luis Rangel y Antonia de Lares su mujer por bigamia », f. 2.

<sup>80</sup> AGN, INQUISICIÓN, 848, EXP. 01 « Proceso de fe de Manuela Riveros, alias Lucera » f. 26v. Ce dernier exemple sera traité plus en détail dans la deuxième partie.

<sup>81</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguía por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas », f. 7r – 8r.

parle, dans sa jeunesse et cela fait trois ans qu'il y est mineur et contremaître <sup>82</sup>. » Agé de trente ans en 1744 lorsqu'il témoigne, il a gravi les échelons depuis le *peonaje* jusqu'à un poste d'encadrement en restant dans la même mine. Une dernière tendance enfin montre toute une foule d'*operarios* qui, lorsque les circonstances paraissent favorables, se lancent dans l'aventure de la propriété minière en acquérant, le plus souvent par *denuncio*, quelques *barras* de mines. La plupart du temps la désillusion est au rendez-vous, mais le simple fait de passer devant notaire et d'acquérir un bien minier, fût-ce pour une courte durée, permet au *peón* de se rêver un instant autre qu'il n'est et d'espérer sortir durablement de sa condition précaire. Les mulâtres Lázaro de Escobedo, Nicolás de Valdierras<sup>83</sup> ou l'Indien Pedro García<sup>84</sup> ont ainsi pour point commun de profiter des creux de la conjoncture pour tenter de véritables paris et aspirer à l'autonomie supposée attachée à la propriété<sup>85</sup>. Dans tous les cas évoqués, la pluriactivité et la mobilité professionnelle apparaissent donc comme autant de stratégies : grâce à elles, le *peón* peut espérer survivre voire progresser dans une société coloniale qui ne lui laisse guère de place. Elles peuvent constituer un pari ou plus prosaïquement une source de revenu supplémentaire. Au final, quels que soient les mécanismes mis en œuvre, elles restent au niveau des réponses apportées individuellement par les *peones* pour faire face aux défis du monde colonial. Néanmoins, la documentation contient également des traces de véritables réponses collectives, violentes ou non, signes de l'émergence d'une certaine conscience de groupe dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### 3. Un groupe solidaire

Une telle émergence semble tout d'abord être une forme de réaction face à des actions extérieures perçues comme agressives, un mécanisme de défense en quelque sorte. Cela se traduit par l'apparition d'une capacité de réponse collective, violente ou non. C'est du moins ce qui ressort de la plainte des *cargadores* de la ville de Zacatecas, cible des propriétaires de mines confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qui entendent les obliger à travailler dans leurs propriétés comme de simples *operarios* – les vrais *operarios de minas*, quant à eux, refusent bien souvent les travaux de *desague*, dangereux et dépourvus d'avantages comme la *pepena*, et utilisent leur liberté de mouvements pour aller tenter leur chance dans une ville minière plus prospère.

<sup>82</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Memorias y testimonios, 1744, f. 55v. « por haber trabajado en las minas y con especialidad en la que está hablando desde su niñez y tres años ha que es minero y mandón en ella. »

<sup>83</sup> AHEZ, Notaría, Alejo de Santa María Maraver, Libro 2

<sup>84</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716

<sup>85</sup> Ce dernier aspect sera traité plus en détail dans la deuxième partie.

«Nous, Joseph Tabares et Isidro Salas, majordomes de la confrérie de Saintissime Trinité de la corporation des portefaix de cette ville comparaissons au nom de tous devant Votre Grâce et déclarons que, à cause des deux dépêches de Votre Excellence dont disposent les copropriétaires de la mine Quebradilla pour être en mesure de réquisitionner des gens pour procéder au drainage et travail (de la mine ?), les contremaîtres de la dite mine viennent nous déranger à chaque pas, appréhendent nos compagnons et les mènent par la force et la violence au dit drainage contre toute raison et justice ; de fait nous ne pouvons nous persuader que ces deux dépêches confèrent un tel pouvoir aux dits contremaîtres qu'ils puissent inquiéter et enlever à leur travail et office ceux qui en possèdent un de manière notoire comme si nous étions des hommes oisifs visés sensément par les dites dépêches ; en outre, nous-mêmes et toute notre corporation avons toujours été protégés et défendus par la faveur de Votre Grâce et de ses prédécesseurs pour le travail que nous accomplissons gracieusement dans toutes les choses dont, grâce à notre travail et sueur, nous avons pu soulager cette ville comme nettoyer les rues et ouvrir à la force de nos bras des chemins comme cela a eu lieu en l'an 1728 sur celui de la Bufa ; ou encore dans cette même Quebradilla, à la suite d'une simple allusion de la part de Votre Grâce sur le manque de main d'œuvre, nous avons volontairement créé cinq entrées, sans la moindre répugnance à obéir de notre part pour accomplir un tel travail ; pour ces raisons et parce que la plupart des compagnons menacent de quitter la corporation et d'aller travailler là où la violente main des dits contremaîtres ne les atteindra pas si aucun remède n'est trouvé à la situation, il nous est également impossible d'ouvrir les deux passages comme c'est notre obligation à deux jours de la Semaine Sainte ; or son coût repose sur les contributions de notre dite corporation. Par conséquent nous faisons appel à l'ancienne protection de Votre Grâce pour que, tenant compte du gracieux service que nous avons dû rendre à cette république et même à la dite mine Quebradilla et du fait que la dite corporation a été formée sous l'influence des prédécesseurs de Votre Grâce avec la charge et obligation des deux passages, elle veuille ordonner que les dits contremaîtres ne nous inquiètent pas ni aucun de notre dite corporation en les appréhendant et les menant au dit drainage ; nous sommes donc prêts et à même de nous y rendre volontairement comme nous l'avons fait jusque là chaque fois que Votre Grâce, à laquelle on a signalé la pénurie et la nécessité de main d'œuvre, a jugé à propos de nous envoyer à la dite opération de drainage : ce que nous ne doutons pas obtenir de la pitié de Votre Grâce au vu de la Justice si manifeste que possède notre argumentation [...]»<sup>86</sup>.

<sup>86</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 2, 1741, f. 1. « Joseph Tabares y Isidro de Salas, mayordomos de la cofradía de la Santísima Trinidad del gremio de los cargadores de esta ciudad en nombre de todos parecemos ante Vmd y decimos que con ocasión de los dos despachos de su Excelencia con que se hallan los porcioneros de la mina Quebradilla para poder coger gente para su desagüe y laborio nos andan molestando a cada paso los sobresalientes de dicha mina cogiéndonos a los compañeros y llevándolos por fuerza y con violencia a dicho desagüe contra toda razón y justicia; así por que en dichos despachos no nos podemos persuadir se de tan amplia potestad a dichos sobresalientes que hayan de inquietar y quitar de su trabajo y ejercicio a los que conocidamente se hallan en él como somos nosotros si ser hombres ociosos con quienes se deberán entender dichos despachos; como también porque nosotros y todo nuestro gremio siempre hemos estado protegidos y amparados del favor de Vmd y de sus antecedores por el trabajo que graciosamente impendemos en todas aquellas cosas que con nuestro trabajo y sudor hemos podido aliviar a esta ciudad como ha sido limpiar las calles y abrir de faena caminos como sucedido el año de veintiocho en él de la Bufa ; y aún en la misma Quebradilla con sola una leve insinuación de Vmd por haber faltado en ella gente, hemos hecho voluntariamente cinco entradas, sin que para tanto trabajo haya habido en mosotros la menor repugnancia en obedecer; por las cuales razones y porque de no poner algún remedio sobre el particular los más de los compañeros dicen se harán fueran del gremio y se irán a trabajar a donde no alcance la violenta mano de dichos sobresalientes con lo que se nos imposibilita también el haber de sacar los dos pasos que es de nuestra obligación en dos días de la semana santa; pues su costo sale de la contribuciones del dicho nuestro gremio. Por tanto ocurrimos a la antigua protección de Vmd para que como quien tiene presente el gracioso servicio que ... ha sido necesario hemos dado a esta república y aún a dicha mina Quebradilla y que dicho gremio ha sido formado a influjos de los antecedores de Vmd con la carga y obligación de los dos pasos, se sirva de mandar el que dichos sobresalientes no nos inquieten ni a ninguno del dicho nuestro gremio cogiéndonos y llevándonos a dicho desagüe; pues estamos prompts y avenidos a ir voluntarios como hasta aquí lo hemos hecho cada y cuando ? dándole a Vmd noticia de la falta de gente y necesidad de ella, Vmd tuviese por conveniente el que vayamos a dicho desagüe : lo cual no dudamos conseguir de la piedad de Vmd en vista de la Justicia tan manifiesta que lleva nuestra presentación [...]»

Dans ce texte transparait clairement l'exaspération de tout un groupe d'humbles *peones* face aux abus des propriétaires de mines et de leurs contremaîtres. Mais, alors qu'un groupe moins organisé<sup>87</sup> ne serait probablement pas allé au-delà de la résistance ou révolte individuelle, les *cargadores* dans ce cas précis parviennent à produire un discours commun, donnant l'image d'un corps de métier dévoué au service de la Couronne, ne comptant pas ses efforts mais peu enclin à se laisser traiter comme de simples vagabonds par les administrateurs des mines. C'est un discours construit comme un oxymore, dans lequel une partie bien misérable de la population cherche la protection de la Couronne tout en renvoyant l'image d'un groupe fier de ses accomplissements, sans lesquels le visage même de Zacatecas serait différent, et prêt dans un mouvement pour ainsi dire chevaleresque à accomplir les travaux de *desague* si, et seulement si, le roi l'exige<sup>88</sup>. Les *cargadores*, comme les *peones* en général, appartiennent de fait aux secteurs les plus humbles et dépourvus de la société – ce n'est pas un hasard si les contremaîtres des mines n'hésitent pas à se saisir d'individus au cours de véritables opérations de capture pour les contraindre à travailler dans les mines au même titre que les vagabonds et les oisifs – mais parviennent tout de même à se défendre grâce d'une part à une conscience et fierté commune d'appartenir à un groupe qui façonne pour ainsi dire la ville de Zacatecas par ses efforts, et, d'autre part grâce à un mode d'organisation qui leur permet d'obtenir la protection de la Couronne sans en venir aux extrémités de la révolte. Le monde de la mine ne semble pas posséder une telle organisation de corps de métier, ce qui peut d'ailleurs expliquer, si l'on ajoute à cet état de fait avec les attaques répétées et croissantes menées par les *dueños de minas* contre certains droits traditionnels comme la *pepena*, le recours aux mouvements plus violents de la grève ou de la révolte ouverte. En revanche, on retrouve une telle fierté, de manière exacerbée, chez les *operarios de minas*.

Ces derniers ont en effet le sentiment d'appartenir à un groupe social à part, d'être différents de ceux qui travaillent dans les *haciendas* ou dans l'artisanat en raison surtout des dangers quotidiens qu'ils courent pour extraire le minerai et par conséquent participer activement à l'enrichissement du pays. Les autorités d'ailleurs n'hésitent pas à utiliser le lexique guerrier

---

<sup>87</sup> Dans le schéma socioprofessionnel du monde colonial, les *cargadores* semblent occuper une place particulière dans la mesure où ils accomplissent des travaux de force qui les rapprochent des *peones* mais possèdent un mode d'organisation (corporation, confrérie) qui les font entrer dans le monde de l'artisanat installé.

<sup>88</sup> Ce jeu d'opposition entre l'image du « *pobre miserable* » et celle du fidèle sujet campant fermement sur ses positions que l'on peut attribuer à la plume de l'avocat des *cargadores* est en fait un jeu rhétorique récurrent que l'on retrouve dans bon nombre de procès dans lesquels les *castas* apparaissent en position de plaignant. C'est également un thème fondateur dans les discours tenus sur les *operarios* et dans la construction identitaire du groupe des mineurs.

pour évoquer ces populations lorsqu'elles désirent les instrumentaliser : « et comme les gens de guerre, ce sont des guerriers qui, dans leur métier, mènent une guerre contre les mines à la force de la poudre, des *barreteros* et des coups avec lesquelles ils éventrent leurs veines<sup>89</sup>. » L'américaine Doris Ladd insiste tout particulièrement sur cette fierté des mineurs dans son étude des origines sociales et psychologiques des grèves qui ont éclaté à Real del Monte en 1766. Ceux-ci ne cherchent pas vraiment à améliorer leurs conditions de travail mais réclament plutôt une juste récompense pour leur bravoure quotidienne : le droit à la *pepena*, c'est-à-dire le droit d'extraire du minerai pour leur propre compte au cours de la journée de travail constitue aux yeux des mineurs de Nouvelle Espagne la reconnaissance de leurs mérites<sup>90</sup>. De même, malgré les différentes activités existant au sein de l'industrie minière, les difficultés quotidiennes donnent une véritable cohésion à ce groupe disparate évoqué dans les pages précédentes... Une société particulière se forme donc autour de la mine et d'étroits liens de solidarité se tissent entre les différents membres de cette communauté :

« Les comportements gravés par le travail, le potentiel d'organisation sous-jacent de la main-d'œuvre, émergent du réseau qu'ils tissent en tant que travailleurs. Tout d'abord, et c'est le plus important, il y a la *barra*, la cellule du travail souterrain, un groupe de cinq ou six hommes se reposant les uns sur les autres pour le travail, le confort et la sécurité. Puis, dans ce modèle, vient le *pueblo*, l'équipe, qui, dans la Veta Viscaína, comprend à l'époque entre quarante et cinquante *barras* [...] L'intimité qui lie des hommes à des amis et des familles est étendu dans l'héritage espagnol par l'institution du *compradazgo*. Les parents et les parrains et marraines d'un enfant baptisé deviennent des parents supplémentaires et nouent une chaude relation qui permet d'emprunter et de prêter de l'argent, de donner et recevoir des cadeaux, de garder les enfants des uns et des autres, de se prêter une aide mutuelle dans les tâches ménagères, et en général de partager les fardeaux et célébrations de la vie quotidienne. Les femmes utilisaient ce réseau pour développer un sentiment de fraternité avec les autres femmes et de profondes et durables amitiés avec les hommes<sup>91</sup>. »

Cette cohésion patente a une conséquence remarquable : à l'instar des communautés indigènes, les mineurs forment une population particulièrement émotive, dont les

---

<sup>89</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 2, 1775, f. 4v – 5r. « y como la gente hace la guerra y estos guerreros que por su oficio dan guerra a las minas a fuerza de pólvora, barreteros y golpes con que desentrañan sus vetas. »

<sup>90</sup> Doris LADD, *The making of a strike. Mexican silver workers struggles in Real del Monte, 1766-1775*, Nebraska, 1988, p. 20.

María Eugenia ROMERO SOTELO, *Minería y guerra. La economía de Nueva España 1810-1821*, *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>91</sup> Doris LADD, *op. cit.*, p. 16, « The work-etched pattern, the underlying organizational potential of the work force, emerge from their network as workers. First, most important, is the barra, the cell of work below, a team of five or six men dependent on each other for their job, their comfort, and their safety. Next in this pattern is the pueblo, the shift, which is in the Veta Vizacaína at the time counted forty to fifty barras [...] The intimacy that binds men to friends and family is extended in the Spanish heritage by the institution of *compradazgo*. The parents and godparents of a baptized child become co-parents and have a warm relationship that allows for borrowing and lending money, giving and receiving presents, exchange of babysitting, mutual aid in household tasks, and in general sharing the burdens and celebrations of everyday life. Women used this network to develop a sisterhood among women and deep and lasting friendship with men. »

soulèvements sont craints par les autorités. En raison de cette solidarité qui se tisse au sein et en-dehors de la mine et des dangers quotidiens qu'ils courent, les *operarios de minas* forment en effet un groupe difficile à apaiser lorsqu'il se soulève. A titre d'exemple, les *operarios* ont joué un grand rôle dans le soulèvement de 1767 à San Luis Potosí à la suite de l'expulsion des jésuites. L'administration coloniale a éprouvé les pires difficultés à contenir ce mouvement qui a également impliqué la population de la ville et des *barrios* indigènes et la répression menée par le *visitador* José de Galvez en 1768 a été des plus terribles<sup>92</sup>. Cependant, c'est lors des premières grèves qui ont éclaté dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que la cohésion et l'activité des mineurs sont les plus remarquables. Doris Ladd a ainsi étudié le déroulement de la grève de 1766 à Real del Monte et analysé le comportement des *operarios de minas*, leurs réclamations comme leur organisation et leur mode d'action :

« A l'instar des émotions paysannes, la grève fut un mouvement populaire ; les grévistes se rassemblèrent en une foule et non pas en cohue, et ce qui suivit fut ou ne fut pas violent. Cependant, il fallut un an ou plus pour organiser dans le secret la grève de Real del Monte en 1766. En raison de la longue coopération des travailleurs dans le processus de l'exploitation minière, parce qu'ils affrontaient les horribles hasards et maladies comme des dangers qui les liaient comme des hommes courageux, parce qu'ils constataient de leurs propres yeux les changements des relations de production chaque jour de travail, ils en vinrent d'abord à éprouver puis à partager du ressentiment. Chaque travailleur avait le temps de découvrir une claire définition de son propre intérêt personnel et de son rôle au sein de la cause. La longue période de mécontentement, le long effort d'organisation, l'expérience de la solidarité forgée par le travail et la conscience du danger, les intérêts individuels de chaque travailleur dans les résultats sont à l'origine de cette grève, de n'importe quelle grève, contrairement à d'autres types d'émeutes et manifestations<sup>93</sup>. »

L'historienne américaine étudie donc le phénomène de manière sociologique et essaie d'en découvrir les mécanismes profonds, mettant en lumière les particularités des soulèvements de mineurs, insistant sur les différences entre ce type d'action organisée et les émotions populaires et paysannes qui ont un caractère épidermique et spontané évident. Dans le prolongement de cette perspective, Roberto Moreno de los Arcos analyse les différents soulèvements qui ont eu lieu dans les *reales de minas* de Nouvelle Espagne au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et montre également combien les dures conditions de travail dans les

<sup>92</sup>María Isabel MONROY CASTILLO et Tomás CALVILLO UNNA, *Breve historia de San Luis Potosí*, México, p. 115-116.

<sup>93</sup>Doris LADD, *op. cit.*, p. 3, « Like peasant tumulto, the strike was a popular protest; strikers joined in a crowd, not a mob, and what ensued was or was not violent. However, it took a year or more to conspire and plot to organize the strike at Real del Monte in 1766. Because of workers' long cooperation in the work process, because they confronted the horrifying hazards and diseases as dangers that bound them together as brave men, because they witnessed with their own eyes the changing social relations of production every payday, they came first to experience, then to share resentment. Each worker had time to discover a clear definition of his own self-interest and his role in the cause. The extended time of discontent, the long organizing effort, the experience of solidarity forged by work and the awareness of danger, the stake of each individual worker in the outcome set this strike, any strike, apart from other kinds of riots and protests. »

galeries conduisent les *barreteros* et les *peones* à former un groupe prompt à la revendication et qui supporte mal les tentatives des entrepreneurs « éclairés » de l'époque pour réduire la part représentée par la *pepena*, véritable salaire supplémentaire pour les mineurs mais aussi perte sèche pour les propriétaires<sup>94</sup>. Il faut toutefois apporter un bémol à ce tableau : la situation varie en effet considérablement de site en site, et l'on ne retrouve pas le même degré de cohésion manifesté par les mineurs de Real del Monte dans toutes les villes minières. Dans le cas de Zacatecas, on retrouve les mêmes attaques contre le droit à la *pepena*, mais il semble bien, à travers la documentation judiciaire du moins, que les réponses soient restées au niveau des individus : c'est ainsi que l'on peut entendre le procès qui oppose en 1800 un *operario* au propriétaire de la mine dans laquelle il travaille, le premier accusant le second de s'être violemment opposé à l'exercice du droit à la *pepena* au point de lui arracher la tresse<sup>95</sup>. Ce type de conflits très ponctuels et individuels certes traduit la dégradation des relations entre *operarios* et *dueños* à laquelle Zacatecas n'échappe pas. Deux logiques s'affrontent rudement, celle des nouveaux entrepreneurs comme José de la Borda soucieux d'obtenir la plus grande rentabilité et celle des mineurs résolus à conserver non seulement les avantages qui leur sont propres mais aussi leur mode de vie et les débordements qui les accompagnent. Avec l'assistance plus ou moins ferme de la Couronne, qui ne suit pas les propriétaires de mines sur la question de la *pepena* mais répond à la demande de José de la Borda visant à obtenir la mise au travail des *operarios* pendant les jours chômés, la pression exercée sur les *operarios* augmente donc dans les dernières décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle en provoquant des réactions différentes. A Real del Monte, le mécontentement s'est ainsi exprimé par la grève tandis que Zacatecas n'a pas vraiment bougé. De même, en 1810, les mineurs de Guanajuato ont participé au violent soulèvement de la ville alors que, là encore, la zone de Zacatecas est restée de gré ou de force majoritairement loyaliste<sup>96</sup>. Les différentes conjonctures économiques locales, la mainmise plus ou moins grande des élites sur la société, l'existence ou l'absence totale d'espace de

---

<sup>94</sup>Roberto DE LOS ARCOS, « Algunas consideraciones sobre rebeliones y motines en los centros mineros (siglo XVIII) » dans *Históricas*, Mexico, août 1988, n° 24, p. 6-15.

En ce qui concerne le problème de la *pepena* dans les dernières décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle, on peut concevoir la décision de la Couronne de confirmer ce droit dans les *Ordenanzas de Minería de la Nueva España* comme l'expression d'une volonté d'apaiser des populations particulièrement réactives et émotives.

<sup>95</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 15, Exp. 10 « Demanda de Rosalio Cabrera Indio operario de la mina de San Vicente en esta ciudad de Zacatecas contra Fermín Antonio de Aspezechea dueño de la dicha mina por injurias y agravio a su (contra?) »

<sup>96</sup> María Eugenia ROMERO SOTELO, *Minería y guerra... op. cit* p. 66-67. L'auteur explique ainsi que, contrairement au cas de Guanajuato, les mines de Zacatecas et Sombrerete ne connaissent pas une crise aussi grave dans la mesure où Calleja réinstalle très rapidement un pouvoir loyaliste, dès l'été 1811.

mobilités ont sûrement dû jouer pour provoquer des réactions si différenciées dans leur expression et dans leur chronologie.

Qu'ils soient *operarios de minas* ou *de haciendas de beneficio*, gardiens de troupeaux ou cultivateurs, les *peones* sont globalement confinés aux strates les plus basses de la société coloniale. Etroitement soumis aux aléas de la conjoncture économique et à la possibilité de trouver un emploi bien souvent au jour le jour, ils constituent le secteur le plus instable et le plus fragile. Si contrairement aux esclaves, les *peones* jouissent de leur liberté juridique, ils peuvent toutefois se retrouver dans une position socio-économique bien plus précaire que certains non-libres : en dépit de son état de servitude, un individu comme Francisco Antonio Cumplido parvient, avec l'accord de son maître, à gérer sa propre boutique et à s'intégrer aux réseaux marchands<sup>97</sup> *zacatecanos* au point d'espérer racheter sa liberté tandis que nombre d'*operarios*, à l'image des employés de l'hacienda Florida dans les années 1780, ne peuvent développer d'autre perspective que la survie au quotidien. De fait, les limites paraissent bien floues lorsque l'on considère les populations les plus humbles des villes du Centre-Nord et il paraît difficile d'établir des strates bien définies. La frontière juridique entre esclavage et liberté est certes évidente et indéniable – la tare de la servitude se transmet de génération en génération – mais guère suffisante pour donner une vision satisfaisante d'une réalité mouvante et morcelée. L'étude des *peones* et de leur difficile insertion dans la société coloniale permet quant à elle d'insister sur l'importance des questions économiques dans la stratification sociale dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. A ce niveau de l'étude, les premières éléments d'analyse poussent ainsi à pencher du côté des conclusions de John Chance sur Antequera de Oaxaca<sup>98</sup> : l'organisation sociale ne repose pas seulement sur un socle de nature juridico- raciale mais suit en grande partie une logique socio-économique. Nous disons ici « en grande partie » car, si les pages suivantes viennent à la fois compléter et prolonger ce propos, elles contribuent aussi à le nuancer en évoquant les couches les plus élevées des plèbes urbaines, à savoir le petit peuple installé.

---

<sup>97</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 06, Exp. 04 « Demanda de Francisco Antonio Cumplido, negro, esclavo, contra el bachiller Antonio Cumplido, médico de esta ciudad para que le devuelva un tendejón de su propiedad y le otorgue carta de libertad »

<sup>98</sup> John CHANCE, *Race and class in colonial Oaxaca... op. cit.*

### C. Un petit peuple urbain plus stable

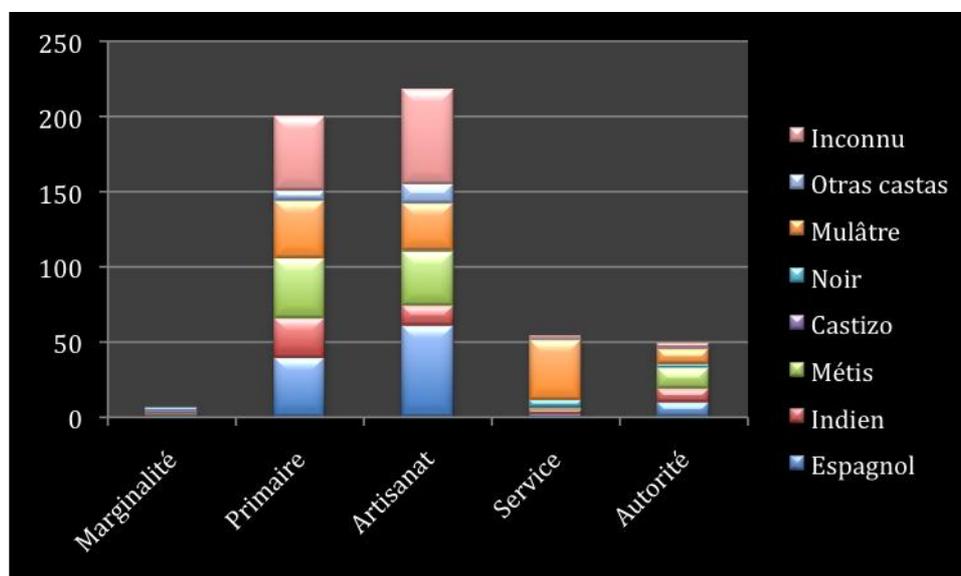
Il est vrai que, d'un point de vue purement numérique, la majeure partie des populations métissées se retrouvent reléguée à l'une ou l'autre de ces conditions socio-économiques subalternes et précaires<sup>99</sup> au point qu'un auteur comme Enrique Florescano a pu parler d'un état de « métis économique ». Il n'est pas possible toutefois de réduire les plèbes urbaines au seul monde de la servitude et du *peonaje*, du moins dans le cas de la région de Zacatecas du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les sources judiciaires et notariales révèlent ainsi au fil des actes, des procès et des litiges tout un petit peuple urbain installé, propriétaire de son logement, certes modeste, d'un atelier ou d'une boutique, capable de participer pleinement à la vie de la cité grâce à la possession et l'exercice de charges officielles. Comme le montre le graphique ci-contre, c'est même ce petit peuple installé qui est le plus visible dans les sources. Ce dernier détail permet de prolonger et renforcer les réflexions développées dans l'introduction sur le thème des « populations invisibles » dans les sources. Si l'on se réfère aux données du recensement fiscal de 1781, il apparaît en effet que le monde des artisans est clairement surreprésenté dans le corpus constitué grâce aux sources judiciaires tandis que les *operarios* occupent une place peu en rapport avec leur poids numérique dans la société *zacatecana* (le nombre des artisans dépasse même ici celui des *operarios* et autres *peones*)<sup>100</sup>.

---

<sup>99</sup> José OLMEDO, *Dinero para el rey, el padrón de 1781 y los artesanos de Zacatecas... op. cit.*

<sup>100</sup> Un tel décalage entre réalité des documents (ici les archives judiciaires) et la réalité du terrain (ici le recensement de 1781) souligne ainsi la corrélation entre la place sociale, économique et culturelle d'un groupe donné dans les sociétés du passé et les traces qu'il parvient à laisser dans les sources.

**Graphiques I-1 : Les plèbes urbaines dans les sources judiciaires**  
**(région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle)**

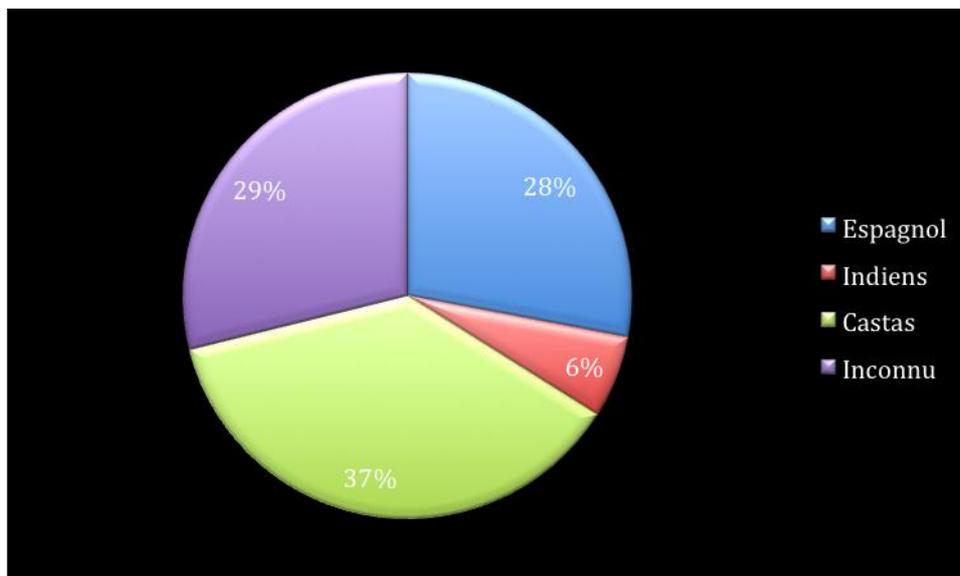


Les plaignants, les témoins, l'ensemble de ceux qui ont recours à la justice coloniale ou au notaire se recrutent donc essentiellement dans les rangs des artisans et des individus pourvus d'une part d'autorité publique (les possesseurs d'une charge publique) ou économique (les contremaîtres). Le biais statistique des sources judiciaires et notariales permet dès lors de dévoiler toute une population installée, bénéficiant d'une certaine intégration économique et aspirant à jouer un rôle dans le fonctionnement de la société coloniale. Il devient alors possible de proposer les grands traits d'une esquisse de ce petit peuple urbain, de sa composition, de sa capacité à avoir accès à la propriété, de ses comportements et de ses stratégies, au premier rang desquelles se place la pluriactivité. Mais, plus encore que dans la section précédente, l'apparition d'un tel groupe fournit également l'occasion de pousser la réflexion sur les problèmes de stratification sociale et d'apporter certaines légères nuances au modèle développé par John Chance à partir du cas de Oaxaca.

### 1. *Artisans et stratification sociale*

A la lueur des sources judiciaires, c'est en effet tout un petit peuple urbain et métissé qui apparaît, composé essentiellement d'artisans et de petits commerçants. Si l'on considère les données rassemblées dans le corpus judiciaire et notarial pour l'ensemble de la période, la majorité d'entre eux appartient à un groupe générique des *castas* (métis, mulâtres, noirs, *coyotes*, *lobos*, etc.)<sup>101</sup>. Viennent ensuite les Espagnols, ou du moins, ceux qui se qualifient d'Espagnols devant le juge ou le notaire, et enfin les Indiens, *ladinos* pour la plupart.

**Graphique I-2a : Artisanat et populations métissées dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle (répartition générale)**



De fait, comme dans de nombreux autres domaines, la structure démographique propre au Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne<sup>102</sup> a favorisé au XVIII<sup>ème</sup> siècle la construction d'une société profondément métissée, dans laquelle les *castas*, groupe numériquement le plus important, disposent de vraies possibilités d'ascension sociale et parviennent, pour certains, à échapper à la condition de *peón*. C'est ainsi que l'on retrouve des maîtres artisans appartenant

<sup>101</sup> Les esclaves marchands ou artisans sont ici intégrés au groupe dans la mesure où ils partagent un bon nombre de comportements et de savoir-faire avec leurs homologues libres.

<sup>102</sup> Marcelo CARMAGNANI, « Demografía y sociedad » dans *Historia mexicana: Historia y población en México*, n° 83, 1994, p. 419-459, coll. Lecturas de *Historia mexicana*, 9. AHEZ, Fondo Reservado, n° 10, Estadística y censos geográficos y poblaciones de la Intendencia de Zacatecas, practicadas por orden del virrey conde de Revillagigedo, 1787-1796, 96f.)

à la catégorie des *castas* alors même que dès les premiers temps de la colonie, des mesures avaient été édictés par la Couronne pour limiter l'accès aux corps de métier pour les populations métissées et surtout les descendants d'esclaves<sup>103</sup>. Dans l'échantillon rassemblé pour le XVIII<sup>ème</sup> siècle, dix maîtres disent appartenir à la catégorie des Espagnols (c'est le groupe majoritaire), mais on trouve également cinq maîtres métis et, de manière plus inattendue encore, quatre autres mulâtres. Les résultats de l'enquête sont rassemblés dans le tableau suivant :

**Tableau I-5 : Des maîtres artisans appartenant aux *castas***  
**dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>104</sup>**

	Espagnol	Métis	Mulâtre
Maître orfèvre	3		
Maître cordonnier	2	1	1
Maître charpentier	2	1	
Maître architecte		1	
Maître forgeron		1	1
Maestro velero			1
Maître tailleur	2	1	2
Maître maçon	1		

Les effectifs sont bien trop faibles pour pouvoir tirer de grands enseignements, mais certains points méritent toutefois d'être mentionnés. En premier lieu, élément qui n'apparaît pas dans le tableau, on trouve des maîtres artisans appartenant aux *castas* tout au long de la période : le mulâtre Manuel de Maisterra, maître et fabricant de chandelles est actif dans les années 1710<sup>105</sup>, le métis Joseph de Narvaez, maître forgeron, dans les années 1740<sup>106</sup> et le mulâtre José Santos Hidalgo, maître cordonnier, dans les années 1790<sup>107</sup>. Sur ce point du moins, il ne

<sup>103</sup> Juan Francisco de BARRIO LORENZOT, *El trabajo en México durante la época colonial. Ordenanzas de gremios de la Nueva España*, Mexico, Secretaría de la Gobernación, Dirección de talleres gráficos, 1920, 315 p. Brígida von Mentz, *Trabajo, sujeción y libertad en el centro de la Nueva España...* op. cit., p. 125.

<sup>104</sup> Ce tableau ne prend en compte que les individus ayant précisé leur *calidad* devant le juge ou le notaire.

<sup>105</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 04, Exp. 05 « Demanda de don Bartolomé Bravo de Acuña conde de Santa Rosa contra Juan Antonio Rodríguez y los demás que resulten por robo de plata en su hacienda de minas llamada Benitillas »

<sup>106</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 04 « Solicitud de Joseph de Narvaez maestro herrero para que se le reciba informacion sobre las conveniencias y descansos que experimenta en su trabajo como herrero en la villa de Llerena en el real de minas de Sombrerete »

<sup>107</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 50, Exp. 13 « Diligencias de María Josepha Quiroz para que se le devuelva una huérfana que crió llamada María Josepha Damiana »

semble donc pas qu'il y ait de véritable évolution chronologique de phénomène de fermeture ou d'ouverture sociale. Il faudrait toutefois manipuler des effectifs plus importants pour pouvoir présenter des conclusions plus précises et solides. Un second point important est le fait que l'on retrouve des maîtres métis ou mulâtre dans la plupart des corps de métiers représentés dans l'échantillon : d'après le tableau de la page précédente, seul le métier d'orfèvre présente un véritable déséquilibre en faveur des créoles et paraît être une « chasse gardée » espagnole, impression renforcée par le fait qu'on ne trouve pas de simples artisans orfèvres appartenant aux *castas*<sup>108</sup>.

Néanmoins, la *calidad* n'apparaît pas dans toutes les déclarations, et de manière suffisamment importante pour que le phénomène ne soit pas relégué au rang de simple anomalie statistique. Ainsi maints individus, près d'un tiers, se sont contentés d'évoquer leur statut socioprofessionnel dans leur déclaration, comme si la seule mention de leur métier suffisait à les situer dans la hiérarchie sociale locale<sup>109</sup>. Nous pouvons reprendre à nouveau le cas très intéressant des maîtres artisans dont la très grande majorité ne déclare pas de *calidad* dans les différents documents où ils apparaissent, leur statut sous-entendant probablement une situation relativement prestigieuse sur le plan social et confortable sur le plan économique<sup>110</sup>. Si on sort du domaine des maîtres artisans pour passer à celui des simples artisans, plusieurs nouveaux constats peuvent être retirés, notamment en ce qui concerne les individus qui ne précisent pas quelle est leur *calidad* dans la documentation judiciaire ou notariale.

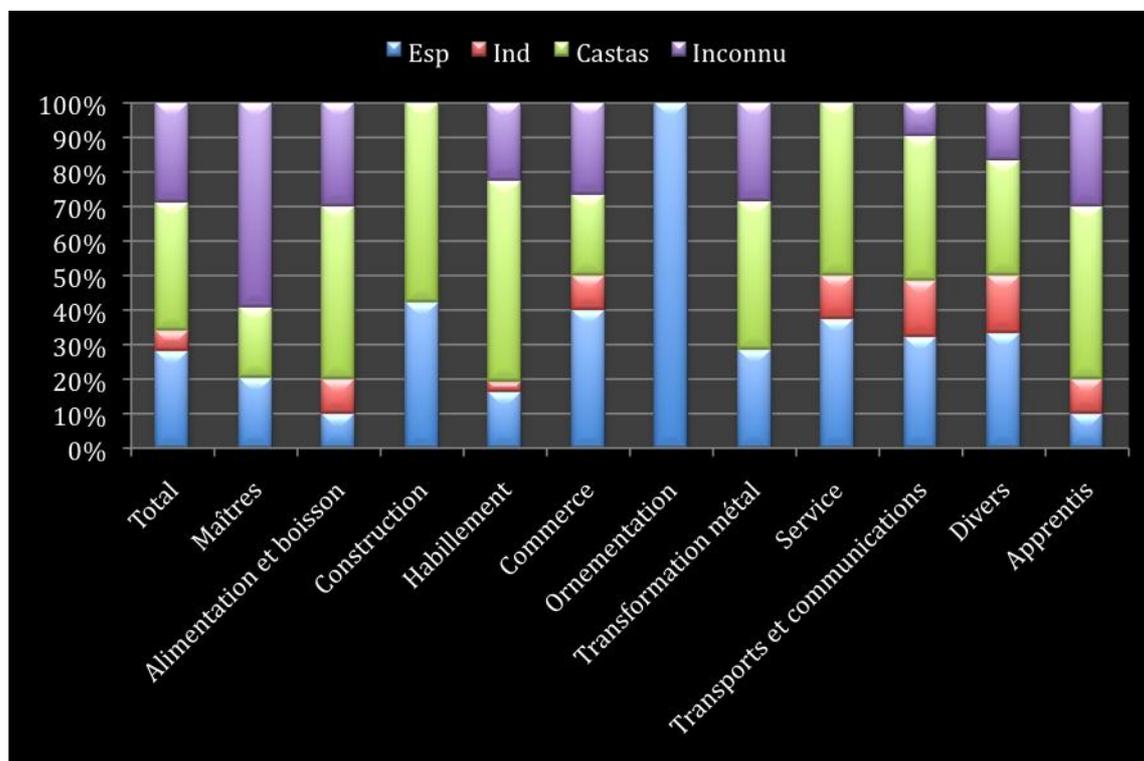
---

<sup>108</sup> Voir tableau général dans Annexe 1.

<sup>109</sup> Cette remarque pose de fait la première pierre d'une réflexion plus large sur les questions d'identité, de construction identitaire et d'identification dans la société coloniale qui sera poursuivie dans le chapitre suivant et surtout dans la troisième partie.

<sup>110</sup> Voir tableau I- 5, p. 88 : la proportion des maîtres à la *calidad* inconnue est ici de plus de 2/3 de l'échantillon.

**Graphique I-2b : Artisanat et populations métissées**  
**dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle**  
**(répartition par catégorie de métiers)**



Dans le graphique ci-dessus, nous voyons ainsi que, à l'exception des maîtres artisans, le taux de déclarants ne précisant pas une quelconque *calidad* est en moyenne de 20 à 25%, ce qui vient renforcer l'hypothèse selon laquelle le statut de maître et le prestige associé peuvent être considérés comme suffisants pour situer un individu dans la société, à ses propres yeux, et aux yeux des observateurs. Outre cette première remarque, plusieurs tendances se dessinent. En premier lieu, le monde des maîtres artisans, les métiers de l'ornementation (doreur et orfèvre) et du commerce sont les domaines dans lesquels se retrouvent le plus d'Espagnols. La première de ces catégories possède un réel prestige dans le monde urbain, constitue non seulement un gage de savoir-faire mais sous-entend également une position socio-économique confortable traduite par la propriété de l'atelier et l'emploi d'ouvriers. C'était de plus un statut théoriquement réservé aux Espagnols : il n'est donc pas étonnant de retrouver une présence plus marquée des maîtres créoles dans le corpus. Incidemment, le fait de voir apparaître des métis et mulâtres pourvus d'un tel statut

permet d'imaginer une société locale marquée par une véritable fluidité, ce qui vient nuancer le modèle du « métis social » proposé par Enrique Florescano ou encore celui, très figé, de la société de castes cher à Magnus Mörner. La seconde catégorie suppose l'accès à des matières premières précieuses, en particulier l'argent des mines locales, ainsi que la manipulation de ces dernières : par les investissements réalisés et les sommes échangés, ces artisans appartiennent en quelque sorte à une véritable aristocratie de l'artisanat. Là encore, il n'est guère surprenant de ne voir apparaître que des Espagnols. Enfin, en ce qui concerne le monde du commerce, on peut observer une répartition suivant la *calidad* : si la petite boutique ou *tendejón* est surtout le domaine des *castas*, le terme de marchand ou *mercader* est quant à lui attribué presque exclusivement aux créoles<sup>111</sup>. Une autre tendance bien marquée tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle dans la région de Zacatecas est la place réduite occupée par les Indiens dans le monde de l'artisanat urbain. Dans les archives judiciaires et notariales, seulement 6% des artisans déclarent ainsi le statut d'Indien lorsqu'ils doivent décliner leur *calidad*. Ce premier élément tendrait à confirmer l'image d'une dichotomie coloniale entre monde urbain plutôt espagnol et métis d'une part et monde rural majoritairement indigène d'autre part. Même si les deux mondes, les deux *Repúblicas*, ne sont pas aussi cloisonnés que ne l'auraient souhaité les Espagnols, en témoigne la simple présence d'Indiens *ladinos* en ville, il apparaît tout de même, en ce qui concerne le monde des artisans, que les modes d'organisation spatiale, professionnelle et raciale de la société se recoupent sensiblement. En outre, nous le voyons dans le tableau ci-dessous, une majorité d'entre eux (5 sur 13 dans l'échantillon étudié) travaillent dans le secteur des transports et des communications comme conducteurs de mules essentiellement et assurent de ce fait la connexion entre monde urbain et monde rural, appartenant à un espace de l'entre-deux.

Il résulte donc de ces quelques éléments d'analyse que l'artisanat urbain est véritablement le domaine des populations métissées dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Rendant les tentatives de régulation et de fermeture des corporations pour ainsi dire obsolètes, le rapport de force démographique largement favorable aux métis et aux mulâtres a permis la création d'une plèbe urbaine couvrant un large éventail depuis l'esclave et le simple *peón* jusqu'au maître artisan. Certes, le lot commun des *castas* reste statistiquement le *peonaje*, mais il faut noter qu'ils constituent le groupe majoritaire (37% des déclarants dans l'échantillon) au sein des artisans dans leur ensemble, et la moitié des maîtres qui précisent une *calidad* dans leurs témoignages et autres actes notariés : la présence des métis et des mulâtres aux côtés de créoles et plus rarement d'Indiens dans les corporations n'est donc pas

---

<sup>111</sup> Voir le tableau général dans l'Annexe 1.

anecdotique ni exceptionnelle, et conduit à considérer la société coloniale à travers le prisme d'une stratification socio-économique. L'analyse d'un échantillon relativement réduit permet ainsi de se placer dans le prolongement des travaux plus conséquents sur le plan quantitatif de John Chance sur Oaxaca. Plus récemment, à partir d'une étude de la population de Quito aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, Martin Minchom a montré comment la société urbaine locale est rapidement passée d'une stratification socio- raciale à une stratification socio-économique<sup>112</sup>. Cependant, doit-on pour autant évacuer totalement l'idée d'une stratification selon la *calidad* d'un simple revers de main comme les partisans du modèle économique ont pu parfois le prétendre<sup>113</sup> ? A ce titre, le caractère relativement réduit<sup>114</sup> de l'échantillon manipulé s'avère un atout dans la mesure où il permet une attention supérieure pour les détails les plus fins, et autorise de ce fait une lecture plus nuancée des phénomènes.

---

<sup>112</sup> Martin MINCHOM, *The people of Quito, 1690-1810. Change and unrest in the underclass*, Boulder, Westview Press, 1993, p. 53-54.

<sup>113</sup> Voir à ce sujet la controverse entre John Chance et William Taylor d'une part et Robert McCAA, Stuart SCHWARTZ et Arturo GRUBESSICH dans un numéro de la revue *Comparative Studies in Society and History* publié en 1979.

McCAA Robert, SCHWARTZ Stuart et GRUBESSICH Arturo, « Race and class in colonial Latin America. A critique. » dans *Comparative Studies in Society and History*, 21 (3), 1979, p. 421-433.

CHANCE John K. et TAYLOR William B., « Estate and class: a reply » dans *Comparative Studies in Society and History*, 21 (3), 1979, p. 434-442.

<sup>114</sup> L'échantillon principal portant sur l'ensemble de la période est réduit en ce qui concerne les effectifs tout en donnant à voir une multitude de métiers et de statuts (le tableau I- 6 offre d'ailleurs une version simplifiée du tableau plus complet présenté dans les Annexes). A l'inverse, le recensement fiscal porte sur des effectifs bien plus importants, mais ne concerne qu'un nombre limité de métiers, et ne comprend qu'un nombre réduit de statuts déclarés. D'une manière ou d'une autre, les deux échantillons utilisés et comparés dans les lignes suivantes offrent la possibilité d'effectuer une lecture détaillée et nuancée de la réalité urbaine coloniale dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

**Tableau I-6 : Artisanat et populations métissées**  
**dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle**

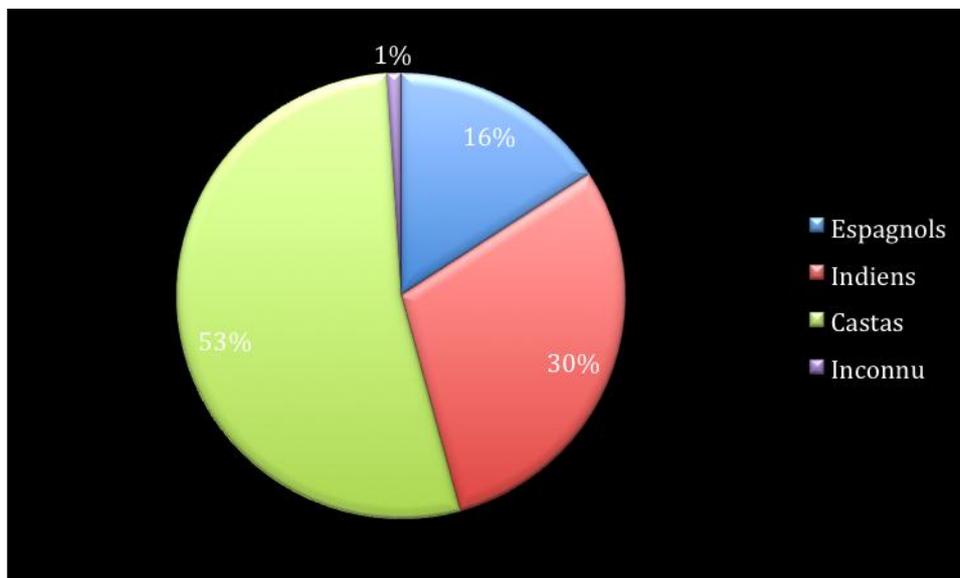
	Esp	Ind	Mét	Noir	Mul	Otras castas	Inconnu
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>13</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>31</b>	<b>13</b>	<b>63</b>
<i>Maîtres</i>	<b>10</b>	0	5	0	5	0	<b>29</b>
<i>Alimentation et boisson</i>	1	1	1	0	3	1	3
<i>Construction</i>	8	0	4	0	5	2	0
<i>Habillement</i>	5	1	<b>12</b>	0	4	2	7
<i>Commerce</i>	<b>12</b>	3	1	0	4	2	8
<i>Ornementation</i>	5	0	0	0	0	0	0
<i>Transformation métal</i>	4	0	2	0	1	3	4
<i>Service</i>	3	1	2	0	2	0	0
<i>Transports et communications</i>	10	<b>5</b>	7	0	4	2	3
<i>Divers</i>	2	1	1	0	0	1	1
<i>Apprentis</i>	1	1	1	1	3	0	3

Si l'on considère l'ensemble de la période, le tableau ci-dessus dévoile une tendance relativement marquée chez les métis, ou ceux qui se déclarent métis : un tiers d'entre eux travaillent dans les métiers de l'habillement (huit tailleurs, une couturière et trois cordonniers<sup>115</sup>). En revanche, on ne parvient guère à distinguer une quelconque tendance pour les mulâtres et pour les autres castes (pour ces dernières, les effectifs sont trop réduits pour apporter des informations véritablement recevables). L'examen du recensement fiscal de 1781<sup>116</sup> permet de comparer ces données à une réalité plus restreinte, celle des années 1770-1780 et de dévoiler une situation sensiblement similaire dans les grandes lignes.

<sup>115</sup> Voir tableau général dans les annexes.

<sup>116</sup> Le but est ici non pas de répéter le travail de José Olmedo et d'analyser le recensement dans son exhaustivité, ce qui déséquilibrerait un travail qui porte sur l'ensemble du XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais de l'utiliser comme point d'appui, de confirmation et d'infirmité pour l'étude plus globale que nous entendons réaliser. De même, de manière ponctuelle, plus que le contenu, les conditions de ce recensement fiscal (contribution de deux pesos pour les Espagnols, d'un peso pour les autres) ont fourni de nouvelles pistes de réflexion qui apparaissent dans les pages suivantes et surtout dans la troisième partie.

**Graphique I-3 : Artisanat et populations métissées**  
**dans la région de Zacatecas en 1781**



Avant de souligner ces similitudes, il convient toutefois de souligner et d'expliquer les deux grandes différences qui apparaissent dans le graphique ci-dessus. La première réside dans la quasi absence de statuts « inconnus » (pour mémoire, dans l'échantillon général, le taux est de 29%). La seconde réside quant à elle dans la part de la population espagnole qui chute à 16% (part générale de 28%). Ces deux phénomènes s'expliquent aisément par les conditions du recensement, et ne décrivent pas une réalité tangible, plutôt une réalité virtuelle correspondant au moment de la déclaration et aux enjeux de cette dernière. En effet, il s'agit d'un recensement à but fiscal : l'ensemble de la population libre, adulte et masculine est visée, comptée, classée pour obtenir une contribution générale accordée à la Couronne<sup>117</sup>. Deux catégories sont dessinées par les administrateurs, les Espagnols qui doivent deux pesos à la Couronne, et les autres, Indiens, métis, mulâtre, qui ne doivent qu'un peso. Ces catégories reposent au passage sur la *calidad* indépendamment de la profession : le maître orfèvre métis contribue comme l'*operario* métis, quels que soient les revenus de l'un et de l'autre<sup>118</sup>. Aux yeux de l'administration coloniale, la stratification est véritablement socio-raciale, ce qui se

<sup>117</sup> Voir la présentation que fait Brígida von Mentz du recensement de 1781 au début de ce chapitre I.

<sup>118</sup> C'est là du moins la théorie. Dans la pratique, on retrouve un certain nombre de cas d'individus considérés comme insolubles et ne payant qu'une partie de la contribution, voire rien du tout.

traduit de manière très concrète à travers les sommes versées : la société est partagée entre ceux qui versent deux pesos, et ceux qui n'en versent qu'un seul. Dans ce contexte très ponctuel et exceptionnel, il est naturel de voir se dessiner une catégorie des Espagnols plus réduite : on peut imaginer bon nombre de « petits blancs » abandonner un instant leur statut pour se faire « métis » et payer une contribution moindre à l'instar du cordonnier José Manuel Villanueva<sup>119</sup> ou du *puestero* Leonardo Fernández<sup>120</sup>, tous deux métis en 1781 et Espagnols deux ans plus tard en 1783. De tels comportements peuvent également expliquer, par effet de vases communicants, une dernière différence notable : la plus grande proportion des individus qui se déclarent « métis » (ces derniers représentent ici plus d'un tiers de l'ensemble des artisans recensés tandis que, dans l'échantillon général, ils n'en représentent pas un sixième). Les groupes des artisans espagnols et métis seraient ainsi modelés artificiellement en fonction des intérêts individuels immédiats face aux réclamations fiscales de la Couronne. Enfin, dans la mesure où la déclaration est nécessaire pour la définition de la contribution individuelle, il est naturel que le taux des statuts inconnus soit proche de zéro : dans les conditions du recensement telles qu'elles ont été définies, les membres de l'administration coloniale ne peuvent pas se contenter d'une déclaration vague.

Au-delà de ces différences, des similitudes notables apparaissent également dans le tableau ci-dessous : le métier des tailleurs semble dominé par les métis et l'on retrouve de nombreux Indiens parmi les conducteurs de mules. Les Espagnols se partagent la plus grande partie des boutiques d'orfèvres. Retrouver ainsi certaines tendances esquissées grâce à l'échantillon général vient conforter les hypothèses formulées dans les pages précédentes, notamment en ce qui concerne le cas des artisans Espagnols. Ceux-ci dominent non seulement le métier d'orfèvre, mais aussi celui de barbier (il faut noter que le barbier fait aussi traditionnellement office de chirurgien<sup>121</sup>) ou encore les fonctions associées à la cathédrale. Dans la société *zacatecana*, les créoles, les « petits-blancs » se trouvent bel et bien dans les strates les plus élevées des plèbes urbaines. De même, le partage des Indiens entre monde rural et urbain paraît confirmé par leur forte présence parmi les conducteurs de mules mais aussi dans les métiers de la construction et ceux associés à l'élevage et à l'abattage de bovins. Pour finir, il convient de souligner un dernier élément mis en lumière par le tableau I-?, à savoir la forte présence des mulâtres dans les rangs des cordonniers en 1781. Comme pour les métis les métiers de tailleur ou de forgeron, il semble bien difficile d'expliquer précisément une

<sup>119</sup> AHEZ, Cargos y oficios, Censo 1781 et AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 43, Exp. 16

<sup>120</sup> AHEZ, Cargos y oficios, Censo 1781 et AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 43, Exp. 16

<sup>121</sup> AGN, INQUISICIÓN, 697, EXP. 37 « Proceso de fe de Clemente, mulato » : ici, une fois n'est pas coutume, le barbier en question est un mulâtre. Hormis cette exception, le procès montre bien la fonction médicale du barbier appelé au chevet d'une malade par la famille.

tendance aussi marquée, et il devient nécessaire de présenter un ensemble d'hypothèses plus large.

**Tableau I-7 : Artisanat et populations métissées à Zacatecas en 1781**

	Esp	Ind	Mét	Cast	Mul	Mor	Coy	Lobo	Noir	Inconnu	Total
Zapatero	6	36	35	2	54		3	1			137
Sastre	17	14	60		10					1	102
Barbero	17	2	2		3					1	25
Herero	15	1	21		1					2	40
Arriero	6	33	23		6						68
Cargador		1	21		2						24
Aguador	10	13	23		3						49
Nunflero		19	22		5					1	47
Carpintero	19	4	33		8						64
Obrajero		11	46		5						62
Puestero	11	13	40		22		1			2	89
Cantero/albañil	6	69	33		2					1	111
Trucos	1	1	3		1	1					7
Tocinería	8	8			1						17
Ganadería	17	69	2		19				2		109
Platero	10	2	5		1					2	20
Herrador	6		1								7
Iglesia mayor	7		2								9
<b>Total</b>	<b>156</b>	<b>296</b>	<b>372</b>	<b>2</b>	<b>143</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>987</b>

Si l'on considère l'ensemble des phénomènes décrits plus haut, une première manière de les interpréter serait d'adopter une lecture « naïve » critiquée désormais par l'historiographie la

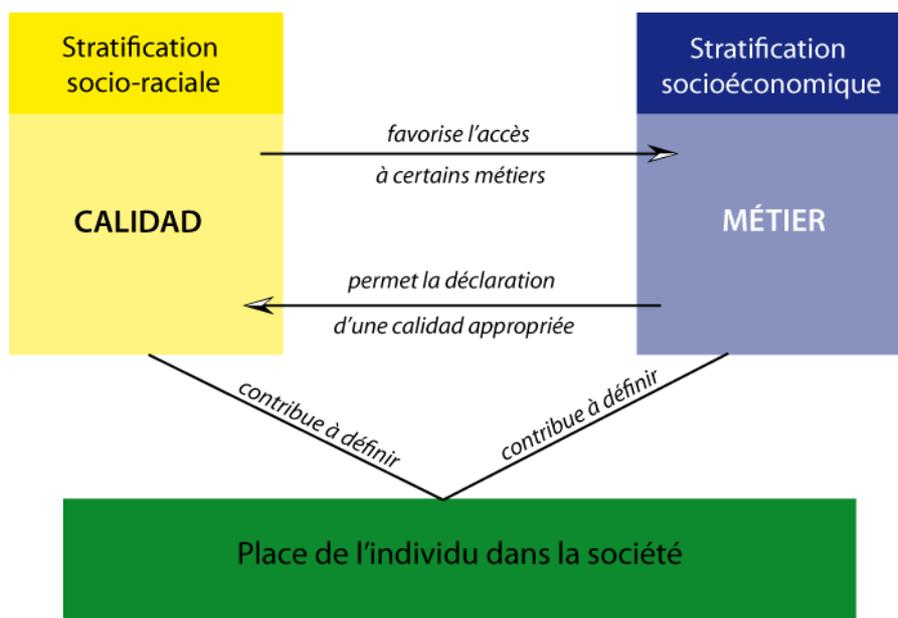
plus récente<sup>122</sup> et prenant les déclarations pour argent comptant, et reflétant fidèlement la *calidad* des déclarants : la création de réseaux, un certain phénomène de reproduction sociale, un effet de cloisonnement socio-racial au sein du monde de l'artisanat favoriseraient la concentration des métiers parmi les tailleurs ou encore les forgerons, celle des mulâtres parmi les cordonniers, et la création de véritables « filières » dans lesquelles les plus jeunes suivent les pas des pères, des frères aînés ou même des voisins. De ce point de vue, les deux modes de stratification se combineraient pour produire un système complexe structuré d'une part par les possibilités économiques offertes aux individus (modèle économique) et d'autre part les réseaux d'interconnaissance et les comportements d'exclusion favorisant la création de filières selon la *calidad* de ces mêmes individus. C'est ainsi que l'on peut expliquer ces phénomènes de « spécialisation » chez les orfèvres (dominante espagnole pour toute la période), les tailleurs (dominante métisse pour toute la période) ou les cordonniers (dominante mulâtre en 1781). Dans ce système, le modèle économique constituerait le canevas principal amendé par les pratiques quotidiennes des réseaux professionnels ou familiaux. Une autre posture conduirait à relativiser sans pour autant la nier<sup>123</sup> l'importance des déclarations sur les statuts et de privilégier le statut socioprofessionnel. Dans la hiérarchie socio-économique, il apparaît que les orfèvres se retrouvent au sommet de la pyramide artisanale tandis que les tailleurs et les cordonniers occupent des strates moins reconnues. De même, on peut supposer que le tailleur est amené à travailler des matériaux plus nobles et à effectuer des travaux plus fins que le cordonnier. Si l'on catégorise les différents corps de métier comme autant de degrés dans la hiérarchie socio-professionnelle, un nouveau système d'explication qui mêlerait étroitement les deux modèles de stratification peut être alors proposé. L'accès à un certain type de métier situerait à lui seul l'individu dans la société et lui permettrait de déclarer une *calidad* adaptée à ce statut : c'est le métier (la dimension économique) qui conditionnerait dès lors la *calidad* (dimension socio-raciale). De ce point de vue, les « Espagnols » ou ceux qui se déclarent en tant que tels, dominent les métiers les plus élevés au sein des plèbes urbaines, les « métis » les fonctions plus intermédiaires, les mulâtres et les Indiens les travaux plus ingrats et moins reconnus. Les deux systèmes d'explication présentés dans les lignes précédentes établissent donc un lien étroit entre les deux grands types de stratification selon un principe de cause à effet.

---

<sup>122</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje »... *op. cit.* p. 118.

<sup>123</sup> Dans la mesure où déclarer une *calidad* précise est une action suivie de conséquences très concrètes pour l'individu, ici payer une contribution de deux pesos ou d'un seul, dans la mesure où, également, l'administration coloniale déchiffre la société à travers le prisme de la stratification socio-raciale, il paraît bien difficile d'évacuer totalement cette dimension au cours de l'analyse.

**Figure I-1 : Modèles de stratification sociale  
dans le monde de l'artisanat**



L'analyse des deux échantillons ne permet pas vraiment d'aller plus loin que la proposition de ces deux modèles, et de trancher définitivement en faveur de l'un ou de l'autre, même si, à la lumière de l'historiographie la plus récente, le second système paraît le plus envisageable. Une certitude apparaît néanmoins : il est très difficile de rendre compte de la complexité de la société coloniale si l'on s'en tient à un seul modèle d'explication. Comme le souligne Jacques Poloni-Simard, il semble bien que les catégories coloniales « ont un sens ethnique, juridique et social<sup>124</sup>», triple dimension à laquelle il est nécessaire d'ajouter l'aspect économique. Toutefois, pour prolonger la réflexion, il faut changer d'échelle, d'abandonner un temps la perspective quantitative pour procéder à une analyse davantage centrée sur les individus, leurs choix et leurs comportements.

<sup>124</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje » *op. cit.* p. 114. « tienen un sentido étnico, jurídico y social »

## 2. Commerçants et artisans : esquisses de la vie quotidienne

Une telle démarche vient ainsi compléter les données mises en valeur dans les pages précédentes : si l'analyse quantitative permet de dégager de grandes tendances et de proposer une prudente modélisation, le recentrage sur l'artisan désormais perçu en tant qu'individu et non plus seulement comme une simple catégorie socioprofessionnelle conduit quant à lui à une meilleure compréhension du quotidien et des mécanismes qui le soutiennent. Au fil de l'étude, les sources ont fait apparaître deux grands domaines à partir desquels il semble possible de comprendre ce que signifiait concrètement « être un artisan » jour après jour pour les plèbes urbaines *zacatecanas* : la construction de réseaux de solidarité ou encore de distraction d'une part, et, d'autre part, l'accès à la propriété.

En effet, appartenir à une corporation ne se résume pas à la seule définition du statut socio-économique dans la société coloniale. A l'instar des *operarios de minas* qui ont pu développer une culture propre fondée sur la prise de conscience d'une culture commune<sup>125</sup>, les artisans s'insèrent dans des réseaux de solidarité forts. Deux exemples tirés du corpus judiciaire permettent d'illustrer ce point. Dans le conflit qui l'oppose en 1746 au capitaine Domingo Sánchez de Quijano, le conducteur de mules Pedro Campos fait appel aux témoignages de ses pareils pour faire valoir son droit en montrant au juge les réalités du métier et les pertes inévitables lorsque l'on s'occupe d'un troupeau<sup>126</sup>. Pedro Joseph Vázquez Mercado rappelle ainsi la coutume qui veut que le conducteur de mules n'ait pas à payer pour les bêtes disparues<sup>127</sup>. Au total, ce sont quatre conducteurs de mules qui viennent soutenir Pedro Campos dans sa démarche, défendant le plaignant, mais aussi leur métier commun, les témoins n'étant pas à l'abri de problèmes similaires. C'est là tout l'intérêt de ce procès qui montre d'une part le choc entre deux réseaux de solidarité, deux logiques – à l'influence du capitaine s'oppose l'esprit de corps de métier – et d'autre part la défense d'une profession, la volonté sous-jacente de créer un précédent juridique favorable aux conducteurs de mules pour leurs futurs litiges. Être artisan suppose ainsi l'appartenance à groupe mobilisable en cas de difficulté et, plus généralement, à un ensemble d'intérêts communs que l'on doit préserver. La démarche commune des *cargadores* évoquée dans la section précédente relève du même esprit de corps et de la même volonté d'affirmer des droits communs en utilisant la justice coloniale. Une affaire des dernières années de la période permet de prolonger cette

<sup>125</sup> Voir les travaux de Doris Ladd évoqués dans la section précédente.

<sup>126</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 29, Exp. 12 « Demanda del Capitán reformado Domingo Sánchez de Quijano dueño de hacienda de beneficio de sacar plata por azogue y fuego llamada San Nicolás Gil contra Pedro Campos, mulero, sobre pago de mulas y potros de su dicha hacienda en el rancho de la Ladrillera »

<sup>127</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 29, Exp. 12, f. 27v.

réflexion. Le métis Enrique Medrano et le tailleur Pablo Araujo sont accusés en 1820 d'un vol dans la boutique d'un certain Pedro Garay<sup>128</sup>. Si le cas de Medrano surnommé Minillas, dépourvu de métier et ivrogne notoire<sup>129</sup> est rapidement traité au cours de l'enquête, celui de l'Espagnol Pablo Araujo est bien moins simple. Ce dernier bénéficie en effet de soutiens non seulement dans les témoignages mais aussi lors de la nuit du cambriolage. Les témoignages insistent notamment sur son honnêteté<sup>130</sup> et un en particulier donne à voir l'intensité et la complexité des liens à l'intérieur du corps des tailleurs au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Dans son témoignage, le maître tailleur José María Cortes décrit tout d'abord, à la suite du témoignage de Pablo Araujo, une soirée visiblement coutumière qui le voit partager des verres de mezcal dans la calle Tacuba – en plein centre de la ville – avec quelques compagnons, tailleurs eux aussi : Pablo Araujo, Juan Mercado et Francisco Almodovar. Les liens professionnels se doublent donc de liens que l'on pourrait qualifier de ludiques, caractérisés par le partage des distractions. Deux d'entre eux, Pablo Araujo et Juan Mercado, semblent néanmoins avoir des projets moins ludiques pour le reste de la soirée, et, l'alcool aidant, font part à leurs compagnons de leur plan. Si l'on en croit le témoignage de José María Cortes, les liens professionnels et ludiques sont renforcés par d'authentiques liens d'amitié : le maître tailleur, ayant entendu les projets de ses compagnons, décide de faire échouer le plan, retarde les deux aspirants cambrioleurs, les fait boire plus que de raison et en profite pour prévenir le propriétaire cible du cambriolage prévu<sup>131</sup>. Francisco de Almodovar, quant à lui, n'est pas d'une grande aide pour ses compagnons car il avoue lui-même avoir trop bu et ne pas se souvenir de grand chose. Il précise tout de même bien connaître Mercado et se porte implicitement garant de sa personne<sup>132</sup>. Si la solidarité des conducteurs de mules paraissait forte dans le premier exemple, elle n'en restait pas moins à un niveau professionnel. Ici, ce simple fait divers dévoile un complexe système de liens élaborés entre quatre hommes partageant le même métier : « être artisan » est donc bien souvent synonyme d'une appartenance à un réseau de solidarité plus ou moins étroit, mais non exclusif, il faut le préciser.

Pour poursuivre cette plongée dans le quotidien d'un petit peuple urbain installé, il est temps de passer à la seconde question évoquée plus haut, celle de la propriété. Les sources

---

<sup>128</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 32, Exp. 21 « Diligencias de José Ibarguengoitia alcalde de segunda nominación para la averiguación del robo de la tienda de Pedro Garay contra Enrique Medrano alias Minillas y Pablo Araujo »

<sup>129</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 32, Exp. 21, f. 2v – 4r.

<sup>130</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 32, Exp. 21, f. 20r – 21v.

<sup>131</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 32, Exp. 21, f ; 17r – 19r.

<sup>132</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 32, Exp. 21, f. 19r – 20r.

notariales, et de manière plus secondaire, les sources judiciaires dévoilent ainsi un vaste éventail d'individus, hommes et femmes, artisans ou non, ayant accès à la propriété immobilière (maison, terrain, boutique) ou même minière. Les contrats d'achat / vente mais aussi les quelques testaments ou inventaires judiciaires permettent d'avoir un aperçu de cette petite propriété des plèbes urbaines<sup>133</sup>. Dans cette perspective, les livres de Manuel Gutiérrez de Ávila s'avèrent très précieux dans la mesure où ce notaire a été actif pendant une trentaine d'années (entre 1700 et 1735) et où il est un des rares à préciser dans ses documents la *calidad* des individus qui ont recours à ses services. C'est grâce à lui, plus que tout autre notaire, qu'il est possible de reconstituer les grands traits du phénomène.

**Tableau I-8 : Actes notariés et propriété des plèbes urbaines**  
**dans les livres de Manuel Gutiérrez de Ávila<sup>134</sup>**

	Mét	Mét/ Mul	Mul	Noir	Ind	Autres	Sans mention
Testament	8		3		1	2	1
Dot	1		1				1
Vente	12		7		3	2	3
Achat	2		4	1	5		
Transactions minières	2	1	1		1		

Cet accès à la propriété, aussi modeste soit-il, est lourd de signification et permet de discerner un éventail de situations bien éloigné du sombre tableau décrit par Enrique Florescano pour les *peones*. En effet, l'achat d'un terrain ou d'une maison suppose tout d'abord une capacité à investir, pour ce faire, à réunir la somme nécessaire, à sortir de la gestion au jour le jour. En outre, le fait de parvenir à la propriété contribue à changer et affermir le statut de l'individu dans son voisinage : les maisons représentent notamment un bien propre dont il faut défendre l'intégrité – c'est le fond des conflits de voisinage récurrents. C'est enfin un bien que l'on peut transmettre aux enfants pour leur avenir ou encore vendre en cas de nécessité. De ce point de vue, ne posséder ne serait-ce qu'un lopin de

<sup>133</sup> Le propos s'éloigne ici du seul cadre de l'artisanat pour porter sur l'ensemble des individus qui, grâce à l'accès à la propriété, peuvent entrer dans cette catégorie de « petit peuple urbain installé ». Une telle ouverture est rendue nécessaire par l'orientation des sources, mais s'avère également une chance dans la mesure où elle permet d'approcher une partie de la population souvent bien muette : la foule des Indiennes *ladinas*, métisses et mulâtresses libres.

<sup>134</sup> Sources : Section Notarías des AHEZ.

terre ou une toute petite maison fait entrer les individus concernés dans une dimension différente : ils obtiennent la possibilité de « prévoir » contrairement aux *peones* condamnés à l'élaboration de stratégies de survie au quotidien. C'est ce que fait par exemple en 1707 María de los Santos y Rutiaga, qualifiée de mulâtresse libre dans le document, lorsqu'elle passe devant le notaire pour confirmer l'acte de propriété d'une petite maison et faire en sorte que celle-ci revienne automatiquement à son jeune fils, alors âgé de quatre ans<sup>135</sup>. Un tel document est très intéressant sur bien des points. Tout d'abord, il montre les possibilités d'un accès à la propriété immobilière pour des populations que l'on pourrait qualifier de « défavorisées » : María est apparemment desservie non seulement par sa *calidad*, c'est une mulâtresse, certes libre, mais marquée par le stigmate d'une ascendance servile, mais aussi par son genre, c'est une femme, visiblement isolée et mère d'un enfant illégitime<sup>136</sup>. En dépit de cela, elle possède une « **maison basse** sur l'autre rive du ruisseau devant la maison de jeu, derrière la cathédrale de cette ville (Zacatecas) sur le chemin de Los Remedios, **maison qu'elle a construite sur un terrain qu'elle acheté** <sup>137</sup> [...] ». Cette modeste maison, en outre, ne semble pas le résultat d'un don ou de la générosité d'un ancien maître<sup>138</sup>, mais bel et bien le fruit de ses efforts et d'une certaine réussite individuelle. Plus intéressants encore, semble-t-il, sont les comportements induits par l'accès à la propriété : ce dernier permet ainsi d'envisager l'avenir, ici celui de son fils, ce qui pousse à avoir recours aux services du notaire et à fixer ses volontés sur le papier et leur donner ainsi une valeur officielle difficilement contestable. De fait, si, d'après sa déclaration, María appartient au groupe des *castas*, son comportement et son éventail de décisions l'éloignent considérablement du modèle du « métis socio-économique » développé par Enrique Florescano. Cet écart est encore plus perceptible si l'on considère les cas des artisans propriétaires de mines. L'exemple du maître forgeron mulâtre Francisco de la Cruz en 1704 est à ce titre très

<sup>135</sup> AHEZ, Notarías, Miguel Martin de Velasco, Libro 7, f. 28.

<sup>136</sup> On ne trouve pas de trace d'une quelconque présence masculine (père, frère, conjoint, ancien maître) dans le document évoqué.

<sup>137</sup> AHEZ, Notarías, Miguel Martin de Velasco, Libro 7, f. 28r. « **casa de morada baja** de la otra banda del arroyo en frente del corral de juego, detrás de la Iglesia mayor de esta ciudad (Zacatecas) como vamos para los Remedios **la cual labró en sitio que compró**[...] »

<sup>138</sup> Ce cas de figure est très bien illustré par le conflit qui oppose d'une part les héritières de María Rodríguez qui a reçu en 1678 comme don de la part d'Hernando de Rentería un terrain et une maison, et d'autre part les héritiers d'Hernando qui entendent bien retrouver leurs droits sur ce qu'ils considèrent comme partie intégrante de leur patrimoine.

Voir AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 18, Exp. 04 « Petrona de Rentería, mestiza y vecina de la ciudad de Zacatecas, pone una demanda contra los herederos de Luisa de Rentería. Además se le otorga una donación a Petrona de Rentería de parte de María Rodríguez, mestiza, viuda de Francisco Cristóbal, natural, que consisten en dos aposentos y el poder de los herederos de Luisa de Rentería, difunta »

intéressant à plusieurs niveaux<sup>139</sup>. Tout d'abord, le document donne à voir l'exemple rare mais bien réel<sup>140</sup> d'un mulâtre parvenu au statut de maître artisan. Mais là n'est pas sa principale particularité : c'est aussi un forgeron de Vetagrande qui, outre son atelier, possède également une mine dans le *real de minas* de Panuco, distant d'une trentaine de kilomètres. Là encore, le fait de posséder un bien, ici minier, pousse Francisco à adopter une série de comportements qui, plus encore que le simple fait de posséder, le font entrer dans une autre dimension. Maître forgeron, il ne peut pas se consacrer à l'exploitation de sa mine et doit donc employer des *operarios* à cette fin, ce qui le fait passer, tant qu'il possède cette mine, dans la catégorie des *dueños de mina*. De même, résidant à Vetagrande, il ne peut guère superviser ses affaires à Panuco, ce qui le contraint à nommer un représentant auquel il accorde un « *poder general*<sup>141</sup> ». Il adopte de fait un comportement que l'on associe plus volontiers aux créoles dans la société coloniale mais n'en continue pas moins à se désigner comme mulâtre devant le notaire<sup>142</sup>. Enfin, ce dernier exemple permet d'aborder un dernier élément pour ce tableau du quotidien, à savoir la tendance de certains individus à développer une forme de pluriactivité.

### 3. Une pluriactivité pour une meilleure intégration

Tout comme pour les *peones*, le corpus fait donc apparaître un échantillon marqué par la pluriactivité. A première vue, les similitudes semblent l'emporter et conduisent à imaginer des plèbes urbaines caractérisées dans leur ensemble, depuis le simple *peón* jusqu'à l'artisan, par une certaine mobilité professionnelle, signe d'un manque relatif de stabilité. Néanmoins, une analyse détaillée à partir des données présentées dans le tableau ci-dessous amène à nuancer fortement cette impression initiale. Il est évident que les artisans comme les *peones* montrent une vraie tendance à la pluriactivité, mais il apparaît également que cette pratique ne revêt pas la même signification et ne relève pas des mêmes stratégies sociales pour les uns et pour les autres. Pour les seconds, elle est globalement synonyme de survie et d'adaptation nécessaire, et peut même souligner une trajectoire de déclassement. En revanche, pour les premiers, cette pluriactivité, souvent plus simultanée que consécutive, semble entrer clairement dans des stratégies d'amélioration de l'intégration sociale et économique, pour tout dire dans des stratégies d'ascension sociale, du moins dans la plupart des cas. Dans cette

<sup>139</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 05, f. 194-195.

<sup>140</sup> Voir à ce titre la section précédente sur la stratification de la société coloniale.

<sup>141</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 05, f. 194r.

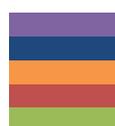
<sup>142</sup> Ces écarts entre le comportement, la qualité de l'intégration d'une part, et la *calidad* déclarée incitent à poser le problème de l'identité perçue et renvoyée de ces individus : ce sera l'objet de la troisième partie de ce travail.

perspective, l'analyse du tableau ci-dessous permet de dégager une typologie dominée par deux catégories très significatives, montrant le cumul des activités artisanales d'une part et des fonctions officielles ou des activités minières d'autre part. Enfin, une dernière catégorie apparaît, celle des métiers qui appellent si ce n'est une véritable pluriactivité, du moins la maîtrise de plusieurs types d'activités.

**Tableau I-9 : Quelques exemples de pluriactivité (artisans)**

Nom	Statut	Profession1	Profession2	Date
Nicolás Sánchez Pacheco	Esp	Maestro arquitecto	Veedor de albañiles	1690's
Clemente	Mul	Barbero	Curandero	1696
Joseph Calsada		Maestro escultor	Maestro pintor	1700's
Marcos Perez	Esp	Arriero	Dueño de hacienda	1707
Francisco de la Cruz	Mul	Maestro herrero	Minero	1704
Pascual de los Reyes y Rivera		Maestro albañil	Alarife	1710's
Juan Ramos		Maestro albañil	Maestro alarife	1710's
Domingo Lorenzo		Maestro albañil	Maestro alarife	1710's
Salvador Areas Maldonado	Esp	Carpintero	Macero	1712
Juan Galavis		Maestro zapatero	Minero	1718
Joseph de la Cruz		Albañil	Maestro arquitecto	1720's
Miguel Sánchez Pacheco	Esp	Maestro arquitecto	Maestro albañil	1720
Laureano Flores	Mét	Arriero	Cargador	1720
Juan González	Ind	Tabaquero	Cacique	1722
Lorenzo Sánchez	Mét	Peón de hacienda	Sastre	1723
Ignacio Rosales	Esp	Sastre	Panadero	1729
Nicolás Lorenzo		Maestro albañil	Alarife	1730's
Josefa González	Mét	Costurera	Hilandera	1733
Juan Antonio Mascareñas	Mét	Soldado	Arriero	1739
Joseph Tabares		Cargador	Mayordomo	1741
Isidro de Salas		Cargador	Mayordomo	1741
Rafael de Acosta y Castilla	Esp	Platero	Sacristán	1744
Alejandro Cortes		Tendejonero	Minero	1744
Bernardo Miguel de Abastia		Sastre	Veedor	1751
Francisco de Medina Arratia		Sastre	Tesorero	1751
Juan Ramos		Sastre	Ayudante	1751
Nicolás Obispo Monsibaíz	Mul	Panadero	Vagabundo	1757
José Manuel Ruíz de Esparza	Mét	Sastre	Mercedario	1765
José Manuel de Molina		Labrador	Arriero	1770
Joseph Antonio Zavala	Esp	Dorador	Albañil	1770
Vicente Ventura	Ind	Cacique	Hortelano	1778
Salvador Castellón	Coy	Carpintero	Albañil	1783

#### Légende



Pluriactivité inhérente au métier  
 Artisanat et fonctions officielles  
 Artisanat et mines  
 Artisanat et déclassement  
 Autres

La dernière catégorie énumérée paraît la plus simple à expliquer car elle n'est pas aussi porteuse de sens. Dans le tableau, elle regroupe essentiellement les métiers de la construction, le travail du tissu ainsi que certaines activités rurales. Ici, comme dans le reste de la liste, les individus concernés ont déclaré plusieurs métiers devant le juge ou le notaire,

ou ont été décrits de différentes manières par les témoignages recueillis dans la documentation. Il faut noter toutefois une grande proximité entre les activités déclarées : Josefa González est couturière et fileuse<sup>143</sup>, José Manuel de Molina est cultivateur et conducteur de mules<sup>144</sup> tandis que Salvador Castellón est charpentier et maçon<sup>145</sup>. De fait, plus qu'une véritable pluriactivité, ces individus semblent exercer diverses facettes ou spécialisation d'un même métier, ce qui montre l'étendue de leurs savoir-faire, et non pas l'élaboration d'une quelconque stratégie. Si l'on considère plus spécifiquement le cas des métiers de la construction, on peut percevoir une certaine redondance dans les expressions qui finalement mène à douter d'une pluriactivité effective : Juan Ramos ou Domingo Lorenzo, deux artisans évoqués dans l'ouvrage de Clara Bargellini *La arquitectura de la plata*<sup>146</sup>, sont qualifiés dans les documents de « *maestro alarife* » ou de « *maestro albañil* ». Deux interprétations peuvent être avancées. Une vision littérale verrait dans les deux hommes des individus cumulant les deux activités de maçon et de maître d'œuvre, ou alternant entre l'une et l'autre en fonction des chantiers. Mais, dans un contexte minier, le terme « *alarife* » peut être pris comme un simple synonyme du terme « *albañil* » : de ce point de vue, l'apparition de deux métiers différents dans la documentation serait plutôt une redondance, et la pluriactivité ainsi perçue un mirage.

Plus significatifs sont donc les cas de pluriactivité qui montrent des artisans sortir de leur domaine traditionnel soit pour occuper des fonctions officielles, notamment dans les confréries, soit pour tenter l'aventure minière. Il semble que les deux démarches s'inscrivent dans de véritables stratégies d'ascension sociale. Dans ces tentatives, si deux voies de nature différente sont privilégiées, l'une économique et l'autre institutionnelle, il est toutefois possible de déceler une démarche commune, celle de la recherche d'un certain prestige social. Accéder ainsi à une fonction élevée dans une confrérie comme c'est le cas des tailleurs Bernardo Miguel de Abastia et Francisco de Medina Arratia<sup>147</sup> ou encore des portefaix Joseph Tabares et Isidro de Salas<sup>148</sup> permet aux individus concernés d'obtenir une position d'autorité, d'élargir leurs réseaux de solidarité voire de se placer à la tête de leur propre « micro-réseau », de changer de statut aux yeux de la société. Plus généralement, le même raisonnement peut être appliqué à l'ensemble des laïcs qui gravitent autour du monde

<sup>143</sup> AGN, INQUISICIÓN, 840, EXP. 07 « Proceso de fe de Josefa González »

<sup>144</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1102, EXP. 01 « Proceso de fe de José Manuel de Molina »

<sup>145</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1364, EXP. 17 « Proceso de fe de Salvador Castellón »

<sup>146</sup> Clara BARGELLINI, *La arquitectura de la plata. Iglesias monumentales del centro-norte de México, 1640-1750*, Mexico, UNAM – Turner, 1991, 450p.

<sup>147</sup> AHEZ, Notarías, Juan García Picón, Protocolo 16, f. 131-132

<sup>148</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 2, 1741

ecclésiastique. On trouve de cette manière des artisans sacristains et même des imposteurs comme le tailleur métis José Manuel Ruíz de Esparza qui tente de se faire passer pour un prêtre dans une hacienda isolée<sup>149</sup>. Le processus est encore plus accentué si l'on considère les cas des Indiens qui se déclarent artisans et caciques. Juan González en 1722<sup>150</sup> comme Vicente Ventura en 1778<sup>151</sup> ne seraient ainsi que des artisans parmi d'autres s'ils ne pouvaient pas se prévaloir d'un titre leur accordant pouvoir social et politique. Enfin, le cas des « artisans *mineros* » résume à lui seul les aspirations mais aussi les déconvenues propres au monde de la mine. Dans la section précédente, nous avons vu les exemples des *operarios* qui tentent d'obtenir leur propre mine pour accéder à une indépendance relative et obtenir leur part de rêve minier. En raison du manque de moyens financiers et techniques, bon nombre de ces opérations se soldent par des échecs et des reventes. En ce qui concerne les artisans, on retrouve les mêmes ambitions et les mêmes mirages, la volonté d'accéder au statut de *dueño de mina* et au prestige social qui l'accompagne. Toutefois, l'exemple d'un Francisco de la Cruz, le forgeron de Vetagrande se distingue fortement de celui des *operarios* dans la mesure où il semble posséder *a priori* les moyens de financer l'opération : ici la démarche n'est pas celle d'un pari mais celle d'un investissement. Certes, le succès n'est pas toujours au rendez-vous comme en témoignent les arguments invoqués par le *tendejonero* Alejandro Cortes lorsqu'il cède une mine obtenue quelque temps auparavant. Il parle ainsi d'un gouffre financier – la mine est inondée et ne rapporte donc rien – qu'il ne peut guère assumer<sup>152</sup>. Néanmoins, quel que soit le résultat d'une telle opération – échec dans le cas d'Alejandro Cortes, réussite apparente dans celui de Francisco de la Cruz – la logique suivie et même la manière de se projeter dans l'avenir sont donc très différentes d'un cas à l'autre. Les plèbes urbaines installées, et plus particulièrement les artisans, montrent ainsi une tendance marquée à s'insérer dans des réseaux de solidarité professionnels et personnels efficaces, ce qui leur permet de mieux défendre leurs positions, le cas du conducteur Pedro Campos est à ce titre exemplaire. Plus encore, ces populations se distinguent fortement du monde des *peones* par leur capacité à sortir d'un mode de survie quotidien et à se projeter dans l'avenir, que cela soit par l'investissement immobilier ou minier, même très modeste, ou

<sup>149</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1731, EXP.08 « Proceso de fe de José Manuel Ruíz de Esparza »

<sup>150</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 16, Exp. 10 « Demanda de Juan González Tabacalero Indio cacique vecino de la villa de Jalapa contra Cayetano Rubio y Antonio de Jesús, mulatos libres vecinos de esta ciudad por pago de vale de cargas de tabaco » Il est intéressant de noter que, dans ce cas précis, l'autorité politique supposé de Juan González se retrouve également sur le plan économique : c'est en effet lui que l'on retrouve en position de créancier d'une somme importante (plus de trois cents pesos) dans ce procès civil.

<sup>151</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 33 « Demanda de Antonio de Torres contra Manuel Tatay y Musoles por injurias y golpes que le dio por reclamo a su derecho a la posesión de la mina San Ramón »

<sup>152</sup> AHEZ, Notarías, Juan García Picón, Protocolo 11, f. 54-55.

par l'élaboration d'une stratégie d'ascension sociale incarnée par la recherche de fonctions officielles. Elles adoptent de fait des attitudes et des comportements qui tendent à les rapprocher du monde des créoles par maints aspects économiques et également culturels – le recours au notaire et la participation à la culture de l'écrit, même si les individus eux-mêmes ne la maîtrisent pas. Néanmoins, ces populations continuent à se désigner, et à être désignées dans les documents comme des métis, des mulâtres... Apparaît alors un problème de définition de l'identité qui sera l'objet de la troisième partie de ce travail.

Sur le plan purement socio-économique, la plupart des cas identifiés et décrits au cours de ce chapitre renvoient donc fortement au modèle des *peones* décrit notamment par les historiens comme Enrique Florescano<sup>153</sup>. Il est vrai que si l'on considère les listes produites à l'occasion de la contribution générale de 1781, l'immense majorité des *castas* déclarés forment les rangs des *peones* des mines et des haciendas. Toutefois, même si ce modèle est majoritaire, il ne doit pas masquer la grande diversité des situations observées tout au long de ce chapitre. Les populations métissées occupent en effet une large partie de l'éventail du monde urbain, depuis l'état de l'esclavage jusqu'à l'accès à la petite propriété immobilière ou même minière. De ce fait, transparaît du courant historiographique inspiré par les *Annales* et représenté par l'ouvrage collectif *La clase obrera en la historia en la historia de México*<sup>154</sup> une vision des *castas* qui n'est certes guère contestable mais ne semble pas suffisante pour rendre compte pleinement de la complexité des plèbes urbaines de Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle, du moins en ce qui concerne la région du Centre-Nord. De fait, à l'intérieur de l'espace considéré, l'analyse anthropologique et croisée des sources judiciaires et notariales révèle une grande variété de situations. La soumission et la fragilité sur le plan socio-économique dominant, c'est indéniable – le recensement fiscal de 1781 est à ce titre révélateur – mais de nombreux individus parviennent tout de même à acquérir une certaine indépendance économique et sociale.

La première esquisse qui ressort de ce chapitre apparaît donc bien complexe et révèle une société multiforme, dans laquelle la réalité d'une stratification de nature socio-économique semble primer sur la théorie légale et administrative d'une stratification socio- raciale. Le choix d'un premier traitement quantitatif des données recueillies dans le corpus conduit ainsi à faire apparaître les grandes lignes qui structurent la société et à se placer en grande partie

---

<sup>153</sup> Voir p. 67.

<sup>154</sup> Enrique FLORESCANO (*et al.*), *La clase obrera en la historia de México. De la colonia al imperio*, México, SigloXXI, 1980

dans la ligne historiographique développée par John Chance à la suite de son travail sur la société d'Antequera de Oaxaca à l'époque coloniale<sup>155</sup>. Néanmoins, l'analyse fine des données du recensement de 1781 révèle une réalité plus complexe encore, dans laquelle l'aspect socio-économique domine certes mais ne peut guère être totalement séparé d'une dimension socio-raciale indéniable, mais non suffisante. De ce point de vue, les structures coloniales seraient le produit d'une alchimie entre les deux modes de stratifications, de la combinaison de la froide réalité économique et des imaginaires socio-culturels. L'examen d'un groupe social précis, celui des plèbes urbaines, mène ainsi à dessiner ou redessiner également les grandes lignes qui structurent la société coloniale dans son ensemble, ici à travers la question de la stratification sociale. De la même manière, le but du chapitre suivant est de se pencher sur un comportement précis de ces populations, les mobilités géographiques, et de voir de quelle manière ces mobilités contribuent à façonner l'espace régional.

---

<sup>155</sup> John CHANCE, *Race and class in colonial Oaxaca... op. cit.*

## **Chapitre II : Des populations mobiles**

La description et l'analyse de la grande mobilité des populations à l'intérieur de la région du Centre-Nord constituent en effet un observatoire précieux pour considérer les plèbes urbaines à plus d'un titre. Tout d'abord, un tel travail donne à voir des populations « en mouvement », au sens littéral du terme, ce qui permet de dépasser l'aspect quelque peu statique de l'analyse quantitative des données socio-économiques. En outre, à l'instar des questions matrimoniales traitées dans le chapitre précédent, il est possible ici de combiner approche quantitative et qualitative : un certain nombre d'itinéraires individuels viennent ainsi apporter un peu de chair au squelette initial obtenu par l'analyse quantitative et nous plongent de plein pied dans la réalité quotidienne et matérielle de ces mobilités (motivations et conditions des voyages, impact sur la vie personnelle et familiale, distances parcourues). On peut ainsi suivre des populations « en action » et distinguer de ce fait plusieurs types de mobilité : le voyage pour affaires ne revêt pas la même signification que le vagabondage de ville en ville, la fuite en avant ne possède pas les mêmes implications que la recherche d'un sort meilleur, les migrations temporaires n'ont pas le même impact que les migrations définitives, quelle qu'en soit la raison. Dans ce tableau, le Centre-Nord en tant que région aux particularismes forts (prégnance de l'économie minière, grands espaces, rôle de la frontière) joue un rôle non négligeable<sup>1</sup> : de ce point de vue, l'espace et ses caractéristiques contribuent à façonner la société étudiée. Mais les sources offrent également la possibilité de renverser la perspective pour considérer la manière dont les différents flux observés dessinent une zone cohérente, structurée autour du pôle que semble être Zacatecas. Ici, l'espace régional n'est plus seulement perçu comme le simple cadre des mobilités : l'étude de ces dernières permet en effet d'esquisser les contours d'une véritable « région sociale<sup>2</sup> » et économique, produit de l'ensemble de ces mobilités, qui possède sa cohérence propre et dépasse les limites administratives coloniales.

---

<sup>1</sup> Voir l'abondante littérature portant sur cet ensemble régional, depuis le travail de géographie historique de Peter Gerhard (Peter GERHARD, *The north frontier of New Spain*, Princeton, University Press, 1979, 224 p.) jusqu'aux travaux plus récents d'Alfredo JIMÉNEZ, *El Gran Norte de México. Una frontera imperial en la Nueva España (1540-1820)*, Madrid, Editorial Tébar, 2006, 536p.

<sup>2</sup> Cette « région sociale » fait bien évidemment référence à la notion « d'espace social » (c'est-à-dire l'espace dessiné par les interactions humaines) décrit par Armand Frémont (Armand FREMONT, *La région, espace vécu*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 1976, 223p.). Dans une perspective plus historique, il est possible de renvoyer aux travaux issus de l'histoire régionale : Juan Pedro VIQUEIRA ALBÁN, *Une révolte indienne au Chiapas, 1712*, Paris, L'Harmattan, 1999, 173p ou encore Thoñas CALVO, *Vivre dans la Sierra zapotèque du Mexique, 1674-1707*, Paris, L'Harmattan, Recherches Amérique Latine, 2009, 299p.

## A. Typologie des mobilités

Les sources judiciaires, dans leur souci de caractériser et d'identifier les témoins interrogés au cours des différentes procédures, comprennent régulièrement des informations sur les lieux d'origine – « *natural de* » – ou sur le lieu de résidence et de travail – « *vecino de* ». Le degré de précision est encore plus grand lorsque l'affaire traitée semble avoir un lien avec la mobilité de l'individu inculpé : dans ces cas-ci, l'itinéraire de la personne est soigneusement reconstitué<sup>4</sup>. A partir de ce constat, la dimension géographique de cette étude est vite devenue une évidence. Ce sont d'abord les points communs qui ont surpris : les plèbes urbaines du Centre-Nord sont mobiles, parfois sur des distances considérables, et dans des conditions difficiles, traversant des contrées semi-désertiques voire désertiques, souvent soumises à la menace indienne.

---

<sup>3</sup> Sur le plan des usages lexicaux du XVIII<sup>ème</sup> siècle en Nouvelle Espagne, il semble que l'expression « *ser vecino de* » est employée comme synonyme « d'être habitant de », et ne possède pas ou plus l'idée de « citoyenneté » traditionnellement attachée à ce terme en espagnol. Pour Tamar Herzog, « il y a eu les progressives identifications entre citoyenneté et domiciliation, et entre citoyenneté, naissance, et hispanité. Cette identification permit l'essentialisation et même la nationalisation de la citoyenneté. » « there were the gradual identification between citizenship and domicile, and between citizenship, nativeness, and Spanishness. This identification permitted the "essentialization" and even the "nationalization" of citizenship. » (dans Tamar HERZOG, *Defining nations. Immigrants and Citizens in Early Modern Spain and Spanish America*, Yale, Yale University, 2003, p. 63). Dans cette perspective, voir des métis et des mulâtres, libres ou même esclaves, utiliser ce terme pour se qualifier devant les autorités est à la fois surprenant, dans la mesure où le terme est attaché à la notion d'hispanité, et peu surprenant, si l'on se concentre plutôt sur la notion de résidence attachée à l'expression. Ce système d'explication permet donc de commencer à éclairer l'utilisation du terme de *vecino* par des populations qui ne sont pas censées l'employer (à la même page, Tamar Herzog évoque un « régime commun, [qui] rejetait tous les éléments non hispaniques ») et de souligner son caractère problématique et original.

Une autre posture face à ce phénomène quelque peu inattendu il faut le dire est de considérer que le terme de *vecino* renvoie dans la Nouvelle-Espagne du XVIII<sup>ème</sup> siècle à la fois à la notion de domicile et à cette signification d'appartenance à une communauté, mais une communauté étendue à l'ensemble de la population urbaine. Tamar Herzog écrit à ce titre que « cette appartenance était définie par la *vecindad* : c'était par l'insertion dans une communauté locale que les personnes devenaient des naturels (*naturales*) du royaume et, ainsi, membres de sa communauté ; leur déracinement faisait d'elles, au contraire, des étrangers. » (dans Tamar HERZOG, « Terres et déserts, société et sauvagerie. De la communauté en Amérique et en Castille à l'époque moderne. » dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2007, n°3, p. 525.) De ce point de vue, l'utilisation de l'expression « *ser vecino de* » par des individus qui n'appartiennent manifestement au groupe des créoles et des péninsulaires, des Espagnols pour tout dire, tendrait à montrer une conception englobante de la communauté urbaine, du moins dans les pratiques quotidiennes du sentiment d'appartenance des individus par rapport à une communauté donnée.

<sup>4</sup> C'est surtout vrai pour les procès inquisitoriaux menés contre les bigames, si bien que ces cas représentent la majeure partie du corpus étudié, en quantité et en qualité. Toutefois, pour ne pas risquer de réduire l'étude des mobilités à celle des bigames, ces exemples seront traités dans le présent chapitre comme des cas « standards » et mêlés ainsi au reste de la documentation avant de susciter une attention particulière dans le chapitre dédié à la bigamie.

Illustration I-2a et 2b : Désert et mobilités<sup>5</sup>



Néanmoins, l'analyse poussée a surtout fait ressortir les différences, au point de rendre possible une typologie des différents cas de mobilité rencontrés. Il faut ainsi distinguer

---

<sup>5</sup> Arrivée à Zacatecas par la route d'Aguascalientes (par le sud de la ville).

l'installation du simple passage, la recherche de travail de la fuite en avant ou encore le voyage d'affaires de l'errance : si la mobilité constitue l'action commune, l'intention à l'origine de chaque cas de figure s'avère très différente, et dévoile par là même des situations individuelles très variées. De ce point de vue, l'étude des mobilités constitue un moyen supplémentaire d'analyser la place des plèbes urbaines dans la société et l'économie coloniales. Pour Daniel Roche en effet, « le mouvement (qui se répartit de façon très inégales) enregistre les contraintes et les choix des milieux qui l'alimentent. Entre le normal et le pathologique social, la mobilité est un révélateur précis de la manière dont les sociétés anciennes ont certainement géré les risques que dictaient les conditions de l'économie<sup>6</sup>. »

### 1. *Les migrations définitives*

Le premier type de mobilité qui ressort de l'analyse appartient au domaine des « migrations définitives ». De fait, cette expression paraît la plus adéquate pour désigner des mobilités qui se trouvent à l'origine d'un changement de lieu de résidence principale. Les raisons qui poussent au déracinement et à une installation dans une ville différente, parfois très distante de la ville d'origine, sont essentiellement d'ordre socio-économique et semblent suivre deux grands schémas. Le premier, le plus commun, correspond à la recherche de travail. Les individus concernés quittent leur région d'origine que cette dernière soit touchée par un renversement de la conjoncture économique – fin d'une période de *bonanza* en ce qui concerne l'économie minière – ou qu'elle pâtisse d'un manque de dynamisme économique pour faire vivre la population locale, dans le but de trouver des zones potentiellement plus attractives et dynamiques. C'est un cas de figure que l'on retrouve en fait assez fréquemment à l'intérieur du triangle formé par Zacatecas, Sombrerete et Fresnillo. L'exemple du maître forgeron métis Joseph Narvaez<sup>7</sup> est particulièrement révélateur de ce genre de situation. Ce dernier, originaire de Zacatecas, et marié dans la même ville, s'est vu contraint de se rendre à Sombrerete au milieu des années 1740 pour trouver du travail. C'est du moins ce qu'il répond aux autorités qui exigent, suite à la plainte de son épouse, son retour à Zacatecas :

« [Moi] Joseph Narvaez, métis et *vecino* de cette ville, époux et conjoint de Gregoria Sabando, espagnole, je comparais devant Votre Grâce dans le meilleur respect de la procédure et du droit et je déclare : comme il est connu de manière publique et notoire, je possède ma forge nécessaire à mon métier de forgeron dans la ville de Llerena, *real de minas* de Sombrerete, dans laquelle je travaille et

<sup>6</sup> Daniel ROCHE, *Les circulations dans l'Europe moderne... op. cit.*, p. 925.

<sup>7</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 04 « Solicitud de Joseph de Narvaez maestro herrero para que se le reciba información sobre las conveniencias y descansos que experimenta en su trabajo como herrero en la villa de Llerena en el real de minas de Sombrerete »

réside actuellement pour gagner ma vie, assurant l'entretien de mon épouse précédemment évoquée et le mien depuis cet endroit-là, avec quelque soulagement ce que je ne peux pas espérer dans cette ville-ci [Zacatecas], dans laquelle j'ai rencontré bien des infortunes en raison du grand nombre de forgerons qu'il y a ici, j'ai dû me rendre dans le dit *real* où j'ai pu vivre décemment, sans me tuer à la tâche ; et parce que la justice du dit *real* m'a notifié expressément que je reprenne la vie conjugale avec ma femme, je me suis rendu [à Zacatecas] pour demander à l'emmener avec moi à [Sombrerete], ce que je n'ai pas pu obtenir car sa mère et ma belle-mère se trouve alitée et souffrante à la suite d'un grave accident, si bien qu'elle est obligée de l'assister et de la soigner en attendant la fin de la maladie de ma belle-mère et mère de mon épouse (bien que la maladie semble ne pas devoir durer longtemps, elle peut se prolonger) ; à cause de ce malheur, mon travail souffre de graves torts et retards : et pour que l'on fasse savoir à la dite Justice Royale de Sombrerete que mon absence du foyer conjugal ne constitue pas un abandon du foyer, je sollicite la justice de Votre Grâce et l'envoi d'une information / confirmation à propos de ma déclaration selon laquelle il est très utile que je vive dans le dit *real* en raison des opportunités que je trouve là-bas ; de même [je demande] que ma dite épouse déclare que ce que je déclare est exact et qu'elle m'a accordé sa licence et son autorisation spéciales pour que je puisse aller gagner ma vie dans le dit Real<sup>8</sup> [...] »

Joseph Narvaez justifie ainsi son absence du foyer conjugal par les problèmes rencontrés à Zacatecas pour trouver du travail, problèmes qui l'ont poussé à s'installer à Sombrerete. De fait, si l'on suit son discours, seuls des soucis familiaux – la maladie de sa belle-mère – l'ont empêché de procéder à un déménagement complet. Pour renforcer son propos et démontrer qu'il est plus utile à sa famille en résidant et travaillant à Sombrerete qu'en demeurant à Zacatecas auprès de son épouse, il présente les témoignages d'autres artisans qui, issus de différents corps de métier, donnent un aperçu peu reluisant de la situation économique locale. José Javier Tostado, charpentier de son état, insiste ainsi sur les conditions économiques qui ont contraint Joseph Narvaez à quitter la ville, ce que confirme également le beau-frère de ce dernier, pourtant plus enclin, en théorie du moins, à défendre les intérêts de sa sœur Gregoria Savando<sup>9</sup>. L'argumentation avancée par le maître forgeron est enfin

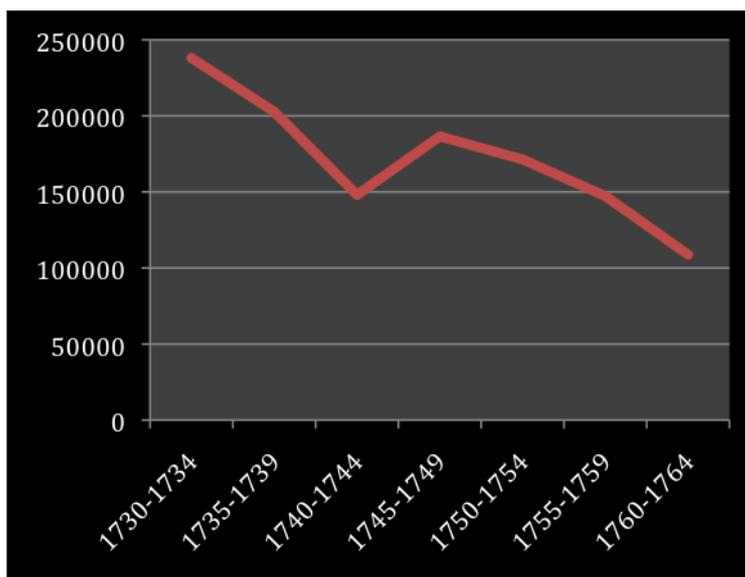
---

<sup>8</sup> *Ibid.* f. 1. « Joseph Narvaez, mestizo vecino de esta ciudad marido y conjunta persona de Gregoria Sabando española como mejor proceda por derecho parezco ante Vmd y digo: que como es público y notorio yo me hallo con fragua propia de mi oficio de herrero en la villa de Llerena real y minas de Sombrerete en la cual tengo mi corriente y convivencias para poder buscar la vida como lo estoy haciendo manteniendo desde ella a la expresada mi mujer y yo con algún alivio lo que no puedo conseguir en esta ciudad en la que habiendo experimentado algunos infortunios por la copia de herreros que hay en ella me fue preciso para ir al dicho real donde he logrado con dicho mi trabajo mantenerme con descanso y por que la justicia de dicho real me ha notificado con apremio el que venga a hacer vida maridable con dicha mi mujer me transporte a esta ciudad a solicitar el llevarmela conmigo a dicho real lo que no he podido conseguir por estar su madre y mi suegra en una cama padeciendo un grave accidente que le es forzoso asistirla y cuidarla a esperar el fin de la enfermedad de mi suegra y madre de mi mujer (que aunque dicha enfermedad indica que no será por tiempo delatado puede delatarse) se me sigue de esta demora grave extorsión y atrasos en mi trabajo: y para que a dicha Real Justicia de Sombrerete conste el que no es renuncia en mi no estar por ahora junto con dicha mi mujer se ha de servir Vmd justicia mediante de mandar se me reciba información al tenor de este escrito y de ser muy útil y vivir en dicho real por las comodidades que en él experimento y así mismo que la dicha mi mujer declare si es cierto lo que llevo expresado y si me tiene dada su especial licencia y consentimiento para que pueda mantenerme en dicho Real[...] »

<sup>9</sup> *Ibid.* f. 2r et f. 3r.

étayée par une rapide analyse du contexte économique, sur le plan minier notamment, des années 1730-1740.

**Graphique I-4 : Evolution de la production argentifère à Zacatecas  
à l'époque de Joseph Narvaez<sup>10</sup>**



Si l'on considère l'évolution de la production argentifère reconstituée par Frédérique Langue, on constate ainsi que les années qui précèdent le procès mené contre Narvaez en 1746 sont marquées par une forte baisse. Les mines *zacatecanas* ne sont en effet à cette époque que l'ombre des mines prospères du siècle précédent, l'activité est ralentie par l'épuisement des filons connus et l'inondation des galeries :

« Dans le premier quart du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Zacatecas profite d'un nouveau processus de récupération qui atteint son sommet au milieu des années 1720, soixante années après la dernière crise, résultat de ces efforts périodiques de recapitalisation. Au cours des quarante années suivantes (jusqu'au début des années 1760), cependant, la production déclina jusqu'à ce que les gains du boom (trouver autre chose) précédent aient été perdus. Bien des mines lourdement capitalisées ne pouvaient pas être exploitées avec profit et furent abandonnées dans les années 1740 et 1750. Le déclin de la production était si marqué vers 1760 que le nombre de *haciendas de beneficio* nécessaires pour le traitement du minerai chuta d'environ une trentaine à six seulement<sup>11</sup>. »

<sup>10</sup> Frédérique LANGUE, *op. cit.*, p. 58.

<sup>11</sup> Richard Lyle GARNER, « Long-term silver mining trends in Spanish America: a comparative analysis of Peru and Mexico » dans Peter Bakewell (éd.), *An expending world... op. cit.*, p. 240-241. « In the first quarter of the eighteenth century, as a result of these periodic recapitalization efforts, Zacatecas was riding the crest of another successful recovery that finally peaked in the mid 1720's, sixty years after the last major contraction. During the next forty years (into the early 1760's), however, output shrank until all the gains of the previous

A l'inverse, Sombrerete connaît une période de prospérité qui en fait une destination attractive non seulement pour les *operarios* mais aussi pour les artisans touchés<sup>12</sup>. Dans la mesure où l'activité minière constitue le cœur et le poumon de l'économie locale, il n'est pas surprenant de voir le monde des artisans touché comme par ricochet. A l'inverse, Sombrerete connaît une période de prospérité qui en fait une destination attractive non seulement pour les *operarios* mais aussi pour les artisans touchés par la crise de manière indirecte. Ce modèle peut en fait s'étendre à l'ensemble du Centre-Nord minier : « puisque les cycles variaient de *real* en *real*, une crise dans un ou deux *reales de minas* était compensée [...] par une production continue ou en augmentation dans les autres *reales*<sup>13</sup>. » De cette manière s'est développé tout un phénomène de « *push and pull* » cyclique qui a permis aux plèbes urbaines de répondre aux moments de crise par une grande mobilité à l'image d'un Joseph Narvaez. Toutefois, la mobilité contrainte n'est pas le seul cas de figure dans le domaine économique, et les sources recèlent ainsi différents exemples de migrations motivées par la demande : dans ce modèle, l'individu ne quitte pas sa ville d'origine parce qu'il ne trouve pas sa place, mais parce que ses compétences sont connues et requises dans un autre lieu. C'est le cas notamment des artisans spécialisés dans la construction des églises que l'on voit sillonner les chemins du Centre-Nord au gré des grands travaux lancés dans les *reales de minas* désireux de montrer leur prospérité à travers la construction d'une église ou d'une cathédrale spectaculaire. Clara Bargellini a ainsi reconstitué les itinéraires des artisans les plus connus.

---

boom had been lost. Many heavily capitalized mines could not be operated profitably and were abandoned in the 1740's and 1750's. The decline in output was so great that by 1760 the number of refineries needed to process the ore had dropped from about thirty to six. »

<sup>12</sup> Frédérique LANGUE, *op. cit.*, p. 48-51.

<sup>13</sup> Richard Lyle GARNER, *op. cit.*, p. 237. « since the cycles varied from camp to camp, a contraction in one or two large camps was offset [...] by continuing or expanding production at other camps. »

**Tableau I-10 : Construction des églises et mobilité des artisans spécialisés<sup>14</sup>**

Origine	Premier chantier	Deuxième chantier	Troisième chantier
Simón de los Santos	Parral (1678-1686)	Carichic	
Francisco de la Cruz	Puebla (années 1690)	Mexico (années 1690)	Durango (années 1690)
Mateo Núñez	Durango (années 1690)	Guadalajara (années 1690)	
Joseph de la Cruz	Guadalajara	Durango (1695-1715)	Chihuahua (1722-1734)
José de Güemas Isla	San Luis Potosí	Zacatecas (1706-1712)	
Gaspar de Santiago	Fresnillo (1711)	Xerez (1728)	
Anastasio Joseph de Lira	Zacatecas (1727)	Durango (1727)	
Pascual Corona	Zacatecas (1727)	Durango (1727)	
Juan Antonio Carreño	Sombrerete (1728)	Durango (1728-1744)	
Manuel de los Santos	Guadalajara (1733-1735)	Chihuahua (1746)	
Martín de los Ríos	San Luis Potosí	Chihuahua (1735-1737)	
Antonio Toral	Aguascalientes	Zacatecas (1754)	
Bernardo del Carpio	Chihuahua (1758)	Santa Eulalia (1758)	

Parfois réalisées sur de très grandes distances, ces migrations ont une connotation plus positive que le cas de figure précédent dans la mesure où ces artisans sont bien souvent appelés sur les chantiers lancés par les *reales de minas*. Les mobilités peuvent donc non seulement constituer une réponse à une situation de crise mais aussi appartenir à la vie quotidienne la plus banale. La fréquence des voyages ponctuels effectués sur des distances similaires vient confirmer cette première impression.

## 2. Les voyages réguliers et ponctuels

La mobilité professionnelle régulière fait donc également partie du quotidien des plèbes urbaines, du moins d'une partie d'entre elles. A l'instar des migrations définitives, les distances parcourues à cette fin peuvent être considérables. De fait, la plupart de ces cas de mobilités régulières sont souvent liés à des métiers bien précis. C'est notamment le cas de tous les individus chargés d'assurer la circulation des biens – approvisionnement des villes minières, argent destiné à la métropole – et des informations – la correspondance publique comme privée doit pouvoir atteindre les recoins les plus reculés de la vice-royauté.

<sup>14</sup> Clara BARGELLINI, *La arquitectura de la plata. Iglesias monumentales del centro-norte de México, 1640-1750*, México, UNAM – Turner, 1991, 450p.

Contrairement aux migrations accompagnées d'une nouvelle installation plus ou moins longue, le voyage n'est pas un moyen mis en œuvre pour trouver du travail mais bel et bien l'occupation principale. Deux exemples du début et de la fin de la période illustrent bien ces mobilités liées à un métier particulier. Nous avons tout d'abord le cas de Simón Sánchez, métis dont la fonction est de porter la correspondance d'un marchand de Parral jusqu'à Mexico. Originaire de Sombrerete, il s'est installé avec son épouse à Durango à la fin du XVII<sup>ième</sup> siècle et semble faire des escales régulières dans sa ville d'origine<sup>15</sup>. L'itinéraire de l'Espagnol Ignacio Solis à la toute fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle est relativement similaire<sup>16</sup>. Originaire de Sombrerete, Ignacio voyage régulièrement entre les grands centres miniers du Centre-Nord et du Nord de la Nouvelle Espagne : on retrouve ainsi sa trace dans la documentation à Zacatecas, Guanajuato et dans le Chihuahua.

Pour l'un comme pour l'autre, se dessinent de vastes aires – entre Chihuahua et Mexico pour le premier, entre Chihuahua et Guanajuato pour le second – à l'intérieur desquelles ils construisent leur réseau de sociabilité et leur expérience, à l'instar de ce que réalise un individu sédentaire dans son village ou quartier, mais à une autre échelle. Simón Sánchez utilise ainsi la ville dont il est issu, Sombrerete, comme escale entre Mexico et Parral. Cela lui permet non seulement d'entretenir des liens nécessaires avec son milieu d'origine mais aussi d'agir en intermédiaire entre les habitants de Sombrerete qu'il connaît et les espaces qu'il traverse entre Mexico et Parral. Lorsque un *operario* indien nommé Cristóbal commence à nourrir des doutes sur la conduite de son épouse disparue aussitôt son affranchissement obtenu, c'est à Simón qu'il s'adresse pour mener un enquête<sup>17</sup>. C'est encore par l'intermédiaire de Simón que la nouvelle du second mariage de María la Godina à Mexico non seulement parvient aux oreilles de Cristóbal l'époux abandonné mais se propage aussi dans l'entourage du messenger telle une rumeur – le frère de ce dernier ainsi qu'une certaine María Barraza chez qui Simón loge à Sombrerete, le frère Miguel del Valle de passage chez cette même María<sup>18</sup>... Les vastes espaces traversés, en raison des dangers inhérents au voyage dans la Nouvelle-Espagne du XVIII<sup>ième</sup> siècle, constituent enfin le creuset d'une culture particulière qui imprègne les voyageurs. C'est au cours de ses nombreux trajets qu'Ignacio Solis rencontre un homme surnommé *el Gachupín* qui lui enseigne comment se prémunir des attaques indigènes et être capable de provoquer la

<sup>15</sup> AGN, INQUISICIÓN, 541, EXP. 04 « Proceso de fe de María Castro, alias la Godina », f. 508v.

<sup>16</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1121, EXP. 07, « Proceso de fe de Ignacio Solis »

AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.69, « Proceso de fe de José de Zubiarte »

AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.70, « Proceso de fe de Ignacio Solis »

<sup>17</sup> AGN, INQUISICIÓN, 541, EXP. 04 « Proceso de fe de María Castro, alias la Godina », f. 508v.

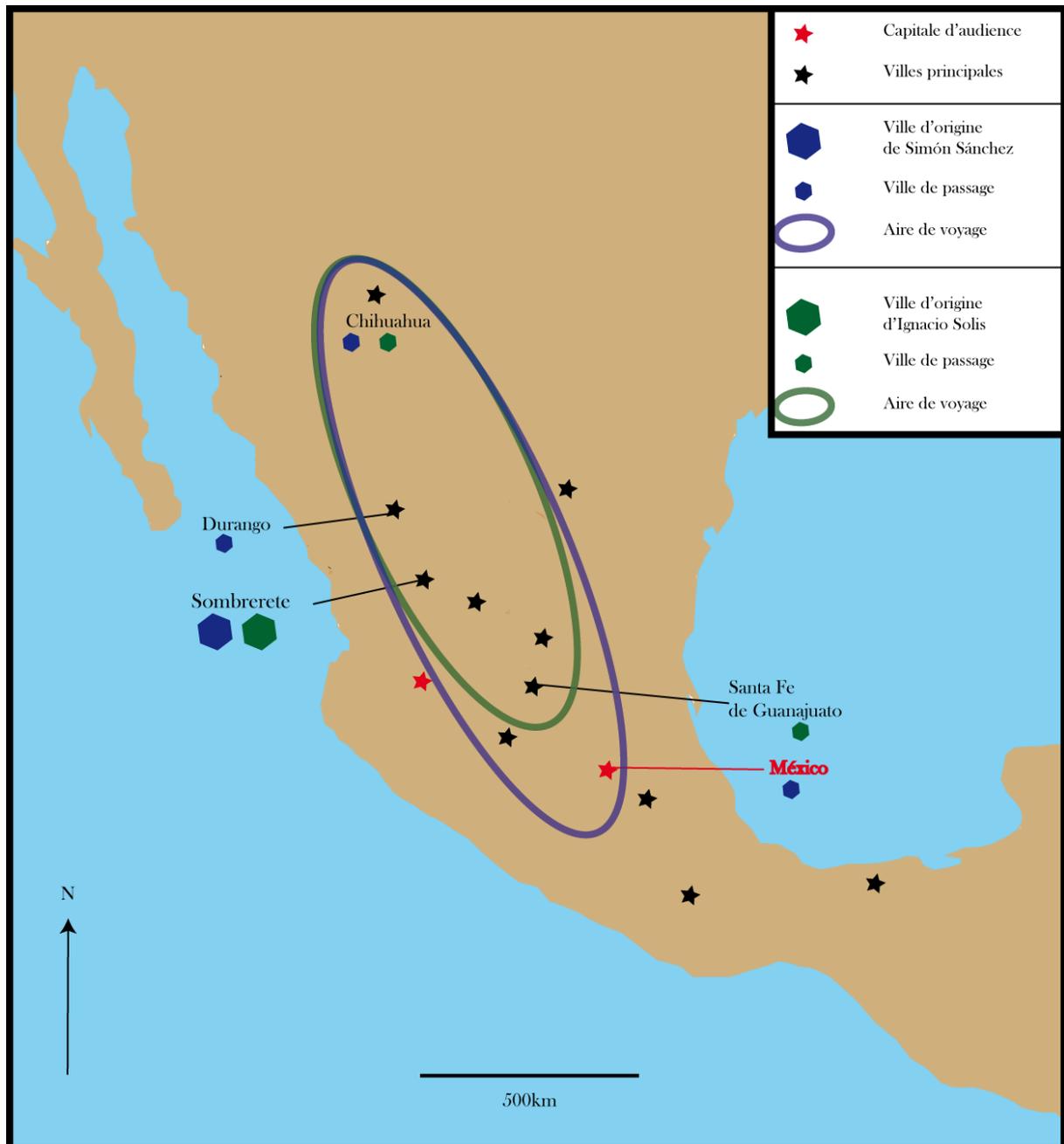
<sup>18</sup> AGN, INQUISICIÓN, 541, EXP. 04 « Proceso de fe de María Castro, alias la Godina », f. 508r.

chance au jeu, enseignement fortement teinté de superstition et d'hétérodoxie qui mène finalement Ignacio devant les tribunaux de l'Inquisition<sup>19</sup>. Nécessaires au bon fonctionnement économique et administratif de la colonie, ces « voyageurs professionnel » jouent donc également un rôle essentiel en tant qu'interface entre les sociétés locales dont ils sont issus ou qu'ils traversent et le reste de la vice-royauté. Leurs allers-retours fréquents permettent la circulation des nouvelles et contribuent à connecter et rapprocher des zones fort éloignées sur le plan géographique. Ces deux exemples qui balisent pour ainsi dire le XVIII<sup>ème</sup> siècle permettent à la fois de constater l'ampleur que peuvent atteindre certains circuits et de voir combien ces voyageurs peuvent être des agents de diffusion – qu'il s'agisse de nouvelles ou de savoirs hétérodoxes – et de contacts qui contribuent à élargir les horizons des localités qu'ils traversent. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de tels individus que les informations annonçant la découverte de nouveaux gisements ou le retour de la prospérité dans les *reales de minas* touchés par la crise se diffusent dans tout le Centre-Nord et au-delà, lançant de cette manière le mouvement d'une partie des migrations définitives évoquées précédemment.

---

<sup>19</sup> Ce dernier aspect sera traité dans le chapitre V consacré aux marginalités.

**Carte I-1 : Mobilités professionnelles**  
**(les cas de Simón Sánchez et d'Ignacio Solís)<sup>20</sup>**



<sup>20</sup> Sources : AGN, INQUISICIÓN, 541, EXP. 04 « Proceso de fe de María Castro, alias la Godina »  
 AGN, INQUISICIÓN, 1121, EXP. 07, « Proceso de fe de Ignacio Solís »  
 AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.69, « Proceso de fe de José de Zubiarte »  
 AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.70, « Proceso de fe de Ignacio Solís »

Ces exemples de « mobilité régulière » sur des distances considérables sont les cas les plus spectaculaires et permettent d’imaginer une perception élargie du territoire de la Nouvelle-Espagne chez une partie des plèbes urbaines. Toutefois, malgré leur grande richesse, ils ne doivent pas masquer la multitude des déplacements plus limités qui rythment la vie quotidienne de toute une région structurée autour d’un *real de minas* comme Zacatecas.

Ces déplacements qui, pour la majorité, se font en direction de Zacatecas, sont très visibles dans les archives notariales, et sont plus particulièrement perceptibles dans les reconnaissances de dette et les nominations de fondés de pouvoir et de représentants. Le tableau ci-dessous présente un échantillon des cas repérés dans ces archives.

**Tableau I-11 : Voyages et affaires**

**dans la région de Zacatecas dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>21</sup>**

Nom	Date	Origine	Lieu de passage	Motif
Ventura Ramírez	1701	Durango	<b>Zacatecas</b>	affaires
Nicolás Rosales	1701	Tequaltiche	<b>Zacatecas</b>	affaires (contracte dette)
Nicolás de Cisnero	1704	Taltenango	<b>Zacatecas</b>	affaires (contracte dette)
Nicolás de la Cruz	1704	<b>Zacatecas</b>	Panuco	affaires (mines)
Agustín Mejía	1704	Real de Ibarra	<b>Zacatecas</b>	affaires (mines)
Francisco de la Cruz	1704	<b>Zacatecas</b>	Panuco	affaires (mines)
Roque de Contreras	1705	Tescaltichi	<b>Zacatecas</b>	affaires (contracte dette)
Juan García de los Santos	1739	Colotlán	Sombrerete	affaires (mines)
Salvador de Madera	1753	Xerez	<b>Zacatecas</b>	affaires (contracte dette)

En premier lieu, on peut constater que la plupart de ces déplacements se font sur de petites distances, de quelques dizaines de kilomètres au plus : à titre d’exemple, Panuco se trouve à une vingtaine de kilomètre au nord de Zacatecas, au-delà de Vetagrande. Toutefois, des circuits plus importants peuvent être réalisés, comme en témoigne le parcours de Ventura

<sup>21</sup> Tableau réalisé à partir des sources Notariales des archives de Zacatecas : livres de Manuel Gutiérrez de Ávila, Juan García Picón et Manuel Bastardo.

Ramírez qui effectue l'aller-retour entre Durango et Zacatecas<sup>22</sup>, pourtant distantes de près de trois cents kilomètres. Pour finir, il s'agit essentiellement de voyages d'affaires, parmi lesquels on peut distinguer deux principales catégories. Viennent tout d'abord les déplacements motivés par des besoins de ravitaillement, ce qui donne lieu à des transactions qui bien souvent aboutissent à la constitution d'une dette relativement lourde. C'est le cas par exemple de Salvador de Madera, originaire de la région de Xerez et employé dans un *rancho*, qui se rend en 1753 à Zacatecas et contracte une dette de 175 pesos<sup>23</sup>. Il est d'ailleurs intéressant de noter à ce titre que les quatre individus endettés de la liste viennent d'un milieu plutôt rural, ce qui tendrait à montrer les rapports de force économiques existants entre Zacatecas, grand centre minier, et sa région, pour ainsi dire son « *hinterland* ». Le second cas de figure évoque plutôt des voyages d'affaires couronnés d'un certain succès. Des hommes comme le commerçant métis Agustín Mejía originaire de la région d'Aguascalientes<sup>24</sup> ou encore le maître forgeron mulâtre Francisco de la Cruz originaire de Zacatecas<sup>25</sup> se sont en effet avérés capables d'investir dans un lieu plus ou moins éloigné de leur premier lieu de travail – Zacatecas pour le premier, Panuco pour le second, ce qui les contraint finalement à faire appel à des représentants pour défendre leurs intérêts. Même si cela n'apparaît pas clairement dans les documents, il n'est pas déraisonnable de penser que ces investissements soit sont venus ponctuer des voyages soit ont constitué le but premier du déplacement : de ce point de vue, la trajectoire d'un Agustín Mejía et celle d'un Salvador de la Madera représentent les deux extrémités de l'ensemble des possibles que l'on peut associer à ces voyages « à but économique ». Motivés par la nécessité (ravitaillement en nourriture et en matériel) ou créateurs d'opportunités (investissement dans l'économie minière), ces déplacements dont nous n'avons probablement qu'un infime aperçu dévoilent des plèbes urbaines actives et mobiles, capables de franchir des distances importantes pour mener à bien leurs affaires quotidiennes : nous sommes ici bien éloignés du stéréotype des populations mobiles et dangereuses développé par les élites coloniales. Bien sûr, une bonne partie des cas révèle des rapports de force économiques bien défavorables au voyageur qui souvent contracte une dette importante auprès d'un marchand de Zacatecas, mais tous montrent finalement des voyages « voulus », conçus avec un but clairement défini : la transaction commerciale. De fait, ce caractère volontaire et programmé des déplacements est ce qui permet de rapprocher ces mobilités temporaires des migrations définitives dans la

---

<sup>22</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 02, f. 27-28.

<sup>23</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Bastardo, Protócolo 1, f. 340.

<sup>24</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 05, f. 188-189.

<sup>25</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 05, f. 194-195.

mesure où dans les deux cas, le voyage doit avoir une fin, qu'il s'agisse du retour au point de départ ou d'une nouvelle installation. A l'opposé, la troisième catégorie de la typologie vient confirmer le stéréotype du vagabondage longtemps associé aux populations métissées et dévoile des plèbes urbaines ou rurales désemparées, errant de ville en ville sans autre perspective qu'une stratégie de survie au jour le jour.

### 3. *Errance de ville en ville*

La mobilité des plèbes urbaines telle qu'elle est évoquée dans les deux premières catégories de la typologie est communément acceptée par la société coloniale et contribue à son bon fonctionnement administratif, économique et social – en permettant la circulation des biens et de l'information, en servant d'échappatoire lorsque la conjoncture devient difficile, en créant une meilleure connaissance de l'espace géographiquement délimité par la Nouvelle-Espagne, et le Centre-Nord en particulier – car elle est étroitement liée à la pratique d'un métier, ou à la recherche d'un travail. De fait, si l'on sort de l'analyse historique pure pour adopter momentanément le point de vue des contemporains, il apparaît qu'il existe deux grands types de mobilités : une première « moralement acceptable » car elle est associée à une activité utile à la société – les deux premiers types analysés plus haut – et une seconde condamnée sur le plan moral quand elle se retrouve associée au péché social qu'est « l'oisiveté », la *calidad* des individus concernés constituant un facteur aggravant dans l'esprit du législateur. Dès la fin du XVI<sup>ième</sup> siècle, les autorités coloniales signalent ainsi qu'il « est manifeste que le fait que les noirs et noires, mulâtres et mulâtresses libres parcourent les chemins en vagabonds dépourvus de travail et sans servir de maître entraîne de grands inconvénients dont pâtissent Dieu Notre Seigneur ainsi que Votre Majesté<sup>26</sup>. » C'est pour cela que les peines encourues par les vagabonds, surtout lorsqu'ils descendent d'esclaves, sont en théorie sévères : mise au travail obligatoire pour une première infraction, cent coups de fouet et quatre pesos d'amende – une semaine de travail pour un *operario*, une somme considérable pour un vagabond. A la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle, le discours n'a guère changé, même si l'obsession pour la *calidad* présente au début de la période coloniale semble avoir laissé la place à une vision plus globale d'un vagabond comme catégorie socio-économique et surtout « socio-morale ». Dans les « *Ordenanzas de Minería* » publiées en

---

<sup>26</sup> AGI, PATRONATO, 182, R.49, f. 2v. « es manifesto que de andar **los negros y negras, mulatos y mulatas libres vagabundos** y sin tener oficio ni servir amos se siguen grandes inconvenientes de que Dios Nuestro Señor y su Majestad son deservidos.»

1778, l'article 12 de la section consacrée aux « *operarios de minas y haciendas* », il est recommandé que « les oisifs ou vagabonds, quelle que soit leur caste ou leur condition, qui se trouvent dans les *reales de minas* et leurs environs puissent être appréhendés ou contraints à y travailler dans [les mines] tout comme les *operarios* qui par pure paresse cessent de travailler sans trouver d'autre emploi<sup>27</sup>. » Dans ce dernier exemple, les termes « oisif » et « vagabonds » sont d'ailleurs nettement considérés comme des synonymes, en Amérique espagnole comme en Europe à la même époque. Le métissage des populations concernées est dans ce cas-là une circonstance aggravante dans un phénomène de moins en moins toléré par les sociétés modernes dans leur ensemble comme le rappelle Daniel Roche :

« L'errance dans les sociétés traditionnelles est considérée un mal et comme un danger en soi, comme un facteur d'anomie. Elle est acceptée à deux conditions : qu'elle soit temporaire et ne devienne pas une façon de vivre ; qu'elle soit organisée et encadrée par les institutions et les solidarités de la société tout entière. S'il permet d'améliorer les conditions de vie, le nomadisme est acceptable ; s'il conduit à la remise en cause des formes coutumières de la vie, il devient condamnable. La migration, on vient de le voir ne déchire pas le tissu social et même elle le renforce : au départ et à l'arrivée, le migrant répond de ses actes : il ne rompt pas avec les autorités, le seigneur, le curé, les notables ; il est reconnu par les organisations coutumières et peut compter sur sa famille. En revanche, l'errant peut susciter la méfiance s'il a rompu les ponts, si les garanties ne fonctionnent plus s'il trouve dans sa façon de vivre une capacité à survivre et s'il apparaît de plus en plus comme une menace qui déclenche la répression de manière de plus en plus organisée. C'est ainsi que le vagabondage devient un délit, que les ordonnances royales s'efforcent de préciser dans toute l'Europe<sup>28</sup>. »

Toutefois, certains observateurs de la fin de la période présentent des analyses moins moralisatrices d'une réalité indéniable en insistant sur les racines économiques d'une véritable errance de la misère. Le *cabildo* de Guanajuato écrit ainsi en 1786, *annus horribilis* s'il en est qui a vu se succéder inondations, glissements de terrain, épidémies et famine :

« L'autre préjudice qui s'ensuit n'est pas négligeable. La plus grande partie de cette agglomération très peuplée appartient au monde des *operarios de minas* et des *haciendas de metales*. Le travail dans les unes et les autres étant interrompu [par l'inondation], toutes ces personnes se sont retrouvées oisives et sans avoir de quoi obtenir un *real* pour leur survie et celle de leur famille car elles ne connaissent ni ne possèdent d'autre métier que celui-là, et comme il n'est guère facile, dans les circonstances actuelles, de fournir du travail dans cette ville [de Guanajuato] bien que cette foule le réclame, [les *operarios*] se verront contraint d'en partir pour envahir les chemins et les environs ; et les préjudices seront très graves, tout comme les maux et les insultes que subiront les *habitants* dans leur maison et

<sup>27</sup> AGI, MÉXICO, 2240, « Ordenanzas de la minería de Nueva España » 1778. « los ociosos o vagabundos de cualquiera casta o condición que se encontraren en los reales de minas y lugares de su contorno puedan ser apremiados y obligados a trabajar en ellas como así mismo los operarios que por mera ociosidad se separan del trabajo sin ocuparse en otro ejercicio. »

<sup>28</sup> Daniel ROCHE, *Les circulations dans l'Europe moderne... op. cit.*, p. 937-938.

les voyageurs sur les chemins de la part d'une population insolente par nature et poussée par la nécessité et la faim<sup>29</sup>...»

De fait, plus qu'une quelconque dimension morale qui a contribué à façonner un stéréotype durable, le point commun d'une bonne partie de ces mobilités réside dans l'épuisement des solutions disponibles pour assurer la survie d'un individu ou d'une famille dans un endroit donné. Si l'on suit le schéma esquissé par le *cabildo* de Guanajuato, les retournements de la conjoncture économique locale provoquent donc le départ : le mécanisme est sensiblement le même que pour les migrations économiques évoquées plus haut. La grande différence réside dans le fait que, pour des raisons diverses – mauvaise conjoncture générale qui ne permet pas de trouver de zone accueillante sur le plan économique, absence de contacts qui facilitent l'intégration, manque de chance – la migration n'aboutit pas à une nouvelle installation mais se transforme en errance de place en place. Dans ce dernier cas, le voyage ne constitue pas un simple instrument du processus de migration mais devient la stratégie de survie elle-même, une stratégie sans fin appuyée sur la recherche perpétuelle de menus travaux et la mendicité. Les *operarios* marginalisés de cette manière par la conjoncture se trouvent alors plongés dans le monde de l'errance et du rejet par la société coloniale, passant du statut de « pauvre valeureux » à celui de « dangereux vagabond. » Daniel Roche écrit ainsi que « la mobilité n'est pas la cause du déclassement et de la marginalisation où on lit la rupture d'une participation aux liens et aux devoirs sociaux ; elle en est le moyen et le critère par lequel on jauge les effets d'un refus » et cite Borislav Geremek : « 'Elle crée un milieu mouvant et variable qui ne se laisse saisir qu'en processus continu de déclassement et de réintégration dans le cadre social' où se jouent les divers degrés du rejet et de la réprobation<sup>30</sup>. »

Ces vagabonds jetés sur les routes par les renversements de la conjoncture ou par une incapacité individuelle à trouver et conserver une place dans le tissu socio-économique dans la localité d'origine fréquentent le même monde que les grands voyageurs présentés dans les pages précédentes : ils traversent les mêmes contrées peu accueillantes et affrontent souvent les mêmes dangers. Ils partagent ainsi une même culture de la grand' route. Toutefois, le discours des élites de Guanajuato établissent une nette différence entre les deux groupes en

---

<sup>29</sup> AGI, MÉXICO, 2240 « Testimonio de la solicitud hecha por la minería de la ciudad de Guanajuato contraída a varias gracias para evitar la ruina de aquel mineral... 1786 » f. 17v – 18r. « No es de poca consideración otro perjuicio que es consiguiente. La mayor parte de aquel populosísimo vecindario es de gente operaria en las minas y haciendas de metales. Acabado el trabajo de las unas y el corriente de las otras, quedó toda esa gente ociosa y sin tener de que adquirir un real para su sustento y el de sus familias pues ni saben ni tienen otro ejercicio que éste, y no siendo fácil que en aquella ciudad en tales circunstancias halle en que ocuparse, aunque lo solicite toda esa multitud, se verán en la precisión de salirse de allí poblándose de ellos los caminos y los lugares circunvecinos y serán gravísimos los perjuicios, daños e insultos que los vecinos en sus casas y los viandantes en los caminos experimenten de una gente que a más de su naturaleza atrevidos, se verán compelidos de la necesidad y desta hambre...»

<sup>30</sup> Daniel ROCHE, *Les circulations dans l'Europe moderne... op. cit.*, p. 940.

opposant les termes « vagabond / *vagabundo* » et « voyageur / *viandante* », faisant même des premiers un danger potentiel – par nécessité ou par nature – pour la tranquillité des seconds. De fait, si le voyageur contribue au bon fonctionnement de la société coloniale, le vagabond est considéré comme un parasite voire une menace. Le voyageur, même inconnu, apporte son expérience, participe à l'économie locale et transmet les nouvelles : c'est ainsi qu'en dépit de sa très grande mobilité, un Ignacio Solis reçoit bon accueil, du moins jusqu'à ce que l'Inquisition s'intéresse à son cas. En revanche, le vagabond aiguise la méfiance, que son visage soit connu ou inconnu d'ailleurs. C'est ainsi qu'à la toute fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, un *operario* indien originaire de Parral nommé Juan Gerónimo parcourt les routes de Nouvelle-Espagne depuis Chihuahua jusqu'à Mexico en traversant Charcas, Sombrerete et Aguascalientes sans jamais véritablement se fixer<sup>31</sup>. S'il parvient parfois à exercer son métier de mineur comme à Charcas, son itinéraire revêt davantage les caractéristiques de l'errance et d'une certaine instabilité que de la migration de travail effective. Lorsque, sur le chemin du retour à Parral, il fait étape dans la juridiction de Ramos, il arrive en parfait inconnu, Indien de surcroît, dans une région fortement marquée par les soulèvements indiens de la zone de Colotlán, si bien que la population locale, ordinairement méfiante face aux vagabonds, le perçoit rapidement comme un espion potentiel, le capture et le remet aux autorités locales<sup>32</sup>.

De fait, quels que soient les motifs de l'errance – l'oisiveté chère aux élites coloniales, les problèmes économiques, l'instabilité chronique d'un individu – le vagabond est bien souvent considéré comme un danger potentiel pour la tranquillité et la sécurité des lieux qu'il traverse. Le lien entre vagabondage et violence contre les biens et les personnes est ainsi fortement établi dans le discours colonial, au point de devenir un stéréotype supplémentaire : les autorités espagnoles, désireuses de réduire l'accès aux armes pour « *la gente baja* » vise tout particulièrement « les vagabonds en raison des scandales, brigandages, vols, homicides et délits d'infâmie qui avaient lieu <sup>33</sup>. » Toutefois, les sources pénales comprennent un certain nombre d'affaires qui montrent que, si les cas ne sont pas aussi fréquents et automatiques que ne le laisse entendre le stéréotype, il est indéniable que la frontière peut être bien bien difficile à préciser entre vagabondage et banditisme : à titre d'exemple, la

<sup>31</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 55 « Declaración de Salvador de Guzmán mulato libre vecino de Salitrajeo jurisdicción de Ramos sobre la presentación que hace de un Indio llamado Juan Gerónimo por espionaje », f. 1v – 2v.

<sup>32</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 55 « Declaración de Salvador de Guzmán mulato libre vecino de Salitrajeo jurisdicción de Ramos sobre la presentación que hace de un Indio llamado Juan Gerónimo por espionaje », f. 1v.

<sup>33</sup> AGI, GUADALAJARA, 75 « Minutas reales cédulas reales provisiones y consultas », f. 1r. « los vagabundos por los escándalos, latrocinios, hurtos, homicidios y delitos de torpeza que se experimentaban. »

troupe qui attaque l'Espagnol Marcos Pérez et ses compagnons en 1709 se rendait à Zacatecas depuis San Luis Potosí<sup>34</sup>. Il en est de même pour le mulâtre Pedro Joseph de Herrera : mendiant notoire originaire de Fresnillo, il erre entre Durango et Zacatecas avant de projeter un voyage vers Guadalajara<sup>35</sup>. Déjà rendu responsable de l'enlèvement de deux novices d'un couvent de Durango par la rumeur, il devient un suspect pour ainsi dire naturel lorsque le jeune Francisco Javier Rubí, avec lequel il s'était lié d'amitié avant de quitter Zacatecas au bout de neuf jours, est retrouvé mort. Condamné par contumace, il échappe toutefois à la justice locale et disparaît dans la nature. Ce dernier cas est particulièrement intéressant dans la mesure où il permet non seulement de mesurer le degré de méfiance instinctif des populations face aux vagabonds mais aussi de lire le type de fait divers qui contribue lourdement à entretenir cette défiance naturelle.

La mobilité, quelles que soient les raisons qui la déclenchent, fait donc partie du quotidien des plèbes urbaines du Centre-Nord. La rapide typologie réalisée à partir des cas rencontrés dans le corpus dévoile ainsi tout un éventail de situations différentes, du point de vue du voyageur bien sûr, mais aussi des populations rencontrées. De fait, les migrations définitives, les voyages fréquents et l'errance répondent à des impératifs divers et ne provoquent pas les mêmes réactions dans les esprits sédentaires. Le vagabond est perçu comme une menace extérieure tandis que le conducteur de mules ou le courrier sont appréciés comme autant de contacts utiles avec le monde extérieur et lointain. Le migrant poursuit un objectif précis et cherche à se fixer à nouveau tandis que l'errant, souvent jeté sur les routes pour les mêmes raisons que le premier, ne parvient pas ou ne désire pas vraiment mettre fin à son voyage perpétuel. Tous contribuent néanmoins à créer une même culture de la route, produit des difficultés rencontrées, des efforts consentis et des dangers encourus : certains voyages s'étendent sur des centaines de kilomètres souvent parcourus à pied dans un univers hostile. C'est ainsi que des pratiques particulièrement hétérodoxes sont transmises sur les chemins pour obtenir un surcroît de protection bien utile jusqu'à atteindre le monde sédentaire de la ville : le vagabond surnommé *El Gachupín* transmet son secret à Ignacio Solís sur les routes, et ce dernier, à l'issue d'un de ses voyages qui le mène au Chihuahua, le confie à un artisan

---

<sup>34</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Causa criminal que se ha seguido contra Joseph de Olague, Juan de Reyna y Agustín de Almiralla por salteadores famosos ajusticiados en la ciudad de Zacatecas en que se hallan también los autos formados sobre la competencia suscitada por el excentisimo señor arzobispo, obispo de este obispado, y los formados por el juez eclesiástico que se retuvieron », folio 25 recto.

<sup>35</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 10 « Diligencias de Felipe Garces y Medrano teniente de corregidor para la averiguación de las heridas que sufrió y llevaron a la muerte de Francisco Javier Rubí en el arroyo de San Joseph de la Isla, por Juan Pedro Rentería. »

local bien installé<sup>36</sup>. Se crée ainsi toute une culture de la route qui peut parfois atteindre, comme par un phénomène de porosité, le monde sédentaire. Outre ces phénomènes économiques, sociaux et même culturels, les mobilités observées contribuent à dessiner toute une région cohérente qui dépasse les limites administratives coloniales, véritable produit des activités quotidiennes, et donc plus proche du vécu des populations concernées.

## **B. Le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne : une tentative de géographie historique**

Il faut dire qu'au fur et à mesure de sa progression, l'étude des mobilités des plèbes urbaines a donné naissance à une nouvelle série de réflexions sur la cohérence de l'espace choisi au départ comme cadre d'un tableau relevant essentiellement de l'histoire sociale et culturelle, rendant possible un deuxième degré d'analyse d'une région donnée. En effet, dès le début du travail de recherches, le Centre-Nord a été considéré comme un paysage, marqué par l'économie minière et la « frontière », posture qui a naturellement eu une forte influence sur l'optique initialement adoptée pour considérer les problèmes régionaux. Dans cette perspective, la région choisie apparaît essentiellement comme un espace qui contribue à modeler les sociétés locales par ses différentes caractéristiques. Néanmoins, l'examen des mobilités permet de renverser le point de vue pour dévoiler un espace également façonné par les activités humaines. Apparaît ainsi une région centrée sur Zacatecas, point principal de cette étude, reflet de l'espace parcouru et approprié par les plèbes urbaines. C'est une région qui dépasse les divisions administratives et largement structurée autour du chapelet des *reales de minas* depuis Guanajuato jusqu'à Parral en passant par Zacatecas et San Luis Potosí, région dans laquelle les diverses localités semblent revêtir une fonction propre (ville de passage ou d'installation, installation en première ou seconde intention) à l'intérieur d'une ébauche de système urbain, celui des plèbes urbaines du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le terme d'ébauche est utilisé à dessein dans la mesure où les données traitées pour proposer un tel modèle ne représentent qu'un échantillon sélectionné dans le but d'étudier les comportements des plèbes urbaines avant tout : l'intérêt plus « géographique » du corpus n'est malheureusement apparu que bien plus tard, ce qui n'a pas permis de l'élargir pour traiter pleinement une question au demeurant annexe du travail de

---

<sup>36</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1121, EXP. 07, « Proceso de fe de Ignacio Solis »  
 AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.69, « Proceso de fe de José de Zubiato »  
 AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.70, « Proceso de fe de Ignacio Solis »

thèse<sup>37</sup>. Toutefois, il a paru pertinent de présenter ces résultats et l'esquisse qui en découle pour souligner non seulement le grand intérêt de la région considérée comme paysage de l'étude mais aussi pour montrer la complexité des influences croisées entre espace donné et société locale.

### 1. *Le Centre-Nord, espace modelant et modelé*

L'effort d'analyse s'est en effet concentré dans un premier temps sur la manière dont les réalités et les caractéristiques régionales énoncées notamment dans l'introduction contribuent à façonner la société locale, et en particulier les plèbes urbaines et leurs comportements<sup>38</sup>. Ainsi, la section précédente a mis l'accent sur le caractère volontiers mobile de populations qui n'hésitent pas à parcourir des centaines de kilomètres dans un univers naturel et humain souvent bien hostile. Si l'on adopte la perspective évoquée ci-dessus, à savoir l'étude de l'influence d'un espace donné sur la société locale, il est envisageable de voir dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne un espace favorisant ces mobilités à différents niveaux. L'éloignement des *reales de minas* de la capitale ainsi que leur emplacement dans des zones peu propices à l'agriculture ont généré un intense trafic entre le Bajío, la région de Zacatecas et Mexico tandis que les grands espaces propres à la région constituent un refuge privilégié pour les errants et les marginaux. Enfin, l'alternance des cycles de l'économie minière dans les divers *reales* est à l'origine des migrations des mineurs et autres artisans d'une ville à l'autre en fonction des périodes de prospérité et de déclin évoquées notamment par Richard Lyle Garner<sup>39</sup>. La région considérée apparaît dès lors comme génératrice de mobilités en raison des caractéristiques géographiques et économiques qui lui sont propres. De ce point de vue, la prise en compte de la dimension régionale est avant tout un moyen de mieux comprendre les dynamiques des sociétés locales.

---

<sup>37</sup> Les sources de l'Inquisition sont quant à elles extrêmement précises lorsqu'il s'agit de reconstituer l'itinéraire d'un suspect, et de ce fait se sont avérées précieuses dans le présent travail. Mais, en raison de leur nature même, elles présentent une réalité relevant en grande partie de la marginalité et doivent être complétées par une documentation plus « neutre » pour reconstituer une réalité davantage quotidienne et généralisable. Une étude plus approfondie nécessiterait donc une analyse plus systématique des sources Notariales et de la correspondance privée pour être en mesure de présenter un dessin plus précis des réseaux régionaux au quotidien.

<sup>38</sup> Le résultat de cette démarche figure dans la deuxième partie dédiée aux questions de marginalisation et d'intégration. Un des principaux axes explorés est en effet l'analyse des interactions que l'on peut observer entre les caractéristiques régionales et la mise en place d'une société particulière favorisée par ces dernières.

<sup>39</sup> Richard Lyle GARNER, *op. cit.*, p. 237.

C'est donc ce premier aspect des interactions entre espace et sociétés qui a été le plus utilisé comme outil d'analyse au cours du travail de recherche : la typologie des mobilités effectuée dans la section précédente relève principalement de cette démarche. Toutefois, le traitement des données a permis de pousser la réflexion plus avant sur le chemin d'un raisonnement plus géographique, et, dans un mouvement de va-et-vient, de déplacer ponctuellement la région dessinée par les déplacements des plèbes urbaines depuis sa position de paysage vers le premier plan de l'étude. L'objet des pages qui suivent est donc de placer le Centre-Nord au cœur de la réflexion, en tant que système régional cohérent. Avant de progresser davantage, il semble toutefois nécessaire de procéder à quelques remarques méthodologiques. En premier lieu, dans la mesure où le corpus a été constitué principalement à l'aide des archives judiciaires et notariales *zacatecanas*, c'est bien évidemment le système régional de Zacatecas qui apparaît au fil de l'analyse et se retrouve décrit dans la présente section<sup>40</sup>. Il faut rappeler ensuite que le modèle proposé a été réalisé à partir de l'étude des mobilités des plèbes urbaines : c'est donc un espace régional socialement circonscrit, correspondant à l'expérience quotidienne d'une partie, certes importante, de la population et non pas de la population dans son ensemble. L'effort de géographie historique réalisé ici est donc borné de deux manières, par son centrage sur la ville de Zacatecas et par le filtre des plèbes urbaines. Malgré ces quelques restrictions, apparaît un système régional intéressant à bien des égards.

Tout d'abord, si l'on exclut les localités mineures qui ne représentent d'ailleurs qu'une partie infime des lieux évoqués dans le corpus, un ensemble de seize villes, minières ou non, apparaît de manière récurrente, soit comme lieu d'installation, soit comme simple lieu de passage. A l'intérieur de ce groupe se distingue un sous-groupe moins étendu centré autour de Zacatecas et de sa région plus ou moins immédiate (Fresnillo, Sombrerete, Mazapil, Jerez, Panuco). Toutes ces villes mentionnées dans les différents itinéraires individuels qu'il a été possible de reconstituer ne possèdent néanmoins pas la même fonction, comme le montre le tableau suivant.

---

<sup>40</sup> Ce tableau restreint est la conséquence des choix effectués pour des raisons de commodité et d'efficacité, notamment en ce qui concerne la concentration de l'étude sur un seul centre d'archives, et, en réalité, une vision plus globale du Centre-Nord dans son ensemble nécessiterait un travail de longue haleine prenant en compte non seulement les archives de Zacatecas, mais aussi de Guanajuato et de San Luis Potosí pour atteindre un résultat plus satisfaisant.

**Tableau I-12 : Types de mobilité et centres urbains<sup>41</sup>**

	Passage 1	Passage 2	Passage 3	Installation 1	Installation 2	Installation 3	Installation 4
Zacatecas	16	4		<b>43</b>	18	2	
Fresnillo	3			5	1	3	
Sombrerete	1	1		8	<b>10</b>		
Mazapil				1	<b>4</b>		
Jerez				1	1		
Panuco	1			<b>2</b>	1		
San Luis Potosí				<b>7</b>	1	1	
Real del Catorce	1						
Durango	1			3	<b>9</b>	2	
Chihuahua			1	1	<b>3</b>	2	1
Real de los Asientos				1	<b>2</b>		
Aguascalientes		1	1		<b>4</b>		
Guanajuato	<b>4</b>			3	1	1	
Bolaños				3	3		
Guadalajara			1	<b>4</b>	1		
México			1	<b>12</b>	2	1	

Dans le système qui apparaît petit à petit, un certain nombre de profils différents se dessinent. A la lumière des données recueillies, il est en effet possible de distinguer en premier lieu les villes « de passage » (c'est-à-dire les localités brièvement mentionnées dans les témoignages, lieux de courts séjours, étapes d'un voyage plus long ou but d'un voyage d'affaires) des villes « d'installations » (dans lesquelles les individus interrogés déclarent s'être mariés ou avoir exercé un métier). Un autre critère de distinction est la présence, ou l'absence, de l'expression « *vecino de* » qui à maintes reprises a permis de différencier les localités où le témoin était installé de celles dans lesquelles il séjournait simplement pour diverses raisons. Dans le groupe étudié, seule Guanajuato apparaît comme une ville majoritairement « de passage », étape de longs voyages entre la région de Mexico et celle de Zacatecas et au-delà, tandis que les autres villes semblent plutôt attirer des installations

<sup>41</sup> Sources : Documentation judiciaire et Notariale (AHEZ, AGN, AHN).

durables. Si l'on considère les itinéraires passant par plus de deux localités, un autre facteur de distinction est le choix d'une ville comme lieu d'une première installation, ce que l'on peut interpréter comme la première intention des individus concernés, ou d'installation plus tardive, comme en seconde ou même troisième intention. Ainsi Zacatecas apparaît-elle dans la première catégorie tandis que des villes comme Durango ou Sombrerete figurent dans la seconde catégorie. Ce phénomène pourrait être rattaché à l'attractivité des différentes villes : de ce point de vue, Zacatecas est naturellement le centre urbain et minier le plus attractif, celui qui semble offrir le plus d'opportunité, non seulement pour les *operarios* mais aussi pour une grande partie des plèbes urbaines sur l'ensemble du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>42</sup>. De même, il n'est pas étonnant de voir les villes plus éloignées dans le Nord – Durango, villes minières du Chihuahua – figurer dans la seconde catégorie : on se trouve là dans la logique des aventuriers qui tentent leur chance toujours plus loin à mesure que la frontière recule et que de nouvelles installations connaissent la prospérité.

Ce premier niveau d'analyse plutôt typologique a été complété par un travail de mise en relation des villes de départ et d'arrivée. D'où partent les migrants et les voyageurs ? Où se dirigent-ils et s'installent-ils ? Le but est ici de commencer à reconstituer le réseau urbain tel qu'il peut être perçu à travers les activités des plèbes. L'intensité des relations entre les villes tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle constitue donc un autre domaine qui peut également être effleuré grâce au travail effectué sur le corpus. Le résultat de ce travail se retrouve dans le tableau suivant.

---

<sup>42</sup> Il est néanmoins nécessaire de nuancer ce propos en précisant que les données recueillies n'ont pas permis d'effectuer une analyse fine sur le plan chronologique, ce qui a pour conséquence de produire un tableau un peu statique pour l'ensemble de la période. De fait, le seul moyen de parvenir à saisir une certaine évolution est d'avoir recours à la méthode de la micro-histoire et de procéder à une lecture qualitative des sources disponibles en établissant des ponts entre les itinéraires observés, comme celui de l'artisan Joseph Narvaez qui quitte Zacatecas pour Sombrerete, et le contexte économique décrit entre autre par Richard Lyle Garner, Peter Bakewell, David Brading ou Frédérique Langue.

**Tableau I-13 : Migrations et relations urbaines<sup>43</sup>**

Installation (de) (vers)	Zacatecas	Fresnillo	Sombrerete	Mazapil	Xerez	Panuco	San Luis Potosí	Real del Catorce	Durango	Chihuahua	Real de los Asientos	Aguascalientes	Guanajuato	Bolaños	Guadalajara	México
Zacatecas	2	2	2			2	7		2		1	4	3		1	3
Fresnillo	4	1														
Sombrerete	4		1				1									2
Mazapil	1	1	1													
Xerez		1														
Panuco	1		1													
San Luis Potosí				1												1
Real del Catorce	1															
Durango	1	1	1							1					1	2
Chihuahua	1		1				1		2				3		1	3
Real de los Asientos	1															1
Aguascalientes														1		
Guanajuato	3															
Bolaños		1					1				1					
Guadalajara		1							1							
México			2													

Là encore, la position de Zacatecas dans le réseau est centrale : dans l'échantillon considéré, c'est la ville d'origine des migrants et voyageurs retrouvés à Sombrerete, Fresnillo et Guanajuato, c'est également la ville qui attire la plupart des individus originaires de Sombrerete, San Luis Potosí, Durango, Aguascalientes, Guanajuato et même Mexico. De même, il est possible de distinguer dans le système les zones remplissant plutôt une fonction d'accueil (région de Chihuahua) et celles qui constituent davantage des zones de départ – c'est le cas de Zacatecas ou encore de Mexico. En outre, un triangle paraît se détacher assez nettement, celui formé par Zacatecas – Fresnillo – Sombrerete : c'est en effet entre ces trois villes relativement proches que les relations réciproques sont les plus importantes. Enfin, un

<sup>43</sup> Sources : Documentation judiciaire et Notariale (AHEZ, AGN, AHN).

tel tableau permet de commencer à apprécier l'étendue couverte par les mobilités des plèbes urbaines du Centre-Nord, depuis Mexico jusqu'au Chihuahua. Ces quelques grands traits font ainsi apparaître une « région vécue » centrée sur Zacatecas, dans laquelle chaque ville semble jouer un rôle bien précis et dépassant largement les limites administratives – elle se trouve à cheval entre les Audiencias de Mexico et de Guadalajara, entre la Nouvelle Galice, la Nouvelle Biscaye et le Nouveau Léon, et mord même sur les Provinces Internes.

## 2. *Une géographie d'une région minière qui dépasse les divisions administratives*

Avant de pousser plus avant l'analyse de la région telle qu'elle apparaît à travers la reconstitution des mobilités d'un secteur précis des populations locales, il convient d'effectuer tout de même un bref rappel d'une historiographie régionale dédiée à la description de Zacatecas en tant que « civilisatrice du Nord. » Le terme, utilisé par le poète et philosophe Daniel Kuri Breña dans ce qu'il qualifie lui-même de « biographie » d'une ville métisse par essence, met bien en valeur la place centrale accordée à la ville minière dans l'organisation de l'espace aux XVII<sup>ième</sup> et XVIII<sup>ième</sup> siècles<sup>44</sup>. En effet, Zacatecas peut faire figure de « civilisatrice du nord » à plusieurs niveaux comme le mentionnent les ouvrages consacrés à la conquête puis à la colonisation de ces régions du nord : Nouvelle Galice, Nouvelle Biscaye, Nouveau Léon, Nouveau Mexique... Philip Powell s'attache ainsi à décrire et analyser le rôle moteur joué par la ville et ses mines dans la prise en main chaotique du nord du Mexique tenu par les Indiens nomades Chichimèques<sup>45</sup>. En fait, la découverte des importants gisements argentifères autour de Zacatecas a entraîné un nouveau mouvement de colonisation:

« Malheureusement pour l'exploitation subséquente de ces mines et pour la tranquillité de la nouvelle frontière de l'argent, un sérieux problème apparut bientôt. La course en direction de Zacatecas laissa derrière elle une grande étendue de territoires non colonisés ni explorés, car les nouveaux centres miniers se trouvaient bien au-delà des limites des zones de populations sédentaires conquises et affaiblies par Cortes. [...] Zacatecas elle-même se développa si rapidement qu'au bout de quelques mois, le risque de sa destruction par une attaque indigène disparut presque complètement. Au contraire, les routes ouvertes par le nouveau trafic entre les premiers établissements et les lointains centres miniers n'étaient que des lignes étroites qui traversaient des terres inconnues. Les chemins en direction du nord (la route de l'argent vers Zacatecas) étaient trop

<sup>44</sup> Daniel KURI BREÑA, *Zacatecas, civilizadora del norte. Pequeña biografía de una rara ciudad*, México, 1959, 131 p.

<sup>45</sup> Philip POWELL, *op. cit.*

incertains, et le trafic qui y circulait sur ces chemins était excessivement vulnérable face aux attaques des Indiens<sup>46</sup>. »

Zacatecas peut aussi être considérée comme la « civilisatrice du nord » dans la mesure où cette ville a été le point de départ d'expéditions menées plus loin au nord par certains de ses habitants à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Même si son étude porte surtout sur l'industrie minière, Peter Bakewell montre bien dans les premiers chapitres de son ouvrage que des entrepreneurs *zacatecanos* sont à l'origine de la découverte et la colonisation de la Nouvelle Biscaye et du Nouveau Mexique<sup>47</sup>. C'est le cas de l'expédition financée par Diego de Ibarra, dirigée par son neveu Francisco de Ibarra et formée par des hommes originaires de Zacatecas qui se trouve à l'origine de la fondation des villes de Nombre de Dios et de Durango en 1563 et de la constitution d'une nouvelle province, la Nouvelle Biscaye<sup>48</sup>. De nombreuses entreprises de découverte et de colonisation ont ainsi été lancées à l'image de celle menée par Diego et Francisco de Ibarra et ont donc contribué à étendre et renforcer l'emprise espagnole sur le nord de la vice-royauté, à protéger en fait la situation des mines *zacatecanas*. De ce point de vue, Zacatecas peut vraiment être regardée comme la « civilisatrice » ou même la « mère » du nord comme l'écrit avec emphase W. Jiménez Moreno (cité par Peter Bakewell)<sup>49</sup>. Ce sentiment est renforcé par l'étude de Rodolfo Fernández qui montre comment la Nouvelle Galice s'est constituée administrativement et économiquement aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles autour de deux pôles à la fois antagonistes et complémentaires : Guadalajara et Zacatecas. La première se situe dans une zone à dominante agricole et, en raison du développement de l'industrie minière dans les régions du nord, a vite obtenu le siège de l'audience de Nouvelle Galice au détriment de Compostela (1549). En revanche, la seconde a contribué à organiser les territoires voisins grâce à son rayonnement économique, obtenant le tracé de routes la reliant directement à Mexico. Nous voyons bien là toute l'attraction qu'exerce cette ville sur les régions environnantes. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette dernière est dirigée à partir de 1580 jusqu'à la mise

---

<sup>46</sup> Philip POWELL, *op. cit.*, p. 30, « Por desgracia para la subsiguiente explotación de estas minas y para la tranquilidad de la nueva frontera de la plata, pronto se manifestó un serio problema. La carrera hacia Zacatecas dejó tras ella una larga extensión de territorio no colonizado ni explorado, pues los nuevos campos mineros estaban mucho más allá de los límites de las zonas de poblaciones sedentarias conquistadas e invalidas por Cortés. [...] La propia Zacatecas creció tan rápidamente que, al cabo de unos cuantos meses, casi desapareció el peligro de su destrucción por un ataque de los Indios. En cambio, las carreteras abiertas por el nuevo tráfico entre los primeros establecimientos y los lejanos campos mineros no eran más que angostas líneas que cruzaban tierras desconocidas. Los caminos hacia el norte (la ruta de plata hacia Zacatecas) eran demasiado débiles, y el tráfico que circulaba por ellos era excesivamente vulnerable a los ataques de los Indios. »

<sup>47</sup> Peter BAKEWELL, *Mining and society in Colonial Mexico... op. cit.*

<sup>48</sup> Peter BAKEWELL, *Mining and society... op. cit.*, p. 28.

<sup>49</sup> Peter BAKEWELL, *Mining and society... op. cit.*, p. 26.

en place de l'intendance, par un *corregidor* directement nommé par la Couronne et échappe donc dans une certaine mesure à l'autorité de Guadalajara. De fait, les deux villes, l'une grâce à son pouvoir politique et agricole, l'autre grâce à son rayonnement économique, ont structuré l'espace de Nouvelle Galice de manière symétrique et complémentaire. Mais dans cet article, le plus intéressant dans le cadre de notre recherche est bien évidemment la manière dont l'auteur insiste sur le rôle joué par Zacatecas et rejoint par là les auteurs que nous avons cités auparavant :

« Si nous considérons Zacatecas comme un centre supra-régional, organisateur spatial du nord et un agent influent d'un différentiel de développement dans les processus régionaux du sud du Río Grande, le panorama est différent : à partir de Zacatecas on fit les principales découvertes minières et la colonisation du nord de la Nouvelle Espagne, et on construisit les routes d'extraction de l'argent en direction de la capitale vice-royale et la métropole ; la manière dont elle attira la construction de routes d'approvisionnement depuis les régions agricoles et d'élevage du sud fut également claire : les canyons, le Bajío, le marécage de Chapala, et les bassins de Sayula et Etzatlán de même que la vallée d'Atemajac<sup>50</sup>. »

Le cadre et même la logique des mobilités observées dans la documentation sont de fait évoqués dans ces quelques lignes de Rodolfo Fernández. C'est à l'intérieur de cet espace centré sur Zacatecas et englobant régions agricoles et minières que les populations étudiées évoluent à la recherche d'un sort meilleur ou essaient d'échapper à un passé embarrassant pour recommencer une nouvelle vie. L'itinéraire d'un Bernabé Cristóbal, bigame poursuivi par l'Inquisition en 1733, est à ce titre particulièrement révélateur : originaire de Querétaro, il se marie une première fois dans la région de Torreón – Nouveau Leon – puis disparaît un temps dans la Huastèque pour réapparaître à Zacatecas, et enfin se fixer et se remarier dans la région de Fresnillo<sup>51</sup>. Cet homme a ainsi parcouru une bonne partie du Centre-Nord, passant des régions agricoles à des régions minières, dans une migration essentiellement motivée par la recherche de travail dans une hacienda – à la lecture du procès, le crime de bigamie dont il se rend coupable apparaît plus comme la conséquence de sa grande mobilité, et non pas la cause. L'itinéraire de Bernardo Carrillo une dizaine d'années plus tard est tout aussi intéressant voire plus dans la mesure où ce dernier, dans sa recherche de travail, tente

---

<sup>50</sup> Rodolfo FERNÁNDEZ, « Zacatecas y Guadalajara en la organización del occidente en México virreinal » dans *Estudios del hombre*, n° 6, 1997, p. 17-35, « Si vemos a Zacatecas como un centro supraregional organizador espacial del norte e influyente agente de un diferencial de desarrollo en los procesos regionales del sur del Río Grande, el panorama es otro: desde Zacateca se hicieron los principales descubrimientos mineros y colonizaciones del norte de Nueva España y se construyeron las rutas de extracción de plata rumbo a la capital virreinal y la metrópoli; también fue clara la manera en que atrajo la construcción de rutas de abastecimiento desde las comarcas agropecuarias del sur: los cañones, el Bajío, la ciénega de Chapala y las cuencas de Sayula y Etzatlán, así como el valle de Atemajac. »

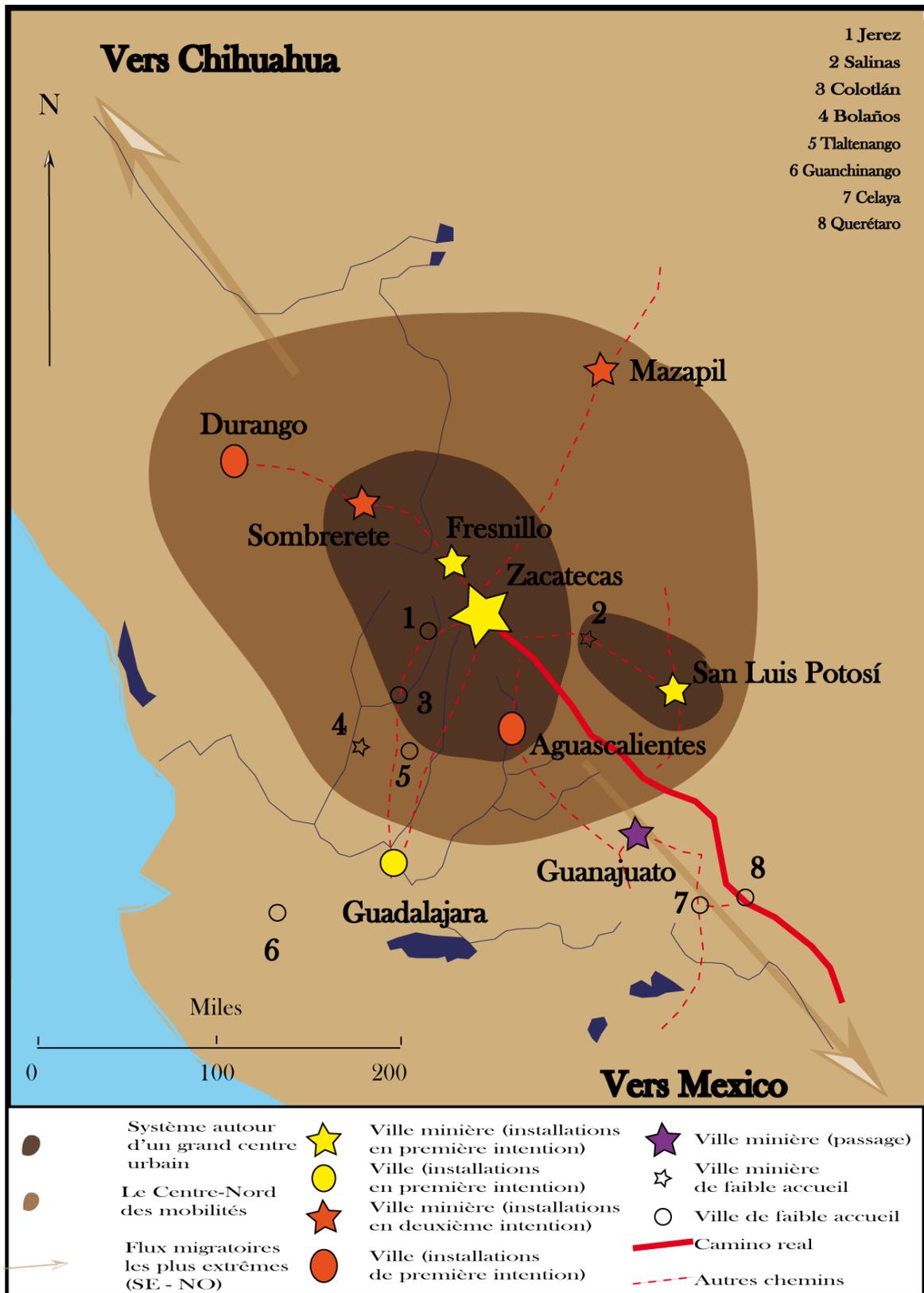
<sup>51</sup> AGN, INQUISICIÓN, 834, EXP. 24 « Proceso de fe de Bernabé Cristóbal alias Navejo »

de mettre à profit l'ensemble des opportunités offertes par un espace regroupant régions agricoles et minières : natif de Fresnillo, il travaille dans une hacienda dans la zone de Bolaños avant de répondre à l'appel de l'aventure minière dans cette dernière ville puis par la suite, regagne le monde des haciendas<sup>52</sup>. De fait, l'espace qu'il est possible de dessiner à partir des exemples de mobilité recueillis dans le corpus recoupe la zone d'influence de Zacatecas telle qu'elle est décrite dans l'historiographie, zone étendue, produit du rôle doublement « civilisateur » et surtout structurant joué par la ville au cours des XVII<sup>ième</sup> et XVIII<sup>ième</sup> siècles. La géographie des plèbes urbaines correspond donc à une vaste région économique centrée sur son cœur, Zacatecas, reliant d'une part la partie occidentale du « Grand Nord » (Nouvelle Biscaye et Chihuahua essentiellement) à la capitale de la vice-royauté selon un axe nord-ouest – sud-est et d'autre part les régions à dominante minière et les régions à dominante agricole dans un système d'interdépendance. Ces éléments permettent de comprendre non seulement la logique des itinéraires suivis par des individus comme Bernabé Cristóbal ou Bernardo Carrillo mais aussi de préciser les grands principes qui ont mené à la carte de synthèse suivante.

---

<sup>52</sup> AGN, INQUISICIÓN, 921, EXP. 15 « Proceso de fe de Bernardo Carrillo »

**Carte I-2 : Dynamiques régionales du Centre-Nord  
de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle**



L'étude des mobilités des plèbes urbaines du Centre-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle s'avère donc fort intéressante à plusieurs niveaux. D'une part, en mêlant approche quantitative et qualitative, elle permet de proposer une typologie des mobilités et d'obtenir un premier aperçu des comportements quotidiens des populations et des stratégies qu'elles peuvent élaborer pour préserver ou améliorer leur situation économique et sociale. Si la nécessité de survie guide bien souvent les pas des migrants, l'espoir d'une bonne affaire ou même le rêve de la *bonanza* constituent également de fortes motivations à l'origine des voyages. Ce travail constitue à ce titre une manière supplémentaire, et plus dynamique que l'approche socioprofessionnelle notamment, d'améliorer la connaissance que l'on peut avoir des plèbes urbaines. Une telle approche donne ainsi à voir non seulement un premier aperçu des stratégies mises en œuvre par ces populations pour améliorer leur sort mais aussi la culture de la mobilité qui se développe en parallèle. Daniel Roche écrit à ce titre lorsqu'il évoque le cas européen du XVIII<sup>ème</sup> siècle :

« [...] la mobilité s'accélère – et pas sous la seule influence de l'urbanisation. Elle est inséparable de données morales, intellectuelles et culturelles qui permettent l'acceptation du risque, qui autorisent les coûts réels et les investissements psychologiques, le prix à payer et le bénéfice reçu, qu'ils soient matériels ou moraux<sup>53</sup>. »

D'autre part, en faisant glisser l'espace régional de sa position initiale de cadre de l'étude à une place plus centrale dans l'analyse, elle permet de mieux comprendre la cohérence d'une vaste région centrée sur Zacatecas la « civilisatrice du Nord ». A l'intérieur de cette région, c'est tout un système urbain qu'il est possible de restituer, celui créé par les migrations et les voyages des plèbes urbaines<sup>54</sup>. Monde nouveau façonné au fil des ans par la découverte des gisements miniers et l'alternance des cycles de prospérité et de crise de l'économie de la mine, le Centre-Nord constitue véritablement un laboratoire dans lequel il s'est agi « d'inventer, d'organiser un espace économique, des rapports sociaux, des formes institutionnelles, des modalités de lien<sup>55</sup>. » Enfin, au fil de la progression de l'analyse, ce chapitre a été l'occasion d'ouvrir une piste de réflexion qui sera approfondie de manière plus systématique dans les chapitres suivants portant sur les questions de marginalisation et d'intégration des populations métissées : il s'agit des complexes interactions entre un espace

<sup>53</sup> Daniel ROCHE, *Les circulations dans l'Europe moderne... op. cit.*, p. 248.

<sup>54</sup> A ce titre, il serait intéressant de comparer le système obtenu avec des résultats provenant de l'analyse des mobilités (et de la correspondance) d'autres secteurs de la société coloniale comme les élites marchandes ou administratives.

<sup>55</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Amériques coloniales : la construction de la société » dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, mai-juin 2007, n°3, p. 502.

régional aux caractéristiques aussi marquées que dans le Centre-Nord et les sociétés locales qu'il abrite et contribue à façonner. De fait, un tel travail permet d'assurer la transition entre une première partie consacrée à tracer les contours des plèbes urbaines, c'est-à-dire à décrire leur place dans la société coloniale, et une deuxième partie reposant davantage sur l'analyse de leurs comportements quotidiens et des stratégies qu'elles élaborent pour préserver et améliorer cette place ou, au contraire, survivre en restant à la marge de cette société.

L'exploitation quantitative des informations trouvées dans les archives judiciaires et notariales a ainsi permis de tracer les contours des plèbes urbaines, de fournir une première esquisse, base nécessaire pour la suite de l'analyse. L'impression qui ressort le plus de ce travail préliminaire est celle d'une grande diversité des situations et des comportements. Certes, de grands traits apparaissent comme dominants – poids du *peonaje*, précarité sociale et économique, situation de domination, menace de la marginalisation – et renvoient à la difficile réalité des populations métissées décrite dans de larges pans de l'historiographie. Mais à la lumière des pages précédentes, il apparaît dorénavant bien difficile de considérer ces populations de manière monolithique tant l'éventail des possibilités est étendu, depuis la servitude jusqu'à l'intégration réussie. Au-delà de la variété, c'est également le sentiment d'une grande complexité qui domine : la définition de la place dans la société coloniale ne peut définitivement pas être réduite à un critère unique, quelle que soit sa nature. Plusieurs dimensions (de type économique, juridique, socio-culturel, socio-racial) doivent en effet être prises en compte et combinées pour être en mesure de reconstituer le plus fidèlement possible la place d'un groupe ou d'un individu dans le monde urbain du Centre-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Monde multiple et même grouillant, les plèbes urbaines apparaissent enfin fort mobiles sur le plan social et géographique, certains individus montrant une grande capacité de résilience et d'adaptation et mettant en œuvre de véritables stratégies de survie et d'ascension sociale. De fait, si la majeure partie de ces populations apparaît comme « dominée » dans la hiérarchie coloniale, il ne faut toutefois pas oublier la réactivité qui semble les caractériser. C'est d'ailleurs à partir de l'étude de ces stratégies de mobilité qu'il a été possible de constater combien les plèbes urbaines apportaient, par le biais de leurs activités, leur propre touche à la structuration de la société urbaine et de l'espace régional. De ce point de vue, la région du Centre-Nord apparaît autant comme un cadre influent que comme le produit de la vie quotidienne de ces populations. Diversité, complexité, réactivité, interactions avec le monde environnant sont donc les quatre grandes idées qu'il a été

possible de faire apparaître dans cette première partie et que nous nous proposons d'analyser plus en détail dans les pages suivantes.





**DEUXIÈME PARTIE : ENTRE**  
**MARGINALISATION ET**  
**INTÉGRATION**



Les archives judiciaires constituent la grande majorité de la documentation réunie pour analyser les sociétés minières du Centre-Nord et plus particulièrement les populations qui les animent et les modulent tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Lors de l'introduction, à l'occasion de la présentation des sources, ainsi qu'au cours de la première partie dans son ensemble, l'accent a été mis essentiellement sur la dimension fort utilitaire de ce type de documents et sur leur intérêt « anthropologique<sup>56</sup> ». De même, le propos a longuement insisté sur un des dangers inhérents aux sources judiciaires et à leur exploitation scientifique : celui de la reconstitution d'une réalité biaisée, vue uniquement à travers le prisme déformant de la délinquance et du conflit. C'est pour cela d'ailleurs qu'il est indispensable de considérer des documents d'une nature plus neutre à l'instar des archives notariales qui révèlent une société moins nécessairement conflictuelle. Il s'agit alors de réaliser un travail dépassionné, d'essayer de se détacher d'une certaine « sur-criminalisation » de la société coloniale en se concentrant sur les éléments les plus quotidiens mentionnés dans les rapports et les procès comme la position socio-économique et la mobilité géographique. Ce fut l'objet de la première partie et de la base de données qui a permis sa genèse.

Il est ressorti de ce travail les premiers grands traits du portrait des plèbes urbaines dans le cadre du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle dans lequel différents aspects s'avèrent bien saillants, aux premiers rangs desquels vient la grande mobilité à la fois géographique et professionnelle. Néanmoins, en dépit de la richesse des éléments rassemblés sur le plan anthropologique, l'ensemble reste un peu figé et ne permet pas vraiment de percevoir les dynamiques qui parcourent, et le groupe étudié, et la société dans laquelle ce dernier évolue. Pour poursuivre la métaphore du portrait, le résultat de la première partie n'est qu'un crayonné auquel il est nécessaire de rajouter dorénavant les couleurs et le fonds. Dans cette perspective, chacune des parties de ce travail constitue ainsi une nouvelle couche censée préciser et nuancer le produit de la précédente. C'est pourquoi nous nous proposons de reprendre la documentation judiciaire et notariale déjà exploitée précédemment pour l'aborder d'un point de vue plus dynamique et étudier les liens tissés par les plèbes urbaines et les populations métissées en particulier avec le reste de la société coloniale. Pour accomplir cela, la documentation judiciaire représente une source inestimable dans la mesure où chaque procès peut être vu comme de véritables « tranches de vie », des instantanés des dynamiques qui parcourent la société au quotidien. Un risque toutefois de ce type de démarche est de sombrer dans le fait divers et l'anecdotique. Pour éviter cela, les pistes

---

<sup>56</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje » *op. cit.*, p. 126.

tracées par la micro-histoire et les théories de jeux d'échelles<sup>57</sup> ont créé un dialogue fructueux entre les événements relatés dans les documents et le contexte de ces événements : une société minière de frontière depuis la révolte de Mexico en 1692 jusqu'à la révolte d'Hidalgo et de Morelos. Un tel travail permet ainsi de mettre en lumière un large éventail de situations et de comportements depuis la marginalisation la plus totale jusqu'à une intégration réelle et acceptée et d'en suivre l'évolution dans le cadre particulier du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>58</sup>.

---

<sup>57</sup> Jacques REVEL, *Jeux d'échelles ... op. cit.*

<sup>58</sup> Ce type de démarche a notamment été utilisé avec des résultats fort intéressants pour la péninsule ibérique au Moyen-Age et à l'époque moderne comme le montrent par exemple les travaux d'Alessandro STELLA (*Amours et désamours à Cadix aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, 215p.)

### **Chapitre III : Les castas dans une société violente et procédurière ?**

Il semble en effet possible d'utiliser ces sources à nouveau pour aborder un deuxième degré d'analyse centré effectivement sur les dimensions auparavant évacuées du conflit et de la délinquance. Il est difficile de nier que les sociétés modernes en général et la société coloniale en particulier sont des mondes parcourus par de vives tensions économiques et fiscales, sociales et culturelles, individuelles ou collectives qui s'expriment volontiers dans le contournement de la loi et la violence verbale ou physique<sup>1</sup>. De ce point de vue, il devient nécessaire d'examiner cet aspect conflictuel d'une réalité coloniale dans laquelle évoluent les plèbes urbaines étudiées et dont la prégnance ne peut qu'influencer leurs comportements et sensibilités. C'est le principal objet de ce chapitre. Le but est d'analyser la nature et l'évolution des litiges et des crimes dans la région de Zacatecas au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle et de dévoiler un monde volontiers procédurier et violent mais moins que l'on pourrait initialement le supposer. Outre l'examen des évolutions qualitatives et quantitatives, c'est sur cette distorsion entre image du monde colonial, réalité démographique et réalité des documents qu'il faudra se pencher. Enfin, l'ampleur du corpus judiciaire réuni pour le XVIII<sup>ème</sup> siècle constitue l'occasion de réexaminer la notion de la *mala vida*, associée aux populations métissées dès leur apparition au XVI<sup>ème</sup> siècle et présentée pour ainsi dire comme consubstantielle à leur nature profonde hybride. Quelle est la nature exacte des conflits et des crimes recensés dans les archives judiciaires ? Quel est le rôle effectif joué par ces populations dans les différents procès étudiés ? C'est là le deuxième objet de ce chapitre. La figure du « bandit métis » est très connue mais il semble nécessaire non seulement de se pencher sur la pertinence de cette image durable dans les esprits mais aussi d'introduire de nouvelles facettes (celles de la victime et du plaignant) pour compléter le tableau de manière satisfaisante. Toutefois, avant de se lancer dans l'analyse qualitative de ces documents, il paraît bien nécessaire d'accorder quelques lignes à une réflexion sur l'évolution quantitative de ces derniers. Un autre atout du corpus est en effet l'ampleur du spectre chronologique, depuis les dernières années du XVII<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1810-1820. Différentes informations peuvent être recueillies et méritent un examen tout particulier. En premier lieu, on peut observer l'évolution quantitative du nombre de procès décennie par décennie et constater deux phénomènes : la faiblesse relative de l'activité judiciaire civile par rapport à la

---

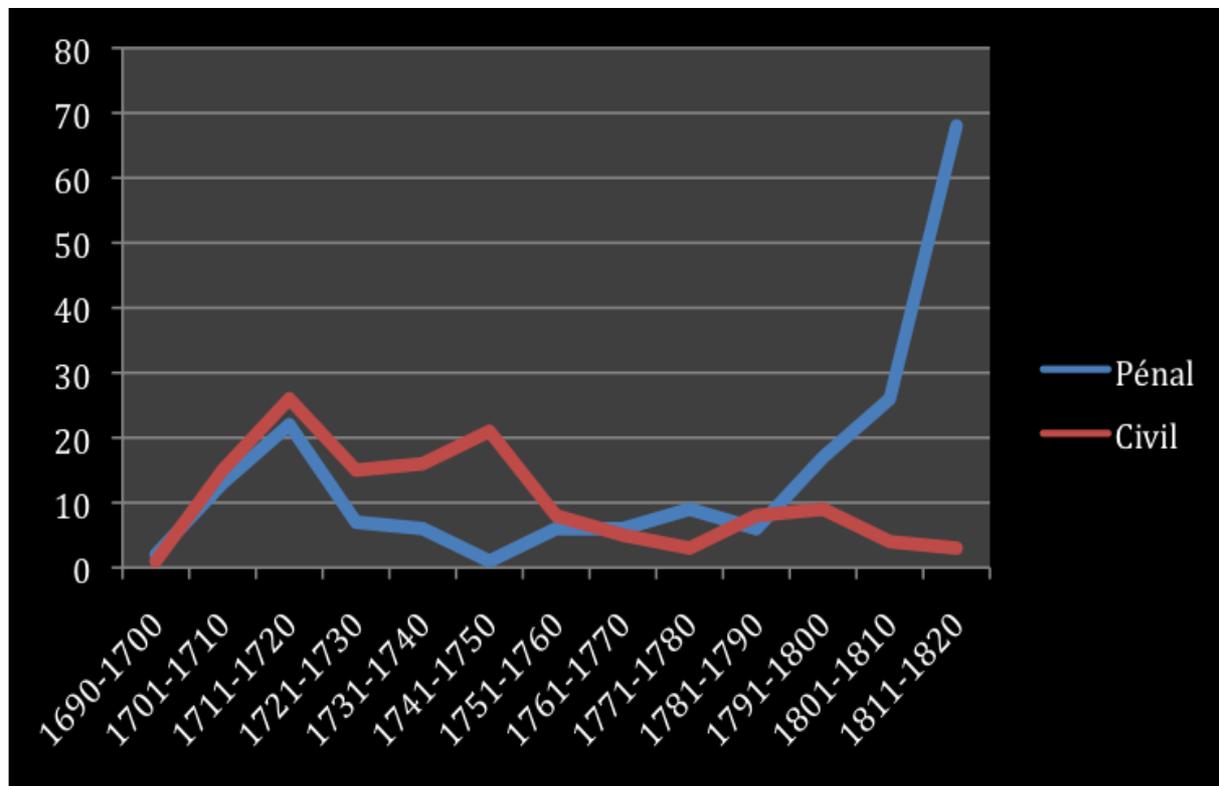
<sup>1</sup> Pour le cas des sociétés européennes, nous pouvons renvoyer aux pages consacrées à la période moderne dans l'ouvrage de Robert MUCHEMBLED, *Une histoire de la violence*, Paris, Seuil, 2009, p. 187 – 307.

population de la juridiction et une plus grande intensité de cette activité dans la première moitié du siècle. Ces derniers faits méritent un effort d'éclaircissement et d'explication.

### A. Une activité judiciaire problématique

Cette brève incursion vers l'histoire judiciaire est donc motivée par les caractéristiques mêmes du corpus rassemblé et les phénomènes qu'il a été possible d'identifier à l'occasion du dépouillement. Le corpus, regroupé dans les archives de Zacatecas, est le résultat de la sélection des différents procès impliquant clairement (mention du statut socio-racial) ou implicitement (déduction à partir du groupe concerné par l'affaire) les *castas* et plus généralement les plèbes urbaines en position d'accusé ou de plaignant. A l'issue de ce travail, ce sont donc 189 procès au pénal et 149 au civil qui sont considérés pour l'ensemble du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour Zacatecas et sa région immédiate (son *corregimiento* puis son intendance). Si l'ensemble réuni est conséquent sur le plan scientifique, la faiblesse des statistiques rapportées à la population totale (jamais moins de 10000 habitants sur l'ensemble de la période) paraît étonnante. Il est dès lors difficile de ne pas s'arrêter un moment sur cette faiblesse statistique générale dans une juridiction comme celle de Zacatecas. Le faible encadrement administratif propre à la région et maintes fois souligné peut constituer un premier élément d'explication. En outre, la courbe des litiges aussi bien que celle de la criminalité suivent chacune une évolution propre, très marquée, qu'il semble nécessaire d'expliquer en essayant de replacer ce mouvement dans son contexte socioculturel. Les profils remarquables dans le graphique suivant sont-ils seulement le fruit aléatoire de la sélection effectuée lors du travail en archives ou peut-on retracer au contraire une forme de logique ? Le but est en effet d'évaluer dans quelle mesure les caractéristiques respectives de ces courbes peuvent illustrer ou même dévoiler certaines réalités sociales.

**Graphique II-1 : Evolution comparée des litiges et des crimes impliquant des *castas* au XVIII<sup>ème</sup> siècle (chiffres bruts)<sup>2</sup>**



### 1. Une faiblesse statistique à expliquer

Si l'on excepte la fin de la période considérée (1800-1820), le profil de chaque courbe possède certaines caractéristiques similaires. Il est ainsi intéressant de noter que le volume décennal des procès concernant des *castas*, oscille entre 0 et 30 cas aussi bien au civil qu'au pénal, ce qui paraît très faible par rapport à la population de la juridiction. Pour illustrer ce point, les chiffres rassemblés par Frédérique Langue constituent un point de comparaison intéressant en dépit d'un manque de régularité inhérent aux statistiques démographiques du temps.

<sup>2</sup> Sources : Sections Civil et Criminal des AHEZ

**Tableau II-1 : Evolution démographique de la ville de Zacatecas  
(1724-1826)<sup>s</sup>**

Année	Ville de Zacatecas
1724	24 000
1732	43 900
1733	44 000
1742	26 500
1777	15 000
1793	25 495
1795	25 000
1803	25 000
1808	33 000
1819	26 438
1825	20 784
1826	12 972

Plusieurs hypothèses permettent expliquer cette distorsion, hormis les aléas de la difficile conservation des archives à travers le temps. La première tient à l'organisation et l'efficacité de la justice dans la région de Zacatecas : il faut rappeler que cette zone, du moins dans la première partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ne bénéficie pas de la même densité administrative que le cœur de la Nouvelle-Espagne. Maints auteurs ont insisté sur les caractéristiques de cet espace de frontière ou de cette région de refuge<sup>4</sup>. Il faut rappeler que c'est l'appel des mines qui a initialement conduit au développement économique et démographique de cette zone, et non pas l'initiative royale. Le cas de Bolaños au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle est très révélateur de ce point de vue. Des consignes datant de 1754 ordonnent ainsi au nouveau *corregidor* de remettre de l'ordre dans un *real de minas* qui a vu la population affluer suite à la découverte des mines mais ne possède aucune infrastructure matérielle, administrative ou même morale pour l'encadrer :

« Loin de là, on ne s'est occupé que d'escroquer [les *operarios*] par tous les moyens, et jusqu'à aujourd'hui dans la construction de la ville, il n'y a ni Eglise, ni maison pour la justice ni prison pour les accusés, ni de halle aux grains ni boucherie, les entrées du lieu, escarpé par sa situation, n'ont pas été aplanies et on ne s'est pas occupé des chemins ni d'éviter les inondations de la rivière ; la conséquence de tout cela est la grande cherté des vivres à un tel point que une *carga* de fourrage pour la nourriture des bêtes en est venu à coûter trente pesos<sup>5</sup>... »

<sup>3</sup> Frédérique LANGUE, *op. cit.*, p. 66.

<sup>4</sup> Voir Solange ALBERRO, « Zacatecas, zona frontera, según los documentos inquisitoriales, siglos XVI y XVII » dans *Estudios de Historia Novohispana*, vol. VIII, UNAM, Instituto de Investigaciones Históricas, 1985, p. 139-174 ou encore les études de Peter GERHARD, Alfredo JIMÉNEZ ou Salvador BERNABEU sur la frontière nord de la Nouvelle-Espagne.

<sup>5</sup> AGI, GUADALAJARA, 115, « Testimonio de la instrucción que ha de observar don Diego de Gorospe y Padilla, corregidor del Real y Minas de Bolaños », f. 1. « Lejos de esto no se ha cuidado más que estafarlos por

Certes, la situation de Zacatecas et celle de Bolaños au XVIII<sup>ième</sup> ne sont guère comparables à première vue dans la mesure où la première ville a connu une mise en place bien antérieure, dès la fin du XVI<sup>ième</sup> siècle. Toutefois, ce cas de figure montre des sociétés minières au sein desquelles l'afflux parfois assez brusque de populations mobiles et attirées par la rumeur de la *bonanza* précède nettement la mise en place de toute structure de la part des autorités<sup>6</sup>. Si l'on ajoute à cela l'étendue géographique des espaces considérés, on peut alors imaginer qu'une grande partie de la criminalité quotidienne puisse échapper à la justice coloniale et n'apparaisse pas dans la documentation. La forte hausse de la fin du XVIII<sup>ième</sup> et du début du XIX<sup>ième</sup> siècle représenterait davantage dans cette perspective une efficacité croissante de l'encadrement judiciaire qu'une augmentation vertigineuse de la criminalité. Toutefois, l'absence d'augmentation similaire dans le domaine civil contredit quelque peu cette dernière explication et renvoie plutôt à l'hypothèse de l'augmentation de la criminalité, ou, de manière plus nuancée, à un affaiblissement de la tolérance de l'administration coloniale face à des comportements autrefois acceptés et finalement stigmatisés. Ce ne serait pas la criminalité qui augmente mais, au contraire, l'acceptation sociale de certains actes qui diminuerait.

Un autre facteur d'explication renvoie plutôt à la participation effective des plèbes en général et des *castas* en particulier aux rouages de la vie coloniale. Dans le domaine de la justice civile, la faiblesse des statistiques peut illustrer ou le manque de capacité économique à avoir recours à la justice (le plaignant potentiel renonce à la démarche faute de moyens financiers) ou le manque de participation au type d'échanges et d'affaires qui peuvent donner lieu à des poursuites civiles (achat/vente de maisons ou de terrains, monde de la dette)<sup>7</sup>. Il se peut

---

todos medios y hasta ahora en el establecimiento del lugar ni hay Iglesia ni casa para la justicia ni cárcel para los reos ni alhóndiga ni carnicería, las entradas del lugar que es montuoso por su situación no se han allanado ni se ha cuidado de los caminos ni de reparar las inundaciones del río de que resulta la suma carestía de los víveres en tanto estreno que una carga de hierba para el mantenimiento de las bestias ha llegado a valer treinta reales... »

<sup>6</sup> Cet exemple est à relier avec la question de la « réduction des Espagnols » au Chili abordée par Tamar Herzog en 2007 (Tamar HERZOG, « Terres et déserts, société et sauvagerie. De la communauté en Amérique et en Castille à l'époque moderne. » dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2007, n°3, p. 507-538.) Dans cet article, l'historienne évoque ainsi les efforts des autorités pour « éviter que [les Espagnols] vivent 'selon leur bon vouloir et préoccupés seulement de leur liberté.' L'objectif était 'qu'ils vivent comme des êtres doués de raison et non comme des sauvages, enseignés dans le respect et l'amour de la justice, ce dont profiteraient également les revenus de la Couronne, en raison des avantages qu'apporte la vie en société. » (*Ibid.*, p. 511). D'après l'auteur, la mise en place d'un contrôle social plus efficace, reposant sur une vie urbaine organisée, semble bien être une préoccupation de la Couronne dans les marges extérieures – Chili, *Lejano Norte* en Nouvelle-Espagne – comme intérieures – Bolaños ou même Castille – au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle.

<sup>7</sup> C'est d'ailleurs de cette manière que l'on peut également expliquer en partie la faible présence des *castas* dans les archives Notariales, le principal facteur d'explication apporté par Jacques Poloni-Simard étant l'absence d'utilisation des catégories socio-raciales par les individus dans la sphère privée et personnelle.

également que les populations considérées utilisent d'autres voies que la voie judiciaire officielle pour régler les contentieux comme la négociation privée, le règlement à l'amiable ou le choix radical de la violence. Un exemple du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle permet de dévoiler une de ces voies « alternatives ». Lorsqu'un de ses neveux est accusé d'un vol de mules, le *comisario del campo* Hernando Briceño tente d'agir en conciliateur et propose de payer les bêtes soi-disant dérobées pour mettre fin aux vellétés de poursuite<sup>8</sup>. L'existence du procès montre qu'il a échoué dans sa démarche, mais il n'en reste pas moins que le chef de famille a tenté de maintenir l'affaire dans une sphère réduite voire privée ne nécessitant pas l'intervention de la justice coloniale. Le choix d'un modèle d'explication ou de l'autre n'est toutefois pas neutre dans la mesure où chacun renvoie à une réalité sociale très différente. Le premier cas de figure renvoie en effet à des populations faibles et dominées sur le plan économique et par conséquent social et judiciaire. Le second évoque plutôt un monde qui n'adhère pas à l'ensemble des normes imposées par les élites coloniales et aurait par conséquent tendance à élaborer de propres modes de fonctionnement et de justice.

Ce ne sont là que quelques pistes de réflexion que le manque de documentation ne permet malheureusement pas d'approfondir. Cela mènerait également à trop s'éloigner du cœur du sujet abordé. Elles constituent toutefois un faisceau explicatif intéressant pour éclairer le fossé constaté entre l'activité judiciaire concernant les plèbes urbaines et la démographie de la ville de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elles permettent enfin et surtout d'introduire l'idée que les archives judiciaires peuvent être ponctuellement considérées comme le reflet des sociétés qui les produisent dans leur ensemble et non pas seulement de la criminalité ou du caractère conflictuel de ces dernières.

## 2. *Des évolutions sociales et politiques perceptibles à travers l'activité judiciaire*

Les archives judiciaires, ou du moins les tendances que l'on voit se dessiner tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle, possèdent donc une dimension réflexive et donnent à voir de cette manière un aperçu des évolutions sociales à l'œuvre au cours de la période. Si l'on reprend les chiffres rapportés par Frédérique Langue, force est de constater que l'explication démographique ne tient guère pour expliquer les fluctuations décrites<sup>9</sup>. Les pics démographiques (dans les années 1730 ou entre 1808 et 1810) ne correspondent en effet pas aux pics d'activité de la justice *zacatecana* en ce qui concerne les *castas*. Si l'on prend l'exemple de la criminalité,

<sup>8</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 03, Exp. 24, f. 6r.

<sup>9</sup> Frédérique LANGUE, *op. cit.*, p. 66.

lorsque l'on considère le début des années 1730 par exemple, période d'apogée démographique pour Zacatecas, cette dernière paraît extrêmement basse avec quatre dossiers seulement traités par la justice locale. En revanche, la croissance très marquée de la criminalité au début du XIX<sup>ième</sup> siècle contraste fortement avec la stagnation démographique de la même période. De fait, l'évolution de la criminalité ne reflète en aucun cas la courbe démographique *zacatecana* d'un long XVIII<sup>ième</sup> siècle<sup>10</sup>. Il faut donc recourir à d'autres modèles d'explication pour tenter de comprendre cette évolution.

On peut ainsi faire intervenir les cycles économiques. Solange Alberro établit en effet une relation entre ces comportements et l'évolution de la production minière et montre combien les périodes de brusques changements (qu'il s'agisse d'une augmentation subite de la production ou au contraire d'une chute de cette dernière, les deux phénomènes déclenchant les mobilités selon le principe « *push and pull* ») déstabilisent la population d'un point de vue moral et donc religieux : c'est dans ces moments-là qu'elle a observé une nette progression des comportements irrévérencieux ou hérétiques<sup>11</sup>. Il est possible d'envisager que la déstabilisation des populations lors des moments de bascule de la conjoncture ne s'arrête pas au domaine religieux, ce qui viendrait confirmer en quelque sorte le discours des élites minières sur le danger représenté par des *operarios* mis au chômage par l'affaiblissement de l'économie minière locale<sup>12</sup>. Les renversements de conjoncture et plus particulièrement les périodes de dépression, que ces dernières soient dues à des facteurs internes (épuisement des mines, inondations) ou externes (épidémies et épizooties, catastrophes météorologiques), peuvent donc expliquer l'évolution de l'activité judiciaire. Il devient dès lors intéressant d'effectuer une nouvelle comparaison, en confrontant les courbes judiciaires<sup>13</sup> à celle de la production d'argent à Zacatecas au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle.

---

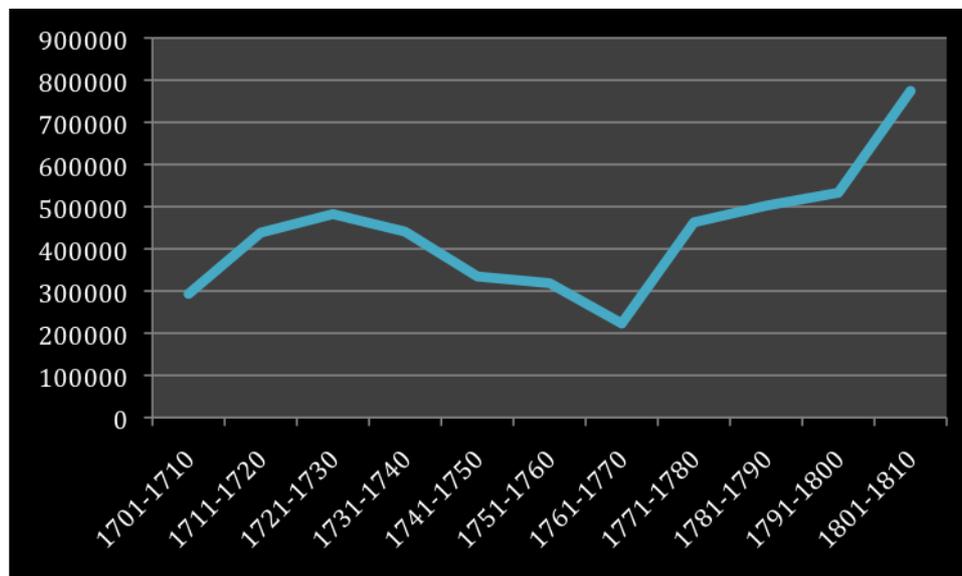
<sup>10</sup> Certes, faute de documents suffisants pour l'ensemble de la période, les statistiques démographiques choisies pour effectuer cette comparaison concernent l'ensemble de la population, et non pas seulement les *castas* et les plèbes urbaines, ce qui peut créer un déséquilibre et fausser l'analyse. Toutefois, l'évolution des centres miniers doit plus à la mobilité des populations attirées par la richesse des mines ou repoussées par les moments de marasme qu'à une croissance interne. En outre, le poids des *castas* dans la population des *reales de minas* a été plusieurs fois montré dans l'historiographie (cf. les travaux de Marcello Carmagnani par exemple) et se retrouve aisément dans les recensements comme celui de l'intendance de Zacatecas en 1795. A partir de ce double constat, il paraît raisonnable de penser que les fluctuations démographiques sont surtout le résultat de ces mouvements, et reflètent donc indirectement l'évolution du groupe étudié.

<sup>11</sup> Solange ALBERRO, « Zacatecas, zona frontera, según los documentos inquisitoriales, siglos XVI y XVII » *op. cit.* p. 168-169.

<sup>12</sup> Voir la lettre adressée par le Cabildo de Guanajuato à la suite des grandes difficultés rencontrées dans les années 1780 et évoquée dans le Chapitre II, p. 123.

<sup>13</sup> Pour comparer : voir graphique II-1.

**Graphique II-2 : Evolution de la production argentifère  
à Zacatecas au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>14</sup>**



Les plus grandes similitudes se retrouvent lorsque l'on confronte le domaine économique et le domaine civil dans la mesure où les profils paraissent révéler des caractéristiques similaires entre le début du siècle et les années 1760. On observe toutefois un décalage d'une dizaine d'années pour les points « sommets » et « planchers » des deux courbes. Un premier sommet est ainsi atteint par la production en 1720-1730 puis une baisse continue est notable (surtout à partir de 1730-1740) jusqu'en 1760-1770, décennie à partir de laquelle la production repart à la hausse de manière spectaculaire<sup>15</sup>. La courbe des procès menés au civil, en revanche, atteint son sommet en 1710-1720, se maintient pour s'élever à nouveau en 1730-1740 puis s'écroule et touche le plancher en 1770-1780. La fin de la période est marquée par une certaine stagnation. Les profils possèdent donc une certaine familiarité mais suivent une chronologie différente, décalée. Dès lors peut-on vraiment établir un lien entre les deux domaines ? En outre, les chiffres utilisés dans le domaine judiciaire sont faibles (entre 0 et 26), si bien qu'une variation infime, pour ainsi dire anecdotique, de l'ordre

<sup>14</sup> Graphique réalisé à partir des données de Frédérique LANGUE, *op. cit.*, p. 58.

<sup>15</sup> Voir à ce sujet les travaux de David BRADING, « Mexican silver mining in the eighteenth century : the revival of Zacatecas » dans *Hispanic American Historical Review*, vol. L, num. 4, novembre, 1970, p. 665-681, ou encore, pour une vision plus générale, son ouvrage, *Mineros y comerciantes en el México borbónico*, México, Fondo de Cultura Económica, 1975, 498 p.

de plus ou moins deux ou trois, se retrouve assez nettement dans le tracé de la courbe et bénéficie de ce fait d'une importance qu'elle ne mérite pas forcément. En ce qui concerne le domaine pénal, si lors des deux premières décennies de la période, et des deux dernières, on peut observer une certaine concordance entre la courbe économique et la courbe judiciaire, il faut dire que, globalement, les différences l'emportent sur les similitudes ou les effets de miroir.

Un problème se pose alors. Doit-on prendre en compte les similitudes visibles au risque de tomber dans des interprétations aux fondations bien fragiles ? Doit-on au contraire adopter la prudence au risque de reléguer les évolutions constatées au rang de l'anecdotique sans autre forme d'explication ? Il est vrai que le modèle construit par Solange Alberro à partir des procès de l'Inquisition du XVII<sup>ème</sup> siècle est très séduisant et possède l'avantage de donner une cohérence à un ensemble de faits disparates. Malheureusement, les données manquent pour l'appliquer au cas *zacatecano* et obtenir des résultats clairs et satisfaisants. Tout au plus peut-on supposer que l'évolution plus ou moins parallèle des courbes dans le domaine économique et civil, notamment entre 1700 et 1760-70 renvoie à une certaine correspondance entre un contexte minier dynamique et une capacité économique et financière accrue des *castas* à avoir recours à la justice pour régler les différents litiges dans lesquels ils se retrouvent impliqués. A l'inverse, dans ce modèle rapidement esquissé, le renversement de tendance et les difficultés économiques (baisse des salaires, chômage) qui l'accompagnent réduiraient cette capacité, ce qui pourrait expliquer la baisse du nombre total de procès. De fait, certaines réalités économiques peuvent transparaître à travers l'activité judiciaire et son intensité, mais le manque de documentation n'autorise pas à développer plus avant sur des bases fragiles<sup>16</sup>.

Si l'on reprend encore une fois le domaine civil, il serait logique d'imaginer que la baisse des statistiques dans la deuxième moitié du siècle reflète en fait l'évolution de la documentation notariale. De ce point de vue, la raréfaction résulterait d'une absence de mention et non pas d'action. En d'autres termes, le volume documentaire diminuerait non pas parce que les *castas* sont moins concernés par la justice civile mais plutôt en raison d'une disparition progressive de l'utilisation des statuts socio-raciaux par les individus. En conséquence, l'image qui en ressortirait serait l'image d'une société moins classificatrice et pas forcément moins conflictuelle. Toutefois, l'évolution de la criminalité fragilise cette dernière hypothèse : contrairement au domaine civil, le domaine pénal ne connaît pas de stagnation de

---

<sup>16</sup> Pour obtenir des résultats plus probants, il faudrait mener une étude systématique de l'activité judiciaire au cours de la période sans se concentrer sur un groupe donné comme cela a été le cas avec la sélection des procès touchant de manière directe ou indirecte des *castas*.

fin de période, bien au contraire. A partir de 1790, l'augmentation est très forte voire brutale et continue (17 en 1791-1800, 26 en 1800-1801, 67 en 1811-1820). Cette évolution reflète l'évolution économique mais ici la similitude est trompeuse et il faut chercher ailleurs les facteurs d'explication. Plus haut a été émise l'idée d'une crispation sociale (ce qui était toléré auparavant devient puni, ce qui mène à l'« invention » de nouveaux crimes) et d'une plus grande efficacité administrative. On peut également supposer que dans le domaine pénal, la volonté classificatrice reste plus forte, ce qui conduirait à une présence plus forte et plus « réelle » des *castas* dans la documentation et les statistiques. Toutefois, c'est le domaine politique qui permet d'éclairer cette situation : la hausse brutale de 1810-1820 permet en effet de retrouver de manière très nette l'impact de la révolte d'Hidalgo dans la société *zacatecana* et de la répression qui a suivi<sup>17</sup>. Ici, les archives judiciaires se font effectivement miroir fidèle de la réalité sociale et même de l'histoire politique.

Plus que d'apporter des réponses définitives, le but de ces dernières pages était de souligner les problèmes soulevés par le processus de sélection et les caractéristiques mêmes du corpus considéré et d'essayer de proposer certaines pistes de réflexion. De fait, le propos était de donner du sens à des phénomènes relevés au cours de l'analyse des documents dans leur ensemble : faiblesse des statistiques décennales, profil particulier des courbes relevées, convergences et divergences entre le domaine civil et pénal. Plusieurs facteurs d'explication ont été proposés : démographiques, économiques et politiques. Le principal constat de ce travail est qu'il s'avère très difficile de proposer un modèle unique, difficulté qui provient à la fois de la complexité du corpus et du faible nombre des procès considérés (l'écart entre ce qui relève de la tendance et ce qui relève de l'anecdotique est parfois bien ténue). Par conséquent, il faut se contenter d'une esquisse à grands traits qui parvient à éclairer certains aspects (la hausse de la criminalité au début du XIX<sup>ème</sup> siècle), à dessiner un faisceau explicatif (faiblesse des statistiques concernant les *castas*) ou à évoquer des modèles stimulants sans pouvoir les appliquer à la réalité du corpus étudié (modèle des cycles économiques). Malgré ce sentiment d'inachevé, il apparaît à l'issue de cette réflexion qu'expliquer les fluctuations de l'activité judiciaire telle qu'on la perçoit dans les sources étudiées nécessite de convoquer des domaines aussi différents que les questions économiques, politiques, culturelles... Il en résulte finalement l'impression que ces sources dans leur ensemble constituent un reflet de la société et des évolutions qu'elle subit sur différents plans, et non pas seulement sur le plan

---

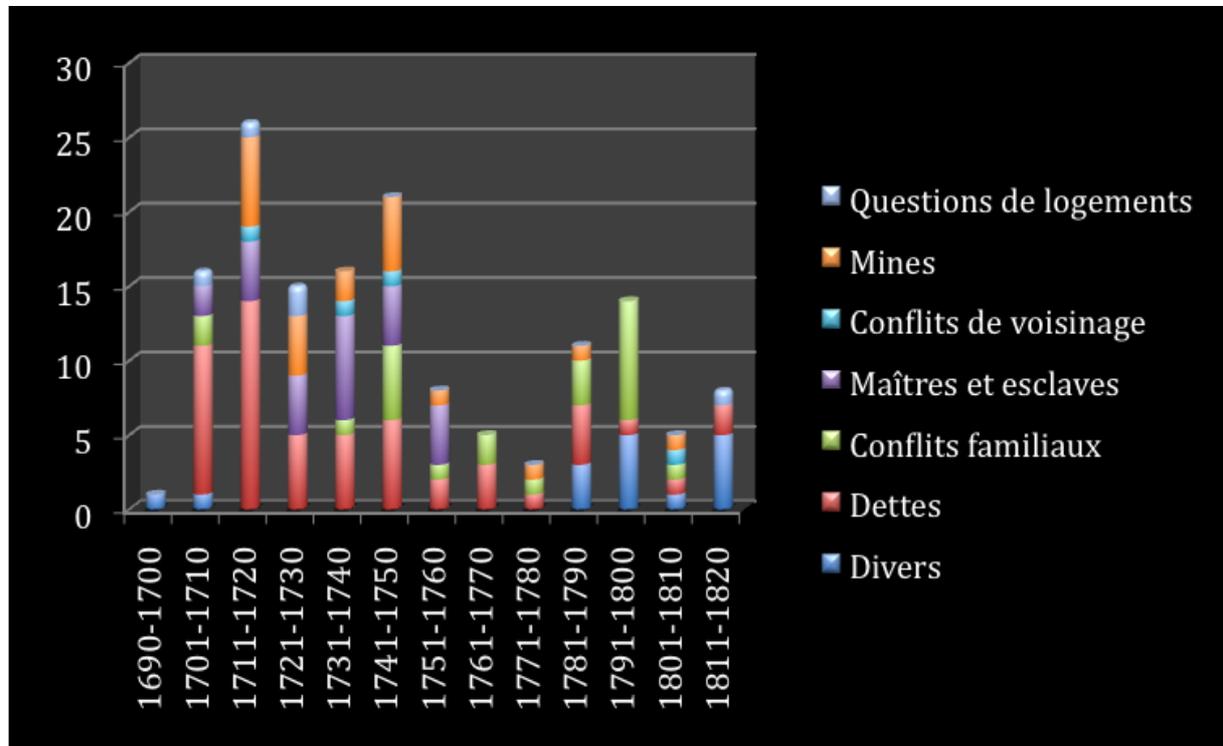
<sup>17</sup> Héctor SÁNCHEZ TAGLE, *Insurgencia y contrainsurgencia en Zacatecas, 1810-1813*, Zacatecas, Universidad Autónoma de Zacatecas, 2009, 301p.

judiciaire. Même si les données réunies manquent pour prolonger ces réflexions, le grand intérêt de ce type d'archives pour l'histoire sociale peut être une nouvelle fois souligné. Après avoir ainsi balayé du regard les documents réunis et les avoir considérés dans leur ensemble, il est temps maintenant de procéder à une analyse plus fine et qualitative et s'intéresser à leur contenu pour obtenir un aperçu, certes biaisé par le caractère conflictuel à ce type de sources, d'un quotidien procédurier et volontiers violent, non seulement univers des plèbes urbaines mais aussi fruit de leurs actions et de leurs comportements. Le but de cette analyse est donc, dans un premier temps, de relever et d'expliquer les différentes caractéristiques des procès menés au civil et au pénal, concernant des populations qui appartiennent aux plèbes urbaines et aux *castas* pour ensuite essayer de comprendre le rôle effectif joué par ces populations dans le déroulement de ces procès, et, partant, essayer d'examiner les fondements du stéréotype de la *mala vida*.

### **B. Litiges et évolution des préoccupations sociales**

Si l'on considère le domaine de la justice civile, la lecture des procès sélectionnés pour le XVIII<sup>ème</sup> siècle dévoile ainsi une société procédurière, même aux échelons les moins élevés du monde colonial. Le premier intérêt des cent cinquante procès sélectionnés et regroupés pour l'ensemble de la période est qu'ils révèlent des *castas* présents à tous les niveaux : accusés ou plaignants, cibles impuissantes ou utilisateurs avisés du système judiciaire de Nouvelle-Espagne. De ce point de vue, ce sous-corpus constitue un bon observatoire de la participation des plèbes urbaines au fonctionnement de la société coloniale et aux divers conflits qui la parcourent. Un tel effort permet ainsi de dépasser la vision de populations passives, victimes du système ou coupables, symboles de la réputation de la *mala vida* qui les accompagne aux yeux des élites coloniales.

**Graphique II-3 : Evolution des litiges impliquant des *castas* au XVIII<sup>ème</sup> siècle  
(proportion)<sup>18</sup>**



Le deuxième intérêt est la possibilité d'effectuer une analyse plus qualitative en se concentrant sur les objets des différents litiges. Quels types de conflits menaient les *zacatecanos* devant la justice civile ? Le traitement des données collectées a rapidement révélé une véritable évolution chronologique et une succession de tendances marquées, illustrées par le graphique ci-dessus : les litiges du début de la période ne sont pas ceux de la fin et on peut sentir de cette manière non seulement le changement des préoccupations de la société et de la justice locales mais aussi les traces d'une histoire plus générale, celle de l'empire colonial espagnol. C'est ainsi que l'on peut distinguer un premier XVIII<sup>ème</sup> siècle dominé par trois grandes préoccupations sources de litiges et plongeant directement leurs racines dans le statut de *real de mina* en difficulté de Zacatecas à ce moment-là : l'endettement, les conflits entre maîtres et esclaves, les problèmes liés au monde de la mine. De même, un balayage des questions familiales révèle une forte évolution de la nature des conflits au cours du siècle, depuis les disputes autour de la garde des enfants jusqu'à la volonté des chefs de famille de s'opposer aux mariages considérés comme « socialement inégaux », phénomène qui reflète la

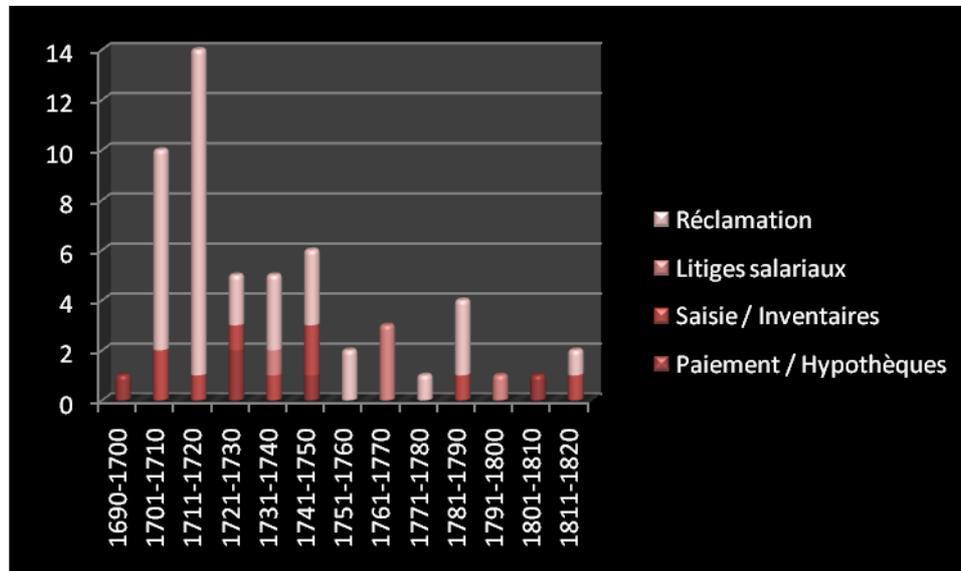
<sup>18</sup> Sources : Section Civil des AHEZ.

crispation de la législation à ce sujet dans le dernier quart du XVIII<sup>ième</sup> siècle à l'échelle de l'empire. Cette crispation se retrouve enfin dans le domaine des conflits divers du quotidien avec l'apparition des notions de sécurité et d'ordre public.

*1. Des dettes, des esclaves et des mines : le premier XVIII<sup>ième</sup> siècle*

Lorsque l'on regarde l'évolution de la nature des procès menés au civil tout au long du XVIII<sup>ième</sup> siècle (cf. graphique II-3), la principale réalité qui saute aux yeux est la prépondérance au cours des cinquante premières années des litiges plongeant leurs racines dans les questions de la dette, des mines et des esclaves. Si les réclamations contre les mauvais payeurs se retrouvent du début à la fin de la période, leur importance relative diminue de manière sensible à partir du milieu du siècle tandis que les conflits entre maîtres et esclaves paraissent disparaître totalement de la documentation. Enfin les disputes issues du monde de la mine deviennent plus anecdotiques à partir de ce moment. Dans tous les cas, le rôle joué par les plèbes urbaines dans les documents consultés permet d'entrevoir des populations souvent économiquement dominées, munies d'une faible marge de manœuvre mais capables individuellement de saisir des opportunités avec ou sans succès à la fin. Tout d'abord, si l'on considère la question de la dette, il apparaît assez nettement que ce sont les réclamations contre un groupe de mauvais payeurs qui dominent, notamment au début de la période.

**Graphique II-4 : La question de la dette dans les procès civils à Zacatecas  
au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>19</sup>**



Ces réclamations sont en fait des documents, appelés *memorias*, présentés sous forme de liste mentionnant l'ensemble des personnes qui doivent une somme plus ou moins élevée (d'une poignée de *reales* à une centaine de *pesos*) au plaignant. La plupart du temps ces listes ne connaissent pas d'autre suite documentaire que de nouvelles reconnaissances de dette signées par les individus mentionnés. En outre, ces *memorias* constituent le type même de sources donnant à voir les plèbes urbaines dans le rôle le plus souvent décrit dans l'historiographie, celui des *peones*<sup>20</sup> soumis à la pression économique et financière des élites locales. Une liste de 1716 accompagnant les comptes d'une mine de Vetagrande montre bien ce rapport de force à travers la situation des *peones* endettés auprès du magasin de la dite mine<sup>21</sup>. De plus, les créanciers appartiennent en général au monde des marchands ou mêmes des institutions<sup>22</sup> et semblent traiter avec l'ensemble de la population, depuis les familles les mieux installées jusqu'aux individus les plus fragiles : la composition de la liste présentée par

<sup>19</sup> Sources : Section Civil des AHEZ.

<sup>20</sup> Dans le cas de Zacatecas et des régions minières en général, le terme de *peón* renvoie au monde rural comme urbain et désigne les employés des *haciendas* de culture et d'élevage, mais aussi des *haciendas de beneficio*, ou peut encore être employé comme synonyme d'*operario de minas*.

<sup>21</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 11, Exp. 10

<sup>22</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 21, Exp. 32 « Demanda de fray Hipólito Meléndez religioso y prior del convento hospital de San Juan de Dios contra las personas que le son deudores al dicho convento y que presenta en una memoria de cantidades de pesos de vales de plazo cumplido y alquileres de las casas de dicho convento »

le marchand don Joseph Fernández Cochero dans les années 1730 est particulièrement révélatrice à ce titre<sup>23</sup>.

**Tableau II-2 : Liste des créances de don Joseph Fernández Cochero<sup>24</sup>**

Nom	Occupation	Somme
don Joseph de Torres	Tendejonero	515 pesos 3 reales
Marcelino de Angulo	encomendero	580 pesos 4 reales
Basilio	Vendedor	130 pesos
Juan Joseph Guerta	Vendedor	140 pesos
Mesquia	puestero de ropa	122 pesos
el padre Castro		19 pesos
Joseph Rodriguez	Barbero	6 pesos
Joachim Aranda	carpintero de don Lorenzo de Soza	25 pesos
Antonio de Herrera	Tendejonero	128 pesos 7 reales
Joseph Reyes	Tendejonero	67 pesos 4 reales
el maestro Castillo	Barbero	31 pesos 4, 5 reales
Joseph Gonzalez	Fundidor	13 pesos 6 reales
Antoni Mozeres?	Barbero	68 pesos 4 reales
don Miguel Izquierdo	Tendejonero	8 pesos 4 reales
Juan de Fletes ?	Mercachifle	100 pesos
Leonardo	Quitapepena	3 pesos
Nicolas de Molina	Mulero	5 pesos
Joseph Lorenzo	Minero	38 pesos
Xavier Molinillo	Zapatero	6 pesos
don Pedro Aguilar	Tendejonero	226 pesos
Francisco Buitron	Rescatador	12 pesos
Juan Felipe	Rescatador	12 pesos

Ce document est précieux à plus d'un titre : il est l'un des rares manipulés au cours du dépouillement à comporter suffisamment de précisions (métier, origine) pour autoriser une analyse en détail, et, par conséquent, il permet de vraiment toucher du doigt la grande variété des créances et la place des plèbes urbaines<sup>25</sup> dans ce système. Parmi les créances du marchand, on trouve aussi bien un membre de la famille de la Campa<sup>26</sup> que de simples artisans ou employés des mines. Les sommes dues forment un grand éventail depuis le millier de pesos dus par le membre de la famille de la Campa jusqu'à la poignée de pesos qui constitue la dette du *quitapepena* Leonardo.

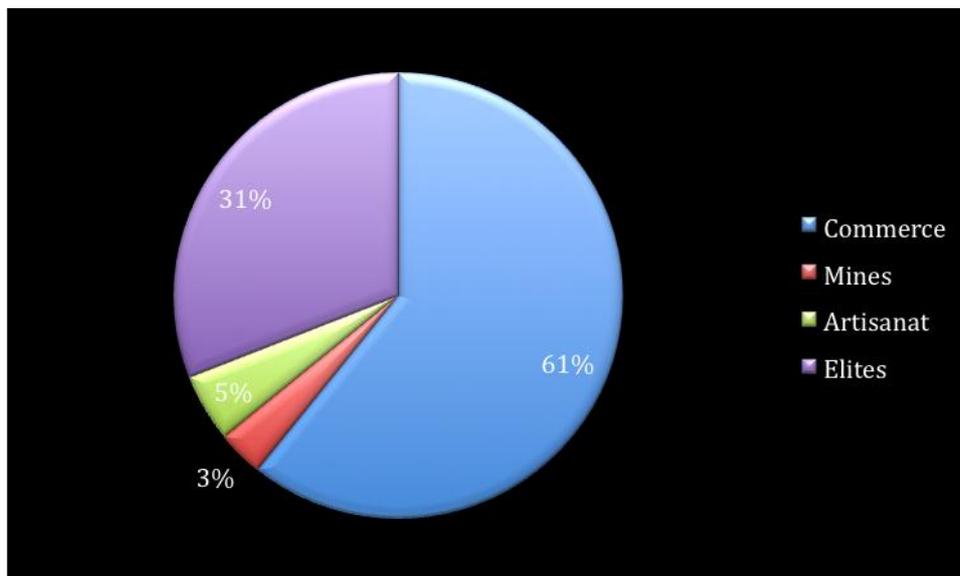
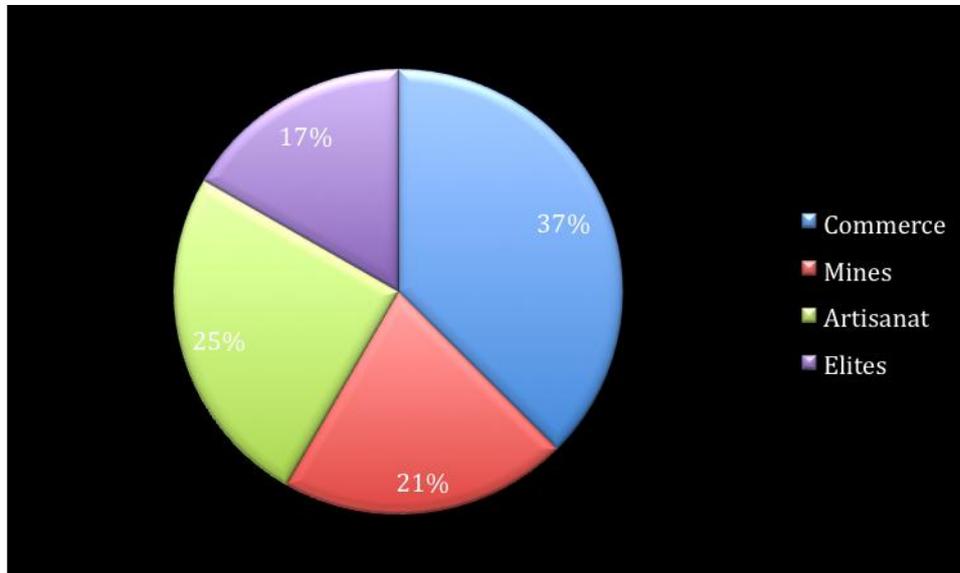
<sup>23</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 22, Exp. 12, « Autos hechos por don Joseph Fernández Cochero para que se inventaren los bienes de Sebastián de Castro y se ejecute en ellos el pago de una escritura de obligación »

<sup>24</sup> Extrait portant sur les cas les plus détaillés : le tableau complet se trouve dans les annexes (Annexe 3).

<sup>25</sup> L'utilisation de ce terme plutôt que celui de « castas » est induit ici par la tendance de ce type de document à passer la *calidad* des individus visés sous silence. Tout au plus trouve-t-on de rares mentions du métier exercé. Par conséquent, ce paragraphe renvoie nécessairement à la vision d'une stratification essentiellement socio-économique de la société coloniale.

<sup>26</sup> Voir tableau dans les Annexes.

**Graphiques II-5a et II-5b : Dettes et catégories socioprofessionnelles (importance comparée des effectifs et des sommes dues)<sup>27</sup>**



Une analyse comparée des effectifs et des sommes dues par chaque catégorie socioprofessionnelle mentionnée dans la liste permet d'avoir une vision plus précise de l'éventail rapidement évoqué plus haut. Du point de vue des effectifs purs (graphique II-5a),

<sup>27</sup> Sources : AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 22, Exp. 12, « Autos hechos por don Joseph Fernández Cochero para que se inventaren los bienes de Sebastián de Castro y se ejecute en ellos el pago de una escritura de obligación »

la répartition socioprofessionnelle paraît peu ou prou équilibrée et permet de dessiner quatre grandes catégories : monde du commerce (37%), de l'artisanat (25%), des mines (21%) et des élites (17%). Une telle variété montre que si tous doivent une certaine quantité d'argent au marchand à l'origine de cette liste, toutes les créances ne renvoient pas à la même réalité ni au même rapport de force. Il y a en effet un monde entre l'achat à crédit de première nécessité, de survie, et celui plus « superflu », de confort, entre le prêt consenti pour effectuer un investissement et celui qui doit permettre de faire face à des échéances devenues pressantes. Il est en outre intéressant de noter la forte présence du monde du commerce, phénomène qui laisse envisager un dernier cas de figure, celui de l'endettement dans le cadre des activités marchandes et de l'approvisionnement des stocks. Cette première intuition d'une grande variété de situations est renforcée lorsque l'on passe à l'examen des sommes dues par chaque groupe (graphique II-5b). Le monde du commerce reste le premier groupe mais voit sa part augmenter considérablement (61%). Viennent ensuite les élites dont la part représente 31% du total. Les montants dus par les deux dernières catégories sont en revanche presque anecdotiques (moins de 10%). Malheureusement, la liste ne mentionne pas la finalité des créances (prêt, achat à crédit, marchandises achetées), mais il est tout de même aisé d'imaginer la différence entre les situations d'un Leonardo dont le montant de la dette est anecdotique (3 pesos), représentant environ une semaine de travail dans les mines locales<sup>28</sup>, et celle de l'*encomendero* Marcelino de Angulo qui, certes doit 580 pesos, mais possède une position socio-économique qui, en théorie, doit lui permettre d'obtenir des délais ou même d'éponger sa dette plus facilement. Même si le niveau de détail de la liste n'autorise pas une analyse très poussée, elle donne à voir des plèbes (monde de l'artisanat et des mines) qui, numériquement, occupent une bonne place parmi les créances du marchand mais dont le montant de la dette est pour ainsi dire anecdotique. La faiblesse des sommes dues peut ainsi renvoyer à des cas de figure très différents (l'impossibilité d'obtenir un prêt plus important, une capacité financière insuffisante pour effectuer de plus gros achats à crédit) mais évoquent globalement des populations occupant une position économiquement inférieure, dominée voire en marge des circuits commerciaux représentés par Joseph Fernández Cochero, ce qui correspond à l'image laissée dans l'historiographie. En revanche, le cas du monde du commerce laisse entrevoir une réalité sensiblement différente, révélant des individus intégrés, en tant que détaillants (le *mercachifle* – colporteur – ou encore le *puestero de ropa* –

---

<sup>28</sup> Voir Chapitre I : un certain nombre de *memorias* trouvées dans le fonds *Civil* des archives judiciaires de Zacatecas (constituées à l'occasion d'une saisie de biens le plus souvent) montrent que le salaire hebdomadaire moyen oscillait entre 1 (pour le simple *peón*) et 5 (pour les fonctions les plus spécialisées) pesos au cours de la période.

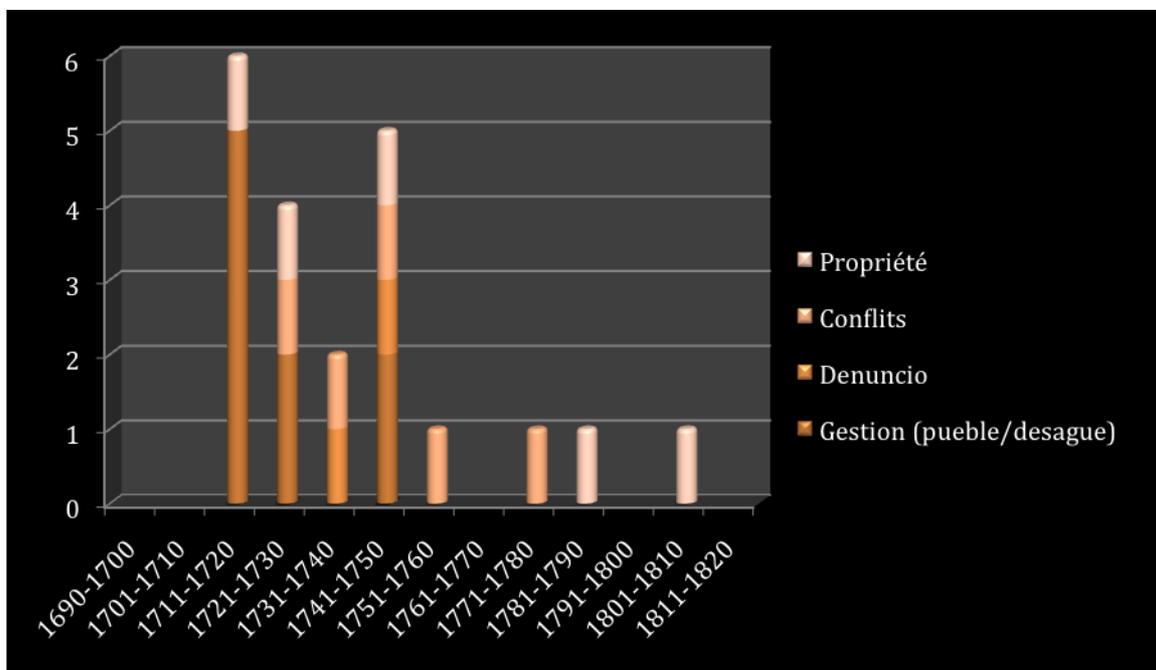
fripier – de la liste), au réseau de Cochero (qui ici jouerait le rôle du grossiste) de manière plus active : les sommes dues (une centaine de pesos chacun) pourraient refléter de ce point de vue l'importance des investissements consentis pour approvisionner les stocks de leurs propres boutiques. Plus qu'un endettement de la pauvreté, on se situerait dans le cas d'un endettement se voulant positif.

Le petit commerce qui profite du dynamisme économique de l'activité minière et de l'afflux des mineurs lors des périodes de *bonanza* semble donc, à la lumière de ce type de documents, représenter une possibilité d'intégration à la vie économique de la société coloniale que parviennent à saisir une partie des plèbes urbaines. Malgré des risques inhérents non négligeables, ce type d'activité suppose une certaine stabilité dans le paysage urbain et social, et, si une économie locale en difficulté peut mener à la faillite, une période de prospérité minière peut laisser entrevoir une amélioration de la situation individuelle. C'est un pari que font d'ailleurs certains esclaves désireux d'accumuler la somme nécessaire pour acheter leur affranchissement. Les conflits entre maîtres et esclaves sont en effet une autre cause principale des litiges dans la première partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle, et à l'intérieur des documents rassemblés, ce sont surtout les litiges provoqués par le travail des esclaves pour accumuler un pécule et plus généralement la question de l'affranchissement qui dominent, dévoilant des esclaves réactifs, capables d'obtenir et de défendre leur liberté chèrement acquise, en milieu urbain du moins<sup>29</sup>. Plus généralement, ces procès montrent des plèbes urbaines certes souvent cibles des litiges, comme dans le cas de l'endettement, ou touchés par des effets collatéraux, dans celui des esclaves échangés pour s'acquitter des dettes, mais aussi occupant parfois la position de force du plaignant auquel la justice donne raison, jouant un rôle véritablement actif dans la société coloniale. Les litiges miniers permettent de confirmer cette impression.

---

<sup>29</sup> Cet aspect particulier de la grande réactivité de certains esclaves dans la première partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle fera l'objet d'une étude plus approfondie dans le chapitre suivant.

**Graphique II-6 : Les litiges miniers dans les procès civils**  
**à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle<sup>30</sup>**



La dernière catégorie qui semble occuper la justice civile dans la première moitié du XVIII<sup>ième</sup> siècle concerne en effet le monde de la mine. Si le sentiment qui se dégage de la lecture des grands procès conservés à Séville est celui de rapports et conflits qui concernent essentiellement le monde des élites et de l'administration royale<sup>31</sup>, les demandes de subsides, d'aides directes et d'allègements fiscaux<sup>32</sup>, les disputes entre propriétaires<sup>33</sup> ou encore les grands projets de relance et de modernisation, qu'ils soient privés ou publics<sup>34</sup>, le resserrement de l'objectif permis par l'examen des archives locales donne à voir des litiges de moindre ampleur, opposant des populations bien plus modestes, attirées par le pari minier mais vite dépassées par l'ampleur des investissements nécessaire pour une telle activité. Nombre de plaintes visent ainsi de mauvais associés accusés de ne pas tenir leurs

<sup>30</sup> Sources : Section Civil des AHEZ.

<sup>31</sup> AGI, GUADALAJARA, 116, « Cartas y expedientes de personas seculares »

AGI, GUADALAJARA, 117, « Cartas y expedientes de personas seculares »

AGI, GUADALAJARA, 159, « El pago de derechos de oro y plata de la minas de Zacatecas »

AGI, GUADALAJARA, 17, « Expediente sobre minas de Gajuelos de la ciudad de Zacatecas »

AGI, GUADALAJARA, 182, « Jurisdicción de la Audiencia en causas de minas (Zacatecas) »

<sup>32</sup> AGI, MÉXICO, 2242, « Expedientes de minería »

<sup>33</sup> AGI, GUADALAJARA, 190, « Mina de Santa Ana de Rayas en Zacatecas »

AGI, MÉXICO, 2245

<sup>34</sup> AGI, MEXICO, 2241, « Reflexiones sobre el laborio de las minas y operaciones de beneficios »

engagements financiers et logistiques. C'est le cas par exemple de Juan Antonio de Baños qui attaque son *coporcionero* « Agustín de Arzola pour ne pas avoir fait son devoir dans l'équipe de la compagnie qu'il possède en copropriété avec Francisco Muñoz et le dit Pérez de Baños dans la mine nommée Coronilla à Vetagrande<sup>35</sup>. » Ne pas participer au recrutement des *operarios* afin d'exploiter la mine et aux actions de drainage des galeries inondées, quelle que soit la raison, mauvaise foi ou manque de solidité financière, apparaît donc comme une source de conflits aigus, notamment dans le contexte économique difficile des années 1730 – 1760. Le rapport envoyé à la Couronne par un *visitador* en 1726 sur l'état des mines de Zacatecas permet d'avoir un bon aperçu du contexte déprimé des litiges traités par la justice civile à la même époque<sup>36</sup>. Une bonne partie des mines est en effet inondée<sup>37</sup>, et il est difficile de trouver une main d'œuvre prête à effectuer un travail dangereux dépourvu des avantages habituels associés aux mines (obtention de la *pepena*). Par conséquent, les conflits suscités par une exploitation insuffisante des mines possédées en copropriété sont fréquents, tout comme les tentatives de *denuncio*, favorisées par l'arrêt forcé du travail pour cause d'inondation<sup>38</sup>. Ce problème est ainsi souligné par un *operario* interrogé par les autorités :

« et en ce qui concerne la question posée sur l'équipe en continu ou s'il faut travailler dans les mines en les exploitant tous les quatre mois, il trouve convenable et plus conforme à la raison que les mines fructifient en étant exploitées quotidiennement et non pas une semaine tous les quatre mois car, de cette manière, on n'obtient seulement que la conservation du droit de propriété de la mine<sup>39</sup>. »

Le ralentissement des activités contribue de fait à attiser les appétits et les ambitions<sup>40</sup>, et crée même un univers favorable aux « coups de poker » qui permettent aux *castas* de se mêler

<sup>35</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 09, Exp. 15. « Agustín de Arzola por no cumplir en el pueble de compañía que tiene en consorcio con Francisco Muñoz y el dicho Pérez de Baños en la mina nombrada Coronilla en Vetagrande ».

<sup>36</sup> GUADALAJARA, 174/1726/Expediente sobre minas de Gajuelos de la ciudad de Zacatecas.

<sup>37</sup> Voir à nouveau l'article de David BRADING, « Mexican silver mining in the eighteenth century : the revival of Zacatecas » dans *Hispanic American Historical Review*, vol. L, num. 4, novembre, 1970, p. 665-681.

<sup>38</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Memorias y testimonios, 1746

<sup>39</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Memorias y testimonios, 1746, « Minas, desague, memorias », f. 32. « y en orden a la pregunta que se la hace sobre el pueble continuado o trabajarse las minas amparándolas en cada cuatro meses tiene por conveniente y es más [conforme] a la razón estar más promptas a fructificar trabajándose diariamente que no en cada cuatro meses una semana pues de este modo no se consigue más que tan solamente el no perder el derecho a la mina. »

<sup>40</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 15 « Querella sobre el denuncia de la mina San Joseph de la Hidra en los terminos de Vetagrande entre el general Gonzalo Antonio de la Rosa Argüelles y Gregorio Diaz Aguilar »

AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 26, Exp. 01 « Autos de la querella entre Francisco González Prieto, dueño de la mina San Antonio de Padua y Nicolás Antonio de Altuna a nombre de sus hermanas sobre la posesión y

à un jeu dont ils sont habituellement exclus, de telle manière que l'on peut observer le cas relativement extraordinaire, mais pas unique, d'un Indien *ladino* originaire de Panuco capable d'obtenir une mine grâce à un *denuncio* des plus audacieux malgré l'opposition d'un important *dueño de minas*, Joseph de Santa Ana Guerra<sup>41</sup>.

A l'instar des deux domaines précédemment traités, les questions minières semblent décroître en importance numérique dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Plusieurs hypothèses peuvent venir à l'esprit, même si les données manquent pour pousser le raisonnement au-delà de la simple supposition. En ce qui concerne le monde de la mine, par exemple, il se peut que le redressement de la conjoncture et la véritable renaissance locale soutenue par l'arrivée d'investisseurs dynamiques et solides comme José de Borda ait mis fin aux disputes « de bas étage » présentes dans la documentation judiciaire civile. Plus largement, on peut supposer que, pour ces questions du moins, les plèbes urbaines et les *castas* en particulier se soient tournés vers d'autres types de conciliation, ou, même, aient disparu de la scène à la suite de la dégradation de leur position dans la société locale. Quelle que soit la raison de la baisse statistique, il ressort de ce groupe d'archives la capacité des populations étudiées à sortir du rôle traditionnel du « dominé » pour participer de plein pied au fonctionnement de la société. La raréfaction des documents par la suite peut, de ce point de vue, signifier un recul de cette participation. C'est du moins ce que l'évolution des questions familiales laisse également penser.

---

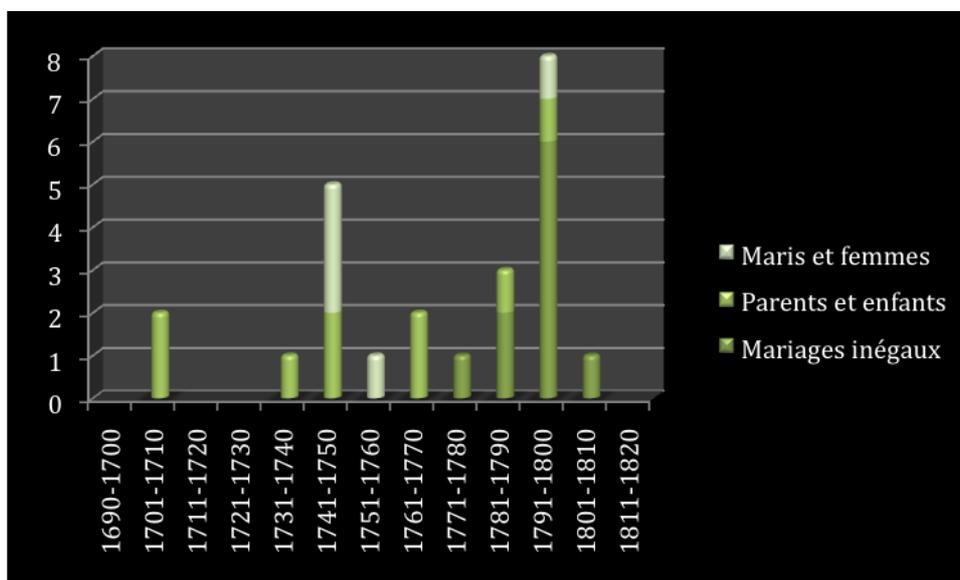
preferencia del denuncio de la mina de Santa Monica sita en el Panino de la Cañada de los Leones o también llamada Origuela »

<sup>41</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716

## 2. Questions familiales : de la garde des enfants aux mariages inégaux

Si l'on compare aux sujets présentés précédemment, les questions familiales présentes dans la documentation judiciaire *zacatecana* suivent en effet une évolution bien particulière au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle comme le montre le graphique suivant.

**Graphique II-7 : Les conflits familiaux dans les procès civils  
à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle<sup>42</sup>**



En premier lieu, le volume décennal des affaires traitées est bien inférieur, de l'ordre de zéro cas au minimum et huit cas au maximum. Comme dans le cas du faible volume de la documentation judiciaire concernant les plèbes urbaines et les populations métissées en général, plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour tenter d'expliquer ce phénomène. La dimension hautement privée de ces affaires les rapproche sensiblement de la documentation notariale, globalement avare en mentions socio-raciales<sup>43</sup> : la rareté constatée serait en fait plus statistique – les populations métissées n'apparaissant que très peu en tant que telles dans les archives – que réelle. Il est également possible d'invoquer le manque de moyens socio-économiques ou d'habitudes socio-culturelles : la rareté renverrait ici à une

<sup>42</sup> Sources : Section Civil des AHEZ.

<sup>43</sup> Voir le parallèle établi par Jacques Poloni-Simard entre le caractère public des sources et la précision des mentions socio-raciales exigées des déclarants. Il faut toutefois préciser qu'en ce qui concerne le cas purement *zacatecano*, les mentions sont assez fréquentes au début du siècle, du moins en ce qui concerne certains notaires comme Manuel Gutiérrez de Ávila, *escribano publico* entre 1700 et 1735.

sous-représentation des *castas* dans les questions d'ordre domestique. Une dernière hypothèse conduit à considérer la société coloniale dans son ensemble et à supposer un faible recours à la justice pour ce type de conflits : dans ce cas, la rareté serait un reflet d'un comportement social général.

En outre, pour revenir aux caractéristiques générales, la chronologie est sensiblement différente dans la mesure où c'est la dernière partie du siècle qui semble concentrer la majorité des litiges. On peut enfin observer une nette évolution de la nature de ces conflits avec l'apparition de la question des mariages inégaux dans les années 1770 et leur progression numérique au point de devenir la principale voire unique source des litiges familiaux à la fin du siècle. C'est d'ailleurs à ce moment-là que le volume moyen des procès paraît s'accroître assez nettement, essentiellement alimenté par ce type particulier de litiges. Jusque là, le corpus est dominé par deux types de dossiers, ceux concernant les rapports entre parents et enfants, plus particulièrement la garde des enfants et les pensions auxquels ces derniers peuvent donner droit, et ceux qui trouvent leur origine dans les tensions voire les violences entre époux. Cette évolution qualitative est très intéressante dans la mesure où elle reflète le rythme de la vie politique à l'échelle impériale<sup>44</sup> et révèle une autre évolution, plus réduite, celle de la position des plèbes urbaines dans la société locale et leur capacité à interagir avec cette dernière sur le plan juridique. Dans cette perspective, il est possible de distinguer deux grandes phases, un premier XVIII<sup>ème</sup> siècle s'étendant jusqu'aux années 1770 et l'adoption de la Pragmatique Sanction contre les mariages inégaux et donnant à voir des populations certes fragiles sur le plan socio-économique mais malgré tout capables de solliciter la justice pour protéger leurs intérêts et ceux de leur famille, bénéficiant pour cela de la tendance de l'administration à défendre le bon droit, fût-il celui de la plèbe. En revanche, la multiplication des procès dont le but est d'interdire les mariages considérés comme inégaux par les entourages des promissés peut être considérée comme le reflet de la crispation sociale à l'œuvre dans le dernier quart du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Dans ce dernier cas, les populations métissées, deviennent la cible des litiges et voient la justice devenir un moyen utilisé par les élites pour stopper non seulement la tendance au métissage biologique et sociale qui les menace mais aussi l'ascension d'une concurrence malvenue<sup>45</sup>.

Si l'abandon officiel d'enfants, nourrissons ou déjà grands, définitive ou temporaire, sous-entend une grande détresse économique, une incapacité à nourrir et élever sa progéniture, il

---

<sup>44</sup> La corrélation entre l'adoption de la Pragmatique Sanction (1775) interdisant les mariages socialement inégaux et imposant le droit de regard des chefs de famille sur les choix matrimoniaux de leurs enfants ou cadets est ici très nette.

<sup>45</sup> Voir les travaux de Magnus Mörner notamment sur la fermeture sociale du dernier XVIII<sup>ème</sup> siècle.

exprime dans le même temps la volonté et la capacité à assurer un sort meilleur à ses enfants grâce à la mobilisation du réseau de solidarité proche tout en ayant recours à la justice locale pour créer des garde-fous juridiques permettant un éventuel retour des enfants dans le cas d'une amélioration de la situation économique ou en imposant les conditions d'une adoption officielle, sensée garantir contre de possibles changements d'avis de la part des familles d'accueil. C'est ainsi que l'on peut lire l'acte d'abandon signé par une Indienne *ladina* María Magdalena Flores en 1761 en toute connaissance de cause comme elle le précise : « ni contrainte ni apeurée<sup>46</sup>. » Contrainte par sa pauvreté d'abandonner son jeune fils, elle veille néanmoins à travers l'acte officiel passé devant témoins à lui garantir une vie meilleure en exigeant, en échange du renoncement à tous ses droits maternels, que Tiburcio devienne un héritier légitime de plein droit aux yeux des parents adoptifs et, plus important encore, de la loi<sup>47</sup>. L'utilisation de son réseau de solidarité accompagnée de celle de la justice permet de compenser, du moins en théorie, l'incapacité de la mère à donner une « éducation chrétienne et humaine » à son enfant : l'amitié donne un nouveau foyer à Tiburcio tandis que le passage devant l'administration a pour but de pérenniser et de fixer les cadres de l'aide consentie voire de conférer à l'enfant les outils pouvant l'aider à défendre son statut dans la famille, contre sa fratrie au moment du partage de l'héritage par exemple. Il est vrai que les familles d'accueil peuvent s'avérer de véritables « Thénardier », les enfants confiés pour échapper à la misère des parents se trouvant finalement dans une situation plus précaire encore. C'est ce que constate María de Rosa en 1761 toujours lorsqu'elle constate que la famille à laquelle elle a confié ses quatre enfants ne respecte plus les conditions initialement acceptées par les deux parties, ce qui la pousse à saisir la justice coloniale pour récupérer la garde des enfants<sup>48</sup>.

A l'opposé, si l'on excepte la sévérité des juges visant à protéger les jeunes filles des avances et des fausses promesses de mariage<sup>49</sup>, les conflits tournant autour des questions matrimoniales non seulement illustrent la volonté du groupe espagnol de renforcer les barrières sociales par le biais du recours à la justice mais dévoilent également des populations impuissantes devant les effets de la machine juridique. Si dans les cas précédents,

---

<sup>46</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 37, Exp. 04 « Escritura de donación hecha por María Magdalena Flores India ladina en la lengua castellana quien otorga en donación a su hijo natural Tiburcio de edad de 4 a 5 años a Juan Antonio del Valle y su esposa María Manuela Robles » f. 1r « ni coercida ni atemorizada. »

<sup>47</sup> *Ibid.* f. 2.

<sup>48</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 37, Exp. 02 « Demanda de María de la Rosa viuda de Diego Ponce contra Carlos Pasos y su esposa para que le entreguen a sus hijos que están trabajando en su casa y hacienda en el Real de Asientos por maltrato y pago de salario de dichos sus hijo »

<sup>49</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 05 « Demanda de María Josepha de Jesús Quintero contra Francisco Corominas por estupro de su hija María Teresa de Jesús Álvarez »

certaines *castas* se trouvent en position d'agir sur leur devenir grâce à la plainte déposée devant les autorités, les procédures lancées pour empêcher les mariages considérés comme inégaux montrent au contraire des populations incapables de se défendre contre la machine juridique lancée contre eux et leur statut dans la société, phénomène illustré par les annulations de fiançailles décidées de manière unilatérale « pour ne pas déplaire aux parents<sup>50</sup>. » L'argumentation présentée par le frère de Juan de León en 1800 pour s'opposer à son projet de mariage est révélatrice de cette bascule :

« que la fiancée de mon frère vient d'une sphère inférieure et de ces personnes qui par conséquent se placent dans la plèbe infime, parce que le malheur de sa naissance et ses origines rendent publique dans le lieu où elle réside la mauvaise calidad qui la caractérise, comme on sait depuis toujours que ses ancêtres sont des mulâtres déclarés par la ligne paternelle comme maternelle ; son père le *barretero* Patricio Torres est généralement reconnu en tant que tel, et sa mère également. Si ces circonstances donnent un caractère juste et rationnel à mon opposition, celles de la dissimulation de ces faits dont s'est rendu coupable, avec préméditation, mon frère ne jouent pas un rôle moins important, tout comme celles de l'astuce avec laquelle, dans une lettre du 22 juillet dernier, me mentant sur les qualités élevées (??) qu'il attribue volontairement à Tiburcia, la décrivant comme noble, honnête et menant une vie retirée, il en fait une orpheline de parents honorables, nièce légitime du curé de la ville de Nombre de Dios et vivant dans la maison d'un riche gentilhomme, *vecino* de Sombrerete, qui dit être son oncle<sup>51</sup>. »

Le fait que les conflits familiaux finissent par se réduire à ce type de procédures et de discours montre que, dans ce domaine du moins, la justice civile ne constitue plus un instrument utilisé pour la défense des intérêts et des proches par une grande partie de la population, jusqu'à la servante Indienne ou *coyota* soucieuse de conserver la garde des enfants qu'elle élève depuis des années. Elle deviendrait au contraire un instrument destiné à renforcer les positions sociales existantes. De ce point de vue, le déroulement et l'issue du procès mené et gagné en 1702 par Andrea Rodríguez, *coyota*, contre l'oncle espagnol des

<sup>50</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 51, Exp. 09 « Diligencias de María Josepha Rodríguez Leal sobre el disenso en el matrimonio de su hija natural María Gertrudis Rodríguez y José Jiménez »

<sup>51</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 53, Exp. 12 « Solicitud de Juan de León para que su hermano Pedro de León exponga los motivos al disenso al matrimonio que piensa contraer con Tiburcia Torros vecina del Real y Minas de Sombrerete » « que la pretensa de mi hermano es de una abatida esfera y de aquellas personas que por tanto se colocan en la infima plebe, por que la infelicidad de su nacimiento y el origen de este hace público y notorio en el lugar de su residencia la mala calidad que goza, como que a tiempo se sabe que sus ascendientes por ambas líneas paterna y materna son unos mulatos declarados, pues el barretero Patricio Torres su padre es generalmente conocido por tal y lo mismo la madre. Si estas circunstancias caracterizan de justo y racional mi disenso no cooperan menos al intento las de la occultación que premeditamente me ha hecho mi hermano de estos requisitos y las de la estudiosidad con que aparentándome en carta de 22 de julio último las relevantes prendas que voluntariamente atribuye a Tiburcia, colocándola en la esfera de noble, honesta y recogida me la supone huérfana de unos padres honrados, sobrina legítima del señor cura de la villa del Nombre de Dios y residente en la casa de un caballero rico vecino de Sombrerete que dice ser su tío. »

enfants qu'elle a élevés comme les siens paraissent inimaginable dans le contexte plus figé de la fin la période<sup>52</sup>.

A l'instar des domaines étudiés précédemment (dettes, esclaves, mines), l'analyse des conflits de type familial revêt deux principaux intérêts. Le premier, le plus évident, est un aperçu sur le temps long du XVIII<sup>ème</sup> siècle de la sphère familiale, de l'importance et de la précarité des enfants au sein des couches populaires, de la complexité des enjeux matrimoniaux... Le second repose sur l'examen de l'évolution et la répartition de la nature des différents litiges au cours de la période considérée. Un tel travail permet de dépasser la sphère familiale pour entrevoir les grands mouvements du XVIII<sup>ème</sup> siècle à travers le prisme de ces affaires bien particulières. La famille, point central de ces documents, permet ainsi de toucher brièvement le rythme des évolutions politiques et législatives (adoption de la Pragmatique Sanction sur les mariages inégaux), économiques (contexte minier difficile dans la région de Zacatecas) et sociales (crispation sociale et volonté de fermeture et de protectionnisme de la part des élites espagnoles dans un jeu de va-et-vient entre dimension locale / privée et dimension globale / publique chère à la micro-histoire<sup>53</sup>. Même si les procès touchant le reste des conflits quotidiens ne permettent pas d'effectuer ce travail de manière aussi nette et donnent surtout un aperçu relativement intemporel, voire statique, des questions d'honneur, des disputes qui peuvent opposer jour après jour voisins, propriétaires et locataires, l'apparition à la fin de la période d'une forte thématique montrant la naissance de la notion de sécurité publique dans les esprits et dans la jurisprudence rend non seulement à nouveau possible le jeu d'échelles décrit plus haut.

### 3. *Les conflits au quotidien*

Faute de véritable cohérence thématique ou chronologique, les conflits quotidiens rassemblent en fait les dernières catégories dénombrées à l'occasion du dépouillement des sources judiciaires civiles (graphique II-8). Le nombre de procès examiné est faible, encore plus que dans les paragraphes précédents, et la répartition ne permet pas vraiment de dégager une quelconque chronologie. Ce qui ressort de la lecture de ces dossiers est la

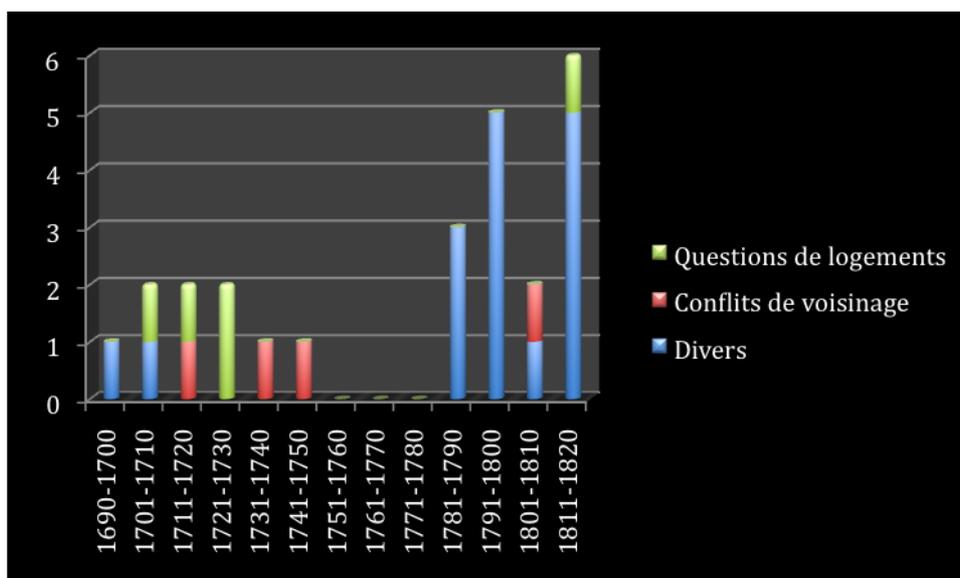
---

<sup>52</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 04 « Diligencias de Andrea Rodríguez, india coyota vecina de esta ciudad para que Joseph Carrasco le entregue dos niños españoles que ella crió desde su nacimiento » Le contenu de ce procès, très important à plusieurs points de vue, notamment la capacité de certains *castas* à utiliser les rouages de la justice coloniale à leur avantage, les stratégies développées par les différentes parties lors d'un litige opposant Espagnols et *castas* ou encore l'attitude *a priori* surprenante de la justice locale qui n'hésite pas à abonder dans le sens du plaignant méritent si l'argumentation est satisfaisante, sera analysé en détail dans le troisième chapitre de cette partie consacré aux possibilités d'intégration.

<sup>53</sup> Nous renvoyons ici aux travaux des micro-historiens évoqués dans l'introduction.

présence relativement marquée des litiges portant sur le monde de la maison et de l'habitat : disputes entre propriétaires et locataires, problèmes entre voisins... C'est la vie au jour le jour dans ses détails les plus pragmatiques et les plus concrets qui est donnée à voir de cette manière et permet de suivre brièvement les populations étudiées dans leur intimité quotidienne, d'effectuer un certain travail de reconstitution de ce que pouvait être l'existence des plèbes urbaines dans un centre minier comme Zacatecas<sup>54</sup>. Dans cette perspective, le discours des témoins présentés par les plaideurs est particulièrement intéressant non pas pour connaître le résultat du procès, somme tout anecdotique, mais pour découvrir les détails de cette vie quotidienne.

**Graphique II-8: Les conflits quotidiens dans les procès civils**  
**à Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>55</sup>**



Le procès qui oppose en 1702 don Juan Fernández Alonso au mulâtre Joseph Mascorso au sujet de l'occupation d'une maison du premier donne un aperçu d'une vie quotidienne faite

<sup>54</sup> Ce début de travail de reconstitution de la vie quotidienne sera complété par la suite grâce aux sources pénales et notamment aux différents témoignages qui permettent de remettre en contexte le crime (vol, injure, blessure, homicide) examiné par la justice. Différents auteurs ont déjà abordé le sujet grâce à l'étude des sources législatives et administratives (Voir : Eduardo FLORES CLAIR, « El lado oscuro de la plata. La vida en los reales de mineros novohispanos a finales del siglo XVIII » dans *Anuario de Estudios Americanos*, LIV-1, janvier-juin, 1997, p. 89-106 et Francisco GARCÍA GONZÁLEZ, *Familia y sociedad en Zacatecas. La vida cotidiana de un microcosmos minero novohispano, 1750 – 1830*, México, El Colegio de México / UNAM, 2000, 234 p.)

<sup>55</sup> Sources : Section Civil des AHEZ.

d'arrangements officiels et officieux, d'accords notariés et ententes orales<sup>56</sup>. Tout part de la location de la dite maison, située à Vetagrande, par Gregorio García pour un loyer de quatre pesos par mois (environ une à deux semaines de travail dans les mines)<sup>57</sup>. La situation initiale correspond donc à un accord de location avec fixation des conditions d'occupation et du loyer, illustrant les nombreux documents similaires que l'on peut retrouver dans les archives notariales. C'est la réalité quotidienne des petites gens qui apparaît alors, des loyers qui constituent une partie conséquente des budgets familiaux, et, pour tout dire, des rapports socio-économiques hiérarchiques qui les lient aux propriétaires, créoles pour la plupart, de leurs logements. Toutefois, l'aspect conflictuel inhérent à la documentation judiciaire permet d'aller au-delà de cette reconstitution du quotidien le plus basique et de toucher du doigt les ententes officieuses qui aménagent les accords, ententes qui révèlent des stratégies de survie (ici une sorte de « sous-location » sans l'accord du propriétaire) mises en œuvre par les plèbes urbaines. Dans le dossier qui nous intéresse, Gregorio García semble quitter assez rapidement le logement ainsi que le *real* de Vetagrande pour Zacatecas. Il est en outre mentionné qu'il part en laissant un impayé de quatre mois de loyer derrière lui, ce qui semble indiquer son incapacité financière à respecter l'accord passé avec son propriétaire<sup>58</sup>. A partir de ces éléments, le brusque départ de Gregorio García peut être perçu comme une sorte de fuite : ne pouvant payer son loyer, il part à la recherche d'un meilleur emploi et d'un logement plus modeste. Il ne laisse toutefois pas la maison vide derrière lui et la confie, sans avertir le propriétaire, à son voisin immédiat, le mulâtre Joseph Mascorso, en prenant soin de rappeler l'arriéré dans le paiement du loyer de la maison. Mascorso semble voir dans le départ de García l'occasion d'agrandir son propre logement à peu de frais et se met à occuper, illégalement et sans payer le loyer, la maison devenue vacante<sup>59</sup>. Un autre type de stratégie est ici mise en œuvre dans le but d'améliorer une situation individuelle, une stratégie du non-dit et de la dissimulation. Le mulâtre tente même d'aller plus loin dans la supercherie lors du procès en invoquant une autorité morale, celle du père Pérez qui lui aurait donné la permission d'occuper la maison en l'absence de Gregorio García<sup>60</sup>. Conscient non seulement de son action difficilement défendable sur le plan juridique mais aussi d'un statut socio-racial qui peut le desservir devant les autorités, Mascorso joue donc en dernier recours la carte du prêtre espagnol, en vain, puisque ce dernier, en fait décédé, ne pouvait lui

---

<sup>56</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 03, Exp. 21 « Demanda de don Juan Fernández Alonso contra Joseph Mascorso (mulato) para pago de alquiler de una casa en el Real de Vetagrande »

<sup>57</sup> *Ibid.* f. 1.

<sup>58</sup> *Ibid.* f. 2r.

<sup>59</sup> *Ibid.* f. 2r.

<sup>60</sup> *Ibid.* f. 4r.

accorder aucune permission quelle qu'elle soit. Le propriétaire floué réclame quant à lui les clefs de la maison, désireux de récupérer son bien pour être à nouveau en mesure de le louer. Contrairement aux situations mises en lumière précédemment, le procès évoqué fournit une vision très classique de la société coloniale et des rapports de force qui la sous-tendent dans laquelle chaque catégorie joue un rôle pour ainsi dire attendu : *castas* dépourvus de moyens et roublards, Espagnol propriétaire et désireux d'imposer son bon droit...

Ces différentes affaires constituent finalement le prolongement conflictuel des transactions normales que l'on peut observer dans la documentation notariale. Toutefois, si l'on prend l'exemple des registres de l'*escribano público* Manuel Gutiérrez de Ávila qui a été en activité entre 1700 et 1735<sup>61</sup>, on peut noter que les questions immobilières (achat et vente de terrains ou de maisons, donations) représentent près d'un quart des documents signés par des *castas*. Les plèbes urbaines participent dans une certaine mesure, limitée mais réelle, aux transactions immobilières. Elles n'occupent donc pas toujours la position fragile du locataire parfois étouffé par le montant du loyer et possèdent également la capacité financière de devenir pour un temps plus ou moins long des propriétaires soucieux de protéger l'intégrité de leur lieu de vie. Cette volonté de protection est à l'origine de nombreux conflits de voisinage provoqués par des comportements considérés comme gênants et abusifs. Dans une ville bâtie comme Zacatecas à flanc de colline, l'évacuation des eaux usées peut causer d'âpres conflits portés devant la justice. C'est le cas par exemple de la plainte déposée par Ana María de la Cruz y Medrano contre sa voisine Teresa del Valle en 1748 qui, d'après elle, utilise les conduites destinées à l'évacuation de l'eau de pluie pour d'autres usages bien plus dérangeants<sup>62</sup>.

« donc, au lieu de la conserver [la conduite] propre et dégagée pour le transit et l'évacuation de l'eau de pluie, elle l'encombre et la rend inutile parce qu'elle y verse les eaux immondes et fétides, les ordures et immondices, dont la puanteur est intolérable <sup>63</sup> »

---

<sup>61</sup> L'intérêt des registres produits par Gutiérrez de Ávila est multiple. En premier lieu, sa longue période d'activité permet de couvrir un tiers de la période étudiée tout en conservant une grande cohérence dans le mode de rédaction, ce qui autorise une véritable analyse de l'évolution des tendances sur plusieurs décennies. Conséquence de l'ampleur de la chronologie couverte, le corpus réuni à partir des registres est de loin le corpus notarial le plus complet. Enfin, Ávila possède la particularité fort pratique dans le cadre de ce travail de recherche de mentionner le statut socio-racial des individus qui ont recours à ses services.

<sup>62</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 32, Exp. 14 « Demanda de Ana María de la Cruz y Medrano contra Teresa del Valle sobre el mal uso de una desague que perjudica al servicio de su casa en la calle de las Carnicerías »

<sup>63</sup> *Ibid.* f. 1r « pues en vez de reservarlo limpio y desembarazado para el transito y conducción de las aguas del tiempo, se ensolba e imposibilita por arrojar los aguas inmundos y fetidos, basura, y otras inmundicias, cuyo fétor es intolerable »

Les deux femmes habitent la rue Carnicería, située au centre-ville, dans le quartier indien et *casta*<sup>64</sup> : même si les statuts ne sont pas mentionnés dans ce cas-ci, il est légitime de penser que l'on a affaire à des femmes modestes, appartenant probablement aux populations métissées. Le quartier est construit sur les pentes de la ville (sur le modèle montré dans l'illustration II-1), ce qui rend la question de l'eau cruciale, en ce qui concerne son approvisionnement mais aussi et surtout son évacuation.

**Illustration II-1 : Rues de Zacatecas et problèmes de voisinage**<sup>65</sup>



<sup>64</sup> Clara BARGELLINI, *La arquitectura de la plata... op. cit.*

<sup>65</sup> Photo prise en novembre 2007. Vue de la cathédrale depuis le *cerro del Grillo*.

L'eau stagnante est un vecteur de maladies redoutables comme la fièvre typhoïde ou le choléra en particulier. Par conséquent, l'obstruction des conduites occasionnée par le comportement de la voisine Teresa constitue une gêne grave pouvant s'avérer très dangereuse pour l'entourage immédiat. En quelques lignes sont ainsi évoquées les conditions de vie dans les quartiers populaires entassés sur les pentes de la ville : dans un tel contexte, le maintien d'un cadre de vie correct ne se limite pas à un effort individuel mais nécessite une véritable coopération entre les voisins. Il suffit qu'un seul manque à ce « devoir » de solidarité pour que l'équilibre soit rompu. C'est pour cela qu'Ana María rappelle dans le dossier qu'elle occupe la même maison depuis plus de trente ans et que c'est la première fois qu'elle rencontre de tels soucis, sous-entendant de la sorte que le comportement de Teresa est anormal et ne respecte pas la pratique commune. Cette dernière est d'ailleurs présentée par la plaignante comme une véritable dévergondée qui ne respecte rien et ne veut rien entendre.

« le résultat que j'ai obtenu de ces arguments si polis et prudents a été que Teresa, en plus d'opposer des difficultés à tous, m'a provoquée avec des paroles injurieuses, essayant de me dénigrer, ainsi que mes filles, et je crains que, à cause de sa désinvolture et de son effronterie, elle ne veuille en venir aux mains, car elle est d'un caractère qui fait étalage de son insolence<sup>66</sup>. »

Comme il est impossible de faire entendre raison à sa voisine récalcitrante, Ana María se voit contrainte de saisir la justice pour obtenir gain de cause. La solidarité entre voisins se trouve rompue par l'entêtement de Teresa si bien qu'il est difficile de maintenir l'affaire dans le domaine privé et confidentiel : il devient dès lors nécessaire de faire appel à la machine judiciaire coûteuse et « extérieure », opération que la plaignante avait pourtant essayé d'éviter en tentant un premier arrangement par le dialogue entre voisins. Plus encore que le procès précédent, ce dossier permet donc de s'approcher des détails de la vie quotidienne, qu'ils soient énoncés clairement ou sous-entendus. Si la figure de Teresa, femme au verbe haut et peu respectueuse des règles de la vie de quartier renvoie à la figure classique de la *mala vida*, celle d'Ana María est plus intéressante dans la mesure où elle peut être considérée comme révélatrice d'un petit peuple n'ayant pas pour premier réflexe d'avoir recours au juge (on préfère le dialogue, pour des motifs culturels ou financiers) mais capable de saisir

<sup>66</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 32, Exp. 14 « Demanda de Ana María de la Cruz y Medrano contra Teresa del Valle sobre el mal uso de una desagüe que perjudica al servicio de su casa en la calle de las Carnicerías » f. 1. « lo que he sacado de tan políticos y prudentes medios ha sido el que a más de dificultarlos todos la dicha Teresa me ha provocado con palabras injuriosas procurando denigrarme y a mis hijas y temo de su desenvoltura y desahajo que quiera llegar a las manos por ser de genio que hace alarde de su desvergüenza »

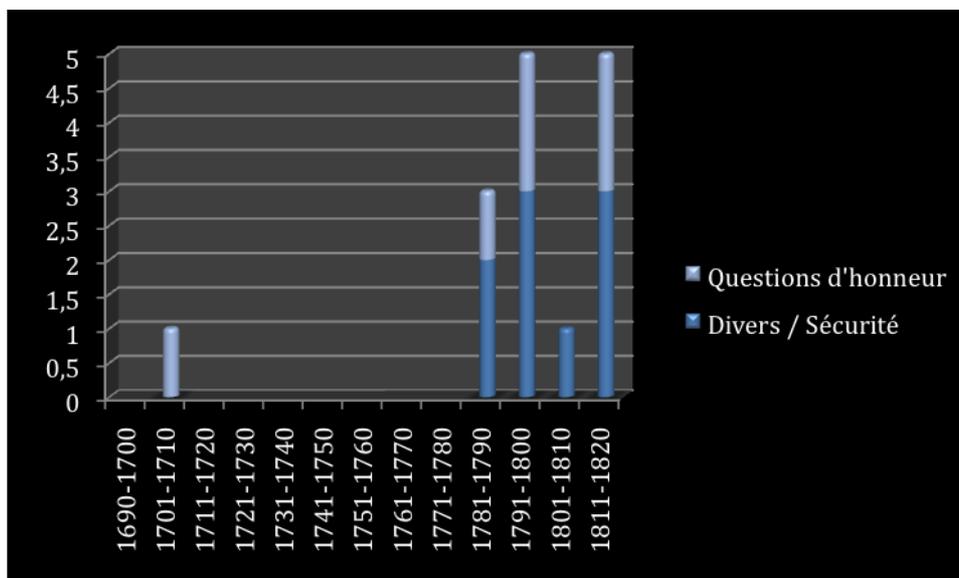
correctement la justice lorsque le besoin devient pressant et que les tactiques traditionnelles ont échoué. Contrairement à l'imaginaire colonial bien tenace tout au long de la période, les plèbes urbaines ne se limitent pas à la *mala vida*, à l'insolence d'une Teresa ou aux subterfuges d'un Mascorso. D'autres individus comme Ana María se trouvent de l'autre côté de la barrière, dans le camp de ceux qui intériorisent les codes de la société coloniale telle qu'elle se met en place sous l'égide espagnole. La plaignante ne se contente en effet pas de faire appel au juge. Son discours même reprend le vocabulaire utilisé par les élites pour désigner la « plèbe la plus misérable » et stigmatise la violence orale (injure) et potentiellement physique (comportement menaçant) de Teresa. L'opposition entre les deux voisines donne ainsi à voir des comportements très différents dans un quartier apparemment homogène sur le plan socio-économique et socio-racial, révélant une société en fait très hétérogène en ce qui concerne l'intériorisation des normes sociales.

Si les litiges de type « immobilier » renvoient à une certaine diversité de situations et de comportements, il n'en est pas de même pour la dernière catégorie de litiges qui trouvent leur origine dans les questions d'honneur et de sécurité (graphique II-9). Si l'on excepte une occurrence isolée au début de la période, il est intéressant de noter que ces questions apparaissent assez tardivement comme source de conflits. Une autre différence est notable : seule la longue procédure initiée par la mulâtresse Sebastiana Velázquez entre 1702 et 1710 pour obtenir le droit de porter une épée pour ses fils illégitimes peut être considérée comme une action « offensive », visant à améliorer la position et l'honneur de populations issues des couches populaires dans la société<sup>67</sup>. À l'inverse, les dossiers de la fin de la période sont instruits contre cette catégorie de la population ou pour asseoir l'appartenance d'un individu à la classe de la *buena gente* (sur le plan de la pureté de sang ou, à partir de 1810, sur le plan de la loyauté politique).

---

<sup>67</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 03, Exp. 29 « Solicitud de Sebastiana Velázquez mulata libre para que sus hijos Cristóbal, Salvador y Mateo Bonilla puedan portar espada por ser hijos de Español »

**Graphique II-9 : Questions d'honneur et sécurité publique  
dans les procès civils  
à Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>68</sup>**



La lecture des divers procès montre que les motivations sont sensiblement similaires : par sa réclamation, Sebastiana tente d'arracher ses fils à leur condition de « bâtards » à laquelle leur naissance illégitime les condamne pour les rapprocher du groupe espagnol paternel tout comme Carlos Cordero tente en 1816 de prouver sa pureté de sang et celle de son fils pour légitimer et ne pas perdre la position sociale associée au statut d'Espagnol<sup>69</sup>. Toutefois, le grand contraste réside dans le fait qu'à la fin de la période, ces initiatives sont essentiellement « défensives » et viennent d'un groupe créole soucieux de protéger une stratification sociale à son avantage. Tout comme l'apparition des procédures censées s'opposer aux « mariages inégaux », cette évolution confirme les effets de la fermeture sociale de la fin de la période et la perte subséquente d'espaces de mobilité sociale jusque là accessibles aux populations plus modestes par le biais du recours à la justice civile.

Les affaires présentées tout au long de cette section sont très diverses et donnent par conséquent l'impression d'un certain éclatement thématique et chronologique, impression

<sup>68</sup> Sources : Section Civil des AHEZ.

<sup>69</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 59, Exp. 06 « Información de limpieza de sangre solicitada por Carlos Cordero y su hijo José María Luis Cordero »

renforcée par le volume documentaire relativement faible manipulé. Il est donc assez difficile de tirer de grandes conclusions définitives sur les comportements des plèbes urbaines locales face à la justice civile. Néanmoins, cette faiblesse s'avère également un atout dans la mesure où elle rend possible une analyse qualitative fine des procès compilés : l'attention peut ainsi être portée sur la narration des dossiers les plus intéressants, sur leur contexte, les discours contenus... Il ressort de cet effort la confirmation de l'idée d'un phénomène de crispation sociale à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Aussi bien le déroulement des procès que la nature des litiges montrent la dégradation de la position des plèbes urbaines dans la société à partir des années 1750-1760. Cette dégradation ne s'exprime pas par une plus grande marginalisation – tout au long de la période, on peut retrouver des exemples d'individus en situation de faiblesse voire de détresse économique ou peu respectueux des normes sociales – mais, au contraire, par la disparition d'un type visible présent au début du siècle, celui d'individus ayant intériorisé les normes sociales, capables de saisir la justice à bon escient et avec succès. C'est en cela que l'on peut parler de phénomène de crispation sociale : les portes entr'ouvertes dans un proche passé paraissent se refermer rudement dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. De fait, si la fin de la période renvoie l'image bien connue et pour ainsi dire stéréotypique de populations dominées et marginalisées sur le plan économique mais aussi juridique, les premières décennies dévoilent une réalité bien plus complexe d'un groupe hétérogène dans ses comportements et dans ses capacités à interagir avec le reste de la société par l'intermédiaire de la justice locale.

A la lumière de ces derniers éléments, il semble d'ailleurs que les grandes frontières socio-économiques et/ou socio-raciales entre intégration et marginalisation méritent d'être réexaminées en détail, en jouant notamment sur les échelles du groupe et de l'individu, ce qui sera l'objet des deux chapitres suivants. Néanmoins, la réputation de la *mala vida* si volontiers associée aux plèbes urbaines en général et aux populations métissées en particulier ne s'est pas construite sur les conflits de voisinage ou les disputes de nature économique ou matrimoniale, mais bien plus sur les vols et divers actes de violence physique ou verbale que l'on attribue à cette catégorie de la population. Il est donc très intéressant de prêter une attention accrue à la documentation pénale pour sortir des grands événements (émeutes, affaires spectaculaires) et du discours des élites élaboré dès le début de la période coloniale qui ont alimenté cette image tenace du « métis frustré » violent et voleur, et confronter cette dernière à la réalité quotidienne telle qu'elle apparaît dans les sources.

### C. La criminalité au quotidien

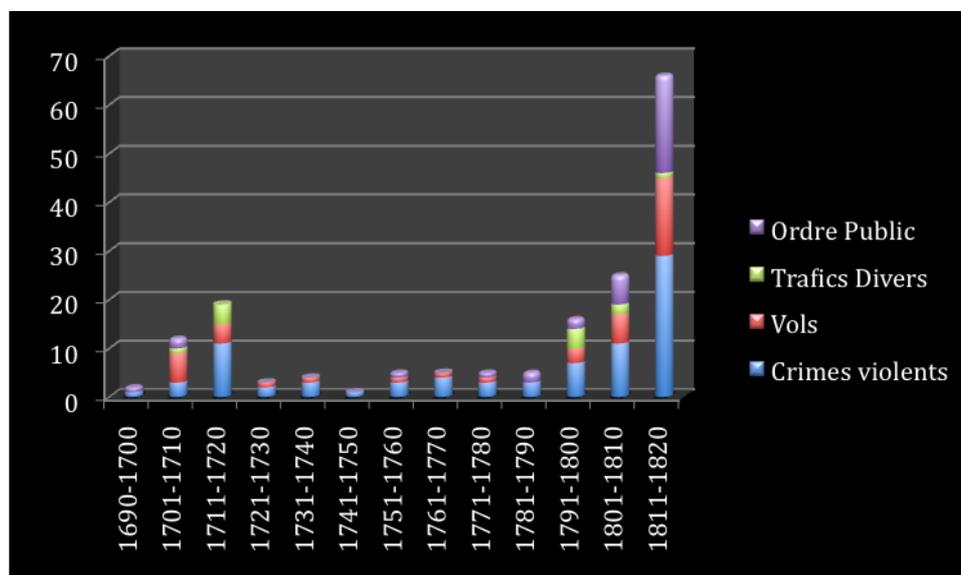
Lorsque l'on évoque les sociétés modernes, la violence, qu'elle soit d'ordre public ou privé, semble faire partie intégrante du paysage social. Cela est d'autant plus vrai pour un monde colonial américain qui a, dès sa formation, établi ses bases sur la violence de la conquête et celle, plus diffuse des rapports sociaux fondés sur le principe de domination et d'exclusion des populations esclaves, indiennes et métissées. En ce qui concerne plus précisément les *castas* qui nous intéressent ici, ce processus d'exclusion repose sur l'invocation d'une inhérente tendance à la criminalité voire à la violence, tendance résumée par la notion de *mala vida* considérée comme la conséquence inévitable du mélange inquiétant dont sont issues ces populations<sup>70</sup>. Le métis est par essence débauché, paresseux, voleur et violent, nuisible pour la bonne société créole mais aussi pour les communautés indiennes que l'on cherche à protéger de telles influences bien néfastes<sup>71</sup>. S'est ainsi construit un tenace ensemble de stéréotypes qui a fortement contribué à façonner l'identité sociale et morale des *castas* dans le monde colonial. Les termes utilisés par les élites minières pour évoquer les dangers potentiels représentés par une population métisse et minière « vicieuse, insolente et sans aucune stabilité dans leur domicile, car leur conduite déréglée ne les incite pas à se comporter de façon honnête <sup>72</sup> » sont révélateurs de la vigueur de ces stéréotypes. Si l'examen des archives sévillanes (les rapports et la correspondance administratifs en particulier) permet de vérifier abondamment la permanence de ce regard, l'exploitation des sources locales donne à voir la réalité qui a fourni les bases d'une telle réputation.

---

<sup>70</sup> Sur le thème de la *mala vida*, voir les travaux de Magnus Mörner.

<sup>71</sup> Voir les travaux de Magnus MÖRNER, d'Ángel ROSENBLAT et surtout Richard KONETZKE, « El mestizaje y su importancia en el desarrollo de la población hispanoamericana durante la época colonial » dans *Revista de Indias*, 23, 1946, p. 7-44; 24, 1946, p. 215-237.

<sup>72</sup> AGI, GUADALAJARA, 524 « Testimonio del expediente sobre si en el Fresnillo y lugares de su comprehension... », f. 9v. « viciosa, insolente y sin ninguna permanencia en su domicilios, pues su desareglada conducta no les estimula a proceder con honradez »

**Graphique II-10 : Evolution de la criminalité des *castas* au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>73</sup>**

Le graphique ci-dessus montre que la criminalité des *castas* est bien réelle même si, comme c'est le cas pour les litiges, le nombre des procès menés au pénal sur l'ensemble de la période est relativement faible<sup>74</sup>. La domination des crimes violents (crimes contre les personnes, de l'injure à l'homicide) est également indéniable tout au long de la période, du moins jusqu'en 1810, date à laquelle les questions de l'ordre public, émergentes dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle deviennent centrales à la suite du soulèvement d'Hidalgo et Morelos. Le vol et les trafics divers (crimes contre les biens) représentent quant à eux la deuxième cause de l'activité pénale au niveau local. Toutefois, l'analyse détaillée de chaque catégorie permet de nuancer quelque peu l'impression d'une grave criminalité laissée par une première lecture de ces procès, notamment en ce qui concerne les crimes violents : les homicides, volontaires ou non, sont finalement rares et la majorité des cas traités par la justice *zacatecana* est constituée par les menaces proférées et les bagarres occasionnelles. De même, à l'instar des litiges, l'évolution chronologique est forte et des tendances marquées apparaissent qui évoquent autant l'évolution de la criminalité elle-même que celle de la tolérance sociale et judiciaire face à des comportements bien précis : des qualifications de crimes disparaissent et apparaissent ainsi au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, dévoilant des comportements nouveaux, montrant ce que la société coloniale est prête à accepter ou non. En matière de criminalité, le

<sup>73</sup> Sources : Section Criminal des AHEZ.

<sup>74</sup> Pour éviter un effet de répétition, nous renvoyons aux hypothèses formulées au cours des pages précédentes.

XVIII<sup>ième</sup> est considéré comme un siècle de mutations, du moins sur le Vieux Continent<sup>75</sup> et l'échantillon rassemblé semble indiquer un phénomène relativement similaire en Nouvelle-Espagne que l'on peut percevoir à travers les requalifications des crimes, l'évolution de la nature de ces derniers ou encore le travail de la justice<sup>76</sup>. Le sous-corpus réuni permet ainsi d'obtenir un aperçu de l'évolution de la criminalité et, par moments, de la société *zacatecana* dans son ensemble tout au long de la période considérée. Dans ce mouvement global, les plèbes urbaines participent comme acteurs essentiels : ils apparaissent comme accusés bien souvent – ce qui vient conforter la réputation de la *mala vida* – ou figurent aussi comme plaignants et victimes – ce qui conduit à présenter un modèle sensiblement différent de populations peut-être plus souvent victimes des mauvais comportements en raison d'une forte proximité sociale et géographique que les élites si craintives et finalement bien éloignées.

### 1. *Le vol sous ses différentes formes*

Lorsque l'on parcourt les différentes jaquettes des dossiers produits par la justice pénale de Zacatecas, deux grandes catégories se distinguent nettement : les atteintes contre les biens et contre les personnes. D'un point de vue statistique, les vols et les trafics constituent la deuxième classe des crimes traités par le juge local, mais le choix a été fait de les traiter en premier, dans un souci de suivre une certaine gradation de la gravité et de l'impact des actes commis et jugés. Le but des lignes qui suivent, à l'instar de la section portant sur les litiges, est non seulement d'effectuer un travail de typologie des différentes catégories de vol décelables dans les documents mais aussi et surtout de replacer ces comportements dans le contexte des plèbes urbaines et de leurs actions pour fournir quelques pistes de réflexion sur leur signification sociale.

On remarque ainsi une évolution chronologique marquée d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Sur le plan du nombre de dossiers passés devant la justice *zacatecana*, la courbe suit globalement celle des crimes en général, avec un creux statistique notable entre 1720 et 1790. Les pics se trouvent donc au début et à la fin de la période, avec une véritable explosion des cas traités à partir de 1810 qui représentent plus du double des cas de la

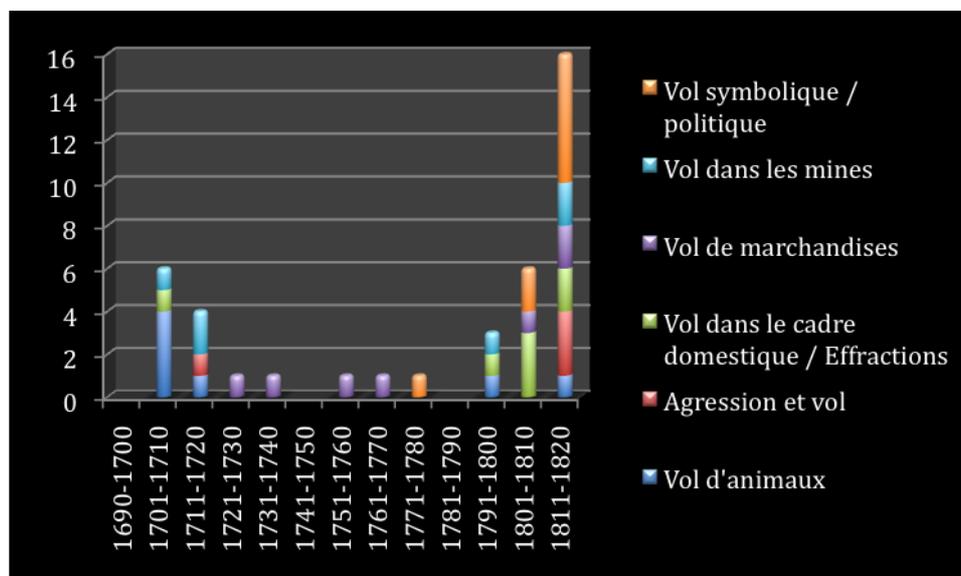
---

<sup>75</sup> Benoît GARNOT, *Histoire de la justice. France XVI<sup>ième</sup> - XXI<sup>ième</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2009 Collection Folio Histoire. 789 p.

<sup>76</sup> On peut en effet observer dans le dernier quart du XVIII<sup>ième</sup> siècle la mise en place d'une procédure plus précise, ne reposant pas uniquement sur les témoignages : les déclarations d'experts (le plus souvent le chirurgien qui a examiné la victime) font leur apparition tout comme un travail plus minutieux de reconstitution des faits.

décennie précédente. C'est une tendance que l'on retrouve dans les autres catégories analysées plus bas et qui montre l'impact des années 1810-1812 sur un tissu politique, social et culturel *zacatecano* durablement marqué et modelé par les événements. Deux modèles d'explication peuvent être avancés pour interpréter la nette augmentation des années 1810-1820. Le premier met l'accent sur les bouleversements dus à la révolte d'Hidalgo et Morelos, bouleversements qui ont déstabilisé les cadres administratifs locaux et contribué à créer un contexte favorable aux débordements de plèbes urbaines mécontentes et plus difficiles à contrôler. La révolte aurait donc fabriqué un espace de non-droit momentané que les autorités se sont attachées à combler par la suite. Il faut cependant rappeler que Zacatecas, contrairement à Guanajuato, est restée loyaliste et n'a pas subi les mêmes violences<sup>77</sup>. Dès lors, la théorie d'une augmentation brute de la délinquance, bien séduisante, paraît surtout insuffisante pour expliquer le phénomène. L'examen de la courbe sur le plan qualitatif permet non seulement d'apporter des nuances sur cette question précise mais aussi de repérer des tendances bien révélatrices de l'évolution de la société *zacatecana* dans son ensemble.

**Graphique II-11 : Les différents types de vol traités par la justice pénale à Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>78</sup>**



<sup>77</sup> Sur la période 1810 – 1820 en Nouvelle-Espagne en général, et à Zacatecas en particulier, voir John LYNCH, *Las revoluciones hispanoamericanas, 1808-1826*, Barcelon, Ariel Historia, 2008 (11<sup>a</sup> edición), 382p, María Eugenia ROMERO SOTELO, *Minería y guerra.. op. cit.* ou encore Héctor SÁNCHEZ TAGLE, *Insurgencia y contrainsurgencia en Zacatecas, op. cit.*

<sup>78</sup> Sources : Section Criminal des AHEZ.

Si l'on considère le graphique II-11, la nature des vols commis et passés devant la justice change en effet de manière très nette entre le début et la fin de la période. Dans les années 1700 – 1720, ce sont surtout les vols d'animaux (bœufs, mules) et les vols de « métal » dans les mines qui dominent, le dernier cas renvoyant à l'activité dominante de la ville qui attire la convoitise des *operarios* et des serviteurs parfois tentés de profiter davantage des richesses qu'ils contribuent à fabriquer par leur travail dans les mines et les *haciendas de beneficio*. Le cas de Juan Antonio Rodríguez, serviteur du comte de Santa Rosa, permet d'illustrer ce propos<sup>79</sup>. On le retrouve à la fin des années 1700 à la tête d'un trafic de métaux précieux qu'il a mis en place en dérobant à plusieurs reprises à son maître quelques marcs de minerai brut qu'il porte chez divers orfèvres pour le traiter au nom de la comtesse. Comme il prétend agir pour le compte du *dueño de minas*, il est en mesure de récupérer l'argent traité mais aussi le mercure non consommé par l'amalgame qu'il peut utiliser une nouvelle fois<sup>80</sup>. Le crime commis par Juan Antonio comme par tous ceux qui dérobent du minerai brut pour le traiter ensuite clandestinement est double : non seulement ces individus volent le maître de la mine d'une partie du produit de cette dernière (dimension privée) mais ils privent également la Couronne des revenus attendus du *diezmo real* (dimension publique). Cette double dimension explique l'utilisation d'une catégorie particulière pour désigner ce type de vol – *robo de metales* ou *robo de plata* – et le distinguer des autres pratiques peut-être jugées moins dommageable, ou touchant des intérêts moins puissants.

Une deuxième catégorie reçoit un terme particulier : le vol d'animaux et plus particulièrement le vol de mules, un délit particulièrement grave dans la mesure où il touche à la fois un moyen de traction (les mules, pour le transport ou le fonctionnement des moulins) et une source de nourriture (les bovins), portant un préjudice économique à un large éventail de la population. Deux types de situations caractérisent les affaires traitées par la justice locale. La première présente le cas classique de voleurs, étrangers ou non, qui s'approchent des troupeaux et repartent en entraînant certaines bêtes à leur suite. C'est ce que font Joaquín et Cristóbal Briceño lorsqu'ils emportent trois bœufs du troupeau de Bartolomé Díaz dans la région de Fresnillo en 1712, du moins d'après le témoignage visuel de Domingo Ramírez<sup>81</sup>. C'est le vol crapuleux pur et simple. Le deuxième cas de figure est

<sup>79</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 04, Exp. 05 « Demanda de don Bartolomé Bravo de Acuña conde de Santa Rosa contra Juan Antonio Rodríguez y los demás que resulten por robo de plata en su hacienda de minas llamada Benitillas »

<sup>80</sup> *Ibid.* f. 5.

<sup>81</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 04, Exp. 19 « Demanda de Bartolomé Díaz vecino del Real y Minas de Fresnillo contra Cristóbal y Joaquín Briceño por robo de unos bueyes » f. 2r.

plus complexe et nous plonge dans les difficiles rapports hiérarchiques du travail. Une bonne partie des plaintes est en effet motivée par la perte supposée de quelques bêtes par l'individu chargé de surveiller le troupeau. Le propriétaire parle de vol tandis que le muletier tente de prouver son innocence, avec plus ou moins de bonne foi. Il s'ensuit une procédure qui s'éloigne en général assez rapidement des faits pour devenir une véritable extension des rapports sociaux : le plaignant cherche à tout prix à décrédibiliser l'accusé, invoquant souvent ses origines douteuses, pour bien montrer que la perte des bêtes ne peut être qu'un vol dissimulé. Le procès qui oppose en 1746 Domingo Sánchez de Quijano à son *mulero* Pedro Campos pousse cette logique d'opposition à l'extrême, presque de manière caricaturale. L'affrontement entre les deux parties dégénère en effet en opposition entre deux réseaux de solidarité convoqués par chaque plaignant. Quijano présente ainsi tous ses serviteurs comme témoins qui, bien sûr, proposent une version similaire à la sienne, celle d'un gardien de bêtes indélicat et malhonnête. Campos, quant à lui, fait appel à sa corporation dont les témoignages répétés présentent une réalité radicalement opposée, rappelant les aléas du métier et les menaces qui peuvent planer sur le troupeau comme la maladie ou l'accident<sup>82</sup>. Le vol n'est pas avéré, comme dans la première catégorie, c'est le discours des différents acteurs qui doit lui donner son existence : nous nous trouvons là à la frontière du délit et du conflit social. En ce qui concerne l'affaire qui oppose Quijano à Campos, la justice locale, peu convaincue par l'argumentaire trop bien huilé et mis en scène du premier, décide finalement de déclarer le non-lieu : le vol n'a pas été prouvé et Campos peut demander réparation à son tour.

« je dis que la justice de Votre Seigneurie doit déclarer que j'ai bien prouvé, et complètement, mes arguments, et ce que je devais prouver, tandis que le capitaine évoqué plus haut ne l'a pas fait dans son action, et le condamner à s'acquitter des frais de justice et personnels ainsi que des dommages et retards qu'il m'a causés par un procès injuste et téméraire<sup>83</sup> »

Plus qu'un simple délit, expression de la criminalité ambiante, le vol et la manière dont il peut être qualifié par la population et les autorités constituent un observatoire des plus intéressants pour suivre les évolutions de la société et des rapports sociaux, entre les différents groupes, entre la population et les autorités. C'est ainsi que l'importance majeure

<sup>82</sup> Pour une analyse plus détaillée, voir le chapitre I.

<sup>83</sup> *Ibid.* f. 37r. « digo que la justificación de VS se ha de servir de declarar haber yo probado bien y cumplidamente mis exepciones y lo que probar debí, y no haberlo hecho con su acción el sus referido capitán condenándolo en las costas procesales y personales de este pleito y tambien a que pague los daños y atrasos que me ha causado por injusto y temerario litigante »

des questions minières et animales au début de la période montre une véritable ville minière de Frontière encore en cours de développement et de « civilisation » dans laquelle les délits les plus fréquents ou dénoncés le plus fréquemment touchent au poumon de son économie, le métal, et à son moteur, la traction animale, les autres types de vol passant pour quantité négligeable (si l'on considère que l'absence de documents signifie une absence de plainte et non pas d'acte).

A l'opposé, la fin de la période met en lumière une bien plus grande variété des délits et des qualifications, signe soit d'une diversification de la délinquance, soit d'une volonté de mieux catégoriser les crimes traités par la justice coloniale. Ici, c'est surtout l'apparition d'une nouvelle catégorie qui attire l'attention. Les vols symboliques ou politiques, du moins leur mention dans les documents, font leur apparition avant l'insurrection, dès les premières années du XVIII<sup>ème</sup> siècle et ne peuvent donc pas être totalement rattachés au contexte insurrectionnel : des attaques contre des symboles de l'autorité ou des vols commis dans des églises sont ainsi dénoncés et traités. Toutefois, un fait est indéniable : ce type de délit connaît une augmentation considérable à partir de 1810. Nombreuses sont les mentions d'attaques contre les couvents<sup>84</sup> et les vols commis au nom de l'insurrection<sup>85</sup>. Ce type de cas renvoie à l'influence des événements qui ont pour ainsi dire naturellement entraîné une hausse des comportements délictuels qu'ils soient « politiques » ou « parasites ». Lorsque le processus de répression se met en place, tout semble être néanmoins rangé dans la catégorie de l'intention politique. En parallèle, les autres types de vol connaissent également une augmentation, certes moins marquée. Il est alors difficile de faire la part entre les conséquences indirectes d'une répression de l'insurrection qui touche toute la délinquance, même la plus minime, et d'une véritable progression des vols commis favorisée par une période troublée. La position la plus prudente, finalement, est de considérer que la hausse statistique constatée dans les documents est à la fois le fruit d'une plus grande sévérité de la part des autorités et d'une délinquance accrue : les plèbes *zacatecanas* seraient ainsi devenues plus remuantes mais aussi plus surveillées et contrôlées à la fin de la période en général et plus particulièrement dans les premières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il est temps maintenant de voir si l'examen des crimes contre les personnes, de l'injure à l'homicide, vient confirmer

---

<sup>84</sup> AHEZ, Poder Judicial, Criminal, Caja 25, Exp. 17 « Segundo cuaderno sobre la causa criminal seguida para la averiguación del robo en el convento de Nuestro Padre Francisco »

AHEZ, Poder Judicial, Criminal, Caja 25, Exp. 19 « Diligencias del alcalde ordinario de primer voto Cesario Ruíz de Velasco para la averiguación del robo en la Iglesia del convento de San Agustín de Pedro Zacatecas »

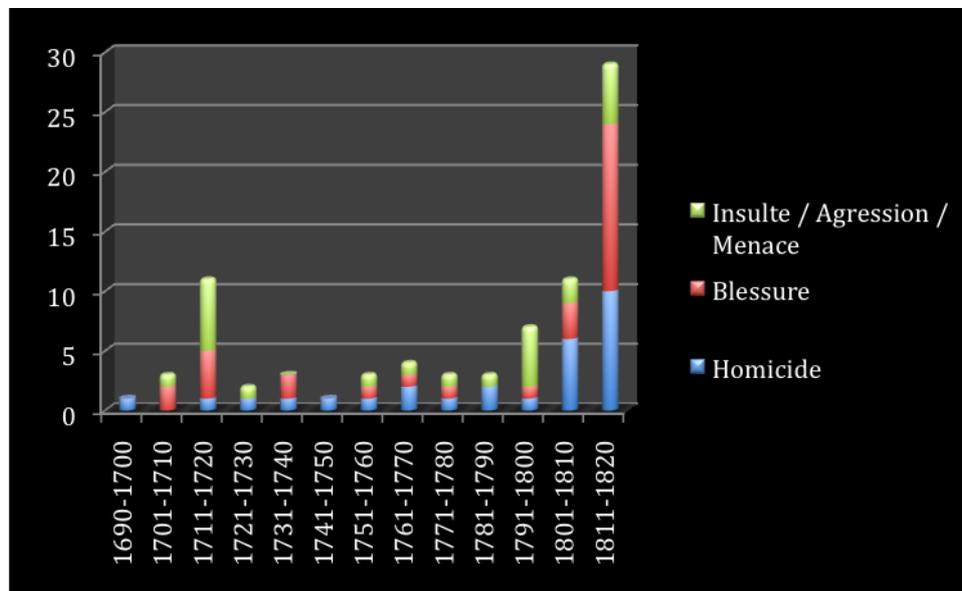
<sup>85</sup> AHEZ, Poder Judicial, Criminal, Caja 25, Exp. 2 « Diligencias de la Junta de Seguridad Pública y Requisición de esta ciudad para la averiguación de la demanda contra Juan José Hermenegildo Rodríguez por el delito de robo en nombre de la Insurgencia »

la chronologie dessinée par l'étude des différentes formes de vol au cours d'un long XVIII<sup>ième</sup> siècle.

## 2. *Violence de paroles et d'actes*

La violence, qu'elle soit physique ou simplement verbale, fait donc partie du quotidien des plèbes urbaines *zacatecanas* au XVIII<sup>ième</sup> siècle. Les crimes contre les personnes représentent ainsi 43% des cas traités par la justice pénale locale sur l'ensemble de la période, soit 81 affaires sur un total de 189 dossiers<sup>86</sup>. Si l'on suit l'évolution chronologique décennie par décennie à travers le graphique II-12, on peut observer une courbe sensiblement différente de celle des vols analysée plus haut. Si la fin de la période connaît la même nette augmentation, pour des raisons analogues, c'est-à-dire l'impact de l'insurrection de 1810-1812, l'ensemble du XVIII<sup>ième</sup> siècle semble assez linéaire, à l'exception d'un pic entre 1711 et 1720.

**Graphique II-12 : Violence verbale et physique à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle<sup>87</sup>**



L'éventail des situations dénoncées est très large, depuis l'injure et la menace (violence verbale) jusqu'à la blessure et l'homicide. Si la tentation est grande de suivre ces différentes

<sup>86</sup> Ces 43% représentent une moyenne et des écarts peuvent être constatés entre les décennies. Si les crimes violents constituent plus de la moitié des cas traités entre 1711-1720 ou 1781-1790, ils peuvent devenir secondaires comme en 1701-1710 ou 1771-1780, périodes au cours desquelles les vols prennent une plus grande importance.

<sup>87</sup> Sources : Section Criminal des AHEZ.

catégories, il faut avouer qu'elles ne paraissent pas en définitive très opératoires : elles décrivent une échelle de gravité mais ne décrivent que l'aboutissement du conflit, sans permettre d'en comprendre réellement les mécanismes. En d'autres termes, conserver les catégories apparentes contraint à rester au niveau purement judiciaire et n'autorise pas une analyse véritablement sociale de la documentation disponible. Un angle d'attaque potentiellement plus intéressant est d'effectuer une étude qualitative, de prendre en compte la narration de chaque affaire pour reconstituer la scène et identifier le rôle joué par les divers acteurs présents. A l'issue de ce travail, plusieurs types de violences semblent donc se dessiner au fil des documents judiciaires et dévoilent différentes facettes des composantes sociales les plus modestes de la société de Nouvelle-Espagne.

Le premier type, que l'on peut qualifier de « violence marginale », est le fait de populations qui se situent, volontairement ou non<sup>88</sup>, en marge de la société et adoptent de ce fait un comportement agressif et prédateur : le recours à la violence est ici un véritable mode de vie, qu'il accompagne une tentative de vol ou caractérise les échanges avec autrui. Les grands espaces de la société de frontière paraissent former un cadre idéal pour le développement de tels comportements. Le groupe de bandits de grands chemins arrêtés par le *comisario del campo* Hernando Briceño au début du siècle appartient à cette catégorie. Ce sont pour ainsi dire des « professionnels de la violence », des bandits reconnus, qui parcourent les routes entre Zacatecas et San Luis Potosí à la recherche de cibles potentielles, possèdent un repaire qui leur permet d'accumuler leur butin et constitue un refuge commode éloigné de la société intégrée et urbaine<sup>89</sup>, ils savent enfin utiliser à bon escient l'asile offert par les édifices ecclésiastiques après s'être échappés de prison<sup>90</sup>. Plus isolé, Juan Pedro Rentería, accusé du meurtre de Francisco Javier Rubí en 1766, possède également la réputation sulfureuse d'un mauvais sujet notoire<sup>91</sup>. A l'instar du groupe de bandits arrêté par Hernando Briceño, Juan

<sup>88</sup> On retrouve ici l'image du « métis frustré » utilisée par Magnus Mörner pour décrire le processus d'exclusion et de marginalisation légal (nombreuses prohibitions qui pèsent sur ces populations) et socio-économique (fragilité du statut de peón) qui conduit une partie des *castas* dans la délinquance.

<sup>89</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Causa criminal que se ha seguido contra Joseph de Olague, Juan de Reyna y Agustín de Almiralla por salteadores famosos ajusticiados en la ciudad de Zacatecas en que se hallan también los autos formados sobre la competencia sucitada por el excelenatísimo señor arzobispo, obispo de este obispado, y los formados por el juez eclesiástico que se retuvieron », f. 25r.

AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Testimonio de los autos que se formaron sobre la extracción que el señor Felipe de Otaduy y Avendaño corregidor de la ciudad de Zacatecas hizo de los reos que se habían refugiado a la Iglesia del señor San Agustín de dicha ciudad y muerte de garrote que se ejecutó en las personas de Agustín de Almiralla y Joseph de Olague y Juan de Reina por salteadores famosos y homicidas y de todo lo demás ... » f. 32.

<sup>90</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Testimonio de los autos [...] lo demás ... », f. 43 r.

<sup>91</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 10

Pedro, un *lobo* originaire de Fresnillo, est également itinérant et parcourt les routes de la région de Zacatecas et au-delà : on le trouve ainsi demandant l'aumône à Vetagrande au moment du meurtre<sup>92</sup> et sa présence à Durango est attestée quelques années auparavant. Il s'était apparemment lié avec la victime et semblait vouloir l'entraîner dans un voyage pour Guadalajara, voyage dont le but était manifestement flou pour l'entourage qui avait interdit au jeune Francisco Javier, âgé alors d'une quinzaine d'années, de continuer à fréquenter le vagabond<sup>93</sup>. La sœur de la victime rapporte d'ailleurs, pour compléter le tableau, que le meurtrier présumé s'était déjà distingué auparavant par le rapt de deux novices du couvent de San Francisco de Durango. Le meurtre de l'adolescent, abandonné agonisant près d'un ruisseau, qui succède à l'enlèvement des jeunes garçons à Durango (dont on ignore le sort par ailleurs), semble dès lors marquer une étape supplémentaire dans la spirale de la marginalisation et de la violence dans laquelle Juan Pedro paraît engagé. Ce dernier disparaît sans laisser de traces, profitant du refuge que constituent les grands espaces du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, et les autorités ne peuvent guère aller au-delà d'une simple condamnation par contumace<sup>94</sup>. Les bandits de 1709 comme Juan Pedro Rentería en 1766 constituent ainsi de parfaits exemples de populations marginales, violentes et fuyantes dont les agissements ont contribué à alimenter les lourds et tenaces préjugés attachés aux *castas* selon un mécanisme décrit dans le chapitre suivant.

Le deuxième type, que l'on qualifiera de « violence quotidienne », présente une toute autre signification et permet non seulement d'esquisser une rapide étude de mœurs mais aussi de préciser la nature très diverse des conflits qui parcourent la société coloniale. Qu'il s'agisse des injures, des blessures ou des homicides, les victimes comme les agresseurs appartiennent au même monde urbain, voire au même petit périmètre du quartier ou de l'hacienda. Les adversaires se connaissent la plupart du temps et se fréquentent quotidiennement, si bien que l'accès de violence trouve bien souvent son origine dans les liens (relations amicales et amoureuses, voisinage, travail, rapports économiquement ou socialement hiérarchiques) qui unissent les individus concernés. De même, dans ces cas, les plus fréquents dans le corpus étudié, la violence n'apparaît pas comme un mode de vie ou une fin en soi, mais plutôt comme la dernière étape et le mode de résolution des conflits qui peuvent éclater entre les personnes. Si le premier type de violence constitue une introduction à l'univers de la marginalisation, le deuxième type décrit ici renvoie à la vie quotidienne ainsi qu'aux frictions qu'elle engendre entre les individus et les groupes sociaux, permettant de cette manière

<sup>92</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 10, f. 2.

<sup>93</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 10, f. 4.

<sup>94</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 10, f. 7.

d'obtenir un aperçu des enjeux sociaux et culturels que révèle la pratique de la violence. Parmi les nombreux dossiers traités, nous présenterons trois cas particulièrement utiles pour éclairer ces différentes facettes. On peut évoquer par exemple la mort de Félix Ramírez à l'issue d'une querelle avec son meilleur ami et meurtrier Agustín Bohorquez dit *Chilito*<sup>95</sup>. D'après les témoignages recueillis, les deux hommes étaient amis de longue date mais une dette de jeu a précipité la situation de la pire manière qui soit<sup>96</sup>. Rendu furieux par le non-paiement supposé de la dette de jeu, Félix Ramírez n'a de cesse de provoquer son ami *Chilito* devant de multiples témoins, perdant le contrôle de lui-même au point de déclencher un duel, duel qui tourne rapidement et tristement en sa défaveur dans la mesure où lui ne possède qu'une dague quand son ami devenu adversaire contre-attaque avec une rapière<sup>97</sup>. Cette dispute entre deux amis créoles, appartenant manifestement à la nébuleuse des « petis-blancs » – *Chilito* est un charpentier – est intéressante à plus d'un titre. La nature de la dispute, le jeu, et le cercle des témoins parmi lesquels on trouve des créoles comme des *castas* plus ou moins installés inscrivent fortement les protagonistes dans les plèbes urbaines, leurs modes de distraction et le caractère violent que peuvent prendre les conflits les plus anodins. Mais le recours au duel à l'arme blanche tout comme la possession de telles armes – on voit ici un simple charpentier se promener avec une rapière – renvoient bien davantage à la mentalité espagnole et à l'obsession péninsulaire pour les questions d'honneur. Les deux hommes se disputent comme le petit peuple auquel ils appartiennent de fait mais tiennent visiblement à adopter un *décorum* qui les distingue et souligne leur « hispanité » jusqu'à la mort pour l'un et au service forcé aux Philippines pour l'autre. Le conflit de voisinage qui oppose Juan de Bonilla et son beau-père Joseph Hernández à la mulâtresse Nicolasa Lemus en reste quant à lui aux simples insultes mais révèle des rapports sociaux dont le caractère conflictuel n'est pas toujours accepté par une population espagnole surprise de rencontrer une féroce résistance de la part de groupes théoriquement soumis sur le plan social et culturel<sup>98</sup>. Les deux hommes désirent en effet acheter un terrain appartenant à la vieille mulâtresse Josepha Thenorio chez qui loge Nicolasa. Cette dernière a manifestement pris le parti de sa logeuse, défendant bec et ongle ses intérêts devant les appétits des deux Espagnols. La résistance manifestée par la jeune mulâtresse est considérée comme excessive et même violente si l'en on croit les termes mêmes de la plainte déposée devant les autorités :

---

<sup>95</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 63

<sup>96</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 63, f. 20v.

<sup>97</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 63, f. 7r.

<sup>98</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 04, Exp. 54

« Plainte de don Juan de Bonilla pour que Nicolasa Lemus, mulâtresse libre, arrête de s’immiscer [dans ses affaires] et ne perturbe plus sa tranquillité et son repos, ni ceux de son beau-père<sup>99</sup>. »

La formulation pose les deux Espagnols en victimes des excès verbaux de Nicolasa et de la menace que cette dernière, véritable harpie, semble représenter pour eux. Le but de la plainte, à première vue, est donc de rétablir la paix dans le voisinage en mettant fin à la violence verbale et potentiellement physique manifestée par la mulâtresse. Une autre grille de lecture est néanmoins possible si l’on prend en compte les visées de Bonilla et Hernández sur le terrain de Josepha Thenorio. La vieille femme, dans son isolement, constitue une cible aisée pour une opération immobilière commode mais la présence de Nicolasa et sa prise de partie viennent perturber les projets des deux hommes. La plainte au pénal entrerait ainsi dans une stratégie de disqualification de l’opposition en la rabaissant au rang d’agitation incontrôlée de la part d’une femme appartenant à un groupe social de mauvaise réputation : parce que Nicolasa est femme et mulâtresse de surcroît, ses protestations ne sont que l’expression d’une violence et d’une dangerosité innées et non pas une défense légitime. Le procès permet également de rétablir la hiérarchie sociale quelque peu perturbée par la résistance manifestée par la mulâtre : Bonilla, maître charpentier de son état, utilise la particule *don* dans les documents, une manière d’affirmer sa position d’Espagnol et d’homme tout en reléguant Nicolasa à sa condition de femme et de mulâtresse. A l’inverse ces mêmes Espagnols ne daignent même pas passer par la justice lorsqu’ils rencontrent une résistance imprévue et présentent une forte tendance à affirmer ce qu’ils considèrent leur bon droit de la manière la plus rude qu’il soit, comme le montre la violente dispute qui éclate en 1778 entre Antonio de Torres et Manuel Tatay y Musoles au sujet de la possession d’une mine abandonnée, objet de la convoitise des deux hommes<sup>100</sup>. Le premier entreprend en effet de dénoncer la mine de San Ramón avec un associé qui s’avère rapidement peu fiable, Joaquín Borrego. Même si ce dernier disparaît de l’opération, cela n’empêche pas Antonio de Torres, qualifié de noir dans le dossier, de commencer à exploiter la mine. C’est alors qu’intervient Manuel Tatay y Musoles, qui prétend non seulement avoir dénoncé la mine à son tour (profitant de l’irrégularité du *denuncio* de Torres) mais désire récupérer son bien le plus rapidement possible, même si cela signifie expulser Torres par la force.

<sup>99</sup> *Ibid.* f. 1r « Demanda de don Juan de Bonilla para que se le notifique a Nicolasa Lemus mulata libre que no se entrometa ni perturbe la quietud y sosiego de él ni el de su suegro »

<sup>100</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 33

« je t'ai déjà dit, le nègre, que tu dois partir de là, que ceci est à moi' et jetant sont cheval sur Antonio Torres...<sup>101</sup> »

Les paroles employées et les actions décrites montrent à la fois le mépris de Tatay pour la condition de Torres et sa volonté d'affirmer sa supériorité d'Espagnol. L'agression revêt en fait deux fonctions : la récupération du bien et la conclusion du conflit par la force d'une part (il ne daigne même pas passer par la justice pour affirmer son bon droit), la volonté de replacer Torres à la basse condition qui est la sienne par la voix et par le geste (l'utilisation du cheval comme arme de menace a ici une très forte valeur symbolique). La violence représente ainsi un recours commun lorsque les conflits économiques, personnels s'enveniment et constitue l'arrière-plan des rapports quotidiens, touchant l'ensemble de la population. Contrairement aux stéréotypes coloniaux qui veulent réserver la violence aux *castas*, c'est véritablement l'ensemble de la société qui s'avère violente dans ses paroles et dans ses actes : c'est pourquoi on trouve les plèbes urbaines aussi bien en position de coupables que de victimes ou de simples témoins.

Le troisième type identifié dans les documents est propre à la période de la révolte d'Hidalgo et Morelos et au processus de répression qui a suivi : c'est la « violence politique ». L'insurrection n'a certes pas connu la même intensité qu'à Guanajuato, principale ville minière de la Nouvelle-Espagne à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais les événements ont tout de même agité la population *zacatecana* au sein de laquelle une faction rebelle s'est suffisamment développée pour attirer les foudres de la répression loyaliste en 1811-1812<sup>102</sup>. La plupart des procès qui apparaissent dans la documentation pénale de ces années-là renvoient ainsi aux événements de 1810, montrant à la fois la violence du conflit et la sévérité de la répression qui s'abat sur tous les comportements jugés suspects, depuis la participation avérée aux combats<sup>103</sup> jusqu'à la simple parole séditeuse<sup>104</sup> en passant par le port d'arme prohibé<sup>105</sup> pour une certaine catégorie de la population. Dans ce cas précis, la violence prend encore une signification différente et intervient comme mode d'expression et d'affirmation politique, dans la rébellion comme dans la répression. Bien sûr, il ne faut pas être totalement naïf et

<sup>101</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 33, f. 4 « ya te tengo dicho negro tal que te mudes de aquí que esto es mío y echándole el caballo encima a Antonio de Torres... »

<sup>102</sup> Héctor SÁNCHEZ TAGLE, *Insurgencia y contrainsurgencia en Zacatecas*, *op. cit.*

<sup>103</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 22, Exp. 14 « causa formada por Nicanor Sánchez comandante de patriotas del Real de Catorce contra Antonio Aguilar por tomar parte en la batalla del valle de Matehuala »

<sup>104</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 22, Exp. 9 « Diligencias de José María Jaramillo presidente de la junta de seguridad de esta ciudad para la averiguación de la denuncia que hizo Joaquín Azpilcueta contra José Cosme Damián Mitre por palabras sediciosas »

<sup>105</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 22, Exp. 1 « Diligencias sobre la causa criminal seguida contra Andrés Martínez por portación de armas prohibidas »

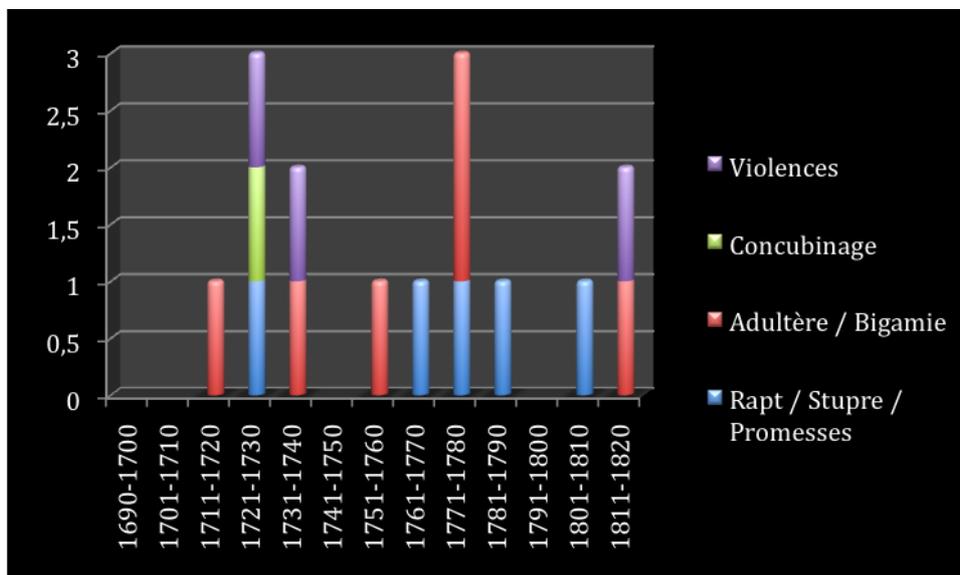
voir seulement un manifeste politique qui trouverait son expression dans l'explosion de violence de 1810, cette dernière servant également de prétexte au déchaînement opportuniste des modes décrits auparavant avec le lot de règlements de comptes personnels, de querelles socio-économiques qui accompagnent ce type de mouvement. Il n'en demeure pas moins que, sur le plan judiciaire et chronologique au moins, on peut observer l'apparition de comportements nouveaux à l'orée du XIX<sup>ième</sup> siècle dont les implications diffèrent sensiblement des comportements marginaux ou quotidiens présents tout au long de la période.

Au final, il est difficile de nier que la violence fait partie intégrante de la vie quotidienne des plèbes urbaines, ce qui peut en partie venir confirmer le stéréotype résumé par l'adage « classes laborieuses, classes dangereuses ». Il ne faut pas toutefois s'arrêter à ce premier constat bien simpliste tant la violence est multiforme dans ses effets (de l'injure à l'homicide) que dans ses causes (du banditisme à la forme politique en passant par l'ensemble des tensions familiales ou sociales). Les rapports administratifs ne manquent pas pour stigmatiser ces populations considérées globalement comme dangereuses et intenable, véritables incarnations de la *mala vida* tant décriée. L'effort de moralisation et de contrôle de la société dans son ensemble et des plèbes urbaines en particulier constitue la réponse des autorités à ce danger perçu et ressenti.

### 3. *Des efforts de moralisation de la société*

Contrairement à la justice civile, les questions matrimoniales et plus largement familiales sont présentes dans la documentation tout au long de la période sans que l'on puisse véritablement dégager une évolution chronologique marquée, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif (voir graphique ci-dessous). Il faut noter tout de même que le faible nombre des dossiers traités par la justice *zacatecana* (au plus trois dossiers par décennie, parfois aucun document) peut expliquer le caractère presque anecdotique et disparate des cas identifiés concernant les plèbes urbaines en général et les *castas* en particulier.

**Graphique II-13 : Mariage et honneur à Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>106</sup>**



A défaut de fournir suffisamment d'informations pour une étude détaillée, ces quelques procès au contenu fort riche en ce qui concerne la narration des faits dénoncés permettent néanmoins d'apprécier tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle les efforts de moralisation de la part des autorités et des élites désireuses de contenir la *mala vida* des couches populaires et de la société en général. Mais, plus intéressant encore, les quelques cas disponibles dévoilent des individus capables d'une vraie intériorisation voire d'une instrumentalisation de ces questions dans le but de défendre l'honneur individuel et familial. Les affaires de rapt ou de promesses de mariage non tenues dévoilent ainsi des *castas* fidèles aux stéréotypes que la société coloniale leur associe volontiers – vie dissolue, prégnance des relations illégitimes – à côté d'individus qui ont fait leurs les normes sociales et morales imposées avec plus ou moins de réussite par les autorités civiles et ecclésiastiques. C'est ainsi qu'Antonio López, *indio ladino en idioma castellano* de la région de San Luis Potosí, se tourne vers les autorités pour se plaindre du rapt de sa fille adoptive par un garçon vacher mulâtre en 1764<sup>107</sup>. Les autorités retrouvent la trace des amants dans le *corregimiento* de Zacatecas et finissent par les arrêter à Aguascalientes<sup>108</sup> : Juana Manuela, enceinte, est mise à l'abri, probablement dans un

<sup>106</sup> Sources : Section Criminal des AHEZ.

<sup>107</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 09 « Demanda de Antonio López indio ladino en idioma castellano, vecino del rancho de San Pablo jurisdicción de esta ciudad por raptó de una hija adoptiva suya de nombre Juana Manuela »

<sup>108</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 09, f. 5

couvent, tandis que Juan Manuel est mis au travail<sup>109</sup>. Banale affaire d'amants en fuite comme tant d'autres, ce dossier permet de saisir l'éventail des attitudes individuelles et publiques face à l'institution du mariage à travers les comportements et décisions des différents protagonistes : père adoptif, fuyards, justice. Antonio López, marié puis veuf, fait figure d'exemple d'une intériorisation de la norme matrimoniale, loin des stéréotypes qui associent encore *castas* et illégitimité au XVIII<sup>ème</sup> siècle. La plainte qu'il dépose à la suite du rapt renforce par la suite ce sentiment. Les amants renvoient davantage à l'image traditionnelle des couches populaires préférant à première vue le concubinage à l'institution du mariage. Des informations parviennent en effet aux autorités selon lesquelles les deux jeunes gens auraient projeté de se marier à Zacatecas.

« [...] en raison de l'amitié / de la relation illicite nouée par les dits Juan Manuel et Juana Manuela, cette dernière étant déjà enceinte et affirmant à Votre Grâce vouloir et être prête à contracter les liens du mariage, [...] [Votre Grâce] ordonna que l'on délivre la consigne déjà évoquée au dit seigneur Vicaire. Et l'on mit Juan Manuel au travail pour que, grâce au produit de son travail, il rassemble les droits pour son mariage, n'étant qu'un pauvre misérable tandis que Votre Excellence plaça la promesse en sûreté car sa grossesse était avancée. Mais cela ne les empêcha pas de fuir de la ville et, selon Votre Grâce [...] ils furent poussés et accompagnés par une femme surnommée la Tontolina, qui semble être la plus coupable dans l'affaire [...]»<sup>110</sup> »

Le couple ne semble pas vraiment capable d'adopter une position ferme face à la question du mariage et se montre de fait très influençable, acceptant les conditions proposées par le prêtre rencontré à Zacatecas pour fuir à nouveau sous l'influence de la *Tontolina*. L'attitude des jeunes gens montre l'importance des autorités dans l'effort de moralisation de la société : si certains comme Antonio López semblent avoir intégré les normes, d'autres présentent plutôt une tendance à s'éloigner de cette norme en-dehors d'une forte influence. C'est de cette influence que joue le prêtre non seulement pour imposer la norme du mariage religieux au jeune couple mais aussi la vision de ce que doit être un digne mariage aux yeux de la bonne société. Juan Manuel est ainsi « mis au travail » pour être en mesure de jouer son futur rôle de père de famille, et, accessoirement, de payer les frais du mariage. L'institution du mariage apparaît comme un facteur de stabilisation morale et sociale,

<sup>109</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 09, f. 7.

<sup>110</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 09, f. 7v – f. 8r. « [...] por ilícita amistad que habían contraído dicho Juan Manuel y Juana Manuela, estando ya esta ya encinta y proponiendo a su Merced estar en ánimo y con voluntad a contraer matrimonio, [...] ]mandó librar el referido exhorto a dicho señor Vicario y puesto a Juan Manuel a trabajar para que con el producto de su trabajo, por ser un pobre misérable, juntará los derechos para su matrimonio y a la contrayente por hallarse embarazada en meses mayores la puso su Merced en seguro lo que no bastió para que estos hicieran fuga de esta ciudad y según su Merced [...] les indujo y acompañó una mujer nombrada la Tontolina que por esto parece tener la mayor culpa [...] »

véritable outil aux mains des autorités pour tenir les couches populaires, du moins en théorie : les réactions opposées du père adoptif qui appelle la justice pour défendre l'honneur de sa fille et de la *Tontolina* qui, bien au contraire, pousse à la résistance et au non-respect des normes sociales montrent une réception et une intégration bien inégales de ce type de discours. Comme dans d'autres domaines, l'hétérogénéité des populations métissées semble être le maître mot.

Ces affaires de moralité et d'honneur constituent également une porte d'entrée supplémentaire pour apprécier la complexité des rapports sociaux et le rôle joué par de telles questions dans l'aggravation des tensions voire des rancœurs. Le conflit qui éclate en 1778 dans la mine de San Acasio commence ainsi comme une simple affaire de mœurs et révèle petit à petit une grande dureté des relations entre les contremaîtres d'une part et les *operarios* et leurs femmes d'autre part<sup>111</sup>. Isabel Pichardo, épouse du mineur Joseph Manuel Noriega, évoque les abus de pouvoir subis au quotidien dans son témoignage recueilli lors du procès.

« lorsque celles-ci viennent apporter la nourriture de leurs époux ou lorsque elles viennent solliciter un acompte sur les salaires que l'on retient sur leur travail personnel dans l'exploitation de la dite mine, il résulte que certaines d'entre elles deviennent les maîtresses d'un ou plusieurs des dits contremaîtres <sup>112</sup> »

Ces abus combinés à l'attrait d'une position sociale plus importante que celle des maris simples *operarios* donnent naissance à de nombreux adultères qui ne se donnent même pas la peine de se dissimuler, devant lesquels les maris trompés sont impuissants.

« parce que, lorsque survient le moment où un mineur se plaint ou les menace à cause du tort qu'ils lui ont causé, disant qu'il déposera plainte auprès de la justice du seigneur *corregidor*, ils se mettent habituellement à le maltraiter davantage, le punissant du carcan ou usant d'autres châtimens, disant que dans les mines qu'il dirige, il n'y a pas d'autre *corregidor* ou juge que le dit don Tadeo de Esparza<sup>113</sup> »

---

<sup>111</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 32 « Demanda de Francisco Tadeo de Esparza administrador de la mina de San Acasio contra Isabel Pichardo por injurias, calumnias en el supuesto adultero y concubinato »

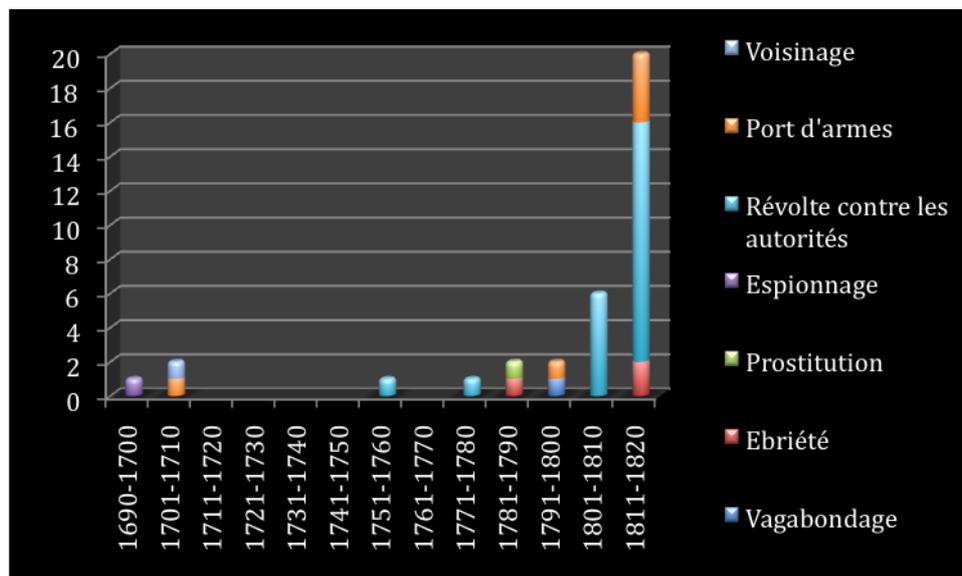
<sup>112</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 32, f. 4r. « cuando éstas van a llevar el sustento de sus maridos o cuando van a pedir algo a cuenta de los salarios que detengan con su personal trabajo en el laborío de la dicha mina de que resulta el que algunas de ellas se encuentren amancebadas con alguno o algunos de los dichos dependientes »

<sup>113</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 32, f. 8r. « por que cuando llega el caso de que alguno de los operarios se queja o les amenaza por algún agravio que le han hecho diciendo que ocurrirá con su queja a el juzgado de presente señor corregidor entonces lo suelen maltratar más castigándolo con cepo u otro castigo y diciendo que en aquellas minas de su mando no hay otro corregidor ni juez que el dicho don Tadeo de Esparza »

Les mineurs se trouvent ainsi privés de leurs femmes et de leurs droits et ne peuvent guère rétablir la situation et réaffirmer leur identité masculine et humaine. C'est finalement la justice qui vient rétablir l'ordre moral et social dans la mine en intervenant dans un dossier qu'elle reconnaît comme sensible. Malgré le caractère choquant selon les critères moraux du temps des nombreux adultères, l'affaire est traitée avec discrétion pour ménager l'honneur des mineurs et éviter des troubles sociaux plus importants. Les trois contremaîtres sont arrêtés de même que les maîtresses mais aucune peine spectaculaire et édifiante n'est décidée : dans ce cas précis, le calme social semble plus important que la moralisation des foules<sup>114</sup>.

De fait, au niveau pénal, c'est plutôt l'effort de contrôle des populations qui est le plus notable. Sur le plan qualitatif comme quantitatif, l'évolution chronologique est très marquée comme nous pouvons le voir dans le graphique ci-dessous.

**Graphique II-14 : La question de l'ordre public à Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>115</sup>**



Le graphique ci-dessus porte sur les dossiers que l'on peut rattacher à la notion « d'ordre public » et permet de distinguer un XVIII<sup>ème</sup> siècle presque anecdotique et un début du XIX<sup>ème</sup> au cours duquel on assiste à une véritable cristallisation de la question de l'ordre public. Si la hausse spectaculaire de la décennie 1810-1820 s'explique aisément par la révolte d'Hidalgo et la répression qui a suivi, il faut tout de même noter que la décennie précédente

<sup>114</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 32, f. 19-20.

<sup>115</sup> Sources : Section Criminal des AHEZ.

est également marquée par une hausse certaine, même si bien plus modeste. L'émergence de l'idée d'ordre public est donc antérieure à une révolte qui semble servir d'accélérateur et non pas de déclencheur. Comme dans le cas de la justice civile, il est possible de proposer plusieurs modèles d'explication. Le premier est l'hypothèse d'une « pénalisation » de comportements irrévérencieux plus ou moins tolérés jusque-là : l'augmentation serait plutôt d'ordre « statistique ». Un second modèle fait intervenir l'idée d'une agitation croissante de foules mécontentes et peu contrôlées : l'augmentation serait alors « réelle ». Choisir un modèle ou l'autre n'est pas anodin dans la mesure où c'est toute une vision de la fin de la période qui en découle, celle d'un plus grand contrôle effectif des populations, et donc des *castas*, ou celle d'une agitation croissante fournissant le terreau pour la révolte de 1810. Les données manquent malheureusement pour lancer une réflexion plus poussée, mais l'existence même de ces documents et l'apparition (ou la requalification) de nouveaux « crimes » permettent tout de même d'effleurer les mutations à l'œuvre à la fin de la période considérée.

Pour conclure cette section, les lignes de partage entre populations « dangereuses » et populations « sûres » apparaissent plus complexes que ne le laissent supposer les stéréotypes à l'œuvre dans les esprits du temps. Si ce sont les élites espagnoles, péninsulaires comme créoles, qui expriment le plus nettement leurs inquiétudes face à cette frange de la société<sup>116</sup>, les victimes des vols et des violences sont bien souvent des membres des plèbes urbaines, géographiquement et socialement plus proches et donc plus à même de constituer des cibles privilégiées des vols crapuleux ou à l'occasion des disputes. Plus que véritablement « dangereuses », si l'on excepte le cas des bandits de grand chemin faisant le choix assumé de la marginalité, les plèbes urbaines *zacatecanas* apparaissent surtout bien « remuantes », promptes à la dispute et adeptes de pratiques de survie à la marge de la légalité. De ce point de vue, le processus de moralisation à l'œuvre dans le dernier quart de la période considérée reflète le mouvement étudié en Europe au même moment<sup>117</sup> et constitue une réponse au désir d'une certaine élite de voir ces populations s'assagir sur le plan social, moral et finalement politique.

Au fil des pages, les documents judiciaires révèlent donc une peinture riche et contrastée des sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par leur

<sup>116</sup> La correspondance officielle évoquée plus haut et reprise dans le chapitre suivant montre bien ce mélange de crainte et de mépris, surtout à la suite du soulèvement de Mexico en 1692, vis-à-vis de la « foule » du petit peuple urbain et même rural.

<sup>117</sup> Voir Benoît Garnot qui parle de « judiciarisation accrue de la société » dans *Histoire de la justice... op. cit.*, p. 57.

nature même, elles poussent à recréer un sombre tableau dans lequel la violence et plus généralement la délinquance surgissent au premier plan. Et dans ce tableau, les populations métissées semblent occuper une place de choix, ne serait-ce qu'en raison de leur simple poids démographique dans la région<sup>118</sup>. A l'opposé, la succession des plaintes et des procédures dévoile en arrière-plan l'image moins courante de métis et autres mulâtres se trouvant pour ainsi dire « du bon côté de la loi ». La *mala vida* n'est pas une fatalité et bon nombre de *castas* appartenant au vaste ensemble des petits artisans, des *operarios*, des ouvriers agricoles ou même des petits propriétaires mènent des vies bien éloignées du modèle du métis délinquant par essence, ou poussé à la délinquance par le rejet de la société coloniale. C'est pourtant cette dernière image qui domine les esprits du temps dès les premières décennies de la période coloniale comme en atteste la critique émise par le vice-roi Luis de Velasco des populations métissées à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle lorsqu'il déplore que « la société souffre d'être envahie par une population perdue et errante, qui ne travaille pas parce qu'elle ne trouve pas d'emploi. Cette population errante maltraite et insulte les Indiens comme les Espagnols<sup>119</sup>. » N'appartenant ni à la *República de los Españoles* ni à la *República de los Indios*, les métis et autres *castas* constituent des populations de l'entre-deux dont la nature même associée à la souillure de l'illégitimité les rend forcément nuisibles pour le reste de la société organisée et honorable. Ce sont ces préceptes qui ont guidé la série de lois prohibitives qui ont régulièrement frappé ces populations, avec une efficacité pour le moins contrastée comme le montre la répétition de certains interdits.

---

<sup>118</sup> Voir les travaux de Marcelo CARMAGNANI, « Demografía y sociedad » dans *Historia mexicana: Historia y población en México*, n° 83, 1994, p. 419-459, coll. Lecturas de *Historia mexicana*, 9. ou encore le recensement de l'intendance de Zacatecas en 1790 (AHEZ, Fondo Reservado, n° 10, Estadística y censos geográficos y poblaciones de la Intendencia de Zacatecas, practicadas por orden del virrey conde de Revillagigedo, 1787-1796, 96f).

<sup>119</sup> Magnus MÖRNER, *Le métissage dans l'histoire de l'Amérique latine... op. cit.*, p. 93.

**Tableau II-3 : Prohibitions et marginalisation des castas au XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>120</sup>**

<p>1549 : aucun mulâtre, aucun métis, aucune personne née hors mariage ne peut posséder d'encomienda</p> <p>1563 : décret contre le vagabondage</p> <p>1568 : Philippe II interdit l'ordination des métis (mais quelques années plus tard, le pape l'autorise à condition qu'ils soient vertueux et connaissent les langues indiennes)</p> <p>19 décembre 1568 : cédule royale interdisant le port d'arme aux mulâtres et zambos, mais l'autorisant aux métis avec des restrictions (ne doivent pas être vagabonds)</p> <p>années 1570 : les métis ne peuvent plus devenir protecteurs d'Indiens, notaires ni caciques.</p> <p>1<sup>er</sup> décembre 1573 : renouvellement de la cédule royale du 19 décembre 1568</p> <p>11 janvier et 5 mars 1576 : cédule royale déclarant que les métis ne peuvent pas devenir caciques</p> <p>1578 : interdiction aux métis, mulâtres et Noirs de résider parmi les Indiens</p> <p>20 novembre 1578 : une cédule royale empêche les métis d'être choisis comme protecteurs des Indiens</p> <p>1585 : le III<sup>ème</sup> Concile Mexicain refuse l'ordination des castas</p>
--

Ces règles générales énoncées dès le XVI<sup>ème</sup> siècle sont rappelées, précisées voire renforcées tout au long de la période coloniale dans le cadre de sociétés minières particulièrement mobiles et peu contrôlées. A la suite du soulèvement de Mexico en 1692, le sentiment de peur inspiré par les plèbes est à son paroxysme. Il faut dire que « durant plus de quarante-huit heures, le contrôle du centre de la ville fut entre les mains des émeutiers, le vice-roi lui-même échappant de très peu à la mort. Les dégâts occasionnés furent considérables, l'ensemble des bâtiments ceinturant la grand-place, exception faite de la cathédrale et l'église du Rosaire, ayant été incendiés. Cette crise politique et sociale majeure de l'histoire de la Mexico coloniale suscita une abondante production de témoignages, proportionnelle à la peur qu'elle produisit chez les Espagnols<sup>121</sup>. » Le vice-roi Galvez répond alors avec la plus grande fermeté et prend tout un train de mesures dont une partie touche directement les *operarios* métis des *reales de minas* :

« j'ordonnais et j'ordonne à tous les propriétaires de mines et d'hacienda qu'ils fassent particulièrement attention au fait que leurs serviteurs, les Indiens surtout, ne doivent ni porter des armes ni s'enivrer [...] et [j'ordonne] de même aux taverniers et tenanciers de *pulquería* de ne vendre aucun type de vin à aucun Indien, noir, mulâtre ou autre personne de couleur basanée [...] et j'ordonnais et j'ordonne également aux Indiens des *pueblos* autour de cette ville de ne pas vendre de pulque sur la place publique les jours de la semaine comme les jours de fête, et dans leurs villages non plus [...] et, de même, aucun Indien, Noir, mulâtre ou personne de couleur basanée n'a le droit de

<sup>120</sup>D'après Magnus MÖRNER, *Le métissage dans l'Histoire de l'Amérique Latine... op. cit.*, 209 p.

Ángel ROSENBLAT, *La población indígena y el mestizaje... op. cit.*, 188 p.

<sup>121</sup> Michel BERTRAND, « Les voies du métissage au Mexique » dans Michel Bertrand et Rodolfo De Roux (éd.), *De l'un au multiple. Dynamiques identitaires en Amérique latine*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, p. 235.

s'enivrer [...] il est ordonné qu'aucun Noir, Indien, mulâtre, serviteur dans les mines, *barretero* ou *tenatero* ne porte d'armes [...] et que les indiens, noirs, mulâtres, coyotes et métis ne jouent pas sur la place publique de cette ville ni dans les rues de celle-ci[...]<sup>122</sup> »

De cette manière, à la marginalité de fait que l'on attache par essence aux populations métissées est venu rapidement s'ajouter un processus de rejet légal, social et culturel, créant un véritable cercle vicieux de la marginalisation parfaitement décrit par Magnus Mörner lorsqu'il évoque « le type du métis frustré dont les ressentiments s'exprimaient tantôt dans l'évasion, tantôt dans l'agression<sup>123</sup>. » Invités imprévus à la table coloniale, les métis se voient rejetés par une société qui ne sait pas et ne veut pas leur accorder de place en son sein sur le plan économique, social, culturel et bien sûr politique, ce qui a pour conséquence d'en rejeter une partie dans la délinquance plus ou moins marquée, plus ou moins permanente.

---

<sup>122</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 01 « Autos hechos en virtud de carta del excelentísimo señor conde de Gálvez, virrey de la Nueva España » « mandaba y mando a todos los dueños de minas y haciendas tengan particular cuidado de que su gente de servicio principalmente Indios no traigan armas ni se embriaguen [...] y asimismo a los taberneros y pulqueros que no vendan ningun género de vino a ningun Indio, negro ni mulato ni otra gente de color quebrada [...] y asimismo mandaba y mando que los Indios de los pueblos de esta ciudad no venden pulque en la plaza pública de ella en días de trabajo ni día de fiesta ni en sus pueblos [...] y asimismo que ningún Indio, Negro, ni mulato ni gente de color quebrada se embriaguen [...] está mandado que ningún negro, Indio ni mulato ni sirviente de minas barretero o tenatero traiga armas [...] los indios, negros, mulatos, coyotes y mestizos no jueguen en la plaza pública de esta ciudad ni en los arroyos de ella [...] »

<sup>123</sup> Magnus MÖRNER, *Le métissage dans l'histoire de l'Amérique latine... op. cit.*, p. 92.

## **Chapitre IV : Marginalité métisse ou marginalité plébéienne ?**

Cependant, si le processus de marginalisation légale et ses conséquences ne concernent que les *castas*, force est de constater à la lecture des documents que le phénomène n'est guère réservé aux populations métissées et touche également les Espagnols déclassés que l'on pourrait qualifier de « petits-blancs » en reprenant la terminologie antillaise. De ce point de vue, il serait alors plus légitime d'évoquer une marginalité plébéienne plus conforme à la réalité coloniale, notamment au XVIII<sup>ème</sup> siècle, que l'image d'une marginalité métisse alimentée par les préjugés et les fantasmes du XVI<sup>ème</sup> siècle. Dans son article sur les plèbes urbaines vues par les vices-rois de Mexico et de Lima<sup>1</sup>, Thomas Calvo insiste ainsi sur la conception d'une société divisée aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles entre « Grands » et « plèbe » dans la lignée de la pensée classique de Cicéron et Tacite. La population dépourvue de moyens économiques et de position politique est alors repoussée dans cet ensemble méprisé et rejeté, ensemble qui se craquelle néanmoins au gré de l'évolution de la société coloniale. Le vice-roi de Lima Castelfuerte éprouve ainsi des difficultés à trouver une place aux Espagnols pauvres dans un tel schéma. De même, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le vocabulaire espagnol tend à distinguer une « bonne » et une « mauvaise » plèbe : en 1697, l'archevêque et vice-roi de Mexico oppose la *mala gente* au reste du peuple tandis qu'en 1726, le *Diccionario de autoridades* distingue les termes de *plebe* et de *plebezuela*, le second servant à désigner « la plèbe la plus infime et méprisable<sup>2</sup>. » Les populations métissées ne sont guère évoquées dans cette vision de la société coloniale qui fait du monde marginal un sous-ensemble générique des plèbes urbaines ou rurales. La différence avec les conceptions du XVI<sup>ème</sup> siècle est très nette : plus qu'un défaut de nature inhérent aux *castas*, ce sont des défauts moraux, et en premier lieu la paresse, la fameuse *ociosidad*, qui entraînent la chute depuis la « bonne » plèbe vers le dangereux magma de la *mala gente* que l'on soit métis, mulâtre ou espagnol. Les instructions envoyées par le vice-roi au nouveau *corregidor* de Bolaños en 1754 viennent compléter le tableau d'une marginalité plébéienne au XVIII<sup>ème</sup> siècle :

<sup>1</sup> Thomas CALVO, « Les vices-rois et la plèbe » dans *Caravelle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005, numéro 84 Les plèbes urbaines d'Amérique latine, p. 37-64.

<sup>2</sup> Thomas CALVO, « Les vices-rois et la plèbe » *op. cit.*, p. 40. « la plebe más ínfima y despreciable. »

« [...] vous exécuterez [ces ordres] par tous les moyens sans épargner les Espagnols car, quand ceux-ci s'abandonnent à l'oisiveté et aux vices, on constate chez eux plus d'insolence que chez les autres castes [...] »<sup>3</sup>

Quels sont donc ces *vicios* dénoncés ici par le vice-roi de Nouvelle-Espagne ? Et, plus généralement, comment se manifeste cette « marginalité plébéienne » ? Pour décrire et analyser le phénomène au mieux, il paraît judicieux de distinguer deux types entre une « marginalisation subie » - la mise à l'écart sur le plan économique, social, politique et légal par les élites et l'administration coloniale - et une « marginalisation active » - l'ensemble des comportements marginaux, « hors normes » plus ou moins volontaires et assumés qui tendent à éloigner l'individu ou le groupe du reste de la société. Bien souvent, les deux types sont associés dans un processus de cause à effet comme l'expression de Magnus Mörner le suggère : la fermeture économique et légale entraîne divers comportements considérés comme marginaux par le reste de la société. Les individus concernés glissent ainsi, par réflexe de survie ou par rejet assumé de la société, les deux aspects n'étant pas exclusifs l'un de l'autre, d'une marginalisation d'exclusion à une marginalité d'action. Dans ce cadre-là, les *vicios* dénoncés par les élites créoles et péninsulaires renvoient à la délinquance quotidienne et commune : homicide, bien souvent involontaire, vol, tromperie, violence verbale... Toutefois, l'omniprésence de la religion catholique et l'importance de ses codes dans la structuration de la société coloniale ainsi que la défense de son orthodoxie par l'action de l'Inquisition de Mexico poussent à se pencher sur d'autres types de marginalités qui ne suivent pas forcément le même processus de déclassement évoqué plus haut. La « délinquance religieuse » qui s'éloigne des normes acceptées de l'orthodoxie catholique tridentine est en effet un autre facteur de marginalisation dont le mécanisme diffère sensiblement de celui décrit pour le processus du déclassement socio-économique. Si l'on considère les procès menés par l'Inquisition de Mexico au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les cas d'hétérodoxie religieuse impliquant les plèbes de Nouvelle-Espagne, *castas* ou « petits-blancs », concernent surtout le crime de bigamie et celui de superstition. D'autres crimes font l'objet d'enquêtes et de condamnations, mais représentent une part minime du corpus : blasphème, usurpation du statut de prêtre et administration des sacrements... Education religieuse insuffisante, poids des croyances traditionnelles voire surnaturelles, volonté

---

<sup>3</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 115, f. 3v. « [...] los haréis ejecutar con todo género sin reservar a los españoles pues en estos cuando se abandonan a la ociosidad y a los vicios se experimenta mayor atrevimiento que en los demás castas [...] »

affichée de marquer son manque d'adhésion à une doctrine catholique imposée par les élites, coup de colère, poids de la tradition et de la communauté, stratégies dangereuses, bien des raisons viennent expliquer ces manquements à la foi chrétienne et la marginalisation qu'ils supposent : celui qui ne suit pas les règles de la foi commune devient marginal de fait, et les peines infligées par l'Inquisition (coups de fouet, *vergüenza pública*, stigmatisation devant toute la communauté chrétienne lors de la messe dominicale) viennent, par leur caractère infamant, accroître le phénomène<sup>4</sup>. De fait, lors de l'analyse des marginalités, et plus particulièrement de la marginalité religieuse, le regard glisse de manière presque inévitable vers le monde des plèbes urbaines en général. La frontière est en effet bien fine entre la faible intégration et la marginalisation, et dans le cadre des grands espaces peu contrôlés du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, les possibilités d'oubli et de réinvention ouvrent la porte à des allées et venues entre les deux statuts au gré des voyages et opportunités rencontrées. Cette catégorie de procès revêt donc un double intérêt : non seulement ils constituent une introduction à certains comportements déviants à l'œuvre dans la région mais ils sont également et plus largement une fenêtre ouverte sur le fonctionnement quotidien de ces sociétés, leurs mobilités, les liens que les individus parviennent à tisser au cours de leur existence.

### A. Déclassement et marginalité

Lorsqu'on évoque les populations métissées dans le cadre des sociétés coloniales hispano-américaines, les images les plus prégnantes dans les imaginaires et même l'historiographie sont celles d'individus pauvres, rejetés, poussés à la marginalisation par un statut socioéconomique fragile, un contexte de hiérarchie socioculturelle pesante et une identité socio- raciale ambiguë. La plupart du temps sans perspectives d'ascension sociale et sans attaches réelles, les *castas* constituent dès le XVII<sup>ème</sup> siècle un groupe au sein duquel les propriétaires espagnols trouvent une main d'œuvre facile d'accès si bien que certains auteurs comme Enrique Florescano considèrent le *peonaje* comme un synonyme du métissage qui revêt alors une dimension essentiellement socio-économique<sup>5</sup>. De même que l'on associe volontiers métissage et pauvreté, ou métissage et soumission économique, le lien est

---

<sup>4</sup> Antonio M. GARCÍA-MOLINA RIQUELME, *El régimen de penas y penitencias en el tribunal de la Inquisición de México*, México, UNAM, 1999, 679 p.

<sup>5</sup> Enrique FLORESCANO, « La formación de los trabajadores en la época colonial, 1521-1750 » Enrique FLORESCANO (et al.), *La clase obrera en la historia de México. De la colonia al imperio*, México, 1980, p. 100-101. Voir aussi Chapitre I, p. 67.

également établi entre les *castas* et les comportements marginaux, et ce depuis les premiers temps de la colonie. Il est indéniable, à la lecture des sources judiciaires, que les populations métissées se retrouvent impliquées dans une bonne partie des affaires de délinquance quotidienne (vol, agression, troubles de l'ordre public), même si, nous l'avons vu plus haut, le nombre somme toute réduit d'affaires traitées par la justice locale ainsi que la présence certaine des *castas* dans le groupe des plaignants conduit à une réévaluation des caractéristiques de la délinquance métisse. Les faits divers sont un fait, et contribuent nettement à alimenter les préjugés coloniaux associant étroitement *mala vida* et métissages. Toutefois, la documentation permet de dépasser l'unique rencontre avec les individus identifiés et de suivre plus en détail une partie de leur trajectoire sociale. A la lumière de ces cas malheureusement trop isolés, c'est un monde plébéen fragile qui apparaît, où se croisent *castas*, Indiens *ladinos* et Espagnols, dans lequel la marginalisation ne semble jamais bien loin.

### 1. Des faits divers qui alimentent les préjugés

Les faits divers qui émaillent la vie quotidienne des sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> sont une réalité. Depuis les actes de violence ordinaire (dispute entre ivrognes ou joueurs qui se termine par un coup de couteau, violence domestique) jusqu'au grand banditisme, les attaques indiennes et les soulèvements populaires, les couches populaires des *reales de minas* démontrent une tendance certaine à l'agitation, individuelle, de groupe ou de masse. Eduardo Flores Clair a dépeint dans un article de 1997 cette « face obscure de l'argent<sup>6</sup> » qui a contribué à la création d'une image hautement négative des villes minières, véritables lieux de perdition, dans les esprits des contemporains. Les divertissements, et les débordements qu'ils induisent, des *operarios de minas* impatients de dépenser leur salaire augmenté de la *pepena* sont particulièrement visés par les autorités civiles et ecclésiastiques qui considèrent la grande fréquentation des tavernes et des fêtes taurines avec horreur<sup>7</sup> si bien qu'en 1778, des mesures sont prises par l'administration royale pour tenter de contrôler ces intolérables débordements lors des jours chômés :

<sup>6</sup> Eduardo FLORES CLAIR, « El lado oscuro de la plata. La vida en los reales de mineros novohispanos a finales del siglo XVIII » dans *Anuario de Estudios Americanos*, LIV-1, janvier-juin, 1997, p. 89-106.

<sup>7</sup>Eduardo FLORES CLAIR, *op. cit.*, p. 95-106.

« Le Roi a été informé que la plupart des ouvriers, et surtout ceux des mines, loin de consacrer les jours de fête au culte divin et aux dévotions pour lesquels ils ont été institués, les consumaient en ivresse, désordres et insultes à Dieu. Sa Majesté veut que cet abus soit corrigé par des moyens justes et légitimes [...]»<sup>8</sup>

Au-delà de la violence quotidienne, qui concerne bien souvent au plus une poignée d'individus, les *reales de minas* du Centre-Nord ont également été agités dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle par des révoltes qui ont marqué durablement le monde des élites. On peut évoquer à ce titre la grande grève qui a touché Real del Monte en 1766<sup>9</sup> ou encore les émeutes qui ont secoué San Luis Potosí à la suite de l'expulsion des jésuites<sup>10</sup>. Enfin, les vastes espaces peu contrôlés des régions minières du Centre-Nord constituent un espace favorable au développement d'un banditisme de grands chemins qui parasite volontiers les routes par lesquelles circulent l'argent et les hommes entre Mexico et les *reales de minas*. Une affaire du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle dans les environs de Zacatecas permet d'entrer de plein pied dans ce monde de « Frontière ». Le 3 janvier 1709, le *comisario del campo* Hernando Briceño reçoit la visite de son frère Bartolomé qui lui rapporte le meurtre d'un propriétaire espagnol, ami de la famille, Marcos Pérez :

« [Hernando Briceño] affirma qu'au matin de ce jour, le déclarant se trouvant dans sa maison du puesto de la Pila dans cette juridiction, son frère Bartolomé Briceño arriva et lui apprit que, la veille, on les avait attaqués pour les voler entre la bouche du loup et l'exploitation, dans la juridiction de Fresnillo. Les voleurs étaient au nombre de dix et il avait reconnu parmi eux Camarillo, Agustín Lango, Olague et Reina et ceux-ci avaient tué Marcos Pérez. Le frère dit également au déclarant que le dit Agustín Lango l'avait mis en joue avec sa carabine<sup>11</sup> [...] »

<sup>8</sup> AGI, México, 2240, Expedientes de Minería, « El Pardo, 20 de marzo de 1778. Al virrey de N. E. para que trate y acuerde con el arzobispo de la minoración de los días festivos a fin de evitar la embriaguez y desorden de los trabajadores. » « Enterado el Rey de que la mayor parte de los trabajadores principalmente los de las minas, lejos de emplear los días festivos en el culto diososo y en las devociones para que fueron instruidos, los consumen en embriagueces, desordenes y ofensas de Dios. Quiere S. M. que este abuso se corrija por los medios justos y legítimos [...] »

<sup>9</sup> Doris LADD, *The making of a strike.. op. cit.*

<sup>10</sup> Roberto MORENO DE LOS ARCOS, *op. cit.*

<sup>11</sup>AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Causa criminal que se ha seguido contra Joseph de Olague, Juan de Reyna y Agustín de Almiralla por salteadores famosos ajusticiados en la ciudad de Zacatecas en que se hallan también los autos formados sobre la competencia de (?) sucitada por el excelenatísimo señor arzobispo, obispo de este obispado, y los formados por el juez eclesiástico que se retuvieron », folio 25 recto, « [Hernando Briceño] dijo que a la madrugada de este día estando este declarante en su casa que está en el puesto de la Pila de esta jurisdicción llegó su hermano Bartolomé Briceño y le dio noticia de el día antes le habían salido a robar entre la boca del lobo y la estansuela jurisdicción del Fresnillo y que los ladrones eran diez y que de ellos conoció a Camarillo, a Agustín Lango, a Olague, y a Reina y que habían matado a Marcos Pérez y también le dijo dicho su hermano a este declarante que el dicho Agustín Lango le apuntó con una carabina [...] ».

Parmi les bandits reconnus par Bartolomé Briceño, trois sont identifiés et décrits clairement. Deux appartiennent au groupe des *castas* : Agustín de Almiralla est un *castizo* selon sa propre déclaration, Juan de Reina un *coyote*. Le troisième est un Espagnol, Joseph de Olague. La présence de métis dans cette troupe permet de comprendre et apprécier le parallèle qui s'est tissé dans les esprits espagnols entre le phénomène du métissage - étroitement lié à l'illégitimité - et ce qu'ils appellent la « mauvaise vie », la *mala vida*. En effet, les élites péninsulaires comme créoles ont, dès l'apparition des premiers métis, rapidement décrit une sorte de cercle vicieux qui établit une relation de cause à effet entre origine illégitime voire ascendance esclave et imprégnation de tares diverses telles que la paresse, la violence. Les *castas* représenteraient, en fait, le vice sous toutes ses formes. Le XVIII<sup>ème</sup> siècle est d'ailleurs la période où ces préjugés deviennent les plus forts, comme en témoigne la réglementation de plus en plus sévère en matière matrimoniale pour éviter les mésalliances dans un contexte qui voit des *castas* opérer une ascension sociale certaine et aspirer à se mêler de plus en plus aux Espagnols<sup>12</sup>. Ces stéréotypes constituent ainsi une des bases de la société de castes et font des *castas* de véritables dangers potentiels. De ce point de vue, les actions des brigands ne peuvent que contribuer à alimenter ces images dans les esprits contemporains.

Plus largement, au-delà des bandits de grand chemin qui constituent un danger avéré pour les voyageurs, ces stéréotypes désignent une plèbe qui devient dangereuse dès qu'elle se trouve sans emploi. Nous avons évoqué plus haut la description emplie de préjugés du vice-roi Velasco lorsqu'il parle des populations métissées, et nous retrouvons ce discours ainsi que cette analogie entre oisiveté et dangerosité dans la correspondance des élites minières : si le mineur, souvent appartenant aux *castas* dans le Nord de la Nouvelle-Espagne, est par son travail un acteur indispensable à la société, le chômage forcé en raison d'une conjoncture défavorable fait de lui quasi automatiquement un oisif, un vagabond et donc un danger potentiel pour le monde colonial. Le *Tribunal de Minería* de Mexico écrit au vice-roi à la suite d'une grave crise à Guanajuato en 1780 que la ville et son industrie « sont menacées par l'oisiveté du grand nombre de mineurs qui maintiennent les activités d'extraction et qui vont se transformer nécessairement en autant de voleurs<sup>13</sup>. » Les stéréotypes attachés aux *castas* se nourrissent donc des préjugés à l'encontre des plèbes urbaines en général - oisiveté,

<sup>12</sup> Magnus MÖRNER, *op. cit.*, p. 71-73.

<sup>13</sup> AGI, Audiencia de México, 2240, Expedientes de minería/Lettre du 7 octobre 1780 du *Tribunal de Minería* au vice-roi, f. 2r : « También nos amenazaba ya la absoluta falta de platas y la ociosidad del gran número de operarios que mantiene la minería y que necesariamente se irían convirtiendo en otros tantos ladrones inevitables... »

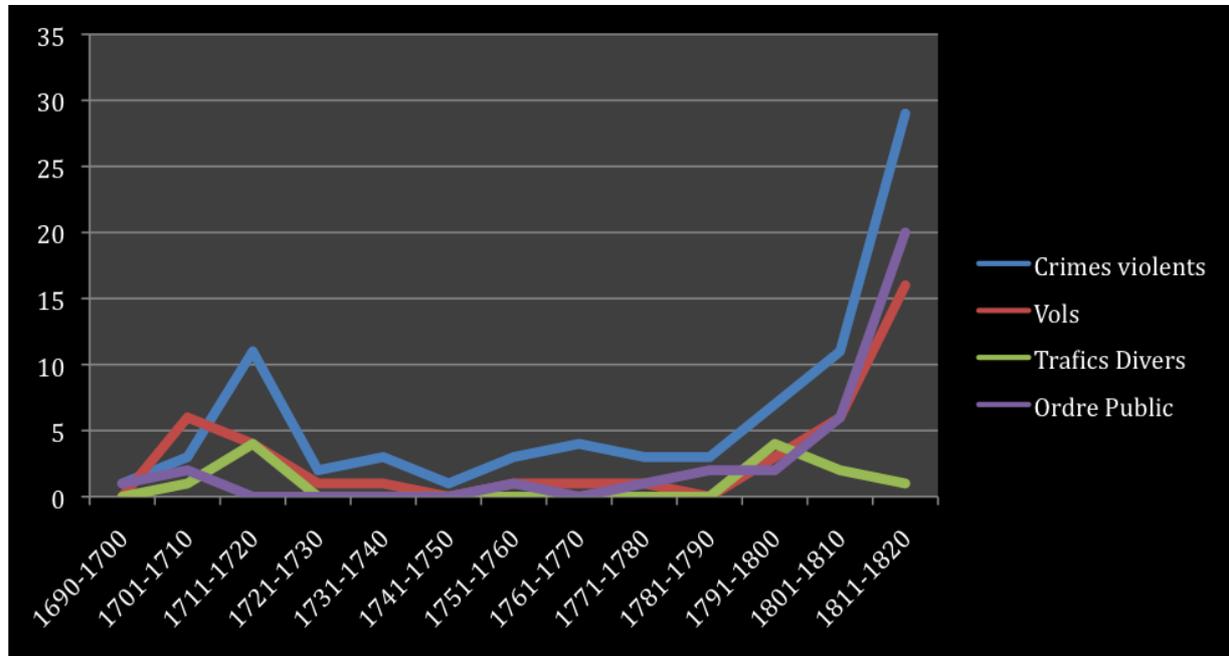
dangerosité – rendus plus lourds encore par les tares considérées comme inhérentes aux populations métissées en raison notamment de leur origine illégitime au XVI<sup>ème</sup> siècle – paresse, malhonnêteté, débauche, violence – pour donner naissance à la vision fantasmée d'un groupe perçu comme homogène et dangereux, et par conséquent rejeté en bloc par la société. Par la suite, le spectre de l'illégitimité a continué de peser sur les *castas* en dépit de la réalité et des faits divers comme celui de janvier 1709 viennent alimenter davantage ce fantasme : il est difficile de nier le caractère violent, et même meurtrier des hommes arrêtés par Hernando Briceño. Ce genre d'affaires conforte la société dans sa volonté d'exclure ces hommes de « mauvaise vie », exclusion qui contribue à grossir les rangs des « métis aigris » et crée finalement un véritable cercle vicieux du stéréotype dans lequel discours, fantasmes et faits réels s'alimentent les uns les autres<sup>14</sup>.

Certes, cette violence quotidienne se retrouve dans le corpus pénal des archives de Zacatecas mais l'analyse plus attentive dans le tableau ci-contre de l'évolution de la criminalité des *castas* dans cette juridiction au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle conduit à nuancer le constat alarmiste des autorités coloniales.

---

<sup>14</sup> Voir à ce sujet les études menées par la psychologie sociale sur la question des stéréotypes et plus particulièrement l'influence du regard et des préjugés d'autrui sur les comportements des individus, qui répondent en fait de manière inconsciente aux attentes de l'observateur (Vincent YZERBYT et Georges SCHADRON, *Connaître et juger autrui : une introduction à la cognition sociale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 136-137.)

**Graphique II-15 : Evolution de la criminalité des *castas*  
dans la juridiction de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>15</sup>**



Les crimes violents se retrouvent en effet à la première place des cas traités par la justice *zacatecana* sur la grande majorité de la période, ce qui vient confirmer le discours colonial. Le vol vient ensuite, et constitue même le principal chef d'accusation au début de la période. Les trafics et les troubles de l'ordre public viennent ensuite, ces derniers prenant une importance particulière à la fin de la période, en raison notamment des troubles de 1810 et de l'apparition du crime de sédition.

La réputation de la *mala vida* poursuit ainsi les *castas* depuis l'apparition des premiers métis au XVI<sup>ème</sup> siècle et demeure encore très prégnante dans les esprits au XVIII<sup>ème</sup> siècle. A la toute fin de la période coloniale, le regard des députés aux Cortes de Cadix continue à stigmatiser des populations indignes d'accéder à la citoyenneté espagnole :

« Alors qu'il existait un consensus sur le statut des Indiens, l'intégration des individus d'origine mixte s'avéra problématique. Ceux qui s'opposaient à l'intégration soutenaient que la plupart des individus d'origine mixte étaient illégitimes de naissance et qu'ils se distinguaient des Espagnols non seulement par la race, mais aussi par les coutumes. C'était par nature des gens ineptes ce qui expliquait pourquoi ils étaient traditionnellement de nombreuses charges et occupations réservées aux membres de la communauté. Classés parmi les non-membres, y compris pendant la période coloniale, il n'y avait pas de raison de les accepter maintenant. On pouvait les considérer comme des

<sup>15</sup> A partir d'un corpus de 189 procès (AHEZ, Poder judicial, Criminal).

Espagnols mais il leur manquait la capacité de devenir membres de la communauté politique, c'est-à-dire citoyens<sup>16</sup>. »

Des événements de grande envergure ou simplement de l'ordre de la violence banale et quotidienne contribuent ensuite fortement à entretenir les stéréotypes qui à leur tour nourrissent le processus d'exclusion, créant de cette manière un véritable cercle vicieux. Néanmoins, si l'on se réfère aux archives judiciaires *zacatecanas*, il semblerait que, si la criminalité des *castas* est bien réelle, son ampleur relève davantage du stéréotype colonial que du fait avéré. Plus qu'une marginalité généralisée, c'est plutôt une grande fragilité qui caractériseraient des populations métissées se situant, parfois volontairement, la plupart du temps involontairement à la maigre frontière qui sépare la faible intégration de la marginalisation.

## 2. De la faible intégration à la marginalité : une frontière bien fine

La troupe de bandits qui assassine Marcos Pérez en janvier 1709 est également très intéressante dans la mesure où elle comprend également au moins un Espagnol connu, Joseph de Olague. Ce détail, par ailleurs, contredit le stéréotype tenace opposant le vice des populations métissées à l'honneur des Espagnols. Contrairement à ses compagnons, Olague apparaît une autre fois dans les sources, trois ans auparavant<sup>17</sup>, ce qui permet de se concentrer un peu plus sur son cas et son itinéraire. Nous le retrouvons en effet en 1706 en tant que plaignant dans une affaire de tricherie au cours d'une partie de jeu de dés tenue chez une certaine doña Josepha de Arroyo. Lui et un autre Espagnol, Juan Ruíz, accusent un *lobo* surnommé *El Mexicano* d'avoir utilisé des dés truqués. Parmi les autres témoins, sont présents un esclave et un jeune mulâtre nommé Esteban. Cette affaire nous révèle plusieurs éléments. Tout d'abord, il semble qu'Olague, qui a dix-neuf ans à l'époque, navigue encore pleinement dans les plèbes urbaines et partage certaines habitudes et distractions avec des *castas*, libres ou esclaves. Il est certes Espagnol mais son statut dans la société n'est que celui de « petit-blanc ». Par ses habitudes et certaines fréquentations, il est bien plus proche des milieux populaires que des élites. Néanmoins, tout comme Juan Ruíz, c'est lui que l'on retrouve en position de plaignant, accusant un *lobo*, un *casta*, de l'avoir volé en trichant aux dés. Ce recours à la justice paraît indiquer une certaine acceptation des règles sociales chez

<sup>16</sup> Tamar HERZOG, « Penser l'exclusion : les discours espagnols et hispano-américains sur l'*Autre* (autour de 1740 – 1811) »... *op. cit.*, p. 186-187.

<sup>17</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 3, Expediente 17.

ces deux hommes : Olague et Ruíz s'estiment lésés et plutôt qu'obtenir réparation par eux-mêmes, ils font appel à la justice. En outre, nous voyons deux Espagnols, clairement nommés et qui se connaissent au moins de vue, accuser un *lobo* dont on ne connaît que le surnom, véritable image vivante du stéréotype du *casta* vagabond et voleur : il est possible que cette plainte soit motivée en partie par ces stéréotypes. Il est vrai que, même si certains Espagnols gravitent autour des populations métissées et partagent occasionnellement leur quotidien, une frontière demeure entre les deux groupes en dépit du rapprochement socio-économique : un Espagnol pauvre s'estimera toujours supérieur à un *casta*. La plainte peut alors apparaître comme le rappel de ce sentiment de supériorité ou la volonté de rétablir ce sentiment en reléguant *el Mexicano* au rôle de tricheur et voleur. Pour tout dire, certes Olague joue aux dés avec des *castas*, libres ou même esclaves, mais son comportement indique une volonté de se positionner « du bon côté ». Or, trois ans plus tard, en 1709, c'est « du mauvais côté » que l'on retrouve Olague. De plaignant, le jeune homme est devenu un brigand, et un assassin. Il n'utilise plus la loi pour défendre ses intérêts, et, au contraire, se situe délibérément en marge de celle-ci : il a de fait connu un véritablement déclassé social, économique et légal, ce qui montre d'ailleurs combien la frontière est fine entre faible intégration socio-économique (appartenance aux plèbes urbaines) et marginalisation. Ce déclassé est-il le fruit de la conjoncture économique ? Ou, au contraire, est-ce le résultat d'un glissement volontaire, assumé ? Il est difficile de trancher vu la rareté des informations recueillies. Néanmoins, ce qui est sûr, c'est que Joseph de Olague, même s'il est resté « Espagnol » aux yeux de la loi, est devenu, aux yeux de la société *zacatecana*, un « métis » au même titre que ses compagnons, un homme dont le comportement justifie les stéréotypes attachés aux populations métissées.

La fragilité est bien ce qui semble définir le plus les populations métissées et plus largement les plèbes urbaines ou rurales. En premier lieu, la série de restrictions et prohibitions dont elles ont été l'objet depuis le début de la période coloniale a nettement contribué à affaiblir leur position sociale en restreignant les opportunités à leur portée – l'accès au clergé par exemple – ou en faisant d'elles la lie de la société par essence – comme le montrent les lois leur interdisant l'accès aux villages indigènes. En outre, si le but de ce travail est de nuancer la vision traditionnelle de populations dépourvues de tout, économiquement et socialement soumises et fournissant la grande majorité des *peones*, il n'en reste pas moins que la grande majorité se trouve dans une situation socio-économique précaire dépendant étroitement de la santé des mines locales. Sans tomber dans les excès rhétoriques des grands *dueños de minas* lorsqu'ils prédisent les pires calamités si la Couronne ne fait rien pour soutenir l'économie

minière<sup>18</sup> – allègement de l'imposition qu'il s'agisse du *diezmo real* ou de l'*alcabala*, aide pour procéder au drainage des mines inondées – il faut bien dire qu'un fléchissement de la conjoncture locale entraîne non seulement la mise au chômage d'un grand nombre d'*operarios de minas* mais touche également l'ensemble de la population qui bénéficiait de manière plus ou moins directe du dynamisme minier local – conducteurs de mules, artisans<sup>19</sup>... Certes, l'existence de plusieurs grands centres miniers en Nouvelle-Espagne permet d'amortir les difficultés rencontrées par une ville en particulier. Comme l'écrit Richard Garner pour le cas *zacatecano*, « la crise de Zacatecas a été compensée par l'essor et le passage au premier plan de Guanajuato au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle et les succès périodiques dans d'autres *reales* comme Bolaños, Charcas et Pachuca<sup>20</sup>. » La mobilité d'une ville à l'autre en fonction des moments de *bonanza* constitue donc une possibilité de résister aux renversement de la conjoncture tout en étant par essence un facteur de grande déstabilisation pour les individus concernés<sup>21</sup> qui doivent pour ainsi dire recommencer à zéro et s'insérer dans de nouveaux réseaux de solidarité

Cependant, si la mobilité géographique et professionnelle permet, dans une certaine mesure, d'atténuer la précarité qui touche les plèbes urbaines et rurales dans les régions minières, elle n'est parfois pas suffisante pour empêcher les individus touchés de sombrer dans une marginalisation plus ou moins accentuée. Le déracinement et la perte de contact avec la région d'origine peuvent être trop fort, les opportunités trop rares, la nécessité de fuir trop impérieuse... De fait, en Nouvelle-Espagne comme en Europe, « les classifications charitables ou policières reèvent l'hétérogénéité et la porosité des catégories. Le passage du travail au non travail, le chômage, l'insuccès d'une famille victime de la maladie, l'insuffisance des salaires font à la fois les vrais pauvres, les mendiants de bonne foi, les mendiants par nécessité, les mendiants en permanence à qui la société reconnaît une place, et les autres, les pauvres passants, mendiants, mendiants sédentaires, vagabonds, mendiants vagabonds errants, errants vagabonds, errants incorrigibles, vagabonds errants et brigands<sup>22</sup>. » Nombreux sont donc ceux qui sombrent dans une errance de lieu en lieu, travaillant parfois dans une mine ou dans une hacienda, ne parvenant plus à se fixer, ou, au

<sup>18</sup> AGI, MEXICO, 2246, Madrid, 18 de junio de 1803. El tribunal de Minería de Nueva España.

<sup>19</sup> AGI, GUADALAJARA, 118. Dans ce rapport de 1736, l'officier royal dénonce les dangers de la monoactivité minière et les conséquences générales d'un ralentissement de la conjoncture sur l'ensemble de la population.

<sup>20</sup> Richard L. GARNER, « Long-term silver mining trends in Spanish America : a comparative analysis of Peru and Mexico »... *op. cit.* p. 234. « Zacatecas' fall was offset by Guanajuato's rise to preeminence during the middle of the eighteenth century and the periodic successes at other camps such as Bolaños, Charcas, and Pachuca. »

<sup>21</sup> Solange ALBERRO, « Zacatecas, zona frontera... » *op. cit.*, p. 168-169.

<sup>22</sup> Daniel ROCHE, *Les circulations dans l'Europe moderne...* *op. cit.*, p. 939.

contraire, rencontrant la possibilité de s'installer durablement à nouveau. C'est le cas par exemple de Nicolás Monsibaíz, boulanger mulâtre de San Luis Potosí, qui erre pendant cinq ou six ans dans le Centre-Nord des années 1750 avant de parvenir à se fixer à nouveau à Zacatecas<sup>23</sup>. D'autres, enfin, font le choix du banditisme et de l'exclusion totale. Tous deviennent des « métis frustrés [dont la frustration s'exprime] tantôt dans l'errance, tantôt dans l'agression<sup>24</sup> » qu'ils soient à l'origine effectivement métis, Indiens ou même Espagnols. Mettre l'accent de la sorte sur les cycles de l'économie minière, leur influence sur les populations et la fragilité conséquente de ces dernières conduit à une définition plutôt socio-économique du métissage. L'exemple d'un Joseph de Olague Espagnol devenu « métis » dans son comportement abonde en ce sens. Les Espagnols déclassés appartiennent pleinement aux plèbes urbaines ou rurales, au même titre que les *castas* et les *ladinos*, adoptent leurs comportements matrimoniaux<sup>25</sup>, leurs distractions<sup>26</sup> et même leurs croyances<sup>27</sup>, sont déconsidérés de manière semblable par les élites créoles et péninsulaires, devenant ainsi à leur tour ceux qu'ils continuent à mépriser : des « métis ». Si l'on se réfère à la sphère matérielle, c'est donc la situation socio-économique qui semble décider de la place occupée à l'intérieur de la société coloniale. Dans cette perspective, le statut socio-racial ou la *calidad* des individus ne seraient que de simples étiquettes sans véritable valeur et consistance<sup>28</sup>. Toutefois, comme le montrent les analyses présentées dans le premier chapitre, il est difficile de réduire les mécanismes profonds de la société coloniale au seul fonctionnement économique : ce dernier peut être ainsi considéré comme facteur nécessaire, essentiel même mais non suffisant pour déterminer la place de l'individu dans la société. De même, les sociétés modernes et la société coloniale hispano-américaine en particulier sont structurées de manière très complexe et les facteurs de marginalisation sont de ce fait multiples. La rencontre avec le fonds inquisitorial de Madrid et de Mexico a ainsi fourni l'occasion non seulement d'élargir le champ d'investigation mais aussi de considérer le phénomène de la marginalisation et des rapports sociaux sous un angle légèrement différent. A travers les procès menés par l'Inquisition, c'est une mosaïque de comportements et de

---

<sup>23</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1002, EXP. 01, Proceso de fe de Nicolás Obispo Monsibaíz

<sup>24</sup> Magnus MÖRNER, *op. cit.*, p. 92.

<sup>25</sup> Si l'on examine les tendances des bigames par exemple, les créoles concernés appartiennent aux couches humbles de la société et semblent adopter un comportement exogame au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

<sup>26</sup> Joseph de Olague participant à une partie de jeu de dés en compagnie de mulâtres et autres *castas* est un bon exemple.

<sup>27</sup> Les sections suivantes ont pour but de montrer la complexité et l'ambivalence du système des croyances dans les sociétés minières, phénomène auquel les créoles participent pleinement.

<sup>28</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje » *op. cit.*, p. 118 et 126.

croyances qui apparaîent, résultat de l'étroite intrication de la réalité et des mentalités coloniales.

## B. Comportements hétérodoxes

La volonté d'analyser la société coloniale à travers le prisme des pratiques religieuses et des documents de l'Inquisition n'est certes pas chose nouvelle dans l'historiographie<sup>29</sup>. Il est même difficile d'entreprendre ce travail pour la région de Zacatecas sans se référer à l'article publié par Solange Alberro sur le cas *zacatecano* au XVII<sup>e</sup> siècle et sans évoquer son travail sur l'Inquisition mexicaine à la même période<sup>30</sup>. Plus récemment, un autre courant historiographique est venu d'enquêter sur cette catégorie de documents. C'est le cas notamment de l'intérêt renouvelé pour les populations dites «afro-mexicaines» et leur singularité sociale et culturelle. Parmi ces études, il est possible de citer les travaux de Laura L. Lewis<sup>31</sup> et Joan Cameron Bristol<sup>32</sup> qui portent sur les pratiques magiques et les déviances religieuses que les deux historiennes observent au sein des «afro-mexicains» au XVII<sup>e</sup> siècle. A la lumière de ces ouvrages, il apparaît donc qu'une autre manière d'analyser les marginalisations et les comportements marginaux des plèbes urbaines ou villageoises est de s'intéresser à la question en la replaçant dans son contexte social et quotidien. A cette fin, un corpus de trente-trois procès a été rassemblé. Les documents se répartissent de manière relativement régulière entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, de 1692 à 1805, et ne comprennent pas les procès menés contre les bigames qui constituent une catégorie bien particulière méritant une analyse isolée. Les choix opérés pour constituer un tel corpus ont suivi deux principales logiques. Tout d'abord, soit le dénoncé soit le dénonciateur devait appartenir aux couches populaires : c'est ainsi que les prêtres délinquants, Espagnols comme le veut la loi, se retrouvent dans les cas étudiés dans la mesure où le dénonciateur fait partie du groupe social qui nous intéresse, les *castas* et plus

<sup>29</sup> Manuel TEJADO FERNÁNDEZ, *La vida en Cartagena de Indias*, Séville, Publication de la Escuela de Estudios Hispano-Americanos de Sevilla / CSIC, 1954, 348p.

Pierre CHAUNU, « Faits et méthodes : inquisition et vie quotidienne dans l'Amérique espagnole au XVII<sup>e</sup> siècle » dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 11<sup>e</sup> année, N. 2, 1956. p. 228-236.

Jean-Pierre DEDIEU, *L'administration de la foi. L'Inquisition de Tolède (XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles)*, Madrid, Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 1989, 406p.

<sup>30</sup> Solange ALBERRO, « Zacatecas zona frontera... » *op. cit.*, p. 139-174.

Solange ALBERRO, *Inquisition et société au Mexique, 1571-1700*, Mexico, Centre d'études Mexicaines et Centraméricaines, 1988, 491 p.

<sup>31</sup> Laura L. LEWIS, *Hall of mirrors. Power, Witchcraft and Caste in Colonial Mexico*, Durham and London, Duke University Press, 2003, 262p.

<sup>32</sup> Joan C. BRISTOL, *Christians, Blasphemers and Witches*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2007, 283p.

largement les plèbes urbaines. Ce premier choix permet ainsi de travailler non seulement sur la marginalité religieuse plébéenne mais aussi d'apprécier les réactions et attitudes de ces populations face aux comportements considérés comme « marginaux » sur le plan religieux et sortir ainsi de la vision manichéenne des plèbes nécessairement marginales léguées par les témoignages contemporaines et la législation coloniale. Le second principe suivi est une logique géographique : soit le dénoncé soit, plus rarement, le dénonciateur devait avoir séjourné à un moment de son existence dans la région du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, dans un cercle ayant pour centre Zacatecas et s'étendant globalement vers San Luis Potosí, Guanajuato, Bolaños et Durango. De cette manière, il a été possible de dégager un sous-corpus certes limité à trente-trois cas mais d'une richesse réelle<sup>33</sup>.

Ces différentes procédures concernent essentiellement les cas de superstitions et de sorcellerie, ceux des guérisseurs et enfin les problèmes des blasphèmes ou encore des pratiques peu orthodoxes au sein même de l'Eglise depuis l'inconduite des prêtres jusqu'à la double communion. A l'instar de la documentation judiciaire civile, les procès menés par l'Inquisition de Nouvelle-Espagne revêtent un double intérêt. Le premier est la description de l'éventail des pratiques déviantes présentes dans la vie quotidienne des populations concernées : blasphème, recours au *curandero*, au guérisseur, lorsque la médecine européenne ne peut plus rien, utilisation de sorts et potions pour changer le destin... C'est ainsi tout un ensemble de comportements qui apparaît et révèle une christianisation bien incomplète, aménagée par des populations adeptes du « bricolage » religieux et culturel. Aux yeux des autorités et de l'Inquisition en particulier, ce sont autant de comportements considérés comme déviants, signe d'une certaine marginalité religieuse voire d'une possibilité d'hérésie. Quel que soit le chef d'accusation, les individus visés par de tels procès sont coupables de ne pas avoir respecté les normes définies par l'Eglise et communément acceptées par la société. Marginaux en raison de leurs croyances et pratiques, ils le deviennent encore davantage lorsque vient le temps du châtement : les peines infligées, notamment en ce qui concerne les couches populaires, sont infâmantes et stigmatisent l'individu aux yeux de la communauté<sup>34</sup>. La plongée dans le monde de la marginalité religieuse telle qu'elle est désignée dans la documentation inquisitoriale n'est cependant pas le seul intérêt du corpus. A la lecture des différents témoignages, il apparaît en effet que les croyances pagano-chrétiennes sont largement partagées : on croit au pouvoir du *curandero* ou de la magicienne proposant des philtres d'amour, on se méfie des menaces proférées par une Indienne ou une mulâtresse

<sup>33</sup> Cf. Annexe 4 : Les cas d'hétérodoxie religieuse.

<sup>34</sup> Antonio M. GARCÍA-MOLINA RIQUELME, *El régimen de penas y penitencias... op. cit.*, p. 438 – 442 et p. 444 – 452.

isolée et connue pour des pratiques peu orthodoxes. En dépit des efforts menés par les instances religieuses des deux côtés de l'Atlantique, les croyances populaires demeurent vivaces, et le phénomène est encore plus marqué dans une Amérique coloniale (trop) rapidement et imparfaitement christianisée<sup>35</sup>. De fait, si l'on abandonne le point de vue officiel pour se placer du côté des couches populaires, ce n'est apparemment pas l'adhésion à un type de croyances qui marque la marginalité religieuse mais plutôt la manière dont les populations tentent de se situer dans l'univers social. C'est là le second intérêt des sources analysées : au-delà des questions religieuses, ce sont les mécanismes et les articulations de la société coloniale des régions minières qui apparaissent tout au long des procès menés par l'Inquisition. Dépasser la question purement religieuse pour replacer ces procès dans leur contexte social constitue ainsi l'occasion d'appréhender la grande complexité des relations quotidiennes, des conflits et des alliances et de proposer en définitive une réévaluation de la notion de la marginalisation / marginalité dans le cadre spécifique des sociétés du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### 1. *L'éventail des pratiques hétérodoxes, entre croyances et stratégies*

L'ensemble des pratiques hétérodoxes dénoncées dans les sources inquisitoriales recouvre une grande variété de conduites et de croyances depuis la sorcellerie (*brujería*) ou la magie (*hechicería*) jusqu'aux comportements déviants de certains membres du clergé. Dans le corpus travaillé, si l'on respecte la terminologie utilisée par les Inquisiteurs, il est possible de dégager la typologie suivante.

**Tableau II-4 :**  
**L'éventail des pratiques hétérodoxes dans le Centre-Nord**  
**de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>36</sup>**

Superstitions	Sortilèges	Blasphèmes	Comportements déviants des prêtres	Total
18	7	4	4	33

<sup>35</sup> Pierre DUVIOLS, *Procesos y visitas de idolatría. Cajatambo, siglo XVIII*, Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú – Instituto Francés de Estudios Andinos, 2003, 882p.

<sup>36</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN)

Quatre grandes catégories se dégagent donc, auxquelles il faut ajouter celle des bigames, non comprise dans la présente analyse. A l'intérieur de ce corpus de trente-trois procès, on observe la place prépondérante occupée par les cas des « superstitions » qui représentent 55% des cas traités dans la région par l'Inquisition au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle et révèlent une société aux croyances fortement teintée de paganisme et de traditions indigènes, pour tout dire des populations imparfaitement christianisées. En ce qui concerne ces superstitions, les cas traités par les Inquisiteurs sont très divers, depuis les pratiques médico-magiques jusqu'à la fabrication d'amulettes à partir d'hosties consacrées, en passant par des comportements religieux hétérodoxes comme la double communion. A l'intérieur de ce groupe se distingue le cas des guérisseurs, des *curanderos* : leurs procès révèlent en effet des enjeux complexes convoquant l'ensemble de la société. Le guérisseur a une utilité sociale comme alternative à la médecine « officielle » et la population croit ou veut croire à l'efficacité de ses pratiques lorsqu'elle fait appel à lui. Dans un premier temps du moins, le comportement du *curandero* n'en fait pas un paria dans la mesure où il apparaît partager nombre de croyances avec ses voisins. C'est la rencontre effective qui vient rompre l'équilibre. Néanmoins, malgré le cas un peu particulier des guérisseurs, un point commun apparaît au fil des procès et des témoignages : c'est la présence d'un bricolage mental et religieux constant dont le but est d'obtenir la meilleure protection possible de la part des forces « supérieures », chrétiennes ou non. Le guérisseur convoque différentes traditions pour obtenir l'amélioration de la situation de son patient, le porteur d'amulette espère gagner au jeu et être épargné par les attaques indiennes lors de ses déplacements... La deuxième catégorie visée par les inquisiteurs est celle qui relève des accusations de *brujería* (magie noire, sorcellerie) ou d'*hechicería* (magie) à hauteur de 21% de l'échantillon<sup>37</sup>. Sont rassemblés dans ce groupe les plaintes des victimes réelles ou supposées, de leur entourage ou encore celles d'individus ou de communautés inquiètes. Une maladie inexplicée à la suite d'une rencontre ou d'une dispute, une menace verbale, des services trop bien rendus ou la simple méfiance devenue sentiment paranoïaque constituent autant de déclencheurs de la dénonciation. De fait, ce sont les pratiques superstitieuses ayant un impact réel, potentiel ou fantasmé sur autrui et par conséquent considérées comme dangereuses qui sont rejetées et dénoncées. Viennent enfin à égalité les blasphèmes et les comportements déviants des

---

<sup>37</sup> Nous reprenons ici les deux catégories utilisées dans l'historiographie espagnole pour désigner la notion de sorcellerie (voir l'ensemble des travaux historiques et anthropologiques depuis J. Caro-Baroja). Toutefois, il faut préciser que dans l'univers hispano-américain, la présence de traditions indigènes et africaines ajoute un degré supplémentaire de complexité : le *brujo* est bien souvent dans ce contexte celui qui s'appuie sur ces traditions et les connaissances qui y sont attachées (voir par exemple l'analyse de l'héritage africain dans l'ouvrage de Laura L. Lewis).

prêtres (12%). En ce qui concerne les blasphèmes, il faut distinguer deux types de blasphème : le juron spontané occasionnel ou répété, souvent prononcé sous le coup de la colère ou par esprit de provocation, et le reniement proféré par les esclaves lors d'un châtiment. Si le premier n'est guère sous-tendu par une stratégie définie (au contraire, il dénote plutôt une perte de contrôle), le second, en dépit des apparences (la douleur et le désespoir mènent au blasphème), semble être le fruit d'une véritable construction stratégique qui prend la forme d'un va-tout. Le maître est en effet obligé par la loi ecclésiastique de mettre fin à la punition pour mener l'esclave coupable d'un tel manquement à la foi devant l'Inquisition<sup>38</sup>. Les quelques cas de comportements déviants des prêtres révèlent enfin deux tendances principales : les délits commis par les prêtres eux-mêmes – c'est le crime de *solicitudión* – et les cas d'impostures qui voient un laïc, Espagnol ou *castas*, accomplir les tâches et les sacrements réservés aux clercs, pratique favorisée par le faible encadrement ecclésiastique des vastes régions concernées et la demande des populations isolées, notamment dans les haciendas<sup>39</sup>.

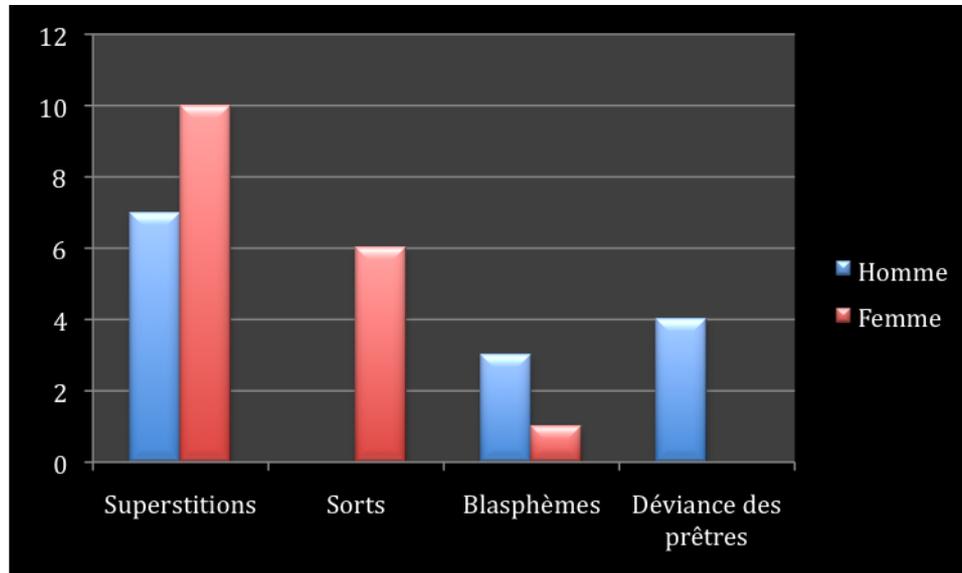
Si l'on entreprend une analyse plus fine des données, d'autres tendances apparaissent de manière plus ou moins marquée. Le fait le plus notable de ce point de vue est la spécialisation de certaines pratiques selon le genre.

---

<sup>38</sup> Joan Cameron BRISTOL, *op. cit.*, p. 116-148.

<sup>39</sup> AGI, Guadalajara, 543, Expediente de visitas (del Obispado de Guadalajara) por el Obispo Juan Cruz Ruíz de Cabañas, a los curatos de su jurisdicción.

**Graphique II-16 : Genre et pratiques hétérodoxes dans le Centre-Nord  
de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>40</sup>**



Le monopole masculin en ce qui concerne les comportements hétérodoxes des membres du clergé se comprend aisément si l'on considère la nature des déviances poursuivies par l'Inquisition : le crime de *solicitación* est essentiellement masculin par nature tandis que conférer les sacrements est réservé aux prêtres, ce qui exclut *de facto* les religieuses. De même, il n'est guère étonnant de voir une surreprésentation féminine dans le domaine de la magie et de la sorcellerie, ces accusations touchant traditionnellement les femmes isolées par un veuvage bien souvent et exclues, en Amérique comme en Europe d'ailleurs<sup>41</sup>. En revanche, les deux dernières catégories, les superstitions et les blasphèmes, paraissent plus équilibrées, du moins dans l'échantillon étudié. Ces pratiques s'étendent sur l'ensemble du XVIII<sup>ème</sup> siècle et révèlent non seulement une christianisation imparfaite fortement teintée de pratiques «importées» (indiennes ou africaines : très visible dans les rituels de soin) mais également les déviances, croyances et pratiques hétérodoxes que l'on peut observer en Europe à l'époque moderne (comportement des prêtres, croyance dans le pouvoir des sorciers, blasphème). A partir de l'étude cet éventail, certes limités à 33 cas, il est possible de donner à voir de «nouveaux chrétiens» fruits de la collision entre «ancienne chrétienté», croyances locales et africaines mais aussi entre anciennes et nouvelles déviances.

<sup>40</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN).

<sup>41</sup> Voir les travaux de Robert MUCHEMBLED sur les sorcières et la sorcellerie : *Sorcières, justice et société aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Editions Imago, 1987, 276p. / *La sorcière au village, XV<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1991, 310p. / *Magie et sorcellerie du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1997, 335p.

Pour finir, il est temps d'aborder le portrait du dénoncé. En général il s'agit d'un homme, issu des plèbes urbaines, et plus précisément des *castas*, des populations métissées. Il occupe bien souvent une position subalterne dans la société urbaine ou rurale : un petit artisan, un employé dans une hacienda, un esclave voire un marginal. Viennent ensuite des cas particuliers à l'instar des prêtres au comportement déviant.

Il est possible de préciser ce tableau bien général en évoquant deux figures particulièrement intéressantes, celle du guérisseur, ou *curandero*, et celle de la «sorcière». Le premier appartient quasi exclusivement aux *castas* et aux populations indiennes, peut agir seul ou avec l'assistance d'un compagnon ou d'une compagne qui peut être également un/une apprenti(e). Souvent connu du voisinage voire au-delà s'il est itinérant, à la fois respecté pour ses «pouvoirs» et craint ou méprisé pour ses pratiques «douteuses», c'est lui que l'on appelle lorsque les moyens manquent pour appeler un médecin certifié ou lorsque la médecine «officielle» a échoué. Autre figure de la vie quotidienne, la «sorcière». C'est souvent une femme isolée, qui s'attribue certains pouvoirs, ou à qui la société environnante attribue des pouvoirs considérés comme néfastes et dangereux. Bouc émissaire idéal en raison de son isolement social, elle se voit dénoncée pour ses pratiques diaboliques par ses victimes supposées. A la limite de la marginalité, elles paient bien cher des paroles de vengeance, des menaces prononcées à la légère, ou non. Considérées comme dépositaires de connaissances «métisses», elles sont rapidement dénoncées par les victimes de simples plaisanteries ou par les individus qui ont eu recours à leur service. Ces derniers exemples montrent combien les sources inquisitoriales révèlent au fil des témoignages une profonde imbrication entre croyances hétérodoxes et vie quotidienne : examiner les pratiques largement pagano-religieuses répandues dans le Mexique colonial conduit ainsi naturellement à une plongée dans un quotidien où se mêlent sans cesse le sacré sous toutes ses formes et les préoccupations les plus matérielles ou les plus personnelles. Plus que l'aspect religieux, ou, en d'autres termes le caractère hérétique des actes reprochés aux individus dénoncés, c'est la dimension sociale qui est l'objet de l'analyse. Quel est le contexte des manquements à la morale et l'orthodoxie religieuse ainsi stigmatisés ? Quelles peuvent être les motivations à l'origine de tels comportements ? La lecture des différents procès menés par l'Inquisition révèle rapidement que l'explication purement religieuse n'est guère suffisante. Certes, les pratiques pagano-chrétiennes ou encore les blasphèmes témoignent d'une intériorisation insuffisante des préceptes de l'Église catholique : c'est ce manque de respect qui est dénoncé puis sanctionné. Toutefois, à la lumière des nombreux témoignages recueillis par les

inquisiteurs au cours des longues procédures, les mécanismes menant au comportement hérétique apparaissent plus délicats. Les documents de l'Inquisition forment un formidable outil pour l'historien des sociétés<sup>42</sup> et les procès étudiés viennent à leur tour confirmer cette idée si besoin était. Il n'est pas question ici de généraliser les comportements et pratiques identifiées, le caractère trop réduit du corpus réunissant interdisant une telle démarche, mais de dégager quelques pistes de réflexion pour décrire la complexe imbrication entre manquements à la morale religieuse et motivations sociales. De ce point de vue, la parole ou l'acte hérétique apparaît moins comme le résultat d'une éducation religieuse imparfaite que comme un des multiples moyens mis en œuvre par un individu ou un groupe pour s'affirmer ou se défendre à l'intérieur d'une société coloniale qui se veut fortement hiérarchisée et discriminatoire. D'une certaine manière, blasphèmes et pratiques pagano-chrétiennes entrent donc dans le cadre des « stratégies du marginalisé » auxquelles les *castas* ont fréquemment recours pour améliorer leur sort, mieux se positionner dans la société ne serait-ce qu'un fugitif instant. Mais l'intervention des autorités religieuses et les sanctions qui suivent rappellent qu'il s'agit de stratégies bien souvent à double tranchant, pouvant se retourner contre leur auteur et finalement contribuer à une marginalisation accrue, la marginalité religieuse stigmatisée venant s'ajouter aux facteurs classiques de nature légale et socio-économique.

La plupart des *curanderos*, qu'ils soient Indiens ou métis, Noirs ou mulâtres, évoluent sur cette ligne ténue. Les mystérieuses capacités et connaissances dont ils disposent leur permettent en effet d'occuper une place de choix dans la société, celle de la personne à laquelle une bonne partie de la population fait appel lorsque la maladie s'invite dans les logis, celle de la personne dans laquelle on place ses espoirs, fût-elle d'origine indienne ou africaine. C'est ainsi que Roque de los Santos, *curandero* indien connu et reconnu dans la région de Zacatecas est appelé en 1729 au chevet de María Ignacia de la Trinidad épouse métisse du *maestro de arquitectura* Juan Ventura Ramírez<sup>43</sup>, métis également, sous la pression de la famille. Si le maître architecte paraît sceptique quant à l'efficacité réelle des compétences de Roque de los Santos, l'entourage y prête foi et place ses espoirs en cet Indien qui par ailleurs « travaille dans un moulin d'une *hacienda de beneficio*<sup>44</sup>. » Les connaissances qu'il s'attribue et auxquelles une partie de la population semble faire confiance lui permettent

---

<sup>42</sup> Voir notamment les travaux de Jean-Pierre DEDIEU, *L'administration de la foi. L'Inquisition de Tolède et les vieux-chrétiens (XVIe-XVIIe siècle)*, Casa de Velázquez, Madrid, 1989, 406 p.

<sup>43</sup> AGN, INQUISICIÓN, 848, EXP. 01, « Proceso de fe de Manuela Riveros, alias Lucera », f. 4r et f. 15r.

<sup>44</sup> *Ibid.*, f. 26v. « molinero en las haciendas de las minas »

donc de dépasser ponctuellement le statut subalterne auquel son travail ordinaire le condamne. Néanmoins, dans le cas de María Ignacia, les soins prodigués n'améliorent guère le sort de la malade et, pire encore, paraissent des plus suspects aux yeux de son époux qui s'empresse de dénoncer Roque auprès de l'Inquisition. De *curandero* reconnu, Roque de los Santos devient rapidement suspecté de pacte avec le démon lorsqu'un médecin officiel, don Diego de Gama, ausculte María Ignacia, identifie la maladie comme étant un accès de goutte et insiste sur l'inefficacité des soins apportés en stigmatisant leur côté « démoniaque<sup>45</sup> ». Une fois discréditées de la sorte, les pratiques médico-magiques qui lui conféraient un statut particulier dans la société deviennent au contraire un véritable poids conduisant Roque de los Santos vers une marginalité accrue caractérisée par la réputation de guérisseur superstitieux attachée à sa personne.

Si les cas des *curanderos* peuvent illustrer ces dangereuses tentatives d'instrumentalisation sociale du religieux et du mystico-magique, ils restent moins révélateurs dans ce domaine que les pratiques des esclaves, et en particulier celle du blasphème. En effet, plus qu'ailleurs, il apparaît que les cas d'hérésie dénoncés et condamnés par l'Inquisition sont fortement soutendus par la volonté de renverser de manière plus ou moins prolongée un rapport de force social largement en la défaveur des esclaves. C'est le cas par exemple de Luis de Valdes, esclave dans la ville de Sombrerete en 1714<sup>46</sup>. Ce dernier se fait remarquer un jour par des tours de magie effectués dans la rue devant la maison de son maître. Tel un saltimbanque, il propose aux passants d'apprécier ses compétences à leur juste valeur et demande des volontaires.

« le dit Joseph Fernández confia à ce déclarant que le dit mulâtre était en train de jouer avec un enfant du voisinage lorsque des voisins s'approchèrent, et parmi eux Juan Antonio Cristóbal, appelé *Cara Bonita*, cordonnier deson état, et le dit Joseph Fernández vit le dit mulâtre Luis cracher à trois reprises sur le mur de la boutique et appeler le dit Juan Antonio. Il lui demanda de faire la même chose et de cracher sur le mur. Il le fit une première et deuxième fois, et à la troisième il resta comme collé ou arrimé au mur, immobile comme s'il avait perdu conscience pendant un moment, puis le dit mulâtre Luis vint lui donner des coups sur le dos, du plat de la main, et alors il revint à lui et se retira du dit mur<sup>47</sup>. »

---

<sup>45</sup>*Ibid.*, f. 22r

<sup>46</sup>AGN, INQUISICIÓN, 758, EXP. 23

<sup>47</sup> *Ibid.*, f. 540r. « dicho Joseph Fernández le dijo a este declarante que dicho mulato estando jugando con un muchacho de la vecindad, ocurrió alguna gente de la vecindad y entre ellos Juan Antonio Cristóbal a quien llaman Cara Bonita de oficio zapatero y vido dicho Joseph Fernández que dicho mulato Luis escupió por tres veces en la pared del tendenjón y llamó dicho Juan Antonio y le dijo que hiciera él lo mismo y escupiera en la pared, y habiéndolo hecho primera y segunda vez y a la tercera se quedó pegado o arrimado a la pared imóbil y como fuera de sentido por un rato, y después llegó dicho mulato Luis y le dio de palmadas en las espaldas y que entonces volvió en sí y se quitó de dicha pared »

Au cours de ce spectacle improvisé, les positions sont momentanément renversées : l'esclave est celui qui commande le corps et les mouvements d'autrui. Etre traditionnellement le plus dépourvu de la société, l'esclave devient ici possesseur d'un certain pouvoir bien effrayant pour le voisinage, et les histoires commencent à circuler, témoignage de l'inquiétude suscitée par le « *perro brujo*<sup>48</sup> ». Rapidement néanmoins, l'enquête menée par l'Inquisition dévoile plutôt un habile personnage, acrobate talentueux à ses heures perdues – d'après certains témoignages, il sait se relever avec une jarre d'eau juchée sur sa tête tout en jouant de la guitare<sup>49</sup> – et manipulateur capable d'utiliser la crédulité des gens à son avantage et pour son propre divertissement. Les pouvoirs magiques dont il se réclame et la sorcellerie dont on l'accuse ne sont en fait que le résultat d'une réelle habileté qui permet à Luis de Valdes de renverser momentanément les rôles sur un mode véritablement carnavalesque. Bien sûr, il va sans dire que la plaisanterie n'est guère appréciée des «victimes» et de l'Inquisition qui rappelle l'esclave à l'ordre et le remet littéralement à la place qui lui est échue en tant qu'esclave, être subalterne et transparent, en lui interdisant d'abuser de la crédulité des gens<sup>50</sup>. Les deux derniers cas de procès menés contre des esclaves illustrent enfin ce que Joan Cameron décrit comme une «stratégie du blasphème» pour le XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>51</sup>. En effet, aussi bien Antonia de Pasos en 1692<sup>52</sup> qu'Ignacio en 1698<sup>53</sup> sont accusés d'avoir «renié Dieu» au cours d'un châtement corporel infligé par l'épouse du maître pour la première et par le maître lui-même pour le second. Selon Joan Cameron, ces blasphèmes peuvent certes être interprétés comme des reniements désespérés provoqués par la douleur et le désespoir<sup>54</sup>. Elle propose néanmoins une autre grille de lecture bien séduisante en montrant que le blasphème proféré lance toute une machine inquisitoriale qui arrache pour ainsi dire l'esclave à son maître pour le remettre entre les mains des inquisiteurs. Les esclaves qui ont recours à cette stratégie font en quelque sorte le pari que la prison de l'Inquisition vaut mieux que la punition qu'ils étaient en train de subir, même si une autre punition les attend sûrement à la fin du procès. En outre, la procédure avec son souci de remettre la scène en contexte serait l'occasion pour les esclaves de prononcer les griefs et les plaintes qu'ils ont au sujet de leur maître et de ses (mauvais) traitements<sup>55</sup>. L'esclave deviendrait alors un « accusé accusateur », position ambiguë qui lui permettrait de dénoncer ce que sa position subalterne

<sup>48</sup> AGN, INQUISICIÓN, 758, EXP. 23, f. 542v.

<sup>49</sup> *Ibid.*, f. 550r.

<sup>50</sup> *Ibid.*, f. 557v.

<sup>51</sup> Joan Cameron BRISTOL, *op. cit.*, p. 116-148.

<sup>52</sup> AGN, INQUISICIÓN, 685, EXP. 15, « Proceso de fe de Antonia de Pasos ».

<sup>53</sup> AGN, INQUISICIÓN, 706, EXP. 01.

<sup>54</sup> Joan Cameron BRISTOL, *op. cit.*, p. 116.

<sup>55</sup> Joan Cameron BRISTOL, *op. cit.*, p. 147.

lui interdit traditionnellement. Si l'on adopte ce point de vue, le blasphème n'est pas forcément signe d'une christianisation déficiente mais entre dans une véritable stratégie transmise par le bouche-à-oreille et révèle surtout une bonne connaissance des rouages de l'institution ecclésiastique et de l'Inquisition en général<sup>56</sup>. Les moyens dont disposent les couches populaires et les esclaves pour s'affirmer et se défendre dans la société sont réduits mais les cas étudiés montrent leur capacité à utiliser toute leur étendue, au risque de précipiter leur marginalisation en fin de compte en ajoutant une dimension religieuse au processus de déclassement à travers la nouvelle étiquette qui désormais les accompagne : celle de suspect de comportement hérétique.

## *2. Entre marginalité religieuse et vie quotidienne*

Les trois exemples développés précédemment montrent que bien des cas traités par l'Inquisition ne relèvent pas d'une hérésie masquée, occultée, exercée par des groupes isolés dans des caves ou des lieux éloignés. Au contraire, à de rares exceptions près – on peut penser notamment au crucifix retrouvé par le plus grand des hasards (une fouille systématique des maisons à la suite d'un vol) enterré la tête à l'envers dans le jardin de María Andrea Flores à Sombrerete en 1798<sup>57</sup> – le corpus étudié regroupe essentiellement des cas « notoires » étroitement mêlés à la vie quotidienne. Le voisinage connaît, ou croit connaître, les capacités des individus accusés, les a vus à l'œuvre, les a entendus se vanter de pouvoirs supposés, a même sollicité, par besoin, par provocation ou par jeu les services des hommes ou des femmes dénoncés auprès de l'Inquisition. A la lecture des documents et des témoignages, il apparaît que les comportements stigmatisés lors de l'enquête inquisitoriale sont étroitement liés à la vie quotidienne, et peuvent même paraître « normaux » jusqu'à un certain point du moins à partir duquel ils deviennent insupportables et dangereux. L'objet du présent paragraphe est donc de se pencher sur ce moment particulièrement ambigu et fascinant dans la mesure où il fournit un précieux observatoire des relations ponctuelles ou régulières qui se tissent et s'effilochent au cœur de la société pour révéler la « mosaïque métisse » sous un angle nouveau.

Le premier volet de la plongée dans le quotidien des sociétés du centre nord de la Nouvelle Espagne permet donc d'entrer dans le domaine des rencontres régulières, ponctuelles ou

---

<sup>56</sup> Impression qui peut être confirmée par la maîtrise procédurière que manifestent certain *castas* libres ou non de la même époque dans la région de Zacatecas dans les procédures civiles (voir chapitre suivant).

<sup>57</sup>AGN, INQUISICIÓN, 1335, EXP. 07

fortuites dans la rue ou sur la route, des relations de voisinage ou encore au sein de l'hacienda. Apparaît ainsi tout un ensemble d'interactions entre Espagnols et *castas* ou au sein même des populations métissées qui peuvent être amicales, professionnelles, rivales, hiérarchiques... Toutefois, l'analyse de ce type de source permet d'aller plus loin – on trouve déjà cela dans les sources juridiques en général – et d'ajouter une forte dimension mentale à ces interactions en intégrant le poids des croyances, des préjugés, des stéréotypes... Le cas de María Ana de Saldívar y Castañeda en 1725 est révélateur à plus d'un titre. La jeune femme espagnole issue de la bonne société rencontre, au cours d'une promenade dans les rues de Zacatecas avec un ami nommé Juan Antonio, une mulâtresse au prénom indéfini, Juana ou María<sup>58</sup>. La rencontre paraît fortuite au début mais des liens indirects reliant deux femmes que rien ne rapproche si ce n'est une proximité géographique ponctuelle apparaissent au fil des témoignages. On apprend en effet que la mulâtresse a été appelée pour soigner une amie de María Ana et sœur de Juan Antonio deux années auparavant<sup>59</sup>. Si les documents taisent le résultat des soins dispensés, les témoignages abondent pour faire passer la mulâtresse pour une femme aux pratiques mystérieuses et peu orthodoxes. Peut-être influencée par les récits voire les fantasmes qu'elle a sûrement dû entendre, María Ana demande à la mulâtresse un remède. L'a-t-elle fait comme elle l'assure pour plaisanter et vérifier les récits entendus dans son cercle d'amis? A-t-elle voulu confondre une «sorcière» en tendant une sorte de piège? Il est difficile d'éclaircir ses motivations. Si l'on prête foi à sa déclaration, sa volonté de plaisanter aux dépens de la mulâtresse peut révéler le complexe de supériorité de l'Espagnole qui ne croit guère aux «histoires de bonne femme» et aux pouvoirs exotiques africains ou indiens. Juana ou María, quel que soit son prénom, n'est pas considérée comme dangereuse et devient un élément du quotidien propice à la plaisanterie. Si l'on privilégie la seconde hypothèse, c'est une Espagnole qui prête des pouvoirs réels ou fantasmés à une femme isolée et mystérieuse qui domine la scène. Quoi qu'il en soit, la volonté de dénoncer la mulâtresse n'est pas manifeste au début de la scène : cette dernière reste aux yeux de María Ana un être certes à la réputation sulfureuse mais globalement inoffensive au point d'en faire l'objet d'une plaisanterie. Pour le meilleur et pour le pire, María ou Juana fait partie du quotidien, des personnes que l'on croise dans la rue régulièrement. Toutefois, elle se voit remettre en guise de réponse à sa requête un ingrédient bien particulier dont l'usage est interdit par l'Eglise catholique, du peyotl. La réaction de María Ana ne se fait pas attendre puisque cette dernière s'empresse de dénoncer la mulâtresse devant l'Inquisition.

---

<sup>58</sup>AGN, INQUISICIÓN, 812, EXP. 19, « Proceso de fe de una mulata », f. 196r.

<sup>59</sup> *Ibid.*, f. 196v.

D'inoffensive mais sulfureuse figure du quotidien, la simple utilisation du peyotl, mettant fin à la tolérance ambiguë dont elle était l'objet, cristallise la situation et fait de la mulâtresse une hérétique dénoncée auprès des autorités religieuses.

A l'instar de cet exemple nombre de dénonciations devant l'Inquisition interviennent à la suite de rencontres fortuites au hasard des rues ou des voyages. Mais ce ne sont pas forcément des inconnus qui se voient dénoncés. Ce sont plutôt des individus précédés bien souvent d'une réputation construite par les récits voire les rumeurs qui circulent au sein de sociétés où tout le monde connaît tout le monde en dépit des différences sociales et raciales. Le statut marginal de la mulâtresse – elle est seule, on ne connaît même pas son nom – et des pratiques considérées comme «mystérieuses» – un témoin affirme ne pas avoir compris son jargon lors du soin prodigué – en font une cible idéale des fantasmes du groupe espagnol auquel elle a été brièvement confrontée deux années auparavant. Si la situation de la dénoncée paraît un moment ambiguë en raison de la tolérance mais aussi des fantasmes dont elle fait l'objet, celle de ses dénonciateurs ne l'est pas moins avant la livraison du produit prohibé, acte qui met fin à toute ambiguïté de part et d'autre. Apparaît ainsi un groupe d'individus à la fois soucieux de préserver l'ordre religieux par les suspicions émises et, bien sûr, la dénonciation, et capable de prêter foi aux capacités «surnaturelles» de la mulâtresse comme le premier recours à ses services le montre. La première rencontre a suffi pour jeter le doute sur l'orthodoxie de la mulâtresse sans dépasser ce que la population est capable d'accepter au quotidien, une seconde a finalement provoqué sa perte en franchissant cette limite, avec l'apparition du peyotl qui semble constituer une sorte de seuil mental et religieux, en ce qui concerne la dénonciatrice María Ana du moins.

Cet exemple mène enfin à l'analyse plus poussée du recours au *curandero* déjà évoqué plus haut. L'analyse du corpus montre en effet qu'en dépit des avertissements de l'Eglise, toutes les couches de la société ont recours au guérisseur indien ou mulâtre, souvent à la demande même du malade poussé par le désespoir. Les relations pour le moins ambiguës entre le malade, la famille et le guérisseur, quelle que soit la manière dont on a fait appel aux services de ce dernier, permettent d'avoir un aperçu fascinant de pratiques et croyances «métisses», à la croisée de différentes traditions religieuses et culturelles. Les rituels utilisés par les *curanderos* sont à ce titre particulièrement intéressants. Le guérisseur mulâtre Julian prodigue en 1720 des soins en mélangeant une mystique chrétienne convoquée par les images de Jésus de Nazareth et de Nuestra Señora de la Soledad et des pratiques moins

orthodoxes comme les herbes brûlées ou le son de la guitare rythmant les incantations<sup>60</sup>. Pour les témoins, ce ne sont pas là des techniques de guérisseur. « Non seulement il a blasphémé mais il est aussi un guérisseur superstitieux, un menteur et un escroc<sup>61</sup> » affirme quant à elle l’Inquisition en conclusion du procès. Manuela de Riveros et Roque de Estrada utilisent quant à eux un rituel similaire en 1733 avec un mélange de prières et d’herbes prohibées<sup>62</sup>. Selon un médecin interrogé, l’intervention des guérisseurs est parfaitement inutile et est même « l’œuvre du diable », nous l’avons vu plus haut. C’est pourtant en pratiquant de tels rituels que Roque, un Indien, est devenu un « *curandero conocido* », appelé dans le cas qui nous intéresse par la malade elle-même. Aux yeux d’une partie de la société, l’action de ce guérisseur est perçue, crue comme efficace. Toutefois, elle rencontre également scepticisme et méfiance aussi bien chez les Espagnols que dans le reste de la société : aux yeux de ceux-ci, les guérisseurs sont précédés par une forte odeur de soufre. Mystique pagano-chrétienne et scepticisme dogmatique ou scientifique cohabitent donc au sein d’une société mexicaine particulièrement fluide en matière de croyances : la mosaïque sociale est également, jusqu’à un certain point, une mosaïque mentale. Néanmoins, des seuils demeurent, au-delà desquels on assiste à une cristallisation des positions. Les champignons interdits de la mulâtresse ou l’assimilation de pratiques de soin à des pratiques démoniaques en font manifestement partie dans la mesure où ils constituent le moteur de la dénonciation auprès de l’Inquisition dont le but est de protéger l’Église et la société de ces adeptes de pactes avec le démon. La dénonciation devient de ce point de vue un acte naturel, tout comme la punition qui remet la société et la religion en bon ordre en rétablissant de manière spectaculaire et publique une dimension manichéenne finalement peu présente dans la vie quotidienne. Manuela, à l’instar de Julián treize ans plus tôt, est ainsi condamnée comme « *curandera supersticiosa* » et « *embustera* » à un châtement public :

« et, au nom de la justice, qu’elle soit menée au pilori, le haut du corps dénudé, où elle recevra de la main du bourreau vingt-cinq coups de fouet sur le dos. Le crieur public annoncera le délit de la dite femme et précisera que le Saint Office l’a punie pour être une menteuse et une guérisseuse superstitieuse<sup>63</sup>. »

Outre la maladie, ce sont les aspects les plus communs de la vie quotidienne qui peuvent se voir teintés de croyances diverses et hétérodoxes. Lorsqu’il apparaît nécessaire de modifier

<sup>60</sup>AGN, INQUISICIÓN, 781, EXP. 30, « Proceso de fe de Julian, mulato », f. 316-317.

<sup>61</sup> *Ibid.*, f. 323r. « no sólo blasfemó sino también curandero supersticioso, y embustero y estafador »

<sup>62</sup>AGN, INQUISICIÓN, 848, EXP. 01, « Proceso de fe de Manuela Riveros, alias Lucera », f. 15r.

<sup>63</sup> *Ibid.*, f. 60r. « y en forma de justicia desnuda de medio cuerpo para arriba sea llevada a la picota en donde se le den por el berdugo los veinticinco azotes que se mandan en las espaldas manifestando el pregonero su delicto de la dha que le manda castigar el Santo Oficio por embustera, curandera supersticiosa »

un destin défavorable, c'est bien souvent vers la magie que l'on se tourne, que l'on soit métis, mulâtre ou Espagnol. On peut évoquer à ce titre le cas de María de la Cruz, jeune femme métisse qui se dénonce en 1721 sous l'influence de son confesseur<sup>64</sup>. Abandonnée par son mari qui vit en concubinage avec une autre femme, Maria rencontre une indienne, Sebastiana, qui lui propose ses services pour ramener le conjoint volage à la maison. Cette dernière élabore un complexe rituel à partir de bougies, de prières, d'eau bénite, de croix et des excréments des deux amants pour faire en sorte de chasser le mari de la maison de sa concubine et le ramener auprès de son épouse. On retrouve là le même mélange de traditions déjà décrit pour les soins des guérisseurs. La situation est toutefois sensiblement différente dans la mesure où cette pratique de la magie ne se dissimule pas derrière une façade «acceptable» comme les guérisseurs : Sebastiana se présente comme une magicienne capable de résoudre les problèmes amoureux de María de la Cruz, avec les risques que cela comporte, comme les conséquences de la confession de María le montrent. Un autre domaine du quotidien appelle bien souvent l'intervention de pouvoirs mystérieux : la chance. Les populations du Mexique du XVIII<sup>ème</sup> siècle vivent en effet dans un monde dangereux soumis non seulement aux hasards des maladies mais aussi à des dangers matériels comme les attaques sur les interminables routes isolées. Il s'agit également d'une société construite sur l'espérance de la *bonanza*, de la découverte minière qui ouvrira les portes d'un rapide enrichissement<sup>65</sup>. Il n'est donc pas rare de voir certains individus essayer d'influencer ce destin à la fois menacé et potentiellement extraordinaire. Le cas d'Ignacio Solis, grand voyageur déjà évoqué dans le chapitre II est particulièrement révélateur sur ce point<sup>66</sup>. De fait, Ignacio reste un voyageur comme les autres jusqu'à son séjour dans le Chihuahua : c'est en effet là qu'il parle à un artisan local, José Zubiato, Espagnol lui aussi, d'un rituel qui doit porter chance au jeu et protéger contre les attaques des Indiens, deux aspects indispensables pour un grand voyageur comme Ignacio<sup>67</sup>! Pour ce faire, il suffit de voler une hostie consacrée dans une église, et, à partir d'une incision dans le bras, de la glisser sous la peau pour en faire une relique protectrice<sup>68</sup>. Ici, c'est l'élément le plus sacré de la liturgie catholique qui est utilisé dans le cadre d'une pratique véritablement pagano-chrétienne. Le pouvoir conféré à l'hostie devenue corps du Christ est reconnu tout comme celui des

<sup>64</sup>AGN, INQUISICIÓN, 791, EXP. 31, f. 487

<sup>65</sup> Nous pouvons renvoyer ici à ce qui a été écrit à ce sujet dans le chapitre II consacré aux mobilités.

<sup>66</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1121, EXP. 07, « Proceso de fe de Ignacio Solis »

AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.69, « Proceso de fe de José de Zubiato »

AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.70, « Proceso de fe de Ignacio Solis »

<sup>67</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.70, « Proceso de fe de Ignacio Solis », f. 1r

<sup>68</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.69, « Proceso de fe de José de Zubiato », f. 1v

reliques. Mais ce pouvoir est mobilisé dans le cadre d'un rituel païen plus proche de la scarification traditionnelle et d'une forme dévoyée de communion (plus qu'absorbée, l'hostie est ici appropriée) que d'une quelconque pratique chrétienne. Quoiqu'Espagnol et donc «vieux» chrétien par essence, Ignacio est ainsi représentatif de cette nouvelle chrétienté mélangée et imparfaite qui se développe dans les colonies hispano-américaines.

C'est donc un monde quotidien mouvant et multiple, aux croyances fluides et plastiques qui apparaît devant nos yeux. Dans ce monde les limites entre orthodoxie et hétérodoxie, entre intégration et marginalisation sur le plan religieux et social sont bien floues et définies individuellement par des seuils qui semblent tracer la ligne entre l'acceptable et l'inacceptable. Pour María Ana, jeune Espagnole de bonne famille dans les années 1720 navigant entre Mexico et Zacatecas, l'utilisation du peyotl définit ce seuil qui la conduit à la dénonciation : le champignon hallucinogène renvoie manifestement trop, en ce qui la concerne, à la mystique hérétiques des sorciers indigènes. A l'inverse, José Zubiato, Espagnol lui aussi, mais résidant dans les années 1770 dans un espace de Frontière, le Chihuahua, n'hésite pas à commettre un sacrilège considérable en dévoyant une hostie pour obtenir plus de chance aux jeux. La frontière entre *castas* et Espagnols ne peut donc guère expliquer totalement ces différents seuils de tolérance face aux pratiques hétérodoxes : le contexte social et géographique – il paraît évident que l'influence des grands espaces mal contrôlés du Chihuahua est déterminante dans le comportement de Zubiato – de même l'intériorisation individuelle des préceptes de la religion interviennent ainsi pour créer une multiplicité de regards, d'attitudes et de réactions. Ce qui appartient au quotidien chez un individu ne le sera pas chez un autre et il devient bien difficile de tracer la ligne entre acceptable et inacceptable, du moins jusqu'à la dénonciation et l'intervention de l'Inquisition qui rétablit une frontière peu respectée au quotidien. L'existence même de ces différents seuils fort personnels mène à réévaluer les motivations des dénonciateurs et à mettre en lumière la profonde ambiguïté de ces derniers.

### 3. Attitude ambiguë des dénonciateurs

La figure du dénonciateur est une figure bien complexe à saisir et son analyse permet d'appréhender les dynamiques religieuses, mentales et même sociales à l'origine de la dénonciation. En effet, qui est le dénonciateur? Quelles sont les motivations qui le poussent à dénoncer autrui? Quelle est la part de réalité et quelle est celle du fantasme? L'étude des procès du corpus permet de commencer à dégager quelques tendances intéressantes.

Il faut d'abord noter que le dénonciateur, si l'on se réfère au corpus, est généralement un homme et un Espagnol dont le souci premier est de défendre l'orthodoxie, la règle catholique : c'est le prêtre qui dénonce les pratiques des guérisseurs ou sorciers indiens, métis ou mulâtres<sup>69</sup>, le fidèle qui condamne les déviances de son curé<sup>70</sup>, le maître qui conduit son esclave devant l'Inquisition pour le blasphème prononcé<sup>71</sup>... Dans ce cas de figure majoritaire domine la volonté de maintenir l'ordre religieux, de le préserver des mélanges culturels et religieux et des déviances plus «classiques» que l'on trouve aussi dans la vieille Europe. Mais on retrouve également dans les dénonciations, notamment celles évoquant la sorcellerie, la tendance à stigmatiser ce qui est considéré comme «marginal» et donc menaçant l'ordre social. Ce dernier cas peut d'ailleurs concerner de véritables stratégies d'ascension et d'intégration sociale, nous le verrons plus tard. Toutefois, même si le portrait brossé est le plus fréquent, il n'en demeure pas moins que l'on peut observer d'autres types de dénonciateurs aux motivations bien différentes. Il faut penser par exemple aux individus qui dénoncent les guérisseurs après avoir eu recours à leur service. Ici, une plus grande mixité apparaît et révèle des Espagnols, certes, mais aussi des métis, indiens... Pour reprendre une dernière fois le procès mené contre Roque de los Santos et son assistante, l'époux métis certes dénonce le guérisseur mais ce dernier avait été appelé à la demande de son épouse malade<sup>72</sup>. Ici, le dénonciateur et le solliciteur sont deux personnes différentes, mais on peut supposer que si le maître architecte avait été foncièrement opposé au recours au *curandero*, il aurait pu faire usage de son autorité pour s'y opposer. A défaut de croire au pouvoir de Roque et de la Lucera, l'époux a accepté d'explorer cette voie et a, pour ainsi dire, adhéré momentanément aux croyances de son épouse par omission avant de devenir dénonciateur. La motivation même de sa dénonciation reste incertaine. Dénonce-t-il la superstition? Cherche-t-il à se protéger en se plaçant du « bon côté » par l'intermédiaire de la

<sup>69</sup> AGN, INQUISICIÓN, 746, EXP. 20, « Proceso de fe »

<sup>70</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1293, EXP. 04, « Proceso de fe de José Francisco Rodríguez »

<sup>71</sup> AGN, INQUISICIÓN, 706, EXP. 01.

<sup>72</sup> AGN, INQUISICIÓN, 848, EXP. 01, « Proceso de fe de Manuela Riveros, alias Lucera »

dénonciation ? Opère-t-il des représailles contre le couple qui a échoué à soigner son épouse ? Les éléments sont malheureusement insuffisants pour trancher, mais l'enchaînement des faits est suffisamment troublant pour soulever ces questions. Viennent enfin les dénonciations qui relèvent bien davantage d'une profonde croyance en l'efficacité de la magie indienne ou africaine : ici, le dénonciateur appartient généralement au petit peuple, se croit victime de sorcellerie et désigne son bourreau. Bien souvent, l'ensemble du voisinage vient soutenir la parole du malade. Plus que la défense de l'orthodoxie religieuse, c'est la volonté de mettre pour ainsi dire « hors d'état de nuire » un individu considéré comme dangereux en raison des pouvoirs qu'il ou elle s'attribue, ou qu'on lui attribue. Cette attitude enfin est révélatrice des croyances des populations de la Nouvelle Espagne du XVIII<sup>ème</sup> siècle qui cherchent des causes surnaturelles aux maux de santé qui les accablent ou même parviennent à se rendre malades en raison de la force du pouvoir de suggestion. C'est le cas notamment de l'esclave Luisa Manuela de la Cruz qui rend l'Indienne Ignacia Díaz responsable de ses problèmes de santé dans les années 1730 :

« cela fait environ trois mois qu'elle se trouve accablée de différents maux, les principaux étant deux graves plaies au front et à un bras, et elle est certaine qu'ils sont survenus après la dispute qu'elle a eue avec une compagne indienne appelée Ignacia [...] au moment de la dispute, la dite Ignacia lui a dit que, grâce à Dieu, elle se vengerait, [...] »<sup>73</sup>.

A la fin du siècle, on observe le même schéma à travers la dénonciation faite par Antonio Barrera, Indien de 44 ans, persuadé que son ancienne maîtresse, María Josepha, chassée sous la pression de son confesseur, est à l'origine de sa maladie<sup>74</sup>. A la suite de la dénonciation, d'ailleurs, les témoignages à charge se multiplient contre cette « femme très insolente, car sa vie se résume comme on dit à aller de ci, de là »<sup>75</sup> et dont l'existence même est perçue comme une menace par la communauté.

La plupart des dénonciateurs agissent mus par le souci de défendre une certaine orthodoxie catholique ou préserver la société chrétienne des influences néfastes des superstitieux et autres sorcières. Toutefois, si l'on reprend le cas des dénonciations de « guérisseurs superstitieux », une profonde ambivalence apparaît. On fait appel mais on condamne tout aussitôt, on croit dans les compétences du *curandero* mais on les considère en même temps

<sup>73</sup> AGN, INQUISICIÓN, 834, EXP. 18, « Proceso de fe de Ignacia Díaz », f. 373r. « hace como trece meses que se halla agravada de diferentes males, siendo los principales dos graves llagas en la frente y en un brazo y que tiene por cierto que le sobrevinieron desde que habiendo tenido un enojo con una compañera India llamada Ignacia [...] esta referida Ignacia al tiempo de estos enojos le dijo que esperaba en Dios que ella se vengaría »

<sup>74</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1319, EXP. 04, « Proceso de fe de María Josefa de los Santos »

<sup>75</sup> *Ibid.*, f. 3v « mujer muy insolente, pues su vida se reduce a andar como dicen de aquí para allí »

douteuses voire dangereuses. On peut enfin et surtout penser à une stratégie de préservation : dénoncer et désigner un bouc émissaire avant que l'entourage ne le fasse. Il est alors légitime de penser que certaines de ces dénonciations parlent tout autant des individus qui en sont l'origine que des cibles visées. L'histoire de María Tomasa Rosalia Diaz, jeune *castiza* du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, permet de souligner ce fait<sup>76</sup>. Elevée depuis son enfance chez le mulâtre Felipe Sanchez, celle-ci assiste à la maladie de ce dernier, maladie causée apparemment par María Trinidad, ancienne amante et magicienne autoproclamée. Ce savoir n'empêche pas Felipe Sánchez de demander à María Trinidad d'essayer de le soigner, ce qu'elle fait, assistée de María Tomasa. La jeune femme est alors témoin d'un rituel «étrange» et se voit finalement menacée par la magicienne. Elle tombe alors malade à son tour et accuse naturellement María Trinidad. Contagion? Simple coïncidence? Pouvoir de la suggestion? Il apparaît ici, quel que soit le mécanisme de la maladie, que dénonciatrice et dénoncée partagent les mêmes croyances en l'efficacité de la magie : ce n'est pas une simple «lutte» entre esprits rationnels, empreints d'orthodoxie chrétienne et esprits irrationnels empreints de magie et de surnaturel. De fait, l'attachement plus ou moins profond à une certaine orthodoxie religieuse n'est pas incompatible avec la permanence de croyances superstitieuses comme le souligne Bernard Lahire lorsqu'il évoque les travaux de Geoffrey Lloyd sur la pensée des anciens Grecs et la question des « mentalités » :

« Lloyd insiste aussi sur le fait que les mêmes populations qui s'approprièrent certains aspects de la pensée rationnelle pouvaient parfaitement continuer, par ailleurs, à adhérer – en pratique – à des croyances magiques et religieuses. Une partie d'eux-mêmes pouvait entrer dans la pensée rationnelle et une autre partie rester dans les cadres de la pensée magiques car ces 'pensées' étaient liées à des contextes sociaux 'bien délimités' socialement<sup>77</sup>. »

Généralement, comme semble le montrer le recours aux guérisseurs en première intention, ces différentes facettes cohabitent dans les pratiques du quotidien, mais, lorsqu'elles se télescopent – dans le cas des procès de l'Inquisition, lorsque la peur d'être aspiré du « mauvais côté » de l'orthodoxie religieuse ou le sentiment de danger ou de menace se manifestent – l'action de la dénonciation vient rétablir un certain ordre.

Pour finir, il convient d'aborder le dernier type de dénonciation identifié : la délation stratégique. Sa fonction est ici de placer celui qui l'effectue de manière favorable dans la société. La question de la stratégie intervient ainsi de manière très claire dans le cas de Juan José García, un métis aspirant intégrer la confrérie de Nuestro Amo qui dénonce en 1805

<sup>76</sup>AGN, INQUISICIÓN, 1145, EXP. 21

<sup>77</sup> Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette Littérature, 2001, p. 30.

une mendicante pour son comportement apparemment suspect et digne d'intéresser l'Inquisition<sup>78</sup>. Juan José, fils légitime, vivant non loin de la place principale de Zacatecas représente parfaitement le type du métis intégré qui partage et défend les valeurs du groupe dominant, celui des Espagnols. En dénonçant une femme marginale, aux pratiques considérées comme hétérodoxes, il renforce symboliquement, religieusement et socialement sa place dans la société et on peut penser que son attitude «rigoriste» témoigne en sa faveur dans sa volonté d'intégrer la confrérie. Néanmoins, cette volonté d'assurer symboliquement sa place dans le monde colonial tout en suivant les nombreux stéréotypes à l'œuvre dans la société peut se retourner contre le délateur, comme en témoigne le non-lieu qui suit la dénonciation de María de la Romero par la famille Godina en 1773. Après une rapide enquête, l'Inquisition ne voit aucune sorcellerie dans les propos de María mais au contraire, « contes à dormir debout<sup>79</sup> » de la part de ses accusateurs qui ont trop adhéré au stéréotype de la femme d'origine indigène et sorcière.

« Qu'on donne l'ordre au commissaire de Zacatecas qu'il procède à réprimander froidement et sévèrement [d'une part] le dénonciateur, son épouse et sa fille pour que, [à l'avenir], ils s'abstiennent d'effectuer pareilles dénonciations, et d'autre part, l'accusée, lui intimant de respecter dans ses paroles et ses actions une chrétienne attitude convenable, sans proférer de menaces équivoques qui font d'elles une coupable en puissance, et qu'il [le commissaire] fasse savoir au curé de Colotlán qu'il ne doit pas se mêler des affaires dépendant du Saint Office sans en avoir l'autorité ou de son propre chef<sup>80</sup> »

La famille Godina, par sa dénonciation, pensait contribuer à l'ordre religieux et affirmer sa place dans cet ordre. Or, les membres de cette dernière n'ont vu que ce qu'ils désiraient voir, et ont plaqué leurs propres fantasmes sur la réalité, celle d'une femme au verbe haut. Si l'on risque une certaine exagération, on serait même tenté de penser que dans ce cas précis, ce sont les dénonciateurs qui manifestent la plus grande croyance dans les pouvoirs magiques hétérodoxes. C'est l'Inquisition qui vient rétablir l'ordre en rappelant à chacun, dénoncée comme dénonciateurs, sa place dans la société civile et religieuse tout en rappelant un certain mépris pour des affaires de pseudo-sorcellerie qui ne représentent qu'une perte de temps.<sup>81</sup>

<sup>78</sup>AGN, INQUISICIÓN, 1429, EXP. 04, « Proceso de fe »

<sup>79</sup>AGN, INQUISICIÓN, 1113, EXP. 04, « Proceso de fe de María de la Romero », f. 222r. « sueños de gente despierta »

<sup>80</sup> *Ibid.*, f. 224. « se dé orden al comisario de Zacatecas para que proceda a darles una agria y severa reprehensión al denunciante, su mujer e hija a efecto que se abstengan de iguales denuncias y separadamente a la denunciada intimándola observe en sus palabras y acciones el porte cristiano que corresponde sin usar jamás de amenazas equívocas que dan ocasión a juzgar mal de ella y haga saber al cura de Colotlán que por ningún título de autoridad y motu proprio se mezcle en materias correspondientes en este Santo Oficio »

<sup>81</sup> Richard BOYER, *The lives of the bigamists... op. cit.*, p. 20.

Jacques Poloni-Simard parle d'une double dimension, judiciaire et anthropologique, des documents judiciaires et souligne de la sorte le grand intérêt de ce type de source<sup>82</sup>. La même expression peut être utilisée et adaptée pour les procès de l'Inquisition en évoquant une double dimension religieuse et anthropologique, ce qui, dans le cas d'un corpus limité à une trentaine de procès, se révèle être une véritable chance pour le chercheur. L'échantillon réuni est en effet trop réduit pour effectuer une étude véritablement quantitative et aller au-delà d'une simple esquisse des comportements hétérodoxes. D'ailleurs, nombre d'études plus larges le montrent, le seul moyen de dépasser cet écueil de la relative rareté documentaire est d'élargir le cadre chronologique et/ou géographique<sup>83</sup>. Toutefois, la richesse des sources inquisitoriales sur le plan anthropologique est réelle et constitue un moyen de dépasser les limites du corpus non seulement en fournissant un certain nombre de données brutes concernant les individus accusés, les dénonciateurs ainsi que les différents témoins convoqués<sup>84</sup> mais en offrant également à travers la narration de quelques procès particulièrement bien documentés l'occasion de travailler sur les mécanismes d'une complexe société coloniale dans laquelle baignent les hétérodoxes mis à l'index par la procédure inquisitoriale. Les comportements décrits et stigmatisés sont replacés dans leur contexte quotidien par les témoignages, témoignages qui eux-mêmes sont bien souvent empreints de tout un discours révélateur des constructions mentales, sur le plan religieux, certes, mais aussi sur le plan social. Croyances, orthodoxes ou non, et quotidien se mêlent ainsi intimement et révèlent des lignes de partage bien brouillées entre intégration et marginalisation bien loin de tout manichéisme social. Plus qu'une frontière bien définie, c'est plutôt une succession de seuils de tolérance et d'acceptation individuels puis officiels qui vient former une « zone frontière » entre inclusion et exclusion : le point de bascule entre « intégration » et « marginalisation » religieuse diffère ainsi selon les personnes rencontrées et les lieux fréquentés. Hermes Tovar Pinzón va plus loin en voyant dans ces lignes de fractures un véritable enjeu de pouvoir, ou de résistance, et écrit à ce titre :

« La rencontre au niveau religieux et culturel, simplifiée par les concepts de 'syncrétisme' et de 'métissage', a finalement constitué le conflit le plus aigu pour maintenir les flux du pouvoir dans tous les actes de la vie quotidienne. Parce que le pouvoir n'était pas seulement une forme de domination

<sup>82</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje » ... *op. cit.* p. 126.

<sup>83</sup> Laura L. LEWIS, *Hall of mirrors...* *op. cit.*, 2003, Joan Cameron BRISTOL, *Christians, Blasphemers and Witches*, *op. cit.*, 2007, Antonio M. GARCÍA-MOLINA RIQUELME, *El régimen de penas y penitencias...* *op. cit.* 1999 et Solange Alberro, *L'Inquisition mexicaine au XVII<sup>ème</sup> siècle...* *op. cit.* 1988.

Sur une autre aire géographique nous pouvons évoquer les travaux de Pierre Duviols et de Bernard Lavallé sur le Pérou.

<sup>84</sup> Ce sont les mêmes données que l'on retrouve dans le corpus judiciaire principal, civil et pénal (*calidad*, métier, mariage, famille, amitiés, mobilités) et qui sont destinées à entrer dans la base de données générale.

mais aussi de création et de reproduction d'éléments [constitutifs] de l'identité, de la tradition et de la mémoire. Et le monde des apparences et la tromperie ont non seulement servi d'instruments de pénétration et de diffusion mais aussi de préservation et de représentation. La culture est un ensemble de concepts, pratiques et comparutions collectives dans la sphère de la vie quotidienne. Et, davantage que des concepts venant la remplacer, ce que le pouvoir mis en action furent des stratégies opératoires qui lui donnaient vie et venaient l'enrichir. Et un tel enrichissement fut déterminé par l'ambiguïté d'un espoir vivace. Les idées peuvent être tolérées en théorie, mais si elles entrent en pratique pour altérer l'ordre dominant, l'appareil du pouvoir entre en scène<sup>85</sup>. »

C'est pour cela que la région étudiée représente un échantillon très intéressant dans la mesure où sa position de charnière entre le centre de la colonie anciennement contrôlé et le nord à l'encadrement religieux et administratif plus souple permet d'examiner un large éventail de comportements et de nuances depuis la crispation autour d'une certaine orthodoxie religieuse jusqu'à l'acceptation relative, conditionnelle (service apporté par le guérisseur, innocuité supposée) mais bornée (par les tolérances et les stratégies individuelles) de comportements déviants. Dans le même esprit, le cas des bigames poursuivis par la justice inquisitoriale permet de prolonger la réflexion sur ce caractère mouvant de la société du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### C. Les bigames entre marginalisation et intégration

Les régions minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne constituent tout au long de la période coloniale un vaste espace de mobilité : peu contrôlées et peu fixées, les populations espagnoles, métissées et indiennes parcourent des centaines de kilomètres pour trouver de meilleures conditions d'existence dans les villes minières ou les haciendas prospères. A ce phénomène des « grands espaces » s'ajoute celui de la Frontière : le maillage administratif est faible et ces régions constituent bien souvent de véritables refuges abritant marginalisation et comportements considérés comme déviants. Dans ce contexte de grande liberté de fait, les mobilités géographiques s'accompagnent régulièrement de totales

---

<sup>85</sup> Hermes TOVAR PINZÓN, « Resistencia y vida cotidiana en la sociedad colonial (1500-1810) » dans Nikolaus Böttcher, Isabel Galaor y Bernd Hausberger (eds), *Los Buenos, los malos y los feos. Poder y Resistencia en América Latina*, Madrid – Francfort, Iberoamericana – Vervuert, 2005, p. 403. « El enfrentamiento al nivel religioso y cultural, simplificado con los conceptos de 'sincretismo' y 'mestización', constituyó en última instancia, la más agria disputa por mantener los flujos del poder en todos y cada uno de los actos de la vida cotidiana. Porque el poder no fue sólo dominación sino creación y reproducción de elementos de identidad, de tradición y de memoria. Y el mundo de las apariencias y el engaño sirvieron no sólo de instrumento de penetración y difusión sino de preservación y representación. La cultura es atadura de conceptos, de prácticas y de comparencias colectivas en la esfera de la vida diaria. Y, más que conceptos en torno de ella, lo que el poder puso en juego fueron estrategias operativas que le daban vida y la enriquecían. Y tal enriquecimiento estuvo determinado por la ambigüedad de vivir la esperanza. Las ideas pueden ser toleradas en abstracto, pero si se practican para alterar el orden dominante, los aparatos de poder entran en la escena. »

réinventions de soi et le voyage devient alors l'occasion ou est précédé par de profonds changements d'identité. On change ainsi de métier mais aussi de statut racial, de nom et même de conjoint à l'occasion. Lorsqu'il s'agit de populations qui pratiquent surtout le concubinage, de tels comportements passent pour ainsi dire inaperçus et contribuent surtout à alimenter les préjugés concernant la supposée *mala vida* des populations métissées. D'ailleurs, les premiers cas de bigamie, dès les premiers temps de la colonie au XVI<sup>ème</sup> siècle, concernent essentiellement les Espagnols qui, ayant tenté l'aventure des Indes, décident d'épouser leur compagne en oubliant l'existence du foyer laissé dans la péninsule ibérique<sup>86</sup>. Toutefois, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les plèbes urbaines comme rurales paraissent respecter massivement l'institution du mariage. Dès lors, le changement de conjoint devient un crime qui entraîne l'intervention des autorités civiles et de l'Inquisition espagnole si bien qu'en ce qui concerne les *castas* au XVIII<sup>ème</sup> siècle en Nouvelle-Espagne, les cas de bigamie représentent la majorité des procès menés par l'Inquisition de Mexico. En outre, dans *The lives of the bigamists*, Richard Boyer montre que les *castas* sont devenus au cours du siècle le premier groupe concerné par ces procédures, devant les Espagnols (54% de *castas* contre 36,5 % d'Espagnols selon lui, 54% contre 43,4 % selon Enciso<sup>87</sup>), ce qui rejoint la tendance démographique générale de Nouvelle-Espagne. Pour le chercheur, cette tendance se révèle précieuse à plusieurs titres. D'un point de vue purement pratique, cela a rendu possible la formation d'un sous-corpus d'une trentaine de cas concernant des *castas* du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne. A l'instar de l'ensemble portant sur les comportements hétérodoxes traités dans la section précédente, ce sont les archives de Madrid puis celles de Mexico qui ont été sollicitées en priorité. Toutefois, à ce premier effort de compilation s'ajoute le recours au considérable travail dans les archives de Mexico réalisé par Richard Boyer pour une période s'étendant du début du XVII<sup>ème</sup> au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>88</sup>. La trentaine de cas étudiés dans cette section est le résultat du croisement et de la synthèse de ces données selon différents axes : la période chronologique, la région concernée (il faut que l'individu concerné soit passé par le Centre-Nord à un moment de son histoire personnelle), la *calidad* (choix des populations métissées, ou des créoles ayant trouvé leur conjoint parmi ces dernières).

Comme pour toutes les sources d'origine judiciaire, l'intérêt des cas compilés est multiple. Le premier niveau est la succession de véritables « tranches de vie » qui permettent de suivre l'itinéraire personnel des bigames parfois sur plusieurs dizaines d'années. Au fil des témoignages, ce sont les diverses stratégies élaborées par des individus désireux de changer

<sup>86</sup> Antonio M. GARCÍA-MOLINA RIQUELME, *El régimen de penas y penitencias...* op. cit. 1999, p. 47 – 49.

<sup>87</sup> Richard BOYER, *The lives of the bigamists...* op. cit., p. 9

<sup>88</sup> Richard BOYER, *The lives of the bigamists...* op. cit., cf. annexes.

de vie amoureuse, quel qu'en soit le prix potentiel. Mensonges prononcés ou inspirés, changement d'identité, amnésie commode constituent l'arsenal du bigame et le placent dans une délicate et dangereuse situation pouvant basculer à tout moment dans la marginalisation lorsque réalité inventée et ancienne réalité se trouvent soudainement brutalement confrontées. De fait, les procès menés contre les bigames fournissent l'occasion de se pencher en premier lieu sur le quotidien des personnes ordinaires, de suivre leur évolution individuelle, leurs décisions et même par instant leurs pensées comme le souligne Richard E. Greenleaf cité par Richard Boyer :

« Parenté et vie de famille transparaissent à travers l'appareil procédural, et les tendances du discours et des comportements révèlent la culture populaire. Le langage commun des plus humbles dépeignent de vibrantes images des plus bas échelons de la société créole et métisse. Des aperçus de la vie quotidienne, de la dévotion et des distractions émergent des documents<sup>89</sup>. »

Il est possible néanmoins d'aller au-delà de la seule reconstitution de la vie quotidienne rendue possible par ces documents et réalisée par Richard Boyer dans *The lives of the bigamists*. Encore plus que les cas de superstition ou de sorcellerie, les stratégies mises en place par les bigames ainsi que les discours tenus par les différents protagonistes des affaires traitées permettent en effet de prolonger la réflexion sur les complexes rapports entre intégration et marginalisation des *castas* dans le cadre des régions minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. La situation même du bigame souligne ce fait : marginal dans la mesure où les secondes noces le placent automatiquement dans la catégorie des délinquants sur le plan religieux – il faut rappeler que la bigamie non seulement bafoue le sacrement du mariage unique et indissoluble, mais qu'elle porte en elle les stigmates d'une éventuelle influence de la polygamie musulmane<sup>90</sup> – il, ou elle, présente bien souvent une « vitrine » sans aspérité visible, et participe pleinement à la société coloniale, jusqu'à ce qu'une rencontre fortuite vienne briser le masque. Mieux encore, d'après certains témoignages, c'est une trop grande adhésion au principe du mariage chrétien au XVIII<sup>ème</sup> siècle qui pousse certains à épouser le compagnon ou la compagne et les placent dans le costume du bigame et du délinquant potentiel, alors que la poursuite d'une existence « dans le péché » aurait pu leur éviter bien des déboires avec la justice inquisitoriale<sup>91</sup>. Outre

<sup>89</sup> Richard BOYER, *The lives of the bigamists... op. cit.*, p. 7. « Kinship and family life show through the procedural apparatus and patterns of speech and behavior reveal the folk culture. The colloquial language of humble people paints vibrant picture of lower-echelon Spanish and *mestizo* society. Glimpses of daily life, devotion and recreation emerge from the documents. »

<sup>90</sup> Antonio M. GARCÍA-MOLINA RIQUELME, *El régimen de penas y penitencias... op. cit.* 1999, p. 49.

<sup>91</sup> Richard BOYER, *The lives of the bigamists... op. cit.*, p. 103-104.

l'analyse d'un véritable « jeu de rôle », le corpus regorge de données de nature anthropologique sur le statut des individus, leur mobilité, les liens tissés : c'est le second grand intérêt de ce type de sources. Globalement, deux grands types d'information sont fournis par le dépouillement de ces procès. Le premier concerne le statut des individus : *calidad* propre, celle du conjoint et métier exercé. Le second type offre une vision plus dynamique dans la mesure où il permet de suivre presque pas après pas les itinéraires suivis par les bigames sur les routes de Nouvelle-Espagne et révèle non seulement une mobilité de grande ampleur, depuis Mexico jusqu'au grand nord de la colonie et les provinces du Texas mais fait apparaître le caractère de véritable plaque tournante des régions minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle<sup>92</sup>.

La richesse des informations disponibles dans les procès menés contre les bigames est donc réelle. Toutefois, un danger existe : celui de tomber dans la typologie isolée et somme toute peu représentative. Il est certes très intéressant de brosser le portrait des bigames et de recomposer les dynamiques à l'œuvre dans leur entourage et dans leur vie. L'exercice revêt même un double avantage : il permet de mieux connaître et comprendre une catégorie particulière des plèbes urbaines tout en réalisant au fil de l'analyse que ce portrait ne diffère guère de celui des *castas* et autres plèbes urbaines ou rurales en général. On retrouve les mêmes métiers, les mêmes types de réseau... De fait, l'utilisation de ces procès ne constitue qu'un chemin détourné supplémentaire pour examiner les populations métissées et donne à voir un aperçu des mobilités à l'échelle de l'ensemble de la vice-royauté et, au-delà, renforce l'impression de cohérence de l'ensemble régional dans lequel elles évoluent tout au long du XVIII<sup>ième</sup> siècle. Finalement, seul le véritable « jeu de rôle » pratiqué par les bigames peut leur paraître propre dans la mesure où ils tendent à mettre en place toute une stratégie pour ainsi dire spécifique du mensonge pour parvenir à leur fin, même s'il est légitime de se demander là aussi si ces comportements ne sont pas parallèles ou même n'entrent pas dans une stratégie plus globale de « débrouille » et d'arrangements visant à améliorer le sort des populations qui y ont recours.

---

<sup>92</sup> Cf. Annexe 5 : Les bigames dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle : statut et mobilité

### 1. *Portrait du bigame et de son entourage*

Réaliser le portrait du bigame peut ressembler par maints aspects à une figure imposée et par là quelque peu artificielle. C'est néanmoins un exercice très intéressant à plusieurs titres. L'intérêt est tout d'abord l'accès à une meilleure connaissance de ces individus qui font le pari hautement risqué du remariage. Qui sont-ils ? Quelles sont les catégories sociales les plus touchées par le phénomène ? Le but est de replacer dans leur contexte social ces comportements marginaux et dénoncés en tant que tels sur le plan religieux. Un rapide coup d'œil sur l'ensemble du corpus rassemblé révèle en premier lieu que la bigamie est avant tout un crime masculin : à l'échelle de la Nouvelle Espagne, les femmes représentent en effet seulement 18% des cas identifiés par Richard Boyer. Ce déséquilibre s'explique aisément par la plus grande mobilité des hommes, mais aussi par la place plus figée et plus surveillée des femmes dans les sociétés modernes

**Tableau II-5 : Genre et bigamie en Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>93</sup>**

	Hommes	Femmes	Total
Nouvelle	120	27	147
Espagne	(82%)	(18%)	(100%)
Centre	26	10	36
Nord	(72%)	(28%)	(100%)

Néanmoins, si l'on considère l'échantillon plus réduit constitué au cours de nos recherches à Madrid et à Mexico, des nuances apparaissent. Contrairement à Richard Boyer, ce n'est pas un souci d'exhaustivité qui a guidé le choix mais le désir de mieux comprendre les comportements des *castas* du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne. Une telle option constitue un obstacle à une analyse systématique de la bigamie, certes, mais elle ouvre en même temps la porte à des réflexions plus poussées et détaillées. De fait, si l'on resserre l'objectif pour examiner le cas du Centre-Nord, ou plus précisément, des populations métissées du Centre-Nord, le taux de bigamie « au féminin » augmente pour passer à 28%. Les bigames restent des hommes en majorité, mais les femmes paraissent jouer un rôle

<sup>93</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN). De manière générale, les statistiques concernant les bigames proviennent de la confrontation de notre propre base de données avec celle produite par Richard Boyer dans son étude.

beaucoup plus actif dans le cadre de cette délinquance particulière. Pour éclaircir ce phénomène, il est possible d'avancer un faisceau d'explications d'ordre régional et social. Le moindre contrôle administratif, social et même moral qui caractérise les régions minières du Centre-Nord contribue à créer un cadre favorable à de tels comportements, dans la pratique (il est plus facile de « se faire oublier », voire de changer complètement d'identité) et dans les mentalités (les pesanteurs sociales sont moins prégnantes). En outre, les grandes et nombreuses mobilités propres aux plèbes des villes minières (*operarios de minas* en premier lieu, mais aussi les conducteurs de mules, les artisans, les ouvriers agricoles) laissent bien souvent des femmes isolées pendant de longs mois, voire des années. Si la plupart subissent les longs déplacements des maris absents, certaines font le pari plus radical et finalement dangereux de la construction d'une nouvelle vie. C'est le cas par exemple de Quitería Basilia Casteñeda qui, lassée des longues absences de son mari, le fait passer pour mort dans le but de contracter un nouveau mariage<sup>94</sup>. Moins contrôlées et plus délaissées, les femmes du Centre-Nord, du moins en ce qui concerne celles qui appartiennent aux *castas*, semblent donc plus enclines à défier le tabou de la bigamie au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Si l'on considère à nouveau les données plus larges rassemblées par Richard Boyer dans sa propre étude des bigames<sup>95</sup>, plusieurs faits supplémentaires méritent d'être analysés, notamment sur le plan de la répartition de cette délinquance particulière selon la *calidad*. À l'échelle de la Nouvelle-Espagne, les cas de bigamie commise par des Espagnols ou des Créoles représentent ainsi un tiers du total pour la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : les comportements marginaux ne sont pas l'apanage des *castas*, et les procès menés contre les bigames permettent non seulement de mettre ce fait en lumière mais aussi d'aller plus loin en évoquant un type de délinquance propre aux Espagnols péninsulaires. Certes, les populations métissées restent majoritaires et figurent dans les deux tiers des procès, mais l'existence d'une très forte minorité hispanique (Péninsulaires et Créoles) ouvre des perspectives supplémentaires pour apprécier les complexes relations entre métissage, marginalité et intégration.

---

<sup>94</sup> AHN, Inquisición, 1730, Exp. 12 « Proceso de fe de Quitería Basilia Casteñeda »

<sup>95</sup> L'analyse de Richard Boyer porte sur le XVII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, pour plus d'efficacité, seuls les 69 cas portant sur le XVIII<sup>e</sup> siècle ont été conservés et traités ici. Il est d'ailleurs dommage que l'auteur ait choisi un tel découpage chronologique et n'ait pas considéré nécessaire de poursuivre le travail jusqu'à la fin de la période coloniale.

**Tableaux II-6a et II-6b : *Castas* et bigamie en Nouvelle-Espagne dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>96</sup>**

Espagnol	Créole	Métis	Mulâtre	Noir	Zambo	Esclave	Indien	Total
13	11	18	15	1	4	4	3	69
19%	16%	26%	22%	1%	6%	6%	4%	100%

Espagnols	Castas	Indiens	Total
24	42	3	69
35%	61%	4%	100%

De ce point de vue, plusieurs éléments paraissent donc dignes d'intérêt. Le premier est la surreprésentation des péninsulaires dans le corpus, à hauteur de 11%, bien au-delà de leur part réelle dans la population de la vice-royauté<sup>97</sup>. Dans ce groupe se retrouvent les Espagnols qui ont tenté l'aventure des Indes en laissant leur famille dans la Péninsule. Tout comme pour les *conquistadores* des premiers temps de la conquête, l'isolement, les tentations et la construction d'une nouvelle existence à l'autre bout du monde conduisent à de nouvelles unions faisant fi des vœux prononcés auparavant en Espagne. Ce sont ces cas qui permettent de parler d'une bigamie, d'une délinquance même propre aux Espagnols. Il est d'ailleurs important de noter que ce modèle de bigamie est le premier défini et combattu par l'Inquisition dès son installation en Amérique, si bien qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, ce sont les Péninsulaires qui sont le plus représentés dans les procès<sup>98</sup>. Le second modèle est uniquement américain dans sa localisation et concerne une population bien plus large, depuis les Espagnols péninsulaires jusqu'aux Indiens<sup>99</sup>, en passant par les populations esclaves. Dans ce second type, les populations métissées représentent la grande majorité, ce qui révèle à première vue le non-respect d'un des sacrements de l'Eglise mais montre aussi de manière assez paradoxale une certaine intériorisation de l'importance du mariage chrétien par ces populations. Si l'image du métissage né de l'illégitimité est des plus pertinentes au XVI<sup>ème</sup>

<sup>96</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN).

<sup>97</sup> A titre de comparaison, on peut rappeler que lors du recensement de 1791, les péninsulaires représentent entre 0 et 1% de la population totale de l'intendance.

<sup>98</sup> Richard BOYER, *The lives of the bigamists...* *op. cit.*, p. 9.

<sup>99</sup> Le cas des Indiens est un peu particulier dans la mesure où, en théorie, ceux-ci échappent à la juridiction de l'Inquisition en raison de leur statut de « jeunes » chrétiens. Les quelques cas identifiés par Richard Boyer soulèvent donc certaines questions. Comment ces individus ont-ils pu se retrouver devant l'Inquisition ? La fluidité des identités en Amérique coloniale a été maintes fois démontrée et il est légitime de penser que ces cas particuliers renvoient à des individus qui se déclarent Indiens et dont le statut est remis en cause au cours de la procédure inquisitoriale. On peut songer également à la situation des Indiens *ladinos*, intégrés à la vie urbaine au point d'être assimilés au reste de la population aux yeux des observateurs, au point d'être davantage considérés comme des métis que comme des Indiens.

siècle, le XVIII<sup>ème</sup> siècle dévoile une autre réalité dans la mesure où certains contractent les liens du mariage non pas une fois mais même deux fois au cours de leur existence. C'est là toute l'ambivalence de la bigamie dans le cadre des sociétés modernes<sup>100</sup>. Véritable sacrilège aux yeux de l'Eglise et de l'Etat (les lois de la Couronne espagnole punissent la bigamie très sévèrement avant même que ne soit mise en place l'Inquisition<sup>101</sup>), c'est le crime d'individus peu scrupuleux, prêts à « oublier » de précédents engagements pour obtenir les faveurs de la promise et de la famille, voire capables de mener une double vie parfaitement organisée au gré des déplacements (la bigamie du « coureur »). Mais c'est aussi celui de personnes éloignées de leur région d'origine, coupées de leurs racines, désireuses de refaire leur vie (la bigamie comme mode de divorce), et échafaudant un mensonge élaboré pour pouvoir se (re)mariage, le mariage constituant la suite naturelle et obligatoire de la nouvelle relation nouée. C'est enfin le crime imposé par les pesanteurs sociales qui occasionnellement contraignent des concubins à se marier car leur situation choque l'entourage (le prêtre, l'officier supérieur : ceux qui peuvent exercer leur influence) et ne saurait durer (la bigamie de « convention sociale »). L'éventail des situations est considérable et permet ainsi d'examiner la subtilité des rouages sociaux dans la société coloniale mexicaine du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

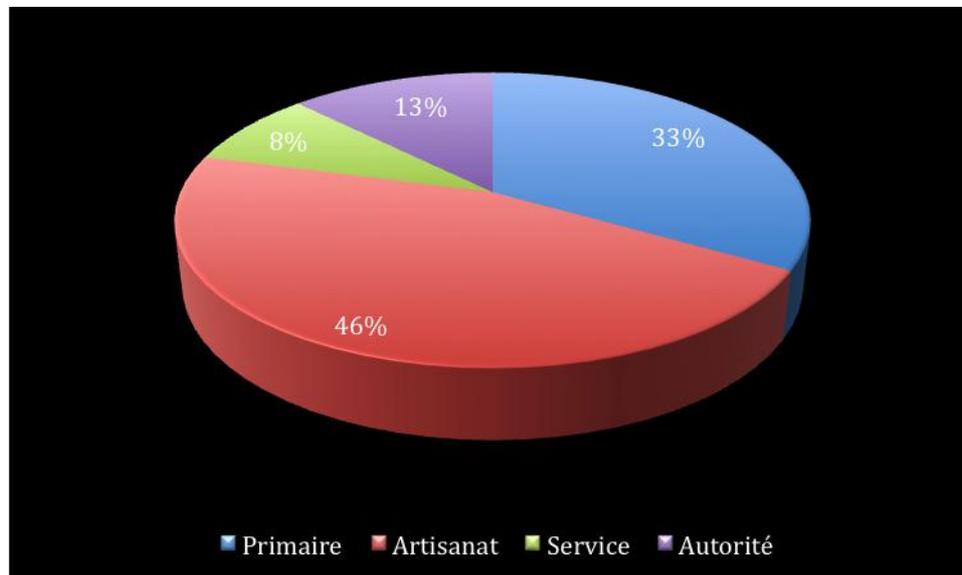
Un dernier domaine permet enfin de compléter le portrait du bigame. Les renseignements réunis par les enquêteurs de l'Inquisition sont suffisamment riches pour autoriser l'esquisse d'une étude socioprofessionnelle des individus concernés. On peut d'ailleurs regretter à ce titre que Richard Boyer n'ait pas choisi de compiler ces détails dans l'immense corpus réuni pour *The lives of the bigamists*, ce qui explique pourquoi la présente analyse doit se contenter d'un échantillon réduit à 24 personnes et reste donc au simple état d'esquisse, ne pouvant en aucun cas prétendre définir une tendance marquée. Malgré ces limites, quelques éléments peuvent être mis en valeur. Une certaine domination des catégories socioprofessionnelles les plus humbles est indéniable, à hauteur de 80%, ce qui n'est guère une surprise si l'on rappelle que l'échantillon regroupe les bigames appartenant aux populations métissées dans le Centre-Nord de la Nouvelle Espagne.

---

<sup>100</sup> Voir, pour le cas français, Benoît GARNOT, *On n'est point pendu pour être amoureux... La liberté amoureuse au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Belin, 2008, p. 100-104.

<sup>101</sup> Antonio M. GARCÍA-MOLINA RIQUELME, *El régimen de penas y penitencias... op. cit.* p. 231 – 232.

**Graphique II-17 : Castas, bigamie et profession dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>102</sup>**



Tandis que la graphique ci-dessus permet d'avoir une vue globale des grandes catégories socioprofessionnelles représentées dans l'échantillon, le tableau suivant, quant à lui, entre dans le détail de ces catégories.

---

<sup>102</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN).

**Tableau II-6 : *Castas*, bigamie et profession dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>103</sup>**

Catégories		Sous-catégories		Métiers	
Production	8				
		Activités agricoles	7		
				Berger	2
				Travail dans hacienda	3
				Vacher	1
				Bûcheron et charbonnier	1
		Extraction	1		
				Mineur	1
Artisanat	11				
		Construction	0		
		Tissu	6		
				Tisserand	1
				Tailleur et brodeur	1
				Fileur et couturier	1
				Tailleur	2
				Couturier	1
		Artisanat divers	0		
		Transport	5		
				Cocher	2
				Conducteur de mules	3
Service	2				
				Esclave	1
				Serviteur	1
Autorité	3				
		Offices	0		
		Armée	2		
				Gouverneur des milices	1
				Soldat	1
		Monde économique	1		
				Contremaître	1
Total					24

Un regard plus attentif permet d'aller au-delà des grandes catégories. Parmi les métiers recensés se retrouvent en effet trois conducteurs de mules, deux cochers, un soldat, un *operario de minas*, deux bergers, un bûcheron, des ouvriers agricoles, autant d'activités qui induisent une certaine mobilité, qu'elle soit inhérente, imposée par la nature même du travail ou qu'elle soit provoquée par la recherche d'un emploi. L'artisanat du tissu, que l'on aurait tendance à rattacher aux activités plus stables, est très représenté également, ce qui vient confirmer que la mobilité économique à l'intérieur du Centre-Nord ne se réduit pas aux premiers concernés, les mineurs, mais touche également l'ensemble de la population dépendant de la prospérité des mines. A la suite de ces quelques remarques vient une dernière question, celle du lien entre les deux phénomènes, à savoir la bigamie et

<sup>103</sup> *Ibid.*

l'appartenance à des catégories socioprofessionnelles précises. Il est vrai que les populations du Centre-Nord semblent posséder des caractéristiques (grande mobilité, moindre contrôle social et normatif, moindre intériorisation des tabous socioreligieux de la part des populations les plus humbles) qui favoriseraient le choix de la bigamie, quelles qu'en soient les motivations. Néanmoins, les données sont trop réduites pour pouvoir prétendre à une quelconque affirmation définitive. Une autre manière de considérer la question serait non pas de partir des bigames mais des populations métissées en général, de renverser le point de vue en quelque sorte. Si l'on choisit les *castas* comme référence de départ dans la réflexion, il apparaît que les bigames issus de cette partie de la société reflètent assez fidèlement les caractéristiques socioéconomiques des populations métissées (majorité appartenant aux plèbes, quelques cas isolés de réussite sociale)<sup>104</sup>. De fait, de ce point de vue, le bigame serait un *casta* comme les autres, du moins avant que sa situation ne soit découverte. La confrontation des deux perspectives permet non seulement de nuancer le propos et d'échapper à une certaine tentation du déterminisme qui établirait un lien trop fort entre bigamie et appartenance socioéconomique mais aussi de retrouver à travers l'exemple précis des bigames l'équilibre délicat et fragile entre faible intégration et marginalisation évoqué plus haut. Fenêtre inestimable ouvrant sur la vie quotidienne des *castas* et notamment leurs mobilités à l'œuvre au sein du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, l'étude de la bigamie et des bigames permet également de toucher du doigt la question des mécanismes identitaires grâce au véritable jeu de rôle réalisé par certains individus. C'est dans la possibilité d'une étude à deux facettes dépassant la simple anecdote que réside le grand intérêt d'une question très particulière.

## 2. *La bigamie dans le cadre de la mobilité et de la fuite en avant*

La grande mobilité des bigames est le premier élément qui saute aux yeux à la lecture des procès, et ce bien souvent dès la page de garde où figurent les circonstances (conjoint, lieu, date) des mariages concomitants. Un examen plus poussé de la narration des différents itinéraires mis en lumière par les enquêtes inquisitoriales permet dans certains cas d'aller plus loin et de suivre pour ainsi dire pas à pas les déplacements du bigame au cours de son existence, depuis sa naissance jusqu'au moment où sa tromperie est découverte par son entourage puis les autorités. C'est ce qui a été réalisé pour trente-deux individus issus du corpus (celui de Richard Boyer, et celui issu de nos propres travaux). A l'issue de ce travail

---

<sup>104</sup> Voir le portrait des plèbes urbaines dans le chapitre I.

d'analyse, il est tout d'abord possible de distinguer quatre grands espaces traversés par les bigames, à savoir la région de Mexico et le Sud, le Centre-Ouest, le Centre-Nord, cœur de l'étude, et enfin le Nord ou « *Lejano Norte* ».

**Carte II-1 : Mobilités et bigamie dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle**



Ces quatre grandes régions constituent le cadre des mobilités des bigames qui ont séjourné dans le Centre-Nord à un moment de leur vie (période de formation, premier mariage, deuxième mariage, recherche de travail, fuite, etc.). En raison de ce biais, le dispositif qui apparaît dans le tableau ci-contre est volontairement centré sur la région de Zacatecas.

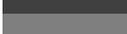
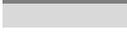
**Tableau II-6 : Mobilités et bigamie dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne  
au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>105</sup>**

Individus	Lieu d'origine	Lieu premier mariage	Lieux intermédiaires	Lieu second mariage
Calderón, Sebastian alias Andrade de Casta		México	San Francisco de Conchos	San Francisco de Conchos
Castellón, Salvador		Huachinango		Mesquital
Cruz Malagon, Gregorio de la	México	México	Durango	Durango
Cruz, Manuel de la alias Gutiérrez, Salvador	Michoacán	Michoacán	Sombrerete	
González, Josefa alias María	Otumba	Otumba		Sombrerete
Monfil, José alias Rivera, José de alias Valladolid alias Monroy	México	México	Zacatecas Real de Chihuahua	Real de los Asientos
Nava, José Antonio de la alias José el Quate	Toluca			Chihuahua
Otero, María de alias La Angarípola	Querétaro	hacienda de Xalpa	Durango	Durango
Pantaleón, Andrés alias Pantaleón, Juan Andrés	Querétaro		San Miguel el Grande (vecino)	
Maldonado, Rosa, alias Rosalia del Carmen Maldonado	Mazapil	Mazapil	Guadalcazar San Luis Potosí	Guadalcazar (SLP)
Mascareñas, Juan Antonio, alias Juan Antonio de Armenta	Sonora	Sinaloa	Presidio Cerrogordo	
Molina, Joseph Manuel	Valparaíso	Valparaíso	Bolaños	Bolaños
Zavala, Joseph Eugenio	Zacatecas	Zacatecas	Durango	Culiacan
Bonilla, Francisca alias Padilla, Micael Petra	Guanajuato Zacatecas	Guanajuato	Parral	Parral
Carillo, Bernardo	Fresnillo	Fresnillo	Bolaños Chimantan	rancho del Comite
Castañeda, Quiteria Basilia	Fresnillo	Fresnillo	Mazapil (vecino)	Mazapil
Corral, Francisco Ignacio	Santiago de Pasquiario (Durango)	Real de Santa Eulalia (Chihuahua)	Nouveau Mexique	Real de San Felipe
Covarrubias, María Francisca alias Luna, Maía Gertrudis de alias María Francisca Nicolasa	Arroyo Hondo	Maltenango	Real y Minas Santo Tomas Panuco (Zacatecas)	Macintapan
Cristóbal, Bernabé alias Navejo	Querétaro	Nuevo Leon	Nuevo León Huasteca Zacatecas	Fresnillo
Flores, Laureano	SLP	Zacatecas		puesto de Santa Maria
Lamas, Gertrudis de	Jérez (Zacatecas)	Tholatichi (ou Totatiché, Jalisco?)		Sombrerete

<sup>105</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN).

Navarrete, José Miguel de	Zacatecas			León
Obispo Monsibaiz, Nicolás	San Luis Potosí	San Luis Potosí	Zacatecas	Zacatecas
Pineda Rosales, María Josefa	Zacatecas	Jérez	Celaya (Guanajuato)	Celaya
Rángel, María Gertrudis	San Luis Potosí	San Miguel Misquitec	Fresnillo	Fresnillo
Silva, Dionisio de		Los Lagos	Torreón (Coahuila)	Sombrerete
Castro, María alias La Godina alias Medina	Zacatecas	Zacatecas	Sombrerete México	México
Enríquez, Juan José	Culiacán (Sinaloa)	Aticama (Nayarit)	Real de Copala	Real de Copala
Portugal y Olivera, José de alias Peña y Castillo, José de la	Culiacán (Sinaloa)	Culiacán	México (vecino)	México
Molina, Joseph Manuel	Zumpango de la Laguna		Bolaños	Temastian (Jalisco)
Espinosa, José Antonio Basilio de	Querétaro	Santa Clara del Cobre		Acatitlan

Légende :

	Nord
	Centre-Nord
	Centre-Ouest
	Région de Mexico

Plusieurs phénomènes peuvent être observés à l'occasion de la reconstitution des mobilités individuelles des trente-deux bigames choisis. La sélection de ces derniers a par ailleurs été réalisée selon un principe simple : la mention explicite d'un séjour ou l'hypothèse implicite d'un passage dans la région du Centre-Nord. Le phénomène le plus frappant est l'apparition d'une zone à l'intérieur de laquelle la majorité des déplacements s'effectue. Si l'on accepte le postulat que les bigames reflètent en grande partie les comportements socioéconomiques des plèbes urbaines dans leur ensemble, la cohérence du Centre-Nord comme véritable région vécue<sup>106</sup>, et non pas seulement comme espace administratif centré autour du *corregimiento* de Zacatecas, paraît véritablement ressortir des sources. Les déplacements des hommes semblent donc dessiner les limites d'un Centre-Nord étendu structuré par les pôles miniers depuis Guanajuato jusqu'au Chihuahua... A l'intérieur de cet ensemble, les mobilités semblent fréquentes, la plupart du temps motivées par la recherche du travail dans les environs d'un *real de mina* prospère. C'est ce qui ressort fortement de l'itinéraire de l'Indien Bernardo Carrillo<sup>107</sup>, originaire de la région de Fresnillo, employé dans un *rancho* qui a cédé à la fièvre minière provoquée par l'essor de Bolaños comme en témoigne sa première épouse :

« mon dit époux entreprit d'aller travailler au Real de Bolaños, où nous nous rendîmes, et là, mon dit époux travailla dans une mine, raison pour laquelle il tomba malade, à la suite d'une chute qui le laissa presque dément, et se trouvant dans cet état, et moi-même ayant récemment accouché, pressé

<sup>106</sup> Voir ce qui a été écrit au sujet de l'espace régional vu comme un espace vécu dans le Chapitre II.

<sup>107</sup> AGN, INQUISICIÓN, 921, EXP. 15

par son créancier, le dit don Gregorio Bustillo, mon dit époux quitta le dit Real, de peur qu'on ne veuille l'appréhender, partant comme il partit en culottes blanches<sup>108</sup> »

A la suite de ces événements, Bernardo trouve refuge en retrouvant le monde probablement plus rassurant des *haciendas* dont il est originaire. Outre le passage de la zone de Fresnillo à celle de Bolaños, il convient de noter dans cet itinéraire la porosité entre monde de la ville et monde de la campagne à l'intérieur de cette région du Centre-Nord : une *bonanza* subite transforme les ouvriers agricoles en *operarios de minas* et draine les populations sur de grandes distances tandis que le renversement de la conjoncture ou des événements personnels contraires provoquent des migrations professionnelles et géographiques inverses. José Manuel Molina, mulâtre aux activités multiples est un autre exemple de ce type de mobilité entre ville et campagne à l'intérieur du Centre-Nord : originaire de Valparaíso, il part tenter sa chance à Bolaños où il rencontre apparemment le succès, du moins pour un temps<sup>109</sup>.

De moindre importance, l'ampleur des mobilités, à l'échelle d'une bonne partie de la Nouvelle-Espagne, est également remarquable. Les individus traversant la colonie de part en part et capables de parcourir un millier de kilomètres dans des régions semi-désertiques peu accueillantes à tous points de vue ne sont pas rares. Les distances parcourues en l'espace d'une dizaine d'années par le tailleur métis José Monfil sont à ce titre considérables. Originaire de Mexico, il se marie une première fois dans cette ville en 1714. Trois ans plus tard, il quitte Mexico et sa première épouse Clara. On le retrouve en 1723 dans la région de Zacatecas, au Real de los Asientos plus précisément, où il se marie une seconde fois après être resté au même endroit suffisamment de temps pour être perçu comme célibataire par son nouvel entourage. Plus tard encore, un séjour au Real de Chihuahua est mentionné dans les documents<sup>110</sup>. Même si José Monfil n'est pas un *operario de minas*, il semble lui aussi attiré par les possibilités qu'offrent les centres miniers dynamiques, à l'image des deux cas cités précédemment, mais sur une distance supérieure.

La fin de la trajectoire de José Monfil, c'est-à-dire son séjour au Real de Chihuahua, nécessite cependant un autre degré d'analyse. Chronologiquement, le départ vers Zacatecas même puis vers le Nord suit l'échec du second mariage, que Monfil explique par la manière dont sa

<sup>108</sup> AGN, INQUISICIÓN, 921, EXP. 15, f. 222r. « procuró dicho mi marido ir a trabajar al Real de Bolaños donde nos pasamos y en donde dho mi marido trabajó en una mina de que le provino enfermarse de una caída de que quedó casi demente y estando de esta suerte y yo recién parido haciéndole aprieto por su dinero el citado don Gregorio Bustillo, se salió de dicho Real dicho mi marido atemorizado de que le querrián prender, saliendo como salió en calzón blanco »

<sup>109</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1102, Exp. 01

<sup>110</sup> AGN, INQUISICIÓN, 807, Exp. 03

nouvelle belle-famille l'a rejeté<sup>111</sup>. Originaire de Mexico, coupé de son cercle d'origine, *a fortiori* à la suite de son second mariage, l'échec de celui-ci le laisse manifestement dans une situation difficile. Comme il n'a plus sa place au Real de los Asientos, il tente sa chance à Zacatecas, ville plus importante puis se dirige vers le Chihuahua, véritable région de Frontière au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, zone idéale pour « recommencer à zéro » pour ainsi dire. Le trajet de Monfil de Zacatecas au Chihuahua est manifestement une trajectoire de la fuite d'un individu qui semble glisser à la suite de l'échec du second mariage vers un début de marginalisation.

De fait, même si l'on peut considérer dans une certaine mesure les bigames comme le reflet du groupe social dont ils sont majoritairement issus, il ne faut pas oublier de prendre en compte le caractère délinquant de ces individus qui font fi d'un des sacrements les plus importants du catholicisme. De ce point de vue, les mobilités observées prennent un autre sens et nécessitent un autre cadre d'analyse, celui de la Frontière. « En effet, son caractère de frontière offrait au moins deux avantages indiscutables : d'une part, l'éloignement des instances inquisitoriales de la capitale dont l'influence se voyait, nous avons déjà insisté là-dessus, notablement réduite, rendait toujours possible la fuite vers le nord, l'anonymat au bout du monde<sup>112</sup>[...] », écrit Solange Alberro lorsqu'elle évoque la région de Zacatecas au XVII<sup>ème</sup> siècle. De fait, la fuite, c'est-à-dire une tendance à s'éloigner toujours davantage des régions les plus contrôlées pour rejoindre la Frontière et le refuge qu'elle peut constituer pour les individus qui cherchent à échapper à leur sort, à se faire oublier, à trouver des interstices de liberté, apparaît dans de nombreux cas du corpus comme le moteur principal de la mobilité et souvent associée à la bigamie, comme facteur favorable ou comme conséquence. C'est dans ce cadre d'explication qu'entrent les cas de « bigamie au féminin ». L'itinéraire de María Gertrudis Rángel<sup>113</sup> ou encore celui de Francisca Bonilla<sup>114</sup> sont particulièrement révélateurs à ce titre. Francisca, une couturière espagnole selon les témoignages, est en effet contrainte de quitter Guanajuato, et son premier mari, à la suite d'accusations de sorcellerie en 1713. On la retrouve plus tard des centaines de kilomètres

<sup>111</sup> AGN, INQUISICIÓN, 807, Exp. 03, f. 115-119.

<sup>112</sup> Solange ALBERRO, « Zacatecas, zona frontera... » *op. cit.*, p. 162, « El carácter de zona de refugio se ve definitivamente consagrado con la presencia de judaizantes, cuya identidad y prácticas están claramente manifiestas. Bien sabíamos, por las comunicaciones de cárceles, las de Treviño de Sobremonte en particular, que en la ciudad de Zacatecas se hallaba una sinagoga. [...] En efecto, su carácter de frontera ofrecía por lo menos dos ventajas indiscutibles: por una parte, el alejamiento de las instancias inquisitoriales de la capital, cuya eficiencia se veía, ya lo hemos recalado, notablemente reducida, hacía siempre posible la huida hacia el norte, el anonimato en el extremo del mundo. [...] »

<sup>113</sup> AGN, INQUISICIÓN, 875, EXP. 05

<sup>114</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1731, EXP.11

plus au nord mariée à un Indien<sup>115</sup>. Ici, la fuite a précédé la bigamie, créant des circonstances favorables au franchissement du tabou. Il en est de même pour María Gertrudis, enlevée jeune par son premier mari, avec lequel elle a longtemps vécu en concubinage avant de se marier effectivement, elle fuit et commence à errer dans la Huastèque. Elle finit par se fixer à Fresnillo où elle épouse Miguel Briceño avant de disparaître une dernière fois, probablement tuée par son second mari qui avait appris la nouvelle de son premier mariage<sup>116</sup>. L'étude des cas de bigamie permet ainsi non seulement de dessiner une esquisse des mobilités courantes de nature essentiellement socio-économique et des liens qu'elles sous-entendent à l'intérieur du Centre-Nord mais aussi d'aborder un autre type de mobilité, révélateur de la dégradation de la situation sociale de l'individu concerné, qu'elle soit volontaire ou subie. Cette fuite en avant s'accompagne bien souvent de changements d'identité, comme en témoignent les nombreux alias retrouvés dans les documents<sup>117</sup>, voire d'une totale réinvention de soi. En raison des peines qui menacent le coupable, la bigamie est un jeu bien dangereux et ceux qui franchissent le pas, par cynisme ou par désir d'accéder à une nouvelle vie, doivent agir en conséquence en mettant en place un véritable jeu de rôle.

### 3. *Bigamie et jeu de rôle*

Une grande partie de l'existence du bigame repose en effet sur la tromperie et le mensonge. Celui ou celle qui se rend coupable de ce crime ment bien évidemment sur son statut marital mais pas seulement. Pour faire en sorte que la supercherie dure le plus longtemps possible, le seul mensonge quant au statut marital est insuffisant : il est nécessaire de construire une nouvelle vie fictive suffisamment cohérente pour que le nouvel entourage y adhère au point d'être prêt à témoigner en toute bonne foi du célibat du bigame au moment du second mariage. Nombres de déclarations prononcées par les témoins mentionnent ainsi « qu'aussi loin qu'il/elle se souvienne, X a toujours été célibataire ». En d'autres termes, le bigame, dès son arrivée dans sa nouvelle communauté (village, hacienda, quartier pour les villes plus importantes), a adopté le comportement d'un célibataire, ce qui suppose une rupture totale avec son entourage d'origine pour éviter les rencontres imprévues qui mettent fin à l'illusion. Ce sont d'ailleurs ces retrouvailles fortuites et non désirées avec un ancien ami voire un beau-frère qui bien souvent déclenchent la procédure inquisitoriale : c'est ce qui arrive par exemple à María Castro, partie de la région de Zacatecas pour Mexico et

<sup>115</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1731, EXP.11, f. 3

<sup>116</sup> AGN, INQUISICIÓN, 875, EXP. 05, f. 103r.

<sup>117</sup> José Monfil se fait appeler tour à tour José de Rivera, Monroy puis enfin Valladolid.

retrouvée par un ami qui assure le transport du courrier entre le Nord et la capitale de la vice-royauté<sup>118</sup>. Une fois son affranchissement obtenu, cette dernière avait laissé son existence d'esclave mariée à un Indien, *operario* dans la région de Zacatecas pour celle d'habitante de Mexico et épouse libre d'un cocher du palais, accédant ainsi à une sorte d'aristocratie des plèbes urbaines<sup>119</sup>. Les retrouvailles inattendues avec un proche issu du passé mettent fin à tout cela de manière brutale : non seulement le secret du premier mariage est dévoilé, ce qui fait d'elle une criminelle, mais les stigmates de son ancien statut d'esclave sont remis au premier plan, détruisant l'image qu'elle avait construite d'elle-même. Dans d'autres cas, le mensonge est nécessaire pour créer le terrain favorable à un nouveau mariage. Ici, l'aide, voire le soutien d'un entourage volontairement ou involontairement complice est cruciale pour attester le célibat, ou plus souvent, le veuvage, de l'individu. C'est ce que fait Quiteria Basilia Castañeda, épouse délaissée par un mari sans cesse sur les routes lorsqu'elle invente son veuvage grâce à des témoignages de proches assurant avoir appris le décès de l'époux à la suite d'une chute de cheval. Devenue « officiellement » veuve, situation favorisée par l'absence effective du mari, Quiteria est libre de refaire sa vie et de trouver un époux capable de la soutenir<sup>120</sup>. Le changement d'existence et la réinvention de soi accompagnent donc étroitement la bigamie, que cela soit en la précédant et créant des conditions favorables pour de nouvelles épousailles ou en devenant nécessaire pour rendre possible le remariage.

De ce point de vue, il n'est pas étonnant de constater que plus d'un tiers des bigames poursuivis par l'Inquisition ont changé de nom au moins une fois au cours de leur existence (voir tableau II-9). Ce phénomène peut tout d'abord s'expliquer de manière très simple en rappelant que la plupart des cas identifiés et étudiés appartiennent aux plèbes urbaines ou rurales, secteur de la société moderne dans lequel les patronymes ne sont pas encore aussi bien fixés qu'au sein des élites (enjeux patrimoniaux moindres, taux conséquent d'illégitimité).

---

<sup>118</sup> AGN, INQUISICIÓN, 541, EXP. 04

<sup>119</sup> AGN, INQUISICIÓN, 541, EXP. 04, f. 519r.

<sup>120</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1731, EXP. 43.

**Tableau II-8 : Utilisation des alias<sup>121</sup>**

Alias	Pas d'alias	Total
47	100	147
39%	61%	100%

Le passage à une analyse plus détaillée et plus qualitative (voir tableau II-9) laisse néanmoins entrevoir des modèles d'explication supplémentaires.

**Tableau II-9 : Bigamie et changement d'identité<sup>122</sup>**

Nom	Nom 2	Nom 3	Surnom	Cal.	Cal. 2	Métier
Acosta, Miguel de			Sagualtipam / Zagualtipán	Cré.	Mét.	Conducteur de mules
Alamo, don Manuel de	don Josef Tribaldo			Esp.		
Calderón, Sebastian	Andrade de Casta			Mul.		Tailleur et brodeur
Castillo, Isidro del			el Minchaquillo	Mét.		Labrador
Cavallero, Juan Manuel	Castellanos Alvarado			Cré.		
Cavallero, Juan Manuel	Manuel Castellano Alvarado			Cré.		Marin
Chacon Gayon, Juan Antonio	Antonio Pérez Chacon			Esp.		
Contreras, Phelipe	Bartolomé de Peralta			Mét.		
Delgadillo Hernandez, Maria Guadalupe			Tres Palacios Hernandez	Cré.		
Encarnación, María Jesús de la	María Filomena Tavares			Mul.		
Lipona, Manuel de	Manuel de los Reyes Hernandez			Mét.		
Lorenzo, Juan	Lorenzo Ramirez	Phelipe de Santiago		Escl.		
Maldonado, Rosa	Rosalía del Carmen Maldonado			Mul.		
Martina, Barbara	Maria Estephania			Mul.		
Mascareñas, Juan Antonio,	Juan Antonio de Armenta			Mét.	Cré.	Conducteur de mules et soldat
Miguel, Joseph	Miguel Antonio			Noir		
Orvel, Favian	Orive, Fabián			Cré.		Cultivateur de tabac
Puerto y Arriola, Francisco del	Puerto, Francisco Antonio del			Esp.		
Rodriguez, Manuel de la Trinidad			Chauca	Mét.		
Soriano y Galbes, Joseph Antonio	Joseph Antonio Roquete			Mét.		
Villar, Anna Maria de			la Xixona Buen Rostro	Ind.		
Arias, Nicolás Palomina	García	Espinosa		Mul. Escl.		Tisserand

<sup>121</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN).

<sup>122</sup> *Ibid.*

Bonilla, Francisca	Padilla, Micaela Petra			Cré.	Mét.	Couturier
Braga, Carlos Ignacio de	Luz, Carlos			Cré.		Soldat
Caravallo o Meyer, Manuel Pablo				Mul.		Vacher
Castro, María			La Godina Medina	Mul.		
Cervantes, Nicolás	Hidalgo, Hermemegildo			Cré.		Labrador
Covarrubias, María Francisca	Luna, María Gertrudis de	María Francisca Nicolasa		Coy.	Ind.	
Cruz, Manuel de la	Gutiérrez, Salvador			Mul. Escl.		Travaille dans hacienda
Mata Villaseñor, Juan Manuel de	García, Juan Manuel			Mét.		Cocher
Monfil, José	Rivera, José de		Valladolid Monroy	Mét.	Mét.	Tailleur
Nava, José Antonio de la			José el Quate	Mul.		Cocher
Otero, María de			La Angarípola	Mét.	Lob.	
Pantaleón, Andrés	Pantaleón, Juan Andrés			Lob.		
Patracá, Juan Cristóbal	Pedro Hernández			Mét.		Vacher et pêcheur
Pérez, Rosa	Hernández, Rosa			Cré.		
Portugal y Olivera, José de	Peña y Castillo, José de la			Mét.	Lob. ou Esp.	Contremaître
Viveros, Pedro de	Pea y Contreras, José de la			Cré.		Tisserand (soie)
Zárate, Francisco de	Juan de Dios			Mul. Escl.	Morisco	Tisserand

Plusieurs éléments intéressants apparaissent lorsque l'on compare les différents utilisateurs d'alias entre eux et que l'on croise les données avec la *calidad* déclarée par les individus concernés. Avant de poursuivre plus avant, il faut préciser que certains cas d'alias relève plus du manque de précision des informations dont disposent les enquêteurs que d'un véritable désir de changer de nom : le cas d'Andrés ou Juan Andrés Pantaleón peut entrer dans cette catégorie. Ensuite, la première nuance que l'on peut mettre en lumière est une distinction entre les bigames qui changent de nom et ceux qui se font appeler, ou sont désignés, par un surnom. Si le premier cas semble renvoyer à une véritable volonté de changer d'identité de la part de l'individu<sup>123</sup>, le second évoque plutôt l'appartenance aux secteurs les plus humbles de la société qui n'utilisent pas les patronymes de manière systématique, préférant les prénoms ou les surnoms. Ces derniers peuvent être inspirés par l'origine géographique (la Xixona<sup>124</sup>, Valladolid<sup>125</sup>), les liens avec les anciens maîtres (María Castro, ancienne esclave de Juan de

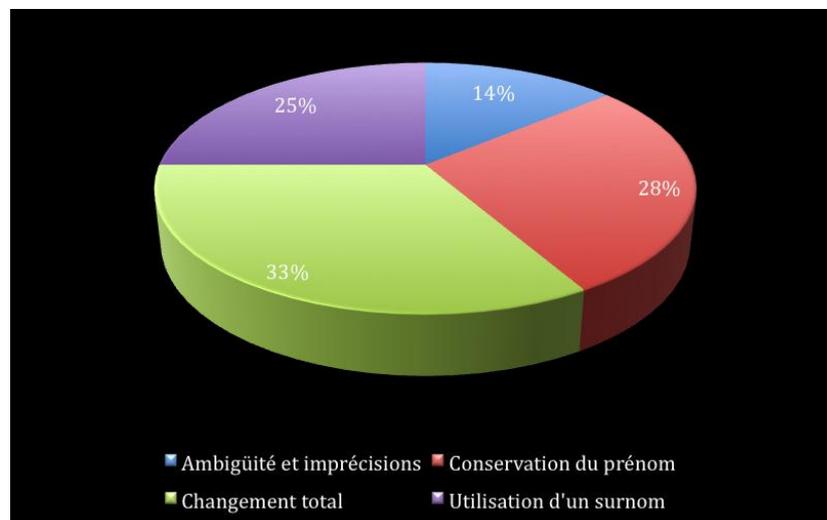
<sup>123</sup> Si l'on reprend ce que dit Bernard Lahire sur l'importance du nom dans la construction individuelle – « Il existe de multiples institutions permanentes, de même que de nombreuses occasions plus éphémères, de célébration de l'unité du soi. A commencer par le 'nom propre' qui consacre l'ensemble singularité de la 'personne' » (Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel... op. cit.*, p. 34.) – les changements d'identité effectués par les bigames apparaissent véritablement comme des opérations de réinvention de soi.

<sup>124</sup> AGN, INQUISICIÓN, 964, f. 1-168.

<sup>125</sup> AGN, INQUISICIÓN, 807, EXP. 03.

Godina, était appelée la Godina dans sa région d'origine<sup>126</sup>) ou certaines caractéristiques physiques (Buen Rostro<sup>127</sup>). Dans le cas du créole Miguel de Acosta, également qualifié de métis, l'existence d'un surnom aux consonances indigènes (Zagualtipán<sup>128</sup>) le place fortement dans la catégorie des « petits-blancs ». Plus intéressante encore est la comparaison des modes de construction des nouvelles identités. En-dehors des situations précédemment décrites, le changement d'identité suit deux grandes modalités de manière assez équilibrée.

**Graphique II-18 : Recompositions identitaires<sup>129</sup>**



Dans 28% des cas, les individus procèdent à un changement que l'on pourrait qualifier de « timide » dans la mesure où ils conservent ce qui constitue la partie la plus personnelle de leur identité, le prénom. Toutefois, dans 33% des cas, c'est un changement beaucoup plus radical qui est effectué dans la mesure où c'est l'identité complète qui est bouleversée, ce qui sous-entend une véritable réinvention de soi : l'individu abandonne même le prénom qui le désigne et le place dans la société depuis sa naissance<sup>130</sup>. Ce mouvement est accompagné occasionnellement d'une évolution de la *calidad* et entre, au même titre que la bigamie d'ailleurs, dans une stratégie plus large de réinvention et de survie. A ce titre, deux exemples

<sup>126</sup> AGN, INQUISICIÓN, 541, EXP. 04, f. 519r.

<sup>127</sup> AGN, INQUISICIÓN, 964, f. 1-168.

<sup>128</sup> AGN, INQUISICIÓN, 1156, EXP. 13.

<sup>129</sup> Graphique réalisé à partir du Tableau II-10.

<sup>130</sup> Isabel TESTÓN NÚÑEZ et Rocio SÁNCHEZ RUBIO, « Identidad fingida y migraciones atlánticas (siglos XVI – XVIII) » dans Gregorio Salinero et Isabel Testón Núñez (eds.), *Un juego de engaños. Nombres, apellidos y movilidad en los siglos XV al XVIII*, Madrid, Collection de la Casa de Velázquez (113), 2010, p. 87-101.

de la fin de la période paraissent particulièrement dignes d'intérêt. Le premier cas est celui de María Francisca Covarrubias, de statut *coyote*, et donc entrant dans le ressort de l'Inquisition, qui change de nom et de statut pour son second mariage en essayant de se faire passer pour une Indienne, espérant sans doute échapper aux inquisiteurs. De même, l'esclave en fuite Francisco de Zárate, originaire de Querétaro, se remarie en se déclarant *morisco*<sup>131</sup>, statut qui le rapproche en théorie des créoles et l'éloignant des esclaves, sous le nom de Juan de Dios, probablement un des noms le plus répandu statistiquement au sein de populations issues de l'esclavage. La stratégie adoptée par Francisco de Zárate est claire dans son désir de brouiller les pistes pouvant guider à ses origines.

Enfin, certains bigames vont encore plus loin au point d'essayer de se transformer totalement et de « devenir » véritablement le rôle joué. De ce point de vue, l'exemple de María Josefa Pineda Morales est fascinant. Métisse originaire de Zacatecas, fille légitime de Balthasar Pineda, un Espagnol, elle épouse en premières noces un métis nommé Juan Antonio Ramírez. Est-elle lassée de ses absences répétées ? Quelles que soient ses motivations profondes, elle quitte Jerez et disparaît. Elle réapparaît quelques années plus tard dans la région de Celaya, totalement transformée. María est en effet devenue une Indienne. Certes, la langue qu'elle parle, le *mexica*, apprise auprès de son premier mari, n'est pas celle de Celaya, ce qui fait d'elle une étrangère pour les communautés Otomi. Mais il n'en demeure pas moins que María s'est considérablement éloignée de son groupe d'origine. Pour parfaire sa nouvelle identité, et éviter des recherches potentiellement embarrassantes, elle se déclare de parents inconnus<sup>132</sup>. La transformation est ici complète. C'est une situation également fascinante dans la mesure où l'on observe une femme dotée d'une situation sociale relativement solide, du moins dans le monde des plèbes urbaines (fille légitime d'Espagnol, mariée à un métis) qui semble choisir volontairement non seulement un déracinement total mais aussi une vie dans un groupe social perçue par la société comme inférieur. Le fait-elle pour favoriser la construction d'une nouvelle vie, le statut d'Indienne lui permettant théoriquement d'échapper aux foudres de l'Inquisition ? Le fait-elle pour échapper à la grande fragilité inhérente au statut de femme isolée, la communauté indienne lui offrant un cadre peut-être plus protecteur que le monde urbain espagnol dont elle est issue ? La teneur des témoignages et des déclarations ne permet malheureusement pas d'éclaircir totalement les motivations qui ont guidé l'étrange itinéraire de María Josefa Pineda Morales.

<sup>131</sup> C'est-à-dire le fils d'un Espagnol et d'une mulâtresse, si l'on se réfère aux classifications produites en Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

<sup>132</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1731, EXP. 43.

A l'instar des autres cas étudiés, cet exemple montre néanmoins l'étendue et la fragilité du jeu de rôle réalisé par certains bigames. Certains, comme Francisco de Zárate utilisent un tel procédé pour lancer une trajectoire qu'ils espèrent ascendante. D'autres, comme María Josefa, semble avoir recours à la transformation pour accompagner une trajectoire visiblement descendante. Tous essaient pour ainsi dire de « donner le change » et de dépasser la fragile et paradoxale situation dans laquelle les place le second mariage. Dans la plupart des cas au-dessus de tout reproche aux yeux de leur nouvel entourage, ils n'en demeurent pas moins des délinquants à partir du moment des secondes noces, et la découverte de leur secret les plonge automatiquement dans la plus grande marginalité, sociale et religieuse. Tous connaissent les risques mais tentent néanmoins leur chance, espérant que la distance mise sur le plan géographique mais aussi identitaire entre leur première vie et eux-mêmes est suffisamment importante. C'est là le grand paradoxe d'une partie des bigames qui cherchent à protéger leur statut et leur place dans la société par maints artifices, statut mis potentiellement en danger par une menace qu'ils ont eux-mêmes créée en se remariant.

Le cas des bigames constitue de fait un observatoire idéal pour s'attaquer à la complexité des plèbes urbaines de Nouvelle-Espagne en suivant plusieurs approches somme toute complémentaires. Le premier angle d'attaque est évidemment celui de la délinquance et de la marginalisation. Le bigame, dès son remariage, est un marginal intérieur dans la mesure où il passe outre les commandements de l'Eglise et de la société. Il devient un marginal avéré lorsque, à la suite de la découverte, il se retrouve condamné aux peines infâmant (fouet, port du *san benito*), aux galères (peine qui se transforme en années de service dans un *presidio* du Nord au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle), à la prison ou à l'exil (notamment dans le cas des femmes)<sup>133</sup>. En outre, la bigamie accompagne bien souvent des itinéraires de fuite et de marginalisation croissante, ce qui permet de suivre non seulement ces parcours parfois désespéré mais aussi l'ensemble des stratégies mises en œuvre par les bigames pour parvenir à leurs fins et maintenir le secret sur leur double vie. Toutefois, si de nombreux bigames peuvent être assimilés à des déclassés ou même plus grossièrement à des « coureurs » qui ne reculent guère devant les transgressions, un nombre non négligeable franchit le pas non pas par volonté de provocation et de transgression mais par désir réel de changer de vie. Ici, les stratégies élaborées ne possèdent pas exactement la même signification et révèlent plutôt

---

<sup>133</sup> Antonio M. GARCÍA-MOLINA RIQUELME, *El régimen de penas y penitencias... op. cit.*, p. 231 – 240.

des individus cherchant à se fondre le plus possible dans le nouvel entourage social qui les accueille. Ces derniers correspondent au monde du petit artisanat urbain ou rural et voient dans la mobilité géographique la possibilité d'améliorer leur sort. L'espoir d'une vie meilleure dans une région minière dynamique les pousse à laisser une famille derrière eux. La distance, le temps, le hasard des rencontres et la pression sociale<sup>134</sup> font alors leur œuvre et mènent certains individus à la bigamie et à la marginalité potentielle que cette transgression suppose. Ce sont ces cas qui autorisent donc à considérer les bigames comme relativement représentatifs des plèbes et des *castas* dans leur ensemble.

Il ressort de ce chapitre que la marginalisation - vols, violences, comportements hétérodoxes - fait bel et bien partie du quotidien des plèbes urbaines, qu'elles en soient les actrices, les victimes, ou, plus fréquemment, les simples spectatrices, créant de cette manière tout un univers dans lequel les normes sociales sont régulièrement battues en brèche par des transgressions de tous genres. La *mala vida* est de ce point de vue une réalité, et pas seulement le résultat des fantasmes espagnols. Néanmoins, une analyse plus qualitative et plus attentive des dossiers rassemblés dévoile un paysage infiniment plus complexe. Plus qu'une frontière nette entre populations respectueuses des normes sociales d'une part et populations marginales d'autre part, c'est une « zone frontière » qui se dessine à l'intérieur de laquelle il est possible d'observer une multiplicité de comportements. De fait, la marginalité la plus complète, celle des bandits de grands chemins par exemple, est somme toute rare, et la majorité des cas renvoient à une certaine relativité de la notion même de marginalisation. Les seuils de tolérance définissant ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas ne sont en effet pas absolus, et cette variété individuelle, chronologique et géographique constitue un terreau favorable au développement de comportements « *borderline* » tolérés jusqu'à un certain point variable (les cas d'hétérodoxie religieuse entrent en majorité dans cette catégorie). En outre, un tel contexte mental, favorisé par les caractéristiques de la Frontière, semble ouvrir la porte à de véritables bricolages réalisés par des individus désireux de mener leur vie le mieux, ou le moins mal, possible (ce sont ici les bigames et les stratégies élaborées qui illustrent le mieux ce dernier point). Pour ces diverses raisons, plutôt que de parler d'une marginalité / marginalisation monolithique, il paraît plus judicieux d'évoquer un monde qui n'hésite pas à aménager des normes sociales globalement

<sup>134</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 5, Exp. 36 et AHN, Inquisición, 1731, Exp. 10 : les exemples du mineur Joseph Patricio et du soldat Juan Antonio Mascareñas sont révélateurs des pressions sociales qui peuvent mener des individus à la bigamie. Le premier, qui avait délaissé sa première épouse, a été dénoncé pour concubinage par le propriétaire de la mine dans laquelle il travaillait tandis que le second a été contraint à épouser sa compagne et, par conséquent, à devenir bigame.

acceptées lorsque le besoin, vital ou accessoire, se fait sentir. C'est ainsi que l'on peut glisser naturellement de l'analyse de la délinquance et de la marginalisation à l'observation de la vie quotidienne la plus banale, une vie faite d'aspirations à une meilleure intégration économique et sociale et de tentatives pour parvenir à ce but. La grande mobilité des plèbes urbaines à l'intérieur du Centre-Nord entre dans le cadre de ces tentatives, qu'elle représente un véritable effet de soupape ou corresponde réellement à un départ vers un *eldorado* personnel comme le décrit Frédérique Langue :

« L'image des péons mexicains est souvent, dans l'historiographie courante, celle d'un travailleur exploité, retenu dans la mine ou l'hacienda du maître par l'accumulation de dettes dûment consignées à la désormais *tienda de raya*. Sans remettre en cause la validité de cette interprétation [...] il convient d'avoir cependant présente à l'esprit l'une des particularités de la population active du nord du Mexique : celle d'être constituée d'une main d'œuvre salariée libre dès le XVI<sup>ième</sup> siècle, en raison de l'originalité démographique de cet ensemble géographique, peuplé de tribus nomades se déplaçant sur un territoire extrêmement étendu [...] Dans cette perspective, il n'est pas surprenant que cette population ait suivi les mouvements de la production, se déplaçant d'un centre minier à l'autre en fonction des *bonanzas*, parfois sur de très grandes distances, jusqu'à Parral parfois (Chihuahua)<sup>135</sup>. »

Les centres miniers et leurs régions environnantes forment par un dynamisme économique associé au faible contrôle administratif de vastes étendues un espace propice à la création d'opportunités que les *castas* savent saisir et ont la possibilité de saisir, non seulement par la mobilité à grande échelle mais aussi par une haute réactivité économique et surtout juridique démontrée dans la vie quotidienne. Cette réactivité se traduit sur le plan individuel par des réussites plus ou moins accentuées – achat d'un office, procès gagné contre un Espagnol, achats de mines – qui montrent que si la marginalité concerne ou menace les plèbes en tant que groupe, elle n'est pas une fatalité pour l'individu.

---

<sup>135</sup> Frédérique LANGUE, *Mines, terres et société... op. cit.*, p. 41-42.

## **Chapitre V : De réelles possibilités d'intégration**

La question de la *mala vida* ou encore celle des mouvements populaires paraissent en effet évidentes lorsqu'on aborde l'étude des plèbes urbaines et des populations métissées en particulier, comme si l'association allait naturellement de soi – et il faut reconnaître qu'une grande partie de la documentation abonde dans ce sens. En revanche, la notion d'intégration ne reçoit pas la même attention. Certes, les études ne manquent pas sur l'ascension sociale suivie par certains *castas* à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup> mais elles suivent les pas d'individus qui sont parvenus à sortir du groupe des plèbes pour accéder au statut envié « d'Espagnol » sur le plan économique comme social. Il est à ce titre intéressant de rappeler que ces individus s'attachent à masquer leurs origines, jusqu'à acheter une *gracia al sacar*. De ce point de vue, il est difficile de parler d'intégration des *castas* : économique, socialement et même culturellement parlant, ceux qui parviennent à opérer de telles progressions n'appartiennent plus à la nébuleuse métisse des plèbes urbaines. Des cas répétés apparaissent pourtant dans la documentation judiciaire qui montrent des individus considérés comme des *castas* mais néanmoins capables de convaincre la justice du bienfondé de leur plainte, d'emporter un procès, d'obtenir une mine par le biais d'un *denuncio* pratiqué dans les règles, d'acheter un petit office... Ces différents exemples mettent en lumière des *castas*, hommes ou femmes, libres ou esclaves, qui parviennent à participer pleinement à la société coloniale au point de pouvoir discuter pour ainsi dire à égalité avec des Espagnols désagréablement surpris par de « telles prétentions<sup>2</sup>. » Certes, le nombre de ces procès est limité, les situations décrites très ponctuelles, et la tentation est grande de reléguer ces dossiers au rang de l'anecdotique ou même de l'anomalie statistique. Mais il est toutefois difficile de nier la richesse de ces documents, aussi bien sur le plan du contenu que sur celui de la valeur symbolique. Il est par exemple vrai que ces litiges créent des rapports de force parfois inattendus, entre maître et esclave, entre *dueño de minas* et simple *operario*, qui déstabilisent clairement les adversaires espagnols. Les réactions parfois véhémentes de ces derniers montrent ainsi un véritable malaise face à des populations qui ne jouent plus le rôle que l'on attend d'eux dans la société.

---

<sup>1</sup> Le cas le plus étudié est celui de l'intégration des *pardos* par le biais des milices, depuis John Lynch jusqu'aux travaux plus spécifiques et plus récents de Ben VINSON, *Bearing arms for his majesty: the free-colored militia in colonial Mexico*, Stanford, Stanford University Press, 2001, 304 p.

<sup>2</sup> Un procès, qui sera d'ailleurs analysé plus en détail dans la troisième partie, retient à ce titre l'attention en raison du vocabulaire utilisé par un Espagnol opposé à son *coporcionero* indien (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 17, Exp. 21) : au-delà du mépris, le refus systématique de désigner Joseph de la Cruz par son nom dans les dépositions semble être l'expression d'une véritable angoisse identitaire de la part de Joseph de Luz Belza.

C'est toute une construction de la société selon les Espagnols qui transparait à travers les discours retranscrits tout au long des procédures : si l'oisiveté est un péché social capital qui sépare le bon grain de l'ivraie, et les bonnes plèbes des individus de mauvaise vie, l'audace est également très mal vue dans la mesure où elle pousse les individus à remettre en cause leur place soumise dans la société. De fait, les plèbes urbaines acceptables aux yeux des élites sont celles qui travaillent pour le développement de la société et savent se contenter de leur basse condition. Dans ce contexte mental, le simple fait qu'un *operario* ou, pire encore, qu'un esclave puisse penser à porter plainte est perçu comme une agression menaçant l'ordre social<sup>3</sup>. La richesse de tels documents mérite de ce fait une analyse approfondie. Pour accomplir cela, le jeu d'échelles a paru un outil essentiel pour parvenir à exploiter les exemples identifiés le mieux possible : si les *castas* en tant que groupe occupent une position bien fragile dans la société, l'individu semble en revanche disposer de franches opportunités sur le plan économique et social notamment. Ces opportunités peuvent être en fait interprétées comme autant de failles dans l'édifice colonial espagnol dont savent profiter certains métis, mulâtres ou Indiens, des failles qui apparaissent étroitement liées non seulement aux caractères propres du Centre-Nord mais aussi des aléas de la chronologie.

#### A. Une intégration facilitée par les particularismes régionaux ?

Le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne est avant tout une région minière qui s'est développée en fonction de l'émergence et du succès des *reales de minas* comme Zacatecas, Guanajuato, San Luis Potosí pour ne citer que les plus importants. A l'intérieur de ce système, Zacatecas, surnommée la « civilisatrice du Nord<sup>4</sup> », a joué, selon Rodolfo Fernández, un rôle essentiel dans la structuration d'un espace aux particularismes bien marqués que sont l'économie minière et la situation de frontière<sup>5</sup>. Cet espace dynamique se trouve façonné et recomposé tout au long de la période coloniale au gré de la découverte de

---

<sup>3</sup> Dans *Las revoluciones hispanoamericanas*, John Lynch décrit à plusieurs reprises cette angoisse espagnole face à l'émergence d'une concurrence très malvenue. Il parle ainsi d'une possibilité de mobilité qui « alarme [des] blancs [...] très conscients de la pression qui venait d'en-bas. » Voir John LYNCH, *Las revoluciones... op. cit.*, p. 26.

<sup>4</sup> Peter BAKEWELL, *Mining and society... op. cit.* p. 26 et 28. De fait, Zacatecas peut être considérée comme la « mère du Nord » (W. Jiménez Moreno cité par P. Bakewell) pour deux raisons. D'une part, la découverte du gisement argentifère par Juan de Tolosa dans une région bien éloignée de Mexico a lancé dans la deuxième moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle le difficile processus de contrôle plus ou moins ferme du Centre-Nord (voir Philip POWELL, *La guerra chichimeca... op. cit.* D'autre part, comme le souligne P. Bakewell dans le premier chapitre de son ouvrage sur Zacatecas, la ville a par la suite servi de principale base pour les expéditions missionnaires lancées vers le Nord (Nouvelle Biscaye, Nouveau Mexique, Texas).

<sup>5</sup> Voir Chapitre II.

nouveaux gisements, des crises traversées par certains *reales de minas*, de la poussée vers le Nord opérée par l'effort espagnol de contrôle et colonisation, des attaques indiennes qui viennent ponctuellement et localement menacer voire remettre en cause ce dernier mouvement. Il conjugue ainsi les caractéristiques d'une région de frontière et d'une zone minière, fournissant tout à la fois le refuge recherché par des populations désireuses d'échapper aux normes de la société coloniale et le rêve minier pour un bon nombre d'*operarios* libres et d'aventuriers. De fait, en raison même du processus de formation suivi par le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, cette région a été plus volontiers associée à la notion de refuge, à une certaine marginalisation<sup>6</sup>, au développement d'une société aventureuse, dont l'administration coloniale et les élites minières se méfient constamment<sup>7</sup>.

Néanmoins, une série d'exemples d'intégration plus ou moins prononcée, sur le plan économique, social et même politique donne à voir des cas certes rares mais suffisamment significatifs pour mériter une attention particulière. Ces éléments permettent de considérer le Centre-Nord et son impact d'une manière sensiblement différente et incitent à apprécier un espace finalement propice aux opportunités individuelles et à des alliances sociales peu évidentes dans un autre contexte. De ce point de vue, la pression indienne, l'évolution de la conjoncture minière, la domination démographique croissante des populations métissées jouent un rôle important dans la création d'opportunités dont certains individus savent se saisir. Un léger resserrement de l'objectif sur l'individu, sa position sociale et ses comportements dévoile ainsi une autre facette des sociétés minières du Centre-Nord, celle d'un monde des possibles, et d'en retracer à grands traits, la documentation n'autorisant malheureusement pas une analyse plus fine, l'évolution au cours de la période.

---

<sup>6</sup> On peut renvoyer ici aux travaux de Solange Alberro et Eduardo Flores Clair évoqués dans le chapitre précédent portant sur la marginalisation.

<sup>7</sup> Sur ce point, le discours régulièrement tenu dans la correspondance administrative est significatif des inquiétudes que suscitent non seulement les mœurs des plèbes minières mais aussi la liberté de mouvement dont elles bénéficient dans la région. Voir par exemple la description de ces plèbes par les élites minières de Guanajuato qui demande de l'aide à la Couronne à la suite d'une terrible année 1786 : « Acabado el trabajo de las unas y el corriente de las otras, quedó toda esa gente ociosa y sin tener de que adquirir un real para su sustento y el de sus familias pues ni saben ni tienen otro ejercicio que este, y no siendo fácil que en aquella ciudad en tales circunstancias halle en que ocuparse, aunque lo solicite toda esa multitud, se verán en la precisión de salirse de allí poblándose de ellos los caminos y los lugares circunvecinos y serán gravísimos los perjuicios, daños e insultos que los vecinos en sus casas y los viandantes en los caminos experimenten de una gente que a más de su naturaleza atrevidos, se verán compelidos de la necesidad y desta hambre. » AGI, MÉXICO, 2240, Expedientes de minería, f. 18.

### 1. *L'impact de la menace indienne au début du siècle*

Au début de la période considérée, le Centre-Nord est encore une zone de frontière, certes en majorité « pacifiée », mais toutefois sujette à des incursions plus ou moins violentes de populations indiennes non soumises. En outre, si les villes minières les plus importantes comme Zacatecas se sont trouvées rapidement à l'abri de telles attaques, comme le souligne Philip Powell dans *La guerra chichimeca* <sup>8</sup>.

La situation décrite pour la fin du XVI<sup>ième</sup> siècle et le début du XVII<sup>ième</sup> se retrouve encore au début du XVIII<sup>ième</sup> siècle comme le rappelle l'émoi suscité à Zacatecas même par le soulèvement indigène dans la région de San Luis Colotlán, zone fréquemment menacée par l'agitation des populations indiennes et détachée de la Nouvelle-Galice pour former le gouvernement militaire de la « Frontière de Colotlán »<sup>9</sup>. Cette région constitue en fait une véritable frontière intérieure, héritage du souci espagnol d'assurer la bonne communication entre Zacatecas et Mexico avant tout, et représente une poche qui ne sera véritablement réduite qu'avec la découverte de mines dans le Nayarit<sup>10</sup> mais aussi et surtout à Bolaños<sup>11</sup> au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle. Par conséquent, par manque d'une volonté et de moyens militaires suffisants, le Centre-Nord est encore au début du XVIII<sup>ième</sup> siècle pour ainsi dire un archipel de zones contrôlées (les *reales de minas* et les grandes routes) au milieu d'un océan peu connu et peu maîtrisé, du moins jusqu'à ce que de nouvelles découvertes n'entraînent un nouvel effort de colonisation au XVIII<sup>ième</sup> siècle. Cet environnement dangereux et menaçant, couplé à une démographie marquée par la présence croissante des populations métissées, constitue un creuset idéal pour des recompositions sociales plus ou moins durables.

---

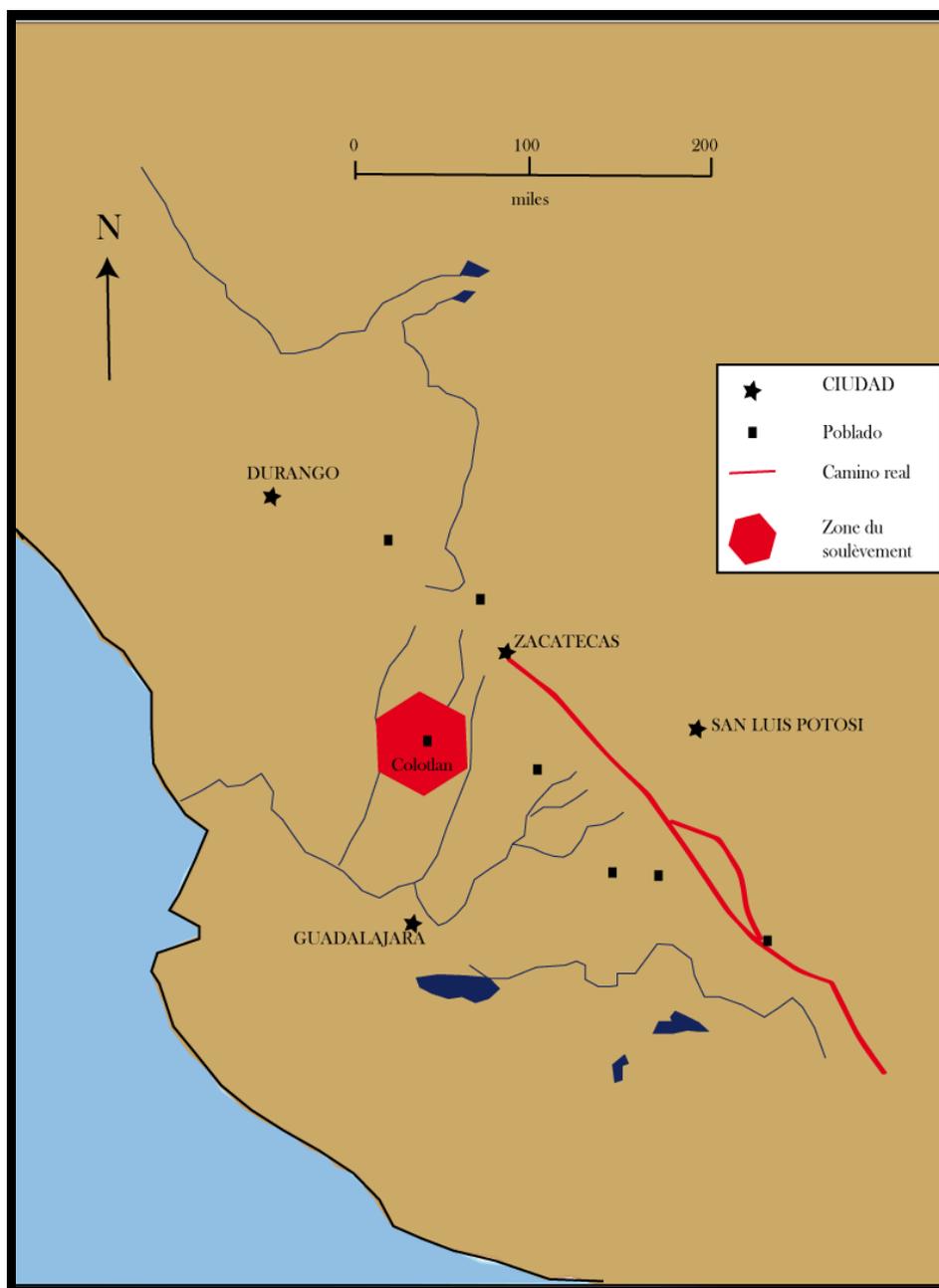
<sup>8</sup> Philip POWELL, *op. cit.*, p. 30.

<sup>9</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 06 « Informe de sublevación en la frontera de San Luis Colotlán »

<sup>10</sup> AGI, GUADALAJARA, 75

<sup>11</sup> AGI, GUADALAJARA, 115 « Testimonio de la instruccion que ha de observar don Diego de Gorospe y Padilla, corregidor del Real y Minas de Bolaños »

Carte II-2 : Le soulèvement de 1702 à Colotlán<sup>12</sup>



De fait, pour reprendre le cas de San Luis Colotlán, en dépit d'un certain éloignement (moins de 150km au sud-ouest de la ville), Zacatecas et sa population sont impliquées à deux niveaux dans les événements, sur le plan émotionnel tout d'abord – les nouvelles sont affolantes, et les récits des violences abondent – mais aussi sur le plan stratégique et militaire : la situation échappe de telle manière aux autorités de San Luis que le *corregidor* de

<sup>12</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 06 « Informe de sublevación en la frontera de San Luis Colotlán »

Zacatecas, Felipe de Otaduy doit lever une milice pour prêter main forte aux habitants de la région frappée par le soulèvement. C'est un véritable appel aux armes qui est lancé au cours duquel il convoque, sous peine d'une amende de vingt-cinq pesos, « tous les *vecinos* de cette ville, quels que soient leur état, qualité et condition, âgés de seize ans et plus, et résidant dans la dite ville<sup>13</sup> ». La menace indienne semble ici provoquer un véritable resserrement de la société locale selon un modèle différent de celui décrit par Christophe Giudecelli lors de la révolte des Tepehuanes au XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>14</sup>. Comme l'indique l'appel aux armes formulé par le *corregidor*, c'est l'ensemble de la population masculine – Espagnols, *castas*, Indiens *ladinos* – de la ville qui est ici appelée à se battre, ou du moins convoquée pour une revue d'effectif. Les nouvelles du soulèvement de Colotlán ne semblent pas provoquer de divisions mais plutôt un certain resserrement de la société locale dans une logique de solidarité défensive. Dans cette reconfiguration qui oppose le monde de la ville hispanisé dans son ensemble et le monde des tribus indiennes insoumises de la Frontière de Colotlán, les populations métissées ne paraissent pas susciter de rejet ou de méfiance et doivent participer à la défense de la région comme le reste de la société. La liste réalisée à la suite de l'appel du *corregidor* fait ainsi mention non seulement des métis et des mulâtres qui sont recensés mais aussi des armes qu'ils apportent avec eux<sup>15</sup>, signe que les exigences maintes fois répétées des autorités péninsulaires en matière de port d'armes ne trouvent guère d'écho dans une région menacée par les soulèvements indigènes. On trouve ainsi dans la liste tout un groupe de *castas* armés de manière plus ou moins complète (voir tableau ci-contre).

---

<sup>13</sup> *Ibid.* f. 5r. « todos los vecinos de esta ciudad de cualquier estado, calidad y condición que sean de edad de dieciseis años para arriba estante habitantes en esta dicha ciudad. »

<sup>14</sup> Christophe GIUDECELLI, « El mestizaje en movimiento: guerra y creación identitaria en la guerra tepehuán de 1616-1619 » dans Guillaume BOCCARA (ed.) *Colonización, resistencia y Mestizaje en las Américas* (Lima-Quito, IFEA-Abya-Yala, 2002), pp. 103-138.

<sup>15</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 06.

**Tableau II- 10 : Castas et port d'arme lors du soulèvement de 1702**  
**à San Luis Colotlán<sup>16</sup>**

<b>Nom</b>	<b>Calidad</b>	<b>Armes</b>
Miguel Flores	Mulâtre libre	Sin armas
Joseph Caro	Mulâtre libre	Sin armas
Pascual Flores	Métis	Sin armas
Juan Calderón	Mulâtre libre	Sin armas
Felipe Rodríguez	Métis	Con espada
Ignacio de Arana	Mulâtre libre	Con todas armas
Francisco Durán	Métis	Con todas armas
Juan de León	Coyote	Con todas armas
Vicente del Hierro	Castizo	Con todas armas
Juan Duran	Métis	Con todas armas
Miguel Flores	Métis	Con todas armas
Joseph de Herrera	Métis	Con todas armas

Dans l'échantillon présenté dans le tableau ci-dessus, si certains *castas* se rendent à l'appel dépourvus d'armes (ce qui représente la situation la plus conforme à la volonté législative), la plupart se présentent bien armés, et même, dans le cas du métis Felipe Rodríguez, équipés d'une épée, arme honorifique traditionnellement monopolisée par les Espagnols<sup>17</sup>. Il faut tout de même préciser que la part des *castas* est infime sur le plan statistique. Plus précisément, les précisions portant sur le statut socio-racial sont extrêmement rares en général, ce qui conduit à des interprétations très différentes. On peut prendre d'une part la liste au pied de la lettre, et considérer que les *castas* ne participent que de manière très limitée à l'effort de défense, vision peu satisfaisante si l'on prend en compte l'importance démographique de ces populations dès le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle : il est difficile d'imaginer un appel aux armes oubliant plus de la moitié de la population. On peut imaginer à l'inverse que les circonstances particulières du recensement n'exigent pas une grande précision sur le plan socio-racial : ce qui importe, compte-tenu de l'urgence, ce sont les effectifs et les armes

<sup>16</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 06.

<sup>17</sup> Les démarches effectuées par une mère mulâtresse pour obtenir le droit de porter l'épée pour ses trois fils, enfants illégitimes d'un Espagnol (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 03, Exp. 29) ou encore le cas d'un *operario* mulâtre arrêté en 1710 pour avoir porté « un pedazo de espada » (AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 04, Exp. 01) sous-entendent bien le caractère honorifique attaché à cette arme. Il est d'ailleurs intéressant de noter que lors de la convocation de 1702, deux des trois fils (Mateo et Cristóbal) se présentent munis d'une épée, alors que les démarches maternelles n'aboutissent qu'en 1710 (AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 06).

disponibles, et non pas la *calidad* de chacun. Enfin, si l'on reprend les termes du *corregidor*, c'est la population masculine de Zacatecas qui est convoquée, quels que soient les statuts respectifs, pour défendre une région voisine contre un violent soulèvement indigène : l'apparition d'un ennemi commun conduirait à une reconfiguration temporaire des frontières sociales traditionnelles.

L'attitude du mulâtre libre Salvador de Guzman en 1693 semble confirmer cette impression. Originaire de la juridiction de Ramos, ce dernier, rendu inquiet par un nouveau soulèvement chichimèque dans la région, décide en effet d'arrêter un Indien qu'il suspecte d'être un espion et de le mener aux autorités de Zacatecas<sup>18</sup>. Cette décision le place de manière très forte du côté espagnol : ici encore, la menace indienne semble resserrer les liens de la société coloniale non indigène et être perçue comme une menace commune. Le comportement de Salvador est d'autant plus marquant qu'il est lui-même marié à une indienne (probablement *ladina*). Si l'on prend ce dernier élément en compte, il apparaît que les révoltes indiennes contribuent à intégrer ponctuellement les *castas* au groupe espagnol dans le cadre d'une stratégie de survie commune. Non seulement le mulâtre suit la procédure officielle en s'adressant aux autorités, mais il adopte également les préjugés des élites à l'égard d'individus errant sur les chemins de la région. Le regard qu'il porte sur l'Indien qu'il arrête est ainsi à la fois l'expression de la méfiance traditionnelle que tout groupe éprouve à l'égard du « forain » dans les sociétés modernes<sup>19</sup> et de la peur que suscite l'« *Indio bravo* » toujours insoumis au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Un tel regard est lourd de sous-entendus très intéressants pour analyser la manière dont Salvador se situe dans la société coloniale : la méfiance à l'égard de l'étranger semble ainsi montrer qu'il a tendance à se considérer comme appartenant au groupe du monde urbain hispanisé tandis que le réflexe de peur qui le pousse à dénoncer traduit l'idée que sa sécurité passe par un rapprochement plus ou moins ponctuel avec cet univers espagnol. Pour finir, la conclusion de l'affaire révèle à quel point Salvador a pu intégrer les préjugés dominants au point de les plaquer sur la situation très banale d'un simple vagabond en rupture avec sa communauté d'origine et errant entre les différents *reales de minas* de la région (Sombrerete, Parral) et au-delà (Mexico) pour tenter sa chance<sup>20</sup>. A l'image d'une administration créole prompte à cataloguer et à dénoncer à partir des

<sup>18</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 55, f. 1.

<sup>19</sup> Voir ce qu'écrit à ce propos Daniel Roche : « Ceux qui viennent d'ailleurs en temps ordinaire – bannis, pauvres, vagabonds, brigands, inconnus – sont aux yeux des sédentaires exclus de la communauté, et l'exclusion entraîne à son tour la fuite pour échapper aux larges mailles du filet de la justice et de la police. » dans Daniel ROCHE, *op. cit.*, p. 363.

<sup>20</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 02, Exp. 55, f. 2.

apparences et de constructions mentales vivaces, le mulâtre a voulu voir un espion là où il n’y avait qu’un simple vagabond, poussé par un ensemble de préjugés bien intériorisés et par le contexte menaçant de la toute fin du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Les caractéristiques attachées à une société de frontière, la réalité ou même le sentiment d’un danger plus ou moins latent selon les périodes, contribuent donc à créer un espace au sein duquel les populations métissées ont tendance à se rapprocher individuellement et collectivement du groupe espagnol sur le plan symbolique – adoption de certains préjugés – et matériel – participation active et armée à la défense de la société locale contre les attaques indiennes. Ces comportements, et l’acceptation espagnole qui semble y répondre, montrent enfin que les tensions sociales, aussi réelles soient-elles, ne sont pas suffisamment aiguës pour pousser les *castas* dans le camp du soulèvement : la documentation de la période évoque surtout la pression indienne et ne parle pas vraiment de danger métis. De fait, les échos du soulèvement de 1692 à Mexico apparaissent bien lointain tandis que la révolte indienne de Colotlán touche une région immédiatement voisine de la zone de Zacatecas : il est naturel d’être plus effrayé par le danger le plus proche, c’est du moins ce qui ressort de la documentation locale du tout début de la période<sup>21</sup>. Les opportunités offertes par l’économie minière ou les possibilités de participer, même de manière très modeste, à l’administration locale peuvent expliquer une certaine adhésion et intégration à la société coloniale, du moins dans la première partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

## 2. Oscillations de la conjoncture minière et création d’opportunité : la première moitié du siècle

Le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, sur le plan de l’économie minière, a connu un développement bien différent des mines du cœur de la colonie comme Taxco ou du grand centre du Potosí au Pérou. Contrairement à ces dernières installations qui pouvaient exploiter une population environnante sédentaire par la mise en place du travail forcé (*repartimiento* en Nouvelle-Espagne<sup>22</sup> et *mita* au Pérou), les *reales de minas* du Centre-Nord ont été construits dans des régions quasi désertes, occupées par des populations indiennes peu sédentarisées<sup>23</sup> : comme le soulignent, parmi d’autres, Richard Garner ou Peter

<sup>21</sup> Voir la section *Indios* dans les AHEZ.

<sup>22</sup> Pour la région de Pachuca au XVI<sup>ème</sup> siècle, Gilda Cubillo Moreno évoque le système du *repartimiento* en ces termes : « En el área central de la Nueva España el sistema de repartimiento adquirió una gran importancia. Ahí donde predominaban los asentamientos compactos adquirió un papel básico en la organización del trabajo. » Gilda CUBILLO MORENO, *Los dominios de la plata. El precio del auge, el peso del poder...* *op. cit.* p. 209.

<sup>23</sup> Richard L. GARNER, « Long-term silver mining trends in Spanish America : a comparative analysis of Peru and Mexico » *op. cit.* p. 224-262.

Bakewell, il fut donc nécessaire de créer un autre système pour attirer et conserver la main d'œuvre.

« Parce que les mineurs du Nord ne disposaient pas d'un accès aux grandes communautés indigènes des régions centrales, lieu probable du boom minier majeur de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, ils durent trouver d'autres moyens (esclavage, salariat, *peonaje*) pour attirer les travailleurs dans leurs installations. Si le Nord du Mexique, où le peuplement était faible et éparpillé, avait donné naissance à un 'Potosí', la colonie aurait probablement mis en place un système de travail forcé. Lorsque l'industrie minière migra du Centre vers le Nord, une main d'œuvre importante était déjà en place. Bien qu'il ne fût pas répandu dans les *reales* du Nord, le *repartimiento* représenta parfois jusqu'à un tiers des ouvriers à Zacatecas, qui était devenue le premier centre minier de la colonie<sup>24</sup>. »

Les caractéristiques régionales (population peu dense et mobile, éparpillement des centres miniers, environnement dangereux) ont ainsi contribué à façonner des sociétés minières bien particulières, reposant sur une main d'œuvre libre, recevant des salaires attractifs (grâce à l'ajout de la *pepena*), pouvant partir à la poursuite du rêve minier et changer de *real de mina* pour de meilleurs salaires ou même pour posséder sa propre mine. Ainsi, au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, « de nombreux métis et mulâtres, qui étaient souvent des ouvriers qualifiés, émigrèrent à Parral car leurs capacités leur permettaient de prétendre à meilleur salaire là-bas qu'à Zacatecas<sup>25</sup>. » Cette liberté de mouvement est une première manière pour les *castas* les plus aventureux d'opérer des tentatives d'ascension socio-économique et d'entretenir le rêve d'une vie meilleure. C'est ainsi que l'on voit de véritables flux de main d'œuvre apparaître lors des moments de basculement de la conjoncture entre les *reales de minas* en crise et ceux qui entrent dans une phase de prospérité. Ce sont donc les moments de découverte de nouveaux gisements et plus généralement de *bonanza* qui créent des perspectives intéressantes pour les individus à la recherche d'une meilleure rémunération. C'est ainsi que Bernardo Carrillo quitte l'hacienda où il travaillait jusque là pour les mines de Bolaños nouvellement découvertes à la recherche du rêve minier<sup>26</sup>. Toutefois, la lecture des sources judiciaires et notariales locales dévoile un autre aspect, plus inattendu, de l'aventure minière en donnant à voir des *castas*, métis, Indiens ou mulâtres, qui parviennent à devenir ponctuellement propriétaires d'une mine. Le tableau II-12 permet non seulement d'identifier

<sup>24</sup> Richard L. GARNER, *op. cit.*, p. 255. « Because northern miners lacked access to the Indian communities in the central areas, the probable location of the colony's major boom in the late sixteenth century, they had to find other ways (slavery, wages, or peonaje) to bring workers to their camps. Had northern Mexico, where the population was small and scattered, sprouted a Potosí, the colony would probably have created a draft-labor system. By the time the mining industry had shifted from the center to the north, a large-labor was already in place. Although never widespread in the northern camps, *repartimiento* did on occasion account for a third of the workers in Zacatecas, which had become the colony's premier camp. »

<sup>25</sup> Richard L. GARNER, *op. cit.*, p. 255. « many mestizos and mulattos, who were often the skilled workers, migrated to Parral because their skills commanded a higher wage there than in Zacatecas. »

<sup>26</sup> AGN, INQUISICIÓN, 921, EXP. 15, f. 222. Sur cet individu, voir aussi le Chapitre I.

ces individus mais aussi de détailler les conditions qui ont accompagné l'acquisition de quelques *barras de minas*.

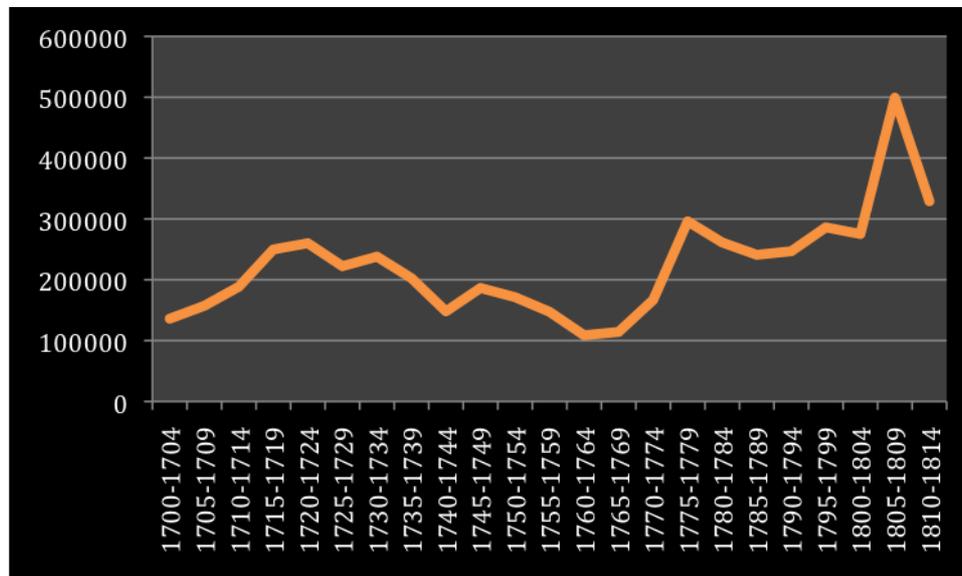
**Tableau II-11 : *Castas* et aventure minière au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle à Zacatecas<sup>27</sup>**

Nom	<i>Calidad</i>	Date	Action
Felipe Ramírez	Mulâtre	1701	Possession
Felipe de Jaramillo	Indien ladino	1701	Divers
Agustín Mejía	Métis	1704	Divers
Lázaro de Escobedo	Mulâtre	1708-1709	Vente
Tomás de Valvierra	Mulâtre	1708-1709	Don
José de la Cruz	Indien	1714	Divers
Pedro Garcia	Indien ladino	1716	Denuncio
José de la Cruz	Indien	1717	Litige
Tomás de Córdoba	Métis	1723	Vente
Domingo Benítez	Mulâtre	1729	Vente (à un métis)
Felipe de Santiago et Juan Miguel Flores	Mulâtres	1734	Don
Manuel González	Mulâtre	1736	Don (à un mulâtre)
Manuel González	Mulâtre	1736	Vente
Juan García de los Santos	Indien ladino	1739	Don
<b>Ambrosio de Silva</b>	<b>Mulâtre</b>	<b>1742-1743</b>	<b>Litige</b>
<b>Ambrosio de Silva</b>	<b>Mulâtre</b>	<b>1742</b>	<b>Don</b>
<b>Ambrosio de Silva</b>	<b>Mulâtre</b>	<b>1743</b>	<b>Denuncio</b>
<b>Ambrosio de Silva</b>	<b>Mulâtre</b>	<b>1743-1744</b>	<b>Comptes</b>
<b>Ambrosio de Silva</b>	<b>Mulâtre</b>	<b>1745</b>	<b>Litige</b>
<b>Ambrosio de Silva</b>	<b>Mulâtre</b>	<b>1745</b>	<b>Don</b>
Francisco de Atilano	Indien	1745	Don
<b>Ambrosio de Silva</b>	<b>Mulâtre</b>	<b>1749</b>	<b>Don</b>
Joseph González	« Operario y dueño »	1759	Don
Antonio de Torres	Mulâtre	1778	Litige

Ces entreprises très individuelles, pas forcément couronnées de succès à long terme mais dont l'existence même laisse entrevoir les interstices dans lesquelles certaines personnes parviennent à s'infiltrer, suivent une chronologie propre, en décalage plus ou moins net avec les moments de prospérité qui apparaissent dans le graphique ci-contre.

<sup>27</sup> Sources : Sections Civil et Notarías des AHEZ.

**Graphique II-19 : Evolution de la production à Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle  
(en marcs)<sup>28</sup>**



La plupart des cas de *castas* propriétaires de mines recensés dans les sources judiciaires et notariales se concentrent sur le plan chronologique à un moment, la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui précède la renaissance des mines *zacatecanas* analysée en 1970 par David Brading<sup>29</sup> et qui correspond à une période marquée par la succession rapide de crise (1690-1710, de récupération (1710-1725) et de crise plus profonde encore (1725-1760)<sup>30</sup>. Ordinairement, les populations les plus humbles parviennent plutôt à participer au commerce des mines dans les premiers temps de la découverte. Celle-ci, qu'elle soit fortuite<sup>31</sup> ou recherchée activement, donne le droit de propriété à son découvreur quel que soit son statut comme le rappellent les ordres envoyés au vice-roi de Nouvelle-Espagne au sujet du développement d'un gisement dans le Nayarit : « en ce qui concerne l'avancement et le développement des mines, il ne [faut] pas porter préjudice aux Indiens qui ont découvert la mine principale et au droit qui leur est accordé<sup>32</sup>. » Au-delà de la découverte elle-même, dans les premiers temps, les entrepreneurs espagnols, créoles ou péninsulaires, laissent en général une marge de manœuvre relativement importante aux *castas* pour constater la richesse

<sup>28</sup> Graphique réalisé à partir du tableau présenté par Frédérique LANGUE, *op. cit.*, p. 58.

<sup>29</sup> David BRADING, « Mexican silver mining in the eighteenth century : the revival of Zacatecas » dans *Hispanic American Historical Review*, vol. L, num. 4, novembre, 1970, p. 665-681.

<sup>30</sup> Richard L. GARNER, *op. cit.*, p. 240-241.

<sup>31</sup> AGI, GUADALAJARA, 117. Dans le cas du Real de los Asientos, la découverte, fruit du hasard, est réalisée au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle par des bûcherons à la recherche de bois, et non pas par des aventuriers comme cela a pu être le cas pour Juan de Tolosa et Zacatecas.

<sup>32</sup> AGI, GUADALAJARA, 75, f. 2. «en orden al adelantamiento y fomento del mineral en cuyo beneficio no [hay] de perjudicar a los Indios que descubrieron la mina principal en el derecho que les está permitido. »

véritable du gisement et estimer si l'investissement est judicieux ou non comme le signale un membre de l'administration à la toute fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle :

« Les découvertes les plus importantes et utiles de riches mines ont été et sont réalisées par des Indiens, des mulâtres ou des gens misérables, parce que seule cette classe de gens peut vaincre les broussailles et grimper sur les montagnes les plus hautes, impénétrables et accidentées dans lesquelles elles se trouvent. Ce sont eux qui y fondent leurs maisons et pour cela, ils ont besoin de la poudre, de l'acier et du fer qui sont les premiers outils pour accomplir leur travail. Pour assumer les frais plus importants générés par les excavations, qui deviennent plus importantes en fonction des approfondissements nécessaires pour suivre la veine et former les plans, ce sont eux qui, par la suite, doivent recourir à d'autres personnes qui, en général, n'appartiennent pas au groupe des plus riches et aisés parce que ceux-ci ne veulent pas placer leur argent au hasard, mais plutôt des gens du commun ou qui vivent de cette industrie et surprennent d'autres personnes imprudentes mais ambitieuses<sup>33</sup>. »

Cette période propice aux aventuriers qui la plupart du temps exploitent leur propre mine prend généralement fin lorsque les investisseurs, assurés de la viabilité et de l'intérêt du gisement, font leur apparition et mettent en place un système d'exploitation plus classique laissant peu de place aux initiatives individuelles : c'est le sens des démarches effectuées contre les Indiens Manuel de la Garza et Juan Antonio López qui « exploitaient la mine de la Concepción sans règle<sup>34</sup> » et qui se voient contraints de la céder à des *dueños de minas* plus « capables ». Les temps incertains, de découverte ou, plus tard, de crise, fourniraient de cette manière des opportunités aux aventuriers métis, Indiens ou mulâtres tandis que les moments de prospérité produiraient la situation paradoxale d'une amélioration du sort du groupe (il y a plus de travail) accompagnée d'une réduction des opportunités individuelles (il devient plus difficile de tenter sa chance). Le marasme qui touche des mines *zacatecanas* inondées pour la plupart au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle engendre en fait une situation assez similaire au moment de la découverte : le désintérêt des grands mineurs espagnols pour une entreprise devenue bien moins rentable qu'aux grandes heures du XVI<sup>ème</sup> et du XVII<sup>ème</sup> siècle crée un espace de manœuvre dont savent profiter d'habiles individus issus des plèbes urbaines. En effet, plutôt que se lancer dans le gouffre financier dépourvu de retombées immédiates que constitue l'opération de drainage, les *dueños de minas* laissent leurs mines à l'abandon au

<sup>33</sup> AGI, MÉXICO, 2247, f. 3v – 4r. « Los más grandes y útiles descubrimientos de los minerales ricos se han hecho y se hacen por Indios, Mulatos o personas miserables porque esta sola clase de gentes puede vencer las malezas y trepar los más altos, impenetrables y ásperos cerros en que se hallan : estos son los que forman en ellos sus casas y para esto necesitan la pólvora, el acero y el hierro que son los primeros agentes que obran en sus operaciones : éstos son los que después para los mayores gastos que necesitan hacer en excavaciones, las cuales se van aumentando a proporción de los ahondes, que son necesarios dar para seguir la veta y formar los planes han de buscar a otros que por lo general nunca son los más acomodados y ricos porque éstos no quieren poner su dinero en suerte sino gentes medianas o que viven de esta industria y sorprenden a otros incautos pero ambiciosos. »

<sup>34</sup> AGI, MÉXICO, 2245, f. 4r. « trabajaban sin arreglo la mina de la Concepción »

grand dam de la Couronne qui tente de relancer l'économie minière locale en alternant injonctions et encouragements fiscaux comme en témoignent les consignes envoyées par le vice-roi au *corregidor* de Zacatecas en 1744<sup>35</sup>. Si la situation n'est guère profitable pour les propriétaires de mines qui ne peuvent pas espérer un rapide retour sur investissement, pour la Couronne qui voit fondre ses ressources fiscales et pour la population en général touchée par le ralentissement général de l'activité et le chômage, elle fournit toutefois un cadre favorable pour un personnage comme Ambrosio de Silva, mulâtre, qui participe pleinement au commerce des mines dans les années 1740 (il est alors âgé d'une quarantaine d'années et a appris à signer, ce qui peut traduire un certain degré d'alphabétisation qui le distingue de la grande majorité des plèbes urbaines<sup>36</sup>). Ses multiples tentatives ne sont pas forcément couronnées de succès, comme en témoignent les trois cents pesos dont il doit s'acquitter à la suite d'un procès perdu contre Diego de los Ríos en 1745 au sujet de l'exploitation illégale de la mine El Carmen (le litige en question débute en 1742)<sup>37</sup>. Ces mésaventures ne le découragent pas pour autant et il continue pendant quelques années à participer aux affaires minières, se tenant à l'affût de la moindre occasion pour pratiquer un *denuncio*. C'est ainsi qu'il peut céder en 1749 seize *barras de minas* qu'il a obtenues quelques temps auparavant à la suite d'un *denuncio* réussi. Les entreprises d'Ambrosio de Silva semblent lui attirer au final plus d'ennuis qu'un véritable enrichissement. Sur le plan purement comptable, il n'opère pas vraiment d'ascension sociale, et reste un « gagne-petit » qui se contente des miettes d'une économie minière en piètre état. Sur le plan symbolique toutefois, il apparaît de manière ponctuelle et répétée comme le partenaire d'investisseurs blancs et parvient brièvement à se hisser à leur hauteur en participant aux échanges d'une activité ordinairement et traditionnellement monopolisée par les Espagnols, quittant de la sorte la place dévolue aux *castas*, celle d'*operario*, pour devenir fût-ce un instant un *dueño de minas*.

La « renaissance de Zacatecas » initiée par les opérations fructueuses de José de la Borda<sup>38</sup>, marque en revanche la fin de ce type d'aventures : c'est à nouveau le temps des grands investisseurs, le retour d'une prospérité qui attire les mineurs mais ferme la porte aux

<sup>35</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Memorias y testimonios, 1744

<sup>36</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 07, Exp. 22, f. 13v. Cette dernière affaire est complètement déconnectée des activités pour lesquelles Ambrosio est connu (il s'agit de la découverte du corps sans vie d'un certain Miguel de Andrade) mais permet tout de même d'obtenir des indications sur son âge, sa capacité à signer et un certain degré d'acceptation des normes sociales dans la mesure où c'est lui qui conseille d'avertir les autorités ecclésiastiques et judiciaires.

<sup>37</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil, Caja 28, Exp. 23

<sup>38</sup> David BRADING, « Mexican silver mining in the eighteenth century: the revival of Zacatecas » dans *Hispanic American Historical Review*, vol. L, num. 4, novembre, 1970, p. 665-681.

Frédérique LANGUE, « El arbitrisimo en el gremio minero novohispano o la representación de J. de la Borda y J. L. Lazaga (1767) » dans *Anuario de Estudios Americanos*, vol. 50; n° 1, 1993, p. 269-302.

opportunités individuelles. Les rythmes cycliques de l'économie minière permettent donc la création d'espaces de mobilités dont certains individus parviennent à profiter avec plus ou moins de succès, à l'image d'un Ambrosio de Silva. Ce type de comportements exprime un degré supplémentaire d'intégration, qui dépasse la simple adhésion aux normes sociales des élites dans un contexte menaçant, signe de la capacité de *castas* à utiliser les interstices socio-économiques à leur avantage. D'autres *castas* parviennent néanmoins à aller plus loin, jusqu'à se glisser dans les rouages de l'administration coloniale elle-même, signe le plus achevé du processus d'intégration suivi par ces hommes.

### 3. Démographie et détention d'une part de l'autorité publique

Une autre marque des possibilités d'intégrations qui s'offrent, toujours sur le plan individuel, aux populations métissées dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne est en effet l'accès à certains offices subalternes. Certes, les charges les plus importantes restent la chasse gardée des Espagnols, péninsulaires et créoles, mais il n'est pas rare de voir des *castas* dotés d'une part même infime de l'autorité publique. Le fait divers de janvier 1709, affaire déjà évoquée à plusieurs reprises dans cette partie<sup>39</sup>, permet de mener une analyse détaillée à partir du cas d'un des protagonistes, Hernando Briceño, et de donner à voir, notamment grâce à un emprunt à l'analyse des réseaux personnels, les nombreuses implications juridiques et sociales qui se dissimulent derrière l'accès aux offices publics. Hernando Briceño père, un métis, possède en effet la charge officielle de *comisario del campo* et semble devoir assurer un travail de police dans les environs de Zacatecas. Or, le droit des *castas* à porter les armes a été restreint dès le XVI<sup>ème</sup> siècle comme le montre cette loi de la *Recopilación de las leyes de los Reinos de las Indias* qui interdit ce droit aux mulâtres et aux *zambos* et le réduit pour les métis (ces derniers peuvent avoir des armes sauf s'ils sont des vagabonds<sup>40</sup>). Au XVII<sup>ème</sup> siècle, deux cédules royales, la première datée du 30 décembre 1692 et la seconde du 6 juin 1696, adressées au président de l'Audience de Guadalajara réaffirment fortement ces interdictions. La première rappelle ainsi le président à l'ordre et lui intime de faire respecter les « ordres et

<sup>39</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas. Les très nombreux détails présents dans ce procès, en raison de l'âpre conflit qui oppose le *corregidor* à l'évêque à la suite d'une intervention dans un couvent, constituent une source d'information extrêmement précieuse pour analyser la place des *castas* dans la société *zacatecana* au début de la période, depuis la franche marginalisation jusqu'à la position privilégiée de cacique local en passant par la nébuleuse des plèbes plus ou moins installées. C'est la grande variété des situations présentes dans la documentation qui permet d'utiliser cette même affaire à plusieurs reprises au cours de cette deuxième partie.

<sup>40</sup> « Livre VII, titre V, loi XIV » dans *Recopilación de las Leyes de los Reynos de las Indias*, Madrid, 1791, tres tomos, edición facsimilar del Consejo de la Hispanidad, Madrid, 1943.

lois qui interdisent aux Indiens, métis, noirs et mulâtres de porter des armes<sup>41</sup>. » Quatre ans plus tard, la seconde cédula royale reproche au président de l'Audience un certain laxisme en la matière et les permissions qu'il a accordées à certains mulâtres<sup>42</sup>. Malgré cela, cet homme est titulaire en 1709 d'une charge qui suppose, par essence, le port d'armes et paraît jouir d'un statut relativement important en ce qui concerne le maintien de l'ordre : c'est lui qui mène le groupe censé capturer les trois voleurs et qui procède aux différents interrogatoires ainsi qu'à la fouille de leur repaire<sup>43</sup>.

Sur le plan social, Hernando paraît en mesure de convoquer non seulement les membres de la famille proche – son frère Bartolomé, son fils Hernando el Mozo – mais aussi les serviteurs ou employés de son frère – l'Indien Juan de Santiago, pour tout dire, d'agir en chef de famille. Pour les autres membres du groupe, il est possible de penser qu'en raison de sa charge, Hernando jouit d'une relative position de notable et d'un certain prestige au sein de la société locale et qu'il lui est par conséquent aisé de convoquer des hommes pour mener une telle opération. Ainsi, sa position le porterait occasionnellement à la tête d'un réseau de solidarité qu'il peut mobiliser pour accomplir sa tâche comme le résume la figure ci-dessous.

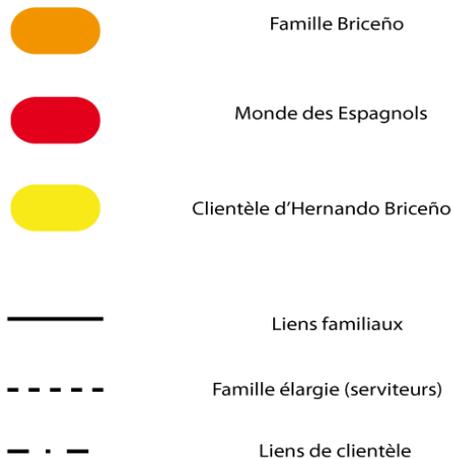
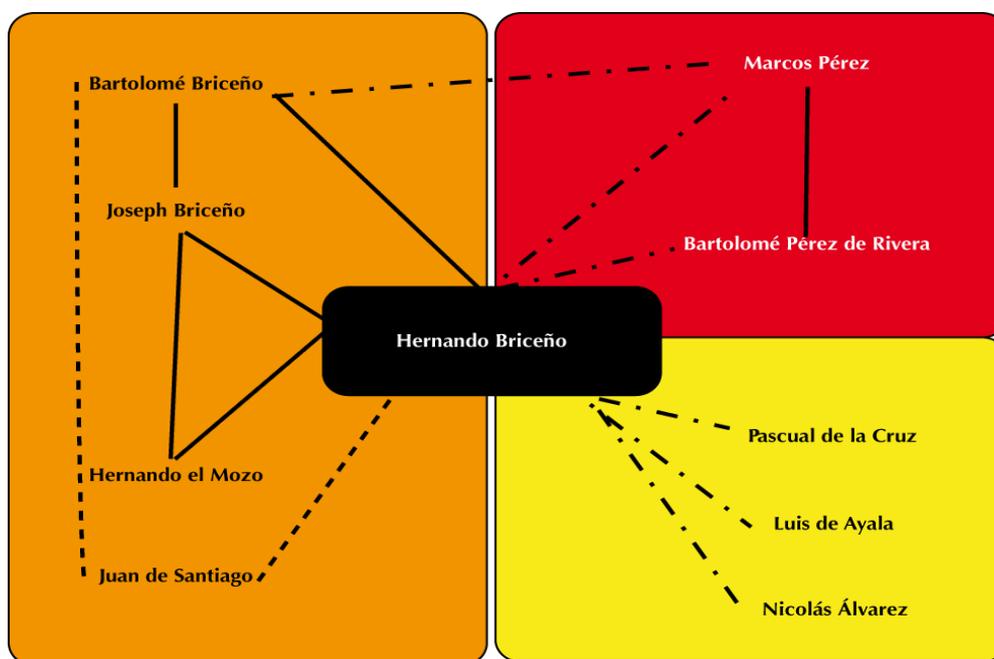
---

<sup>41</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 232/1692/ Libro 7 f. 138, « Real Cedula al presidente de la Audiencia de Guadalajara sobre que observe los órdenes y leyes que prohíben traer armas los Indios, mestizos, negros y mulatos. »

<sup>42</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 232/1696/ Libro 7 f. 258 v. « Real Cedula al presidente de la Audiencia de Guadalajara extrañándole las licencias que en contravención de leyes dada para que algunos mulatos tragan armas. »

<sup>43</sup> AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Causa criminal [...] que se retuvieron »  
AGI, Audiencia de Guadalajara, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas, « Testimonio [...] lo demás ... » f. 32.

**Figure II-1 : Réseau personnel d'Hernando Briceño**



Toute la famille ne semble cependant pas avoir connu la même réussite concrétisée par l'accès à une part de l'autorité publique. Une affaire de vol de mules en 1707<sup>44</sup> révèle en effet le caractère « intermédiaire » de cette famille, elle-même à cheval entre marginalisation et intégration, à l'instar des populations métissées dans leur ensemble. Deux de ses membres, Juan et Antonio, qui n'apparaissent pas en 1709, sont accusés du vol de ces mules et de leur revente frauduleuse à Marcos Pérez. Cet exemple montre que le processus d'intégration est

<sup>44</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 3, Expediente 24.

bel et bien individuel : l'itinéraire d'Hernando n'est pas forcément suivi par le reste de la famille. Hernando apparaît enfin en position de conciliateur : il propose de payer lui-même le dommage apparemment causé par ses neveux en remboursant les bêtes volées. Cette proposition indique une position socio-économique confortable mais aussi un véritable poids social qui lui permet d'adopter une position d'arbitre<sup>45</sup>. L'affaire de 1707 comme celle de 1709 montre qu'Hernando Briceño possède des caractéristiques qui font de lui un petit cacique local, et ce bien qu'il appartienne, au regard de la loi, au groupe des *castas*. Cette situation, bien particulière à première vue, peut s'expliquer en proposant plusieurs pistes de réflexion. Tout d'abord, les métis, et surtout ceux de père Espagnol, bénéficient d'un statut à part au sein des *castas*, surtout lorsqu'ils sont de naissance légitime : la législation coloniale leur réserve bien souvent à ce titre une place particulière qui les distingue du reste des populations métissées. Ainsi, dans la *Recopilación de las leyes de los Reynos de las Indias*, l'interdiction du port d'armes touche l'ensemble des *castas* à l'exception des métis qui peuvent posséder et porter des armes à condition de ne pas être des vagabonds<sup>46</sup>. En raison d'un regard moins péjoratif, les métis rencontrent ainsi moins d'obstacles dans leur processus d'intégration et d'ascension sociale que les mulâtres qui restent marqués « à jamais » par la tache infamante de l'esclavage. En outre, les métis légitimes ou légitimés de père Espagnol peuvent bénéficier, hériter de l'éventuelle influence de la famille paternelle, de son réseau de connaissances et de solidarités : cela est peut-être le cas pour Hernando Briceño père.

Le cas Briceño n'est toutefois pas unique et différents exemples similaires ont pu être identifiés dans la documentation (voir tableau II-16 ci-contre), sans atteindre malheureusement le niveau de précision et de détail offert par le récit des événements de janvier 1709. Il ressort tout de même de la documentation que des *castas*, métis ou même mulâtres, pouvaient accéder à des offices inférieurs et donc détenir une part de l'autorité publique aussi infime soit-elle.

---

<sup>45</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 3, Expediente 24, folio 6.

<sup>46</sup> « Livre VII, titre V, loi XIV » dans *Recopilación ... op. cit.*

**Tableau II-12 : *Castas* et offices publics  
dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>47</sup>**

Nom	Statut	Date	Lieu	Office
Nicolás García	Indien	1692	Zacatecas	Pregonero
Juan de León	Chino	Années 1700	Zacatecas	Pregonero
Hernando Briceño	Métis	1709	Zacatecas	Comisario del campo
Cristobal Saucedo	Mulâtre	Années 1700	Zacatecas	Corredor de pesas, medidos y balanzas
Joseph Antonio Blanco	Noir	1750	Zacatecas	Pregonero
Ambrosio de Ávila	Métis	Années 1760	Temastián	Gobernador de milicias
Alejo Galindo	Mulâtre	1763	Zacatecas	Ministro de vara
Francisco Substaita	Métis	1782	Zacatecas	Comisario de la mina de Santa Acasio
Joseph Aniceto Rodriguez	Métis	1783	Zacatecas	Ganabatero (?) del Ensaye de la Real Caja
Francisco Placido López	Indien	1783	Zacatecas	Ministro de vara
José Manuel Rodriguez	Mulâtre	Années 1790	Peñon Blanco	Garde des salines
Crisanto Salinas	Mulâtre	Années 1790	Peñon Blanco	Garde des salines
José María Sánchez	Métis	1795	Zacatecas	Comisario del vino
Juan José Perales	Mulâtre	1795	Zacatecas	Comisario del vino
Nicolás Antonio Paisano	Métis	1800	Zacatecas	Comisario de la Renta Real de vino mezcal
Anselmo del Jesús Ceballo	Métis	1800	Zacatecas	Comisario de la Renta Real de vino mezcal
Juan Félix Rodríguez	Mulâtre	1801	Zacatecas	Ministro de vara
Simón Belmonte	Métis	1801	Zacatecas	Guarda del comercio

La liste est réduite (moins de vingt cas), surtout lorsque l'on prend l'ensemble du XVIII<sup>ème</sup> siècle en compte, ce qui interdit toute généralisation. Elle n'est toutefois pas simplement anecdotique et il est possible d'esquisser certaines tendances intéressantes. Il faut d'abord noter que non seulement les métis mais aussi les mulâtres peuvent avoir accès aux charges subalternes : il n'y aurait donc pas d'exception « métisse » au sein des *castas* en matière de port d'arme ou de représentation de l'autorité comme le cas d'Hernando Briceño pouvait le laisser initialement supposer. Sur le plan chronologique ensuite, le rythme suit une ligne bien particulière. La majorité des exemples est réunie en effet à la toute fin de la période, entre 1780 et 1810 (onze cas sur dix-huit), décennies qui correspondent paradoxalement à un moment de fermeture sociale et de contrôle accru des populations métissées si l'on en croit la documentation judiciaire, civile comme pénale. De même, si l'on se place sur le plan socio-économique, la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle ne constitue pas la période la plus favorable aux entreprises des *castas*, notamment dans le domaine des mines repris en main par les élites espagnoles lors de la « renaissance » de l'industrie minière *zacatecana*. Comment alors

<sup>47</sup> Sources : Documentation judiciaire des AGI et des AHEZ.

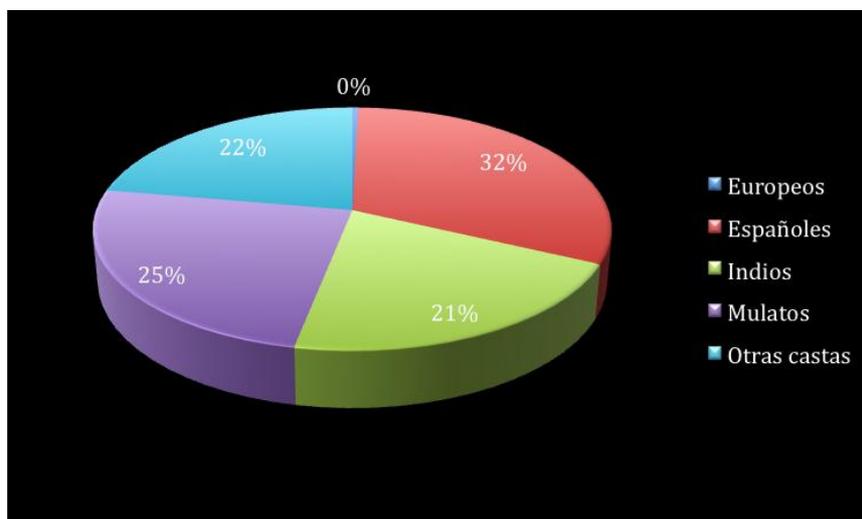
expliquer une telle évolution sur le plan administratif ? Dans le cas du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au cours d'un long XVIII<sup>ième</sup> siècle, la réponse semble se trouver dans la démographie et la part croissante occupée dans la population par les *castas*.

L'étude de la démographie de San Luis Potosí et de Charcas réalisée par Marcello Carmagnani, décrit ainsi la place croissante occupée par les métis et les mulâtres au cours du XVII<sup>ième</sup> siècle : pour la décennie 1700-1709, les métis représentent 16,8% du total des baptêmes, les mulâtres 10,3% et les Espagnols 14,6%, et, pour la décennie 1710-1719, ces pourcentages s'élèvent respectivement à 21,4%, 10,1% et 13%<sup>48</sup>. Dans ces régions minières, le nombre des *castas* est donc presque deux fois supérieur à celui des Espagnols (27,1% contre 14,6% entre 1700 et 1709 ; 31,5% contre 13% entre 1710 et 1719) et, si l'on se réfère aux chiffres du début du siècle, l'écart a même tendance à s'accroître. Le mouvement se poursuit au cours de la période comme le montre le recensement de l'intendance de Zacatecas en 1790 (voir graphique II-20). Les catégories ne sont pas les mêmes que celles reprises par Carmagnani, mais on note tout de même que le groupe « Mulâtres – Otras Castas » représente près de 50% de la population de l'intendance. Comme l'étiquette « Métis » n'apparaît pas, il est également légitime de supposer que ces derniers se répartissent entre les groupes espagnols et indiens en fonction de la qualité de leur insertion sociale.

---

<sup>48</sup> Marcelo CARMAGNANI, « Demografía y sociedad » dans *Historia mexicana: Historia y población en México*, n° 83, 1994, p. 419-459, coll. Lecturas de *Historia mexicana*, 9.

**Graphique II-20 : Démographie et *calidad***  
**dans l'intendance de Zacatecas en 1790<sup>49</sup>**



Dès lors, il n'est pas surprenant de trouver, dans la région de Zacatecas, des métis ou des mulâtres possesseurs d'offices inférieurs, occupant une place plutôt dévolue aux « petits blancs » dans des régions où le poids démographique des Espagnols est plus important (comme dans la région de Mexico par exemple) : dans cette perspective, il apparaît que ce déséquilibre crée des espaces de mobilité pour les *castas* voire de véritables opportunités individuelles que certains hommes comme Hernando Briceño parviennent à saisir dans un contexte démographique favorable<sup>50</sup>. On observe un phénomène similaire pour ce qui est de l'accès aux charges ecclésiastiques à la fin de la période comme le montre le cas de Morelos. Plus largement, comme l'écrit Susan Socolow, « les Métis trouvèrent peu à peu une voix et une place économique propres, parvenant à exercer les activités intermédiaires dédaignées par les Blancs tout en jouant également le rôle de médiateur social entre les mondes Indien et Espagnol. Tandis que le nombre des Métis augmentait, ils parvinrent aussi à obtenir une place au sein de l'Eglise catholique<sup>51</sup>. » Certes, on peut opposer que ces cas ne reflètent pas la

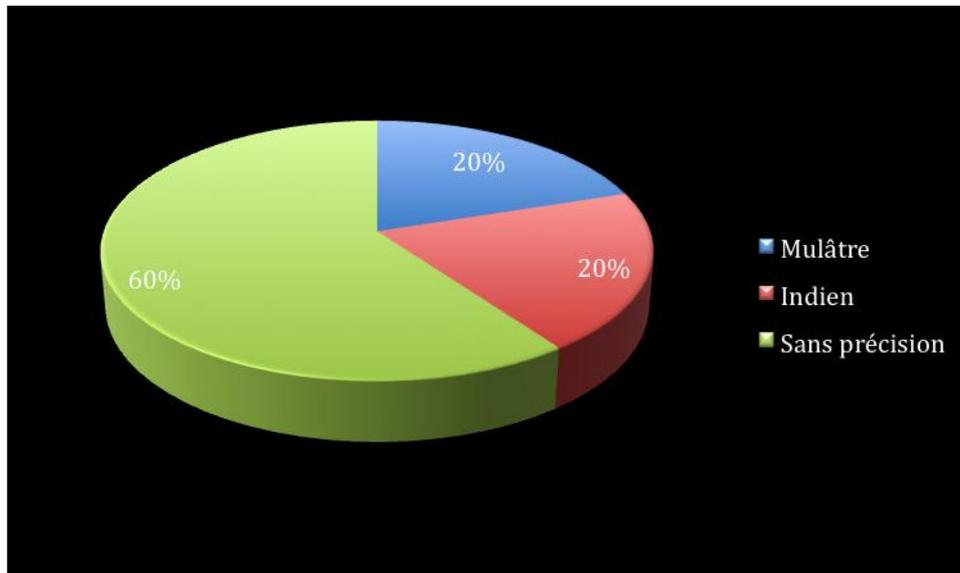
<sup>49</sup> Source : recensement de l'intendance de Zacatecas (AHEZ, Fondo Reservado, n° 10, Estadística y censos geográficos y poblaciones de la Intendencia de Zacatecas, practicadas por orden del virrey conde de Revillagigedo, 1787-1796, 96f.)

<sup>50</sup> De fait, au-delà du cas du Centre-Nord, l'accroissement d'une administration toujours plus pléthorique a fourni aux populations métissées de réelles opportunités, notamment dans la catégorie des petits offices. Voir Yves AGUILA, *Monopoles d'Etat et changements sociaux dans le Mexique des Bourbons, 1765-1810*, Thèse de l'Université de Bordeaux, 1985. La vie religieuse fournissait également des possibilités à travers l'accès à la prêtrise pour certains métis, comme en témoigne l'itinéraire d'un Morelos, et l'activité des confréries étudiées par Lara MANCUSO pour le cas de Zacatecas et d'Ouro Preto au Brésil (*Cofradías mineras: religiosidad popular en México y en Brasil, siglo XVIII*, México, El Colegio de México, 2007, 249 p.). Dans ces régions minières de frontière, ces institutions agissaient comme de véritables organes structurateurs de la vie sociale locale et étaient le véhicule d'une certaine intégration à l'échelle individuelle et collective.

<sup>51</sup> Susan SOCOLOW, « Introduction » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL, *Le Nouveau monde*.

réalité du groupe des *castas* dans son ensemble, et leur rareté statistique peut même conduire à n'y voir que des informations de type exceptionnel, voire anecdotique, sans véritable portée scientifique pour éclairer la place des *castas* dans la société coloniale et nuancer le portrait traditionnel de populations dominées et rejetées. Toutefois, si l'on renverse quelque peu le point de vue pour considérer le pourcentage de *castas* que l'on retrouve dans l'exercice d'un office précis, c'est plutôt l'impression de l'existence de véritables niches, rares mais réelles, qui domine. Le graphique ci-dessous permet ainsi d'illustrer et d'analyser le cas des *ministros de vara*.

**Graphique II-21 : La charge de *ministro de vara*<sup>52</sup>**



Les *ministros de vara* ne possèdent pas un grand pouvoir mais apparaissent comme des agents chargés de la défense de l'ordre public. Ce sont eux que l'on voit intervenir pour mettre fin à une bagarre, participer aux rondes de nuit ou encore relayer les injonctions de l'*alcalde* aux personnes concernées. Ils représentent ainsi à leur modeste échelle l'administration coloniale et sont de ce fait investis d'une partie de l'autorité publique de cette dernière. Lorsque l'*alcalde* de Fresnillo porte plainte contre Juan de la Estancia en 1758 pour outrage, il évoque

---

*Monde nouveaux. L'expérience américaine*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996, p. 5. « Mestizos slowly found a voice and an economic space for themselves, occupying the intermediate activities disdained by the whites while also playing the role of social mediator between the Indian and the Spanish worlds. As *mestizos* increased in numbers, they also came to have a role within the Catholic Church. »

<sup>52</sup> Graphique réalisé à partir du tableau II-13.

un homme refusant l'inspection de sa maison et manifestant sa volonté de « résister au *ministro de vara*<sup>53</sup> », intégrant pleinement ce dernier à la représentation de l'autorité publique. Or, si l'on considère la dizaine de personnes rencontrée dans la documentation occupant une telle charge, il apparaît que la majorité appartient au monde des *castas*, mulâtres ou Indiens – dans ce dernier cas, il est légitime de supposer que ces *ministros de vara* indigènes opèrent surtout dans les *barrios* ou *pueblos* indiens, et non pas dans le monde espagnol et métis. Les cas restant ne sont pas accompagnés de précisions socio-raciales et peuvent comprendre aussi bien d'autres *castas* que des créoles. Si l'on ajoute à cela les crieurs publics (*pregoneros*), certes dépourvus de tout pouvoir mais voix et image des ordres et informations donnés par l'administration et la justice coloniales, appartenant tous aux *castas* dans la région de Zacatecas, on obtient la situation assez paradoxale d'un monde rejetant les populations métissées en raison d'une série de vices considérés comme inhérents mais confiant à ces mêmes populations « peu fiables » des charges, certes très modestes, de représentation et d'exercice de l'autorité publique. Cet état de fait a deux principales conséquences. La première, déjà évoquée, est l'existence d'opportunités d'intégration et d'ascension sociale que savent saisir certains individus. La seconde, non moins importante, a un impact sur l'image sociale des *castas*, aux yeux des autres et d'eux-mêmes. La présence de métis ou de mulâtres parmi les *comisarios del campo* ou *ministros de vara* déplace le clivage entre marginalisation et intégration vers une séparation plus socio-économique que socio-raciale : le métis Hernando Briceño procède, rappelons-le, à l'arrestation de l'Espagnol Juan de Reina en 1709. Ce simple exemple montre à la population dans son ensemble, du moins aux témoins de tels événements, que la marginalisation n'est pas réservée aux *castas* et qu'il n'est pas impossible pour ces derniers d'entrer dans l'administration et améliorer leur position sociale.

En définitive, ces quelques exemples nous permettent à la fois de constater, à l'instar des *zacatecanos*, les possibilités qui pouvaient s'offrir aux individus métis ou mulâtres et de nuancer le tableau de populations poussées vers une marginalisation plus ou moins accentuée. Un tel phénomène est rendu possible dans le contexte démographique particulier du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. La région en tant qu'espace vécu semble ainsi avoir un véritable impact sur la manière dont se structure la société qu'elle abrite, selon des modalités qui lui sont propres. Les aléas de la conjoncture minière et l'existence d'une menace indienne plus ou moins aiguë agissent de la même manière pour

---

<sup>53</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 08, Exp. 22, f. 1. « hacer[le] resistencia y al ministro de vara »

créer un monde plus souple que le cœur de la colonie. C'est non seulement un monde dans lequel des opportunités existent pour les *castas* mais aussi une société dont la structuration même entraîne des clivages sociaux sensiblement différents. Les individus métis ou mulâtres peuvent ainsi se rapprocher du groupe espagnol en adhérant à certaines valeurs – peur de l'*Indio bravo* – et en reproduisant certains comportements – utilisation de la justice – de ce dernier. Ce phénomène peut expliquer pourquoi la justice locale semble plus sensible aux argumentations solides produites par d'habiles *castas* qu'aux arguments socio-raciaux généralement invoqués par des Espagnols accordant trop de confiance au pouvoir de leur propre statut. Au début de la période du moins, on assiste à une espèce de cercle vertueux d'interactions entre la justice locale et les populations métissées : les vies plus ou moins recommandables (c'est-à-dire conformes aux normes sociales) des uns attirant la bienveillance de l'autre, bienveillance qui encourage à son tour les métis à avoir recours au juge pour mettre fin à un litige et obtenir une juste réparation.

### **B. Des populations audacieuses, un temps écoutées par la justice locale**

L'apparition, bien inattendue il faut dire, de populations métissées particulièrement offensives sur le plan juridique constitue en fait un des intérêts majeurs du corpus judiciaire, notamment sur le plan civil. Le premier chapitre de cette partie avait pour but principal de montrer le caractère conflictuel de la société *zacatecana* ainsi que le rôle joué par les *castas* dans les différents litiges et affaires criminelles qui émaillent le quotidien, en tant que fauteurs de trouble ou en tant que plaignants. Il ressort de ce travail initial un tableau extrêmement nuancé non seulement des pratiques judiciaires et de la criminalité locale mais aussi de la société coloniale dans son ensemble à l'intérieur du cadre particulier qu'est le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne. A l'intérieur du corpus alors étudié, un certain nombre de cas particuliers s'est distingué par une grande richesse thématique et narrative qui compense un certain éparpillement chronologique et un caractère très ponctuel qui interdisent toute démarche de type quantitatif. A l'inverse, la densité de ces procès fournit un terrain idéal pour un travail qualitatif d'analyse des discours et des stratégies mises en œuvre par les parties en présence. Ces procès couvrent un large spectre thématique (dispute autour de la propriété minière, conflits entre maîtres et esclaves, obtention de la garde d'enfants) et apparaissent à première vue trop hétérogènes pour pouvoir susciter une véritable étude. Néanmoins, à la lecture des dossiers, une forte tendance apparaît et révèle des populations réactives voire audacieuses, capables d'utiliser ou même d'instrumentaliser la

justice coloniale pour parvenir à leurs fins. Cette capacité est la résultante d'une véritable connaissance du système et de ses ressorts judiciaires qui s'exprime non seulement par la solidité des dossiers présentés à la justice mais aussi par l'attitude que les plaignants savent adopter pour attirer un regard bienveillant de la part du juge. C'est en fait ce véritable dialogue instauré dans les premières décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle (tous les cas sont concentrés avant 1750) entre les populations métissées et une partie de l'administration locale qui permet de souligner avec le plus d'évidence les réelles possibilités d'intégration qui s'offrent dans le Centre-Nord à des populations traditionnellement considérées comme marginalisées et soumises à l'arbitraire colonial.

### 1. *Des castas contre des Espagnols : David et Goliath devant la justice locale*

Les premières décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle se distinguent donc par la répétition de procès opposant des plaignants *castas* montrant une grande capacité à utiliser au mieux la machine judiciaire à des Espagnols le plus souvent retranchés derrière une défense réduite à la réaffirmation de leur statut privilégié dans la société coloniale. Dans ces cas, peu fréquents mais significatifs tout de même, l'image de David et de Goliath s'impose avec évidence, tant le rapport de force initial semble disproportionné et conduit néanmoins à un résultat bien inattendu, au niveau de la justice locale en tout cas. C'est ainsi que la *coyota* Andrea Rodríguez parvient à conserver en première instance la garde des enfants abandonnés qu'elle a recueillis alors qu'ils n'étaient encore que des nourrissons malgré l'opposition véhémente de l'oncle espagnol de ces derniers<sup>54</sup>. A l'issue d'une longue procédure qui s'étend entre 1702 et 1710, la décision du juge *zacatecano* abonde sans ambiguïté dans le sens d'Andrea :

« Il se trouve que je dois déclarer et déclare que la dite Andrea Rodríguez a bien et parfaitement prouvé sa cause, et que le dit Joseph Carrasco n'a ni vérifié ni justifié la sienne comme il devait le faire. En conséquence, j'ordonne que les deux enfants Antonio et Joseph soient remis à la dite Andrea Rodríguez pour qu'elle continue à les élever avec tout l'amour, soin et zèle qu'elle a démontrés jusqu'à maintenant. Et comme le dit Antonio a déjà dépassé l'âge de la puberté, et est capable de choisir un métier pour gagner sa vie, j'ordonne qu'il déclare, sans serment car ce n'est pas nécessaire, et dise pour lequel des deux états il penche. S'il se prononce pour l'état ecclésiastique, que l'on demande si la dite Andrea Rodríguez peut lui payer des études, dans lequel cas il restera sous sa responsabilité, et si elle ne peut pas, qu'elle cherche à le placer auprès d'un des prêtres de cette ville pour qu'il le recueille et le pousse dans ses études. Et si d'ici deux mois la dite Andrea Rodríguez n'obéit pas, le cas ira devant la Justice Royale, et à cet effet, je suis disposé à solliciter un ecclésiastique de cette ville pour qu'il le reçoive. Et dans le cas où le dit Antonio affirme vouloir demeurer dans l'état séculier, que l'on notifie à la dite Andrea Rodríguez de le placer chez un maître

<sup>54</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 04 « Diligencias de Andrea Rodríguez, india coyota vecina de esta ciudad para que Joseph Carrasco le entregue dos niños españoles que ella crió desde su nacimiento. »

de sa convenance, dans le métier que le dit Antonio choisira, délivrant pour cela un document valide pendant cinq ans<sup>55</sup>. »

En dépit de sa qualité d'« *India coyota* » et de femme isolée, Andrea Rodríguez est considérée comme parfaitement apte pour mener à bien l'éducation des deux enfants espagnols dont elle a su s'occuper de manière satisfaisante jusque là. C'est une décision qui semble en fait privilégier la réalité des faits – les enfants sont bien éduqués, c'est le plus important – aux nombreux préjugés des péninsulaires notamment qui attribuent aux nourrices Indiennes ou Africaines l'indolence propre aux créoles selon eux. Ici, dans la déclaration du juge, si le souci d'une digne place dans la société, soit par le travail artisanal, soit par la vocation ecclésiastique, est bien présent, nulle trace en revanche des préjugés évoqués : le fait d'être éduqués par une *coyota*, du moment que cette éducation est convenable, ne remet pas en cause la qualité d'Espagnols des deux enfants. De manière presque paradoxale, selon le juge, c'est donc Andrea Rodríguez qui est considérée la plus à même d'assurer un destin convenable aux enfants, bien plus que l'oncle espagnol qui réclame la garde.

Plus surprenante encore est l'issue du procès pénal qui oppose en 1716 l'Indien Pedro García à Joseph de Santa Ana au sujet du *denuncio* de la mine de San Antonio<sup>56</sup>. Si le premier cas évoqué appartient au domaine des affaires familiales, ce qui peut expliquer un certain pragmatisme de la part de la justice locale, on se situe ici dans ce que l'on peut considérer comme une véritable chasse gardée espagnole : la propriété des mines. A l'issue d'une procédure acharnée, le juge « dit qu'il accordait et accorde [la mine] au dit Indien Pedro García, et ordonne que le témoin présent s'y rende [dans la mine] accompagné d'un lieutenant de l'*alguacil mayor* pour confier la mine au susdit pour qu'il puisse la travailler et l'exploiter selon les ordonnances royales<sup>57</sup>. » Malgré l'opposition véhémente de Santa Ana,

---

<sup>55</sup> *Ibid.* f. 32r. « Hallo que debo declarar y declaro que la dicha Andrea Rodríguez probó bien y cumplidamente su intención y que dicho Joseph Carrasco no verificó ni justificó la suya como debió hacerlo. En cuya consecuencia mando que los dichos dos niños Antonio y Joseph se entreguen a la dicha Andrea Rodríguez para que prosiga educándolos con el amor, cuidado y desvelo con que lo ha hecho hasta ahora. Y en atención a que dicho Antonio está ya fuera de la pubertad, y en aptitud de poder elegir oficio en que ocuparse, mando que ante mí declare sin juramento por no ser necesario y diga a cual de los dos estados se inclina, y declarando que el eclesiástico se inquiere si la dicha Andrea Rodríguez puede costearle estudios y pudiendo se quede en su poder y si no tuviere forma para ello se encargue solicite a como darlo con alguno de los clérigos de esta ciudad para que lo tenga en su compañía y lo mantenga en los estudios. Y si dentro de dos meses no lo executare así la dicha Andrea Rodríguez se haga de oficio de la Real Justicia para cuyo efecto estoy puesto a solicitar que alguno de los eclesiásticos de esta ciudad lo reciba. Y en caso que dicho Antonio diga que quiere quedarse en el estado secular, se notifique a dicha Andrea Rodríguez lo entregue al maestro que fuere de su satisfacción en el oficio que dicho Antonio eligiese otorgando para ello escritura por tiempo de cinco años. »

<sup>56</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716

<sup>57</sup> *Ibid.* f. 26r. « dijo que la adjudicaba y adjudic[a] a dicho Indio Pedro García y mand[a] que el presente [...] con el teniente de alguacil mayor pase a ella y se la entregue al suso dicho para que la trabaje y labore según reales ordenanzas. »

qui appartient à la grande famille de la Campa, puissants *dueños de minas* de la région<sup>58</sup>, malgré la différence de capacités d'investissement pour l'exploitation de la mine de San Antonio, le juge suit l'argumentation de celui qui a le mieux respecté les conditions et les étapes d'un *denuncio* juridiquement acceptable et confie la propriété à Pedro García.

Comment expliquer, dans les deux cas, une telle décision de la justice locale ? Il est vrai que ces exemples, aussi riches soient-ils, sont rares et pourraient presque être par conséquent relégués au rang d'anomalie statistique. Toutefois, le déroulement même des procès, les similitudes dans l'enchaînement des faits et la mise en place des différentes argumentations que l'on peut retrouver dans les deux procès<sup>59</sup> ainsi que dans d'autres dossiers comparables sont suffisamment significatifs pour mériter une analyse attentive. La qualité de l'intégration sociale et culturelle d'Andrea Rodríguez d'une part et de Pedro García de l'autre peut alors fournir un modèle d'explication intéressant. C'est en effet leur maîtrise des mécanismes judiciaires qui s'exprime en premier lieu à travers le déroulement de l'argumentation et les réponses apportées aux critiques et contre-attaques de la partie adverse. Lorsqu'un Joseph Carrasco ne semble être capable que d'attaques personnelles visant à rabaisser Andrea Rodríguez en rappelant au juge qu'une Indienne ou « mulâtresse » ne peut en aucun cas s'occuper de l'éducation de deux jeunes Espagnols<sup>60</sup>, la plaignante oppose une argumentation structurée par une série de faits. C'est ainsi qu'elle montre la qualité de l'éducation des enfants qu'elle a envoyés à « à l'école tenue par Pedro Vizcarra, *vecino* qui vit en face de l'hacienda de Diego Carlos de Ledesma<sup>61</sup>. » Quand Carrasco convoque une impressionnante troupe de témoins à charge, appartenant tous à son réseau familial et présentant la même version maquillée des faits, Andrea s'attache à démontrer le manque de validité de ce type de témoignages, répondant par des arguments juridiques à une argumentation fondée sur la morale et la réputation<sup>62</sup>. Andrea Rodríguez montre ainsi tout au long du procès une plus grande maîtrise des mécanismes judiciaires. Il est vrai que contrairement à Joseph Carrasco, elle ne dispose pas d'un réseau familial prêt à témoigner en sa faveur. Il en est de même pour Pedro García attaqué rudement tout au long du procès qui

<sup>58</sup> Voir les travaux de Frédérique Langue sur ces grandes familles et leur impact social dans la région de Zacatecas : *Mines, terres et société à Zacatecas (Mexique) de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à l'indépendance*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, 445 p.

<sup>59</sup> Un des points communs de ces dossiers est en effet la longueur de la procédure, qui se traduit par une documentation importante et détaillée, chaque camp parvenant à pousser son adversaire dans ses retranchements argumentatifs. Cette caractéristique autorise une analyse précise des discours et de leur signification en suivant pour ainsi dire pas à pas la construction et l'évolution des plaidoiries formulées par les uns et les autres.

<sup>60</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, f. 7r.

<sup>61</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, f. 9r. « la escuela en casa de Pedro Vizcarra, vecino que vive en frente de la hacienda de Diego Carlos de Ledesma. »

<sup>62</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, f. 27-29.

l'oppose à Santa Ana, le représentant de ce dernier ne manquant pas de stigmatiser le manque de compétences et de capacités financières de l'Indien et de dénoncer l' « intention dépravée<sup>63</sup> » d'un homme qui ne chercherait qu'à s'enrichir en détriment de la justice et du bien commun. En réponse, Pedro García reste quant à lui dans le domaine juridique pur et avance l'antériorité et donc la validité de sa propre démarche, parvenant même à trouver un garant en la personne du marchand Salvador de Inostrosa pour avancer les 1000 ducats demandés par l'administration<sup>64</sup>. Aussi bien Andrea Rodríguez que Pedro García présentent devant la justice locale une argumentation plus solide sur le plan purement juridique que leurs adversaires respectifs. Il faut dire que c'est bien là le seul atout dont ils disposent, ne pouvant pas, contrairement aux Espagnols, se prévaloir d'un avantage moral dû à la *calidad* ou d'un réseau familial prêt à témoigner aveuglément en leur faveur. La ténacité judiciaire et l'intériorisation des règles du jeu procédural constatées chez l'un et chez l'autre viendraient alors compenser la faiblesse de leur intégration sur le plan socio-économique. A l'inverse, leurs adversaires espagnols, trop sûrs des avantages que leur confère leur position sociale, ne se donnent pas la peine de produire une argumentation digne de ce nom, ce qui finit, du moins au début de la période, par se retourner contre eux.

La capacité d'Andrea et de Pedro à utiliser judicieusement et efficacement la machine juridique possède ainsi une double signification : elle témoigne d'une part d'un réel degré d'intégration culturelle et d'une réactivité prononcée, ce qui permet de dépasser le stéréotype du « métis dominé » par la société espagnole, et, d'autre part, peut être également considérée comme le fruit paradoxal des limites sociales et économiques imposées à ces populations par le monde colonial. Bien sûr, la grande majorité des plèbes urbaines demeurent dans une position de faiblesse sociale et juridique, se montrant incapables de s'opposer à la pression d'adversaires issus des rangs espagnols : c'est là le cas le plus fréquent et les archives regorgent de pareils exemples<sup>65</sup>. Toutefois les cas évoqués dévoilent certains *castas* capables de sublimer leur état et tenir tête à des adversaires qui ne s'attendent guère à une telle résistance : une fois encore, la vérité du groupe n'est pas celle de l'individu. Les caractéristiques du Centre-Nord paraissent jouer un rôle non négligeable dans la formation d'un univers favorable à de telles entreprises. Pour porter une affaire devant le juge comme

<sup>63</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716, f. 30. « depravada intención »

<sup>64</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716, f. 35.

<sup>65</sup> En 1778, le mulâtre Antonio de Torres entend bien faire valoir ses droits sur une mine qu'il a dénoncée quelques mois auparavant, mais ne peut ni résister aux pressions exercées par son opposant espagnol ni même faire aboutir la plainte pour coups et blessure déposée contre ce dernier (AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 33).

le fait Andrea Rodríguez, il faut non seulement en avoir la capacité financière et culturelle mais aussi pouvoir envisager une issue favorable. Le décalage que l'on peut constater entre les décisions prises en première instance puis en appel semble indiquer un contexte propice à une certaine audace de la part des *castas* face à des Espagnols trop sûrs d'eux et de leur statut. Nous l'avons déjà précisé en introduction, il faut imaginer l'intégration comme un mouvement à double sens : la volonté de s'intégrer, ou de participer pleinement à la vie sociale selon les normes acceptées, ne suffit pas, il faut que cette volonté trouve un écho favorable en retour pour ne pas rester vaine. Les décisions prononcées en première instance en faveur d'Andrea Rodríguez ou de Pedro García paraissent de ce point de vue comme l'expression d'une certaine attitude bienveillante aux requêtes de ces derniers, du moment qu'elles restent juridiquement valables. C'est pourquoi il est possible de parler d'une « période dorée » (entre 1700 et 1750 environ) pendant laquelle certains *castas*, sur le plan individuel, ont fait preuve d'un degré d'intégration réel. De fait, comme le montre le non-lieu dans le procès qui oppose le *mulero* Pedro Campos au propriétaire Sánchez de Quijano, ce dernier n'ayant pas pu prouver les mauvaises intentions du premier à la suite de la disparition de quelques bêtes<sup>66</sup>, l'efficacité et la solidité d'une argumentation appuyée par des témoins fiables – Campos a sollicité l'avis d'un grand nombre de *muleros* pour démontrer au juge les aléas inévitables qui pèsent sur la surveillance d'un troupeau – paraît être privilégiée par une justice locale manifestement moins attachées aux apparences et aux préjugés. On peut y voir un effet « ricochet » de la bonne intégration de certains *castas* comme Hernando Briceño et d'autres : cette intégration produit une réalité bien éloignée des stéréotypes qui sont souvent attachés à cette partie de la population. L'expérience et le contact direct, de même que les effets conjugués de la frontière et du poids démographique métis, conduisent ainsi une partie de l'administration à traiter les individus *castas* qui se présentent devant elle tels qu'ils sont et non pas selon les images qu'on leur accole volontiers. En revanche, si l'on se situe à l'échelon supérieur, celui de l'Audience, le rapport de force attendu redevient patent et défavorable aux *castas* malgré la qualité du dossier. C'est ainsi que l'Audience de Guadalajara saisie en appel prend le contre-pied de la première décision et prononce un jugement plus prévisible en faveur de Joseph Carrasco, l'oncle espagnol, contraignant Andrea Rodríguez à céder la garde des enfants sous peine d'une amende, considérable, de cinq cents pesos<sup>67</sup>. L'absence de contact direct au quotidien constitue donc le terrain propice

<sup>66</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 29, Exp. 12 « Demanda del Capitán reformado Domingo Sánchez de Quijano dueño de hacienda de beneficio de sacar plata por azogue y fuego llamada San Nicolás Gil contra Pedro Campos, mulero, sobre pago de mulas y potros de su dicha hacienda en el rancho de la Ladrillera » f. 41r.

<sup>67</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 04, f. 43-45.

au développement et à l'enracinement de préjugés qui ne servent pas la cause de Carrasco en première instance mais lui permettent de reprendre la main en appel. Plus encore que ces procédures impliquant des *castas* libres et dotés d'une personnalité juridique, le cas des esclaves qui amènent leurs propres maîtres devant les tribunaux met en valeur ce particularisme de la justice locale dans le Centre-Nord dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle et l'audace de populations traditionnellement soumises qui en découle.

## 2. *La défense des droits : le cas des esclaves*

Les esclaves apparaissent souvent dans les sources judiciaires et notariales, et, dans la grande majorité des cas, dans une position d'objet d'une plainte<sup>68</sup> ou d'une transaction<sup>69</sup> qui traduit bien leur place soumise dans la société. Toutefois, les dossiers qui montrent des esclaves traînant leur maître devant la justice ne sont pas rares dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. A l'instar de l'ensemble des couches populaires et métissées, les esclaves semblent faire montre d'une audace certaine et d'une réelle capacité à utiliser la mécanique judiciaire à leur avantage. L'exemple du « blasphème instrumentalisé », évoqué dans le chapitre précédent<sup>70</sup>, dévoile certes déjà au XVII<sup>ème</sup> siècle une bonne connaissance des rouages de l'Inquisition et la volonté d'utiliser la justice comme tribune des griefs ou comme rempart contre les abus du maître. Mais l'efficacité de cette tactique est bien momentanée et limitée, se révèle à double tranchant – si l'esclave parvient à échapper pour un temps aux coups de son propriétaire, il n'échappera toutefois pas à la punition infligée par l'Inquisition et à un retour assuré et douloureux à plus ou moins long terme chez son maître – et relève davantage du réflexe ponctuel de survie que d'une véritable stratégie de défense de sa personne et de ses droits. En revanche, les cas identifiés dans les archives de la justice civile pour les premières décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle donnent à voir non seulement des esclaves mettant en œuvre ce type de stratégie mais aussi une justice prêtant une oreille bienveillante aux requêtes justifiées.

L'existence même de pareils procès mérite une attention particulière tant les implications sur le statut de certains esclaves dans la région de Zacatecas à cette période bien précise paraissent bien déconcertantes à première vue. Sur le plan juridique, l'esclave est en effet un objet dépourvu de personnalité : les nombreuses transactions et disputes entre maîtres font

---

<sup>68</sup> Ces plaintes concernent le plus souvent les esclaves fugitifs que le maître entend bien retrouver, l'intervention de la justice permettant d'élargir les recherches et de les rendre plus efficaces : la plainte peut être ainsi accompagnée d'une description très précise de l'esclave en fuite (AGN, INDIFERENTE VIRREINAL, AYUNTAMIENTO 6188, EXP. 29).

<sup>69</sup> Voir Chapitre I p. 43.

<sup>70</sup> Voir Chapitre IV p. 202.

ainsi peu de cas des intérêts familiaux ou sentimentaux de l'esclave impliqué. Or, le simple fait de porter plainte, d'argumenter et d'obtenir une action de la justice, positive ou négative, suppose une personnalité juridique reconnue par l'administration locale et par le propriétaire lui-même. Ce dernier, qui a pu tout au long du procès nier la capacité de son esclave à se retourner contre lui, est bien forcé de reconnaître son bon droit si la décision du juge abonde dans ce sens<sup>71</sup>. C'est ce que l'on peut observer au cours du procès qui oppose Mateo de Covarrubias à son maître Joseph Beltrán Barnuevo en 1734<sup>72</sup>. Le conflit entre les deux hommes trouve son origine dans les conditions de l'affranchissement de Mateo : l'esclave, qui s'est acquitté de la somme initialement convenue avec Beltrán, se considère comme libre<sup>73</sup> tandis que le maître, en proie à de lourdes dettes, affirme que sans son accord, le paiement de la somme n'a aucune valeur et ne donne aucun droit à Mateo<sup>74</sup>. Deux logiques s'affrontent ici : celle de l'esclave qui s'appuie sur le peu de droits dont il dispose et les fait valoir sur le plan juridique d'une part, et, d'autre part, celle du maître pour qui ces droits ne sont pas absolus mais subordonnés avant tout à son bon plaisir, l'esclave demeurant à ses yeux une de ses possessions. Aux yeux de Beltrán, l'esclave n'a obtenu aucun droit, en dépit de la somme déjà versée. Seuls existent les maigres droits qu'il daigne lui accorder en tant que maître, et qu'il se sent libre de reprendre à sa guise. Il rejette la démarche de son esclave, « parce qu'il n'y avait ni raison ni cause particulière pour l'obliger à fournir une lettre de rachat au moment de recevoir l'argent, selon ce qui est établi par la loi, [...] ce à quoi il ajoute que, comme le dit esclave n'a pas avancé d'autre argument pour obtenir sa liberté que le fait d'être marié et de ne pouvoir nourrir sa famille sans être libre, ce n'était pas un motif suffisant<sup>75</sup> [...] » Cette ferme position qui renvoie durement Mateo à sa condition d'esclave et nie son rôle de père de famille n'empêche pas néanmoins ce dernier de faire appel à la justice, une action en réponse qui montre à la fois la conscience aiguë de la validité de ses droits, du moins en ce qui concerne son affranchissement, et une certaine confiance dans la justice locale. Celle-ci lui donne d'ailleurs raison et somme finalement Beltrán de bien

<sup>71</sup> Pour les conditions juridiques telles qu'elles sont définies dans le droit espagnol, voir le Chapitre I.

<sup>72</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 14 « Solicitud de Mateo de Covarrubias mulato sobre que Joseph Beltrán su amo exhiba cantidad que recibió en el remate de venta y otorgue carta de ahorro para conseguir su libertad »

AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 20 « Real Provisión para que se notifique a Joseph Beltrán Barnuevo reciba el pago de la carta de libertad de Mateo de Covarrubias su esclavo »

<sup>73</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 14, f. 1r.

<sup>74</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 14, f. 5r.

<sup>75</sup> *Ibid.* « porque no habiendo motivo ni causa especial para obligar[le] a que recibiendo el dinero le otorgue carta de ahorro según establecimientos de derecho [...] a que se añade que no expresando dicho esclavo otra causa para pretender su libertad que ser casado y no poder por no ser suelto mantener su familia no siendo este motivo suficiente [...] ».

accepter le paiement de la *carta de libertad* et de reconnaître l'obtention de la liberté par son ancien esclave<sup>76</sup>. Aux yeux de la justice, l'affranchissement est donc un droit codifié que l'on ne peut pas aménager à sa guise, même si les esclaves concernés sont à la base dépourvus de personnalité juridique.

C'est ce droit que Mateo a voulu défendre avec succès, épaulé à cette occasion par la justice locale. Comme le rappelle en effet l'*alcalde ordinario* de Zacatecas lors d'une autre affaire, évoquée dans le chapitre I, les conflits générés par la question d'affranchissement sont les seules occasions où les esclaves peuvent avoir recours à la justice coloniale<sup>77</sup>. La justice royale, à travers cette disposition, crée ainsi un espace, un interstice même de manœuvre dans lequel les esclaves s'engouffrent volontiers dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>78</sup>. Ces procédures ont surtout pour but d'obtenir ou de confirmer l'affranchissement mais elles fournissent en même temps l'unique tribune qui permet aux esclaves qui font la démarche de traiter ne fût-ce qu'un instant d'égal à égal avec leur maître : c'est du moins ce que semble exprimer Mateo de Covarrubias lorsqu'il se présente comme un « *mulato, vecino de esta ciudad*<sup>79</sup> » dans les premières lignes de la plainte qu'il dépose devant la justice locale. L'existence d'un tel interstice conduit même à de véritables paris, comme celui de María Antonia Bertola Calderón, qui, désirant se marier, cherche un « *amo a su gusto* » et pour cela demande à être libérée par son maître en 1746<sup>80</sup>. La possibilité de se constituer partie civile dans le cadre d'une procédure d'affranchissement est perçue par certains esclaves comme l'occasion unique de peser sur leur destinée et de l'améliorer, notamment quand ils désirent se marier et fonder une famille. Il est à ce titre intéressant de noter que la plupart de ce type de procédures sont lancées par des esclaves mariés voire chefs de famille<sup>81</sup> ou cherchant à le

<sup>76</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 20

<sup>77</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 02 « Solicitud de María Antonia Bertola Calderón mulata esclava de Ambrosio de Mier Río y Terán para que le de un papel para buscar amo a su gusto. », f. 3r. Voir Chapitre I, p. 49.

<sup>78</sup> Hormis le cas le plus marquant de Mateo de Covarrubias, les exemples ne manquent pas. On peut évoquer ainsi celui de María Josefa Sánchez, elle-même esclave, qui tente d'obtenir la liberté pour son époux en 1740 (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 33, Exp. 10), celui de Agustina de los Santos qui obtient en 1707 son affranchissement grâce à l'intervention d'un prêtre puis de la justice (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 05, Exp. 19) ou enfin, toujours en 1707, la manœuvre de Francisco Antonio Cumplido qui entend payer sa *carta de libertad* grâce à la boutique montée avec la bénédiction de son maître, selon la pratique intéressée qui voyait les propriétaires d'esclaves encourager de telles démarches pour profiter non seulement de l'argent remis pour l'affranchissement mais aussi des rentrées du commerce tenu par l'esclave en attendant que la somme soit réunie (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 06, Exp. 04).

<sup>79</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 14, f. 1r.

<sup>80</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 02 « Solicitud de María Antonia Bertola Calderón mulata esclava de Ambrosio de Mier Río y Terán para que le de un papel para buscar amo a su gusto. »

<sup>81</sup> C'est le cas de Mateo de Covarrubias : il utilise le fait d'avoir fondé une famille comme argument pour légitimer son désir d'affranchissement, sous-entendant qu'un esclave ne peut être un chef de famille digne de ce nom, et même qu'il existe une sorte d'incompatibilité entre les deux états. Il affirme ainsi « no poder por no ser suelto mantener su familia. » (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 14, f. 5r.)

devenir<sup>82</sup> : la constitution et la responsabilité d'une cellule familiale, véritable prise de conscience de l'individualité, joue un rôle important dans la sortie de l'objectification et donc dans la volonté de revendication de liberté et de droits personnels chez certains esclaves. C'est pourquoi María Antonia, bien qu'elle ne possède pas la somme pour pouvoir acheter sa liberté, ne tente pas moins d'utiliser cette étroite marge de manœuvre :

« María Antonia, mulâtresse et esclave de don Ambrosio de Mier y Terán, et *vecina* de cette ville, je comparais devant Votre Grâce dans le plus grand respect du droit et je déclare : que, alors que j'avais demandé à mon dit maître une lettre pour pouvoir chercher un autre maître qui m'achèterait au juste prix de deux cents pesos, ce qui est ma valeur, et qu'il me l'avait donnée, celui-ci m'a confisqué la lettre, ayant appris que je voulais me marier, et il entend me forcer à rester dans sa maison et empêcher mon mariage, si je passe outre il me menace de lourds travaux. Pour cette raison, je supplie [Votre Grâce] pour qu'elle l'oblige avec toute la rigueur nécessaire à me donner la lettre pour que je puisse chercher un maître à mon goût si celui qui tentait de m'acheter ne le veut plus[...]»<sup>83</sup> »

Tout comme Mateo, María Antonia utilise l'argument de la parole reprise par le maître, acte qui les pousse à saisir le juge pour faire valoir leurs droits. De même, le désir de famille semble être également un catalyseur important dans ces décisions. Les points communs ne s'arrêtent pas là : les deux esclaves, ainsi que María Josefa Sánchez, Agustina de los Santos ou Francisco Antonio Cumplido<sup>84</sup>, appartiennent tous au monde des « esclaves urbains et domestiques ». Aucun d'eux ne travaille dans une hacienda ou dans une mine. Attachés au service de la maison (c'est surtout le cas pour les femmes : Agustina est rachetée par un prêtre pour devenir sa servante et obtenir finalement son affranchissement<sup>85</sup>) ou chargés d'un commerce (le maître de Francisco Antonio lui confie un « boutique de menues marchandises » au centre de Zacatecas<sup>86</sup>), tous sont en contact étroit avec la société espagnole et citadine, et paraissent donc plus à même non seulement d'intérioriser par osmose les possibilités légales qui leur sont offertes et de prendre conscience de leur propre valeur<sup>87</sup>. La place que parvient à occuper l'esclave Francisco Cumplido est à ce titre bien révélatrice : gérant d'une boutique octroyée par son maître, il se fait connaître petit à petit

<sup>82</sup> María Antonia, qui désire changer de maître, cherche en effet à se marier (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 02, f. 1r).

<sup>83</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 02, f. 1r. « María Antonia mulata esclava de don Ambrosio de Mier y Terán y vecina de esta ciudad en la mejor forma que por derecho lugar haya parezco ante Vmd y digo: que habiendo pedido al dicho mi amo papel para buscar otro amo que me comprase por el justo precio de docientos pesos que es mi valor, y habermelo dado por saber éste me casaba me quitó el papel y me quiere compeler a que me esté en su casa y juntamente a que no me case y de ir a ello se me previene el pasar grandísimos trabajos por lo que le suplico se sirva de compelerlo por todo rigor a que me dé el papel para buscar amo a mi gusto si no me quisiere comprar el que lo intentaba. [...] »

<sup>84</sup> Voir note 76, page précédente.

<sup>85</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 05, Exp. 19, f. 1r.

<sup>86</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 06, Exp. 04, f. 1r. « tendejón de menudencias »

<sup>87</sup> Voir Chapitre I.

dans le milieu des marchands libres, à intégrer leur monde et à se comporter comme tel pendant ces années de relative autonomie<sup>88</sup>. Le tableau ci-dessous montre ainsi non seulement les stocks qu'il a constitués pour sa boutique, signe des investissements réalisés, mais aussi les créances qu'il possède comme n'importe quel commerçant libre.

**Tableau II-13 : « Memoria de los géneros que le envió Francisco al señor bachiller don Antonio Cumplido<sup>89</sup> »**

Qté	Produit	Valeur
1300	linos a peso el ciento	13 pesos
134	rojas a peso	1 peso 4 reales
2	cargas de leña alenu...	4 reales
2	cargas de zacate	7 reales
	azafran de la tierra	1 peso 4 reales
1	almud de tomates	1 real
250	naranjas a 6 per ...	2 pesos 4 reales
45	chiquibises de carbón	2 pesos 6,5 reales
3	quesos de a toston	1 peso 4 reales
24	asados de Panocha	1 peso 6 reales
1	Lira	1 peso 4 reales
1	guitarra grande	1 peso 4 reales
7,5	real de velas que dejó en la tienda	7,5 reales
3	pesos que dice le dio a su amo y su amo dice que no ha dadole nada	

Prendas

	unos hierros de sastre	4 reales
1	...acha en 4 reales	4 reales
2	masos de orillos en un real	1 real
1	guaquima en un real	1 real
1	templador de arpa en dos reales	2 reales
1	cuchillito en medio real	0,5 real
		31 pesos 0,5 real
1	costal de gerga viejo	

Créances

	Miguel el Gachupin	2 pesos 4 reales
	Juanillo el de Francisco del Hierro	1 peso 6 reales
		34 pesos 4 reales

TOTAL

129 pesos 1 real + 34 pesos 4 reales = 163 pesos 5 reales
163 pesos 5 reales - 15 pesos 6 reales = <b>147 pesos 7 reales</b>

Les marchandises que manipule Francisco sont modestes et diverses, depuis les fruits comme les oranges jusqu'aux outils les plus simples, mais le stock, accumulé et acheté par ses soins<sup>90</sup>, atteint une somme relativement importante de l'ordre de cent cinquante pesos. Comme tout marchand, aussi petit soit-il, l'esclave possède en outre des créances qui

<sup>88</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 06, Exp. 04, f. 2r.

<sup>89</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 06, Exp. 04, f. 5r - 7v.

<sup>90</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 06, Exp. 04, f. 13r.

s'élèvent à un cinquième de la valeur de la boutique au moment de l'inventaire. Sur le plan purement socio-économique, Francisco est définitivement plus proche des plèbes relativement bien installées en ville que du monde de la marginalité : les témoins qu'il convoque pour appuyer ses propos appartiennent d'ailleurs au monde des marchands espagnols dont il se rapproche par une activité semblable.

Tous les esclaves ne sont donc visiblement pas logés à la même enseigne et les interstices exploités par les femmes et les hommes précédemment cités semblent réservés non seulement aux individus les plus audacieux mais aussi à ceux qui ont pu, grâce à leur position, acquérir le plus de connaissance sur la société espagnole. Pour revenir au pari de María Antonia, la justice n'est toutefois pas dupe et ne donne pas suite à la plainte, démontrant que la jeune femme abuse du maigre droit des esclaves à porter plainte<sup>91</sup>. Malgré cet échec, le discours tenu mérite une attention particulière tant il s'avère un habile mélange de soumission et d'audace. María Antonia semble avoir conscience que l'affranchissement n'entre pas dans les plans de don Ambrosio et ne remet jamais en cause sa condition d'esclave. En revanche, elle ne se prive pas de souligner les mauvais traitements et les excès de son maître, se servant de sa plainte comme d'une véritable tribune, comme pouvaient le faire les esclaves blasphémateurs devant l'Inquisition au XVII<sup>ème</sup> siècle. Elle va plus loin encore en créant une opposition inattendue entre la figure du « mauvais maître » et celle du « bon esclave » : c'est elle qui fixe son prix de deux cents pesos, elle évoque un « *amo a su gusto* » qui mériterait de recevoir ses bons services et revendique ainsi son individualité et sa personnalité. En d'autres termes, elle ne nie pas sa condition mais réclame un maître à la hauteur de ses propres qualités : par le discours qu'elle tient, elle n'est plus une esclave simple objet d'échange, mais devient une personne capable, méritant une place décente, à défaut d'une véritable liberté. Les mots et la mise en scène prennent ici une lourde importance comme autant d'armes utilisées par les individus en position de faiblesse sociale (c'est-à-dire les plèbes urbaines en général, esclaves y compris) dans le but de renverser le rapport de force traditionnel et même certaines valeurs.

### 3. D'un « âge d'or » à la fermeture : conditions de la fluidité sociale

De fait, que leurs efforts soient couronnés de succès ou non, les plèbes urbaines, de condition servile ou libre, femmes ou hommes, montrent une vraie capacité à exploiter les failles d'une société coloniale finalement bien moins figée que ne le voudraient les élites espagnoles. Il est

---

<sup>91</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 02, f. 3r.

ainsi difficile d'imaginer l'itinéraire d'un Ambrosio de Silva, mulâtre et propriétaire de mines, dans un contexte autre que celui du Centre-Nord du milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cette dernière remarque amène à souligner combien le contexte non seulement régional mais aussi chronologique influence lourdement les conditions de l'intégration et de la marginalisation : le monde colonial n'est pas un objet figé. Les règles ne sont en effet pas toutes fixées de manière immuable et, bien au contraire, évoluent au cours de la période considérée, permettant ainsi l'apparition ou la disparition d'opportunités sociales pour les plèbes urbaines. Plusieurs dimensions se combinent alors pour créer un contexte favorable ou défavorable pour les individus ou pour les groupes : se superposent donc les atouts régionaux – l'influence de la Frontière – sur le temps long d'une part et l'alternance de cycles plus courts d'ouverture sociale dans les faits, mais guère dans les esprits – le premier XVIII<sup>ème</sup> siècle – et de crispation sociale dans les esprits et dans les faits – les dernières décennies de la période. Les tableaux et les commentaires qui suivent se proposent de clarifier cet essai de modélisation.

**Tableaux II-14a, b et c : Contexte, apparition et disparition des opportunités sociales dans le Centre-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle**

Il faut dire que les caractères propres au Centre-Nord à l'époque coloniale fournissent somme toute un terrain idéal pour l'apparition de pareilles failles : économie minière, frontière et démographie se mêlent ainsi pour créer une société bien originale sur certains aspects, une véritable « société des possibles ». D'ailleurs, on serait tenté de se demander à ce titre si ce n'est pas là un des aspects fondamentaux des fronts pionniers motivés par l'aventure minière<sup>92</sup>. Une des principales conditions des fluidités qu'il a été possible d'observer au cours de cette partie dépend donc très nettement d'un espace donné, le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, à la fois produit et architecte des sociétés minières. L'analyse des mobilités<sup>93</sup> a en effet permis de dessiner les contours d'un espace cohérent dépassant les circonscriptions administratives (*corregimiento* puis intendances). Au centre de cet espace se

---

<sup>92</sup> Au Brésil, les mines de Minas Gerais semblent avoir joué un rôle similaire dans la création d'un front pionnier, véritable matrice d'une nouvelle société (Eduardo FRANÇA PAIVA, « A plebe negra. Forros nas Minas Gerais no século XVIII » dans *Caravelle, ... op. cit.* numéro 84). Toujours en Amérique, mais au XIX<sup>ème</sup> siècle, la ruée vers l'or du Klondyke au Canada a également engendré un monde d'espoirs fous et de cruelles déconvenues (la littérature, à travers les romans de Jack London notamment, reflète bien cette double dimension).

<sup>93</sup> Cette étude a été réalisée en deux temps, par une esquisse générale tout d'abord dans la première partie puis par l'examen plus précis du cas des bigames dans cette deuxième partie.

trouve Zacatecas, « civilisatrice du Nord<sup>94</sup> », but d'un premier effort de contrôle aux XVI<sup>ième</sup> et XVII<sup>ième</sup> siècles puis point de départ des expéditions vers « *el Lejano Norte* ». Les activités humaines, au premier rang desquelles l'extraction minière depuis Guanajuato jusqu'aux gisements du Chihuahua comme Santa Eulalia, ainsi qu'un ensemble de caractéristiques communes (peuplement initial et évolution démographique, climat, distances) ont contribué à la construction de cette « région vécue » à cheval entre cœur de la colonie et espace de frontière proprement dit (le « *Lejano Norte* », bien sûr, mais aussi la zone des Provinces Internes, véritable poche interne jusqu'à la découverte des mines de Bolaños)<sup>95</sup>. Toutefois, si ces activités et ces mobilités donnent une véritable cohérence à la région, elles sont elles-mêmes profondément affectées par les caractéristiques propres d'un Centre-Nord qui peut alors être considéré en retour comme le giron des sociétés minières et des opportunités collectives et surtout individuelles offertes aux plèbes urbaines. Certes l'éloignement du cœur de la colonie se traduit par un encadrement administratif et normatif réduit et apparaît dès lors surtout favorable au développement de la marginalité caractérisée par le vagabondage, la fuite et le banditisme<sup>96</sup>. Mais, associé à d'autres caractéristiques (présence des mines, peuplement originel peu dense et nomade, élan démographique ultérieur des *castas*, permanence d'une certaine menace indienne), cet éloignement contribue à créer des espaces de mobilité et d'opportunités dont savent profiter les individus les plus entreprenants. En d'autres termes, la réalité du terrain engendre une société parfois bien différente du modèle rêvé par les élites espagnoles. Sur le plan purement pratique, la permanence de la menace indienne combinée à l'isolement des centres de peuplement (*asentamientos*) et la faiblesse de l'encadrement militaire peuvent expliquer la latitude dont bénéficient les *castas* pour le port d'armes, nécessaire pour la défense individuelle et collective. Une telle latitude est en outre lourde de sens sur le plan symbolique : dans le Centre-Nord tel qu'il apparaît tout au long de la période (les attaques indiennes restent une réalité prégnante de la fin du XVII<sup>ième</sup> siècle avec la révolte des Indiens de Colotlán jusqu'à la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle avec les incursions apaches), ceux qui sont traditionnellement considérés comme des moins que rien potentiellement dangereux se retrouvent assimilés *de facto* à une société urbaine hispanique menacée par les « *Indios bárbaros* » et contribuent de ce fait à la défense collective. De la même manière, la création d'une main d'œuvre libre et salariée, porteuse de rêves et d'opportunités plus concrètes, plonge ses racines dans un

<sup>94</sup> Voir le titre de la monographie de Daniel KURI BREÑA, *Zacatecas, civilizadora del norte. Pequeña biografía de una rara ciudad*, México, Imprenta Universitaria, 1959, 131 p.

<sup>95</sup> Voir Chapitre II, Carte I-2.

<sup>96</sup> On peut renvoyer une dernière fois aux travaux de Solange Alberro pour le XVII<sup>ième</sup> siècle.

peuplement nomade originel peu favorable à la mise en place du *repartimiento*, bien moins propice aux aventures personnelles comme celle d'Ambrosio de Silva. Ces conditions, que l'on retrouve peu ou prou d'un bout à l'autre de la période, permettent ainsi de souligner les atouts régionaux du Centre-Nord sur le temps long.

*Tableau II-14a : Atouts régionaux sur le temps long*

	Facteurs favorables à l'intégration	Facteurs favorables à la marginalisation	Facteurs déclencheurs (réactions des individus et de l'Etat)
Cadres politiques	Eloignement du centre colonial	Eloignement du centre colonial	Ponctuellement : menace indienne
Cadres culturels	Culture de « frontière » Culture de la mine		
Cadres socioéconomiques	Travail salarié et libre		Présence des mines
Cadres démographiques	Populations indiennes peu denses et nomades Croissance démographique des <i>castas</i>		

Ce phénomène de fluidité, particulièrement visible à travers la documentation judiciaire civile, ne s'étend toutefois pas de manière uniforme sur l'ensemble du XVIII<sup>ème</sup> siècle et connaît une évolution chronologique très marquée, passant d'une situation de relative ouverture, à l'échelle individuelle du moins, à un mouvement de crispation et de fermeture sociale. En effet, aussi bien dans le premier chapitre que dans le troisième chapitre de cette partie, l'existence de « deux XVIII<sup>èmes</sup> siècles » a été soulignée à maintes reprises. La tentation de l'aventure minière, la réactivité des esclaves lançant d'après procédures pour défendre les droits liés à l'affranchissement, les procès menés et emportés en première instance par des *castas* théoriquement bien démunis sont autant d'exemples qui se répètent de manière significative avant 1750 pour se raréfier et disparaître par la suite. De fait, hormis pour l'accession aux offices publics qui semble suivre une courbe inverse, il apparaît que cette période constitue un véritable « âge d'or » non seulement en matière de failles à exploiter et d'opportunités mais aussi de réussites concrétisées par les litiges emportés en première instance par un Pedro García ou une Andrea Rodríguez.

*Tableau II-14b : Des décennies audacieuses. La première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle*

	Facteurs favorables à l'intégration	Facteurs favorables à la marginalisation	Facteurs déclencheurs (réactions des individus et de l'Etat)
Cadres politiques	Couronne distante Administration locale « tolérante »		
Cadres culturels	Connaissance du système colonial	Blocages espagnols	
Cadres socioéconomiques	Problèmes des mines à la fin du XVII <sup>e</sup> siècle (créations d'opportunités pour les individus)	Problèmes des mines à la fin du XVII <sup>e</sup> siècle (pour les plèbes en tant que groupe)	
Cadres démographiques			

Le but du tableau II-14b ci-dessus est donc de rassembler les divers modèles d'explication proposés tout au long de cette partie pour tenter de caractériser les premières décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle et de montrer comment la conjoncture d'éléments fort disparates a pu conduire au développement de ces années riches d'opportunités et de possibilités pour des plèbes urbaines pouvant bénéficier individuellement d'un degré certain d'intégration non seulement sur le plan socio-économique mais aussi socio-culturel. Ainsi, dans le domaine économique, les crises de l'activité minière ont des effets contrastés, à la fois source de chômage et donc de déclassement pour la grande majorité et terrain idéal pour des aventuriers profitant de la moindre emprise des élites espagnoles. L'existence d'une administration locale qui n'hésite pas à abonder dans le sens des populations métissées lorsque ces dernières présentent une argumentation rigoureuse appuyée sur de solides preuves contribue à rendre ces opportunités créées par la conjoncture économique plus concrètes encore. Les possibilités qui se dessinent dans un tel contexte ne laissent pas sans réaction d'auto-défense des populations espagnoles qui se sentent bien menacées sinon sur le plan collectif, du moins sur le plan individuel. Les confrontations directes perceptibles tout au long de la retranscription des procédures montrent en effet à la fois une vraie connaissance et maîtrise du système colonial par des individus entrepreneurs tels Mateo de Covarrubias et des réactions de crispations de la part de créoles n'acceptant pas de voir leur position de supériorité sociale remise en cause et voulant renvoyer leur adversaire du moment à la place marginale censée être la leur. Dans le procès qui l'oppose à son associé indien José de la Cruz, copropriétaire d'une mine à Vetagrande, don Joseph de Luz Belza se refuse ainsi à désigner ce dernier par son nom et fait reposer sa stratégie de défense uniquement sur la *calidad* de son adversaire, délaissant les autres arguments juridiques possibles<sup>97</sup>. En d'autres termes, les failles économiques et administratives exploitées par les

<sup>97</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 17, Exp. 21 « Demanda de Joseph de la Cruz, Indio vecino del pueblo de San Pedro y minas de San Luis Potosí y don Joseph de Luz Belza por pago del disfrute de metales de la mina de Los Remedios en Vetagrande como coporcioneros de dicha mina », f. 21v. L'argumentation développée par le mineur créole sera analysée plus en détail dans le Chapitre VI.

plèbes urbaines et les populations métissées en particulier suscitent de véritables réactions de rejet, au niveau individuel tout d'abord comme en témoignent les paroles d'un Luz Belza puis de manière plus généralisée à partir du milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle. La crispation des élites espagnoles semble donc jouer un rôle fort dans le renversement de tendance que l'on peut observer à travers la documentation judiciaire, à savoir la disparition des cas de « *castas* entreprenants » : l'apparition d'une source de compétition bien malvenue peut ainsi expliquer le phénomène de fermeture sociale à l'œuvre dans la deuxième moitié de la période considérée. Toutefois, aussi ferme soit-elle, une réaction pareille n'est guère suffisante pour colmater les brèches exploitées durant les premières décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'échec des arguments d'un Luz Belza ou d'un Joseph Carrasco en première instance le montrent bien : sans relai à l'échelle de l'administration, les efforts individuels restent bien infructueux.

Les élites espagnoles, créoles notamment, trouvent finalement un appui idéal dans le phénomène de « recolonisation » décrit par John Lynch à l'œuvre à partir de 1750<sup>98</sup> : le dialogue qui s'instaure entre les deux parties trouve par exemple une expression dans la *Real Pragmática* (1776) qui, en interdisant les mariages « socialement inégaux » répond aux inquiétudes créoles face à la montée en puissance d'un groupe métis et mulâtre enrichi grâce aux *milicias de pardos* et au commerce. La volonté manifestée par les Bourbons de reprendre les colonies américaines en main après des décennies d'autonomie *de facto* semble ainsi mettre fin à l'attitude parfois conciliante observée auparavant, contribuant à mettre un terme aux opportunités dont pouvaient profiter les *castas*. De fait, les seules possibilités d'ascension sociale résident dorénavant dans la possession de petits offices : favorisées par la démographie régionale, les populations métissées parviennent à jouer un rôle normalement dévolu aux « petits-blancs » dans les régions où les Espagnols constituent une part plus importante de la société. Enfin, l'évolution de la conjoncture minière elle-même vient finir de colmater les brèches observées lors de la période précédente. Si la « renaissance » des mines de Zacatecas grâce à l'intervention décisive de José de la Borda<sup>99</sup> relance l'économie générale, ce qui est favorable aux plèbes dans leur ensemble, elle marque également le massif retour aux affaires des élites minières, ce qui met fin aux possibilités offertes aux aventuriers comme les Indiens Pedro García et José de la Cruz ou encore le mulâtre Ambrosio de Silva. Si l'on sort du cas du Centre-Nord pour examiner d'autres aires géographiques et

---

<sup>98</sup> John LYNCH, *Las revoluciones hispanoamericanas... op. cit.*, p. 9-14.

<sup>99</sup> David BRADING, « Mexican silver mining in the eighteenth century : the revival of Zacatecas » dans *Hispanic American Historical Review*, vol. L, num. 4, novembre, 1970, p. 665-681.

culturelles, on retrouve peu ou prou le même mécanisme. Par exemple, en ce qui concerne le Brésil colonial, Stuart Schwartz « insiste également sur la dimension diachronique dans son tableau du métissage. Il pense qu'avec l'augmentation des richesses et la mise en place d'une société européenne plus sophistiquée, la position des *castas* s'est détériorée. Il fait remonter la création des stéréotypes négatifs et la discrimination visant les métis à la même période<sup>100</sup>. » En outre, même si le retour de la prospérité s'accompagne d'un nouveau dynamisme économique profitant à l'ensemble des plèbes urbaines, *operarios* comme petits artisans ou commerçants, il donne également lieu à une véritable reprise en main de populations considérées comme nécessaires mais bien indisciplinées voire dangereuses pour la bonne conduite des affaires minières – le droit à la *pepena* est de plus en plus perçu comme contre-productif par bien des entrepreneurs « modernes » – et pour l'ordre social en général – la réaction des *operarios* de Real del Monte en 1766<sup>101</sup> face à la remise en cause du droit à la *pepena* a en effet laissé de profondes traces dans les esprits. Ce désir de reprise en main, d'ordre à la fois économique et moral, est un domaine sur lequel les élites minières soucieuses d'obtenir une plus grande efficacité et l'Etat désireux de meilleures rentrées fiscales et de la pérennité de l'ordre social se rejoignent pleinement, comme en témoignent les permissions et instructions envoyées par la Couronne à José de la Borda et au vice-roi de Nouvelle-Espagne en 1778 : à la demande de l'entrepreneur, désireux d'obtenir une main d'œuvre moins « volatile », la Couronne décide en effet de réduire le nombre des jours de fêtes pour éviter les débordements auxquels s'adonnent les *operarios* lors de ces occasions<sup>102</sup>.

De fait, la conjonction de ces divers facteurs conduit à une dégradation de la place des plèbes urbaines dans la société coloniale dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Non seulement les opportunités tendent à disparaître mais certains privilèges jusque là accordés au groupe des *operarios* dans leur ensemble – *pepena* et exemption du tribut – se voient également régulièrement menacés. On assiste donc à un véritable phénomène de fermeture sociale, résultat d'un renversement d'une conjoncture politique et économique auparavant favorable à l'apparition d'opportunités sociales comme le montre le dernier tableau II-14c.

---

<sup>100</sup> Susan SOCOLOW, « Introduction » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL (dir.), *Le Nouveau Monde. Mondes nouveaux. L'expérience américaine*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996, p. 5. « also stresses a diachronic dimension in his picture of race mixture. With increasing prosperity and the creation of a more articulated European society, he believes that the social position of people of mixed blood worsened. He traces the creation of negative stereotypes and discrimination against people of mixed race to the same period. »

<sup>101</sup> Doris LADD, *The making of a strike... op. cit.*

<sup>102</sup> AGI, MÉXICO, 2240 Expedientes de Minería « El Pardo 20 de marzo de 1778; Al virrey de N. E. para que trate y acuerde con el arzobispo de la minoración de los días festivos a fin de evitar la embriaguez y desorden de los trabajadores. » Cet extrait est abordé et traduit dans le Chapitre IV, p. 204.

*Tableau II-14c : Crispation et fermeture à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle*

	Facteurs favorables à l'intégration	Facteurs favorables à la marginalisation	Facteurs déclencheurs (réactions des individus et de l'Etat)
Cadres politiques		Mesures prises par la Couronne Reprise en main des colonies dans le cadre des réformes bourbonniennes	
Cadres culturels		Crispation des élites	Univers culturel de fermeture des élites à la fin du siècle (en Amérique et en Europe) Sentiment de menace en Amérique
Cadres socioéconomiques	Retour de la prospérité des mines locales (plus de travail pour les plèbes)	Retour de la prospérité des mines locales (fin des opportunités individuelles)	Réussite sociale et économique de certains <i>castas</i> (couronnée, pour certains, par l'achat d'une <i>Gracia al sacar</i> )
Cadres démographiques			

Il ne faut toutefois pas oublier que cette période est aussi marquée par le phénomène décrit par Magnus Mörner comme « la décadence de la société de castes » : la pression démographique des *castas* est telle qu'il devient particulièrement aisé de passer d'un groupe à l'autre selon les intérêts du moment comme le souligne en 1770 le *fiscal* de l'Audience de Mexico :

« Ainsi un mulâtre à qui la couleur permet de s'assimiler à d'autres castes déclare, selon son humeur, qu'il est Indien pour jouir de certains privilèges et payer un tribut moins lourd, ou plus fréquemment qu'il est Espagnol, métis ou *castizo* de façon à ne payer aucun tribut<sup>103</sup>. »

L'observateur espagnol souligne ici l'importance de la couleur de la peau dans la fluidité à l'œuvre dans les dernières décennies du XVIII<sup>ème</sup> siècle : ce sont en effet les métis et les mulâtres les plus « clairs » qui peuvent prétendre à de telles transformations. Aux hasards de la génétique, il faut ajouter la réussite économique, autre élément essentiel de ce processus. Si la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle peut être considérée comme le temps des opportunités individuelles pour les plèbes urbaines, la seconde moitié a quant à elle vu le début de véritables processus d'ascension sociale, mouvement souvent lancé par l'appartenance aux *milicias de pardos*, poursuivi par la réussite commerciale et couronné par le passage du groupe des *castas* à celui des créoles, de manière officieuse par un changement *de facto* ou officielle par l'achat d'une *gracia al sacar*<sup>104</sup>. En d'autres termes, il était possible

<sup>103</sup> Magnus MÖRNER, *Le métissage... op. cit.*, p. 86-87.

<sup>104</sup> Ben VINSON, *Bearing arms for his majesty: the free-colored militia in colonial Mexico*, Stanford, Stanford University Press, 2001, 304 p.

pour certains individus d'atteindre leurs buts tout en faisant partie des plèbes urbaines et des populations métissées dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle tandis que les dernières décennies autorisent des processus d'ascension sociale qui supposent une sortie du groupe d'origine.

Pour conclure ce chapitre, il faut reconnaître que les cas témoignant de degrés d'intégration plus ou moins grands pourraient être relégués au rang de l'anomalie statistique ou de l'anecdotique. Toutefois, si les différents dossiers analysés peuvent paraître bien disjoints en dépit d'une richesse certaine lors d'un premier effort d'analyse, une lecture plus approfondie selon une grille inspirée de la micro-histoire<sup>105</sup> met en lumière tout un ensemble de points communs qui donne toute sa cohérence à un corpus limité et apparemment très éparpillé. La cohérence est tout d'abord chronologique : si l'on exclut l'accès aux offices qui suit un mouvement inverse, tous les procès présentant des « *castas* audacieux » se concentrent dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Une telle concentration méritait une attention particulière, tout comme l'influence régionale sur les comportements observés. C'est ainsi qu'une réflexion dialectique s'est développée entre « petite histoire » – les situations quotidiennes transcrites dans les procès – et « grande histoire » – l'évolution économique et sociale du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle – pour mettre en évidence les conditions nécessaires facilitant l'apparition de pareilles situations. Les caractères régionaux relativement permanents tout comme l'évolution de la conjoncture minière, du marasme à la renaissance, jouent en effet un rôle crucial dans la création des failles exploitées par les individus les plus audacieux mais aussi dans la disparition de ces possibilités à partir de 1750, moment où commence un fort mouvement de fermeture sociale. De la même manière que l'étude des marginalisations a conduit presque naturellement à évoquer l'ensemble de la société et l'histoire des perceptions, l'analyse de la question de l'intégration des plèbes urbaines permet de faire évoluer le propos vers l'histoire régionale, qui ne peut plus être considérée comme un simple cadre mais bien plus comme un acteur à part entière de l'évolution de la place de ces plèbes dans la société coloniale du Centre-Nord.

A l'issue de cette deuxième partie, le portrait des plèbes urbaines et des populations métissées en particulier s'est à la fois précisé et complexifié. Certes, l'analyse des

---

<sup>105</sup> Débuté comme une véritable « chasse à l'indice » sur les traces de Carlo Ginzburg, ce travail a finalement permis de « faire apparaître une autre trame, une autre organisation du social » (Jacques Revel, *Jeux d'échelles...* *op. cit.*, p. 10) et donc de donner à voir une peinture plus complexe et nuancée du monde colonial.

comportements et des liens noués avec le reste de la société coloniale a mené à une meilleure connaissance d'un groupe longtemps caractérisé dans les esprits par de tenaces stéréotypes. La réalité qui apparaît ainsi au fil des pages s'avère très nuancée et dévoile une population oscillant entre marginalisation et intégration au gré des événements, des possibilités qui s'offrent à elle, et même capable bien souvent de conjuguer des comportements respectueux des normes et des comportements plus marginaux de la manière la plus naturelle en fonction des seuils de tolérances de la société qui l'entoure. Tout un éventail de comportements rejaillit donc de la lecture de la documentation, depuis l'utilisation judicieuse de la justice pour faire valoir ses intérêts jusqu'à la pratique de la sorcellerie et le développement de réseaux de trafic, en passant par les plaintes opportunistes censées replacer ceux qui en sont à l'origine du « bon côté » de la société. En premier lieu, quelle que soit leur nature (exemple de marginalisation ou exemple d'intégration), ces différents cas de figure permettent d'avoir une vision dynamique des populations étudiées, vision qui vient compléter le portrait esquissé dans la partie précédente et lui donner vie pour ainsi dire. Plus qu'un effort de catégorisation et de classement, le but de cette deuxième partie a été de montrer des hommes et des femmes qui agissent plus ou moins en accord avec les normes sociales acceptées et interagissent avec leur entourage immédiat et plus lointain. De fait, le parti pris de ces pages a été de privilégier les actions quotidiennes des individus pour apprendre à les connaître : à défaut d'avoir obtenu de grandes statistiques parcourant l'ensemble de la période, le choix a été fait de suivre les pas des plaignants / demandeurs, des accusés et leurs proches pendant les jours, mois ou plus rarement années que durent les différentes procédures.

Domine alors l'impression d'une grande hétérogénéité des individus et des comportements, selon les personnes, les espaces et les moments si bien qu'il paraît difficile à l'issue de cette partie de donner une vision globalisante des populations étudiées. Les figures sont en effet multiples, depuis le *comisario del campo* jusqu'au brigand, en passant par l'esclave sûr de son bon droit ou le valet trafiquant de métal. Dans cette grande diversité, il semble en outre que le Centre-Nord, loin d'être un simple cadre, joue un rôle essentiel et fournit à la fois un refuge pour les hommes et les femmes en rupture de ban et un terrain riche en possibilités pour qui sait les saisir : le portrait d'un groupe social s'est ainsi rapidement transformé en tableau d'une région riche d'opportunités dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle et frappée par un dur mouvement de fermeture sociale à partir de 1750. C'est en cela que l'on peut dire que le portrait entrepris paraît finalement bien plus complexe et même touffu à l'issue de cette partie. Si du point de vue de la statistique socio-économique ou celui des définitions produites par la société coloniale, il paraît relativement aisé de définir et

caractériser les plèbes urbaines, l'analyse de leurs comportements et de leurs actions au jour au le jour dévoile une réalité infiniment éclatée. Dès lors, peut-on vraiment brosser le portrait des plèbes urbaines ? A la fin de ces deux premières parties, quelques pistes peuvent être néanmoins fournies.

C'est une nébuleuse à la fois définie par le statut socio-économique et la *calidad*, qui comprend la foule des petits artisans, commerçants, *operarios* et brassiers mais aussi les vagabonds comme certains possesseurs de modestes offices. Comme le montre le cas de la famille Briceño, la diversité des cas de figure se décline également au niveau du même groupe familial, ce qui pousse à penser que les itinéraires de marginalisation comme d'intégration sont bel et bien individuels. Beaucoup subissent le système colonial mais quelques-uns savent l'utiliser à leur avantage, ou le rejettent totalement. Tous sont à la recherche d'opportunités pour améliorer leur sort et sont prêts à élaborer des stratégies de survie ou de progression parfois à double tranchant<sup>106</sup>. Plus qu'une réelle marginalisation c'est finalement une interprétation relativement élastique, mouvante des normes sociales qui semble colorer les différents comportements des uns et des autres. L'hétérogénéité et la plasticité semblent donc être les maîtres mots pour tenter de donner une définition des plèbes urbaines et de leurs comportements dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ce sont également deux idées directrices qui vont structurer le propos de la troisième partie. D'une part, l'hétérogénéité des populations métissées sur le plan social a été ainsi mise en avant pour remettre en cause d'une part la validité d'une société de castes reposant sur la *calidad* décrite par Ángel Rosenblat ou Magnus Mörner<sup>107</sup>. D'autre part, la plasticité de ces populations, et tout particulièrement la capacité observée depuis longtemps à changer de *calidad* en fonction des intérêts du moment, ont conduit à questionner l'existence même de l'identité métisse. L'étude de la documentation judiciaire dans la région de Zacatecas laisse cependant penser que le débat n'est pas clos et qu'il est possible de reprendre et de nuancer la discussion à partir de l'analyse des discours tenus devant le juge par les différents protagonistes des affaires étudiées.

---

<sup>106</sup> Voir Annexe 8 pour une typologie des stratégies élaborées par les groupes et les acteurs individuels.

<sup>107</sup> Voir à ce sujet le débat lancé dans les années 1970 sur la stratification sociale dans le monde colonial et évoqué dans le chapitre I.



The background of the slide is a photograph of ancient stone ruins. The structures are built from reddish-brown masonry. A prominent feature is a large, empty archway in the upper left. To the right, there's a more complex structure with multiple arches and columns. In the foreground, a stone wall runs across the frame. At the bottom center, there is a small white pedestal with a bronze bust of a man's head on it. To the left of the bust is a small plaque. The sky is a clear, bright blue.

**TROISIÈME PARTIE : UNE SOCIÉTÉ**  
**MÉTISSE FONDÉE SUR UN JEU DE**  
**RÔLE PERMANENT**



Jusqu'à présent, l'exploitation d'un corpus documentaire reposant essentiellement sur les archives judiciaires a permis non seulement de broser le portrait dynamique d'un groupe social donné, celui des plèbes urbaines du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle, mais aussi de situer ce groupe dans son contexte social, économique, chronologique et régional par un jeu de va-et-vient entre l'échelle de l'individu, celle du groupe et celle de la société dans son ensemble. Ce travail a été réalisé grâce à une double lecture du corpus, la première se centrant davantage sur les informations de type anthropologique et la seconde sur leur caractère plus narratif qui donne à voir différents itinéraires et stratégies suivis par les individus. De fait, un tel procédé a fait émerger une société coloniale qu'il a été possible de reconstituer dans sa réalité concrète, quotidienne, pour ainsi dire dans sa matérialité. L'analyse des sources judiciaires combinées à d'autres types de documents – registres des notaires, papiers et correspondances de l'administration – a ainsi permis d'aborder les questions de la stratification sociale, des liens quotidiens que tissent les individus même les plus humbles, des stratégies individuelles et plus rarement collectives qu'ils parviennent à élaborer. A partir de ces éléments, c'est la nature de l'organisation de la société coloniale dans le Centre-Nord qu'il a été possible de reconstituer à travers le prisme des plèbes urbaines. Enfin, à l'issue des deux premières parties de cette étude, c'est le sentiment d'une grande complexité des situations et des comportements qui domine le propos. Certes, il est difficile de nier qu'une première vue globale montre un groupe dominé sur le plan social et économique, renvoyé dans son ensemble à une place subalterne dans la société coloniale. Toutefois, si l'on choisit de se placer au niveau des plèbes urbaines et d'adopter leur point de vue, on peut alors restituer l'ampleur de l'éventail des possibles qui s'offre à l'individu, fût-il Indien *ladino* ou mulâtre, depuis la servitude jusqu'à la possession d'un office subalterne, depuis la marginalisation la plus totale du bandit jusqu'à l'intégration sociale et même culturelle du dénonciateur auprès de l'Inquisition.

Le corpus réuni permet de prolonger la réflexion en effectuant une troisième lecture, centrée cette fois-ci sur les discours des différents déclarants, qu'ils soient simples témoins, plaignants ou défenseurs. Ce glissement du regard vers l'analyse des termes et de rhétoriques permet de cette manière de changer de dimension et d'aborder l'organisation de ces sociétés du Centre-Nord sur le plan des représentations. Comment les plèbes urbaines sont-elles désignées par autrui, comment se désignent-elles elles-mêmes ? Comment les différents acteurs tentent-ils de se mettre en scène dans le cadre d'un litige ou d'une correspondance avec l'administration ? Si les deux premières parties ont donné lieu à la réalisation d'une esquisse puis d'un portrait plus complet, cette troisième partie se donne

pour but d'ajouter de la profondeur au tableau en essayant de montrer quelle société transparait dans les différents discours reproduits dans la documentation. Certes, ces discours ne peuvent pas être considérés comme la parole directe des individus dans la mesure où de nombreux filtres interviennent entre la déclaration effective et la transcription sur le papier : les enjeux du litige, les intentions de l'enquêteur inquisitorial ou civil, les éventuelles consignes que les témoins peuvent recevoir, les intérêts concrets des parties en présence sont autant d'éléments qui viennent masquer la parole des individus. Une partie du jeu de l'analyse est donc de parvenir à démasquer ces discours et à reconstituer les différentes mises en scène que l'on peut percevoir au fil des litiges et des procès. De ce point de vue, les discours croisés entre plaignants *castas* d'une part et défenseurs créoles d'autre part donnent lieu à des phénomènes ponctuels – limités de fait à la durée du litige – de déconstruction et de reconstruction de l'ordre social symbolique par la force de la parole. Ce sont ainsi toutes les tensions latentes des rapports sociaux quotidiens qui surgissent au détour de déclarations parfois violentes. En outre, la manière dont les différents individus se présentent devant les autorités coloniales est l'occasion de poser le regard sur les rapports bien ambigus qu'il est possible de déceler entre imaginaires collectifs, réalité et déclarations individuelles. L'analyse croisée de ces trois dimensions à travers les cas des déclarations du statut matrimonial ou de la *calidad* est un moyen non seulement de mesurer les écarts mais aussi d'essayer de retrouver les intentions qui, tout au long de la période, guident le choix d'une déclaration ou d'une autre pour décrire autrui comme pour se décrire soi-même<sup>108</sup>. Tout d'abord, ce travail doit permettre de mettre en perspective les deux parties précédentes dont les statistiques reposent sur l'utilisation directe des déclarations : s'il ne s'agit pas ici de tout remettre en cause par un excès de relativisation, le but est de montrer que ces déclarations désignent des individus à un moment précis de leur itinéraire personnel dans le

---

<sup>108</sup> L'élaboration des stéréotypes présents dans les discours ainsi que les difficultés rencontrées par les observateurs comme par les métis pour trouver les mots pour désigner autrui et se désigner soi-même sont devenues à partir des années 1980 un des sujets les plus traités par l'historiographie du métissage. C'est ce que fait Thérèse Bouysson Cassagne quand elle évoque l'impossibilité de « penser et dire l'innommable » aussi bien chez les Espagnols que les Indiens en Equateur (Thérèse BOUYSSON CASSAGNE, « Etre métis ou ne pas être: les symptômes d'un mal identitaire dans les Andes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » dans *Cahiers des Amériques Latines*, 12, 1991, p. 20) : l'examen de l'étymologie des termes associés à la question permet véritablement de mieux comprendre les attitudes espagnoles face à un phénomène qu'ils ne comprennent pas ni ne maîtrisent (Evelyne SAMAMA, « Etymologie des métissages » dans GRUNBERG Bernard et LAKROUM Monique (eds), *Histoire des métissages hors d'Europe. Nouveaux mondes ? Nouveaux peuples ?*, Paris, 1999, p. 13-26.). La perception du métissage, le regard porté sur ce phénomène sont donc devenus des thèmes privilégiés dans ce domaine de l'histoire sociale et culturelle en Amérique espagnole coloniale. Jean-Paul Zuñiga s'est ainsi récemment intéressé au cas de la ville de Santiago du Chili au XVII<sup>e</sup> siècle et s'est attaché à replacer le rejet socioculturel des populations métissées dans le cadre plus général de l'obsession espagnole pour la *limpieza de sangre*, pour cette pureté de sang apparue à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (Jean-Paul ZUÑIGA, *Espagnols d'outre-mer. Emigration, métissage et reproduction sociale à Santiago du Chili au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2002, 448 p.).

contexte bien particulier du litige ou du passage devant le notaire. Enfin, l'ensemble de ces réflexions doit mener à la dernière touche du portrait des plèbes urbaines dans le contexte du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle : le serpent de mer de l'identité métisse. Au fil de l'analyse, cette dernière apparaît comme une identité plurielle, éclatée, comme un ensemble de masques parmi lesquels l'individu peut choisir en fonction des circonstances<sup>109</sup>. C'est également une identité « en creux », « en négatif » que l'on inflige comme un stigmate et à laquelle on cherche à échapper, si cela est possible.

---

<sup>109</sup> Voir Bernard LAHIRE, *op. cit.*

## **Chapitre VI : Une vision de la société coloniale à travers le prisme des discours**

Jusqu'à présent, l'analyse des sources judiciaires, base de ce travail, s'est appuyée sur l'étude des informations de type anthropologique fournies par la documentation, et plus ponctuellement sur les faits relatés, lorsque les procès présentaient un intérêt particulier pour l'analyse. De fait, c'est une approche concrète, essentiellement sociale et économique qui a été privilégiée. Néanmoins, la fréquentation assidue de ce type de documents a fait apparaître petit à petit d'autres possibilités d'analyse. Les divers comptes-rendus de procès, s'ils ne permettent pas d'accéder directement à la « parole » des différents déclarants<sup>1</sup>, donnent à voir toute une série de discours et de mises en scène élaborés par les plaideurs, qu'ils soient plaignants ou accusés. Dans le contexte du conflit juridique, cet ensemble de discours et d'attitudes ne doit pas être considéré comme le reflet fidèle de la réalité, mais peut être employé pour mieux connaître et comprendre les stratégies mises en œuvre par les différentes parties, et plus encore, la construction d'une certaine vision de la société qui se dissimule derrière les argumentaires reproduits dans les comptes-rendus. De ce point de vue, le procès apparaît comme un enjeu social et même symbolique autant que juridique : à de nombreuses reprises, il ne s'agit pas seulement pour les parties en présence de faire valoir leur bon droit sur le plan juridique mais aussi, si l'on se place sur le plan symbolique, d'imposer, d'assurer une certaine conception de l'ordre social, ou, au contraire, de bouleverser ce dernier de manière ponctuelle. La stratégie du blasphème utilisée par bon nombre d'esclaves au XVII<sup>ème</sup> siècle et la volonté de ces derniers d'utiliser leur propre procès comme une véritable tribune pour exposer leurs griefs<sup>2</sup> entrent dans ce cadre de figure.

L'analyse des discours permet ainsi d'aborder la question des rapports sociaux et du métissage sous l'angle des représentations et de l'instrumentalisation des catégories. Quelles sont les images que les individus entendent renvoyer au cours de la procédure civile ? De quelle manière évoquent-ils leur adversaire ? Le but est ici de reconstituer l'image du métis telle qu'elle ressort à la fois dans le discours que les Espagnols tiennent sur les populations métissées – accusées comme plaignantes – et dans l'image que ces dernières présentent

---

<sup>1</sup> Cette « parole » apparaît en effet, comme le montrent les travaux de Carlo Ginzburg, Giovanni Levi ou encore d'Emmanuel Le Roy Ladurie, mais elle se dissimule à travers de nombreux filtres qu'il faut savoir prendre en compte : mise en scène de l'interrogatoire, regard et intention de l'enquêteur ecclésiastique ou civil, stratégies de l'interrogé...

<sup>2</sup> A ce sujet, voir le chapitre IV.

d'elles-mêmes au cours des procès. Les déclarations qui se répondent les unes aux autres forment ainsi une forme de dialogue, reproduction symbolique et instrumentalisée des rapports sociaux quotidiens : la parole de la plainte comme de la défense agit comme une arme pour imposer un renforcement ou, au contraire, un renversement de ces rapports quotidiens pour le temps du procès. Le propos de ce chapitre est donc de montrer quelle vision de la société coloniale transparaît à travers le prisme des discours élaborés par les différents acteurs en présence.

### A. Discours croisés

Un des grands intérêts du corpus rassemblé et étudié est qu'il permet de reconstituer les images associées aux populations métissées à travers l'analyse des discours croisés tenus par les Espagnols sur les *castas* et par ces derniers sur eux-mêmes. Au fil des déclarations, des accusations et des commentaires, c'est donc tout un kaléidoscope qui se déroule pour évoquer des populations véritables cibles des stéréotypes, des plus basiques aux plus élaborés. Ces différentes images et leur première genèse sont bien connues et ont été abondamment commentées dans l'historiographie du métissage<sup>3</sup>. Aussi, le but des pages qui suivent n'est pas de compiler à nouveau ces stéréotypes mais plutôt d'analyser comment, dans quel contexte et dans quel but ils surgissent dans les discours élaborés dans le cadre d'une procédure civile, pénale ou inquisitoriale, ou encore dans la correspondance adressée à l'administration royale. Le conflit d'intérêts, notamment dans les litiges « mixtes », c'est-à-dire qui opposent Espagnols et *castas*, apparaît comme le principal moteur de la construction de ces discours : il s'agit de disqualifier l'adversaire par tous les moyens disponibles et le recours au stéréotype apparaît comme une arme efficace. Dans ces cas-là, le champ sémantique de la *mala vida* prégnant depuis les premiers temps de la colonie est invoqué massivement, comme si l'affrontement procédurier venait cristalliser l'ensemble des préjugés et fantasmes présents dans la culture créole. Toutefois, les stéréotypes négatifs ne sont pas les seuls invoqués par les élites espagnoles dans la documentation et l'on retrouve dans certaines lettres adressées à la Couronne des discours singulièrement et paradoxalement élogieux donnant à voir une forte volonté d'instrumentaliser ces populations pour servir des intérêts particuliers bien précis. Les Espagnols, péninsulaires comme créoles, ne sont pas les seuls à utiliser ces stéréotypes pour parvenir à leurs fins. L'image du « *pobre miserable* » est

---

<sup>3</sup> Voir note 108 p. 306.

en effet récurrente dans les déclarations des *castas*, qu'ils soient plaignants ou défenseurs, et montre à la fois une certaine intériorisation d'un cliché tenace et la capacité à l'instrumentaliser de manière efficace. De fait, le but des pages qui suivent est d'analyser l'ensemble des stéréotypes, péjoratifs ou positifs, employés dans les différents discours pour évoquer les populations métissées et plus généralement les plèbes urbaines pour donner à voir l'imaginaire d'un certain ordre social qui se dissimule derrière ces clichés utilisés si fréquemment.

### 1. *Les Espagnols parlent des castas : permanence et instrumentalisation des clichés*

Nous l'avons vu dans la deuxième partie, le regard porté par les élites espagnoles, qu'il s'agisse des péninsulaires ou des créoles, sur les plèbes urbaines et les populations métissées en particulier exprime non seulement un profond mépris – à ce titre, l'étude que réalise Thomas Calvo du discours tenu par les vice-rois de Nouvelle-Espagne et du Pérou sur ces populations est très révélatrice<sup>4</sup> – mais aussi un certain sentiment de malaise. De fait, ce malaise traduit l'incompréhension des Espagnols face à un phénomène du métissage qu'ils perçoivent comme une menace de l'ordre social et même « naturel ». Dans le cas du Pérou étudié par Thérèse Bouysse-Cassagne et Thierry Saignes, « [les] tentatives infructueuses de la langue espagnole traduisent, bien évidemment, la difficulté que représentait pour la société coloniale le fait de penser un être nouveau au moyen de termes tous chargés d'histoire. C'est dans le registre exotique que l'on puisa en tout premier lieu. L'Orient et l'Afrique, qui avaient été en contact avec l'Espagne, fournirent tout un contingent d'images dont le décalage avec la réalité nous semble aujourd'hui si grand qu'on les croirait sortis du décor de quelque turquerie. Les premiers métis furent des janissaires (*jenízaros*), et c'est surtout vers la frontière chilienne que le terme fut employé, comme si les armées du Grand Turc étaient venues se perdre dans ces confins montagneux. Pendant les grandes révoltes métisses du Laicacota, c'est toujours un regard tourné vers l'Orient qui fit d'eux des mameluks (*mamelucos*)<sup>5</sup>. » Si la plupart des *pinturas de castas* qui ont fleuri au XVIII<sup>ème</sup> siècle relèvent de la simple illustration encyclopédique et même taxinomique – dans une certaine

<sup>4</sup> Thomas CALVO, « Les vice-rois et la plèbe » ... *op. cit.*, p. 37-64.

<sup>5</sup> Thérèse BOUYSSÉ-CASSAGNE et Thierry SAIGNES, « Le *cholo*, absent de l'histoire andine » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL, *Le Nouveau Monde...* *op. cit.*, p. 31.

Plus récemment, l'ouvrage collectif dirigé par Victorien LAVOU ZOUNGBO et Mara VIVEROS VIGOYA insiste également sur les « enjeux socio-symboliques de la nomination des Noir(e)s en Amérique Latine. » (*Mots pour Nègres. Maux de Noir(e)s*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, CRILAUP, 2005, 413p.

mesure, cette volonté de donner à voir ces différentes « espèces exotiques » par le biais de la peinture peut se rapprocher de la logique qui a mené à réaliser des emprunts au vocabulaire animalier (*mulato* mais aussi *coyote*) lors de l'invention du vocabulaire du métissage –, certains exemples possèdent une volonté de mise en scène qui montre bien la permanence des clichés élaborés deux siècles plus tôt.

**Illustrations III-1a et III-2b : Métissage et bouleversement de l'ordre social dans les tableaux de castes au XVIII<sup>ème</sup> siècle**



6



7

<sup>6</sup>Autor desconocido. Óleo sobre tela (siglo XVIII). *De coyote, mestizo y mulata, ahí te estás.*

Ainsi, si l'on considère le premier tableau intitulé *De coyote, mestizo y mulata, ahí te estás*, il apparaît très nettement que le peintre représente le métissage, ici un des degrés les plus complexes et fantaisistes de la taxinomie illustrée, comme une source de malheurs : la différence des *calidades* mènerait aux tensions et aux conflits. Pire encore, le métissage semble être également une source de bouleversement de l'ordre traditionnel, garant d'un certain équilibre social. D'une part, la femme incarne une véritable mégère et se rebelle contre son mari ou son amant au point de le frapper et d'oublier de s'occuper de son enfant qui est sur le point de basculer. De fait, « perturbée » par ses propres origines et par une union néfaste, elle oublie de remplir le rôle qui lui est assigné par son genre. Il en est de même pour l'homme qui est, quant à lui, bien « féminisé » : il est représenté incliné, soumis, se laissant tirer les cheveux dans un geste infâmant – le « crêpage de chignons » est traditionnellement associé au monde féminin. Le second tableau présente une situation similaire, mais plus intolérable encore pour l'observateur espagnol : l'amant est ici un créole visiblement malmené dans sa propre maison, mais aussi entraîné dans un domaine typiquement féminin, la cuisine. Les passions qui mènent au métissage sont donc représentées comme dangereuses pour l'ordre social dans la mesure où l'amant créole est ridiculisé à la fois en tant qu'Espagnol et maître – il est frappé par son esclave dans sa maison – et en tant qu'homme – il est frappé par une femme et c'est une autre femme, esclave ou servante de surcroît qui lui vient en aide.

De fait, le métissage en lui-même, en tant que simple phénomène démographique, apparaît comme une source de déstabilisation sociale et morale sans même prendre en compte les actions concrètes des individus concernés. De ce point de vue, la *mala vida* évoquée dans la partie précédente n'est que le prolongement logique, la concrétisation de la dangerosité potentielle du mélange des populations<sup>8</sup>. Dès lors, il n'est pas étonnant de voir ressurgir régulièrement les stéréotypes du désordre illustrés par les tableaux ci-dessus dans les discours des Espagnols lorsque ceux-ci se trouvent en conflit avec des *castas* : c'est ce registre qui alimente bon nombre d'injures<sup>9</sup>, de descriptions partiales et de justifications de certaines décisions, en matière matrimoniale notamment. Lorsque, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Juan José Mercado, Espagnol originaire de Panuco, entend s'opposer au mariage de sa fille María Gertrudis avec Esteban Monsillos, il développe un discours particulièrement

---

<sup>7</sup> Autor desconocido.

Sur le même modèle, voir aussi le tableau d'Andrés de Islas commenté dans le Chapitre I, p. 65.

<sup>8</sup> Voir à ce sujet Chapitre IV.

<sup>9</sup> Cet aspect sera analysé plus en détail dans la section suivante.

virulent destiné non seulement à disqualifier le fiancé mais aussi à souligner les désordres qui ne peuvent que menacer un tel mariage. Il souligne ainsi qu'Esteban est « un jeune homme oisif, sans application au travail et par conséquent incapable d'entretenir une épouse. C'est tout d'abord l'intention du souverain que **les familles** qui se trouvent, pour leur malheur, plongées dans les basses sphères [de la société] **ne soient pas infestées** par cette mauvaise race pour éviter ainsi les conséquences produites par un mélange si inégal ; en outre, **les lamentables résultats auxquels mènent les mariages de sujets incapables d'assurer la subsistance quotidienne de leur famille sont bien visibles**<sup>10</sup>. » Dans cette diatribe, deux grandes idées sont posées avec force. La plus facilement visible est la peur d'une certaine dilution du statut qui passerait par une véritable contamination : le vocabulaire utilisé est en effet celui de la maladie et le stéréotype invoqué celui de la « *mala raza* ». La famille est ainsi assimilée à un corps qui doit se prémunir de potentielles infections. C'est d'ailleurs dans ce but – le maintien de la *limpieza de sangre* – que le roi a adopté la Pragmatique Sanction, selon le père de famille. Bernard Lavallé écrit ainsi à partir de son étude de Quito entre 1778 et 1818 que les procès pareils à celui mené par Juan José Mercado sont « un bon observatoire de la perception de l'utilisation voire de la manipulation de l'argument ethnique dans la société coloniale<sup>11</sup>. » Toutefois, l'argumentation de Juan José Mercado sous-entend une conception plus complexe encore de la *limpieza de sangre*. En effet, plus qu'un idéal de pureté, c'est l'idée d'un certain ordre social qui transparaît de ces quelques lignes : le fiancé Esteban Monsillos ne possède manifestement pas les qualités requises pour pouvoir prétendre au statut de chef de famille, du moins avec une épouse d'origine espagnole qui doit espérer le maintien d'un certain statut. De fait, aux yeux du père, il ne possède ni les qualités morales – le registre de l'oisiveté, mère de tous les vices avec le métissage est ici utilisé – ni les moyens socio-économiques – il est bien trop pauvre. Pour ces raisons, Esteban ne peut en aucun cas aspirer à épouser la fille de Juan José Mercado, alors que, assez curieusement, les familles sont pourtant liées par un autre mariage

---

<sup>10</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 50, Exp. 33 « Diligencias de José Julián Mercado, vecino del Real y minas de San Juan Bautista de Panuco, sobre el disenso en el matrimonio que quiere contraer Esteban Monsillos con su hija María Gertrudis », f. 1v – 2r. « un mozo ocioso, inútil, sin aplicación al trabajo y por consiguiente incapaz de mantener a una mujer por que siendo en primer lugar la mente de nuestro soberano que no se **infesten las familias** de aquella mala raza que por su infelicidad se hallan sumergidas en el abatimiento de una baja esfera para evitar así las inconsecuencias que produciría una mezcla tan desigual; es visible en segundo lugar **los lamentables resultados a que se preparan los matrimonios de sujetos ineptos para proporcionar la subsistencia regular a su familia.** »

<sup>11</sup> Bernard LAVALLÉ, « ¿Estrategia o coartada?, el mestizaje según los disensos de matrimonios en Quito (1778-1818) » dans Bernard Lavallé (éd.) *Transgressions et stratégies du métissage en Amérique coloniale*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999, p. 97.

qui a vu un frère de Juan José épouser une sœur d'Esteban<sup>12</sup>. Les arguments proposés montrent ainsi que le principal souci n'est pas vraiment de préserver la pureté de la famille – déjà « entachée » par une première union mixte – mais de protéger une certaine idée des rôles familiaux : ce que l'on obtient d'une belle-sœur et ce que l'on attend d'un futur gendre n'appartiennent manifestement pas au même registre social, économique et symbolique, ce qui explique des réactions bien différentes, et permet également de mieux comprendre les stéréotypes invoqués par Juan José Mercado. De fait, ce n'est pas vraiment les fantasmes de la *mala vida* ou de la *limpieza de sangre* qui dominent dans ces clichés mais plutôt la conviction de l'inadéquation d'Esteban – pour des raisons mêlées de *calidad* et de statut socio-économique – comme futur chef de famille. Dans une certaine mesure, le discours tenu par Juan José Mercado peut être rapproché du modèle d'analyse élaboré par Jean-Paul Zuñiga à partir de ses travaux sur les Espagnols de Santiago du Chili au XVII<sup>ème</sup> siècle dans lesquels il articule le rejet socioculturel visant les populations métissées et l'obsession espagnole pour la *limpieza de sangre*<sup>13</sup>. Il distingue ainsi deux phénomènes longtemps confondus : « l'idéal des statuts de pureté de sang est celui d'extirper de l'ensemble du corps social, avec un appareil administratif imposant, le groupe considéré comme impur et de le mettre au ban de la société, alors que l'exclusion coloniale a pour but de justifier une hiérarchisation sociale où les « inférieurs » sont une partie essentielle de l'édifice social, et en ce sens entièrement intégrés<sup>14</sup>. » De fait, l'ensemble des stéréotypes, des clichés mobilisés autour de l'expression récurrente de la *mala raza* dans les discours espagnols aurait davantage pour but de renvoyer l'adversaire *casta* à sa véritable place dans la société coloniale que de l'en exclure totalement. C'est pour cela que Juan José Mercado tolère une belle-sœur issue d'une famille de mulâtres – elle n'est pas amenée à occuper une place importante au sein de la famille Mercado et, en outre, n'entre pas dans la branche de Juan José mais dans celle, parallèle, de son frère – tandis qu'il refuse absolument l'idée d'un gendre issu de la même famille – ce dernier est en effet appelé, en tant qu'époux, à exercer une forme d'autorité, à hériter des biens familiaux, c'est-à-dire à jouer un rôle qui ne peut pas être le sien.

<sup>12</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 50, Exp. 33 « Diligencias de José Julián Mercado, vecino del Real y minas de San Juan Bautista de Panuco, sobre el disenso en el matrimonio que quiere contraer Esteban Monsillos con su hija María Gertrudis », f. 3v.

<sup>13</sup> Jean-Paul ZUÑIGA, *Espagnols d'outre-mer. Emigration, métissage et reproduction sociale à Santiago du Chili au XVII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 2002, 448 p.

Pour l'obsession de la *limpieza de sangre* Péninsule ibérique, voir aussi : Bartolomé BENASSAR, *Un siècle d'or espagnol*, Paris, Robert Laffont, coll. Les Hommes et l'Histoire, 1982.

<sup>14</sup> Jean-Paul ZUÑIGA, « La voix du sang. Du métis à l'idée du métissage en Amérique Espagnole » dans *Annales, Sciences Sociales*, Paris, vol. 54, n° 2, 1999, p. 450.

Pour finir, au-delà de l'analyse des intentions plus ou moins explicites, la féroce diatribe de Juan José Mercado permet de mettre le doigt sur l'enchaînement logique de la généralisation bien souvent utilisée comme un argument d'autorité par les plaideurs espagnols. Il évoque ainsi son genre potentiel en quelques mots avant de rapidement délaissier ce cas particulier et concret pour évoquer tout un groupe qu'il qualifie de « *mala raza* » et les dangers qui menacent la société dans son ensemble. En réalité, les véritables attaques *ad hominem* concrètes sont relativement rares<sup>15</sup> et les adversaires *castas* sont souvent dénigrés non pas comme individus mais comme les représentants d'un groupe peu fiable, devenant en quelque sorte prisonniers de tenaces stéréotypes qui viennent nier leurs efforts personnels. Tamar Herzog souligne ainsi que « dans tous les cas, on retrouve à la fois l'argument que les individus pouvaient changer de nature et en acquérir une nouvelle et l'insistance que c'était chose impossible. La capacité de changer dépendait du comportement individuel. L'impossibilité était liée au fait que tous ces individus faisaient partie d'un groupe. C'était en tant que membres du groupe, pas en tant qu'individus qu'ils avaient perdu la capacité d'influer sur leur nature. Pour les contemporains, il était inutile d'examiner les comportements particuliers des gens qui appartenaient au groupe parce qu'ils étaient tous semblables. Tous les Gitans étaient des nomades et des criminels, tous les Chuetas étaient hérétiques et ineptes sur le plan social, et aucun Africain n'avait jamais souhaité se lier à l'Espagne en s'y faisant naturaliser<sup>16</sup>. » Dans ces argumentations, les stéréotypes et les généralisations sont clairement exprimés dans des expressions comme : « un *coyote* conducteur de mules, ennemi de son maître comme ils le sont tous<sup>17</sup> » ou encore « les indiens de la qualité de Joseph de la Cruz souffrent d'une incapacité naturelle<sup>18</sup> ». Dans ces exemples, l'intention de la généralisation péjorative comme argument d'autorité est très claire. Joseph de la Cruz ne peut pas prétendre à exploiter une mine non pas parce qu'il n'en a pas les capacités techniques ou financières, ce que l'on ignore, mais tout simplement en raison de ses origines : d'après le défendeur, les Indiens n'ont pas à se mêler des affaires minières, si ce n'est comme simples *peones*. De même, lorsqu'il se trouve confronté à un ancien employé,

---

<sup>15</sup> De fait, les défauts reprochés à Esteban sont eux-mêmes assez génériques et relèvent de clichés particulièrement courants.

<sup>16</sup> Tamar HERZOG, « Penser l'exclusion : les discours espagnols et hispano-américains sur l'*Autre* (autour de 1740-1811) » ... *op. cit.*, p. 194.

<sup>17</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguía por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas » f. 17r. « un coyote mulero que estos son enemigos de sus amos »

<sup>18</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 17, Exp. 21 « Demanda de Joseph de la Cruz, Indio vecino del pueblo de San Pedro y minas de San Luis Potosí y don Joseph de Lur Belza por pago del disfrute de metales de la mina de Los Remedios en Vetagrande como coparcioneros de dicha mina » f. 21v. « los indios de la calidad de Joseph de la Cruz tienen natural impedimento ».

José Antonio de Cardenas, lui réclamant trente *pesos* de salaire impayé, Mateo Biurcos se réfugie quant à lui derrière le stéréotype du vagabond et rappelle aux autorités que « le dit mulâtre est un vagabond, et qu'en plus de trente-quatre ans, il n'a rien réclamé comme il le fait aujourd'hui, et et a passé son temps à se cacher de lieu en lieu; et s'il obtient les dits trente pesos, il disparaîtra de la ville et il [le défendeur, Mateo Biurcos] ne pourra pas récupérer l'argent qu'on lui doit selon le résultat (du procès)<sup>19</sup>. » De fait, Mateo Biurcos déplace l'objet du débat, passant de la question du salaire apparemment impayé à celle de la fiabilité morale du plaignant. L'ancien employé n'est qu'un vagabond qui risque de disparaître une fois l'argent empoché, ce qui interdit tout recours ultérieur au défendeur. En outre, lorsque ce dernier fait allusion à la trentaine d'années pendant lesquelles Cardenas serait demeuré d'une part totalement silencieux et d'autre part à l'écart de la « bonne société installée », il semble sous-entendre que par une inscription plus ou moins volontaire dans les couches les plus humbles et instables de la société coloniale, l'ancien employé a perdu son droit à réclamer son salaire. En accolant l'image du vagabond, c'est-à-dire de l'exclu volontaire, à la personnalité de Cardenas, Biurcos tente ainsi de montrer à la justice que le plaignant ne mérite pas que l'on perde du temps à le protéger et à défendre ses intérêts inexistantes alors que ceux de l'artisan, intégré quant à lui, sont clairement menacés. Le discours de Biurcos se construit donc sur une opposition d'images qui laissent deviner sa propre vision d'une société coloniale hiérarchisée, dans laquelle les artisans installés – espagnols – sont méritants et les *pardos libres* comme Cardenas ne sont pas dignes de confiance, ne savent pas rester au même endroit et ne sont finalement que des errants. L'utilisation d'un cliché très courant doit enfin permettre de changer de dimension, de passer d'un conflit de droit du travail – la réclamation du salaire impayé – à un débat sur la moralité d'un individu et du groupe que ce dernier incarne. De cette manière, Mateo Biurcos entend bien contrer la stratégie développée par la défense de Cardenas, stratégie qui elle-même repose sur l'utilisation d'un autre stéréotype récurrent, celui du « *pobre miserable* ».

## 2. Les castas *parlent d'eux-mêmes* : l'image du « miserable pobre »

<sup>19</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 21, Exp. 24 « Demanda de Joseph Antonio de Cárdenas vecino del Real de los Asientos contra Mateo Biurcos vecino de esta ciudad por pago de pesos de su personal trabajo en su oficio de sabanero en la villa de Santa Fe Real y Minas de Guanajuato » f. 16r. « dicho mulato es vago y en tiempo de más de treinta y cuatro años que no le ha demandado como de presente lo ha hecho ha andado latitando (??) de lugar en lugar y cogiendo dichos treinta pesos se desapareciera de esta ciudad y no podrá según lo que resultare cobrar de él. »

Le procès qui oppose Joseph Antonio Cardenas à Mateo Biurcos en 1731 est effet extrêmement intéressant dans la mesure où il permet d'analyser des discours qui s'entrecroisent et se répondent au cours de la procédure, d'étudier un des nombreux stéréotypes utilisés par les Espagnols pour évoquer les *castas* – le vagabondage – mais aussi un cliché utilisé abondamment par les plèbes urbaines lorsqu'elles se retrouvent face à la justice, aussi bien en position de plaignant que de défendeur d'ailleurs. Dans l'affaire de 1731, Cardenas est ainsi présenté par sa défense comme un « *demandante pobre*<sup>20</sup> » et une « *persona miserable*<sup>21</sup> ». Pour le plaignant *pardo* comme pour tant d'autres individus issus des plèbes, ce rappel d'une condition misérable constitue en fait une sorte de passage obligé, de rôle attendu auquel il se prête pour obtenir l'attention, le soutien ou la clémence de la justice. Il se glisse ainsi dans la peau du « pauvre universel » de la culture catholique, l'image du Christ qui doit attirer pitié et miséricorde<sup>22</sup>. C'est ainsi que la justice locale donne raison dans un premier temps à Joseph Antonio Cardenas, « *actor demandante [qui] ha justificado bien y cumplidamente su intencion y demanda* », et rappelle qu'il est « *expuesto a las rigores de los caminos*<sup>23</sup> », sous-entendant de cette manière que le plaignant a un besoin vital du soutien de la justice. Toutefois, incarner un tel rôle au XVIII<sup>ème</sup> siècle, période plutôt dominée par l'idée du « renfermement » et de la dangerosité des classes les plus humbles<sup>24</sup> – alors que le Moyen-Age et le début de la période moderne sont davantage marqués par l'image christique<sup>25</sup> – ne peut pas être suffisant pour attirer les bonnes grâces du juge. Aussi la

<sup>20</sup> *Ibid.* f. 15r.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Bronislaw GEREMEK, *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres, du Moyen-Age à nos jours*, 1978, Paris, Gallimard.

<sup>23</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 21, Exp. 24, f. 15r.

<sup>24</sup> Voir les théories, aujourd'hui nuancées, de Michel Foucault sur le « grand renfermement » du XVII<sup>ème</sup> siècle à Paris : Michel FOUCAULT, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972. Bibliothèque des Histoires. Daniel Roche écrit à ce titre : « Du XV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est un des enjeux sociaux les plus importants de la modernité, que situe bien à mi-parcours la mobilisation des Eglises et des pouvoirs pour le renfermement des pauvres dont le dossier a été autrefois ouvert par Michel Foucault. Si les historiens ont affiné ses conclusions ils n'ont jamais totalement remis en cause la rupture instaurée entre le XVI<sup>ème</sup> et le XVII<sup>ème</sup> siècle pour interner les catégories dangereuses dans les *work houses*, les hôpitaux généraux, les dépôts de corrections. L'errance prend à partir de là un autre sens car elle correspond à une autre sensibilité à la misère et à l'entraide aux devoirs d'assistance à l'éthique du travail et de l'oisiveté. La misère est dépouillée de sa positivité mystique ; la charité se calcule et se laïcise pour éviter qu'elle n'entretienne le mal. » (dans Daniel ROCHE, *Les circulations dans l'Europe moderne... op. cit.*, p. 938.)

<sup>25</sup> La référence biblique que l'on retrouve dans le *Deutéronome XV, 7-11* permet d'illustrer la construction mentale qui repose sur « l'idéal de la pauvreté » : « Tu n'endurciras pas ton cœur ni ne fermeras ta main à un frère pauvre, mais tu lui ouvriras la main et lui prêteras ce qui lui manque [...] Quand tu lui donnes, tu dois lui donner de bon cœur, car pour cela Yahvé ton Dieu te bénira dans toutes actions et dans tous tes travaux. » Cette idée est renforcée dans le Nouveau Testament qui montre le Christ choisissant de naître pauvre. L'image du pauvre que l'on doit assister se trouve ainsi à la confluence des traditions de l'Ancien et du Nouveau Testament.

lecture des différents dossiers présentant des cas similaires révèle-t-elle la construction élaborée du rôle joué par les *castas* devant la justice coloniale : l'image du pauvre méritant.

**Tableau III-1 : Quelques exemples de l'élaboration du stéréotype du « pauvre méritant » dans les discours<sup>26</sup>**

Nom	Calidad	Date	Objet du procès	Plaignant / Défendeur	Expression utilisée
Francisco de Salcedo	Mulâtre	1702	Dette	Défendeur	« por estar pobre y enfermo » / « se halla sumamente pobre y sin tener ni aunque comer » »
Juan Briceño	Espagnol / Métis	1703	Dette	Plaignant	« por ser yo un hombre pobre cargado de hijos »
Pedro de la Cruz	Indien	1720	Agression et vol	Plaignant	« soy pobre sirviente como dejo dicho y que me hallo cargado de ocho hijos y mujer que sustento a costa de mi sudor y trabajo »
Joseph de la Cruz	Indien	1724	Conflit minier	Plaignant	« pobre Indio »
Joseph Antonio Cardenas	Pardo	1731	Dette	Plaignant	« demandante pobre y persona miserable »
Tumba la Muerte	Métis	1760	Agression	Défendeur	« pobre desdichado / es un hombre de edad mayor y de quebrantada salud »

A la lueur des exemples ci-dessus, c'est l'Indien Pedro de la Cruz, agressé et volé en 1720 sur la route entre Zacatecas et l'*hacienda de fuego* de son maître, qui incarne le mieux cette image<sup>27</sup>. Il se présente ainsi devant la justice comme la victime d'un crime d'autant plus cruel qu'il a visé un individu déjà bien maltraité par le sort. Le stéréotype développé par l'Indien joue en fait sur deux registres bien précis : celui du « *pobre sirviente* » qui **a besoin** du soutien, de la pitié de la justice, mais aussi celui de l'individu, père de famille et bon travailleur qui lutte pour subvenir aux besoins d'une famille nombreuse « *a costa de [su] sudor y trabajo*<sup>28</sup> » et **mérite** par conséquent l'attention du juge. Cette dernière expression permet à la défense de l'Indien d'inscrire ce dernier dans un imaginaire chrétien très fort en renvoyant à la phrase « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » Juan Briceño joue sur un registre

<sup>26</sup> Sources : AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 03, Exp. 22 / AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 21, Exp. 24 / AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 05, Exp. 08 / AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 17, Exp. 21 / AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 21, Exp. 24 / AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 02.

<sup>27</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 05, Exp. 08 « Diligencias sobre la averiguación del asalto contra Pedro de la Cruz indio sirviente de la hacienda del capitán Miguel de Almeida » f. 1r.

<sup>28</sup> *Ibid.* f. 1v.

similaire lorsqu'il rappelle qu'il a charge d'enfants<sup>29</sup> et que, de manière implicite, il n'est pas un pauvre oisif, mais un homme avec un métier, celui de conducteur de mules, un statut, celui de chef de famille, mais malheureusement frappé par un sort contraire, la pauvreté. Il est intéressant de noter que ce type de discours, mêlant humilité et fierté, se retrouve notamment chez les plaignants – les données rassemblées ne sont toutefois pas assez nombreuses pour tirer une conclusion définitive – dans un effort de se situer de manière avantageuse dans le rapport de force qu'est le procès en employant le bon stéréotype, en jouant le rôle attendu. Pedro de la Cruz, ou son représentant, introduit ainsi une forte opposition entre l'image qu'il donne de lui-même, celle du « pauvre méritant », et celle qu'il construit de manière implicite pour évoquer des agresseurs relégués parmi les bons à rien et qui menacent la survie des enfants en volant le père de famille qu'est l'Indien.

En revanche, si l'on analyse les clichés employés par les *castas* lorsqu'ils se retrouvent en position de défendeur, on remarque que les images jouent sur un tout autre registre et visent davantage à apitoyer, à attirer l'indulgence en invoquant notamment l'état de disette dans lequel ils se trouvent, ou risquent de se trouver si la justice ne les épargne pas. Francisco de Salcedo rappelle ainsi qu'il n'a « même pas de quoi se nourrir<sup>30</sup> » tandis que le représentant du métis surnommé Tumba la Muerte parle d'un « malheureux », et d'un « homme âgé et de santé chancelante<sup>31</sup>. » Ici, ce n'est plus le cliché du pauvre méritant qui est invoqué – ce qui serait bien difficile dans la mesure où le premier des deux hommes est couvert de dettes et le second est un marginal accusé de coups et blessures – mais celui de l'extrême pauvreté et de l'impuissance des individus. Jouer sur un tel registre est une manière d'attirer la pitié de la justice en sous-entendant que la vie elle-même n'a guère épargné ces hommes – l'expression de « *desdichado* » contient une certaine forme de fatalisme – et que, par conséquent, prononcer une peine trop sévère ne relèverait pas de la justice mais plutôt de l'injustice et même de l'acharnement. De fait, le passage devant la justice peut s'apparenter à un véritable exercice d'humilité, au cours duquel il s'agit de renvoyer une image convenue du *casta*, inférieur, dépourvu de véritables moyens économiques et attendant tout des bonnes grâces de la justice. C'est un véritable « jeu de rôle » qui s'appuie sur un stéréotype courant dans les

<sup>29</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguía por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas » f. 1r.

<sup>30</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 03, Exp. 22 « Demanda de Agustín de la Portilla Varreda, vecino y mercader de esta ciudad contra Francisco de Salcedo, mulato libre por pago de pesos o remate de géneros que tiene en calidad de depósito » f. 1r et f. 15r. « ni aun que comer »

<sup>31</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 09, Exp. 02 « Diligencias de Antonio Joseph González de Beltrán alcalde ordinario sobre la averiguación de las heridas de Fernando Torizes cajero de la tienda del general Joseph de Joaristi por un hombre que le llaman Tumba la muerte. » f. 8v. « *desdichado* » / « hombre de mayor edad y quebrantada salud. »

esprits des élites. Il faut tout de même préciser à ce titre que le cliché du « pauvre méritant » ou du « pauvre malheureux » est souvent utilisé par les représentants – avocats des pauvres – qui parlent de leurs clients devant la justice : le cliché est en réalité généré par l’intermédiaire créole qu’est l’avocat des pauvres et non pas par le plaignant ou le défendeur lui-même. De ce point de vue, on se trouve encore dans les représentations élaborées par les élites créoles. Toutefois, on retrouve ce même type de discours clairement approprié et intériorisé, du moins en apparence, par certains *castas* comme Juan Briceño ou Pedro de la Cruz dont le discours ne semble pas passer par le filtre d’une autre personne : une telle appropriation montre ainsi la capacité de certains à comprendre le rôle que l’on attend d’eux au moment du litige et à renvoyer l’image attendue par les observateurs.

Les stéréotypes employés par les *castas* ou leur défense lors des litiges ou procès criminels renvoient en effet fortement à certaines représentations que les élites utilisent occasionnellement pour évoquer les plèbes urbaines et plus particulièrement les *castas*. L’image du « pauvre méritant » apparaît ainsi dans la correspondance des élites minières qui entendent négocier avec la Couronne, notamment pour obtenir des avantages fiscaux – baisse du *diezmo real* ou de l’*alcabala* sur les matériaux nécessaires à l’exploitation minière, tarifs avantageux pour le mercure – et développent un discours visant à apitoyer l’administration royale. Lorsqu’il décrit son expérience à Taxco dans les années 1780, l’entrepreneur Joseph Conejo, qui désire obtenir des avantages pour développer l’utilisation des chevaux dans les *haciendas de beneficio*, parle des *operarios*, « malheureux dans leur travail<sup>32</sup>. » L’entrepreneur n’hésite donc pas à recourir au pathos à travers une description alliant les clichés de la misère, de la douleur et du travail utile, évoquant « les hommes qui, en raison de leur misère, se sacrifieraient dans un métier aussi dur que cruel<sup>33</sup>. » Dans son argumentaire, le choix de la modernisation serait donc un véritable acte de miséricorde pour ces populations. Un autre document adressé au Roi en 1790 par les grands mineurs de Sombrerete introduit quant à lui une image plus valorisée, celle de l’*operario* au travail, qui permet à la société de prospérer. Le comte de Fagoaga affirme ainsi : « que l’utilité était inégalable, parce que, une fois réhabilitées les (mines) de Veta Negra, le commerce augmenterait, les *operarios* trouveraient un travail profitable et le commun de ce real

<sup>32</sup> AGI, MÉXICO, 2245 « Excelentísimo Señor... La progresiva experiencia con que VE ha dedicado el noble afán... » f. 1v. « infelices con su trabajo »

<sup>33</sup> *Ibid.* f. 3v. « los hombres que por su miseria se sacrificaran a tan duro como cruel ejercicio. »

(Sombrerete) en éprouverait la commodité, ce qui aurait pour résultat une plus grande prospérité des comptes de la Real Hacienda<sup>34</sup>. »

Certes, bien d'autres clichés, beaucoup plus péjoratifs – thème du vagabond, de l'oisif, des masses tumultueuses – sont utilisés dans les discours élaborés par les élites<sup>35</sup>. Mais il est tout de même intéressant de noter que les images présentées par les *castas*, ou leur avocat, lors des litiges appartiennent au même registre : les représentants du corps de mineurs construisent ainsi un tableau fondé sur la pauvreté et l'effort, instrumentalisent cette image du « pauvre méritant », ici présenté comme une multitude, pour apitoyer l'administration coloniale. On se trouve donc dans un contexte où le recours à la nécessité chrétienne de soulager la base de la société faible et démunie paraît une stratégie rhétorique commune au sein des élites. En outre, ces discours donnent à voir quels sont, aux yeux des élites créoles et péninsulaires, le rôle et la place « convenables », « acceptables » pour les *castas* et les plèbes urbaines au sein de la société coloniale. Dans un tel contexte mental, il semble bien naturel de voir certains *castas* jouer pour ainsi dire un rôle attendu, celui du « pauvre méritant » qui a besoin d'aide ou de clémence, lorsqu'ils se présentent devant la justice, qu'ils soient plaignants ou défendeurs. En jouant ce rôle, ils permettent également aux membres de l'administration et à leurs adversaires espagnols de se placer dans leur rôle idéal, celui du puissant qui peut se montrer miséricordieux si la situation le permet. La reproduction d'un tel cliché, emprunté au discours des élites, permet ainsi de rester dans un certain respect de l'ordre social symbolique. Toutefois, malgré ce jeu rhétorique fondé sur l'utilisation du stéréotype, le fait même d'attaquer un Espagnol en justice, de réclamer le paiement d'une dette, dans le cas de Juan Briceño, ou de quelques mois de salaire dans le cas de Juan Antonio Cardenas, est bien souvent perçu par le défendeur espagnol comme une remise en cause honteuse de cet ordre symbolique.

---

<sup>34</sup> AGI, MÉXICO, 2242, « Testimonios relativos de los expedientes formados sobre las gracias de exención de derechos o baja en el precio de azogue y pólvora que han impetrado respectivamente por sus minas, en señor maequés del Apartado y su hermano don Juan Bautista Fagoaga, el señor coronel don Juan Francisco de Echarri, don Antonio Mauricio de Aramburu, don Juan de Sierra Uruñuela, don José de la Borda, don Luis Pineda y Molero, don Manuel José de Màya y el capitán don Miguel Pacheco Solis. 1790 » f. 2v. « Que la utilidad era inegable, por que habilitadas las (minas) de Veta Negra, se aumentaba el comercio, tendrán los operarios en que ejercitarse con provecho y el común de aquel real (Sombrerete) sentiría la comodidad resultando por siguiente el mayor aumento de la Real Hacienda en sus ramos. »

<sup>35</sup> Voir à ce titre le discours tenu par le Tribunal de Minería en 1780 qui évoque l'impact des inondations à Guanajuato : « También nos amenazaba ya la absoluta falta de platas y la ociosidad del gran número de operarios que mantiene la minería y que necesariamente se irían convirtiendo en otros tantos ladrones inevitables... » dans AGI, MÉXICO, 2240, « Lettre 7 octobre 1780 du Tribunal de Minería au vice-roi. »

## B. Le discours comme construction et déconstruction de la hiérarchie sociale symbolique

Dans la deuxième partie, nous avons vu que le recours au procès dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle constituait un outil de choix dans l'élaboration de stratégies de défense des intérêts et même d'ascension sociale pour les plèbes urbaines capables individuellement de se lancer dans pareille entreprise. De fait, de telles procédures peuvent être considérées comme la mise en œuvre pratique du degré d'intégration de certains individus. La capacité à assumer les frais de justice révèlent une position relativement confortable sur le plan économique tandis que le simple fait de posséder des intérêts à défendre traduit une véritable intégration sociale : si un individu ne possède ni acquis ni espoirs, il n'a guère besoin d'avoir recours à la justice pour faire valoir ses droits. Enfin, sur le plan culturel, l'appel au juge est très important et montre un rapport relativement confiant avec les autorités locales en particulier ainsi qu'une relative intériorisation des normes sociales dominantes en matière de justice : les individus qui portent plainte acceptent le rôle de médiation du tribunal et renoncent, du moins dans ce premier temps, à la tentation d'une justice personnelle, primaire<sup>36</sup>. Ces résultats sont le fruit d'une réflexion développée dans la deuxième partie concentrée sur les actions d'individus considérés pour eux-mêmes, pour les stratégies qu'ils peuvent élaborer, pour la place qu'ils parviennent à occuper dans la société coloniale. Dans ce type d'approche, l'institution judiciaire est perçue comme un outil utilisé avec plus ou moins d'efficacité par les plèbes urbaines sur le plan individuel – le cas le plus fréquent – ou collectif – la plainte déposée par les *cargadores* de Zacatecas est à ce titre exemplaire<sup>37</sup>.

Toutefois, s'en tenir à ce niveau d'analyse ne permet pas de rendre justice à la grande richesse de la documentation judiciaire exploitée au cours du travail de recherche. Cette dernière est foisonnante et représente un large spectre thématique qui permet de prendre le

---

<sup>36</sup> Toutefois, comme le souligne Benoît Garnot pour le cas français, ces plaintes n'aboutissent pas forcément toutes à un jugement en bonne et due forme, notamment pour les affaires civiles. Elles participent néanmoins à un processus de conciliation et d'arbitrage extrajudiciaire qui a pour but d'éviter le recours coûteux à la justice officielle. Dans ce contexte, la plainte agit comme un moyen de pression supplémentaire pour pousser la partie adverse à la conciliation recherchée. Même si ces pratiques se développent en marge de la justice officielle (l'attitude d'Hernando Briceño père lorsqu'il propose de rembourser le coût des bêtes volées participe de ce type de comportements – AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 03, Exp. 24 « Averiguación sobre la demanda del capitán Andrés Tenorio sobre el robo de unas mulas y que aparecieron en poder de Marcos Pérez. »), il n'en demeure pas moins qu'elles dévoilent une réelle aspiration à un règlement juste et pacifié des conflits, et l'abandon des comportements vindicatifs, jugés néfastes pour la cohésion sociale (voir Benoît GARNOT, *Histoire de la justice... op. cit.*, p. 343-367).

<sup>37</sup> Voir à ce sujet le Chapitre I, p. 79.

pouls de la société coloniale comme nous l'avons vu dans la typologie du chapitre III. Si l'on sort de la dimension thématique, c'est-à-dire du contenu des procès, pour aborder la question des acteurs, une typologie différente apparaît et ouvre de nouvelles perspectives d'analyse. De ce point de vue, deux grandes catégories apparaissent : on peut en effet différencier les dossiers présentant des individus poursuivis par les autorités coloniales – le bigame jugé par l'Inquisition, le coupable d'homicide par la justice locale – et ceux opposant des particuliers selon une dynamique plaignant / défendeur – les conflits entre marchands ou propriétaires de mine, les conflits de voisinage, le problème de la dette, les démarches des esclaves entrent dans cette catégorie, que l'on se situe au civil ou au pénal. C'est ce dernier groupe qui attire ici l'attention dans la mesure où il présente bien souvent une franche opposition entre deux camps incarnés par les plaideurs et leurs représentants respectifs. Dans ces documents, l'espace judiciaire apparaît clairement comme un espace d'affrontement dans lequel les discours élaborés par les parties opposées prennent une importance cruciale<sup>38</sup>. A l'intérieur de ce corpus, un cas de figure s'avère particulièrement fascinant, celui des procès qui confrontent des plaignants métis à des défenseurs espagnols. Ces derniers donnent à voir bien souvent une véritable théâtralisation des rapports sociaux traditionnels et même une déconstruction et reconstruction des hiérarchies coloniales à travers le discours.

### 1. *Le litige : une remise en cause symbolique de la hiérarchie sociale*

De fait, si l'on change la perspective pour analyser la documentation selon le prisme des rapports sociaux, le recours au litige ou la saisie de la justice pénale peuvent alors apparaître comme des moyens d'affirmation par rapport à autrui. Sur un plan théorique, outre la dimension judiciaire évidente, le fait d'attaquer en justice possède de nombreuses implications symboliques. En premier lieu, le passage devant la justice place les adversaires sur un terrain commun, celui des justiciables, arbitré par le juge et la loi. C'est du moins vrai lorsque la justice agit de manière indépendante pour mener son enquête et rendre son verdict et ne constitue pas seulement un outil de défense des privilèges socio-économiques ou socio-culturels. Ainsi, le procès qui oppose le capitaine Joseph de Santa Ana au serviteur

---

<sup>38</sup> Dans son ouvrage *Rendre la justice à Quito*, Tamar Herzog insiste notamment sur la théâtralité de la justice en général et du procès en particulier. L'exemple du conflit opposant en 1737 le président de l'Audience de Quito Araujo y Río d'une part et Antonio de Ulloa et Jorge Juan d'autre part lui permet ainsi de souligner l'importance accordée au choix des termes, toujours lourds de sens et de symbolique, par les deux parties tout en montrant la complexité du jeu des rôles attendu qui se déroule devant un public qu'il faut convaincre et entraîner (Tamar HERZOG, *Rendre la justice à Quito (1650-1750)*, Paris, L'Harmattan, Recherche Amérique Latine, 2001 p. 207-226.

indien Pedro García pour le *denuncio* d'une mine abandonnée<sup>39</sup> semble bien déséquilibré à première vue. Pourtant, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, le rapport de force est renversé au cours de la procédure et l'on assiste à une véritable victoire de David contre Goliath lorsque l'Indien prend possession des clés de la mine<sup>40</sup>. L'issue bien inattendue à première vue de ce procès a permis de considérer cette situation comme révélatrice des opportunités que savaient saisir certains individus audacieux comme Pedro García. Il est toutefois possible d'aller plus loin dans le travail d'analyse en renversant le point de vue et en se plaçant dorénavant du côté de la justice. Certes, la partie plaignante, c'est-à-dire l'avocat de Santa Ana, n'a de cesse de rappeler son statut prestigieux et de tenter de rabaisser le plus possible son adversaire en soulignant sa qualité d'Indien et en lui prêtant une « intention dépravée<sup>41</sup> ». Il semble tout de même que la justice ou, du moins les officiers concernés – l'administrateur des mines, le *corregidor* – montrent une tendance à traiter les deux hommes en présence comme deux simples justiciables dont on écoute attentivement les arguments avant de prendre une décision. Tout comme Joseph de Santa Ana, Pedro García a le droit d'exposer son argumentation et d'être écouté par la justice. De fait, l'existence d'une justice locale relativement « impartiale » au cours de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle apparaît comme la condition première de l'audace d'un Pedro García ou d'une Andrea Rodríguez : comme le souligne Benoît Garnot pour le cas français, on « ne se [porte] pas en justice aveuglément<sup>42</sup> » car il faut pouvoir entrevoir une issue positive servant des intérêts propres. De fait, les cas étudiés dans la deuxième partie révèlent non seulement une véritable « acculturation juridique<sup>43</sup> » chez certains individus mais aussi l'existence d'une justice locale qui, si elle ne contribue pas toujours à renverser les rapports sociaux en abondant dans le sens du plaideur *casta*, n'en fournit pas moins un cadre qui permet de les aplanir, de placer momentanément et symboliquement les individus en présence sur le même plan.

Au-delà, la justice locale apparaît dans certains documents comme un instrument auquel ont recours les *castas* désireux de se faire entendre et d'obtenir justice, et partant, d'asseoir leur position dans la société. La « stratégie du blasphème » utilisée par certains esclaves au

---

<sup>39</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716 « Pretención de mina y su propiedad por Joseph de Santa Ana Guerra con don Antonio de Montes y Cabrera »

<sup>40</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716 « Pretención de mina y su propiedad por Joseph de Santa Ana Guerra con don Antonio de Montes y Cabrera » f. 27r.

<sup>41</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 1, 1716 « Pretención de mina y su propiedad por Joseph de Santa Ana Guerra con don Antonio de Montes y Cabrera » f. 30r. « depravada intención ».

Ces réactions souvent bien épidermiques des Espagnols confrontés à un plaignant considéré comme « inférieur » dans la hiérarchie sociale seront analysées plus en détail dans la section suivante.

<sup>42</sup> Benoît GARNOT, *Histoire de la justice. France, XVI<sup>ème</sup> – XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2009, p. 171, Collection Folio Histoire.

<sup>43</sup> *Ibid.*

XVII<sup>ième</sup> siècle<sup>44</sup> repose ainsi sur la volonté d'utiliser le moment du procès comme une véritable tribune selon un principe de renversement des rôles assez fascinant. Joan Cameron Bristol analyse ainsi les motivations d'un des blasphémateurs :

« Comme nous l'avons vu avec le cas de Juan Cortés, il existait de petites fissures dans le système que les populations pouvaient essayer d'exploiter. Les dossiers de l'Inquisition dans lesquels les esclaves et les serviteurs reniaient Dieu représentaient des tentatives de la part des Afro-Mexicains pour utiliser les mêmes pratiques religieuses et formes de connaissances qui soutenaient le système officiel de l'autorité pour essayer de défier ce même système<sup>45</sup>. »

Dans le cadre de la procédure inquisitoriale, l'accusé est sommé d'expliquer son comportement devant les autorités ecclésiastiques : cette obligation fournit à l'esclave l'occasion de relater les événements qui l'ont poussé au blasphème, et donc d'exprimer ses griefs à l'encontre de son maître et des mauvais traitements infligés, ce qu'il ne peut pas faire dans la vie quotidienne, en-dehors du tribunal. Nous avons vu dans la deuxième partie que cette stratégie s'avérait bien souvent à double tranchant, et débouchait sur des punitions plus sévères encore. Dans le même esprit, les démarches entreprises par les esclaves désireux d'obtenir leur liberté, ou de défendre un affranchissement chèrement acquis montrent une véritable « acculturation juridique » évoquée plus haut qui semble toucher les secteurs les plus humbles et les plus exclus de la population urbaine<sup>46</sup>. D'ailleurs, au-delà des résultats obtenus et des stratégies élaborées dans les différentes démarches étudiées, ce sont les échanges parfois virulents entre les deux parties qui nous intéressent le plus ici dans la mesure où ils donnent à voir de manière très claire un renversement symbolique des rapports sociaux. Le temps du procès, les cartes peuvent être véritablement distribuées et dévoilent un véritable « bal carnavalesque<sup>47</sup> ». Les esclaves à la recherche d'une meilleure situation proclament rechercher un « maître à leur goût<sup>48</sup> », reprenant à leur compte une

---

<sup>44</sup> Voir chapitre IV p. 221.

<sup>45</sup> Joan Cameron BRISTOL, *Christians, Blasphemers and Witches... op. cit.*, p. 121. « As we saw with the case of Juan Cortés, however, there were small cracks in the system that people could try to exploit. Inquisition cases in which slaves and servants renounced God represented Afro-Mexicans' attempts to use the same religious practices and forms of knowledge that upheld the official system of authority to try to challenge that system. » Plus généralement, on retrouve dans l'ouvrage collectif coordonné par Bernard LAVALLÉ en 1999 (*Transgressions et stratégies du métissage en Amérique coloniale*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle) un éventail des pratiques mises en œuvre pour renverser de manière plus ou moins ponctuelle un ordre social contraignant, depuis le domaine littéraire (voir les contributions de Sonia V. Rose ou César Itier) au domaine plus concret de la vie quotidienne (voir Jaime Valenzuela).

<sup>46</sup> Voir Chapitre V, p. 288.

<sup>47</sup> Nous renvoyons ici bien entendu au Carnaval comme moment privilégié d'inversion des rôles traditionnels (jeune / vieux, homme / femme etc.) dans les sociétés modernes.

<sup>48</sup> Voir AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 30, Exp. 02 « Solicitud de Maria Antonia Bertola Calderón mulata esclava de Ambrosio de Mier Río y Teran para que le de un papel para buscar amo a su gusto » et AHEZ,

terminologie que l'on s'attend davantage à trouver sous la plume du possédant espagnol : c'est une expression très forte qui permet de bien souligner non seulement le renversement des rôles mais aussi le jugement de valeur implicite et sans concession que portent les esclaves sur le maître auquel ils veulent échapper. C'est probablement une telle possibilité de renverser momentanément l'ordre traditionnel qui explique la floraison des procès menés par des *castas*, esclaves comme libres, contre des Espagnols, au grand dam de ceux-ci d'ailleurs.

Certes, si l'on reporte cette dizaine de cas à la masse considérable des sources judiciaires des archives de Zacatecas, force est de constater qu'ils ne représentent qu'une infime partie de la masse documentaire. De même, si l'on se recentre sur le corpus sélectionné au cours de notre recherche, les cas de telles plaintes sont minoritaires<sup>49</sup>. De fait, sur le plan purement statistique, la situation décrite par Benoît Garnot pour la ville de Lyon au XVIII<sup>ème</sup> siècle à partir du registre des plaintes semble bien correspondre à la réalité *zacatecana*. Il montre ainsi « une sous-représentation du petit peuple par rapport à la composition sociale de la ville<sup>50</sup> » et explique que « plus bas on est dans l'échelle sociale, plus on hésite à porter plainte au pénal ou à assigner un adversaire au civil, [...] pour diverses raisons, notamment pécuniaires (la justice peut coûter cher) et mentales (la justice paraît d'autant moins accessible qu'on est peu instruit), finalement sociales<sup>51</sup>. » Toutefois, à l'échelle individuelle, il est possible d'observer une véritable capacité à utiliser la justice locale à bon escient, à la fois comme outil dans le cadre d'une stratégie précise<sup>52</sup> et comme tribune, lieu d'affirmation personnelle. Les cas identifiés dans la documentation *zacatecana* montrent ainsi de franches tentatives d'affirmation de la place de l'individu dans la société.

---

Poder judicial, Civil1, Caja 35, Exp. 28 « Solicitud de Tomosa Javiera Zapata, esclava fugitiva de Isabel de Barcena para que su ama le de papel para su venta al servicio de otro amo »

<sup>49</sup> Ces cas concernent essentiellement la documentation émanant de la justice civile, soit treize procès sur un total de cent quarante-cinq pour l'ensemble de la période.

<sup>50</sup> Benoît GARNOT, *Histoire de la justice... op. cit.*, p. 174.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> A ce sujet, voir Chapitre V.

**Tableau III- 2 : Litiges et renversement des rapports sociaux<sup>53</sup>**

Plaignant ( <i>calidad</i> )	Défendeur ( <i>calidad</i> )	Objet du litige	Date	Jugement en première instance	Jugement en appel
Andrea Rodríguez ( <i>coyota</i> )	Joseph Carrasco ( <i>espagnol</i> )	Garde d'enfants	1702	Andrea conserve la garde	Carrasco obtient la garde
Juan Bravo ( <i>mulâtre</i> )	Felipe Pinto ( <i>espagnol</i> )	Dette	1702	La justice locale ne se prononce pas et renvoie le dossier à l'Audience. Felipe Pinto ne doit pas quitter la ville.	
Juan Briceno ( <i>métis</i> )	Antonio Murguía ( <i>espagnol</i> )	Dette	1703	Murguía condamné à payer	Le procès s'embourbe
Joseph de Santa Ana ( <i>espagnol</i> )	Pedro García ( <i>indien</i> )	Propriété d'une mine	1716	Pedro Garcia obtient la mine	
Nicolasa de Anda y Altamirano ( <i>espagnol</i> )	Joseph López ( <i>mulâtre</i> )	Négation de l'affranchissement	1725	Non lieu : la liberté de Joseph López est confirmée	
Joseph Antonio de Cardenas ( <i>pardo</i> )	Mateo Biurcos ( <i>espagnol</i> )	Dette	1731	Biurcos paie les 30 pesos demandés	Cardenas est débouté (vice de forme)
Joseph Martínez ( <i>espagnol</i> )	Francisco Javier Altamirano ( <i>mulâtre</i> )	Dette	1733	Saisie des biens d'Altamirano	
Mateo de Covarrubias ( <i>mulâtre</i> )	Joseph Beltrán ( <i>espagnol</i> )	Confirmation de l'affranchissement	1734	Liberté confirmée	
María Antonia Bertola Calderón ( <i>mulâtre</i> )	Ambrosio de Mier Río y Teran ( <i>espagnol</i> )	Changement de maître	1746	Maria Antonia est déboutée	
Domingo Sánchez de Quijano ( <i>espagnol</i> )	Pedro Campos	Vol de mules	1746	Non lieu	
Tomasa Javiera Zapata ( <i>noire</i> )	Isabel de Barcena ( <i>espagnole</i> )	Changement de maître	1778	Tomasa est soutenue par la justice	
Antonio de Torres ( <i>noir</i> )	Manuel Tatay y Musoles ( <i>espagnol</i> )	Injures et coups	1778	Torres abandonne sa plainte	
Rosalio Cabrera ( <i>indien</i> )	Fermín Antonio de Aspezechea ( <i>espagnol</i> )	Injures et agression	1800	Plainte considérée comme une diffamation	

A partir de l'échantillon présenté dans le tableau ci-dessus, il est possible de dégager quelques pistes pour caractériser les procès qui permettent de tels renversements de l'ordre traditionnel. Les conflits économiques dominent qu'il s'agisse de problèmes de dette ou de propriété. Dans ce type de procédure, on observe des individus issus des couches métissées et populaires qui tentent de jouer dans la même cour que les milieux marchands ou miniers

<sup>53</sup> Sources : Procès civil (AHEZ)

Un autre intérêt de ce tableau est qu'il permet de bien distinguer les « deux XVIII<sup>èmes</sup> siècles » évoqués dans la deuxième partie et plus particulièrement dans le Chapitre V. On compte en effet dix procès donnant lieu à un véritable renversement des rôles pour la première partie de la période, jusqu'en 1750, tandis que le nombre se réduit à trois occurrences pour le reste de la période.

créoles. A ce titre, le cas le plus frappant est celui du commerçant mulâtre Francisco de Altamirano, poursuivi pour dettes par l'Espagnol Joseph Martínez<sup>54</sup> : *a priori* pressé par son créancier qui souligne son manque de fiabilité et le présente comme un petit commerçant malhonnête incapable d'honorer ses dettes, le *tendejono* présente un discours censé renverser la situation. Il rappelle ainsi que lui-même possède des créances, ce qui sous-entend que ses difficultés du moment sont la conséquence de la mauvaise volonté de ses propres débiteurs et non pas de sa mauvaise gestion.

« Que ceux qui verront la présente sachent que, moi, Francisco Javier Altamirano, *vecino* et marchand de cette ville de Nuestra Señora de los Zacatecas j'accorde et donne tout le pouvoir nécessaire à don Manuel Barranco de Alarcón, *vecino* de cette dite ville, pour tout ce qui concerne en général mes procès, litiges et affaires civiles et pénaux [...] et pour qu'il collecte auprès de chacun tous les maravedis, reales, pesos et ducats que l'on me doit sous forme d'actes, bons de paiement, livres de comptes, cédules et ordres de paiement, mémoires, enveloppes, reconnaissances ou n'importe quelle autre forme et manière, donnant de ce qu'il recevra et fera payer les lettres des comptes soldés<sup>55</sup>. »

Il offre ainsi un visage radicalement différent, celui d'un marchand pleinement intégré dans la société locale, capable de mobiliser un réseau et d'avoir recours à la justice royale et ecclésiastique<sup>56</sup>. Dans ce cas précis, le procès est à la fois le moment où Altamirano défend ses intérêts matériels, c'est son but principal, mais aussi tente de l'emporter sur le plan symbolique en valorisant sa réputation. La volonté de défendre son honneur se retrouve de manière plus nette encore dans les deux procès de la fin de la période qui montrent deux individus issus des couches les plus humbles de la société – tous les deux sont des mineurs, l'un Indien, l'autre noir ou mulâtre – attachés à défendre une valeur typiquement hispanique. Il n'y a pas ici de véritable renversement de rôle – la justice de la fin du siècle montre une tendance à défendre les intérêts des élites comme le montre le résultat des deux procès – mais il est intéressant de voir comment ces deux hommes tentent d'affirmer par le biais de la procédure civile que même les mineurs les plus modestes possèdent un sens de l'honneur

<sup>54</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 23, Exp. 03 « Juan Ramos a nombre de Joseph Martínez contra Francisco Javier Altamirano mulato libre por pago de escritura de plazo cumplido »

<sup>55</sup> *Ibid.* f. 6. « Notorio ser a los que el presente vieren como yo Francisco Javier Altamirano **vecino y mercader de** esta ciudad de Nuestra Señora de los Zacatecas otorgo que doy todo mi poder cumplido en derecho bastante el que por el se requiera y sea necesario más pueda y deba valer a don Manuel Barranco de Alarcón vecino de esta dicha ciudad generalmente para todos mis pleitos causas y negocios civiles y criminales [...] y **para que haya reciba y cobre de todos y cualesquiera personas todos los maravedis reales pesos y ducados que se me deban y debieren por escrituras, vales, cuentas de libros, cedulas y libranzas facturas memorias empaques conocimientos y en otra cualquier forma y manera dando de lo que recibiere y cobrere las cartas de pago finiquitos.** »

<sup>56</sup> *Ibid.* f. 6 – 8.

marqué et qu'ils n'acceptent guère être piétinés par un cheval dans le cas d'Antonio Torres<sup>57</sup> ou qu'on leur coupe les cheveux dans un geste infamant<sup>58</sup>.

Toutefois, le cas le plus riche en enseignements est celui des esclaves (quatre dossiers sur treize). Pour ces derniers, l'instant de la déclaration est un moment rare et précieux d'expression. Même si la réussite de la démarche n'est pas assurée, le passage devant la justice permet aux esclaves qui demandent à changer de maître d'affirmer publiquement leurs qualités humaines et leurs compétences réelles ou fantasmées au point d'estimer eux-mêmes leur prix<sup>59</sup>. C'est ainsi que Juan Ventura, esclave hypothéqué par son maître endetté proteste contre une évaluation de sa valeur marchande qu'il juge trop faible et demande officiellement à être libéré « pour qu'il ne souffre pas du préjudice d'être vendu au prix de son évaluation [250 pesos] car il est un mulâtre qui grâce à son métier de fondeur, sa fidélité et ses bons services rendus doit être apprécié pour une quantité supérieure<sup>60</sup>. » Juan Ventura a bien conscience de son caractère de simple marchandise aux yeux des deux Espagnols en conflit, mais désire tout de même que ses qualités humaines et techniques soient reconnues de la seule manière possible, par une évaluation plus élevée, une forte somme traduisant sa grande valeur. D'une manière inattendue, Juan Ventura, objet de transaction, tient à défendre son honneur, valeur typiquement hispanique, et évoque même le préjudice que lui ferait subir l'hypothèque telle qu'elle a été réalisée. A travers le recours à la justice, il s'agit enfin pour les esclaves de faire reconnaître publiquement l'accès à la liberté, de bien montrer l'acquisition d'un nouveau statut, de marquer la rupture avec le passé servile : l'ancienne esclave Josefa Gertrudis effectue ainsi une démarche juridique pour que « le notaire Manuel Antonio Chacón témoigne au sujet du testament de don Lucas de Malda y Andino dans lequel on lui accorde la liberté<sup>61</sup>. »

Le jeu des déclarations soumises aux autorités, souvent par l'intermédiaire d'un avocat des pauvres comme Francisco Gorjón<sup>62</sup>, constitue donc un moment privilégié d'expression pour

<sup>57</sup>AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 33 « Demanda de Antonio de Torres contra Manuel Tatay y Musoles por injurias y golpes que le dio por reclamo a su derecho a la posesión de la mina San Ramón » f. 4.

<sup>58</sup>AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 15, Exp. 10 « Demanda de Rosalio Cabrera Indio operario de la mina de San Vicente en esta ciudad de Zacatecas contra Fermín Antonio de Aspezechea dueño de la dicha mina por injurias y agravio a su contra » f. 3.

<sup>59</sup>AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 18, Exp. 01 « Demanda de Diego Moreno vecino y mercader de esta ciudad contra el capitán Nicolás de Escobedo por pago de escritura de obligación e hipoteca de un mulato esclavo », f. 11 – 13.

<sup>60</sup> *Ibid.* f. 13r. « para que no padezca perjuicio de que se venda por la cantidad de su avaluo [250 pesos] por ser un mulato que por su ejercicio de fundidor, fidelidad y buen servicio debe ser apreciado en más cantidad. »

<sup>61</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 24, Exp. 17, f. 1. « el escribano Manuel Antonio Chacón dé testimonio del testamento de don Lucas de Malda y Andino donde le otorga su libertad. »

<sup>62</sup> C'est par exemple cet avocat des pauvres qui assure avec succès la défense de Joseph de la Cruz (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 17, Exp. 21) en 1724 ou de Joseph López (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 18, Exp. 05).

des populations essentiellement silencieuses dans le sens où elles sont bien souvent « privées de paroles » en raison de leur position subalterne et collectivement contraintes au recours à la rébellion pour faire entendre leurs griefs et opinions. L'action collective des *cargadores* pour protester juridiquement contre les mauvais traitements et abus dont ils sont l'objet revêt à ce titre un intérêt tout particulier : on voit ici un groupe populaire maltraité utilisant la justice locale de la manière la plus efficace qui soit – les *cargadores* obtiennent gain de cause – mais aussi profitant de l'occasion pour souligner et affirmer leur importance paradoxale dans le fonctionnement urbain. La métaphore chevaleresque utilisée dans le texte peut ainsi être aussi bien perçue comme un effet rhétorique que comme la manifestation d'une certaine fierté et de la volonté d'inverser les rôles par la force du discours. Dans le texte de la réclamation, les humbles portefaix sont dépeints comme indispensables à la bonne marche de la ville et à son expansion tandis que le monde des propriétaires de mines, qui se représente volontiers comme le cœur et le poumon de l'empire colonial<sup>63</sup>, est quant à lui dépeint comme un parasite égoïste qui perturbe le fonctionnement urbain au nom d'intérêts particuliers<sup>64</sup>.

Que l'action soit individuelle ou collective, de telles manifestations d'affirmation de soi et tentatives de renverser symboliquement le rapport de force – ce qui peut être perçu comme une première étape vers une remise en cause concrète de ces relations – génèrent des réactions parfois violentes chez les adversaires espagnols qui ne tolèrent guère voir leur statut supposé supérieur ainsi fragilisé, même momentanément. Toutefois, le cas du procès mené par doña Nicolasa de Anda y Altamirano contre son ancien esclave Joseph López en 1725<sup>65</sup> donne ainsi à voir une situation des plus paradoxales. Ici, le renversement des rôles n'est pas seulement symbolique mais bien réel : le recours à la justice ne constitue pas véritablement une tribune, comme cela a pu être le cas dans les procès analysés dans les pages précédentes, mais agit plutôt comme le révélateur d'une situation bien défavorable pour la plaignante espagnole. De fait, l'objet de la plainte est très classique dans la mesure où il dévoile une femme espagnole qui réclame l'argent que son esclave lui doit à la suite de son affranchissement – une somme de 200 pesos dit-elle – et souligne avec emphase la malhonnêteté du mulâtre – les termes « *malicioso* » et « *engaño* » apparaissent en bonne

---

<sup>63</sup> Nous renvoyons ici à la rhétorique utilisée abondamment par le *Tribunal de Minería* et les élites minières en général dans les échanges avec l'administration fiscale.

A titre d'exemple, voir : AGI, MÉXICO, 2246 « Madrid, 18 de junio de 1803. El tribunal de Minería de Nueva España » f. 1r.

<sup>64</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Minería, Varios, Caja 2, 1741

Le texte de cette déclaration est retranscrit et analysé une première fois dans le Chapitre I, p. 79.

<sup>65</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 18, Exp. 05 « Demanda de doña Nicolasa de Anda y Altamirano vecina de León contra Joseph López mulato suyo por incumplimiento de un trato sobre pago de carta de libertad »

place dans son discours<sup>66</sup>. Or, derrière une argumentation qui entend mettre en scène un rapport de force social, économique et moral, on perçoit une réalité bien différente. Doña Nicolasa est en effet une veuve qui ne possède pas les ressources suffisantes pour élever ses enfants et qui, par conséquent, dépend des revenus dégagés par le travail de son esclave<sup>67</sup>. A la suite de l'affranchissement de ce dernier, doña Nicolasa entend bien maintenir les liens de dépendance en réclamant le versement d'une somme mensuelle, censée traduire le maintien du rapport de sujétion entre la propriétaire et son esclave mais révélant surtout la situation de dépendance paradoxale dans laquelle se trouve doña Nicolasa<sup>68</sup>. Dans ce cas précis, le procès agit donc comme le révélateur d'un renversement des rôles total : dans la mesure où c'est le fruit de son travail qui permet à la famille de sa propriétaire espagnole de vivre, l'esclave mulâtre Joseph López occupe d'une certaine manière la fonction de chef de famille, du moins en ce qui concerne l'aspect matériel de celle-ci. C'est une situation bien inconfortable pour doña Nicolasa qui cherche à la fois à conserver sa principale source de revenus – c'est une question de survie – et à maintenir l'illusion d'un rapport de force social et moral traditionnellement favorable aux Espagnols. « Mais, alors que l'état de subordination des esclaves s'aggravait, l'état de dépendance des maîtres vis-à-vis de cette subordination devenait de plus en plus complet. En conséquence, ils écrivaient le scénario des gestes et des signes de déférences de leurs serviteurs comme si leur subordination était absolue. Sinon, c'était l'identité des 'maîtres' qui s'écroulait<sup>69</sup>. » Si l'on sort de ce cas particulier, force est de constater que rétablir l'ordre social bouleversé symboliquement et même, de manière exceptionnelle, concrètement est en effet le grand souci des défenseurs créoles lorsqu'ils se retrouvent confrontés à des plaignants issus des couches populaires considérées comme subalternes, inférieures<sup>70</sup>. Richard Boyer analyse ainsi le procès qui oppose un riche Espagnol à la communauté indienne du Mesquitic, procès qui à la fois montre le développement « normal » attendu d'une telle confrontation et permet de souligner l'importance des cas étudiés pour la région de Zacatecas au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>66</sup> *Ibid.* f. 2r.

<sup>67</sup> *Ibid.* f. 1v.

<sup>68</sup> *Ibid.* f. 1v.

<sup>69</sup> Richard BOYER, « Respect and identity: horizontal and vertical reference points in speech acts » dans *The Americas*, Vol. 54, No. 4 (Apr., 1998), p. 504. « But just as the subordination of slaves was greater, the dependence of masters on that subordination became more complete. They therefore scripted the gestures and signs of deference of their servants as if their subordination was absolute. Otherwise the identity "master" crumbled. »

<sup>70</sup> Douglas Cope précise ainsi dans *The Limits of Racial Domination* que, en l'absence de forces armées suffisantes pour assurer l'ordre dans l'ensemble de la colonie, un des instruments de contrôle utilisés par la Couronne a été le maintien des plèbes urbaines dans un état d'infériorité « naturel », « intériorisé » (Douglas COPE, *op. cit.*, p. 4).

« Prenons le cas de don Juan Rincón, un médecin espagnol qui a été attaqué en 1780 par des 'Indiens' de la 'région isolée dépendant de la ville de Mezquitic' (à une trentaine de kilomètres de sa destination et de San Luis Potosí). Donc, don Juan a porté plainte. Mais l'histoire, comme David Frye le souligne, n'est pas une histoire unique, mais une série de couches de plusieurs histoires et voix qui changent en fonction des identités, de l'expérience, des attentes, et des stratégies rhétoriques destinées à la cour qui a entendu l'affaire et a conservé la mémoire de l'incident. Pour notre propos, cependant, il est important que don Juan démontre toute son arrogance dans ses échanges avec ses hôtes, point qu'il ne fait aucun effort de masquer dans son témoignage – montrant qu'il considérait sa conduite comme normale et légitime. Face à sa démonstration de supériorité peu courtoise, sa requête impérieuse pour le gîte et le couvert et son idée injurieuse d'un droit de cuissage avec la femme de son hôte, don Juan s'attendait seulement à une humble acceptation. Est-ce que les bons habitants de la campagne de Mezquitic, des 'pauvres décents, respectables et travailleurs' qui aurait pu être considérés comme des 'honnêtes pauvres' avaient le droit de résister ? C'est ce qu'ils pensaient certainement. Mais dans ce cas-là, la cour n'avait aucun intérêt à limiter le droit de domination de don Juan. 'Reproduire la signification de la notion d'Indien et renforcer les positions relatives des Espagnols et des Indiens dans la société coloniale' observe Frye, importait davantage que peser les mérites des argumentations individuelles comme si les parties en présence devaient recevoir un traitement équitable<sup>71</sup>. »

## 2. Rétablir l'ordre par le discours

De fait, si l'on adopte le point de vue des plaideurs espagnols, et plus particulièrement des défenseurs, les réactions sont globalement similaires d'un cas à l'autre : c'est la crispation qui prédomine et la constante mise en avant d'un statut considéré comme supérieur. Cette attitude conduit à une défense relativement « faible » en ce qui concerne l'argumentaire : l'accusé espagnol cherche davantage à discréditer l'adversaire qu'à prouver son innocence ou son bon droit, d'autant plus que l'adversaire appartient aux strates perçues comme « inférieures » de la société. A ce titre, le terme de « *pretensión* » de l'adversaire revient souvent, comme pour mieux souligner l'incongruité de la démarche de populations métissées bien audacieuses. De fait, si l'on suit l'argumentaire des Espagnols, les plaignants

---

<sup>71</sup> Richard BOYER, « Respect and identity »... *op. cit.*, p. 500-501. « Take the case of don Juan Rincón, a Spanish physician who in 1780 was assaulted by "Indians" of "the lonely countryside belonging to the town of Mezquitic" (twenty miles or so from his destination and San Luis Potosi). So don Juan charged. But the story, as David Frye points out, is not a single story but layers of several stories and voices that change relative to identities, experience, expectations, and rhetorical strategies for the court that heard the case and created the record of the incident. For our purposes, however, it is important that don Juan demonstrates an arrogance in his exchanges with his hosts one he makes no effort to soften in his testimony - indicating that he viewed his conduct as normal and legitimate. In the face of his rude assertions of superiority, his imperious demand for food and lodging, and his insulting presumption of sexual access to his host's wife, don Juan expected only humble acquiescence. Anything less he viewed as arrogance and insubordination. Did the good people of the Mezquitic countryside, "decent, respectable, working poor" who would have been considered "pobres honestos," have the right to resist? They of course thought so. But the court, in this case, had little interest in curbing don Juan's right to dominate. "Reproducing the signification of that trope, 'Indian,' and reinforcing the relative positions of 'Spaniard' and 'Indian' in colonial society," Frye observes, mattered more than sorting out the merits of individual cases as if the parties to them deserved even-handed treatment. »

appartenant aux *castas* sortent du cadre social et culturel qui leur est imparti, brouillent les lignes par leur dynamisme et leur réussite alors qu'en théorie, l'Espagnol se veut intouchable car situé au sommet de la pyramide sociale. Lorsqu'il décrit les sociétés américaines du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Alexandre von Humboldt souligne ainsi les tendances pigmentocratiques du monde colonial :

« Dans un pays gouverné par les Blancs, les familles qui sont censées être mêmées avec le moins de sang nègre ou mulâtre sont naturellement les plus honorées. En Espagne, c'est peut ainsi dire un titre de noblesse de ne descendre ni de Juifs ni de Maures. En Amérique, la peau plus ou moins blanche décide du rang qu'occupe l'homme dans la société. Un Blanc, qui monte pieds nus à cheval, s' imagine appartenir à la noblesse du pays. La couleur établit même une certaine égalité entre des hommes qui, comme partout où la civilisation est ou peu avancée ou dans un mouvement rétrograde, se plaisent à raffiner sur les prérogatives de race et d'origine<sup>72</sup>. »

Or, un procès signifie par essence une remise en cause de cet état de fait : l'Espagnol peut être faillible et peut être dévalorisé par les *castas* par le biais de la justice, ce qui est considéré comme un phénomène inacceptable et une véritable déchéance, pour l'individu lui-même et aux yeux de la société. Plus largement, ces litiges semblent remettre en cause les définitions figées des identités et des positions sociales attachées à ces identités : c'est l'édifice mental de la société coloniale qui est alors mis à mal par le procès.

**Tableau III-3 : Construction et répartition des « rôles » dans la société coloniale**

<b>Espagnol</b>	<b>Casta</b>
Riche	Pauvre
Dominant	Dominé
Intouchable / Indépassable	Condamné à stagner
Ne peut pas être pris en défaut	Porteur de tares multiples

Ce tableau peut paraître bien manichéen à première vue, mais renvoie à une vision très schématique de la société coloniale par les élites. Un exemple précis permet d'illustrer ces réflexions : il s'agit du litige entre Joseph de la Cruz et Joseph de Luz Belza, copropriétaires de la mine Los Remedios (Vetagrande) en 1724<sup>73</sup>. Le premier et principal propriétaire est Joseph de la Cruz, qui a fait don de huit *barras* de mine à l'Espagnol en 1721, tandis que lui-

<sup>72</sup> Alexandre, VON HUMBOLDT, *L'Amérique en 1800, récit d'un savant allemand*, Paris, Calman-Lévy, 1965 (rééd. 1990), p. 242, coll. Temps et Continents, présentation de Jean Tulard.

<sup>73</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 17, Exp. 21 « Demanda de Joseph de la Cruz, Indio vecino del pueblo de San Pedro y minas de San Luis Potosí y don Joseph de Luz Belza por pago del disfrute de metales de la mina de Los Remedios en Vetagrande como coporcioneros de dicha mina »

même en conservait seize. Au cours de la procédure, jamais Joseph de la Cruz n'est nommé par son adversaire mais est systématiquement désigné de manière péjorative comme « *el Indio* ». De toute évidence, Joseph de la Cruz est un *ladino*, originaire de San Luis Potosí<sup>74</sup>. Or Joseph de Luz Belza n'a de cesse de l'assimiler par le discours aux indigènes des réductions en rappelant l'impossibilité légale pour un Indien de posséder une mine. Il va plus loin encore en affirmant que ces mêmes Indiens doivent en outre garder leur place dans la société, celle de misérables et dominés : ils ne peuvent pas prétendre à un quelconque enrichissement car ils ne doivent jamais dépasser un Espagnol dans la hiérarchie sociale :

« Les Indiens de la qualité de Joseph de la Cruz souffrent d'une incapacité naturelle pour exploiter [les mines] aussi bien parce que ce sont des personnes misérables que parce que le droit naturel que nous enseigne à tous la nature ne permet pas que certains, ou plutôt, qu'aucun puisse devenir riche dans l'injure et au détriment de l'autre, et il est certain que l'Indien pourrait le devenir aux dépens de mes intérêts financiers <sup>75</sup>. »

La lecture de son discours montre que cette éventualité n'est pas pensable et même insupportable. On peut y voir une peur (panique) du déclassement, voire une véritable peur identitaire : les hiérarchies économique et raciale semblent se confondre dans certains esprits si bien que bouleverser l'un conduit à bouleverser l'autre jusqu'à remettre en cause l'identité espagnole. C'est ainsi qu'un rejet très fort s'exprime dans un discours particulièrement agressif. Lorsque la décision de la justice locale va à l'encontre de ses attentes<sup>76</sup>, Joseph de Luz Belza réplique en faisant naturellement appel. Il développe alors un discours plus féroce encore convoquant une bonne partie des préjugés traditionnels attachés aux *castas* : son adversaire se trouve accusé non seulement d'escroquerie à l'encontre du royaume – lui laisser la mine plus longtemps se ferait au détriment du Trésor royal – mais aussi d'homicide – une gestion désastreuse aurait provoqué deux accidents mortels dans des mines anciennement possédées par Joseph de la Cruz<sup>77</sup>. De fait, l'Indien qui ne sait pas rester à sa place se voit rejeté du côté des « populations indignes » et se voit attribuer toutes leurs

<sup>74</sup> Ibid. f. 1r.

<sup>75</sup> Ibid. f. 21r. « Los indios de la calidad de Joseph de la Cruz tienen natural impedimento para trabajarlas así por ser personas miserables como por que el derecho natural que a todos nos enseña la naturaleza no permite que unos o por mejor decir que ninguno se haga rico con injuria y detrimento de otro y siendo cierto como lo es que el Indio pudiera estarlo a espensas de mi caudal... »

<sup>76</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 18, Exp. 02 « Autos relativos a la demanda sobre el pueble de la mina de los Remedios entre don Juan Francisco Gorjón defensor y curador de Joseph de la Cruz alias el Chepechiquito [Indio], y don Joseph de Luz Belza sobre entrega de dicha mina para su pueble » f. 2v. L'administration locale considère en effet les copropriétaires sur un pied d'égalité, et demande à Luz Belza de céder les clés qu'il a confisquées afin que Joseph de la Cruz puisse continuer à exploiter sa partie de mine.

<sup>77</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 17, Exp. 21 f. 32.

« tares » (malhonnêteté, vol, tromperie, voire meurtre) dans un dernier effort pour rétablir par la force discursive un ordre social perçu comme lourdement perturbé.

Enfin, le discours tenu par le copropriétaire créole tout au long de la procédure permet de bien apprécier la complexité des enjeux du procès. Si pour Joseph de la Cruz, le dépôt d'une plainte a essentiellement pour but de faire valoir ses droits et défendre ses intérêts socio-économiques, les différentes déclarations de Joseph de Luz Belza montrent qu'aux yeux de l'Espagnol, le procès est révélateur d'une double dimension, socio-économique et socio-culturelle, la première paraissant même subordonnée à la seconde dans son esprit. L'argumentation qu'il développe au fil des pages semble en effet reposer sur un postulat très clair : c'est par la réaffirmation de son statut d'Espagnol et la disqualification de son adversaire indien que passe de toute évidence la reconnaissance de ses intérêts socio-économiques. Joseph de Luz Belza pousse même sa logique à son extrême dans la deuxième pièce de ce procès au long cours<sup>78</sup>. Si dans le premier document, la confrontation est directe entre les deux copropriétaires, dans le second, un intermédiaire apparaît en la personne du « défenseur des pauvres » don Juan Francisco Gorjón qui représente les intérêts de Joseph de la Cruz devant la justice. Si l'adversaire indien est naturellement la cible de la vindicte de Luz Belza, son représentant espagnol n'échappe pas à l'ire du copropriétaire créole qui va jusqu'à assimiler les différents procès menés par Gorjón comme « défenseur des pauvres » à autant d'actes de trahison : en acceptant de défendre les intérêts d'un Indien contre un Espagnol, Gorjón et ses semblables contribuent à perturber l'ordre social et trahissent le groupe créole dans son ensemble, ce qui est tout simplement impardonnable et doit être passible de punition<sup>79</sup>. Joseph de Luz Belza tient en fait un discours censé rappeler au juge quel doit être l'ordre colonial à rétablir et à préserver des fauteurs de troubles comme Joseph de la Cruz et de leurs protecteurs comme Juan Francisco Gorjón.

Intérêts personnels et publics se mêlent donc dans les déclarations de certains Espagnols qui se posent en défenseur de l'idée d'une forme de société fortement hiérarchisée, organisée autour du pouvoir royal, à l'intérieur de laquelle chacun doit se conformer à la place qui lui est « par nature » dévolue afin de contribuer à la bonne marche de la monarchie. De ce point de vue, le cas de Joseph de Luz Belza est le plus marquant dans la mesure où son argumentaire est le plus développé et abouti dans cette logique de confusion des intérêts personnels et publics. Des exemples moins probants apparaissent toutefois régulièrement

---

<sup>78</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 18, Exp. 02 « Autos relativos a la demanda sobre el pueble de la mina de los Remedios entre don Juan Francisco Gorjón defensor y curador de Joseph de la Cruz alias el Chepechiquito [Indio], y don Joseph de Luz Belza sobre entrega de dicha mina para su pueble » f. 1.

<sup>79</sup> *Ibid.* f. 5v.

dans la documentation et traduisent une volonté implicite de faire valoir le « bon ordre » social perturbé par le litige et l'audace de populations qui ne savent pas rester à leur place. C'est ainsi que Antonio Murguia réfute la réclamation de dette formulée par le conducteur de mules Juan Briceño en rappelant qu'il est « un homme noble et bien connu dans le royaume pour sa conduite et sa qualité », raison pour laquelle « il faudrait prêter davantage foi à ses arguments qu'à la réclamation d'un *coyote* mulero, ennemi de son maître comme ils le sont tous<sup>80</sup>. » Dans le même esprit, Joseph Carrasco, opposé à la *coyota* Andrea Rodríguez pour l'obtention de la garde de deux enfants espagnols, tente de disqualifier cette dernière en soulignant ses origines « indignes », affirmant non seulement qu'elle n'est pas apte à élever des petits créoles en raison de son statut inférieur, qu'elle constitue une source de mauvaise influence pour de jeunes esprits mais aussi que ses déclarations ne doivent même pas être prises en compte par la justice<sup>81</sup>.

Par conséquent, lorsqu'un *casta* emporte son procès en première instance, la situation est particulièrement mal vécue par l'Espagnol concerné. De fait, l'atteinte est double, à la fois matérielle et symbolique : les intérêts socioéconomiques sont lésés et, pire encore aux yeux du plaideur défait, sa supériorité sociale supposée n'est visiblement pas reconnue par la justice locale. L'appel et le réexamen du litige par l'Audience de Guadalajara constituent alors un moyen de l'emporter au final – en dernière instance, être un Espagnol redevient visiblement un véritable avantage – et, dans le même temps, de remettre la société en ordre sur le plan symbolique. Déçus par la première décision, Antonio Murguia<sup>82</sup> comme Joseph Carrasco<sup>83</sup> font donc appel en espérant trouver une oreille plus attentive à leurs arguments et à leur réputation. De ce point de vue, la décision de l'Audience de Guadalajara dans le procès qui oppose Joseph Carrasco à Andrea Rodríguez est exemplaire : non seulement le jugement de première instance est cassé<sup>84</sup> mais aussi Andrea est privée de tout recours lorsqu'elle se voit menacée d'une amende de cinq cents pesos<sup>85</sup>, somme considérable qu'elle

---

<sup>80</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguia por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas » f. 17r. « un hombre noble y muy conocido en el reino por [sus] procederes y calidad », « se [le] debiera dar entero crédito más que al pedimento de un coyote mulero que estos son enemigos de sus amos. »

<sup>81</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 04 « Diligencias de Andrea Rodríguez, india coyota vecina de esta ciudad para que Joseph Carrasco le entregue dos niños españoles que ella crió desde su nacimiento » f. 7.

<sup>82</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguia por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas » f. 36r.

<sup>83</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 04 « Diligencias de Andrea Rodríguez, india coyota vecina de esta ciudad para que Joseph Carrasco le entregue dos niños españoles que ella crió desde su nacimiento » f. 34r.

<sup>84</sup> *Ibid.* f. 44r.

<sup>85</sup> Rappelons à ce titre que le salaire moyen des mineurs varie entre quelques *reales* et trois *pesos* au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

ne peut pas payer, si elle ne cède pas la garde des enfants immédiatement<sup>86</sup>. A l'issue du second jugement, l'ordre social est rétabli, les jeunes espagnols seront dorénavant éduqués par un de leurs semblables et l'Indienne *coyota* est brutalement renvoyée à sa condition de soumission sociale et économique par la menace d'une amende dissuasive à l'extrême.

Ainsi, à l'inverse, la justice d'appel, au niveau de l'Audience de Guadalajara semble agir comme un rempart pour les intérêts des élites. En effet, il est envisageable de se porter en justice à l'échelle locale, notamment lorsque l'on réside et travaille à proximité de Zacatecas, chef-lieu du *corregimiento* puis de l'intendance. En revanche, la distance qui sépare Guadalajara de Zacatecas induit un voyage long et coûteux, ou le recours à un représentant, ce qui favorise *de facto* les catégories les plus aisées. De ce point de vue, se pourvoir en appel est autant une manière de l'emporter sur le plan purement juridique que d'épuiser les ressources de son adversaire. Ce ne sont pas les arguments juridiques qui permettent de l'emporter au bout de la procédure mais plutôt les capacités financières. En outre, les officiers de l'Audience se recrutent essentiellement parmi des péninsulaires ou les familles créoles les plus en vue<sup>87</sup> : il n'est alors guère étonnant de voir les juges de Guadalajara prendre des décisions tendant à défendre les intérêts de leur propre groupe et, au-delà, une certaine vision de l'ordre social dans lequel la position des élites espagnoles ne doit pas être menacée. En définitive, si la justice locale de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle peut être considérée comme le théâtre d'un certain bouleversement de l'ordre social par le discours, la justice d'appel apparaît comme le lieu de la réaffirmation de la hiérarchie sociale, comme la place où les doléances ignorées des défendeurs espagnols sont enfin écoutées.

Si les différents discours étudiés dans ce chapitre ne peuvent en aucun cas être considérés comme des reflets fidèles de la réalité quotidienne, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des stéréotypes employés – qu'ils soient péjoratifs ou, plus rarement, positifs – et les effets rhétoriques déployés par les plaideurs et leurs représentants participent d'une certaine théâtralisation des rapports sociaux dans le cadre du litige. Plaignants et défendeurs se mettent littéralement en scène pour obtenir le meilleur résultat possible – versement de la dette réclamée, obtention d'un non-lieu, confirmation d'un affranchissement – et, agissant de la sorte, tendent à reproduire, renforcer ou, au contraire, remettre en cause les rapports

---

<sup>86</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 04 « Diligencias de Andrea Rodríguez, india coyota vecina de esta ciudad para que Joseph Carrasco le entregue dos niños españoles que ella crió desde su nacimiento » f. 45v.

<sup>87</sup> Mark BURKHOLDER et D. S. CHANDLER, *From Impotence to Authority. The Spanish Crown and the American Audiencias, 1687–1808*, Columbia and London, University of Missouri Press, 1977, 253p.

sociaux de manière ponctuelle – le temps du litige – et symbolique – tout se joue au niveau des discours. De fait, reproduire l'image du « *pobre miserable* », c'est-à-dire du « pauvre méritant » est une manière de jouer un rôle, convenu et convenable, attendu par les élites coloniales. A l'inverse, le simple fait de vouloir attaquer un Espagnol en justice est parfois vécu comme une véritable offense, si ce n'est réelle, du moins symbolique, ce qui, pour certains individus, est insupportable dans une société où les hiérarchies réelles – socioéconomiques – et mentales – socio- raciales – sont intimement mêlées, comme nous l'avons vu dans les deux premières parties<sup>88</sup>. « Les esclaves dans le Brésil du XIX<sup>ième</sup> siècle et les Indiens du Mexique du XVIII<sup>ième</sup> siècle défièrent et menacèrent l'identité d'élites surprenamment vulnérable en affirmant simplement des aspects de leur propre identité sortant du cadre uni-dimensionnel de leur rôle de subordonnés<sup>89</sup>. »

De ce fait, c'est toute une construction rêvée de la société coloniale qui transparait au fil des discours, parfois instrumentalisée et retournée, souvent affirmée et renforcée par la parole. Comme l'écrit Richard Boyer en 1998 :

« Dans ce monde complexe, l'identité a évolué dans un environnement baroque qui tendait davantage à dramatiser la différence qu'à l'immerger. Les personnes établissaient des limites, elles incluaient et excluaient, elles se classaient les unes les autres. Pourquoi des classifications ? Parce que les évaluations sous-entendent des hiérarchies. Elles sous-entendent des degrés de consensus hégémonique, mais aussi, à travers les insultes, l'humour, les gestes et les rituels, des contre-hiérarchies mélangeant la protestation et l'affirmation. Néanmoins, la fabrication des évaluations était informée par un sens des valeurs dépendant d'autrui. Il est intéressant de remarquer, par conséquent, la manière dont les personnes se situaient elles-mêmes comme elles situaient autrui. Qu'il s'agisse de pairs ou d'inégaux, un individu peut les imaginer sur un axe hiérarchique, incliné entre des points supérieurs et inférieurs pour les inégaux, aplani pour les pairs. Cependant, les positions restaient de l'ordre des déclarations, et non pas des faits. Il en résulte que [ces positions] étaient souvent contestées dans un processus qui reliait l'identité à une politique de la situation et de la région<sup>90</sup>. »

<sup>88</sup> A ce sujet, voir notamment le Chapitre II.

<sup>89</sup> Richard BOYER, « Respect and identity: horizontal and vertical reference points in speech acts » dans *The Americas*, Vol. 54, No. 4 (Apr., 1998), p. 509. « Slaves in nineteenth-century Brazil and Indians of eighteenth-century Mexico challenged and threatened the identities of surprisingly vulnerable superiors simply by affirming aspects of their identities outside the single-dimensional role of "subordinate." »

<sup>90</sup> Richard BOYER, « Respect and identity: horizontal and vertical reference points in speech acts » dans *The Americas*, Vol. 54, No. 4 (Apr., 1998), p. 492. « Identity in this complex world played out within a baroque environment that dramatized rather than submerged difference. People set boundaries, they included and excluded, they ranked one another. Why rankings? Because valuations imply hierarchies. They imply degrees of hegemonic consensus, but also, through insults, humor, gestures, and ritual, counter-hierarchies mixing protest and affirmation. Nevertheless, the making of valuations was informed by a sense of worth relative to an "other." It is worth noticing, therefore, how people placed themselves as they placed others. Whether as peers or as unequals, one can imagine them in terms of an axis of hierarchy, sloped between higher and lower points for unequals, flattened for peers. Yet positionings were claims, not facts. As a result they were often disputed in a process that linked identity to a politic of situation and locale. »

Ces phénomènes apparaissent avec le plus de force au cours du premier XVIII<sup>ème</sup> siècle, période qui fournit de fait un terrain favorable à l'élaboration de stratégies offensives par les plèbes urbaines<sup>91</sup>. Dans ce contexte, l'usage de stéréotypes forts et récurrents présente non seulement une caricature des *castas* bien éloignée de la réalité, mais permet surtout de toucher du doigt les angoisses identitaires d'un groupe créole parfois déstabilisé par la progression démographique et surtout l'ascension socio-économique réelles de populations qui remettent en cause les premiers fondements de la société coloniale tels qu'ils ont été établis au XVI<sup>ème</sup> siècle. De ce point de vue, la permanence de ces clichés au XVIII<sup>ème</sup> siècle peut être perçue comme le refus des évolutions socioéconomiques en cours par une partie du monde colonial, pour tout dire les élites, minorités favorisées, et marque de ce fait un fossé croissant entre représentations et réalité.

---

<sup>91</sup> A ce sujet, voir le Chapitre V.

## **Chapitre VII : Entre réalité, fantasmes et jeu de rôle : ambiguïtés identitaires**

Le but des pages suivantes est donc de confronter les stéréotypes accolés aux *castas* depuis le début de la période coloniale à la réalité qui apparaît dans la documentation judiciaire du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Comme il n'est pas possible de prétendre à une quelconque exhaustivité, ce chapitre va essentiellement se concentrer sur deux domaines dans lesquels une telle confrontation est apparue pertinente et fructueuse : les comportements matrimoniaux et l'assignation identitaire.

Une grande partie des stéréotypes associés aux populations métissées depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle plonge en effet ses racines dans les conditions mêmes de l'apparition des premiers métis, c'est-à-dire les relations hors mariage entre les *conquistadores* espagnols et les femmes indiennes ou esclaves<sup>1</sup>. A la fois enfant illégitime – ce qui va à l'encontre des normes catholiques – et fruit d'un certain brouillage racial – ce qui va à l'encontre de l'idéal d'un ordre social structuré autour de deux Républiques distinctes – le métis ne peut qu'être un individu vil et dévoyé, ce qui justifie les différentes mesures d'exclusion qui le frappent<sup>2</sup>. De l'illégitimité à la *mala vida*, il n'y a donc eu qu'un pas dans les esprits pour marquer les enfants du métissage d'un stigmate durable, d'une tare même, jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>. Les stéréotypes, les fantasmes, occupent une place importante dans les représentations coloniales élaborées autour des populations métissées et définissent en conséquence un regard bien négatif que la société pose *a priori* sur ces *castas*. L'étude des comportements matrimoniaux est ainsi l'occasion d'examiner la réalité quotidienne telle qu'elle apparaît dans les déclarations des différents témoins convoqués, de la confronter aux stéréotypes et finalement de mesurer l'écart qui peut surgir entre les deux dimensions. Cette même démarche d'identification des fantasmes, d'examen de la réalité et de confrontation des résultats est également retenue en matière d'assignation identitaire. Face à un phénomène du métissage devenu incontrôlable au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>4</sup>, un des réflexes des élites péninsulaires et créoles a été de créer de véritables nomenclatures, illustrées par les fameuses *pinturas de castas*, comme si la définition de catégories toujours plus subtiles et irréalistes

<sup>1</sup> Voir les ouvrages sur l'histoire du métissage en Amérique ibérique : Ángel Rosenblat et Magnus Mörner pour les classiques, Nicolás SÁNCHEZ ALBORNOZ, *La población de América Latina, desde los tiempos precolombinos al año 2000*, Madrid, Alianza Editorial, 1973, 312 p.

<sup>2</sup> A ce sujet, nous pouvons renvoyer à l'ensemble des lois évoquées dans le chapitre IV.

<sup>3</sup> Eve-Marie FELL, « Du métis à l'hybride : souvenirs d'une Belle Epoque » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, 1994, p. 75-83.

<sup>4</sup> A ce sujet, nous renvoyons à ce qui a été dit en introduction sur l'essor démographique des populations métissées au cours de la période étudiée.

constituait un moyen de contrôler par le discours un élan démographique subi par l'administration coloniale<sup>5</sup>. La société coloniale se rêve compartimentée, organisée, à l'opposé même du phénomène du métissage, et, de ce point de vue, les nomenclatures empreintes d'une précision encyclopédique propre à la période viennent réintroduire un ordre discursif dans un monde mouvant. La réalité de ce monde est toutefois à la fois bien plus complexe et plus simple que la vision schématique inhérente à l'effort de classification. Ces écarts répétés entre la réalité coloniale et les fabrications mentales produites par les élites ont conduit de nombreux auteurs à disqualifier toute approche du métissage et des populations métissées s'appuyant sur une telle conception de la société ravalée au rang de stéréotypes sans aucune substance<sup>6</sup>. Toutefois, la lecture de la documentation montre qu'une partie de ces catégories s'est imposée dans les discours – des élites comme des populations plus modestes<sup>7</sup> – non pas pour parler de soi-même mais plutôt décrire autrui ou encore élaborer le masque idoine pour répondre à une situation donnée. En d'autres termes, si le métissage et les catégories qui en découlent ne participent pas vraiment à la construction identitaire personnelle, sa prégnance dans la vie quotidienne paraît bien réelle, comme filtre à travers lequel les populations dans leur ensemble considèrent la société et comme élément du complexe jeu de rôle qu'est la vie dans la société coloniale.

---

<sup>5</sup> Sur ces classifications et tableaux de métissage, nous pouvons renvoyer aux travaux de : Isidoro MORENO NAVARRO, *Los cuadros el mestizaje americano. Estudio Antropológico del mestizaje*, Madrid, 1973, 256 p. / Magali CARRERA, *Imagining identity in New Spain: race, lineage and the colonial body in portraiture and casta paintings*, Austin, University of Texas Press, 2003, 188 p. / Ilona KATZEW, *Casta painting: images of race in 18th century Mexico*, New Haven / London, Yale University Press, 2004, 242 p.

<sup>6</sup> Voir Chapitre VI p. ?? . Au-delà de la période coloniale, Eve-Marie Fell fait observer comment les écrits d'auteurs européens du XIX<sup>ème</sup> siècle comme Gustave Le Bon ou encore Arthur de Gobineau ont pu influencer et nourrir la pensée de certains latino-américains en ce qui concerne la question du métissage et la perception durablement négative des populations métissées par les élites locales (Eve-Marie FELL, « Du métis à l'hybride : souvenirs d'une Belle Epoque » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, 1994, p. 75-83.)

<sup>7</sup> Voir les théories de l'intériorisation en matière de stratification socio-raciale évoquées notamment par Douglas Cope qui reprend le sociologue holland H. Hoetink.

### A. Des stéréotypes à la réalité coloniale : l'exemple des comportements matrimoniaux

De fait, les études démographiques centrées sur les comportements matrimoniaux revêtent une double fonction : à la recherche d'une meilleure connaissance des phénomènes démographiques et de l'évolution des populations s'ajoute dans le cas des études hispano-américaines la volonté de décrire les conditions de l'apparition et du développement du phénomène du métissage. A partir du cas de Mexico au XVIII<sup>ième</sup> siècle, Juan Javier Pescador dévoile ainsi les mécanismes des comportements matrimoniaux en milieu urbain<sup>8</sup> :

« Le marché matrimonial de la ville de Mexico au XVIII<sup>ième</sup> siècle présentait des caractéristiques bien particulières : une disproportion élevée entre la population à marier féminine et masculine, de fortes restrictions socio-ethniques, des tendances considérables à l'endogamie raciale [sauf chez les métis], qui, dans l'ensemble, ont généré un modèle de nuptialité caractérisé par un âge au mariage tardif chez les hommes et précoce chez les femmes ; et qui, dans le même temps provoquèrent l'apparition d'un marché noir du mariage considérable reflété par le taux élevé de l'illégitimité<sup>9</sup>. »

Dans son article, l'historien souligne bien les deux grandes caractéristiques qui, à ses yeux, décrivent les comportements matrimoniaux des populations métissées, à savoir le fort taux d'illégitimité et une tendance à l'exogamie marquée, deux éléments qui ressortent également de la thèse de Norma Angélica Castillo Palma sur Cholula aux XVII<sup>ième</sup> et XVIII<sup>ième</sup> siècles<sup>10</sup> ou des travaux de Thomas Calvo sur le cas de Guadalajara à la même période<sup>11</sup>. L'angle d'approche démographique, appuyé sur l'analyse minutieuse des registres paroissiaux, permet ainsi d'étayer la base des stéréotypes attachés au métissage – les naissances illégitimes – et de montrer comment la société de castes décrite notamment par Magnus

<sup>8</sup>Juan Javier PESCADOR, « La nupcialidad urbana preindustrial y los límites del mestizaje: características y evolución de los patrones de nupcialidad en la ciudad de México » dans *Estudios Demográficos y Urbanos*, vol. 7, n°1/19, 1992 (numéro spécial), p. 137-168.

<sup>9</sup>Juan Javier PESCADOR, *op. cit.*, p. 137, « El mercado matrimonial de la Ciudad de México en el siglo XVIII presentaba características muy peculiares : alta desproporción entre la población casadora femenina y la masculina, fuertes restricciones socioétnicas, considerables tendencias a la endogamia racial [sauf chez les métis], las que, en conjunto, generaron un patrón de nupcialidad marcado por las altas edades al matrimonio por parte de los varones y tempranas en el caso de las mujeres ; al mismo tiempo que proporcionaron el surgimiento de un considerable mercado negro matrimonial reflejado en las altas tasas de la ilegitimidad. »

<sup>10</sup>Norma Angélica CASTILLO PALMA, *Economie, métissage et mariage mixte dans une ville mexicaine: Cholula, 1649-1796*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Pierre Berthe, Paris, EHESS, 1996, 511 p.

<sup>11</sup>Thomas CALVO, *Guadalajara y su región en el siglo XVII, Población y economía*, Guadalajara, 1992, 489 p.  
Thomas CALVO, « Concubinage et métissage en milieu urbain : le cas de Guadalajara au XVIII<sup>ième</sup> siècle » dans *La ville en Amérique Espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, p. 147-158.

Plus récemment, David CARBAJAL LÓPEZ a réalisé un travail similaire sur le cas de Bolaños aux XVIII<sup>ième</sup> et XIX<sup>ième</sup> siècles : *La población de Bolaños, 1740 – 1848. Dinámica demográfica, familia y mestizaje*, Zamora, El Colegio de Michoacán, 2008, 355 p.

Mörner s'est peu à peu désintégrée sous la pression continue d'un métissage, d'un brassage permanent permis par des comportements exogames au sein des populations métissées. Ces deux aspects bien balisés viennent ainsi structurer le propos dans les pages qui suivent. Il n'est toutefois pas question de reproduire fidèlement ces démarches pour le cas de Zacatecas et de sa région : en effet, dans la mesure où l'analyse ne s'appuie pas sur les sources paroissiales, il est difficile de prétendre au niveau de précision et d'exhaustivité des études précédemment citées. De fait, le but de ces pages est d'esquisser les grands traits de la réalité qui transparaît des déclarations consultées pour la confronter aux modèles développés pour les cas de Mexico ou de Cholula, de relever les points de convergence et de divergence, et estimer dans quelle mesure le biais des sources judiciaires et de la mise en scène qu'elles peuvent supposer vient altérer cette réalité.

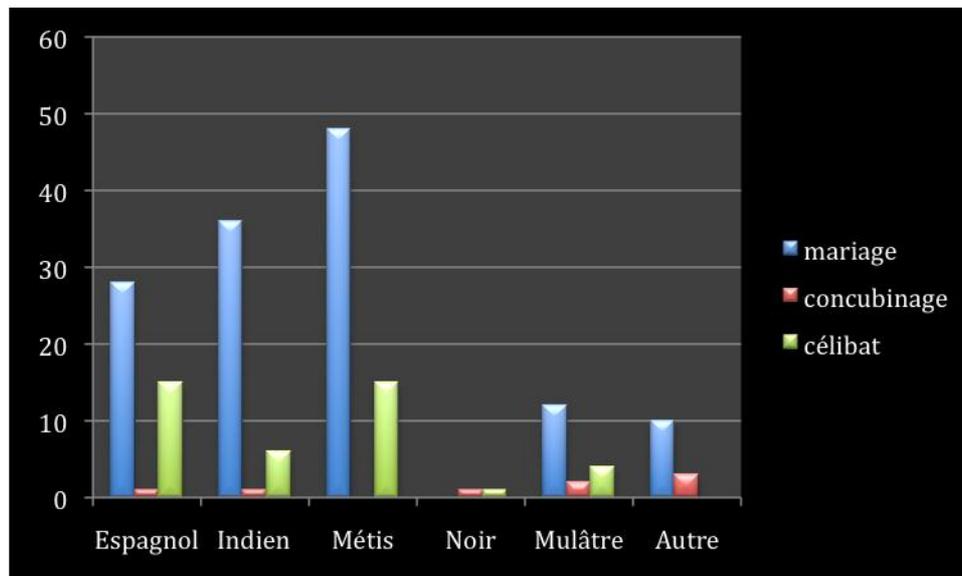
### *1. Une intégration des normes coloniales ?*

De fait, si l'on observe l'ensemble des déclarations présentées devant la justice coloniale ou inquisitoriale, force est de constater que parmi les quelque deux cents individus qui mentionnent un statut matrimonial, une grande majorité se présente comme mariée – ou précédemment mariée dans le cas des veufs. À la lumière des données présentées dans le tableau III-?, il semble bien que l'état choisi par les couples est l'état matrimonial (134 cas), le concubinage n'étant qu'un choix très secondaire (48 cas). Un tel résultat confirme une véritable pénétration de la norme du mariage au sein des plèbes urbaines et peut se placer dans la prolongation des réflexions de Richard Boyer sur le comportement paradoxal des bigames. Selon lui, le remariage des bigames est bien plus le signe d'une véritable intériorisation de la norme que celui d'un non-respect des commandements de l'Eglise<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Sur ce point, nous renvoyons aux pages consacrées aux bigames dans le Chapitre IV.

**Graphique III-1 : Mariage, concubinage et célibat dans les couches populaires  
du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>13</sup>**



Au-delà de ces considérations générales, une analyse plus détaillée, attentive au rapport entre la déclaration de la *calidad* et celle du statut matrimonial, révèle des résultats quelque peu surprenants, en tout cas bien éloignés des stéréotypes classiques attachés aux *castas*. Si l'on excepte le cas des esclaves noirs chez lesquels le concubinage l'emporte – mais l'échantillon est trop réduit pour pouvoir tirer une véritable conclusion – l'institution du mariage semble dominer dans tous les groupes, mais de manière inégale<sup>14</sup>. Elle est ainsi largement majoritaire chez les Indiens (36 individus mariés, 1 en concubinage, 6 célibataires) et les métis (48 individus mariés, 15 célibataires) tandis que la différence n'est que du simple au double chez les mulâtres (12 individus mariés, 2 en concubinage, 4 célibataires). L'image laissée par le groupe ainsi étudié est bien éloignée du stéréotype de la vie dissolue attachée à

<sup>13</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN), Sources judiciaires et Notariales (AHEZ)

<sup>14</sup> Avant de pousser plus loin la réflexion, nous rappelons ici ce qui a été précisé plus haut : ce travail statistique ne prétend en aucun cas être une étude exhaustive des comportements matrimoniaux, mais doit être plutôt considéré comme l'analyse des étiquettes utilisées par les individus lorsqu'ils doivent mentionner un statut matrimonial devant les autorités. Doit-on considérer ces déclarations avec la même prudence que les déclarations concernant la *calidad*? La capacité des bigames à passer pour ainsi dire entre les mailles du filet pendant plusieurs années dans certains cas pousserait à adopter une grande prudence face à ces déclarations et à discerner dans le statut matrimonial déclaré un élément de plus de la « trousse à outils » dans lesquels les individus puisent lorsqu'ils doivent décliner leur identité.

ces populations par le regard des Espagnols, du moins lorsqu'ils doivent préciser un statut matrimonial. Si l'on en croit ces déclarations, ce sont d'ailleurs les Espagnols qui présentent le taux de mariage le moins élevé (28 individus mariés, 1 en concubinage, 15 célibataires), de manière assez paradoxale. Ce phénomène, inattendu à première vue, peut être expliqué en croisant les statuts matrimoniaux déclarés avec les âges des différents déclarants, lorsque cela était possible.

**Tableau III-4 : Statut matrimonial et âge des individus dans les couches populaires du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>15</sup>**

	Espagnols				Indiens				Métis				Mulâtres			
	Mariage	Concubinage	Célibat	Veuvage	Mariage	Concubinage	Célibat	Veuvage	Mariage	Concubinage	Célibat	Veuvage	Mariage	Concubinage	Célibat	Veuvage
moins de 20 ans	0	0	6	0	0	0	2	0	0	0	3	0	0	0	1	0
20-29 ans	5	1	4	0	6	0	3	2	10	0	8	2	0	0	2	0
30-39 ans	10	0	2	0	9	1	1	2	15	0	2	1	2	0	0	0
40-49 ans	6	0	1	0	1	0	0	1	6	0	0	0	2	0	0	0
50-59 ans	2	0	1	1	1	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0
plus de 60 ans	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1

Il ressort de cet effort un biais statistique qui voit les jeunes Espagnols (c'est-à-dire les individus de moins de vingt ans) surreprésentés par rapport à leurs congénères *castas* ou Indiens, ce qui fournit un premier élément d'explication. Le plus fort taux relatif de célibat chez les Espagnols ne serait donc pas dû à un comportement particulier de groupe mais plutôt à la nature de l'échantillon étudié. Néanmoins, le tableau ci-dessus permet d'aller au-delà de ce constat pour identifier des attitudes sensiblement différentes selon les groupes dans les stratégies matrimoniales, notamment en ce qui concerne l'âge au mariage. D'après les déclarations regroupées, il apparaît ainsi que les Indiens, *ladinos* pour la plupart dans l'échantillon, développent une tendance à un mariage plus précoce que les autres groupes : entre 20 et 29 ans, huit individus sont mariés, ou l'ont été, tandis que seulement trois se déclarent célibataires. En ce qui concerne les métis, le rapport est de douze contre huit alors

<sup>15</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN), Sources judiciaires et Notariales (AHEZ)

qu'il est équilibré pour les Espagnols, cinq contre cinq. En ce qui concerne la catégorie d'âge suivante, les 30-39 ans, on peut observer un certain nivellement des comportements comme le montre l'évolution du rapport entre individus mariés ou veufs et individus non mariés : dix contre deux pour les Espagnols, onze contre deux pour les Indiens, seize contre deux pour les métis<sup>16</sup>. Les effectifs étudiés sont réduits, mais si l'on considère cet échantillon comme représentatif des couches populaires de la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle, il semble bien qu'un décalage entre les comportements des Espagnols d'une part et des Indiens et *castas* d'autre part apparaît en ce qui concerne l'âge au mariage. La recherche d'un parti « convenable » par les créoles et les petits-blancs au sein d'une société dans laquelle ils sont numériquement minoritaires – ce qui réduit l'éventail des choix possibles – peut expliquer un tel décalage.

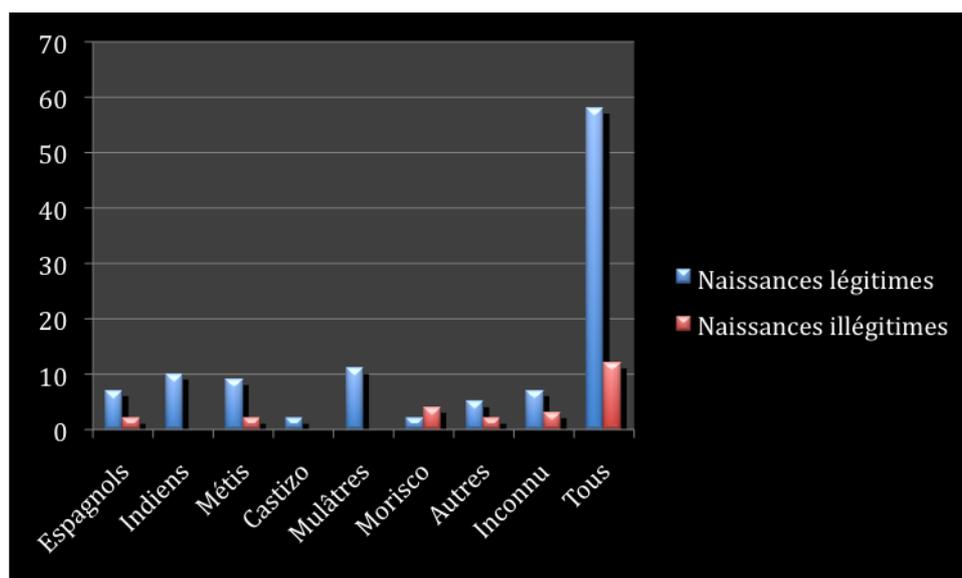
En revanche, non seulement la domination de l'institution du mariage dans les déclarations mais aussi la tendance marquée d'un âge au mariage plus précoce que pour les Espagnols semblent indiquer si ce n'est une intériorisation des normes coloniales – il faudrait effectuer une étude bien plus exhaustive pour pouvoir se prononcer – en tout cas une volonté de présenter un visage acceptable aux autorités. De fait, sur les quelque mille individus rassemblés dans la base de données, moins de deux cents ont mentionné leur statut matrimonial. Le fait que ce dernier ne fasse pas l'objet d'une déclaration systématique pousse à poser un certain nombre de questions. La mention de ce statut précis est-elle spontanée ou fait-elle l'objet d'une demande spécifique des interlocuteurs ? La première hypothèse conduirait à voir dans le tableau matrimonial esquissé à partir des déclarations rassemblées un reflet déformé de la réalité coloniale : de ce point de vue, les individus mariés mentionnent leur état pour marquer une situation de certaine intégration, une position de chef de famille tandis que les célibataires ou les personnes vivant en concubinage tendent plutôt à passer leur état sous silence. A l'inverse, la seconde hypothèse tendrait à considérer non seulement les statistiques comme un reflet relativement fidèle de la réalité mais aussi l'importance accordée au statut matrimonial par certains membres de l'administration coloniale, importance bien comprise à tous les niveaux de la société, comme en témoigne le cas paradoxal des bigames qui se remarient pour accéder à un état « convenable » au yeux du nouveau tissu social qui les accueille. Le tableau qui ressort de ces différentes analyses paraît finalement bien éloigné des stéréotypes volontiers accolés aux *castas*. Le mariage semble être au moins une institution respectée et pourrait même être considérée comme une norme plus

---

<sup>16</sup> Les effectifs des mulâtres, ou des individus qui se déclarent comme tels, ne sont pas pris en compte ici car ils s'avèrent trop réduits pour justifier une analyse approfondie.

ou moins bien intériorisée par les populations les plus humbles. Pour autant, peut-on vraiment affirmer que la réalité *zacatecana* telle qu'elle a été reconstituée dans les pages précédentes est si radicalement différente du « marché noir » matrimonial décrit par Juan Javier Pescador<sup>17</sup> ? Il est en effet difficile d'oublier les huit cents individus de la base de données qui sont restés silencieux sur leur état matrimonial, quelle qu'en soit la raison : un tel silence pourrait bien recouvrir le « marché noir du mariage » décrit par l'historien mexicain. Pour sortir de cette impasse relative, le croisement des données matrimoniales avec le taux déclaré des naissances légitimes et illégitimes représente une issue intéressante. Le tableau ci-contre montre ainsi qu'on peut relever un certain nombre de similitudes entre le taux d'illégitimité des couples et celui des naissances. De fait, comme les précisions portant sur le statut matrimonial des individus – qu'il s'agisse des témoins ou des personnes décrites ou évoquées par ces derniers – les précisions concernant le caractère légitime ou illégitime sont relativement rares : sur les mille individus recensés dans la base de données, moins d'un dixième apporte pareille précision. Par conséquent, la réflexion développée à partir de ces quelque soixante-dix cas ne peut prétendre en aucun cas à une quelconque exhaustivité et ne peut donc être considérée que comme la formulation d'hypothèses appelées à être approfondies.

**Graphique III-2 : Naissances légitimes et illégitimes dans les couches populaires du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>18</sup>**



<sup>17</sup> Juan Javier PESCADOR, *op. cit.*, p. 137.

<sup>18</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN), Sources judiciaires et Notariales (AHEZ).

Cela dit, l'apparition de certaines similitudes entre les deux graphiques (III- 1 et III- 2) vient relever l'intérêt d'un échantillon même réduit. A l'instar des statuts matrimoniaux, les naissances semblent indiquer une large domination des relations légitimes entre les personnes. Pour l'ensemble du groupe, sans distinction de *calidad*, le rapport est ainsi de cinquante-huit naissances légitimes pour seulement douze naissances illégitimes. Une analyse plus détaillée prenant en compte cette fois-ci la *calidad* des témoins montre en outre que seuls les *moriscos* voient un taux d'illégitimité supérieur, mais les effectifs sont si réduits qu'il est légitime de penser davantage à un fait anecdotique qu'à une véritable tendance. Enfin, il apparaît que chez les Indiens et les mulâtres, le taux d'illégitimité est nul tandis que les Espagnols et les métis dévoileraient des comportements moins orthodoxes (sept naissances légitimes contre deux naissances illégitimes pour les premiers, neuf contre deux pour les seconds). De fait, pour l'ensemble de l'échantillon, collecté essentiellement dans les sources inquisitoriales et notariales et portant sur l'ensemble de la période, ce sont les comportements respectueux de l'institution du mariage qui semblent dominer<sup>19</sup>. Cependant, devant le caractère réduit de l'échantillon, la plus grande prudence s'impose pour éviter de proposer des conclusions hâtives. Doit-on voir dans ces quelques dizaines d'individus un groupe représentatif des plèbes urbaines ou doit-on se méfier du biais induit par une certaine mise en scène des déclarations ? S'il est difficile de se prononcer avec fermeté, il demeure toutefois possible d'évoquer une véritable intériorisation de la norme du mariage chez certains individus – ceux qui déclarent spontanément un statut « convenable » lors des témoignages, les bigames qui prennent des risques considérables pour présenter un visage conforme à la norme dans leur nouvelle communauté – et peut-être même dans de larges pans des couches populaires<sup>20</sup>. De ce fait, l'écart entre un des stéréotypes les plus mieux ancrés et la réalité quotidienne paraît bien considérable : le stigmate d'une illégitimité originelle et donc permanente est tenace et ressurgit souvent de manière opportuniste lors des conflits et des litiges. Le fait qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle le métissage soit plus dynamique et donc plus incontrôlable que jamais, aussi bien au niveau de la croissance démographique que d'une « hybridation » permanente, n'est peut-être pas étranger à cela.

---

<sup>19</sup> De fait, les résultats trouvés pour la région de Zacatecas, même avec un échantillon, se rapprochent singulièrement de ce qu'a retrouvé David Carbajal López pour le cas de Bolaños (une autre ville minière) au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il montre en effet qu'entre les années 1740 et 1810, les naissances légitimes représentaient entre 70 et 75% des naissances, ce qui traduit une certaine intégration de la norme du mariage par les populations locales. (David CARBAJAL LÓPEZ, *La población de Bolaños... op. cit.*, p. 75-77).

<sup>20</sup> Pour soutenir cette dernière idée, on peut préciser que les deux échantillons ne se superposent pas dans leur grande majorité, ne concernent guère les mêmes individus ou les mêmes familles, ce qui a pour résultat la création d'un groupe plus large, d'environ trois cents personnes, base des réflexions des pages précédentes.

## 2. Les logiques d'un métissage permanent

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle est en effet le moment de l'écroulement de la société de castes rêvée par l'administration espagnole<sup>21</sup> sous la pression démographique et socio-économique des populations métissées<sup>22</sup>. Dans un tel contexte, la permanence de clichés de plus en plus dépourvus de fondements réels peut être perçue comme l'expression du malaise identitaire engendré chez les Espagnols par la croissance inexorable du phénomène du métissage. Cette croissance se caractérise non seulement par une poussée démographique sur laquelle nous ne reviendrons pas mais aussi par un brassage permanent des populations alimenté par des comportements exogames marqués en milieu urbain essentiellement<sup>23</sup>.

**Tableau III-5 : Ville de México, 1720-1800.**

### Endogamie raciale<sup>24</sup>

	Españoles	Mestizos y castizos	Mulatos, negros, etc.	Total casos
Españolas	86,4 %	8,7 %	5,0 %	3271
Mestizas y castizas	29,2 %	52,7 %	18,1 %	1402
Mulatas, negras, lobas y moriscas	30,8 %	24,9 %	44,3 %	760

Si l'on reprend les travaux de Juan Javier Pescador sur la population de Mexico au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on peut constater qu'aux premières noces, les populations métissées affichent un comportement exogame relativement marqué tandis que les Espagnols s'avèrent en grande majorité endogames<sup>25</sup>. Les données proposées par l'historien mexicain dans ce tableau permettent toutefois d'aller au-delà de cette vision globale pour analyser les comportements respectifs des Espagnols, des descendants d'Indiens et des descendants d'esclaves. Outre des choix très majoritairement endogames, les Espagnoles montrent une tendance à privilégier

<sup>21</sup> Voir à ce sujet Magnus MÖRNER, *Le métissage dans l'histoire de l'Amérique latine... op. cit.*

<sup>22</sup> Dans le Centre-Nord, le groupe des populations métissées devient majoritaire au cours de la période : voir Marcelo CARMAGNANI sur San Luis Potosí, David CARBAJAL LÓPEZ sur Bolaños, Francisco GARCÍA GONZÁLEZ sur la population de Zacatecas aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles ou encore le recensement de l'intendance de Zacatecas de 1790.

<sup>23</sup> La tendance classificatrice déployée notamment dans les peintures de castes – que nous verrons plus en détail dans la section suivante – apparaît ainsi comme une manière de rationaliser un phénomène refusé dès son apparition et pourtant incontrôlable.

<sup>24</sup> Juan Javier PESCADOR, *op. cit.*, p. 145.

<sup>25</sup> Il faut préciser néanmoins que ces chiffres ne traduisent que la situation matrimoniale légale et ne tiennent pas compte du grand nombre de couples concubins, ce qui laisse dans l'ombre une grande partie de la réalité.

les conjoints métis et à délaissier les mulâtres marqués par le stigmate de l'esclavage<sup>26</sup>. Les métisses, quant à elles, effectuent des choix équilibrés entre endogamie et exogamie, mais manifestent en même temps une préférence marquée pour les conjoints espagnols, marquant ainsi la volonté d'un rapprochement avec le groupe social dominant, celui des créoles. Une telle préférence se retrouve également, mais de manière moins nette chez les mulâtresses qui présentent en outre le taux d'endogamie le plus bas des trois groupes analysés par Juan Javier Pescador. A partir de ce tableau, c'est donc tout d'abord l'image d'une société touchée par un métissage permanent favorisé par l'exogamie qui ressort.

C'est un tableau sensiblement différent qui ressort de l'analyse de l'échantillon constitué à partir des sources judiciaires et notariales pour le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne. Comme dans les pages précédentes, les effectifs considérés sont ici très réduits mais permettent néanmoins de prolonger les pistes de réflexion développées à travers une première démarche comparatiste<sup>27</sup> en ajoutant notamment une perspective différenciée selon le genre<sup>28</sup>. Les tableaux ci-dessous utilisent des catégories sensiblement différentes de celles utilisées par Juan Javier Pescador : les Indiens *ladinos* identifiés dans la documentation ainsi qu'un dernier groupe rassemblant les individus se déclarant comme *lobo*, *coyote*, *chino* font leur apparition tandis que les Espagnols ne sont considérés que dans le cadre des couples mixtes<sup>29</sup>.

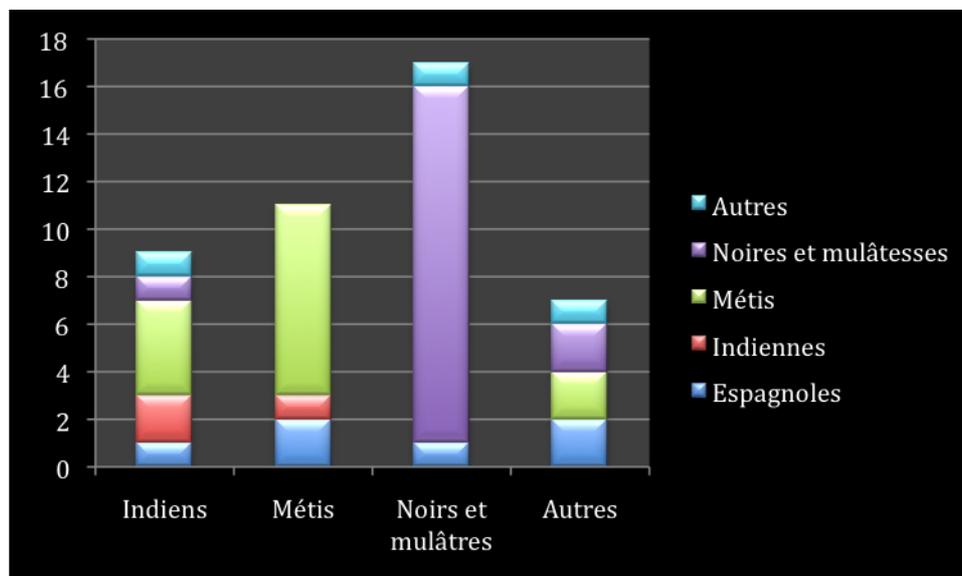
<sup>26</sup> On peut également supposer qu'une partie conséquente des hommes noirs ou mulâtres appartient au monde des esclaves, ce qui les exclut du marché matrimonial pour des Espagnoles recherchant un parti « convenable ».

<sup>27</sup> Voir les travaux de Juan Javier Pescador sur Mexico, mais aussi ceux de Thomas Calvo sur Guadalajara au XVII<sup>e</sup> siècle ou encore David Carbajal López sur Bolaños aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

<sup>28</sup> Dans l'éditorial du numéro *Amériques métisses* de la revue *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, Carmen Bernand, Capucine Boidin et Luc Capdevila soulignent ainsi les liens qui s'établissent entre études du métissage et études du genre : « Il est important de souligner, à l'échelle d'une population, en quoi le mélange des cultures peut engendrer une transformation, parfois radicale, dans l'ordre des relations sexuées, induisant le bouleversement des identités de genre à l'échelle individuelle. Ce qui invite à ne pas limiter l'analyse de genre à des relations binaires hommes/femmes, mais à effeuiller la société selon les groupes inscrits dans des rapports de domination, confondus avec une relation sexuée. Car l'une des caractéristiques des sociétés coloniales confrontées aux relations interethniques est d'y avoir répondu par la mise en place d'un dispositif censé les rogner, les régler, les contraindre, notamment afin de contrôler les relations hommes/femmes et de suivre leur descendance. Cette mise en ordre a conduit à la création de casuistiques. Qui en multipliant les catégories sociales associant les critères ethniques et généalogiques, a démultiplié en conséquence les identités de genre, produisant autant de relations hiérarchiques intériorisées qu'il existe de catégories codifiées. Mais il est tout aussi important d'étudier comment les individus négocient avec leur identité de genre, comment les pouvoirs et la société s'ajustent aux conditions du réel, comment les normes sont intégrées dans les pratiques. » (Carmen BERNAND, Capucine BOIDIN, Luc CAPDEVILA, « Editorial » dans *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, numéro 27, *Amériques métisses*, 2008, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 9-10).

<sup>29</sup> Les populations métissées constituent le cœur du sujet, ce qui a entraîné un intérêt limité pour des populations espagnoles perçues comme des satellites du noyau principal. Par choix, les Espagnols n'ont donc été intégrés au corpus que lorsque ils possédaient un lien plus ou moins étroit avec des *castas* – amitié, mariage, conflit, simple témoignage – et jamais de manière autonome. Dans ces conditions, il paraît bien difficile d'étudier le taux d'exogamie ou d'endogamie effectif de ces populations de manière satisfaisante et juste. Pour cette raison, l'analyse porte uniquement sur les comportements exogames ou endogames des *castas* et intègre les Espagnols seulement dans le cadre des couples mixtes.

**Graphique III-3a et III-3b : Endogamie et exogamie dans les couches populaires du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>30</sup>**



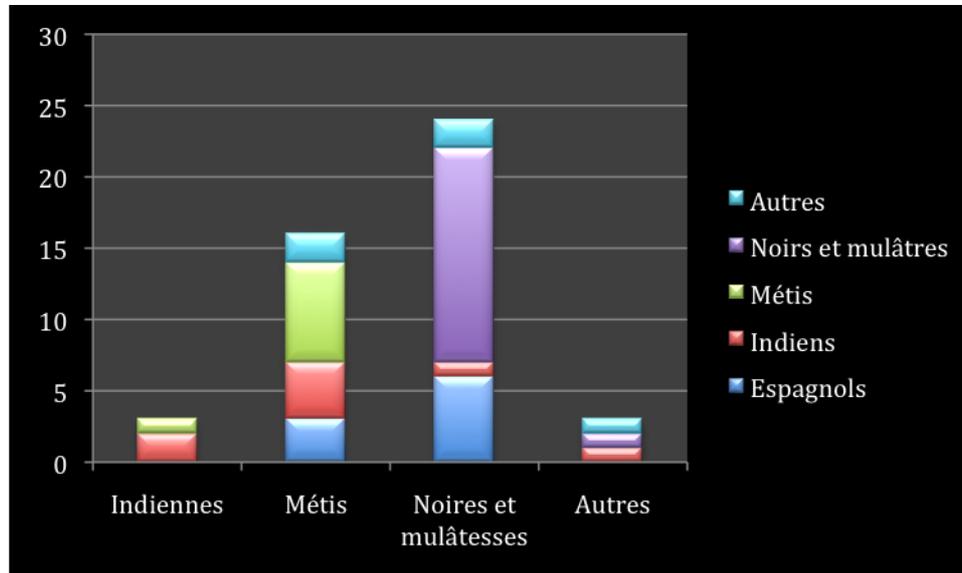
Si l'on considère tout d'abord les choix matrimoniaux effectués par les hommes (graphique III- 3a), on constate une relative endogamie<sup>31</sup> : la grande majorité des métis et des mulâtres semblent choisir une épouse ou une compagne appartenant au même groupe. De même, les comportements exogames impliquant une partenaire espagnole sont une réalité, mais bien plus limitée que ce qui apparaît dans le cas de Mexico. Cette endogamie peut surprendre, compte tenu de la réalité décrite par Juan Javier Pescador : on peut voir là l'expression d'un particularisme régional et donc une conséquence du rapport démographique entre ces différents groupes, les Espagnols constituant une part plus importante de la population à Mexico que dans le Centre-Nord éloigné et métissé<sup>32</sup>. Le groupe manifestant la plus forte tendance exogame est en fait celui des Indiens *ladinos*, souvent coupés de leur communauté d'origine, noyés dans la masse des plèbes urbaines et visiblement principaux artisans du

<sup>30</sup> Sources : Procès de l'Inquisition (AGN et AHN), Sources judiciaires et Notariales (AHEZ).

<sup>31</sup> Le concept d'endogamie est ici utilisé par défaut dans la mesure où, nous le verrons dans les pages suivantes, l'utilisation des termes génériques de « métis » (pris dans le sens de descendant d'Indien) et de « mulâtres » (pris dans le sens de descendant d'esclave) semble bien recouvrir plusieurs degrés de métissage différents et tendent donc à simplifier une situation plus complexe.

<sup>32</sup> Voir les travaux de Marcello CARMAGNAGNI, *op. cit.* sur San Luis Potosí ou David CARBAJAL LÓPEZ sur Bolaños, *op. cit.*, p. 77-79.

métissage local – d'un métissage ne laissant que peu de place à la composante africaine de la population, il faut en convenir.



Le cas des femmes est sensiblement différent : les Indiennes manifestent des comportements plutôt endogames tandis que les métisses et les mulâtres semblent effectuer des choix plus exogames que leurs homologues masculins. C'est notamment vrai pour les métisses qui se tournent certes majoritairement vers des conjoints métis eux-mêmes mais qui choisissent également des partenaires Espagnols, Indiens, mulâtres, contribuant ainsi au métissage local. Enfin, la présence plus marquée des Espagnols dans les couples mixtes est à noter. Ce dernier phénomène peut s'expliquer par le poids de traditions sociales : les couples « mixtes » sont acceptés, même ceux qui impliquent des Créoles, mais dans certaines conditions qui respectent les hiérarchies sociales acceptées. En d'autres termes, il peut paraître acceptable qu'un Espagnol épouse une métisse ou même une mulâtresse, du moins jusque dans les années 1770 car un certain ordre est respecté : le possesseur de l'autorité du chef de famille reste un Espagnol. L'inverse est en revanche socialement inacceptable dans la mesure où elle entraîne un renversement de la hiérarchie sociale en faisant d'un métis ou un mulâtre le dépositaire de l'autorité du chef de famille, autorité qu'il peut exercer sur une femme créole. A ce modèle d'explication peut s'ajouter la permanence du déséquilibre initial entre la population masculine et la population féminine au sein du groupe des créoles.

Au-delà des différences statistiques, le grand point commun entre les résultats obtenus à partir des données judiciaires d'une région centrée sur Zacatecas et ceux obtenus par Juan Javier Pescador pour le cas de Mexico réside en fait dans la mise au jour d'une certaine

logique. Le métissage est un phénomène permanent sur tout le XVIII<sup>ème</sup> siècle mais n'est pas pour autant un mouvement anarchique – contrairement aux représentations les plus féroces. Au contraire, de fortes logiques sociales, culturelles et tout simplement démographiques – le poids relatif des Espagnols dans la populations générale par exemple – semblent structurer les choix. De ce point de vue, l'évolution du choix du conjoint des bigames entre le premier et le second mariage ne relèverait pas de l'anecdote, du simple itinéraire personnel et sentimental mais traduirait plutôt l'influence considérable des contraintes sociales et matérielles sur le comportement de ces hommes et de ces femmes.

**Tableau III-6 : Endogamie et exogamie chez les bigames du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>33</sup>**

		Espagnol	Créole	Métis	Mulâtre	Esclave	Zambo	Indien	Inconnu
Espagnol	Premier mariage	<b>77%</b>	15%						8%
	Deuxième mariage	15%	<b>77%</b>						8%
Créole	Premier mariage		20%	20%	<b>60%</b>				
	Deuxième mariage		<b>30%</b>	20%	30%	10%		10%	
Métis	Premier mariage		6%	<b>33%</b>	11%			33%	17%
	Deuxième mariage			18%	<b>41%</b>			6%	35%
Mulâtre	Premier mariage			20%	<b>47%</b>			13%	20%
	Deuxième mariage			20%	<b>46%</b>	7%	7%	13%	7%
Esclave	Premier mariage				20%	<b>80%</b>			
	Deuxième mariage				40%			<b>60%</b>	
Zambo	Premier mariage						25%	25%	50%
	Deuxième mariage				50%			25%	25%
Indien	Premier mariage							66%	34%
	Deuxième mariage							34%	66%

<sup>33</sup> Procès de l'Inquisition (AGN et AHN)

Contrairement aux deux graphiques précédents, il a paru plus efficace de ne pas mener une étude appuyée également sur le genre pour se concentrer essentiellement sur les itinéraires d'hommes et de femmes pris dans une sorte de fuite en avant (voir à ce sujet le Chapitre IV).

Si les comportements des Espagnols péninsulaires est facile à expliquer – le premier mariage a souvent lieu en Espagne tandis que le second mariage est contracté en Nouvelle-Espagne, les autres groupes méritent une analyse plus poussée. Les métis, par exemple, montrent un visage essentiellement endogame pour le premier mariage (33%) et semblent privilégier les groupes « proches », Indiens (33% aussi) et, dans une moindre mesure, Créoles (6%). Le second mariage quant à lui accompagne souvent un certain déracinement – le bigame refait sa vie dans une communauté où il n'a aucune attache préalable, dans une communauté où il ne représente finalement pas grand chose, en fait – voire une trajectoire de déclassement<sup>34</sup>. Dans ce contexte, l'éventail des choix qui s'offrent au métis se réduit et on assiste à une certaine redistribution des cartes : les Créoles disparaissent tandis que les mulâtres et les autres *castas* – c'est-à-dire les catégories réputées les plus basses dans la hiérarchie de représentations sociales – deviennent les conjoints les plus fréquents. Cet effet du déracinement se perçoit également à travers les quelques Indiens inquiétés par l'Inquisition : le premier mariage est la plupart du temps contracté dans la communauté d'origine<sup>35</sup> tandis que le second semble bien traduire la mobilité et le déracinement du bigame qui se rapproche du groupe « autres *castas* » en se fondant dans la masse anonyme des plèbes urbaines.

Dans tous ces cas évoqués, le choix du conjoint, et donc le métissage qui en résulte, paraît orienté par un ensemble de possibilités ou de restrictions sociales, de représentations mentales illustrées par la prégnance supposée du stigmate des origines esclaves. Les choix endogames ou exogames et le métissage qui en découle peuvent donc être perçus comme le résultat de constructions sociales et mentales complexes. Geste fondatrice de l'Amérique hispanique<sup>36</sup> à l'origine, le métissage apparaît également comme la principale production de la société coloniale et des logiques démographiques, sociales et culturelles qui la soutendent – la différence de comportements entre les Espagnols et les Espagnoles illustre cela. D'ailleurs, si l'on sort du cadre de la Nouvelle-Espagne, et du monde hispano-américain en général pour embrasser du regard la constitution des sociétés coloniales à l'époque moderne, il apparaît que la rencontre entre deux mondes – monde européen et extra-européen en l'occurrence – est une condition initiale nécessaire mais guère suffisante pour créer un métissage durable. Les colonies espagnoles et portugaises en Amérique, anglaises et

---

<sup>34</sup> Voir Chapitre IV.

<sup>35</sup> Francisca Bonilla, une couturière espagnole, originaire de Guanajuato, contracte son premier mariage avec Miguel Camacho dans cette même ville. Contrainte de quitter Guanajuato à la suite d'accusations de sorcellerie, elle passe par une phase d'errance avant de se fixer à Parral, où, se faisant passer pour une métisse originaire de Zacatecas, elle se remarie (AHN, INQUISICIÓN, 1731, EXP. 11, « Proceso de fe de Francisca Bonilla »).

<sup>36</sup> Voir les propos emphatiques de José Vasconcelos sur la *Raza cósmica*.

françaises en Amérique du Nord, et hollandaises, françaises et portugaises en Afrique, une fois la phase des premiers contacts passée, ont donné naissance à des sociétés et à des modes de métissage – du phénomène massif au phénomène inexistant – très différents, modelés par tout un ensemble de contraintes matérielles, de stratégies et choix politiques, économiques et sociaux, de représentations culturelles et religieuses. En cela, le métissage, ou plutôt les mélanges peuvent être considérés comme les fruits particuliers des sociétés coloniales au sein desquelles ils se développent. Dans l'introduction de l'ouvrage collectif *Le nouveau monde. Mondes nouveaux. L'expérience américaine*, Susan Socolow évoque un article de Gary Nash qui « souligne le fait que le processus de métissage différa au sein même des colonies anglaises en Amérique du Nord. En comparant Charleston, Philadelphie et La Nouvelle Orléans, Nash démontre comment le métissage et les conséquences sociales de ce mélange varièrent en fonction du moment et du lieu. Il rejette l'argument du *bagage culturel européen* en faveur de ce que l'on pourrait qualifier d'argument *biologico-démographique*<sup>37</sup>. » Stuart Schwartz parle quant à lui lorsqu'il évoque le cas brésilien d'une « histoire [celle des métis] liée intimement à la trajectoire économique et sociale des colonies américaines<sup>38</sup>. » Il décrit ainsi un processus d'ethnogénèse<sup>39</sup> complexe dans lequel de nombreuses dimensions interviennent et se combinent pour façonner le visage de la population brésilienne à l'époque coloniale :

« Cette brève histoire et ces chiffres permettent de souligner le fait que, comme dans les autres sociétés coloniales américaines, la population brésilienne était composée de trois groupes basiques, les Européens, les Indiens, et les Africains, que, au fil du temps, ces groupes, dans diverses conditions de domination et de subordination, ont noué de contacts sexuels et sociaux, donnant naissance à une nombreuse population d'origine métissée. Cependant, l'histoire de ce processus est non seulement social et démographique, mais relève aussi du domaine des attitudes parce que la position des populations métissées déterminait et définissait la hiérarchie sociale, les préférences pour les partenaires sexuels et finalement la manière dont les Brésiliens se percevaient et percevaient leur place dans la société<sup>40</sup>. »

<sup>37</sup> Susan M. SOCOLOW, « Introduction » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL (dir.), *Le Nouveau Monde. Mondes Nouveaux. L'expérience américaine*, Paris, Edition de l'EHESS, 1996, p. 3. « underlines the fact that race mixture differed in colonial Anglo-America itself. By comparing Charleston, Philadelphia and New Orleans, Nash demonstrates how race mixture and the social results of that mixture varied by time and place. He rejects the 'European cultural baggage argument' in favor of what we might call a 'demographic-biological' argument. »

<sup>38</sup> Stuart SCHWARTZ, « Brazilian ethnogenesis : mestiços, mamelucos, and pardos » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL, *Le Nouveau Monde... op. cit.*, p. 8. « story [celle des métis] intimately tied to the economic and social trajectory of the American colonies. »

<sup>39</sup> Sur la notion d'ethnogénèse, voir notamment les travaux de Guillaume BOCCARA sur le monde mapuche : *Guerre et ethnogénèse Mapuche dans le Chili colonial. L'invention de Soi*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1998, 391 p. Voir également Jonathan D. HILL, *History, Power, and Identity. Ethnogenesis in the Americas, 1492-1992*, Iowa City, Iowa University Press, 1992, 277p.

<sup>40</sup> Stuart SCHWARTZ, « Brazilian ethnogenesis : mestiços, mamelucos and pardos » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL, *Le Nouveau Monde... op. cit.*, p. 10. « This brief history and these figures underline the fact that as in other colonial American societies, the Brazilian population was composed of three basic groups,

Pour revenir au Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne, l'analyse dévoile ainsi des tendances nettes qui, confrontées aux pistes dégagées dans les pages précédentes, éclairent une réalité – le phénomène du métissage – modelée par tout un ensemble de contraintes matérielles, de stratégies sociales et de représentations certes souvent dépourvues de fondement mais à l'impact bien concret sur les comportements des individus.

Etudier les comportements matrimoniaux tels qu'ils peuvent apparaître à travers les sources judiciaires ne permet pas d'aboutir à une véritable analyse démographique exigeante. De fait, le but des pages précédentes a été tout d'abord de souligner l'écart qui pouvait exister entre les nombreux stéréotypes et préjugés accolés aux *castas* par le regard colonial et la réalité des déclarations compilées dans les archives judiciaires et, dans une moindre mesure, notariales. C'est ainsi que l'image de populations attachées à l'institution du mariage, du moins attachées à présenter une image socialement convenable lorsque cela était possible, se dessine au fil des pages. Cependant, en raison du caractère réduit des échantillons considérés, il n'est guère possible d'aller au-delà de la formulation de l'hypothèse d'une certaine domination des comportements orthodoxes en matière matrimoniale dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle : trop d'individus restent silencieux sur leur état ou leur naissance – car, bien souvent, ces détails n'intéressent pas les autorités, l'Inquisition exceptée – pour autoriser des affirmations définitives, ce qui, d'ailleurs, n'était pas le propos de cette section.

En revanche, ce enquête a permis de révéler un certain nombre de problématiques, au premier rang desquelles les questions soulevées par la forme des déclarations d'identité et le processus, les dynamiques du métissage dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. En effet, l'étude des comportements matrimoniaux – taux d'illégitimité mais aussi tendances endogames ou exogames – à l'aide des sources judiciaires repose sur des fondations bien mouvantes. D'une part, les déclarations portant sur le statut matrimonial ne revêtent un caractère presque systématique qu'à partir des années 1770. D'autre part, les itinéraires des bigames le montrent bien<sup>41</sup>, les déclarations portant sur la *calidad* sont à prendre avec une grande prudence, ce qui rend bien difficile une analyse définitive des

---

Europeans, Indians, and Africans and that over time these groups, under various conditions of dominance and subordination, came into continual sexual and social contact resulting in the creation of a large population of mixed origin. The story of this process is however, not only social and demographic but also attitudinal because the position of the mixed population determined and defined the social hierarchy, the preference for sexual partners, and ultimately the way in which Brazilians viewed themselves and their place in society. »

<sup>41</sup> A ce sujet, voir le Chapitre IV.

tendances endogames ou exogames. A partir de ces considérations, la tentation est grande de passer d'une approche confiante, naïve même des documents, source de modélisation peu conformes à la réalité, à une lecture excessivement méfiante qui peut paralyser la réflexion. Pour cette raison, il paraît nécessaire désormais de se pencher avec plus d'attention sur les logiques qui sous-tendent les déclarations des différents individus confrontés à l'administration coloniale, et, par conséquent travailler sur les rapports ambigus que l'on peut repérer entre déclaration et identité, entre parole et réalité.

## B. Les rapports ambigus entre déclaration et identité

L'analyse de la société ou de la démographie coloniales à partir des archives disponibles dans les limites chronologiques et géographiques de l'enquête – sources judiciaires et notariales, registres paroissiaux, recensements – repose sur les déclarations effectuées par les individus lors de leurs contacts avec les autorités – témoignage devant la justice, acte passé devant le notaire, mariage, etc. – c'est-à-dire reposent sur la parole de ces individus, une parole qu'il est bien difficile de vérifier, à moins d'avoir la chance de pouvoir croiser les sources, ce qui s'avère un travail ardu lorsque l'on s'intéresse aux plèbes urbaines. Pour ces raisons, l'historiographie du métissage a remis en cause depuis longtemps non seulement les travaux s'appuyant pour ainsi dire aveuglément sur ces déclarations mais aussi l'intérêt de ces dernières comme source d'information pour les études quantitatives du métissage<sup>42</sup>. De même, l'étude des itinéraires personnels parfois chaotiques suivis par les bigames montre qu'il était relativement aisé de se réinventer totalement, de s'inventer une nouvelle identité, une nouvelle *calidad*, une nouvelle occupation<sup>43</sup>. Dans ce modèle, la tendance à une pluriactivité plus ou moins marquée chez certains individus du corpus renforce l'impression d'une population pour le moins insaisissable, mouvante.

De fait, pour certains auteurs, ces déclarations, notamment en ce qui concerne la *calidad* de chacun, ne seraient qu'une série d'étiquettes traduisant bien davantage les attentes des autorités que l'identité profonde des déclarants – que ceux-ci évoquent leur statut socio-racial, socioprofessionnel ou matrimonial, etc. Mais ces déclarations sont-elles totalement artificielles pour autant ? Tout d'abord, les quelques occasions où il a été possible de croiser les documents ont donné à voir le caractère changeant et relatif des déclarations : celui-ci se

<sup>42</sup> Voir ce qui a été écrit à ce sujet dans la partie dédiée à l'historiographie du métissage de l'introduction.

<sup>43</sup> Voir le Chapitre IV.

voit confirmé non seulement par le jeu de masques des bigames mais aussi par les écarts visibles des différentes déclarations effectuées par un même individu au fil du temps, souvent devant des interlocuteurs différents. Toutefois, un travail de longue haleine sur l'ensemble des déclarations – devant la justice civile et pénale, devant l'Inquisition, devant le notaire – a permis d'aller au-delà de ce constat pour mettre en lumière les logiques qui semblent guider la manière dont les individus s'identifient – ou identifient autrui – devant les autorités. Il ressort de cet effort à la fois la volonté d'une administration coloniale soucieuse de fixer les identités et l'impression d'une grande plasticité des populations métissées et des plèbes urbaines pratiquant la réinvention permanente de leur identité en fonction du contexte, des interlocuteurs et de leurs intérêts immédiats.

1. *De l'acceptation de la nomenclature coloniale à la remise en cause de catégories considérées comme artificielles*

La peinture du XVIII<sup>ème</sup> siècle en Nouvelle-Espagne a donné naissance à un genre bien particulier, à vocation descriptive voire encyclopédique : les *pinturas de castas*. Celles-ci se présentent sous forme de séries de tableaux, chacun montrant un couple accompagné d'un enfant dans une mise en scène plus ou moins élaborée. Le but de ces toiles aux ambitions artistiques bien limitées était non seulement de donner à voir à la bonne société américaine et péninsulaire le phénomène du métissage en plein essor au cours de la période considérée mais aussi d'en présenter une vision morale et organisée, à l'opposé du bouillonnement démographique et culturel qu'est le métissage au quotidien. Le souci du détail peut être extrême : à la couleur de la peau sont ainsi associés des vêtements, des mises en scène définissant aussi le statut social, signe de la volonté de dépeindre une société véritablement pigmentocratique. Comme les *castas*, par leur existence même, perturbent les schémas identitaires des élites espagnoles, ou même de l'ensemble de la population espagnole, celles-ci tentent de créer une identité précise, stéréotypée, basée sur une nomenclature complexe et détaillée<sup>44</sup>.

---

<sup>44</sup> Voir les travaux de Magali Marie CARRERA, *Imagining identity in New Spain : race, lineage and the colonial body in portraiture and casta paintings*, Austin, University of Texas Press, 2003, 188 p. / Iona KATZEW, *Casta painting: images of race in 18th century Mexico*, New Haven / London, Yale University Press, 2004, 242 p. Pilar ROMERO DE TEJADA (coord.), *Frutas y castas ilustradas* [exposición], Museo Nacional de Antropología, 25 febrero – 29 agosto de 2004, Madrid, Ministerio de Educación, Cultura y Deporte, Secretaria de Estado de Cultura, 2003.

Illustration III-2 : Tableaux de castes<sup>45</sup>

<sup>45</sup> Anonyme, *Serie 30 Casta Painting in Group Format*, c1775-1800 dans María Concepción GARCÍA SAÍZ, *Las castas mexicanas: un género pictórico americano*, Milan, Olivetti, 1989, p. 181.

Une série complète, tirée de l'ouvrage d'Ilona Katzew, *La pintura de castas...* *op. cit.* -est présentée en Annexes.

Ces tableaux de castes viennent ainsi compléter une véritable floraison taxinomique qui établit selon les cas jusqu'à une quinzaine de degrés de métissage, comme le montre la liste suivante :

1. *De Español con mestiza, **castizo**.*
2. *Español con castiza, **Español**.*
3. *Español con negra, **mulato**.*
4. *Español con mulata, **morisco**.*
5. *Español con morisca, **albino**.*
6. *Español con albina, **negro, torna atrás**.*
  7. *Indio con mestiza, **coyote**.*
  8. *Negro con India, **lobo**.*
  9. *Lobo con India, **zambaigo**.*
10. *Indio con zambaiga, **albazarrado**.*
11. *Indio con albazarrado, **chamizo**.*
12. *Indio con chamiza, **cambujo**.*
13. *Indio con cambuja, **negro, torna atrás con pelo liso**.*<sup>46</sup>

Le souci de classification, et donc de contrôle, de la part des autorités et plus largement des élites est ici patent, jusqu'à l'absurde. En effet, comment appliquer une telle liste au quotidien sans avoir une intime connaissance des histoires familiales des individus, même les plus modestes ? Outre la volonté de contrôle, c'est l'obsession des élites espagnoles pour le lignage et la *limpieza de sangre* qui semble se refléter ici : il est nécessaire de bien connaître ses ascendants pour trouver sa place dans la société. En revanche, les termes retrouvés pour la région de Zacatecas se réduisent en effet à une petite dizaine de qualificatifs qui représentent moins des degrés de métissage que des nuances générales :

- « **Mestizo** »
- « **Mulato** »
- « Pardo » (moins)
  - « **Coyote** »
  - « **Lobo** »
- « Castizo » (moins)
- « Morisco » (moins)
- « Chino » (rare)

De fait, seules les grandes « familles » du métissage sont désignées dans le langage courant à travers les termes fréquents de « métis », « mulâtre » et « lobo » : si la taxinomie venant des élites insiste sur une connaissance précise et impossible du « lignage » de chacun, la pratique quotidienne quant à elle s'attache surtout à distinguer les descendants des esclaves africains

---

<sup>46</sup> Ángel ROSENBLAT, *La población indígena y el mestizaje en América, tomo 2 : El mestizaje y castas coloniales*, Buenos Aires, 1954, p. 174-175.

– *mulato, lobo* – des autres – *mestizo, coyote*. Les *castizos* sont probablement assimilés aux Espagnols ou aux métis en fonction de leur position socio-économique, et l'on peut imaginer le même scénario pour les *moriscos*. Toutefois, une lettre de 1700 adressée aux juges, aux notaires et aux prêtres de Nouvelle-Espagne permet d'élaborer un autre scénario mettant l'accent sur la volonté de fixer les identités par la parole mais aussi le caractère vertical de ces identités « imposées » :

« au sujet de l'ordre que je vous ai donné pour faire rechercher et capturer le *morisco* Francisco Castellanos, [...] j'ai voulu vous avertir sur ce que vous devez exécuter et sur les mesures que vous devez prendre pour bannir un abus si préjudiciable, et, en conséquence, je vous ordonne de faire en sorte, pas tous les moyens possibles, que l'on efface et oublie le terme de *morisco* afin qu'on ne l'utilise plus, comme cela a été le cas pour Francisco Castellano ou pour les autres personnes de sa génération et d'autres de la même qualité et nature. Et si cet abus ne pouvait pas sombrer dans l'oubli à cause de la coutume qui veut différencier avec ce terme les enfants d'un Espagnol et d'une mulâtresse des autres personnes, vous ferez publier des édits dans toute la juridiction de l'Audience, imposant de lourdes amendes aux ministres, notaires, témoins ou tout autre genre de personnes qui utiliseront le terme de *morisco* pour désigner les enfants d'Espagnols et de mulâtresse dans les actes, documents judiciaires ou simples documents <sup>47</sup>. »

La lettre royale adressée à l'Audience de Guadalajara en 1700 exige en effet l'arrêt du recours au vocable « *morisco* » pour désigner les enfants d'un Espagnol et d'une mulâtresse. La position énoncée dans ces deux folios paraît ferme mais le document est trop court pour mentionner une justification, ce qui contraint à rester au niveau des hypothèses. C'est tout d'abord la volonté de ne pas confondre des populations très différentes qui vient à l'esprit : les descendants du métissage en Amérique d'une part et les musulmans certes convertis mais jamais soumis et finalement expulsés de la péninsule ibérique au XVII<sup>ème</sup> siècle d'autre part. On peut supposer qu'une certaine similitude de l'apparence physique des enfants d'Espagnols et mulâtresses avec les véritables *moriscos* de Péninsule ibérique a entraîné l'utilisation de ce terme pour désigner ces enfants lorsque les premiers métis sont apparus<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> AGI, Guadalajara, 74 Minutas reales cédulas reales provisiones y consultas « Madrid a 27 de julio del 1700. Al presidente de Guadalajara previniéndole le que ha de ejecutar para que no se use de la voz morisco con hijos de español y mulata » « sobre la orden que os dí para hacer buscar y prender a Francisco Castellanos morisco [...], he querido preveniros lo que habéis de ejecutar y providencias que habéis de dar para desterrar tan perjudicial abuso y en su consecuencia os ordeno procuréis por todos los medios posibles se borre y olvide la voz morisco para que no se use de ella como hasta aquí ha hecho con Francisco Castellano ni las demás personas de su generación y otras de la misma calidad y naturaleza y si este abuso no se pudiere poner en olvido por la costumbre que hay de diferenciar con esta voz los hijos de español y mulata de las demás gentes haréis publicar edictos en todo el distrito de la Audiencia imponiendo graves multas a los ministros, escribanos, testigos u otro cualquiera género de personas que en autos, papeles judiciales o simples usaren de la voz morisco con los hijos de españoles y mulata. »

<sup>48</sup> On peut également noter une suite logique de termes péjoratifs pour désigner les descendants d'esclaves : *mulato* (de mule), *morisco* (musulmans convertis)... A l'inverse, les enfants d'Espagnols et de métisses se voient

Un tel terme, à la connotation péjorative indéniable serait-il devenu trop infâmant au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle ? Les *moriscos* américains restent certes « souillés » par leur ascendance africaine et servile mais sont des catholiques, enfants et petits-enfants d’Espagnols : utiliser un terme réservé dans la Péninsule pour des populations rebelles voire relapses pour désigner des chrétiens a pu paraître trop injurieux aux yeux de la Couronne. Cependant, ne doit-on pas plutôt y voir un reflet de l’obsession classificatrice de l’époque ? Soucieuse d’établir des identités précises et fixes, la Couronne rejetterait ainsi un terme trop ambigu, pouvant prêter à confusion, pour poursuivre un effort de classification digne de ce nom. Si les motivations d’un tel ordre restent à éclairer, il est difficile de ne pas noter la forte volonté de changer les usages quotidiens en dépit des distances : le vocabulaire employé dans la lettre est clair et définitif – l’usage de *morisco* doit-être « banni » des pratiques – et la menace des « fortes amendes » est évoquée. On se retrouve là dans un modèle vertical d’imposition des pratiques : dans cette optique, les termes utilisés pour désigner autrui ou s’auto-désigner relèvent véritablement du domaine des étiquettes superficielles, plus révélatrices des soucis des autorités que de l’identité des individus. D’ailleurs, il est intéressant de noter à ce titre que les destinataires de la lettre sont les notaires, les juges, les prêtres, c’est-à-dire les différentes autorités qui ont vocation à désigner les individus qu’ils rencontrent dans le cadre de leur travail administratif. Les pratiques quotidiennes de description sont quant à elles passées sous silence ou presque. Les témoins sont en effet évoqués, mais il est légitime de se demander, dans le contexte de la lettre royale, si les termes qu’ils emploient reflètent leur propre pratique ou les intentions de l’interlocuteur officiel.

C’est ce phénomène des déclarations « guidées » dans les sources coloniales que Jacques Poloni-Simard évoque dans « *Redes y mestizaje*<sup>49</sup> ». Il montre ainsi que les sources notariales ne sont guère précises en ce qui concerne la *calidad* des individus contrairement à la documentation judiciaire. Selon lui, ce type de documents appartient au registre personnel : le notaire n’est qu’un intermédiaire dans un acte voulu par le déclarant ou le testateur. De ce point de vue, il n’y aurait donc de pression de la part d’un interlocuteur officiel pour accoler une étiquette ou orienter la déclaration. Dans la documentation notoriale, les individus s’auto-désignent donc relativement librement. A partir de ce postulat, l’auteur déduit que si la *calidad* n’apparaît pas dans la déclaration des individus passant devant le notaire, cela signifie que celle-ci ne revêt guère d’importance dans la construction identitaire individuelle. Par conséquent, on est désigné comme métis ou

---

attribuer un terme dont la racine renvoie aux origines castillanes : *castizo* (*de buen origen dans son 1<sup>er</sup> sens*). Par le vocabulaire, le *morisco* est rejeté, le *castizo* semble réintégré.

<sup>49</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « *Redes y mestizaje* » *op. cit.* p. 118 et p. 126.

mulâtre par la société coloniale, mais ces termes n'ont guère de résonance individuelle et personnelle. À l'inverse, la documentation inquisitoriale – bien moins personnelle, aussi bien témoignage de pratiques que reflet des soucis et préoccupations des inquisiteurs en matière d'orthodoxie et de moralité religieuse – présente un grand degré de précision : on demande aux divers témoins de se désigner et de caractériser les personnes évoquées dans les témoignages. Dans ce cadre-là, la déclaration d'identité n'est pas totalement spontanée, et l'on peut supposer que les individus concernés ont recours à des étiquettes plus ou moins vides de sens personnel pour répondre aux exigences des autorités.

Toutefois, la consultation des archives notariales de Zacatecas a révélé un tableau bien différent, ce qui pousse à nuancer le modèle d'explication proposé par Jacques Poloni-Simard. Les *castas* ne sont en effet pas invisibles dans les livres des notaires et il est possible de retracer une évolution en ce qui concerne leur visibilité tout au long de la période. Si la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle semble confirmer l'affirmation selon laquelle les individus n'intérioriseraient guère les statuts socio-raciaux dont ils étaient affublés, phénomène prouvé par l'absence de mention devant le notaire, la première moitié du siècle montre en revanche une réalité sensiblement différente. Il est vrai que la lecture des registres à partir des années 1750 révèle une société dans laquelle les individus n'utilisent guère les termes de la *calidad* dans leurs tractations quotidiennes. Néanmoins, un autre phénomène saute également aux yeux : c'est celui de la surreprésentation des élites minières et marchandes dans les livres parcourus. Les mentions d'artisans sont rares ou inexistantes, et les *castas* n'apparaissent que comme objet de transaction, autrement dit comme esclaves. Dès lors, une nouvelle question se pose à partir du cas *zacatecano*. Les *castas* sont-ils invisibles dans les archives notariales locales car les individus ont une tendance à ne pas déclarer leur *calidad* ou le sont-ils car ils ne se présentent tout simplement pas devant le notaire ? Celui qui n'a pas recours au notaire ne peut pas apparaître dans les registres de ce dernier. Répondre à cette question nécessiterait une analyse complète du fonds notarial *zacatecano* pour établir de manière claire et précise l'origine de la clientèle des notaires locaux. Toutefois, la consultation des livres de la première moitié de la période et plus particulièrement ceux de Manuel Gutiérrez de Ávila – actif de 1700 aux années 1730 – permet de contourner l'obstacle et de présenter de nouvelles pistes de réflexion. En effet, dans les premiers registres de la période, plusieurs éléments surprennent le lecteur. Tout d'abord, c'est l'hétérogénéité des cas traités qui saute aux yeux : on retrouve une grande variété d'actes depuis la reconnaissance de dette jusqu'aux donations en passant par les contrats d'apprentissage, les échanges de mines, les testaments et les contrats de dot. C'est

ensuite l'hétérogénéité sociale qui retient l'attention : sont présents parmi les clients du notaire des grands propriétaires, des officiers mais aussi des artisans, des petits commerçants, des femmes isolées. Un dernier fait marquant est la tendance affichée de la déclaration de la *calidad*. Les créoles et les péninsulaires dotés d'un titre ou d'une profession considérée comme « noble » – celle de *minero* – ne paraissent pas ressentir le besoin de préciser leur statut, mais les Espagnols les plus modestes, dépourvus de signes extérieurs d'hispanité, semblent avoir besoin de rappeler leur statut dans leurs échanges, jusque dans les testaments<sup>50</sup>. De même, les *castas* trouvés parmi les clients précisent régulièrement leur *calidad*, dans leurs actes quotidiens comme au moment de la rédaction du testament, moment personnel s'il en est. Certes, il faut bien concéder que le croisement des données avec la documentation judiciaire montre que certains individus restent silencieux sur ce point précis : on sait ainsi que Ramón Garibaldos se déclare comme *coyote* devant la justice pénale<sup>51</sup> mais ne précise rien devant le notaire<sup>52</sup>, tout comme c'est probablement le cas pour Alejandro Cortes<sup>53</sup>. Malgré cela, le nombre de précisions trouvé paraît suffisamment significatif pour esquisser quelques pistes de réflexions autour de cette présence problématique des *castas* dans la documentation notariale tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle et essayer d'expliquer leur disparition à partir des années 1750.

Un premier facteur d'explication fait appel à la dimension culturelle : si le début de la période montre la permanence chez les Espagnols comme chez les *castas* d'une certaine intériorisation des statuts, de l'importance de la *calidad* pour se situer dans la société, la deuxième moitié du siècle révélerait au contraire une sorte d'affranchissement mental, une évolution des valeurs, du moins dans les plèbes urbaines : le souci de la *calidad* deviendrait une obsession essentiellement espagnole tandis que les individus issus des couches les plus modestes ne classeraient plus, ne s'identifieraient plus selon ce critère-ci. Toutefois, ce ne sont pas seulement les *castas* qui disparaissent des registres mais aussi le monde de l'artisanat – visible au début de la période à travers les reconnaissances de dette, les contrats de vente ou d'apprentissage – dans son ensemble. Ce deuxième phénomène rend la situation

<sup>50</sup> C'est le cas par exemple d'une Espagnole qui enregistre en 1714 son testament auprès du notaire Manuel Gutiérrez de Ávila. Contrairement à nombre de ses congénères, on ne retrouve de marque distinctive, marquant une position privilégiée (emploi du terme *doña*). En revanche, la précision concernant sa *calidad* apparaît dès les premières lignes, comme pour mieux marquer sa différence par rapport au « commun » (AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 15, f. 5-8).

<sup>51</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 03, Exp. 19 « Demanda contra Pedro de Alcaraz y Ramón de Garibaldos por robo y compra de unas mulas propiedad del Bachiller Juan de Covarrubias »

<sup>52</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 04 / AHEZ, Notarías, Miguel Martín de Velasco, Libro 3 f. 15-16 / AHEZ, Notarías, Miguel Martín de Velasco, Libro 3 f. 24-25.

<sup>53</sup> AGN, INQUISICIÓN, 975, EXP. 09 « Proceso de fe de José Cortes » / AHEZ, Notarías, Juan García Picón, Protocolo 02 p. 112 / AHEZ, Notarías, Juan García Picón, Protocolo 11 p. 54-55 / AHEZ, Notarías, Juan García Picón, Protocolo 13 p. 172-173.

encore plus complexe. On peut alors supposer que les registres permettent de suivre un certain déclasserment des plèbes urbaines au cours de la période, déclasserment traduit ici par la disparition dans les sources notariales de tout un pan de la société. En tout cas, ces populations n'ont visiblement plus recours à l'*escribano público* comme cela pouvait être le cas quelques décennies auparavant. Peut-être est-ce là le signe d'une contraction des échanges, de la formation d'un fossé plus large entre le monde des élites et celui des plèbes urbaines. Pour résumer, les *castas* ne seraient plus présentes non seulement en tant que catégorie mais aussi en tant que groupe car les plèbes urbaines semblent ne plus figurer sur les registres. De fait, la réalité *zacatecana* ne permet pas de suivre totalement les conclusions de Jacques Poloni-Simard sur le caractère artificiel des déclarations, du moins en suivant le même processus d'analyse fondée sur les archives notariales. Il est en même temps impossible de nier un phénomène perçu par les contemporains comme en témoigne le *fiscal* de l'Audience de Mexico lorsqu'il écrit en 1770 :

« La liberté accordée aux gens du peuple de choisir la classe qu'ils préfèrent, dans la mesure où la couleur de leur peau le leur permet, a porté préjudice à la classe des créoles comme à celle des Espagnols. **Bien souvent, ils changent de classes selon leur intérêt...** Ainsi un mulâtre à qui la couleur permet de s'assimiler à d'autres castes déclare, selon son humeur, qu'il est Indien pour jouir de certains privilèges et payer un tribut moins lourd, ou plus fréquemment qu'il est espagnol, métis ou *castizo* de façon à ne payer aucun tribut<sup>54</sup>. »

Ces changements répétés et opportunistes de statut ainsi décrits par l'officier semblent bien indiquer le manque d'adhésion des plèbes à une nomenclature établie par les élites dans un souci de contrôle social et fiscal. C'est ainsi que parmi les individus recensés comme métis lors du recensement de 1781<sup>55</sup> – classement qui leur permet de ne contribuer qu'à hauteur d'un peso – certains déclarent un statut bien différent – celui d'Espagnol, qui supposait en 1781 une contribution de 2 pesos – lorsqu'ils apparaissent à nouveau dans la documentation<sup>56</sup>. Qui sont vraiment ces hommes ? La *calidad* qu'ils déclarent n'est-elle qu'une simple étiquette sans véritable valeur ou entre-t-elle dans un système plus complexe d'identification fondé sur la réinvention permanente et le jeu de masques ? L'analyse des tendances de déclaration tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne fournit quelques pistes pour prolonger la réflexion.

<sup>54</sup> Cité dans Magnus MÖRNER, *Le métissage... op. cit.*, p. 86-87.

<sup>55</sup> AHEZ, Cargos y oficios, Censo 1781

<sup>56</sup> C'est le cas de José Manuel Villanueva (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 43, Exp. 16), de Leonardo Fernández (AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 43, Exp. 16) et de Vicente Sarrabia (AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 10, Exp. 16).

2. *L'évolution des déclarations au XVIII<sup>ème</sup> siècle*

Le grand intérêt du corpus étudié est en effet la possibilité de suivre l'évolution des tendances de déclaration tout au long de la période. Comment se présentent les individus confrontés à la justice coloniale ou faisant appel au notaire ? Comment désignent-ils autrui au fil de leurs témoignages et déclarations ? Si l'on se concentre sur les termes utilisés pour préciser la *calidad* de chacun, plusieurs faits méritent d'être soulignés.

**Tableau III-7 : Evolution des statuts déclarés  
au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>57</sup>**

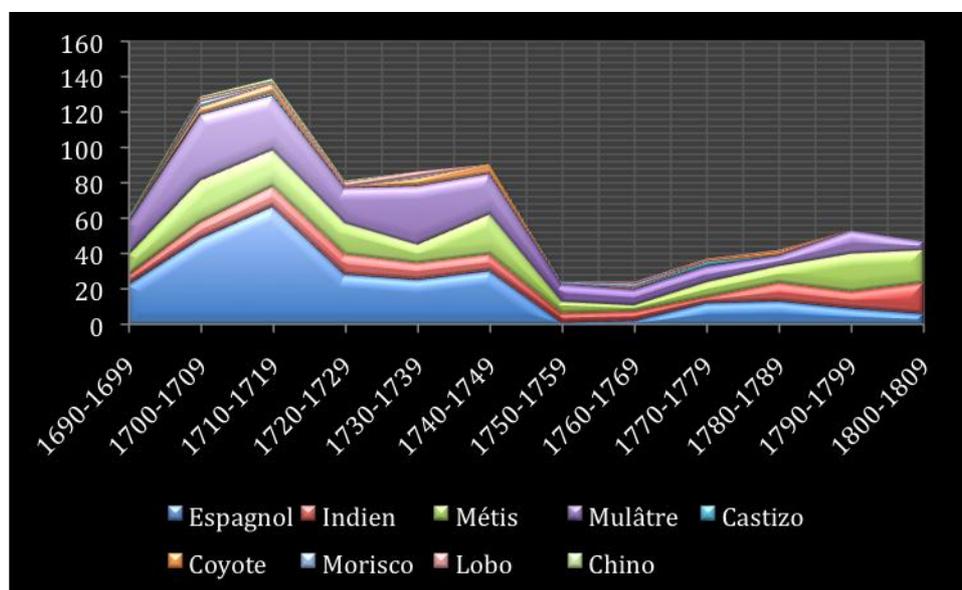
	1690-1699	1700-1709	1710-1719	1720-1729	1730-1739	1740-1749	1750-1759	1760-1769	1770-1779	1780-1789	1790-1799	1800-1809
Espagnol	22	48	66	28	25	30	1	2	12	13	9	6
Indien	5	9	11	11	9	9	5	5	3	10	9	17
Métis	12	24	21	18	11	23	7	4	9	10	22	19
Mulâtre	18	37	31	20	33	23	10	9	9	6	13	5
Castizo	1	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Coyote	0	4	5	0	4	5	0	1	1	2	0	0
Morisco	0	3	0	0	1	0	1	2	0	0	0	0
Lobo	0	2	1	3	3	0	0	1	1	1	0	0
Chino	2	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Comme le tableau III-7 le montre, les catégories les plus utilisées par les déclarants, pour parler d'eux-mêmes comme pour décrire autrui, se résument aux grands groupes : les Espagnols, les Indiens, les métis, les mulâtres. Les autres termes sont beaucoup plus rares : les *castizos* et les *moriscos* sont presque inexistantes – soit assimilés aux Espagnols, soit assimilés aux métis ou aux mulâtres en fonction du statut familial et socio-économique – tandis que les *coyotes* et les *lobos* représentent une partie infime des déclarants. De fait, il semble bien que les usages quotidiens traduisent une vision relativement simplifiée de la société coloniale : si l'administration et les élites définissent une infinité de degrés de métissage finalement inapplicables ou indécélables dans la réalité, les populations n'ont conservé que quatre catégories principales bien définies, mais avec lesquelles il demeure possible de jongler comme en témoignent entre autres les changements d'identité des

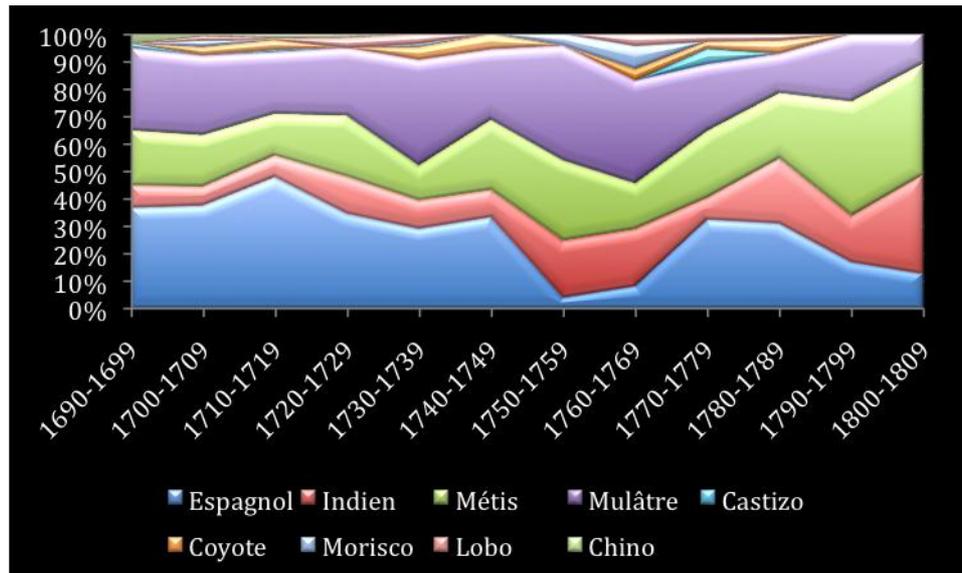
<sup>57</sup> Sources : Identités déclinées par les différents déclarants et témoins entendus dans les procès de l'Inquisition (AHN et AGN) ainsi que dans les sources Notariales et judiciaires (AHEZ).

bigames. Les quatre grandes catégories énoncées renvoient donc aux deux Républiques établies dès le début de la colonisation – celle des Espagnols et celle des Indiens – et divisent les *castas* en deux groupes principaux – les descendants d’esclaves, les mulâtres, et les autres, les métis. Une telle tendance « simplificatrice », une telle vision pragmatique de la société coloniale se trouve à l’opposé des intentions classificatrices, maniaques même, manifestées par les autorités espagnoles au cours de la période.

**Graphiques III-4a et III- 4b : Evolution des statuts déclarés  
au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle (valeurs absolues et relatives)<sup>58</sup>**



<sup>58</sup> Sources : Identités déclinées par les différents déclarants et témoins entendus dans les procès de l’Inquisition (AHN et AGN) ainsi que dans les sources Notariales et judiciaires (AHEZ).



Les graphiques ci-dessus montrent en outre que la tendance à la simplification se renforce tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle comme si la progression démographique des *castas* et le métissage permanent qui en résulte avaient petit à petit rendu obsolète et inopérant le système de classification voulu par les élites. Il apparaît ainsi que les individus choisissent les masques qu'ils revêtent devant les autorités ou les étiquettes qu'ils assignent à autrui dans un éventail finalement réduit à ces quatre catégories. En conséquence, la réduction du nombre de catégories par la pratique quotidienne peut être à la fois interprétée comme le signe du manque d'adhésion des populations métissées aux étiquettes qu'on essaye de leur accoler et tout autant comme le signe d'une certaine appropriation et intériorisation de ces étiquettes à travers un effort de recomposition et de tri. Les catégories inutiles, vides de sens disparaissent tandis que celles qui paraissent refléter la réalité, ou une partie de la réalité, demeurent dans les usages : dans ce processus de choix et de tri, l'installation d'un usage quotidien peut être perçue comme la marque d'une certaine acculturation terminologique de populations qui finissent par investir des catégories créées à l'origine par les élites. Stuart Schwartz écrit à ce propos à partir du cas brésilien :

« La terminologie de la description peut, en fait, servir de mètre pour mesurer le processus de changement. Comme de nombreux chercheurs l'ont fait remarquer, la terminologie utilisée pour les Indiens (*brasis, negros da terra, indios mansos, aldeados, administratidos*) a évolué au fil du temps et a décrit des conditions sociales et des définitions changeantes. Les changements dans la terminologie du métissage a aussi représenté les évolutions sociales et les adaptations régionales. Le terme *mameluco* qui était utilisé largement au XVI<sup>ème</sup> siècle le long de la côte a été peu à peu remplacé par le terme générique de *mestiço*, mais il y a eu de nombreuses variations régionales. A Minas Gerais, au cours des premières années de la colonie, *mameluco* était par exemple utilisé pour l'enfant de blanc et d'Indien, *carijo* ou *mestiço* pour la progéniture d'un Indien et d'une noire, dans les villes minières, les

*curibocas* étaient les enfants de métis ou mulâtres et de noirs, bien qu'à l'intérieur des terres, ils étaient appelés *salta atras* (un pas en arrière), et le terme Indien devint peu à peu dans la région de l'Amazone et l'intérieur du Nord-Est un synonyme de métis. Le comment, le pourquoi et le rythme de ces changements restent peu connus, mais connaître la terminologie utilisée pour les individus aux origines métissées fournit une opportunité linguistique de retracer le changement de leur statut social dans chaque région. Il faut rappeler cependant que les études modernes portant sur l'identification raciale et la perception au Brésil ont identifié entre 150 et 200 catégories en usage et que ces catégories sont déterminées socialement et non pas biologiquement. En outre, elles sont également dépendantes du phénotype et du statut de celui qui identifie comme des caractéristiques de la personne identifiée. En conséquence, le système de l'identification 'raciale' est une complexe carte des relations sociales, économiques et idéologiques, soumises aussi bien aux changements historiques qu'aux intérêts des individus et des groupes<sup>59</sup>. »

Pour revenir à la Nouvelle-Espagne, et au Centre-Nord en particulier, le fait que les déclarations de la fin de la période présentent un découpage de la société bien différent de celui considéré par les autorités lors du recensement de l'intendance de Zacatecas en 1790<sup>60</sup> semble confirmer cette impression d'une appropriation relative des catégories par les plèbes urbaines. Tout comme les usages observables dans la documentation, les catégories choisies par l'administration lors de ce recensement sont réduites à quatre catégories – *Europeos, Españoles, Indios, Mulatos* – auxquelles s'ajoute une dernière – *Otras castas*. Tout d'abord, le choix de ces catégories montre bien l'artificialité de la complexe nomenclature du XVIII<sup>ème</sup> siècle dans la mesure où même l'administration espagnole n'en tient absolument pas compte dans ses recensements. Plus intéressante encore est la disparition de la catégorie des métis dans ce recensement, alors qu'ils représentent la majeure partie des déclarants repérés dans la documentation judiciaire. En revanche, la catégorie des mulâtres se retrouve à la fois dans les usages et dans les catégories dessinées par l'administration, signe de la prégnance dans les esprits de la souillure de l'esclavage. S'il est possible de laisser les métis se glisser parmi

---

<sup>59</sup> Stuart SCHWARTZ, «Brazilian ethnogenesis : mestiços, mamelucos and pardos » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL, *Le Nouveau Monde... op. cit.*, p. 20-21. « Terminology of description is, in fact, a possible gauge of the process of change. As has been pointed out by a number of scholars, the terminology used for Indians (*brasis, negros da terra, indios mansos, aldeados, administratidos*) varied over time and described changing social conditions and definitions. Changes in the terminology of miscegenation also represented societal changes and regional adaptations. The term *mameluco* which was used extensively in the sixteenth century along the coast was gradually replaced by *mestiço* as a generic term, but there were many regional variations. In Minas Gerais in the first years of settlement, for example, *mameluco* was used for the child of a white and an Indian, *carijo* or *mestiço* for the offspring of an Indian and a black, in the mining towns *curibocas* were children of *mestiços* or mulattoes and blacks, although in the interior they were called *salta atras* (step backwards), and Indians, gradually became in the Amazon region and the interior of the northeast, a term for *mestiço*. How, why and at what pace this happened remains unstudied, but what terminology was used for people of mixed origin provides a linguistic opportunity to trace their changing social status in each region. It should be remembered, however, that modern studies of racial identification and perception in Brazil have identified between 150 and 200 categories in use and that these categories are socially not biologically determined. Moreover, they are also dependent on the phenotype and status of the identifier as well as on the characteristics of the person identified. Thus the system of 'racial' identification is a complex map of social, economic, and ideological relations subject to historical change as well as personal and group interests. »

<sup>60</sup> AHEZ, Fondo Reservado, n° 10, Estadística y censos geográficos y poblaciones de la Intendencia de Zacatecas, practicadas por orden del virrey conde de Revillagigedo, 1787-1796, 96f.

les créoles ou les Indiens, cela ne peut être le cas pour les descendants d'esclaves. Cet écart entre pratique quotidienne et pratique administrative est très intéressant dans la mesure où il dévoile des préoccupations très différentes de part et d'autre. La classification choisie par l'administration coloniale souligne bien la césure qui existe dans les esprits entre d'une part les péninsulaires – *Europeos* – et d'autre part les créoles – *Españoles* – et semble montrer un certain désintérêt pour les populations métissées, les mulâtres exceptés. En revanche, chez les déclarants, l'éventail des termes choisis pour évoquer la *calidad* semble indiquer la volonté de distinguer au sein des populations métissées les descendants des esclaves des autres *castas*. Au final, les déclarations portant sur la *calidad* semblent bien plus révélatrices des préoccupations des autorités<sup>61</sup> ou de la manière dont la société se perçoit dans son ensemble que de l'identité des déclarants. En cela, on ne peut que rejoindre les positions défendues notamment par Jacques Poloni-Simard<sup>62</sup>. Cependant, l'administration coloniale ne possède pas l'exclusivité en matière de désignation des individus comme le montrent les enquêtes de l'Inquisition au cours desquelles on demande régulièrement aux différents témoins de décrire précisément la *calidad* des individus poursuivis. Ces documents, à défaut de donner à voir le sentiment identitaire de chacun – tâche par ailleurs impossible – dévoilent l'importance du regard d'autrui dans la construction du métissage. Si les divers discours relevés ne renseignent pas vraiment sur l'identité des accusés, ils s'avèrent en revanche d'une grande richesse pour reconstituer la manière dont les plèbes urbaines perçoivent le métissage des autres.

### C. Le métissage résiderait-il dans l'œil de l'observateur ?

De fait, si, dans cette étude, l'essentiel du travail réalisé sur le métissage repose sur l'auto-description des témoins, la documentation judiciaire en général et inquisitoriale en particulier fournit de nombreux exemples d'individus essayant plus ou moins spontanément de décrire le métissage des autres. La plupart de ces descriptions apparaissent dans les procès menés par l'Inquisition au cours desquels les juges demandent un certain nombre de détails pour préciser et assurer l'identité de l'accusé : le nom, le métier, la *calidad*... D'autres exemples sont quant à eux issus de la justice royale et correspondent bien souvent à des avis de recherche lancés par un particulier à la poursuite d'un esclave en fuite ou par l'administration coloniale à la recherche d'un criminel notoire. Ces différents documents

<sup>61</sup> Voir à ce sujet, pour un autre espace géographique, Valentin GROEBNER, *Who are you ? Identification, Deception and Surveillance in Early Modern Europe*, Boston, MIT Press, 2007, 350p.

<sup>62</sup> Voir Introduction p. 34.

permettent non seulement d'avoir accès au regard porté sur le métissage des autres par des individus issus des plèbes urbaines – les élites ne sont donc pas les seules à « étiqueter » les populations métissées – mais aussi de constater les hésitations que fait naître l'effort de description. De fait, l'identité métisse dessinée par le regard d'autrui revêt une existence floue, imprécise certes mais prégnante, bien réelle pour celui qui décrit. Dans cette perspective, le métissage, la *calidad* est donc une identité apposée, voire imposée, mais aussi une construction mentale élaborée par l'observateur à partir de certaines caractéristiques physiques et morales. En effet, qu'est-ce qui permet de dire que tel individu paraît métis, mulâtre, *coyote*, *lobo* ? Les traits ? Le vêtement ? Le mode de vie ? En d'autres termes, quels sont, pour l'observateur, les critères de l'identité métisse ? Au fil des témoignages, c'est tout un processus de construction mentale qui se dévoile, dans lequel la réputation et les *a priori* jouent un rôle au moins aussi important que l'apparence.

### 1. Descriptions et hésitations

A plusieurs reprises, on peut remarquer une véritable confusion de la part de témoins lorsqu'ils doivent désigner une personne : un même individu sera ainsi qualifié de mulâtre ou de métis ou de *coyote*. En bref, les témoins s'accordent à dire que l'individu décrit n'est ni Espagnol ni Indien, et appartient donc aux *castas*. En revanche, les simples observateurs – c'est-à-dire ceux qui ne connaissent pas l'histoire familiale de l'individu décrit – ne sont guère capables de fournir de véritables précisions et restent au niveau de l'estimation. C'est ainsi que la bigame María Gertrudis Rángel est désignée tour à tour dans les documents comme une métisse, une *coyota* ou une *mulata blanca*<sup>63</sup>. L'hésitation entre le statut de métis – enfant d'Espagnol et d'Indienne – et celui de *coyote* – enfant de métis et d'Indienne – est bien compréhensible dans la mesure où les témoins ne connaissent ni les parents ni les origines véritables de María Gertrudis. C'est ce qu'admet par exemple Rafael Contreras, un métis, qui voit en elle une *coyota*<sup>64</sup> alors qu'elle « paraît métisse » à Juan Gabriel de Contreras, métis lui aussi et fils de Rafael<sup>65</sup>. En revanche, la confusion entre le statut de métisse et celui de *mulata blanca* semble plus surprenant à première vue – on pourrait supposer en effet que si les populations éprouvaient des difficultés pour qualifier les *castas* descendants d'Indiens, elles tendaient à séparer plus facilement ces derniers des descendants d'esclaves en raison de la permanence de la marque d'une ancienne servitude. C'est pourtant

<sup>63</sup> AGN, INQUISICIÓN, 875, EXP. 05 « Proceso de fe de María Gertrudis Rángel » f. 101r.

<sup>64</sup> *Ibid.* f. 119r.

<sup>65</sup> *Ibid.* f. 126r.

ce statut qu'assigne Lucas Hernández à María Gertrudis<sup>66</sup>. Ces écarts entre les différentes descriptions de la jeune femme bigame pourraient s'expliquer par une certaine distance géographique, sociale ou chronologique entre des témoignages qui reflèteraient alors l'évolution personnelle, les transformations identitaires de María Gertrudis au cours de sa vie. Or, ces trois témoignages sont regroupés dans le temps et évoquent l'époque du premier mariage de la jeune femme. Ils proviennent en outre de la même famille élargie : Juan Gabriel est le fils de Rafael Contreras, qui est lui-même l'oncle du premier mari de María Gertrudis<sup>67</sup>. Lucas Hernández est quant à lui un ami proche de la belle-mère de la bigame<sup>68</sup>. Les témoins sont donc des individus appartenant à la même famille et globalement au même groupe social – Juan Gabriel est *labrador*, Rafael conducteur de mules : on peut supposer à partir de ces éléments qu'ils baignent dans un univers de références sociales et culturelles relativement cohérent. Malgré cela, aucun n'accorde la même étiquette à María Gertrudis. Si l'on se fie à la remarque de Rafael Contreras qui affirme ne pas pouvoir décrire la jeune femme de manière précise car il ne connaît pas les parents de cette dernière, il semble que la filiation joue un grand rôle dans la perception du métissage par autrui, ce que sous-entendent d'ailleurs de manière presque caricaturale les fameuses *pinturas de castas* évoquées au début de ce chapitre. Mais, comme le souligne R. Douglas Cope dans son analyse des plèbes urbaines de Mexico, cette construction pragmatique joue un rôle bien limité :

« Dans la pratique, cette méthode de définition de la race était fonctionnelle davantage que logique, pragmatique plutôt que solide sur le plan théorique. Après tout, une simple référence aux parents d'un individu ne pouvait pas révéler la proportion exacte de son sang d'origine espagnole, indienne et africaine comme le requérait le système de castes. La reconstruction du statut racial demandait une connaissance précise des ancêtres, ce qui ne se transmettait guère sur plusieurs générations, même chez les Espagnols, si soucieux de leur statut. Parmi les plèbes largement illétrées, la connaissance des ancêtres était plus mince encore et faire appel à la 'race réputée' (c'est-à-dire le consensus parmi les amis et les voisins) était chose plus commune<sup>69</sup>. »

Une telle hésitation au moment de décrire un individu n'est pas rare, et la combinaison des étiquettes utilisées par les différents témoins – métis, *coyote*, *mulato blanco* – semble récurrente au moins dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle : si María Gertrudis est

---

<sup>66</sup> *Ibid.* f. 124v.

<sup>67</sup> *Ibid.* f. 119r et f. 126r.

<sup>68</sup> *Ibid.* f. 122v.

<sup>69</sup> R. Douglas COPE, *The Limits of Racial Domination... op. cit.*, p. 57. « In practice, this method of defining race was functional rather than logical, pragmatic rather than theoretically sound. After all, simple reference to one's parents could not reveal the exact proportion of one's Spanish, Indian, and African blood as required by the *sistema de castas*. The reconstruction of racial status demanded precise knowledge of ancestry, which seldom survived for generations, even among status-conscious Spaniards. Among the largely illiterate plebeians, knowledge of ancestry was slimmer and appeals to "reputational race" (i.e. the consensus among friends and neighbors) more common. »

décrite de la sorte en 1744, un autre bigame suscite apparemment la même perplexité chez les observateurs une vingtaine d'années plus tôt, en 1720. Laureano Flores est ainsi décrit par son dénonciateur créole, le maître d'œuvres Juan Antonio Sánchez Pacheco qui le connaît depuis cinq ans mais s'avère incapable de fixer une seule étiquette<sup>70</sup>. De fait, le manque de précision ne vient pas des discordances entre le regard porté par différents témoins sur une même personne mais réside dans l'incapacité même d'un individu à manipuler les termes du métissage avec certitude. Juan Antonio Sánchez Pacheco connaît ces termes mais semble avoir bien du mal à leur donner un sens concret – c'est-à-dire à les utiliser pour qualifier Laureano Flores de manière précise –, ce qui vient montrer le caractère bien artificiel de ces catégories. Le maître artisan a côtoyé le conducteur de mules pendant cinq années comme il le mentionne dans sa déclaration. Pourtant, au moment de décrire l'homme qu'il dénonce devant l'Inquisition, Pacheco hésite manifestement entre plusieurs catégories différentes parmi lesquelles deux sont très proches et peuvent donc prêter à confusion – les statuts de métis et de *coyote* – mais une – *mulato blanco* – renvoie implicitement à des origines serviles relativement lointaines mais réelles. Au final, il semble bien qu'aux yeux d'un homme comme Pacheco la société coloniale est simplement composée d'Espagnols, d'Indiens et de *castas* : dans ce cadre-là, le conducteur de mules Laureano Flores est un *casta*, un métis au sens large du terme et ce niveau de précision associé à la connaissance de son métier suffisent à le situer dans la société locale. L'Inquisition demeure, quant à elle, une administration pointilleuse, attachée au détail et à une définition de la société selon la *calidad* : elle demande donc un niveau de précision supérieur pour décrire le degré de métissage du bigame potentiel. Apparaît ainsi un net écart entre les pratiques quotidiennes incarnées par le dénonciateur et les exigences des inquisiteurs, écart représenté dans la dénonciation par les hésitations de Pacheco. On retrouve de fait ici un des cas de figure qui ont conduit Jacques Poloni-Simard et d'autres historiens à conclure au caractère artificiel des catégories employées par l'administration coloniale<sup>71</sup> : de fait, lorsque l'on constate la manière dont Pacheco manipule les termes de la *calidad* ou encore le désaccord manifesté par les témoins chargés de décrire María Gertrudis Rángel, force est de constater

<sup>70</sup> AGN, INQUISICIÓN, 781, EXP. 40 « Proceso de fe de Laureano Flores » f. 489.

<sup>71</sup> En plus de l'historiographie devenue classique sur ce sujet, et déjà évoquée dans les pages précédentes, il est intéressant de noter les travaux de David Carbajal López sur la démographie de Bolaños qui montrent à partir d'une analyse systématique des registres paroissiaux plusieurs exemples de couples qui déclarent, ou qui voient le prêtre préciser, des statuts très différents pour chacun de leurs enfants. Martha Bocanegra et Juan Antonio Robles présentent ainsi six enfants à leur paroisse entre 1743 et 1760, et, parmi eux, deux sont déclarés « mulâtres », deux « indiens », un « coyote » et un « métis ».

que ces éléments de description suscités par les questions des inquisiteurs s'apparentent bien souvent à des coquilles vides.

Pourtant, ces questions posées par les juges de l'Inquisition ne relèvent pas totalement du simple souci du détail, de l'artifice identitaire mais revêtent une importance cruciale pour bien identifier les individus dénoncés et par là éviter les erreurs potentielles. Il faut bien rappeler à ce titre que bon nombre de dénonciations sont effectuées par des parents ou des amis du premier conjoint qui croient reconnaître le bigame au cours d'un voyage parfois à l'autre bout de la Nouvelle-Espagne et parfois bien des années après leur dernière rencontre. Pour cette raison, les inquisiteurs s'attachent à demander des descriptions aussi précises que possible parmi lesquelles la *calidad* de l'individu revêt une importance réelle – notamment lorsqu'il s'agit de déterminer si l'accusé est Indien ou non. On peut renvoyer à ce titre au procès de María Josepha Pineda Morales qui était parvenue à se faire passer pour une Indienne à l'occasion de son second mariage. Du point de vue de l'Inquisition, vérifier avec attention les véritables origines de María Josepha était à la fois le moyen d'établir que les deux « rôles » jouées par la bigame renvoyaient à la même personne et celui de prouver que María Josepha, en tant que métisse, relevait bel et bien de la juridiction de l'Inquisition<sup>72</sup>. Enfin pour revenir aux problèmes d'hésitations et de confusion, le cas du « mulâtre » Ignacio Rosales est vraiment exemplaire<sup>73</sup>. Ignacio est en effet dénoncé comme bigame à la suite de son mariage en 1729 et, suite à cette dénonciation, est arrêté sur la demande du frère de la seconde épouse<sup>74</sup>. L'acte d'accusation dévoile quant à lui « un homme appelé Ignacio Rosales qui, selon ce que j'avais pu entendre, est marié dans la ville de Gutiérrez del Águila en tant qu'Espagnol et à Durango en tant que mulâtre, et esclave de surcroît<sup>75</sup> », autrement dit, un homme parvenu à réaliser un changement d'identité radical. Or, au fur et à mesure que l'enquête progresse et que les témoins se succèdent, il apparaît de plus en plus évident que le bigame n'existe pas et que les deux mariages évoqués, le premier à Durango en 1718 et le second à Gutiérrez del Águila en 1729, concernent en fait deux hommes différents, un mulâtre esclave – un certain Nicolás Ignacio<sup>76</sup> – et un Espagnol originaire de Oaxaca et élevé à Zacatecas – Ignacio Rosales<sup>77</sup>. L'intérêt de cet exemple peut se résumer en deux grands points. Tout d'abord, la confusion qui mène à l'arrestation et l'enquête qui, quant à

<sup>72</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1731, EXP.43 « Proceso de fe de María Josefa Pineda Morales »

<sup>73</sup> AGN, INQUISICIÓN, 826, EXP. 11 « Proceso de fe de Ignacio Rosales »

<sup>74</sup> *Ibid.* f. 231r.

<sup>75</sup> *Ibid.* « un hombre llamado Ignacio Rosales, que según noticia he tenido, es casado en la villa Gutiérrez del Águila por Español y en Durango por mulato y que es esclavo »

<sup>76</sup> *Ibid.* f. 254r.

<sup>77</sup> *Ibid.* f. 253r.

elle, mène à la libération d'Ignacio montrent non seulement l'importance de la *calidad* dans l'identification des individus par l'administration notamment mais aussi le caractère aléatoire des étiquettes que l'on peut accoler à ces mêmes individus. En dépit d'une origine espagnole connue et d'une éducation créole auprès d'un prêtre<sup>78</sup>, Ignacio a été confondu avec un esclave « de couleur un peu blanche<sup>79</sup> », et en conséquence, pendant le temps qu'a duré son incarcération, a été traité et considéré comme un mulâtre, par l'administration, mais aussi une partie de son entourage – c'est-à-dire son beau-frère auteur de la dénonciation. Ce dernier point conduit au deuxième intérêt du quiproquo dont a été victime Ignacio Rosales : l'importance de l'apparence dans la manière dont les individus observent et qualifient le métissage d'autrui. Il faut dire en effet que l'apparence de l'esclave en fuite, un mulâtre clair apparemment, n'est pas étrangère à la confusion qui a mené à une dénonciation erronée. De fait, comme nous allons le voir dans les pages suivantes, l'apparence physique, le vêtement, la réputation viennent jouer un rôle très important dans la représentation du métissage dans le regard d'autrui<sup>80</sup>.

## 2. L'importance de l'apparence : des critères qui diffèrent selon les observateurs

De fait, plus que du domaine de « l'être », il semble bel et bien que l'identité métisse appartient avant tout au domaine du « paraître ». En effet, les différents témoins interrogés par l'administration judiciaire ou inquisitoriale établissent bien souvent eux-mêmes cette distinction et utilisent l'expression « *al parecer* » lorsqu'ils doivent décrire précisément un individu poursuivi par l'Inquisition. Ainsi voit-on le mulâtre Diego de la Cruz, serviteur de l'alcalde ordinario, désigner le prévenu Joaquín Ventura en ces termes : « *uno al parecer mulato*<sup>81</sup> » en 1710. De même, en 1722, le créole don Manuel Antonio Femat évoque la *calidad* du conducteur de mules Juan de San Pedro, « *lobo al parecer*<sup>82</sup> » selon lui. On retrouve les mêmes expressions dans la documentation inquisitoriale : le bigame Bernardo Carrillo est par exemple décrit comme un « *Indio prieto al parecer lobo* » en 1731<sup>83</sup>. Dans ces différentes

<sup>78</sup> *Ibid.* f. 247r. « de color algo blanco »

<sup>79</sup> *Ibid.* f. 233v.

<sup>80</sup> L'analyse se situe ici dans la lignée des idées développées par R. Douglas Cope dans *The Limits of Racial Domination* lorsqu'il s'attache à souligner la complexité du processus de désignation et de description des individus dans la société coloniale urbaine des dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle (voir R. Douglas COPE, *The Limits of Racial Domination... op. cit.*, p. 49-58).

<sup>81</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 04, Exp. 01 « Autos para la averiguación de la aprehensión de Joaquín Ventura mulato libre por portación de un pedazo de espada » f. 1r – 2r.

<sup>82</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 16, Exp. 04 « Demanda de don Juan de Sosa contra Santiago Jiménez vecino y minero de esta ciudad por los daños y perjuicios que sus operarios de la hacienda de minas Polvorista hacen a su rancho Guadalupito », f. 2v – 3r.

<sup>83</sup> AGN, INQUISICIÓN, 834, EXP. 24 « Proceso de fe de Bernabé Cristóbal alias Navejo » f. 415r.

situations, le témoin ne sait pas vraiment si la personne concernée **est** métisse ou mulâtre – ce qu’il ne peut pas savoir à moins de connaître la famille de l’individu décrit. Mais, en tout cas, aux yeux du témoin, la personne évoquée **ressemble** à un métis ou à un mulâtre. A la lecture de ces différents témoignages, la *calidad* accolée aux individus apparaît comme le fruit d’une construction mentale, d’un raisonnement logique effectué par l’observateur en fonction de critères qui lui sont propres. Aux yeux du témoin, la concordance de ces critères lui permettent d’affirmer que l’individu décrit est mulâtre ou métis « *al parecer.* »

Quels sont donc ces critères ? La couleur de la peau semble occuper une place non négligeable au sein des critères d’identification des individus. L’*imbroglio* qui a mené à l’arrestation du créole Ignacio Rosales confondu avec l’esclave en fuite Nicolás Ignacio s’explique en grande partie par la couleur de la peau de l’esclave, « *un color algo blanco*<sup>84</sup> ». Dans cette perspective, un changement d’identité de Nicolás Ignacio et une éventuelle transformation en créole était envisageable, ce qui a favorisé la confusion et l’arrestation d’un créole. En outre, comme le montre l’exemple de l’esclave Nicolás Ignacio, le langage courant a recours à des qualificatifs – *blanco, prieto* – pour préciser la *calidad* des individus évoqués, créant ainsi une nomenclature utilisée au quotidien et basée davantage sur l’apparence que sur la filiation. Les expressions comme « *mulato blanco*<sup>85</sup> » ou « *mestizo blanco*<sup>86</sup> » mêlent de cette manière un lexique emprunté à la fois aux degrés du métissage – et renvoyant aux origines métissées – et aux nuances de la couleur de la peau. Une partie du regard colonial semble établir une sorte de nuancier pour qualifier la grande variété des populations métissées, un nuancier traduisant une approche pigmentocratique de la société. Au cours d’une vente d’esclaves, l’apparence de Simón de la Cruz est précisée par le qualificatif « *de color prieto* » : contrairement à deux autres esclaves figurant dans la transaction, l’identité de Simón n’est pas précisée par sa *calidad* mais par la couleur de sa peau<sup>87</sup>. Une telle tendance n’est pas seulement individuelle et quotidienne mais se retrouve également dans les documents officiels dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Les mesures prises par l’administration coloniale pour éviter que les émeutes qui ont frappé Mexico ne se reproduisent dans le reste de la vice-royauté entendent réaffirmer l’interdiction du port d’armes pour les « Indiens » – désignés par leur *calidad* – et la « *gente de color* » – en d’autres

<sup>84</sup> AGN, INQUISICIÓN, 826, EXP. 11 « Proceso de fe de Ignacio Rosales » f. 233v.

<sup>85</sup> C’est un des qualificatifs appliqués au bigame supposé Laureano Flores AGN, INQUISICIÓN, 781, EXP. 40 « Proceso de fe de Laureano Flores »

<sup>86</sup> Teresa, accusée de pratiques superstitieuses, est décrite par les témoins comme une « *mestiza blanca* ». AGN, INQUISICIÓN, 697, EXP. 23 « Proceso de fe »

<sup>87</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 19, Exp. 04 « Venta real de un esclavo llamado de la Cruz propiedad de don Joseph Fernández Fontedra regidor de la ciudad de Santiago de Querétaro a favor de don Joseph de Aguilera vecino de esta ciudad de Zacatecas » f. 3r – f. 4r.

termes, les populations métissées ici désignées par la couleur de leur peau<sup>88</sup>. Près de quarante ans plus tard, en 1729, une directive visant les « oisifs » et les « vagabonds » utilise l'expression « *gente de color quebrada* » pour désigner les populations métissées<sup>89</sup>. De ce point de vue, le métissage relève véritablement du domaine du paraître et de l'apparence : dans ce cadre mental, la couleur de la peau semble donc appartenir pleinement aux critères qui contribuent à définir un individu. Ces différents éléments de description employés par les témoins entrent dans le cadre dessiné par Gonzalo Aguirre Beltrán lorsqu'il évoque une « *clasificación colorida* » de la population en Nouvelle-Espagne<sup>90</sup>. De même, le vocabulaire et les expressions utilisées le montrent, les étiquettes accolées aux individus décrits dévoilent une forte attention prêtée aux phénotypes et même aux nuances de la couleur de la peau par les témoins et les observateurs, des élites aux populations les plus modestes, ce qui semble indiquer une certaine intériorisation des codes coloniaux par les plèbes urbaines. R. Douglas Cope écrit à ce titre :

« Nous pourrions avancer (suivant en cela un sociologue hollandais, le distingué H. Hoetink) que cette nécessité vient de l'existence d'une 'image normative somatique' dans le Mexique colonial. Hoetink définit une image normative somatique comme 'l'agrégat de caractéristiques physiques (somatiques) qui sont acceptées par un groupe comme la norme et le [physique] idéal.' Dans les sociétés coloniales, le groupe dominant parvient finalement à imposer son propre idéal en ce qui concerne l'apparence physique du reste de la population : 'Les segments les plus bas de la population ne peuvent pas, pour des raisons d'ordre psychologique, manquer de considérer les caractéristiques physiques du segment dominant comme véritablement supérieures et d'adopter ces standards pour définir ce qui est beau et ce qui est laid.' En conséquence, le dégoût subjectif des Espagnols pour les traits négroïdes se traduirait par une plus grande 'distance somatique' entre les Espagnols et les Noirs qu'entre, par exemple, les Espagnols et les métis. Puisque l'évaluation des phénotypes par les élites était adoptée par tous, un continuum de caractéristiques physiques universellement accepté pouvait être construit à différentes distances de l'image normative somatique<sup>91</sup>. »

<sup>88</sup> AHEZ, Ayuntamiento, Indios, Caja 1, Exp. 01 « Autos hechos en virtud de carta del excelentísimo señor conde de Gálvez, virrey de la Nueva España » f. 10r.

<sup>89</sup> AGI, GUADALAJARA, 79 « Minutas reales cédulas reales provisiones y consultas : A la Audiencia de Guadalajara ordenandola no permita el uso de las prohibidas y que se castiguen los ociosos y vagamundos en la conformidad que lo tiene mandado » f. 1r.

<sup>90</sup> Gonzalo AGUIRRE BELTRÁN, *La población negra de México, 1519-1810*, Mexico, Ediciones Fuente Cultural, 1946, 347p.

<sup>91</sup> R. Douglas COPE, *The Limits of Racial Domination... op. cit.*, p. 51. « We might argue (following the distinguished Dutch sociologist H. Hoetink) that this necessity sprang from the existence of a "somatic norm image" in colonial Mexico. Hoetink defines a somatic norm image as "the complex of physical (somatic) characteristics which are accepted by a group as its norm and ideal." In colonial societies, the dominant group eventually manages to impose its view of the ideal of physical appearance on the rest of the population: "The lower-placed segment cannot, for psychological reasons, fail to overview the dominant segment's physical characteristics as actually superior or to adopt this segment's standards regarding what is beautiful and ugly." Thus, a subjective Spanish dislike for Negroid features would be translated into a greater "somatic distance" between Spaniard and black than, for instance, between Spaniards and mestizo. Since elite valuations of phenotypes would be adopted by everyone a universally accepted continuum of physical types at varying distances from the somatic norm image could be constructed. »

Toutefois, d'autres critères plus changeants et subjectifs – la réputation, le comportement – ou, à l'opposé, considérés comme objectifs – les informations des registres paroissiaux – entrent également en jeu<sup>92</sup>. Ainsi, au cours de la démarche qu'entreprend le *castizo* Antonio Januario de Berroa pour se faire reconnaître comme Espagnol, la question de la *calidad* de sa mère est abordée. Un des témoins convoqués par Berroa, le créole don Eugenio García, définit alors la mère de l'officier comme une métisse, se fondant à la fois sur l'apparence de Petra de la Cruz et sur la preuve du registre de baptême pour appuyer son propos<sup>93</sup> : on retrouve là l'importance de l'apparence associée à un nouvel élément, la connaissance du registre de baptême. Dans l'esprit créole de don Eugenio García, le document paroissial vient donner une dimension officielle à la *calidad* supposée de Petra de la Cruz : à ses yeux, elle est métisse non seulement car elle ressemble à une métisse – ou l'idée qu'il se fait d'une métisse – mais aussi car la documentation administrative l'affirme. Un autre témoin, don Joaquín Fermín de Echavarrí, fait montre d'une confiance similaire dans les registres paroissiaux et affirme qu'il n'y a pas lieu de contredire ce qu'affirme le certificat de naissance de Petra. Aux yeux des élites créoles, le métissage semble ainsi une affaire essentiellement juridique, formelle – pour tout dire, un phénomène conforme au système mis en place au XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>94</sup>. La moralité et la réputation entrent également dans la manière dont les individus sont perçus par le reste de la société : dans le cas de Berroa, qui sera davantage développé dans le chapitre suivant, la bonne réputation de ce dernier joue un rôle important dans la reconnaissance de ce dernier comme créole – alors qu'il est, à l'origine, le fils illégitime d'une métisse<sup>95</sup>. Un modèle de perceptions apparaît ainsi au fil des documents associant les qualités morales au monde créole d'une part et la *mala vida* aux populations métissées<sup>96</sup>. Dans cette vision pour le moins manichéenne du monde coloniale, le comportement d'un individu joue un rôle crucial dans la manière dont le regard d'autrui va définir sa *calidad*<sup>97</sup>. La couleur de la peau, l'attitude mais aussi le vêtement permettent donc de classer les individus à l'intérieur d'une société coloniale qui se veut organisée selon des

<sup>92</sup> Voir ce qu'écrit à ce titre R. Douglas Cope dans son étude des plèbes urbaines de Mexico : R. Douglas COPE, *The Limits of Racial Domination... op. cit.*, p. 49 – 68. L'auteur ajoute une dimension qui n'a pas été considérée dans la présente analyse, celle de l'identification par le nom et surtout le prénom de chacun, qui inscrivent les individus dans leur histoire familiale immédiate.

<sup>93</sup> AGI, GUADALAJARA, 121 « Año de 1754 : Testimonio » f. 14v.

<sup>94</sup> Carmen BERNAND, Capucine BOIDIN et Luc CAPDEVILA résument ainsi le processus : « Avec l'expérience de la colonisation américaine, les principes de distinction et de classification des peuples ont progressivement changé de nature et se sont racialisés : trois 'nations', espagnole, indienne et noire furent créées, chacune ayant une place, des obligations et des droits distincts. » dans *op. cit.*, p. 6.

<sup>95</sup> AGI, GUADALAJARA, 121 « Año de 1754 : Testimonio » f. 17v.

<sup>96</sup> R. Douglas COPE, *The Limits of Racial Domination... op. cit.* p. 19.

<sup>97</sup> La *calidad*, en retour, influence considérablement la manière dont un individu peut être perçu, ce qui contribue à créer, selon les situations, de véritables cercles vicieux ou vertueux.

principes moraux : l'effort réalisé notamment par la Couronne dans la dernière partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour interdire les robes et autres parures « indécentes » ainsi que certaines matières nobles – la soie – aux mulâtresses participe d'une volonté d'imposer aux individus une apparence conforme à leur *calidad*, raciale et morale<sup>98</sup>.

Effectivement, il semble bien que les descriptions fournies par les témoins et les critères sur lesquels s'appuient de telles descriptions permettent d'en apprendre beaucoup plus sur les valeurs et préjugés de celui qui observe et évoque que sur les origines véritables de l'individu observé. Lorsqu'un témoin, qu'il soit créole ou non, identifie une personne « *al parecer* », il ne fournit que des informations imprécises sur le statut de cette dernière. En revanche, il entrouvre une fenêtre sur sa propre définition de ce que doit être, dans son esprit, un métis, un mulâtre, un *coyote*... Un exemple précis permet d'illustrer le propos : au cours d'un litige en 1722, le conducteur de mules Juan de San Pedro est qualifié par un créole de « *lobo al parecer*<sup>99</sup> » tandis que lui-même se dit métis<sup>100</sup> et un dernier témoin, mulâtre, le voit tout simplement comme un Indien<sup>101</sup>. Il est intéressant de noter que celui qui assigne le degré de métissage le plus complexe est créole et montre ainsi une adhésion plus marquée à l'idéal d'organisation de la société coloniale illustré par les tableaux de castes et les nomenclatures associées. En revanche, le témoin mulâtre perçoit Juan de San Pedro comme très éloigné de lui-même – peut-être en raison de l'apparence du conducteur de mules ou du cercle dans lequel il évolue, il est impossible de le savoir – et le renvoie dans le groupe des Indiens. Aux yeux du *casta*, Juan de San Pedro n'en est pas un. Enfin, l'individu décrit par autrui se présente lui-même de manière à se noyer dans la masse des populations métissées mais en choisissant le statut le plus avantageux dans le spectre du métissage, celui du métis, libre de toute ascendance africaine et le plus proche, ou presque, des créoles. Les enjeux personnels et les préjugés des différents observateurs conduisent ainsi à des déclarations disparates plus révélatrices sur les représentations des témoins et déclarants que sur l'identité propre, et bien fuyante, de Juan de San Pedro. A partir de ce dernier exemple, le métissage apparaît véritablement à la fois comme un jeu de rôle, un jeu de masque et comme une construction pour le moins anarchique, fruit du poids du regard d'autrui.

---

<sup>98</sup> On peut évoquer à ce titre la cédula royale qui approuve « un bando del virrey del Perú para moderar el exceso en los trajes que vestían los negros, mulatos, Indios y mestizos. » (San Ildefonso, 7 de septiembre de 1725), citée dans Richard KONETZKE, *Colección de documentos para la formación social de Hispano América, 1493-1810*, vol. 3, 1691-1807, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1962, p. 187.

<sup>99</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 16, Exp. 04 « Demanda de don Juan de Sosa contra Santiago Jiménez vecino y minero de esta ciudad por los daños y perjuicios que sus operarios de la hacienda de minas Polvorista hacen a su rancho Guadalupe » f. 3r.

<sup>100</sup> *Ibid.* f. 4r.

<sup>101</sup> *Ibid.* f. 5r.

A l'issue de ce chapitre, il apparaît que l'identité métisse ressemble davantage à un fantôme insaisissable qu'à une réalité sociale concrète. Fondement d'une société coloniale qui se rêve société de castes, elle repose essentiellement sur un ensemble de stéréotypes, expression à la fois du malaise des créoles face à l'apparition de populations inattendues dans le jeu colonial et du traditionnel mépris des élites à l'égard de plèbes urbaines rurales et urbaines perçues comme naturellement instables et dangereuses. Dans un monde caractérisé par les vastes étendues, la domination démographique des *castas* et le sous-encadrement militaire, l'identité métisse et les stéréotypes attachés ont même pu servir d'instrument de domination sociale : selon R. Douglas Cope, l'intériorisation de l'idée d'une infériorité sociale naturelle est l'arme la plus efficace pour maintenir la tranquillité de foules potentiellement dangereuses<sup>102</sup>. De ce point de vue, la taxinomie mise en place par les élites péninsulaires et créoles est non seulement une vaine tentative de contrôler intellectuellement un phénomène incontrôlable mais aussi l'expression de la volonté de maintenir l'idée d'un certain ordre social à leur avantage. Bien sûr, l'examen de la réalité quotidienne, à travers les comportements matrimoniaux, montre que ces stéréotypes ont perdu une grande partie de leur prégnance au fil des années, au fur et à mesure d'une certaine intériorisation des normes coloniales par les populations métissées. De même, le métissage permanent – très sensible au XVIII<sup>ème</sup> siècle – associé à l'utilisation de grandes catégories généralisantes – distinguant visiblement les descendants d'esclaves des autres – renforce la vision des différentes catégories employées dans la documentation coloniale comme autant d'étiquettes sans véritable profondeur ni validité identitaire. Toutefois, l'analyse des tendances de déclaration, devant le notaire, lors du mariage – voire du second mariage pour les bigames – ou devant la justice coloniale ) à l'occasion des témoignages révèlent des logiques fortes, qui semblent indiquer que les catégories ne peuvent être totalement renvoyées dans le domaine des simples étiquettes mais entrent dans un jeu de construction sociale et identitaire complexe dans lequel le regard de l'autre et les enjeux personnes – les buts recherchés – jouent un rôle essentiel. De fait, l'identité métisse apparaît bien paradoxale, à la fois fantasmatique et omniprésente : élément constitutif mais non exclusif d'un bricolage identitaire permanent, elle ne semble trouver une véritable existence que dans le rejet dont elle fait l'objet dans le cadre de ces constructions.

---

<sup>102</sup> R. Douglas COPE, *The Limits of Racial Domination... op. cit.* p. 4.

## **Chapitre VIII : L'identité métisse, une « identification en négatif » ?**

De fait, comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent, la notion d'identité métisse est bien problématique. La réalité de l'identité métisse, après avoir été acceptée pour ainsi dire sans discussion par les premières études du métissage en Amérique espagnole, a été largement remise en cause par l'historiographie à partir des années 1980. La corrélation entre désignation et auto-perception a été une des premières et principales cibles : à travers l'exemple des régions périphériques en Equateur, Chantal Caillavet et Martin Minchom ont montré que les populations se considéraient soit indigènes soit blanches, que la catégorie « métisse » n'était pas pertinente d'un point de vue identitaire<sup>1</sup>. De même, à partir de l'étude d'une région similaire, Jacques Poloni-Simard prolonge cette idée en comparant documentation privée – les archives notariales – et publique – les archives judiciaires<sup>2</sup>. Toutefois, les nombreuses procédures civiles et criminelles analysées au cours du dépouillement et de la constitution de la base données laissent entrevoir d'autres orientations de recherche. De même, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la réalité des archives notariales *zacatecanas* renvoie une image bien différente, ce qui invite à réexaminer cette question de l'identité métisse, et plus largement la question de la construction identitaire dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. De fait, il paraît assuré que l'identité ou, pour reprendre la terminologie proposée par Frederick Cooper et Rogers Brubaker « l'identification<sup>3</sup> » métisse, intériorisée, revendiquée n'existe pas. Toutefois, il semble difficile de balayer le concept d'un simple revers de main

<sup>1</sup> Chantal CAILLAVET et Martin MINCHOM, « Le métis imaginaire. Idéaux classificateurs et stratégies socio-raciales en Amérique Latine (XVI<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle) » dans *L'Homme*, 122-124, 1984, p. 118.

<sup>2</sup> Jacques POLONI-SIMARD, « Redes y mestizaje »... *op. cit.*

<sup>3</sup> Les auteurs contestent en effet l'utilisation de la notion « tiroir » de l'identité dans un article datant de 2000, « Beyond identity » (Frederick COOPER et Rogers BRUBACKER, « Beyond identity » dans *Theory and society*, vol. 29, n°1, Feb. 2000, p. 1-47 : « The argument of this article is that the social sciences and humanities have surrendered to the word "identity"; that this has both intellectual and political costs; and that we can do better. "Identity," we argue, tends to mean too much (when understood in a strong sense), too little (when understood in a weak sense), or nothing at all (because of its sheer ambiguity). We take stock of the conceptual and theoretical work "identity" is supposed to do and suggest that this work might be done better by other terms, less ambiguous, and unencumbered by the reifying connotations of "identity." » (p. 1) De fait, l'identité métisse évoquée tout au long de ce dernier chapitre renvoie à la notion d'identification proposée par les auteurs afin de sortir de l'impasse d'une notion tiroir et d'utiliser des concepts plus précis et efficaces : « As a processual, active term, derived from a verb, "identification" lacks the reifying connotations of "identity." It invites us to specify the agents that do the identifying. And it does not presuppose that such identifying (even by powerful agents, such as the state) will necessarily result in the internal sameness, the distinctiveness, the bounded groupness that political entrepreneurs may seek to achieve. Identification of oneself and of others is intrinsic to social life; "identity" in the strong sense is not. » (p. 14).

tant il est prégnant dans les discours et les argumentations développées devant la justice coloniale notamment. Elle entre tout d'abord dans un processus de construction identitaire élaboré. Quelques pistes à ce sujet ont été ouvertes dans le chapitre précédent, nous nous proposons maintenant de prolonger la réflexion en combinant une étude systématique, quantitative des modes d'auto-identification et de description au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle et une approche plus typologique à l'aide du cas bien particulier du *minero* métis Francisco de Oliva. Enfin, l'identité métisse – en tant qu'identification par les autres comme par soi-même, en tant que construction sociale – apparaît bien souvent comme modèle répulsif. C'est l'injure que l'on lance pour disqualifier l'adversaire dans un litige et c'est également le statut auquel certains tentent d'échapper pour parfaire leur ascension sociale. De fait, c'est dans ce dernier cas de figure que l'identité métisse prend toute sa consistance, en tant qu'identité que l'on doit rejeter et qui est l'objet de rejet. Une analyse des différents discours relevés au cours du dépouillement combinée avec une nouvelle étude de cas, celle du métis Antonio Januario de Berroa, se propose d'illustrer les différents aspects de cette « identité ou identification en négatif ». L'accent mis dans ce dernier chapitre sur deux cas bien particulier n'a pas pour but de parvenir à de grandes conclusions globalisantes mais plutôt de situer la réflexion dans le paradigme de « l'exceptionnel normal<sup>4</sup> » décrit par Grendi. Comme l'écrit Richard Marin dans l'introduction de son récent *Meurtre au palais épiscopal*, « le célèbre oxymore souligne la capacité du singulier à dévoiler aussi ce qui fait l'ordinaire d'une société, voire le fait que les marges d'une société [ici, le cas de métis ayant accédé à une position de « créole » sur le plan économique et/ou socio-culturel] en diraient plus long sur celle-ci que son centre [la masse des plèbes urbaines qui constitue la base de l'étude quantitative des deux premières parties]. La manière de procéder est aussi dans une certaine filiation micro-analytique par l'intérêt porté aux « noms propres » et l'attention accordée aux itinéraires et aux stratégies des individus abordés dans toute leur singularité<sup>5</sup>. »

---

<sup>4</sup> Jacques REVEL, *op. cit.* p. 30-32.

Voir les travaux d'Edoardo Grendi ou de l'anthropologue Fredrick Barth.

<sup>5</sup> Richard MARIN, *Meurtre au palais épiscopal. Histoire et mémoire d'un crime d'éclésiastique dans le Nordeste brésilien (de 1957 au début du XXI<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, Editions de l'IHEAL, 2010, p. 22.

## A. Identité métisse et construction identitaire

L'identité métisse en tant que telle est une notion bien difficile à défendre pour le XVIII<sup>ème</sup> siècle : la documentation ne permet pas d'accéder au for intérieur des individus concernés et l'on doit se contenter de bribes dispersées de-ci de-là au détour des déclarations et autres témoignages devant le juge ou devant le notaire. C'est en fait un véritable jeu de piste auquel doit s'adonner l'historien du métissage qui tente d'approcher la question<sup>6</sup>. Réunir les indices est déjà un travail ardu. Les interpréter s'avère plus difficile encore dans la mesure où la frontière est bien fine entre une lecture « naïve » projetant les idéaux des élites créoles ou péninsulaires et une lecture méfiante niant toute existence à une identité qualifiée de fantasme. Cependant, la *calidad* semble bien omniprésente dans les esprits : elle constitue une des bases des déclarations d'identité devant la justice et semble entrer comme pièce maîtresse dans le jeu de bricolage identitaire que chacun réalise au gré des situations. Le visage présenté devant le juge n'est pas le même que celui que l'on présente devant le notaire, et dans ce jeu de masques, la *calidad* possède un rôle important. En outre, même si, à l'origine, les catégories définissant la *calidad*, et partant l'identité métisse, émanent des élites coloniales et de leurs préjugés – les termes de *mulato* et de *morisco* ne sont pas anodins, nous l'avons vu dans le chapitre précédent – il n'en demeure pas moins que ces catégories entrent dans le langage et les pratiques quotidiennes des créoles comme des *castas*. Si les termes de métis ou de mulâtre ne possèdent pas de résonance profonde, ils contribuent néanmoins à façonner le paysage lexical des individus et s'immiscent finalement dans les représentations de chacun<sup>7</sup>. Dans ce contexte, l'identité métisse prend une certaine consistance comme partie du bricolage identitaire au point de qualifier un individu comme Francisco de Oliva qui, pourrait-on dire, « n'a de métis que le nom. »

---

<sup>6</sup> Nous pouvons renvoyer ici à ce qui a été écrit en introduction sur l'historiographie du métissage.

<sup>7</sup> Voir Chapitre VII sur la question du regard d'autrui comme fabrique du métissage.

Pour ce qui est du pouvoir normatif des mots en matière de désignation et d'auto-désignation, il est possible de citer l'éditorial du numéro *Amériques métisses* de la revue *Clio* : « Certaines régions et époques ont ainsi, plus que d'autres, vu et parlé de métissage, pour le condamner, s'en désoler, le combattre, ou pour le célébrer et le favoriser ; pour le construire comme problème ou comme solution ; pour inclure comme pour exclure ceux et celles posés comme extérieurs et/ou subalternes ; pour réifier comme pour fluidifier les identités. Devenus 'indiens' avec la conquête, puis transformés en paysans et ouvriers, des groupes qui hier encore étaient dits métis deviennent aujourd'hui indigènes ou africains.

Or ces termes, qui relèvent de la désignation comme du déni, sont intériorisés, et participent de ce fait à la construction identitaire permanente des individus. » (Carmen BERNAND, Capucine BOIDIN, Luc CAPDEVILA, *op. cit.*, p. 7.)

### 1. *Bricolages identitaires*

Dans les sources de l'Inquisition, on peut en effet noter dans plusieurs cas la volonté de certaines personnes de se réinventer une identité, processus qui passe par un changement de nom, de lieu mais aussi de catégorie socio-raciale déclarée<sup>8</sup>. Cette tendance semble montrer qu'en dépit d'une artificialité non contestable, les catégories socio-raciales apparaissent comme constitutives de l'identité personnelle et entrent dans les éléments que certains individus tendent à modifier pour parfaire leur réinvention. Le cas de María Francisco Covarrubias est à ce titre très intéressant. Partie d'Arroyo Hondo, cette femme condamnée pour bigamie change deux fois de nom – María Gertrudis de Luna puis María Francisca Nicolasa – et une fois de *calidad* – à l'origine *coyota*, elle se déclare Indienne à la fin de son parcours – dans un effort de se réinventer totalement, de brouiller les pistes et d'échapper à l'Inquisition<sup>9</sup>. Le changement de *calidad* paraît tout d'abord stratégique : il s'agit pour la bigame d'échapper aux foudres de l'Inquisition. Toutefois, cette mutation accompagne un double changement de nom, ce qui semble montrer que la *calidad* entre pleinement dans l'identité qu'entend renvoyer María Francisca lors de sa réinvention. Doit-on pour autant supposer qu'il y a une certaine intériorisation de principes émanant des élites coloniales ?

Il est vrai que les changements répétés de *calidad* de la part de certains individus au gré des circonstances constituent un argument en faveur de la vision de catégories bien artificielles et favorisant par conséquent une forme de « valse des étiquettes. » Toutefois, certains détails de la remarque du *fiscal* de Mexico évoquée dans le chapitre précédent<sup>10</sup> poussent à reconsidérer une dernière fois la question dans la mesure où il parle de changements d'identité conditionnés, déterminés, ici par la couleur de la peau des individus. Dans la logique du *fiscal*, un mulâtre aux traits africains trop marqués éprouvera bien des difficultés à changer de catégorie pour échapper à l'impôt. De même, un métis aux traits presque espagnols ne pourra guère se réfugier derrière une identité indienne pour échapper aux foudres de l'Inquisition. Que l'individu en question se sente mulâtre ou non, son apparence physique peut aussi bien lui ouvrir de nouveaux horizons et lui permettre de naviguer au milieu des *castas* que restreindre son espace de manœuvre. Au-delà de l'apparence physique, bien aléatoire il faut dire, c'est l'ensemble des expériences de l'individu qui entre en jeu pour ouvrir ou refermer les possibilités identitaires. L'itinéraire de la bigame métisse María Josefa

<sup>8</sup> Voir à ce sujet le chapitre IV sur la réinvention identitaire des bigames.

<sup>9</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1732, EXP.46 « Proceso de fe de María Francisca Covarrubias »

<sup>10</sup> Voir Chapitre VII p. 365.

Pineda Morales est à ce titre très révélateur<sup>11</sup>. Originaire de Zacatecas et fille d'Espagnol<sup>12</sup>, María Josefa se marie une première fois avec un Indien avant de disparaître et de réapparaître quelques années plus tard à Celaya, remariée et devenue Indienne de parents décédés<sup>13</sup>. Une telle transformation a été rendue possible peut-être par son physique, sa mère est *coyota*<sup>14</sup>, et plus sûrement l'expérience glanée auprès de son premier mari, un Indien de la région de Jerez : sa capacité à parler le *mexica*, si elle ne lui permet pas de se fondre totalement dans la population de langue *otomi* de la région de Celaya, lui a tout de même offert la possibilité de se faire passer pour une Indienne de manière crédible, de donner une certaine consistance à sa nouvelle identité proclamée. De fait, les catégories, si elles n'expriment pas l'identité profonde – bien difficile voire impossible à saisir – n'en reflètent pas moins une des facettes des déclarants. Richard Boyer souligne la multiplicité des éléments qui entrent en jeu et contribuent à façonner par le discours le visage présenté à la société :

« L'identité est discursive, l'être étant arbitré (et façonné) par le langage et les valeurs. Les individus dessinaient sur le fond commun des conventions culturelles pour s'auto-définir. Les catégories utilisées pour tracer des limites et évaluer incluaient le genre, la famille, la classe sociale, l'ethnicité, l'apparence, le talent, les compétences d'un point de vue ou d'un autre en fonction des circonstances. Néanmoins, comme je le sous-entends en utilisant les catégories ci-dessus, les gens utilisaient un répertoire plus ou moins standardisé de manières de se représenter face à soi-même, face aux autres et de présenter les autres à soi-même, tout en apportant des variations en fonction de l'époque, du lieu et des sensibilités individuelles des observateurs-sujets<sup>15</sup>. »

La *calidad* comme simple étiquette plaquée sur autrui ou déclarée devant les autorités n'a donc pas de véritable profondeur, cela a été démontré maintes fois. En revanche, replacée dans le contexte plus riche des itinéraires individuels comme cela a été le cas pour María Josefa Pineda Morales, mise en relation avec les expériences – professionnelles comme personnelles – des individus, la *calidad* unique ou multiple des déclarants entrouvre une fenêtre sur un complexe processus de construction identitaire. Les plèbes urbaines, en dépit d'une volonté de contrôle toujours réaffirmée de la part des élites coloniales, tendraient ainsi

<sup>11</sup> AHN, INQUISICIÓN, 1731, EXP.43 « Proceso de fe de María Josefa Pineda Morales »

<sup>12</sup> *Ibid.* f. 2r.

<sup>13</sup> *Ibid.* f. 2v.

<sup>14</sup> *Ibid.* f. 2r.

<sup>15</sup> Richard BOYER, « Respect and identity »... *op. cit.*, p. 492. « Identity is discursive, the self as mediated (and shaped) by language and values. Individuals drew on the collective ground of cultural convention to define themselves. Categories used to draw boundaries and make valuations included gender, family, class, ethnicity, lineage, appearance, talent, skills, temperament, and virtue. Each of these subsumes variations, mergings, and shifts in relative importance of one or another standpoint depending on circumstances. Nevertheless, as I imply by the categories above, people used a more or less standard repertoire of ways to represent the self to the self, the self to others, and others to the self, as they also accommodated variation by time, place, and the individual sensibilities of observer-subjects. »

à renvoyer une identité polymorphe, malléable, réinventée, phénomène favorisé en outre par un cadre régional des plus souples. Pour replacer le propos dans un débat plus large, il apparaît que « l'ensemble que composent les diverses théories de l'acteur a deux grands pôles : celui de l'unicité de l'acteur et celui de sa fragmentation interne<sup>16</sup>. » De ce point de vue, il semble que les manières de considérer les catégories utilisées dans le monde colonial – simples étiquettes artificielles ou parties d'un montage plus ample – renvoient en fait aux différentes visions de la construction identitaire individuelle. Considérer l'individu, l'acteur comme une construction complexe et mouvante permet ainsi de reprendre des catégories lourdement remises en cause pour les examiner d'un œil sensiblement différent.

En d'autres termes, le statut socio-racial est loin d'être suffisant pour définir les individus, mais il semblerait bien qu'il entre pleinement dans la « boîte à outils » dans laquelle chacun pioche pour construire le masque le plus à même de répondre à ses intérêts immédiats ou aux attentes de ses interlocuteurs. Bernard Lahire utilise quant à lui la notion de « stock » :

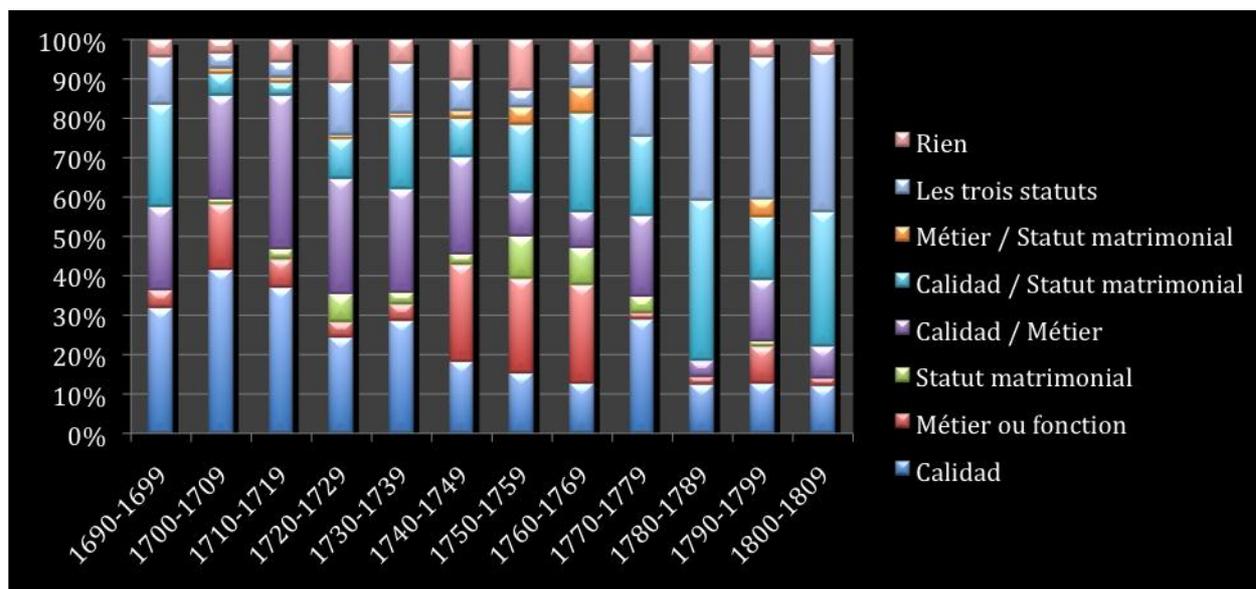
« Pour filer jusqu'au bout la métaphore du stock, on pourrait dire que celui-ci est composé de produits (les schèmes d'action) qui ne sont pas tous nécessaires à tout moment et dans tout contexte. Déposés (*deponere*) dans le stock, ils sont disponibles, à disposition, dans la mesure où l'on peut en disposer (*disponere*). Ces produits (de la socialisation) sont souvent à usages différés, mis temporairement ou durablement en réserve, et attendent donc les déclencheurs de leur mobilisation<sup>17</sup>. »

Parmi les outils disponibles pour façonner l'identité de chacun figurent bien sûr la *calidad* mais aussi le métier ou encore le statut matrimonial. En fonction des situations, des interlocuteurs mais aussi de la période, les individus choisissent de mettre en avant l'une ou l'autre de leurs facettes comme le montre le graphique ci-dessous.

---

<sup>16</sup> Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel... op. cit.*, p. 25.

<sup>17</sup> *Ibid.* p. 61-62.

Graphique III-5 : Tendances de déclaration<sup>18</sup>

Le graphique dévoile une nette évolution chronologique dans les tendances de déclaration tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Tout d'abord, on peut remarquer que, de manière générale, les individus confrontés à la justice ou passant devant le notaire utilisent au moins un statut pour se décrire, pour s'identifier. Jusqu'à dans les années 1770, il existe un certain équilibre entre les personnes qui ne déclarent qu'un seul statut – *calidad*, métier, statut matrimonial – et celles qui utilisent une combinaison de statuts pour se définir. Dans les combinaisons comme dans les statuts uniques, la *calidad* apparaît comme la composante principale de l'identification auprès des autorités. Le métier vient en deuxième position, du moins jusqu'aux années 1770. A partir de là, une mutation s'opère dans les modes d'identification : le statut matrimonial, réservé jusque-là aux documents de l'Inquisition – notamment dans les procès pour bigamie, ce qui n'est guère surprenant – et aux testaments<sup>19</sup> – ce qui est également naturel dans la mesure où le testateur se situe dans son contexte familial, se présente comme un bon chrétien et mentionne ses héritiers ainsi que les liens qui les relient à lui – prend une place de plus en plus importante dans les déclarations aux côtés de la *calidad*. De fait, à partir de 1780, ce sont les combinaisons réunissant le statut matrimonial et la *calidad* ou encore réunissant les trois types de statuts qui dominent dans les déclarations effectuées non seulement devant l'Inquisition mais aussi devant la justice civile et pénale. Jusqu'aux années 1770, ce sont donc les présentations mettant l'accent sur une identité

<sup>18</sup> Sources : ensemble du corpus.

<sup>19</sup> Voir par exemple : AHEZ, Notarías, Miguel Martín de Velasco, Libro 3 f. 83-85 / AHEZ, Notarías, Miguel Martín de Velasco, Libro 5 f. 52-54 / AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 05 f. 26-28.

mêlant *calidad* et statut socioprofessionnel qui dominant, qu'elles soient spontanées ou guidées par les questions des autorités. On trouve alors des déclarations suivant généralement les modèles suivants :

« il présenta comme témoin Joseph Casimiro, **fabriquant de cigares**<sup>20</sup> »

« il présenta comme témoin Alonso Beltrán de la Cueva, **mulâtre**, *vecino* de cette ville<sup>21</sup> »

« il présenta comme témoin Juan de Dios, **métis, conducteur de mules**, qui dit venir du *rancho* de celui qui le présente<sup>22</sup> »

En revanche, à partir de 1780, l'identification des individus devant la justice prend un tournant pour ainsi dire « moral » en ajoutant de manière quasi systématique le statut matrimonial, souvent aux dépens du statut socioprofessionnel. On retrouve alors de plus en plus de déclarations du type suivant :

« il affirma être un **mulâtre libre, marié**, âgé de soixante ans<sup>23</sup> »

« il s'appelle Gregorio Carrión, marié, métis, âgé de trente ans, charcutier, originaire et *vecino* de cette ville<sup>24</sup> »

L'obsession des élites espagnoles, péninsulaires comme créoles, pour la *limpieza de sangre* et une société ordonnée par des mariages « socialement égaux » a trouvé son expression dans *la Real Pragmática* de 1776 et semble bien pénétrer les pratiques quotidiennes au point de faire du statut matrimonial est un élément essentiel de l'identification et, finalement, de l'identité renvoyée par les individus lorsqu'ils traitent avec l'administration coloniale et la justice en particulier. Le dernier exemple, celui de Gregorio Carrión, montre enfin que l'apparition du statut matrimonial dans l'identification des personnes relève davantage de la volonté publique de classification que du bricolage identitaire spontané dans la mesure où le suspect qu'est Gregorio doit répondre à la question suivante : « et on lui demande quel est son nom, son état, sa qualité, son âge, son métier et son lieu de résidence<sup>25</sup>. » Aux yeux des autorités qui demandent ces précisions, l'identité est donc le résultat de la combinaison de différents éléments : si les populations n'adhèrent pas réellement à ces catégories et

<sup>20</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 08, Exp. 23, f. 3r. « presentó como testigo a Joseph Casimiro **oficial de cigarrero** »

<sup>21</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 10, Exp. 08, f. 21r. « presentó por testigo a Alonso Beltrán de la Cueva, **mulato**, vecino de esta ciudad »

<sup>22</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 16, Exp. 04, f. 3r. « presentó por testigo a Juan de Dios, **mestizo, mulero**, que dijo ser del rancho del que lo presenta »

<sup>23</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 15, Exp. 13, f. 2v. « dijo ser mulato libre, de estado casado y de sesenta años de edad »

<sup>24</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 15, Exp. 22, f. 7r. « que se llama Gregorio Carrión, **de estado casado, mestizo**, de edad de treinta años, **de ejercicio tocinero, originario y vecino de esta ciudad** »

<sup>25</sup> *Ibid.* « y fuere preguntado y siéndolo por su nombre, estado, calidad, edad, ejercicio y vecindad. »

développent une tendance à les manipuler pour produire leur propre jeu de rôle, ces catégories n'en contribuent pas moins à définir les limites de ce bricolage.

L'identité de chacun ne peut donc pas se résumer à la seule *calidad* mais il apparaît en même temps que celle-ci occupe une place importante dans le bricolage identitaire réalisé par les plèbes urbaines. Ces dernières adaptent le visage qu'elles présentent à autrui en choisissant les facettes mises en avant en fonction de la situation, des attentes ou des questions de l'interlocuteur. Un dénonciateur auprès de l'Inquisition insistera ainsi sur sa moralité, sa naissance ou son mariage légitime<sup>26</sup> tandis qu'un individu poursuivi par des créanciers mettra en avant son statut socio-économique et socioprofessionnel en se présentant selon les cas comme « *pobre miserable* » ou comme un marchand installé capable d'assumer ses dettes<sup>27</sup>. Dans un tel contexte, il paraît bien difficile de parler d'identité « métisse » ou même d'identité tout court : au grand dam des élites et de l'administration désirant figer les individus dans des catégories précises, les plèbes urbaines pratiquent au contraire un véritable bricolage identitaire à partir de nombres d'éléments combinables *ad infinitum* en fonction des situations et des interlocuteurs<sup>28</sup>. Un même individu, métis par exemple, peut essayer d'occuper une position dominante dans une communauté essentiellement indigène en mettant en valeur son héritage hispanique, chercher à se fondre dans le village indien en oubliant cet héritage ou encore se noyer dans la masse des *castas* en milieu urbain. Rien n'est figé, et la notion même d'identité semble bien problématique comme le montre le cas du métis Francisco de Oliva.

## 2. *Discordances identitaires : le cas du métis Francisco de Oliva*

Francisco de Oliva est un métis dont le testament, rédigé en 1702, figure dans les livres du notaire Manuel Gutiérrez de Ávila<sup>29</sup>. Ce document est exceptionnel à plus d'un titre. Tout d'abord, la longueur du texte – plus de sept folios – comme son organisation – histoire familiale, dernières volontés religieuses, possessions immobilières et mobilières, esclaves – le rapproche beaucoup plus des testaments rédigés par des créoles que des volontés laissées par les métis et mulâtres rencontrés dans les documents. Celui de la métisse Juana Bautista

<sup>26</sup>C'est le cas de Juan José García, métis, célibataire, vecino de Zacatecas et fils légitime de Valerio et Gertrudis García. AGN, INQUISICIÓN, 1429, EXP. 04 « Proceso de fe »

<sup>27</sup>C'est le cas de Francisco Javier Altamirano qui se définit quant à lui comme « vecino y mercader » de Zacatecas. AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 23, Exp. 03 « Juan Ramos a nombre de Joseph Martínez contra Francisco Javier Altamirano mulato libre por pago de escritura de plazo cumplido » f. 6r.

<sup>28</sup>Bernard LAHIRRE, *L'homme pluriel... op. cit.*, p. 62.

<sup>29</sup>AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 03, f. 111-117.

rédigé la même année ne comprend que deux folios et, si l'on excepte les formalités d'usage, se résume au legs de sa maison à l'Eglise<sup>30</sup> tandis que celui du mulâtre Nicolás Lechuga, très court aussi, évoque en 1704 de bien modestes possessions : deux vaches et une demie maison<sup>31</sup>. De ce point de vue le testament de Francisco de Oliva apparaît véritablement comme une exception problématique. En effet, si l'on se penche désormais sur le contenu du testament, on découvre un homme à la réussite familiale, sociale et économique indéniable.

Sur le plan personnel et familial tout d'abord, on découvre un homme attaché à montrer son orthodoxie religieuse dans une manifestation post-tridentine de sa foi symbolisée par le financement de messes et prières en sa mémoire<sup>32</sup>. En outre, il est marié à Catarina García – son statut n'est pas précisé – depuis trente ans, et a eu huit enfants de ce mariage : Antonio, Magdalena, Salvador, María, Marcos, Blasa, Polonia, Juana<sup>33</sup>. Parmi ces enfants, quatre sont mariés, deux filles et deux garçons. Les deux filles, Magdalena et Blasa ont chacune reçu une dot tandis que les deux garçons, Antonio et Salvador, mariés à des Espagnoles, ont reçu comme cadeau de mariage la somme de cinq cents pesos chacun<sup>34</sup>. A la lecture de ces éléments, il apparaît que Francisco de Oliva, en tant que chef de famille, non seulement a tenu à assurer l'avenir de sa progéniture mais s'est montré également capable financièrement de jouer dans la cour des créoles aisés – en témoignent les dots et le montant des cadeaux de mariage. Enfin, trois des enfants mariés ont pour conjoints des Espagnols : Blasa est ainsi mariée à Miguel Flores tandis que les deux garçons Antonio et Salvador ont respectivement épousé María Migueles et Jacinta de Herrera<sup>35</sup>. Sur le plan familial et religieux, Francisco de Oliva se comporte véritablement comme un créole de la bonne société.

Sur le plan économique, sa réussite est quant à elle patente : il possède une *hacienda de sacar plata por azogue*<sup>36</sup> ainsi que sept maisons en ville<sup>37</sup>. C'est donc un entrepreneur, un acteur important de l'économie minière de la ville, qui semble suivre le modèle d'un investissement dans des valeurs immobilières – les maisons – proposé par Frédérique Langue pour les élites *zacatecanas*<sup>38</sup>. Propriétaire immobilier et mobilier – esclaves<sup>39</sup>, vêtements, meubles, animaux

<sup>30</sup> AHEZ, Notarías, Miguel Martín de Velasco, Libro 3, f. 28-30.

<sup>31</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 05, f. 26-28.

<sup>32</sup> Cette pratique peut également rappeler, à un degré moindre, les manifestations de dévotion évoquées par Frédérique Langue à propos des grands mineurs *zacatecanos* (*Mines, terres et sociétés...* *op. cit.*, 324-328.)

<sup>33</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 03, f. 111.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> *Ibid.*

Il serait intéressant à ce titre d'essayer de retrouver les familles des brus et du gendre de Francisco de Oliva pour voir avec quel type de familles créoles ce dernier a tissé des liens par l'intermédiaire des mariages.

<sup>36</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 03, f. 113r.

<sup>37</sup> *Ibid.* f. 113v.

<sup>38</sup> Frédérique LANGUE, *Mines, terres et sociétés...* *op. cit.*, p. 345-348.

<sup>39</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 03, f. 115.

–, c’est enfin un homme qui peut contracter une dette de dix mille pesos<sup>40</sup>. Comme nous l’avons vu dans le Chapitre III, la dette peut avoir des significations très différentes, être le synonyme de grandes difficultés économiques comme traduire la capacité d’un individu à attirer la confiance et les investissements. Hormis la seule mention de la dette, peu d’éléments viennent compléter le tableau si ce n’est les quarante-neuf quintaux d’argent confiés par Miguel Flores de Ávila – peut-être l’époux de Blasa – à Francisco de Oliva. Dans ce contexte, si on tient compte des sommes manipulées, on peut supposer que l’importance de la dette contractée auprès de doña Juana Pérez traduit la confiance dont peut bénéficier le testateur. Enfin, il est possible d’avoir un aperçu, certes superficiel, de l’étendue du réseau économique du *minero* qui a des liens avec Miguel Flores de Saltillo – région de Zacatecas – mais aussi avec Antonio Pérez del Río du Real de Charcas<sup>41</sup>. Pour résumer, sur le plan économique comme sur le plan familial, Francisco de Oliva affiche un comportement de créole aisé.

Une telle situation dévoile un homme qui semble posséder toutes les cartes – économiques et culturelles – pour être en mesure de se réinventer en tant que créole. Or, ce n’est pas le cas, et on le voit déclarer un statut de métis dans son testament<sup>42</sup>. Comment expliquer cet apparent paradoxe ? Un premier modèle d’explication ferait appel à la vision d’une stratification de nature essentiellement socio-économique. De ce point de vue, seule la position sociale et économique compte – illustrée dans le cas de Francisco de Oliva par l’*hacienda de beneficio* et les sept maisons possédées en ville – et le statut socio-racial devient très secondaire. Cependant, le testament montre que Francisco a marié au moins trois de ses enfants à des créoles, population peu encline à contracter des unions déséquilibrées – si l’obsession pour la protection du lignage a explosé dans les années 1770, les propos tenus par Joseph de Luz Belza dans son procès mené contre l’Indien Joseph de la Cruz montrent bien l’attachement de certains créoles au maintien d’un certain ordre social à défaut d’ordre économique<sup>43</sup>. Sa position économique suffit-elle pour faire oublier son statut ? Cependant, nous avons montré précédemment qu’il existait un phénomène de corrélation, de communication entre statut socio-économique et *calidad*, qui permettait à l’individu de construire son identité et de trouver sa place dans la société<sup>44</sup>. Si l’on se place dans cette

<sup>40</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 03, f. 114.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.* f. 111.

<sup>43</sup> Voir Chapitre VI.

AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 17, Exp. 21 « Demanda de Joseph de la Cruz, Indio vecino del pueblo de San Pedro y minas de San Luis Potosí y don Joseph de Luz Belza por pago del disfrute de metales de la mina de Los Remedios en Vetagrande como coparcioneros de dicha mina »

<sup>44</sup> Voir Chapitre I et Chapitre VII.

perspective, il semble bien que Francisco de Oliva n'utilise pas les possibilités que lui offre sa position socio-économique.

L'explication réside dans le fait que le *minero* est un enfant naturel, fils de Francisco de Oliva et de Juana de Cedros<sup>45</sup>. Cette dernière était elle-même mariée à Gonzalo de Guzman et mère du demi-frère de Francisco, Antonio de Guzman<sup>46</sup>. Les circonstances de la naissance de Francisco ne sont pas éclairées<sup>47</sup> mais il est légitime de supposer qu'elles étaient suffisamment connues dans les cercles dans lesquels évolue Francisco de Oliva pour lui interdire d'opérer un changement de statut *de facto*. Ce testament, son contenu et les formules choisies montrent ainsi que le statut socio-économique est une condition nécessaire d'ascension sociale – c'est-à-dire d'accès au monde des créoles – mais non pas suffisante. La naissance illégitime de Francisco se reflète aux yeux de la bonne société dans son métissage et devient une marque inamovible, en dépit de sa réussite sociale. De fait, le cas de Francisco de Oliva, personnage qui occupe une position de choix dans la société locale – et au-delà dans son cas – mais qui ne se détache pas – volontairement ou non – du statut de métis peut se rapprocher dans une certaine mesure du cas du *comisario del campo* Hernando Briceño, protagoniste d'un fait divers en janvier 1709<sup>48</sup>. Comme Francisco de Oliva, Hernando Briceño connaît une réussite sociale et économique patente, sans atteindre toutefois le même niveau, concrétisée par la possession d'une charge publique, celle de *comisario del campo*. Et, comme le *minero*, Hernando ne semble pas profiter d'une position de cacique local pour opérer un changement de statut et entrer dans la catégorie des créoles. Toutefois, la grande différence des documents dans lesquels nous avons fait la connaissance des deux hommes – testament, une forme de bilan, pour l'un, archives pénales, reflet d'un moment très précis pour l'autre – rend délicate toute véritable comparaison mais pas impossible. Si on ne connaît pas les parents d'Hernando Briceño, d'autres documents issus de la justice locale révèlent que toute sa famille n'adopte pas le même comportement légaliste que le *comisario del campo* : un procès de 1707 montre ainsi deux membres de la famille pris dans une affaire de vol de mules<sup>49</sup>. On peut alors supposer que, dans le cas d'Hernando Briceño, c'est le caractère manifestement intermédiaire de sa famille, entre légalisme et marginalisation,

<sup>45</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 03, f. 111.

<sup>46</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 03, f. 186-188.

<sup>47</sup> Il serait intéressant à ce titre de consulter les registres paroissiaux pour obtenir davantage de détails sur cette histoire familiale.

<sup>48</sup> Voir à ce sujet le Chapitre V (AGI, GUADALAJARA, 158/1710-1712 « La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas »)

<sup>49</sup> AHEZ, Poder judicial, Criminal, Caja 03, Exp. 24 « Averiguación sobre la demanda del capitán Andrés Tenorio sobre el robo de unas mulas y que aparecieron en poder de Marcos Pérez »

entre monde des Espagnols et monde des *castas*, qui constitue un obstacle pour un changement de statut.

L'identité métisse, ou plutôt la *calidad* entre donc dans les cartes que les individus combinent et remanient au gré des événements, des interlocuteurs et des buts recherchés, au même titre que le métier, l'origine géographique ou le statut matrimonial. Comme dans un jeu de cartes, les règles sont fixées par avance – c'est-à-dire par les élites coloniales – et il convient de les connaître et de savoir jouer avec elles pour évoluer dans la société de la Nouvelle-Espagne du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce qui, d'ailleurs, ne signifie pas forcément adhérer totalement à ces règles. Les élites et l'administration créoles procèdent ainsi à la distribution des cartes – on peut le voir à travers l'évolution des questions posées aux témoins tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle – mais ce sont les individus qui utilisent le jeu dont ils disposent et l'arrangent à leur avantage : la manière dont certains bigames parviennent à se réinventer complètement au cours de leur itinéraire montre bien la marge de manœuvre dont les plèbes urbaines parviennent à s'approprier. De ce point de vue, l'identité métisse telle que les Espagnols ont voulu la fixer dès les premiers temps de la colonie n'est qu'une vue de l'esprit. Mais il est en même temps difficile de nier la place importante qu'occupe la *calidad* parmi les différentes facettes que l'individu peut choisir de présenter à la société. Le cas de Francisco de Oliva est ainsi révélateur de la complexité de la construction identitaire dans la société coloniale de Nouvelle-Espagne au tout début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. « Créole » à bien des égards, il semble bien contraint par sa naissance illégitime de conserver un statut de métis quelque peu paradoxal compte tenu de sa réussite socio-économique. De fait, l'identité métisse est essentiellement une tare, souvenir de l'inconduite des parents, de la servitude d'ancêtres plus ou moins proches. C'est également un synonyme de *mala vida*, préjugé vivace alimenté par des stéréotypes datant des premiers temps de la conquête. Pour tout dire, plus qu'une identité revendiquée – ce qu'elle n'est pas – et même plus qu'une carte, même importante, du bricolage identitaire, l'identité métisse semble avant tout exister comme une identité en négatif, que l'on inflige comme une injure, à laquelle on tente d'échapper.

## B. Une condition à laquelle on cherche à échapper

Ce sont ces comportements qui donnent une certaine réalité à l'identité métisse : on ne fuit pas quelque chose qui n'existe pas, une injure sans écho dans la société et les esprits n'a pas vraiment de portée. Bien sûr, nous avons vu dans les pages précédentes que, dans la vie quotidienne, le processus de construction identitaire était un phénomène bien complexe et ne pouvait se résumer à la seule *calidad*. Toutefois, dans les situations conflictuelles comme les litiges, le statut socio-racial occupe souvent une place de choix, lors de la description des individus mais aussi et surtout dans les échanges entre les plaideurs. En réalité, le fait d'appartenir aux *castas* ou d'être renvoyé par la force du discours dans cette catégorie de la population peut devenir bien embarrassant pour l'individu concerné qui voit sa crédibilité en tant que plaignant, défendeur ou même candidat à une fonction officielle fortement entamée : c'est dans ces moments-là que l'identité métisse impose sa réalité, une réalité pesante pourrait-on dire. Il s'agit de l'identité dont on cherche à se détacher, ou que l'on cherche à infliger. Ainsi, un Espagnol attaqué en justice par un métis ou un mulâtre insistera sur leur différence raciale, et non pas socio-économique pour disqualifier son adversaire<sup>50</sup>. De même, pour parfaire un processus d'ascension sociale et économique, un individu aux origines *castas* cherchera à les effacer, à les masquer, soit en changeant de statut *de facto* soit en utilisant les possibilités légales et symboliques offertes par les autorités coloniales. Pour tout dire, l'identité métisse est comme un serpent de mer : invisible la plupart du temps, mais là, sous-jacente, réapparaissant avec tous les stéréotypes qui lui sont attachés sous la forme d'un véritable repoussoir. L'identité métisse, ce n'est pas ce qu'on est, c'est ce qu'on ne veut pas être : c'est ce refus qui donne sa réalité à ce qui, à l'origine, est avant tout un fantasme des autorités coloniales.

### 1. Une identité « repoussoir » ?

De fait, l'identité métisse semble bien être avant toute chose une identité à laquelle les individus cherchent à échapper. Pour être plus précis, cette répulsion ne vient pas du métissage en lui-même mais plutôt de l'ensemble de préjugés accolés au statut de *casta*. Douglas Cope oppose dans son ouvrage *The Limits of Social Domination*<sup>51</sup> les identités

---

<sup>50</sup> Voir Chapitre VI.

<sup>51</sup> R. Douglas COPE, *The limits of racial domination... op. cit.* 219p.

métisses et espagnoles, soulignant notamment le poids des valeurs morales attachées à chacune.

**Tableau III-8 : Identité espagnole et identité métisse<sup>52</sup>**

Espagnol	Casta
Vieux chrétien	Nouveau chrétien
Naissance légitime	Naissance illégitime
<i>Limpieza de sangre</i>	<i>Mala raza</i>
Honorable	Infâme
Respectueux de la loi	Criminel
Riche	Pauvre
Noble	Plébéien
Travail non manuel	Travail manuel

Richard Boyer propose le même modèle manichéen tout en apportant certaines nuances :

« En général, les catégories qui possèdent une tonalité positive peuvent inclure [les termes de] père, époux, épouse, Espagnol, ancien, Chrétien, couturière ou propriétaire d'hacienda ; celles qui possèdent une tonalité négative peuvent inclure [les termes de] Indien, vagabond, *gañán* (ouvrier résidant et travaillant dans une hacienda), jeune, fornicateur, infidèle, Juif, serviteur, souteneur, voleur, menteur. Ces catégories peuvent avoir un sous-entendu négatif mais pas nécessairement, parce que la signification ne jaillit pas d'une liste de mots. Au contraire, elle émane de ceux qui prononcent [ces mots], et à qui, au sujet de qui, avec quels qualificatifs, et dans quel contexte ils ont été prononcés<sup>53</sup>. »

Dans ce contexte, échapper à l'identité métisse, c'est en fait essayer d'échapper aux préjugés volontiers associés à cette *calidad* et, par conséquent, accroître sa crédibilité aux yeux de la société en Amérique espagnole comme au Brésil :

« La discrimination et les préjugés au sein d'une société coloniale fondée sur l'esclavage et dans laquelle les noirs se trouvaient en bas et les blancs en haut façonnèrent les attitudes et les perceptions de l'ensemble de la population. Les divisions de couleur, ethniques ou 'nationales' et les rivalités étaient répandues chez les populations métissées. Les individus aux origines métissées avaient tendance à souligner qu'ils étaient différents des noirs et à s'identifier aux groupes supérieurs. Barolomeu Fernandes, un *pardo* arrêté pour une bagarre à Bahia, admit que la bagarre avait commencé lorsqu'il avait entendu la victime le traiter de noir (*tenha posto de Negro*)<sup>54</sup>. »

<sup>52</sup> *Ibid.* p. 19.

<sup>53</sup> Richard BOYER, « Respect and identity »... *op. cit.* p. 493. « In general, categories with overtones of positive valuation might include father, husband, wife, Spaniard, elder, Christian, seamstress, or hacendado; those with negative overtones, might include Indian, vagabond, *gañán* (resident worker on an hacienda), youth, fornicator, infidel, Jew, servant, pimp, thief, liar. These categories might carry negative valuation, but not necessarily, for meanings do not spring from lists of words. Rather they follow from who said them, and how, to whom, about whom, with what modifiers, and in what contexts they were said. »

<sup>54</sup> Stuart SCHWARTZ, «Brazilian ethnogenesis : mestiços, mamelucos and pardos » dans Serge GRUZINSKI et Nathan WACHTEL, *Le Nouveau Monde...* *op. cit.*, p. 26. « Discrimination and prejudice in colonial society

Les comportements du conducteur de mules Juan Briceño et du capitaine Antonio Murguia dans le litige qui les oppose sont particulièrement révélateurs de cet état de fait<sup>55</sup>. Lorsqu'il dépose plainte, Juan Briceño se présente ainsi comme un Espagnol, pauvre certes – il se décrit comme un « homme pauvre et chargé d'enfants<sup>56</sup> » – mais créole tout de même. Dans les toutes premières pages, le litige semble donc s'inscrire dans le cadre d'un conflit entre Espagnols, l'un pauvre, l'autre appartenant aux couches aisées de la population. Cependant, la stratégie de Murguia, qui se trouve en position de défendeur, n'est pas de contrer les arguments du conducteur de mules mais plutôt de le disqualifier en s'attaquant aux origines de ce dernier. Dans un premier temps, il convoque ainsi de nombreux témoins pour prouver que Juan Briceño est un métis voire un *coyote*, et non pas un créole comme il le prétend<sup>57</sup>. On se trouve là dans une stratégie de la disqualification : Antonio Murguia tente de renvoyer son adversaire du côté des *castas*, soulignant ainsi de manière implicite le manque de crédibilité de Juan Briceño. L'identité métisse est ici utilisée comme une véritable insulte et Antonio Murguia a recours à un procédé fréquemment utilisé dans les milieux créoles pour décrédibiliser une concurrence malvenue, l'assimilation à des origines illégitimes ou serviles, et donc impures, immorales<sup>58</sup>. Murguia tient donc à assimiler son adversaire à un « *coyote mulero* », par essence hostile à son maître<sup>59</sup>. La charge est rude, volontairement injurieuse, ce que ne manque pas de faire remarquer le conducteur de mules qui adopte encore une posture de créole défendant son honneur : il dénonce ainsi la stratégie du défendeur qui cherche à déplacer le débat « en l'injuriant avec ses raisonnements et ses paroles<sup>60</sup>. » Toutefois, en dépit d'une posture volontairement offusquée, Juan Briceño abandonne de manière significative le statut d'Espagnol dans les déclarations suivantes, et ce jusqu'à la fin du dossier. Il faut dire que tous les témoins convoqués par Antonio Murguia se sont accordés

---

based on slavery in which black was at the bottom and white at the top created attitudes and perceptions among the whole population. Color, ethnic and 'national' divisions and rivalry were wide-spread among the population of color. Persons of mixed descent tended to emphasize that they were distinct from blacks and to identify upward on the ladder of color. Bartolomeu Fernandes, a *pardo* arrested for brawling in Bahia, admitted that the fight started when he heard that the victim had called him a *negro* (*tenha posto de Negro*). »

<sup>55</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguia por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas »

<sup>56</sup> *Ibid.* f. 1r. « hombre pobre y cargado de hijos »

<sup>57</sup> *Ibid.* f. 10r.

<sup>58</sup> Voir Jean-Paul Zúñiga sur la *limpieza de sangre* : *Espagnols d'outre-mer. Emigration, métissage et reproduction sociale à Santiago du Chili au XVII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2002, 448 p.

<sup>59</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 04, Exp. 30 « Demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguia por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas » f. 17r.

<sup>60</sup> *Ibid.* f. 19r. « injuriánd[le] el suso dicho con sus razones y términos. »

pour affirmer que le conducteur de mules était soit métis soit *coyote*<sup>61</sup>. Le silence de Briceño à la suite de ces différentes déclarations semble bien dévoiler un homme qui a tenté d'échapper à sa condition de métis – pris ici au sens générique – pour appuyer sa requête et lui apporter la crédibilité d'un plaignant créole. De ce point de vue, l'identité métisse est donc l'identité à laquelle on cherche à échapper, de manière ponctuelle, comme c'est ici le cas, ou de manière plus durable.

Echapper à sa *calidad* et aux préjugés qui y sont associés peut être une démarche informelle et fragile, comme le montre le cas de Juan Briceño, mais peut également revêtir une dimension officielle et donc plus solide et durable, du moins en théorie. Les démarches effectuées par Sebastiana Velázquez, mulâtresse demandant une autorisation spéciale de la part des autorités pour que ses fils puissent porter l'épée<sup>62</sup>, prend alors une dimension supérieure : obtenir le droit à l'épée pour ses fils est une manière d'effacer symboliquement les origines illégitimes de trois jeunes hommes, de les intégrer pleinement au groupe paternel grâce à une décision de justice. Elle affirme ainsi que : « ce sont non seulement mes fils mais aussi ceux de Mateo Bonilla, Espagnol, aujourd'hui décédé [...] reconnus comme tels, en vertu de quoi je les ai élevés en leur imposant de bonnes mœurs, de telle manière qu'ils n'ont jamais provoqué de scandale, se consacrant à leur métier et à leurs habiletés, se comportant comme des hommes presque Espagnols, suivant en cela la descendance et la filiation de leur dit père » et demande à la justice de « concéder une licence à mes fils pour qu'ils puissent porter l'épée pour se défendre sans qu'ils en soient empêchés, car ce n'est pas leur intention d'offenser qui que ce soit en faisant cela<sup>63</sup>. »

Sebastiana Velázquez développe ainsi un argumentaire en insistant sur la filiation paternelle. En revanche, elle passe sous silence ses propres origines et paraît préférer souligner son rôle éducatif, montrant qu'elle a voulu donner une bonne éducation créole aux enfants d'un Espagnol. Dans ce tableau, elle-même n'agit que comme un simple intermédiaire, comme pour faire oublier la naissance illégitime mais aussi les origines serviles de ses fils par la branche maternelle. De fait, toute la démarche de la mère est ici fondée sur la négation de l'identité métisse des trois jeunes hommes pour leur assurer une bonne place dans la société créole, dans la société paternelle. Les différents témoignages qu'elle présente aux autorités

<sup>61</sup> *Ibid.* f. 12v – 16r.

<sup>62</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 03, Exp. 29 « Solicitud de Sebastiana Velázquez mulata libre para que sus hijos Cristóbal, Salvador y Mateo Bonilla puedan portar espada por ser hijos de Español »

<sup>63</sup> *Ibid.* f. 1r. « son hijos no sólo míos sino también de Mateo Bonilla, Español difunto [...] conocidos por tales en cuya virtud los he criado e impuesto a buenas costumbres en tal modo que jamás han dado notorio escándalo ocupándose en sus oficios e inteligencias procediendo como hombres casí españoles en continuación de la descendencia y filiación de dicho su padre » / « conceder licencia a dichos mis hijos para traer espada para la defensa de sus personas sin que se les impidan pues su ánimo no es ofender a ninguna persona con ellas »

locales semblent indiquer qu'à l'échelle du voisinage du moins, ses efforts se sont avérés fructueux. Le marchand Francisco del Hierro affirme ainsi que les fils de Sebastiana « sont des jeunes hommes tranquilles et pacifiques, et qu'ils montrent dans leur comportement leur qualité de fils d'Espagnol car ils ne font pas de bruit ni ne causent de préjudice/tort à qui que ce soit, toujours appliqués à la tâche... et ce témoins ne [pense] pas que si on leur permet de porter l'épée ils causeront du mal car, depuis qu'il les connaît, il les a toujours traités comme des Espagnols<sup>64</sup>. » De réputation comme de comportement, les jeunes hommes sont donc considérés comme des créoles : la démarche de la mère vient donc parachever un processus éducatif qui a permis d'effacer des origines pour le moins embarrassantes. De fait, lorsque l'administration répond positivement à la requête de Sebastiana<sup>65</sup>, les origines illégitimes et serviles des jeunes hommes sont oubliées au profit de leur identité créole.

L'achat des *gracias al sacar* procède en fait de la même logique : il s'agit de sanctionner par le biais d'une décision officielle un changement d'identité bien souvent conséquence d'un processus d'ascension sociale. Cependant, ces tentatives de transformation en échappant à l'identité métisse originelle peuvent susciter des résistances plus ou moins virulentes, surtout quand l'acheteur de la *gracia al sacar* est dépourvu de liens familiaux avec le monde espagnol. Quittons un moment la région de Zacatecas pour examiner un cas cité par John Lynch, certes bien éloigné géographiquement mais très révélateur du rejet provoqué par pareilles démarches. En 1796 à Caracas, le docteur Diego Mejías Bejarano voit en effet son ascension sociale sanctionnée par une cédula royale qui le dispense « de la qualité de sa couleur *pardo* » et confère à ses fils le droit d'accéder à des emplois publics et ecclésiastiques, de se marier avec des Espagnoles et d'entrer à l'université. Légalement, officiellement et, bien sûr, personnellement, Bejarano voit donc son identité changer, passer du statut de *pardo*, de descendant d'esclaves, à celui d'Espagnol selon un processus qualifié de *blanqueamiento*, de « blanchissement » légal. Toutefois, ce changement d'identité est loin d'être accepté par les élites vénézuéliennes, et notamment le *cabildo* de Caracas qui proteste avec énergie dès 1796 en dénonçant ce qu'il appelle un « amalgame entre blanc et *pardo* » :

« L'abondance de *pardos* que l'on trouve dans cette province, leur caractère orgueilleux et hautain, leur persévérance pour égaler les blancs, exige larègle de politique suivante, que Votre Majesté les maintienne toujours dans une certaine dépendance et subordination aux blancs, comme jusqu'à

---

<sup>64</sup> *Ibid.* f. 2v. « son mozos quietos y pacíficos y que demuestran en su obra ser hijos de español pues no dan ruido ni perjuicio a ninguna persona, aplicados siempre a su trabajo... y que de permitirseles que traigan espada no [piensa] este testigo que harán daño pues desde que los conoce los ha tratando como españoles. »

<sup>65</sup> *Ibid.* f. 4r.

maintenant ; autrement leur arrogance les rendra insupportables et bientôt ils voudront dominer ceux qui au départ ont été leurs maîtres<sup>66</sup>. »

Cette protestation traduit avant tout chez les élites espagnoles la crainte de la submersion par les populations métissées, et plus particulièrement les *pardos* particulièrement nombreux au Venezuela, colonie fortement esclavagiste de la zone Caraïbe. Mais on peut aussi sentir la volonté de défendre la « pureté » de l'identité collective espagnole qui ne doit pas être entachée par la « souillure » de l'esclavage, même lointaine. C'est ce qui est exprimé par la protestation de l'université de Caracas qui s'oppose en 1803 à l'entrée d'un fils de Bejarano en son sein : « on a complètement ruiné notre Université [...] les fils légitimes de Votre Majesté seraient engloutis dans le profond abîme de la barbarie et de la confusion tandis que la postérité africaine, une descendance honteuse d'esclaves [...] prendrait notre place<sup>67</sup>. » Pour asseoir leur place dans la société locale, les Bejarano entendent bien échapper à leur identité métisse et veulent donc se faire passer pour des Espagnols. A l'opposé du spectre, les créoles de Caracas expriment une crainte viscérale de voir leur identité hispanique souillée par l'arrivée de métis et *pardos* légalement « blanchis ». De tous côtés, l'identité métisse est un état que l'on cherche à fuir et dont on veut se préserver. C'est ce refus, c'est ce rejet, parfois violent, qui donne une réalité à une notion par ailleurs bien insaisissable.

## 2. *Le cas d'Antonio Januario de Berroa ou l'effacement de l'identité métisse*

Echapper à une condition perçue comme inférieure pour asseoir sa réussite sociale ou accéder à des charges plus importantes au sein de l'administration locale, c'est bien ce qu'essaie de faire Antonio Januario de Berroa, fils illégitime de mère métisse<sup>68</sup>. *Vecino* de Guadalajara, celui-ci entend en effet prouver en 1754 qu'il est « de sang pur, libre de toute mauvaise race des maures, des juifs, des personnes confessées ou punies par le Saint Office de l'Inquisition

<sup>66</sup>Cité dans John LYNCH, *Las revoluciones hispanoamericanas*, Barcelone, Editorial Ariel, 2008. 11<sup>ème</sup> édition, p. 27-28. « Informe que el ayuntamiento de Caracas hace al Rey de España referente a la real cédula de 10 de febrero de 1795 » en J. F. Blanco y R. Azpurúa, eds, *Documentos para la historia de la vida pública del Libertador*, 14 vols, Caracas, 1875-1878, I., p. 267-275; Cabildo de Caracas a la Corona, 13 octobre de 1798 dans « Los pardos en la colonia », op. cit., p. 339 et 344. « La abundancia de Pardos que hay en esta Provincia, su genio orgulloso y altanero, el empeño que se nota en ellos por igualarse con los blanco, exige por máxima de política, que Vuestra Majestad los mantenga siempre en cierta dependencia y subordinación a los blancos, como hasta aquí: de otra suerte se harán insufribles por su altanería y a poco tiempo querrán dominar a los que en su principio han sido sus Señores. »

<sup>67</sup> I. LEAL, « La Universidad de Caracas y la sociedad colonial venezolana » *Revista de historia*, III, 1962, p. 27-39. « Se arruinó enteramente nuestra Universidad [...] los hijos legítimos de V. M. serían sumergidos en el hondo abismo de la barbarie y de la confusión mientras la posteridad africana, una vergonzosa descendencia de esclavos [...] ocuparían nuestro lugar. » cité dans John LYNCH, *Las revoluciones...* op. cit. p. 28.

<sup>68</sup> AGI, GUADALAJARA, 121 « Año de 1754 : Testimonio »

ou tout autre tribunal<sup>69</sup>. » Cet exemple, même s'il nous fait sortir des limites de la région considérée, est très intéressant à plusieurs titres. Il montre tout d'abord un individu qui a déjà échappé à sa condition métisse *de facto* – marié à une Espagnole, doña Antonia Cortes y Guzman, il est également « officier principal de l'office public et du *cabildo*<sup>70</sup> » – et qui manifeste la volonté d'entériner cet état de fait en faisant intervenir l'administration coloniale. De fait, pour Berroa, l'enjeu est double. Il s'agit d'une part de prouver que sa mère était bien métisse pour être en mesure de confirmer la qualité d'Espagnols pour ses enfants selon l'évolution naturelle des degrés de métissage établis par les élites coloniales. La présentation du certificat de baptême de sa mère prend alors une importance cruciale dans la mesure où prouver sa qualité de métisse constitue la première étape qui doit mener à la reconnaissance des enfants de Berroa comme appartenant au groupe des Espagnols. Antonio de Berroa exhume donc le certificat de baptême de sa mère et prouvant que Petra de la Cruz, « española mestiza », est bien la fille légitime de Joseph de la Cruz y Montaña et de Josepha Hernández y Benítez<sup>71</sup>. Ce certificat en tant que preuve du statut de métisse de Petra de la Cruz – et non pas Indienne ou *coyota* – permet à Antonio d'appuyer son argumentation sur le principe des trois premiers degrés de métissage :

De Español con India, **mestizo**.  
De Español con mestiza, **castizo**.  
De Español con castiza, **Español**.

Par conséquent, les enfants d'Antonio sont légalement Espagnols et doivent être considérés comme tels, c'est ce qu'affirme un des témoins présentés par Berroa, l'*alcalde ordinario* don Joachim Fermín de Echavarri<sup>72</sup>.

Le second enjeu de la démarche d'Antonio Januario de Berroa est plus complexe dans la mesure où l'officier recherche à se faire reconnaître lui-même en tant qu'Espagnol et à effacer les souvenirs d'une identité métisse, trace d'une naissance illégitime. Echavarri évoque ainsi les conditions de la naissance de Berroa, fruit des amours de Gregorio de Berroa, péninsulaire originaire de Guipuzcoa fraîchement débarqué en Nouvelle-Espagne, et

<sup>69</sup> *Ibid.* f. 4r. « de limpia sangre, libre de toda mala raza de moros, judios, confesos ni penitenciados por el Santo Oficio de la INQUISICIÓN ni otro tribunal alguno. »

<sup>70</sup> *Ibid.* f. 3v. « oficial mayor del oficio público y del cabildo »

<sup>71</sup> AGI, GUADALAJARA, 121 « Antonio Januario de Berroa, natural de la ciudad de Guadalajara » f. 1r.

<sup>72</sup> AGI, GUADALAJARA, 121 « Año de 1754 : Testimonio », f. 7v.

Il est en outre intéressant de noter que si ces catégories ne trouvaient pas forcément un véritable écho au sein des populations métissées dans leur ensemble, elles revêtent un caractère opératoire fort aux yeux des élites qui les ont générées – pour cette partie de la population coloniale, les catégories ainsi définies ne relèvent pas du fantasme – et par conséquent aux yeux des métis ou *castizos* comme Berroa qui gravitent autour de ces élites voire en font partie intégrante.

d'une femme de chambre de Juan Francisco de Zuzuarregui, un oncle de Gregorio installé à Guadalajara<sup>73</sup>. Enfant illégitime, Antonio Januario de Berroa se trouve donc dans la position ambiguë de bien des métis partagés entre un groupe paternel espagnol aisé et un groupe maternel humble. Pris en charge par le réseau paternel – le couple fautif est chassé par l'oncle mais recueilli par Echavarri<sup>74</sup> – Berroa a vraisemblablement suivi la trajectoire d'un enfant de péninsulaire, accédant à un office municipal important en dépit de ses origines. D'après les différents témoignages, il semble en outre appartenir à la catégorie la moins « infâmante » des enfants illégitimes, celle des *naturales* :

« Les lois de Toro en 1505 faisaient la distinction entre deux catégories d'enfants illégitimes : les *naturales*, qui étaient ceux dont les parents auraient pu se marier au moment de la conception ou de la naissance de l'enfant sans solliciter de dispense, et les *espúreos*, qui étaient tous les autres illégitimes (incestueux, adulterins, sacrilèges, etc.)<sup>75</sup>. »

Il éprouve néanmoins le besoin à quarante ans passés – il est baptisé avec la mention « Espagnol, fils de parents inconnus » en 1712<sup>76</sup> – de faire appel à l'administration coloniale pour obtenir une reconnaissance officielle d'un statut qui lui a été reconnu *de facto* par son entourage depuis sa naissance. Comme il ne peut guère masquer ses origines illégitimes, il n'esquive pas la question et choisit de déplacer les débats sur le terrain des qualités morales, les siennes comme celles de sa mère. Il demande ainsi aux différents témoins évoquant Petra de la Cruz « s'ils l'ont toujours vue vivre avec honneur et estimée par des personnes distinguées pour les qualités qu'elle possède<sup>77</sup>. » A cette question, don Eugenio García, ami de la famille, répond en ces termes :

« que [Petra de la Cruz] a mérité les faveurs de personnes distinguées à l'instar de don Joachim Fermín de Echarrí qui, jusqu'à aujourd'hui, la garde dans sa maison, lui déléguant son autorité en raison de la grande confiance qu'il place en elle<sup>78</sup>. »

---

<sup>73</sup> *Ibid.* f. 6.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> Berta ARES QUEIJA, « Un borracho de chicha y vino. La construcción social del mestizo (Perú, siglo XVI) » dans Gregorio SALINERO (éd.), *Mezclado y sospechoso. Movilidad e identidades, España y América (siglos XVI-XVIII)*, Madrid, Editions de la Casa de Velázquez, 2005, p. 126. « Las leyes de Toro de 1505 distinguían dos categorías de hijos ilegítimos : los *naturales*, que eran aquéllos cuyos padres, en el momento de ser engendrados o al de su nacimiento, hubieran podido contraer matrimonio sin necesidad de dispensa, y los *espúreos*, que eran todos los demás ilegítimos (incestuosos, adulterinos, sacrílegos, etc.). »

<sup>76</sup> *Ibid.* f. 2r

<sup>77</sup> *Ibid.* f. 3v. « si la han visto siempre vivir con toda honra y estimada de personas de distinción por buenas circunstancias que le adornan. »

<sup>78</sup> *Ibid.* f. 15r. « que [Petra de la Cruz] se ha merecido favores de personas de distinción como lo es don Joachim Fermín de Echarrí que hasta hoy la mantiene en su casa dándole mando en ella por la tal confianza que tiene »

En ce qui concerne ses propres qualités, Berroa demande « [que les témoins] évoquent finalement mes opérations et qu'ils disent si, dans l'exercice de mes fonctions, je me suis montré fidèle, loyal et digne de confiance sans que jamais on n'ait perçu une once d'infamie<sup>79</sup>. » L'officier conclut enfin sa requête en avançant un dernier argument d'autorité qui insiste sur la qualité et donc la fiabilité inhérente de ses témoins. De fait, l'ensemble de l'argumentaire développé par Antonio Januario de Berroa repose sur la conception de la *calidad* comme reflet de la moralité de l'individu : en dépit d'origines qui auraient pu le reléguer dans les rangs de la *gente de mala vida* comme tant d'autres métis, sa constance morale doit le faire entrer pour de bon dans le groupe des Espagnols. Un tel lien n'est pas rare dans le discours des élites qui ont, dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, tissé un lien étroit entre métissage et *mala vida*. Toutefois, le lien de causalité implicite faisait du comportement des individus concernés la conséquence d'une naissance illégitime ou de racines serviles. Ici, c'est une logique inverse qui est utilisée par Berroa et ses témoins : dans leur discours, c'est la *buena vida* ainsi que le « certificat de moralité » accordé par la parole d'*hombres de honor* qui vient absoudre l'individu évoqué de ses origines troubles. L'administration suit d'ailleurs cette même logique puisque la requête de l'officier trouve un écho favorable :

« et Sa Grâce déclara que le dit Antonio Januario est un fils naturel... et en tant que tel [fils de péninsulaire et de métisse], il est un Espagnol de sang pur, exempt de toute tache, et il en est de même pour son épouse et ses enfants<sup>80</sup>. »

Cet exemple permet ainsi de comprendre une démarche officielle entreprise par un individu désireux d'effacer ses origines illégitimes, d'échapper pour tout dire à une identité métisse qui peut être bien embarrassante pour un homme possesseur d'un office public. Le document est également intéressant dans la mesure où l'on découvre au fil des témoignages une conception morale de la *calidad* bien ancrée dans les esprits créoles : dans ce modèle, la moralité vient donc s'ajouter au statut socio-racial et au statut socio-économique dans les variables qui participent à la construction identitaire dans la société de Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ce cas fournit enfin un exemple distant – on ne se trouve plus dans les sociétés minières du Centre-Nord – auquel on peut confronter des situations analysées précédemment.

<sup>79</sup> *Ibid.* f. 4v. « ultimamente digan de mis operaciones y si en el cumplimiento de mi ejercicio soy fiel, legal y de confianza sin que jamás se había percibido cosa de infamia. »

<sup>80</sup> *Ibid.* f. 17v. « y su merced declaró a dicho Antonio Januario por hijo natural... y como tal por español de limpia sangre y eceptmo de macula alguna y en la misma conformidad a la referida su esposa e hijos »

C'est là le dernier grand intérêt du document laissé par Antonio Januario de Berroa, document qui permet d'éclairer sous un nouvel angle le cas du *minero* métis Francisco de Oliva notamment<sup>81</sup>. Les deux hommes sont parvenus à s'insérer dans la société locale en dépit d'origines illégitimes et à occuper une place de choix dans la sphère économique pour Francisco, dans la sphère administrative pour Antonio. De fait, ces deux exemples montrent bien que le métissage d'un individu n'est pas forcément signe de déclassement et de soumission, du moins lorsque le groupe paternel créole accepte d'intégrer l'enfant même bâtard. Il est d'ailleurs intéressant de noter que dans le cas de Francisco de Berroa comme dans celui des frères Bonilla – pour lesquels leur mère demande une dérogation pour le port de l'épée<sup>82</sup> – le réseau familial paternel est fortement mobilisé pour démontrer l'appartenance sociale, culturelle et surtout morale des intéressés au groupe créole. De ce point de vue, c'est le groupe des créoles qui décide de l'intégration ou de l'exclusion d'individus métis en fonction de leur histoire familiale, de l'éducation qu'ils ont pu recevoir et dont ils font preuve au quotidien... En filigrane, c'est en fait la construction identitaire manichéenne opposant un monde créole attractif et un monde métis « repoussoir » évoquée par Douglas Cope<sup>83</sup> que l'on retrouve dans les différents discours. Néanmoins, si l'on reprend maintenant la comparaison entre les cas de Francisco de Oliva et d'Antonio Januario de Berroa, il est intéressant de noter que les deux hommes n'ont pas adopté le même comportement par rapport à leurs origines métisses et illégitimes malgré des itinéraires apparemment similaires – du moins à travers la maigre documentation disponible. Le premier semble s'être contenté de vivre comme un créole, de se comporter en tant que tel sur le plan social, familial et économique – probablement grâce à l'héritage paternel – n'a pas voulu ou n'a pas pu changer de *calidad* au point de se déclarer métis dans son testament. A l'opposé, le second a entrepris avec succès une démarche officielle pour effacer ses origines et asseoir le statut de sa descendance. L'explication la plus évidente que l'on pourrait avancer serait la simple différence personnelle anecdotique. Toutefois, certains éléments méritent tout de même d'être soulignés et, en premier lieu, l'écart chronologique. En effet, si l'on replace les deux cas dans le contexte d'ouverture et de fermeture évoqué dans le Chapitre V, on remarque que les démarches de Berroa correspondent à la période au cours de laquelle les opportunités se sont petit à petit raréfiées pour les *castas*. En d'autres termes, s'il était possible au début du siècle pour Francisco de Oliva d'occuper la place qui était la sienne dans la société locale tout

<sup>81</sup> AHEZ, Notarías, Manuel Gutiérrez de Ávila, Libro 03, f. 111-117.

<sup>8282</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 03, Exp. 29 « Solicitud de Sebastiana Velázquez mulata libre para que sus hijos Cristóbal, Salvador y Mateo Bonilla puedan portar espada por ser hijos de Español »

<sup>83</sup> Douglas COPE, *The limits of racial domination... op. cit.*, p. 19.

en restant un « métis », cela n'était guère possible un demi-siècle plus tard pour Berroa. De même, on peut penser que le climat régional joue un rôle dans la différence de comportements : nous avons vu que la région de Zacatecas et son éloignement fournissaient un terrain favorable aux populations métissées, leur laissait des espaces de mobilités qui n'existent pas dans une capitale comme Guadalajara, siège de la seconde Audience de Nouvelle-Espagne. Enfin, les « choix de carrières » peuvent intervenir et l'on peut supposer que le monde de la mine *zacatecano* du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle acceptait davantage un héritier entreprenant, fût-il métis et illégitime, que le monde de l'administration coloniale et municipale de Guadalajara dans les années 1750. Les éléments manquent pour aller au-delà de la simple évocation de pistes de réflexion, mais il est légitime de penser que ce faisceau d'hypothèses peut expliquer pourquoi le métis illégitime Antonio Januario de Berroa a cherché à échapper à sa condition, avec succès, tandis que le métis illégitime Francisco de Oliva a, quant à lui, semblé intégrer sa *calidad* à sa construction identitaire sans chercher à l'ignorer.

De fait, ce dernier chapitre fait émerger de nouvelles réflexions sur l'épineuse question de l'identité métisse grâce à un va-et-vient permanent entre différentes échelles et niveaux d'analyse. D'une part, le recours à une approche quantitative pour suivre l'évolution des tendances de déclaration, de description et d'identification au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle permet de mettre en lumière la manière dont les individus manipulent et combinent différentes catégories – la *calidad*, le statut matrimonial, la profession, l'origine géographique – pour construire l'identité, ou l'identification, qu'ils renvoient aux autres ou assignent à autrui. Dans ce jeu-là, la *calidad*, ou l'identité métisse, occupe un rôle essentiel, mais pas unique : il est donc aussi réducteur voire simplificateur de privilégier la vision d'une stratification socio-raciale que de rejeter totalement les catégories du métissage au profit d'une conception essentiellement socio-économique. Comme le montrent les déclarations glanées au fil des procès, les individus s'identifient et marquent leur place dans la société coloniale à l'aide de divers marqueurs qu'ils mobilisent en fonction des circonstances et des questions posées. D'autre part, le recours à la microhistoire permet de décrypter des discours remarquables qui dévoilent une identité métisse « en négatif » : si l'on suit les parcours et les attitudes d'un Antonio de Berroa ou d'une Sebastiana Velázquez, il semble bien que l'identité métisse est avant tout ce que l'on cherche à fuir, à effacer lorsque l'on s'attache à atteindre une place de choix dans la société. L'achat des *gracias al sacar* à partir de 1795 par les mulâtres enrichis peut alors perçue non seulement comme le couronnement d'un processus

d'ascension sociale pour l'individu et le franchissement d'une étape pour ses descendants – les fils Bejarano évoqués par James Lynch obtiennent le droit d'aller à l'université – mais aussi comme la preuve du rejet d'une identification bien embarrassante, dont on essaie de se défaire légalement pour conforter sa place dans la société : de ce point de vue, l'achat de la *gracia al sacar*, qui repose sur les capacités financières des acheteurs potentiels, constitue un moyen détourné d'obtenir un nouveau statut pour les individus qui ne peuvent pas recourir efficacement à la justice en s'appuyant sur un réseau personnel fort à l'instar d'Antonio de Berroa ou Sebastiana de Velázquez. Domine donc l'impression d'une identité « repoussoir », associée à la réputation, construite par le regard d'autrui et qui ne trouve finalement son existence que dans le rejet qu'elle suscite.

Une des grandes difficultés auxquelles est confronté le chercheur désireux de se pencher sur les plèbes urbaines et les populations métissées est leur silence dans la documentation. Comme cela a été déjà dit dans l'introduction, les archives sont riches en documents évoquant ce secteur de la société coloniale mais beaucoup moins en sources permettant d'avoir un accès aux paroles et aux actes de ces individus. De ce point de vue, les sources judiciaires et inquisitoriales constituent une opportunité unique pour accéder à cette parole, à condition bien sûr de prendre en compte le filtre que constitue la mise en scène de l'interrogatoire. L'accès à une telle documentation a rendu possible un travail d'analyse sur plusieurs niveaux : géographique entre général et local, social entre groupe et individu – c'est le classique jeu d'échelles cher aux microhistoriens – mais aussi à l'intérieur même du document – depuis la compilation des données pour une exploitation quantitative jusqu'à l'analyse fine des discours et parfois de quelques phrases cueillies au détour des dossiers. Si les deux premières parties ont reposé sur une approche essentiellement quantitative de la documentation associée à un regard plus qualitatif, la démarche suivie dans la troisième partie suit un mouvement inverse et privilégie une approche microhistorique. Une telle approche s'explique de diverses manières. Les contraintes matérielles interviennent tout d'abord : le « silence » des plèbes et des populations métissées contraint le chercheur à manipuler une documentation réduite voire fuyante pour aborder l'épineuse question de l'identité métisse. Les éléments pertinents sont dispersés au hasard des pages et l'exercice s'apparente parfois à la reconstitution d'un puzzle incomplet. Pour cette raison, les conclusions tirées à l'issue de la troisième partie doivent être davantage considérées comme l'ouverture de pistes de réflexion à examiner et prolonger que comme des idées généralisables à l'ensemble des populations métissées. L'échantillon considéré est trop

réduit, trop peu représentatif, trop particulier même, pour que l'on puisse prétendre à une quelconque généralisation ou théorisation englobante.

Mais là n'était pas le but du propos. Le but était de profiter de la parole des plèbes et des populations métissées telle qu'elle émerge dans la documentation pour opérer une plongée dans les logiques qui sous-tendent ces actions et ces discours, domaine qui ne semble accessible que par le recours aux techniques de la *microstoria*, à une approche centrée sur les discours et les individus. L'effort a été fructueux et a permis de mettre en lumière les complexités non seulement de l'identité métisse mais aussi de la construction identitaire dans le contexte des sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. De fait, une autre explication de la posture adoptée relève bel et bien d'un parti pris méthodologique, celui de la volonté de se rapprocher au plus près des actes et pensées des individus considérés tels qu'ils apparaissent au quotidien à travers le filtre de la documentation judiciaire pour faire ressortir ce qu'Arlette Farge a appelé « *La vie fragile*<sup>84</sup> » ou, en d'autres termes, la complexité de la vie quotidienne des plèbes urbaines. Le résultat est donc une meilleure compréhension de ces mécanismes de l'identification et de l'utilisation des catégories par les populations – pour elles-mêmes et pour autrui –, mais à un niveau très limité, celui de quelques individus. Cette meilleure compréhension est toutefois atteinte au prix d'un certain renoncement, celui de la formulation de conclusions définitives : en ce sens, l'interrogation utilisée dans le titre du dernier chapitre n'est pas seulement un artifice rhétorique mais entend bien placer les pages qui la suivent davantage dans le domaine de l'hypothèse appelée à être prolongée et travaillée que dans celui des conclusions générales<sup>85</sup>.

---

<sup>84</sup> Arlette FARGE, *La vie fragile... op. cit.*

<sup>85</sup> Il serait notamment intéressant d'ouvrir la réflexion en élargissant le point de vue pour embrasser du regard l'ensemble de la Nouvelle-Espagne tout en restreignant la recherche aux cas similaires à ceux d'Antonio Januario de Berroa ou de Francisco de Oliva. Une telle démarche permettrait non seulement d'évaluer le caractère réellement exceptionnel, ou non, de ces cas, mais aussi de les replacer dans des contextes différents, de peser le poids de ces contextes et d'opérer une analyse des discours plus systématique et complète.

A photograph of a group of people, likely at a cultural event or ceremony. In the foreground, a woman with long hair is wearing a gold sequined top and a blue skirt with white polka dots and gold sequins. She is pointing her right hand towards the camera. Behind her, three other people are visible: a woman in a dark jacket and orange pants, a woman in a dark uniform with a white star on her cap, and a man in a white jacket and a plaid skirt. The background is a textured, light-colored wall.

**CONCLUSION**



A l'issue de ces trois parties, c'est donc un tableau nuancé d'une société bien complexe qui est reconstitué. Une esquisse initiale a ainsi permis de cerner les contours des plèbes urbaines en général, et des populations métissées en particulier, à travers l'étude des structures socio-économiques et des mobilités – professionnelles comme géographiques. Si un élément doit être retenu de cette première partie, c'est bel et bien le grand dynamisme de ces populations. D'une part, elles profitent des opportunités fournies par une région minière et un espace de frontière pour donner naissance à une société minière dans laquelle la fluidité et la capacité d'adaptation sont les maîtres mots. D'autre part, elles contribuent par leur grande mobilité quotidienne à façonner un espace régional cohérent, centré sur Zacatecas et s'étendant de San Luis Potosí à Durango et Guanajuato, c'est-à-dire le Centre-Nord minier, monde dans lequel évoluent des populations à la recherche de travail, d'opportunités, de rêve même. C'est également un espace des déplacements réguliers, celui des coursiers, des marchands et des conducteurs de mules, un monde étendu et périlleux – une grande partie de la zone est semi-désertique et se trouve sujette à la menace indienne pendant toute la période. Les interactions entre une partie de la société locale et son espace régional constituent en effet le deuxième grand point à retenir de cette étude : de ce point de vue, le Centre-Nord ne doit pas être conçu comme le simple cadre d'une monographie classique mais bien plus comme un « espace vécu », construit et déconstruit par les populations qu'il abrite, dans le cas qui nous intéresse, les plèbes urbaines<sup>1</sup>. Cette esquisse constitue la base de travail de la deuxième partie qui s'intéresse à la manière dont les plèbes urbaines parviennent à s'intégrer, ou non, dans une société coloniale qui entend les maintenir dans une position subalterne et soumise. Pour poursuivre la métaphore du tableau, le but a été ici de compléter les premiers traits, d'ajouter de la couleur et de la profondeur au portrait. Si l'objet de la première partie était l'étude des plèbes urbaines et des populations métissées pour elles-mêmes, séparées pour ainsi dire du reste du monde colonial afin d'en faciliter le travail d'analyse, celui de la deuxième partie réside dans l'observation des relations sociales, à l'échelle du groupe comme de l'individu. Là encore, c'est l'impression du dynamisme et de la fluidité qui domine. Certes, si l'on adopte le point de vue du groupe, la grande majorité de relations sociales sont marquées par le poids d'une société qui relègue les populations métissées à une position dominée – sur le plan économique, social et culturel – jamais très loin de la marginalisation. Toutefois, le recours au jeu d'échelles et le choix de l'individu comme point d'observation permettent de nuancer fortement ce propos et de faire apparaître des itinéraires originaux,

---

<sup>1</sup> Il serait à ce titre intéressant de renouveler l'opération avec d'autres composantes sociales de la population pour voir quel type d'espace parvient à se dégager des mobilités quotidiennes et plus exceptionnelles.

signe des espaces de manœuvre dont parviennent à profiter les hommes et les femmes les plus entreprenants, ou les plus à même, sur le plan économique ou culturel, de saisir les opportunités lorsqu'elles apparaissent, depuis le *denuncio* d'une mine jusqu'à l'utilisation judiciaire de la justice locale en passant par l'achat d'un petit office.

Ces pages ont également permis de brosser le contexte social, économique et culturel dans lequel ces populations évoluent : à la lueur de la documentation judiciaire complétée par les sources administratives, le monde urbain du Centre-Nord apparaît comme une société violente et procédurière, rythmée par les cycles rapides de l'industrie minière, influencée par une certaine culture de la frontière à mesure que l'on progresse vers le Nord. Dans cet univers particulier, la limite entre l'acceptable et l'inacceptable, l'orthodoxie et l'hétérodoxie semble bien floue et des seuils de tolérance très différents émergent de la documentation, ce qui conduit à réexaminer et relativiser les notions de marginalisation et d'intégration des plèbes urbaines en prenant en compte le poids d'un contexte régional fort – ce qui peut paraître acceptable dans le Chihuahua ne l'est plus à Zacatecas<sup>2</sup>. Enfin, c'est dans cette partie que l'évolution chronologique apparaît de la manière la plus nette. Deux grandes périodes présentent en effet une différence considérable d'évolution sociale : d'une part, un premier XVIII<sup>ème</sup> siècle – qui correspond peu ou prou au moment des grandes difficultés de l'industrie minière – marqué par l'audace des populations métissés, sensible à travers les démarches judiciaires entreprises, souvent avec succès, contre des Créoles ; d'autre part, un second XVIII<sup>ème</sup> siècle – qui, à partir des années 1760, correspond non seulement à la période de la renaissance des mines locales mais également au moment de crispation sociale et de la reprise en main de la vie coloniale par la Couronne – marqué quant à lui par la disparition des opportunités et une mise à l'écart croissante voire une volonté de marginalisation des plèbes urbaines par la bonne société.

C'est donc un tableau dynamique qui est brossé au fil des pages de la deuxième partie, cœur de l'étude – et partie la plus importante sur le plan matériel : les matériaux collectés dans les sources ont ainsi permis de mettre l'accent sur les rapports sociaux, leur évolution au cours de la période, les stratégies élaborées et mises en œuvre par les individus pour maintenir, améliorer leur place dans la société, ou tout simplement survivre. Le tableau qui apparaît alors est donc un tableau de l'action, et des conditions qui la rendent possible, ou viennent au contraire la paralyser. La troisième et dernière partie est alors construite comme une prolongation de la réflexion, et vient préciser ce tableau en concentrant l'analyse sur ce que

---

<sup>2</sup> A ce titre, on peut revenir une dernière fois à la manière dont Solange Alberro décrit la région comme une véritable « zone refuge ».

l'on pourrait qualifier les « motivations » et les « expressions » de l'action, c'est-à-dire les discours qui sous-tendent, renforcent, justifient, assistent les stratégies mises en lumière précédemment. Pour en finir avec la métaphore picturale, si la première partie peut être considérée comme une esquisse et la deuxième comme l'ajout des couleurs et du fond, la troisième partie agit comme un éclairage qui permet au tableau d'apparaître dans toute sa cohérence. Après les questions « *que sont les plèbes urbaines ?* » et « *que font-elles ?* », l'étude se conclue par une interrogation plus délicate : « *qui sont-elles ?* » Les problèmes liés à l'identité et à l'identification occupent ainsi une place centrale dans les trois derniers chapitres. Il ressort de ces pages deux grandes idées. Ce sont tout d'abord les complexités de la construction identitaire – qu'il s'agisse de l'identité proclamée ou de l'assignation identitaire – qui peuvent être mises en exergue : pour se définir ou décrire autrui, les individus puisent dans une véritable « boîte à outils » en fonction des circonstances, des interlocuteurs, des buts recherchés. Dans ce modèle, les identités ou les identifications se construisent et se déconstruisent aisément et finissent par renseigner davantage le chercheur sur la manière dont les individus conçoivent l'ordre social et leur place dans la société coloniale ainsi organisée que sur leur véritable et intime identité – but bien chimérique et scientifiquement irréalisable il faut l'admettre. Le second et dernier point sur lequel il faut insister est le véritable « serpent de mer » que constitue « l'identité métisse ». Si la documentation, trop limitée en terme quantitatif, ne permet pas de prononcer de véritable conclusion définitive, deux études de cas – utilisées en suivant la notion de « l'exceptionnel normal » d'Edoardo Grendi – laissent deviner des pistes de réflexion très stimulantes et donnent à voir une « identité en négatif ». L'identité métisse, comme cela a été démontré par l'historiographie depuis les années 1980, appartient davantage au domaine de l'assignation et de la construction des stéréotypes qu'à celui de la réalité concrète, intime. En revanche, il semble bien qu'elle revêt une existence bien réelle, parfois menaçante, parfois même douloureuse, en tant qu'identité à laquelle on tente d'échapper. C'est en cela que l'on peut parler d'identité « en négatif ».

Un tel tableau, mettant l'accent sur les dynamismes et les fluidités, a été rendu possible par le recours à un jeu d'échelle permanent, recours qui tient à la fois de la posture théorique et au pragmatisme assumé : comme cela a été dit dans l'introduction, seul ce type de démarche souple, variant les points de vue et les longueurs de focale, était à même de tirer le meilleur d'une documentation foisonnante mais inégale. Ce jeu d'échelles a été multiple, touchant non seulement la réalité examinée – du groupe à l'individu, de général au local – mais aussi les différents niveaux des sources judiciaires – « anthropologique », narratif, discursif – et a

permis de faire ressortir toutes les nuances de la « mosaïque métisse<sup>3</sup> » du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle dans une approche qui se veut en fait une tentative d'histoire globale dans un espace donné<sup>4</sup>. Les dimensions sociale, économique, culturelle, religieuse, géographique ne sont pas seulement juxtaposées, comme dans une monographie classique mais ont été continuellement combinées, associés, pondérées pour donner vie, pour donner chair à la réalité quotidienne foisonnante, dynamique qui caractérise les sociétés métissées des régions minières. C'est donc une histoire « au ras du sol », au ras des gens pour ainsi dire, qui est ici proposée pour à la fois dévoiler la complexité des dynamiques sociales et régionales et rendre la parole, donner une véritable et fugitive existence, à des populations certes « silencieuses » dans la documentation mais qui ont joué un rôle essentiel dans la formation d'une société bien particulière.

---

<sup>3</sup> L'expression utilisée par Jacques Poloni-Simard dans son étude des populations indiennes de la région de Cuenca paraît la plus pertinente pour décrire la réalité *zacatecana*.

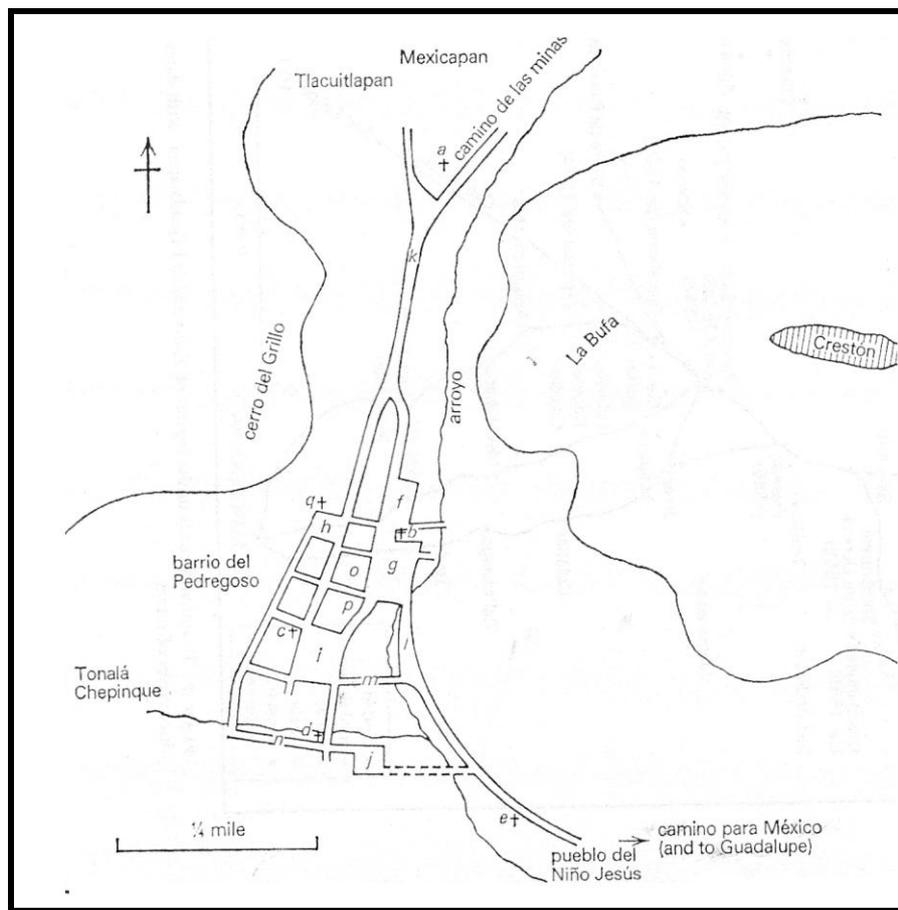
<sup>4</sup> C'est d'ailleurs ce que propose Frédérique Langue dans l'introduction de *Mines, terres et société à Zacatecas (Mexique) de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle à l'indépendance... op. cit.*



**ANNEXES**



## Annexe 1 : Plans de Zacatecas<sup>1</sup>



### Légende :

a – Convento de San Francisco  
 b – Iglesia parroquial o mayor  
 c – Convento de San Agustín  
 d – Convento y Hospital de San Juan de Dios  
 e – Convento de Santo Domingo

f – Plazuela del Maestre de Campo  
 g – Plaza pública  
 h – Plaza de Santo Domingo  
 i – Plazuela de San Agustín  
 j – Plaza de Villareal  
 k – Calle de San Francisco

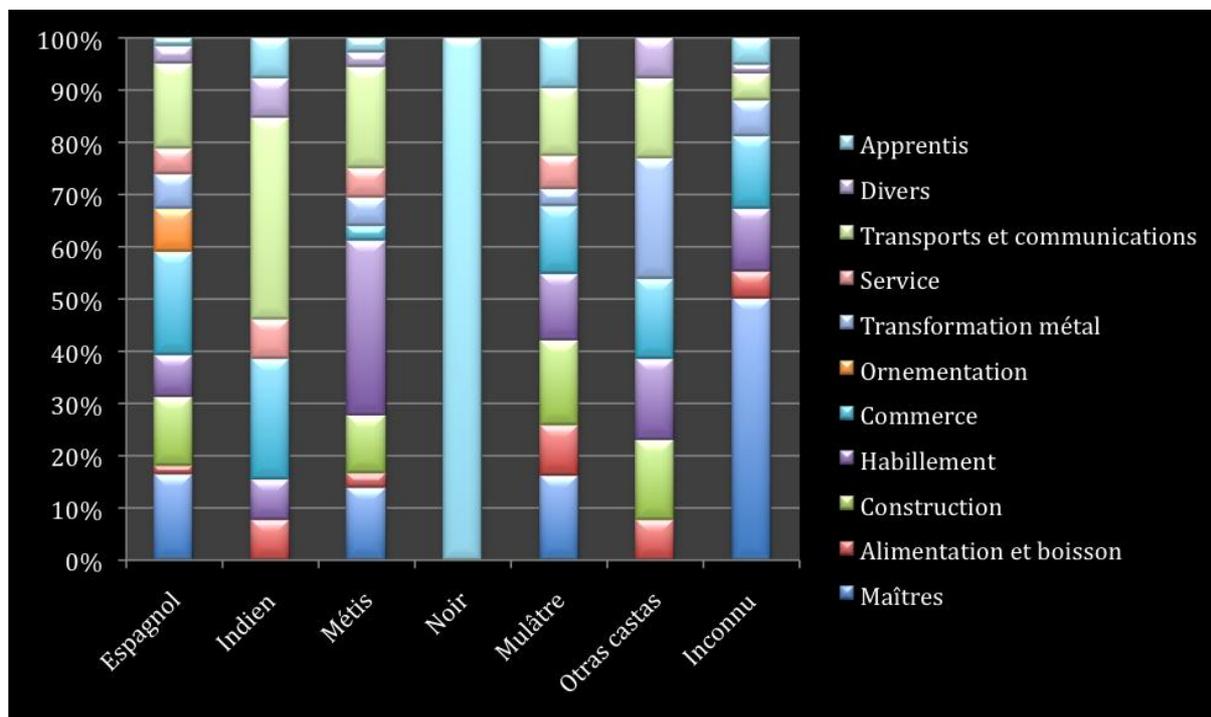
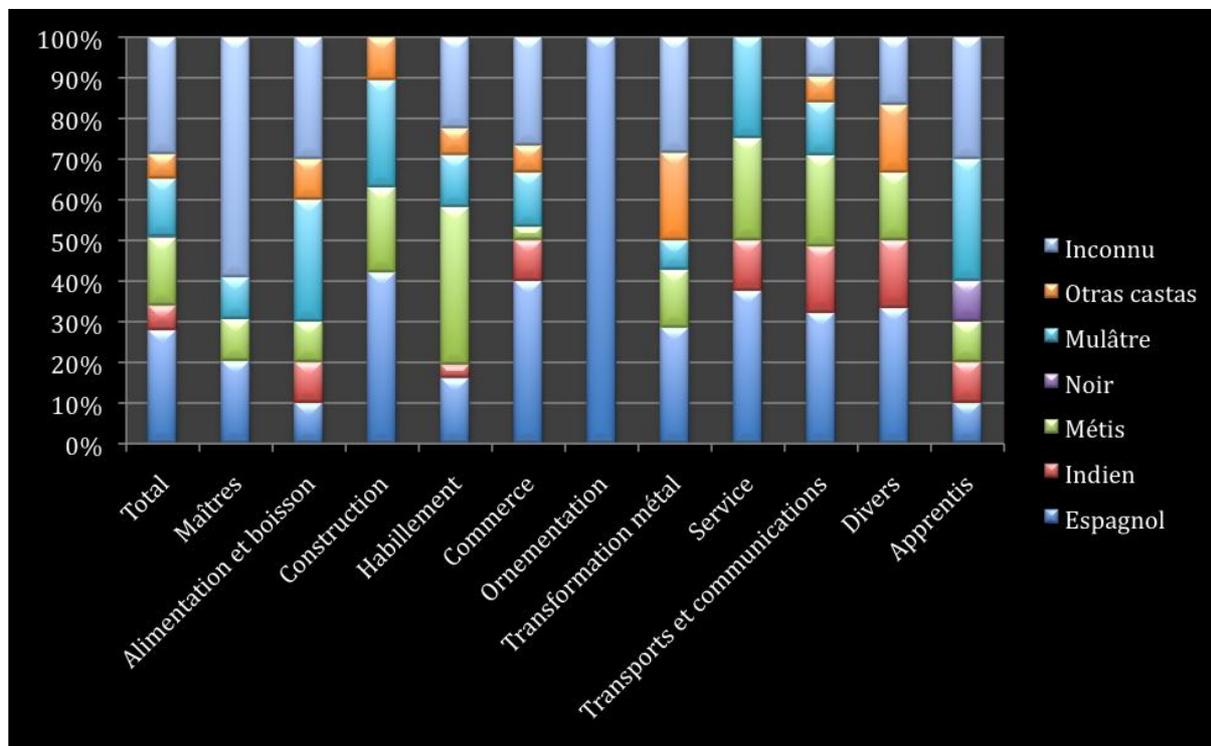
l – Calle de Tacuba  
 m – Calle de Zapateros  
 n – Calle de los Gorreros  
 o – Casas reales  
 p – Real Caja  
 q – Colegio de la Compañía de Jesús

<sup>1</sup> Le premier plan est tiré de Peter BAKEWELL, *Mining and society... op. cit.*

Le second est une reproduction de la *Descripción de la muy noble y leal ciudad de Zacatecas* par Bernardo Portugal, 1795 (AGN, *Intendencias*, vol. 65, f. 13).



## Annexe 2 : Quel modèle de stratification ? Le cas des artisans de Zacatecas au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Tableaux réalisés à partir de l'ensemble de la base de données (AGN, AHEZ, AHN).

### Annexe 3 : Les choix matrimoniaux des bigames<sup>3</sup>

#### *Espagnols*

Alamo, don Manuel de, alias don Josef Tribaldo	Espagnol	Espagnol	Créole
Barrios Valderrama y Navera, Domingo	Espagnol	Créole	Créole
Campuzano Palazios, Manuel de	Espagnol	Espagnol	Créole
Canto y Morales, don Salvador de	Espagnol	Espagnol	Espagnol
Cavallero y Basave, Joseph	Espagnol	Espagnol	Créole
<i>Chacon Gayon, Juan Antonio, alias Antonio Pérez Chacon</i>	<i>Espagnol</i>		
Gomez Franco, don Juan	Espagnol	Espagnol	Espagnol
Ovando, Cristobal	Espagnol	Espagnol	Créole
<i>Puerto y Arriola, Francisco del alias Puerto, Francisco Antonio del</i>	<i>Espagnol</i>	Espagnol	Créole
Quesada, Agustin de	Espagnol	Espagnol	Créole
Serrano y Mora, don Joseph	Espagnol	Espagnol	Créole
Valles, Vicente del	Espagnol	Espagnol	Créole
<i>Vazquez Borrego, Manuel Antonio</i>	<i>Espagnol</i>	Créole	Créole

#### *Créoles*

<i>Acosta, Miguel de, alias Sagualtipam/Zagualtipán</i>	<i>Créole</i>	Mulâtre	Indien
Buscarones, Ygnacio, alias Ygnacio Bucareli	Créole		Créole
Cavallero, Juan Manuel, alias Castellanos Alvarado	Créole	Mulâtre	Métis
<i>Cavallero, Juan Manuel, alias Manuel Castellano Alvarado</i>	<i>Créole</i>	Mulâtre	
Delgadillo Hernandez, Maria Guadalupe, alias Tres Palacios Hernandez	Créole	Métis	Créole
Mayorga, Nicolas	Créole	Mulâtre	Mulâtre
Mora y Arellano, José de	Créole	Mulâtre	Mulâtre
<i>Orvel, Favian alias Orive, Fabián</i>	<i>Créole</i>	Créole	Métis
Ramirez, Juan Antonio	Créole	Mulâtre	Créole
Zapata, Maria Ignacia	Créole	Métis	Mulâtre
Zavala, Joseph Eugenio	Créole	Créole	Esclave

<sup>3</sup> Section INQUISICIÓN des AHN et AGN.

*Métis*

<i>Araus, Nicolas Antonio de</i>	<i>Métis</i>	Indien	Indien
Balencuela, Juana Maria	Métis	Mulâtre	Métis
Baraona, Antonio de	Métis	Métis	
Blasa de la Candelaria, Maria	Métis		Mulâtre
Calderon, Marcos	Métis		
<i>Castillo, Isidro del alias el Minchaquillo</i>	<i>Métis</i>	Mulâtre	Métis
Contreras, Phelipe, alias Bartolomé de Peralta	Métis	Créole	
Galindo, Pedro Manuel	Métis	Métis	Mulâtre
Garcia, Francisco Antonio	Métis	Métis	Mulâtre
Lipona, Manuel de, alias Manuel de los Reyes Hernandez	Métis	Indien	Mulâtre
Lopez, Joseph Laureano	Métis	Métis	
<i>Mascareñas, Juan Antonio, alias Juan Antonio de Armenta</i>	<i>Métis</i>		
Munoz de Sanabria, Joseph	Métis	Métis	
Pabon, Juan Antonio	Métis	Métis	Indien
Ramirez, Andres	Métis	Indien	Mulâtre
Reyes, Joseph Miguel	Métis	Indien	Métis
<i>Rodriguez, Manuel de la Trinidad alias Chauca</i>	<i>Métis</i>	Indien	Mulâtre
Soriano y Galbes, Joseph Antonio, alias Joseph Antonio Roquete	Métis	Indien	Mulâtre

*Mulâtres*

Biscarra, José Francisco	Mulâtre	Indien	Mulâtre
<i>Calderon, Sebastian alias Andrade de Casta</i>	<i>Mulâtre</i>	Mulâtre	Mulâtre
Castellon, Salvador	Mulâtre	Indien	
Cervantes, Maria Ignacia	Mulâtre	Métis	Zambo
Chavarria, Joseph Francisco de	Mulâtre	Mulâtre	Esclave
Cruz, Juan Laureano de la	Mulâtre		Indien
Encarnacion, Maria Jesus de la, alias Maria Filomena Tavares	Mulâtre	Mulâtre	Indien
Lorenzo del Castillo, Juan	Mulâtre	Métis	Métis
Maldonado, Rosa, alias Rosalia del Carmen Maldonado	Mulâtre	Mulâtre	Mulâtre
Martina, Barbara, alias Maria Estephania	Mulâtre		Métis
Palomino Arias, Nicolas, alias Garcia Espinosa	Mulâtre	Mulâtre	Métis
Pisa, Antonio de	Mulâtre	Métis	Mulâtre
Rodriguez, Pedro Pablo	Mulâtre	Mulâtre	Mulâtre
Sanchez de los Santos, Eusebia	Mulâtre		Mulâtre
Santana Izquierdo, Juan de	Mulâtre	Mulâtre	Mulâtre

*Esclaves*

Aleman, Juan Bautista, alias Alegna	Esclave	Esclave	Mulâtre
Cruz Malagon, Gregorio de la	Esclave	Mulâtre	Mulâtre
Lorenzo, Juan alias Lorenzo Ramirez, alias Phelipe de Santiago	Esclave	Esclave	Indien
Reyes, Pascual de los	Esclave	Esclave	Indien

*Noirs*

Miguel, Joseph, alias Miguel Antonio	Noir	Esclave	Indien
--------------------------------------	------	---------	--------

*Zambos*

Molina, Joseph Manuel	Zambo	Zambo	Mulâtre
Pacheco, Juan Esteban	Zambo		
Perez Escandon, Joseph Antonio	Zambo	Indien	Indien
Pisano, Maria Manuela	Zambo		Mulâtre

*Indiens*

Ortiz, José Francisco, alias Charco de la Piedra	Indien	Indien	Indien
Velazquez, Francisco	Indien	Indien	
Villar, Anna Maria de, alias la Xixona, alias Buen Rostro	Indien		

### **Annexe 4 : Les créances de don Joseph Fernández Cochero<sup>4</sup>**

Nom	Occupation	Somme
don Pedro Cos de la Campa		1400 pesos
don Joseph Tenorio		86 pesos
Juan de Escobar y Partida		500 pesos
Javier Altamirano el Marquez		502 pesos 4 reales
don Manuel Barranco		232 pesos
don Joseph de Torres	Tendejonero	515 pesos 3 reales
Marcelino de Angulo	encomendero	580 pesos 4 reales
don Fernando Nunez		40 pesos
Antonio Bonilla		180 pesos
Antonio Bonilla ??		40 pesos
don Manuel Carranza		42 pesos
don Blas Lopez de Aragon		11 pesos
Basilio	Vendedor	130 pesos
Juan Joseph Guerta	Vendedor	140 pesos
Montero		62 pesos
Mesquia	puestero de ropa	122 pesos
el padre Castro		19 pesos
don Roque Arieta		20 pesos
El Sarco		20 pesos
don Antonio Gutierrez		67 pesos
Joseph Rodriguez	Barbero	6 pesos
Pinto		5 pesos
don Bernardo Vazquez		10 pesos
don Nicolas de Escobedo		2061 pesos
Ramon Buitron		356 pesos
Rodrigo Buitron		556 pesos
Joachim Aranda	carpintero de don Lorenzo de Soza	25 pesos
Juan de Tavora ?		12 pesos
Domingo de Guerta Betiro ?		157 pesos 3,5 reales
Maria la mitre		16 pesos
Diego Galvez		431 pesos 5 reales
Pedro de Cobarrubias		8 pesos 4 reales
don Francisco Araico		16 pesos 5, 5 reales
Lorenzo Candia		4 pesos
Antonio de Herrera	Tendejonero	128 pesos 7 reales
Joseph Reyes	Tendejonero	67 pesos 4 reales
don Salvador de Aguilera de la Guertas		53 pesos 4 reales
el Padre Menchaca		6 pesos
el maestro Castillo	Barbero	31 pesos 4, 5 reales
don Juan Joseph Castrillon		25 pesos
don Juan Antonio Molina		3 pesos 6 reales
Joseph Gonzalez	Fundidor	13 pesos 6 reales

<sup>4</sup> AHEZ, Poder judicial, Civil1, Caja 22, Exp. 12, « Autos hechos por don Joseph Fernández Cochero para que se inventaren los bienes de Sebastián de Castro y se ejecute en ellos el pago de una escritura de obligación »

don Juan de Silva		100 pesos
Salvador de Estrada		17 pesos
Antoni Mozeres?	Barbero	68 pesos 4 reales
don Miguel Izquierdo	Tendejono	8 pesos 4 reales
Juan de Fletes ?	Mercachifle	100 pesos
don Joseph de Alas		175 pesos
don Juan Barbuena		122 pesos
don Juan Sanchez Buitrago		48 pesos
don Juan de Campa		64 pesos
don Domino Palazio		161 pesos
el hermano Beltran		128 pesos
Leonardo	Quitapepena	3 pesos
Gertrudis la Cazanga		40 pesos
bachiller don Juan Sesati		43 pesos
Nicolas de Molina	Mulero	5 pesos
Diego Minsares ?		20 pesos
el hijo de Ramon Buitron		4 pesos
Joseph Negrete		135 pesos
Joseph Lorenzo	Minero	38 pesos
Domingo de Guerta el Viejo		58 pesos
Xavier Molinillo	Zapatero	6 pesos
don Pedro Aguilar	Tendejono	226 pesos
don Nicolas Casimiro de la Rua		96 pesos
Francisco Buitron	Rescatador	12 pesos
Juan Felipe	Rescatador	12 pesos
67 créances		10497 pesos 3,5 reales

## Annexe 5 : Les cas d'hétérodoxie religieuse<sup>5</sup>

Référence	Nom	Date	Lieu	Race	Genre	Type procès
AGN, INQUISICION, 685, EXP. 15	Proceso de fe de Antonia de Pasos	1692	Sombrerete	Mul.	F	Blasphème
AGN, INQUISICION, 697, EXP. 07	Proceso de fe de Francisca Delgado	1696	Sombrerete	Mul.	F	Sorts
AGN, INQUISICION, 697, EXP. 23	Proceso de fe	1696	Sombrerete	Mét.	F	Superstitions
AGN, INQUISICION, 697, EXP. 24	Proceso de fe	1696	Sombrerete	Mul.	F	Superstitions
AGN, INQUISICION, 697, EXP. 37	Proceso de fe de Clemente, mulato	1696	Sombrerete	Mul.	H	Superstitions
AGN, INQUISICION, 706, EXP. 01	Dénonciation	1698	Sombrerete	Mul.	H	Blasphème
AGN, INQUISICION, 746, EXP. 20	Proceso de fe	1713		Mul.		Superstitions
AGN, INQUISICION, 758, EXP. 23	Proceso de fe de Luis de Valdes	1714	Sombrerete	Mul.	H	Superstitions
AGN, INQUISICION, 760, EXP. 18	Proceso de fe de Gaspar Hernández	1715	Sombrerete	Mul.	H	Blasphème
AGN, INQUISICION, 781, EXP. 27	Proceso de fe de Nicolasa	1720		Mul.	F	Superstitions
AGN, INQUISICION, 781, EXP. 30	Proceso de fe de Julian, mulato	1720	Fresnillo	Mul.	H	Superstitions
AGN, INQUISICION, 791, EXP. 31	Proceso de fe de Sebastiana, india	1721	Zacatecas	Ind.	F	Superstitions
AHN, INQUISICION, 1731, EXP.21	Proceso de fe de Isidoro del Castillo	1721		Mét.	H	Déviance prêtre
AGN, INQUISICION, 812, EXP. 19	Proceso de fe de una mulata	1725	Zacatecas	Mul.	F	Superstitions
AGN, INQUISICION, 834, EXP. 18	Proceso de fe de Ignacia Díaz	1731	Mazapil	Coy.	F	Superstitions
AGN, INQUISICION, 848, EXP. 01	Proceso de fe de Manuela Riveros, alias Lucera	1733	Zacatecas	Mét.	F	Superstitions
AGN, INQUISICION, 1169, EXP. 06	Dénonciation de Juana la Bañuelos, María et María de Marcos	1736	Mazapil		F	Sorts
AHN, INQUISICION, 1731, EXP.08	Proceso de fe de José Manuel Ruíz de Esparza	1739	Aguascalientes	Mét.	H	Déviance prêtre
AGN, INQUISICION, 975, EXP. 09	Proceso de fe de José Cortes	1755	Zacatecas	Mét.	H	Blasphème
AHN, INQUISICION, 1732, EXP.36	Proceso de fe de Mariana de la Candelaria	1768	Sierra de Pinos		F	Sorts
AGN, INQUISICION, 1113, EXP. 04	Proceso de fe de María de la ? Romero	1773	Colotlán	Coy.	F	Sorts
AHN, INQUISICION, 1732, EXP.25	Proceso de fe de Rosalía Antonia Pacheco	1775		Mét.	F	Superstitions
AGN, INQUISICION, 1145, EXP. 21	Proceso de fe de María Trinidad	1777	Zacatecas		F	Sorts
AHN, INQUISICION, 1730, EXP.06	Proceso de fe de fray José Lucas de Herrera	1777	Guanajuato		H	Déviance prêtre

<sup>5</sup> Section INQUISICIÓN des AHN et AGN.

AGN, INQUISICION, 1121, EXP. 07	Proceso de fe de Ignacio Solis	1778	Sombrerete	Esp.	H	Superstitions
AHN, INQUISICION, 1732, EXP.69	Proceso de fe de José de Zubiate	1778	Chihuahua	Esp.	H	Superstitions
AHN, INQUISICION, 1732, EXP.70	Proceso de fe de de Ignacio Solis	1778	Chihuahua	Esp.	H	Superstitions
AHN, INQUISICION, 1732, EXP.74	Proceso de fe de Juan José Aguirre	1778	Guanajuato		H	Superstitions
AGN, INQUISICION, 1293, EXP. 04	Proceso de fe de José Francisco Rodríguez	1785	Zacatecas		H	Déviance prêtre
AGN, INQUISICION, 1319, EXP. 04	Proceso de fe de María Josefa de los Santos	1797	Zacatecas	Mét.	F	Sorts
AGN, INQUISICION, 1335, EXP. 07	Proceso de fe de María Andrea Flores	1798	Sombrerete	Mét.	F	Superstitions
AGN, INQUISICION, 1321, EXP. 03	Dénonciation de Juana y Asención Salinas	1799	Panuco	Mul.	F	Sorts
AGN, INQUISICION, 1429, EXP. 04	Proceso de fe	1805	Zacatecas ?		F	Superstitions

## Annexe 6 : Les bigames dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle : statut et mobilité<sup>6</sup>

Noms	Calidad	Autre	Métier	Conj. 1	Conj. 2	Référence
Bonilla, Francisca alias Padilla, Micael Petra	Cré.	Mét.	Couturier	Mét.	Ind.	AHN, Inq., 1731, Exp.11
Calderón, Sebastian alias Andrade de Casta	Mul.		Tailleur et brodeur	Mul.	Mul.	AGN, Inq., vol.1138, f.211-341 et AHN, Inq., 1731, Exp.03
Carillo, Bernardo	Lobo	Ind.	Serviteur			AGN, Inq. 921, Exp.15, f. 221-236
Castañeda, Quiteria Basilia	Mul.			Mul.	Mét.	AHN, Inq., 1730, Exp.12
Castellón, Salvador	Mul.	Coy.		Ind.		AGN, Inq., vol.1364, exp.15, f. 370 – 418
Castro, María alias La Godina alais Medina	Mul.			Ind.	Mul.	AGN, Inq.541, Exp.04, f. 505-564
Corral, Francisco Ignacio	Cré.					AHN, Inq., 1730, Exp.03
Covarrubias, María Francisca alias Luna, Maía Gertrudis de alias María Francisca Nicolasa	Coy.	Ind.				AHN, Inq., 1732, Exp.46
Cristóbal, Bernabé alias Navejo	Lo.		Berger	Mul.	Lo.	AGN, Inq, 834, Exp.24, f. 410-491
Cruz, Manuel de la alias Gutiérrez, Salvador	Mul. Escl.		Travaille dans hacienda	Ind.		AGN, Inq. 697, Exp.22, f. 263-268
Cruz Malagón, Gregorio de la	Escl.		Esclave	Mul.	Mul.	AGN, Inq., vol.794, exp.1, f. 1-39
Enríquez, Juan José	Mul.		Conducteur de mules et mineur			AHN, Inq., 1732, Exp.49
Espinosa, José Antonio Basilio de	Mul.		Vacher		Mul.	AHN, Inq., 1730, Exp. 43
Flores, Laureano	Mét.	Mul. blanco / Coy.	Conducteur de mules	Mul.		AGN, Inq., 781, Exp.40, f. 481-500
Gevara, José Joaquín de	Cré.		Tisserand			AHN, Inq., 1730, Exp. 05
Gómez, Bernardino Antonio	Mét.		Vacher			AHN, Inq., 1733, Exp.48
González, Josefa alias María	Mét.		Couturier et fileur		Cré.	AGN, Inq.840, Exp.07, f. 352-483
Lamas, Gertrudis de	Mét.		Travaille dans hacienda			AGN, Inq.1119, Exp.01, f.1-115
Maldonado, Rosa, alias Rosalia del Carmen Maldonado	Mul.			Mul.	Mul.	AGN, Inq., vol.1180, f. 14-98
Mascareñas, Juan Antonio, alias Juan Antonio de Armenta	Mét.	Cré.	Conducteur de mules et soldat			AGN, Inq., vol.824, exp.12, f. 74-197 et AHN, Inq., 1731, Exp.10
Molina, Joseph Manuel	Zam.	Mul.	Lenador y carbonero	Zam.	Mul.	AGN, Inq., vol.1102, exp.1, f. 1-130
Molina, Joseph Manuel	Mét.	Ind. acoyotado	Berger puis Gouverneur de milices		Ind.	AHN, Inq., 1730, Exp.39
Monfil, José alias Rivera, José de alias Valladolid alias Monroy	Mét.	Mét.	Tailleur	Mét.		
Nava, José Antonio de la alias José el Quate	Mul.		Cocher	Noir		AHN, Inq., 1731, Exp.07
Navarrete, José Miguel de	Cré.		Mineur	Mul.	Mét.	AHN, Inq., 1730, Exp.40
Obispo Monsibaiz, Nicolás	Mul.		Boulangier / Vagabond		Mul.	AGN, Inq.1002, Exp.01, f. 1-96
Otero, María de alias La Angarípola	Mét.	Lobo			Mét.	AHN, Inq., 1733, Exp.36
Pantaleón, Andrés alias Pantaleón, Juan Andrés	Lo.					AHN, Inq., 1730, Exp.17
Pineda Rosales, María	Mét.	Ind.		Mét.		AHN, Inq., 1731, Exp.43

<sup>6</sup> Section INQUISICIÓN des AHN et AGN.

Richard BOYER, *The lives of the bigamists... op. cit.*

Josefa						
Rángel, María Gertrudis	Mét.	Mor. / Coy.		Coy.	Ind.	AGN, Inq., 875, Exp.05, f. 101-149
Silva, Dionisio de	Métis		Tailleur		Ind.	AGN, Inq.824, Exp.04, f. 13- 24
Zavala, Joseph Eugenio	Cré.		Peintre et maçon	Cré.	Escl.	AGN, Inq., vol.1102, exp.3, f. 135-190

Noms	Orig.	Lieu mar. 1	Lieu intermédiaire	Lieu mar. 2	Référence
Bonilla, Francisca alias Padilla, Micael Petra	Guanajuato / Zacatecas	Guanajuato	Parral	Parral	AHN, Inq., 1731, Exp.11
Calderón, Sebastian alias Andrade de Casta		México	San Francisco de Conchos	San Francisco de Conchos	AGN, Inq., vol.1138, f.211-341 et AHN, Inquisición, 1731, Exp.03
Carillo, Bernardo	Fresnillo	Fresnillo	Bolaños / Chimaltán	rancho del Comite	AGN, Inq. 921, Exp.15, f. 221-236
Castañeda, Quiteria Basilia	Fresnillo	Fresnillo	Mazapil (vecina)	Mazapil	AHN, Inq., 1730, Exp.12
Castellón, Salvador		Huachinango		Mesquital	AGN, Inq., vol.1364, exp.15, f. 370 – 418
Castro, María alias La Godina alias Medina	Zacatecas	Zacatecas	México / Sombrerete	México	AGN, Inq.541, Exp.04, f. 505-564
Corral, Francisco Ignacio	Santiago de Pasquiario	Real de Santa Eulalia	Nouveau Mexique	Real de San Felipe	AHN, Inq., 1730, Exp.03
Covarrubias, María Francisca alias Luna, Maía Gertrudis de alias María Francisca Nicolasa	Arroyo Hondo	Maltenango	Real y Minas Santo Tomás / Panuco	Macintapan	AHN, Inq., 1732, Exp.46
Cristóbal, Bernabé alias Navejo	Querétaro	Nuevo León	Nuevo León / Huasteca / Zacatecas	Fresnillo	AGN, Inq, 834, Exp.24, f. 410-491
Cruz, Manuel de la alias Gutiérrez, Salvador	Michoacán	Michoacán	Sombrerete		AGN, Inq. 697, Exp.22, f. 263-268
Cruz Malagón, Gregorio de la	México	México	Durango	Durango	AGN, Inq., vol.794, exp.1, f. 1-39
Enríquez, Juan José	Culiacán	Aticama	Copala	Real de Copala	AHN, Inq., 1732, Exp.49
Espinosa, José Antonio Basilio de	Querétaro	Santa Clara del Cobre		Acatitlán	AHN, Inq., 1730, Exp. 43
Flores, Laureano	San Luis Potosí	Zacatecas		Puesto Santa María	AGN, Inq., 781, Exp.40, f. 481-500
Gevara, José Joaquín de		Santa María de Quecula	Angosta (vecino)		AHN, Inq., 1730, Exp. 05
Gómez, Bernardino Antonio	Santiago de Ayutla	hacienda San Marcos	Real y Minas Huautla	Rancho del Salitre	AHN, Inq., 1733, Exp.48
González, Josefá alias María	Otumba	Otumba		Sombrerete	AGN, Inq.840, Exp.07, f. 352-483
Lamas, Gertrudis de	Jérez	Tholatichi		Sombrerete	AGN, Inq.1119, Exp.01, f.1-115
Maldonado, Rosa, alias Rosalia del Carmen Maldonado	Mazapil	Mazapil	Guadalcazar / San Luis Potosí	Guadalcazar	AGN, Inq., vol.1180, f. 14-98
Mascareñas, Juan Antonio, alias Juan Antonio de Armenta	Sonora	Sinaloa	Presidio Cerrogorordo		AGN, Inq., vol.824, exp.12, f. 74-197 e AHN, Inq., 1731, Exp.10
Molina, Joseph Manuel	Valparaíso	Valparaíso	Bolaños	Bolaños	AGN, Inq., vol.1102, exp.1, f. 1-130
Molina, Joseph Manuel	Zumpango de la Laguna		Bolaños	Temastian	AHN, Inq., 1730, Exp.39
Monfil, José alias Rivera, José de alias Valladolid alias Monroy	México	México	Zacatecas / Real de Chihuahua	Zacatecas	
Nava, José Antonio de la alias José el Quate	Toluca			Chihuahua	AHN, Inq., 1731, Exp.07
Navarrete, José Miguel de	Zacatecas			León	AHN, Inq., 1730, Exp.40
Obispo Monsibaiz, Nicolás	San Luis Potosí	San Luis Potosí	Zacatecas	Zacatecas	AGN, Inq.1002, Exp.01, f. 1-96
Otero, María de alias La Angarípola	Querétaro	hacienda de Xalpa	Durango	Durango	AHN, Inq., 1733, Exp.36
Pantaleón, Andrés alias Pantaleón, Juan Andrés	Querétaro		San Miguel el Grande (vecino)		AHN, Inq., 1730, Exp.17
Pineda Rosales, María Josefá	Zacatecas	Jérez	Celaya	Celaya	AHN, Inq., 1731, Exp.43
Rángel, María Gertrudis	San Luis	San Miguel Misquitec	Fresnillo	Fresnillo	AGN, Inq., 875, Exp.05, f. 101-149
Silva, Dionisio de		Los Lagos	Torreón	Sombrerete	AGN, Inq.824, Exp.04, f. 13-24
Zavala, Joseph Eugenio	Zacatecas	Zacatecas	Durango	Culiacán	AGN, Inq., vol.1102, exp.3, f. 135-190

## **Annexe 7 : La politique raciale dans l'Empire colonial espagnol<sup>7</sup>**

1501 : le mariage mixte est autorisé par la Couronne (précise toutefois que les femmes indiennes ne peuvent pas être retenues contre leur gré)

1503 : le gouverneur de Saint-Domingue reçoit l'ordre de veiller à ce que les Espagnols épousent des Indiennes et inversement (dans le but de les « civiliser »)

1505 : les autorités reçoivent l'ordre de traiter, dans le cas des délits sexuels (concubinage, adultère), les Espagnols avec sévérité, les Indiennes avec clémence

3 mai 1511 : les officiers de la Casa de la Contratación doivent laisser partir aux Indes des femmes célibataires s'ils le jugent convenable

23 février 1512 : une cédula royale autorise l'envoi d'esclaves blanches aux Indes (des morisques) dans le but de servir les Espagnols et d'éviter qu'ils ne se marient avec des Indiennes

14 janvier 1514 : la Couronne décrète une fois pour toutes la liberté d'épouser des Indiennes (mais n'entend tout de même pas favoriser les intermariages)

1516 : le cardinal Cisneros (régent de Castille) publie une instruction qui insiste pour que des Espagnols épousent des filles de caciques indiens (but politique)

21 mai 1524 : les Espagnols peuvent emmener leur épouse indienne et leurs enfants en Espagne ou dans n'importe quelle autre partie de l'Empire

1527 : un décret précise que les esclaves doivent épouser des esclaves (éviter les demandes d'affranchissement, flétrissure attachée à l'esclavage)

1528 : un décret interdit de séparer les femmes indiennes de leurs maris, même si elles le souhaitent

1536 : décret contre le vagabondage

3 octobre 1533 : Charles Quint ordonne de regrouper « tous les enfants d'Espagnols nés de mères indiennes » afin qu'ils reçoivent une éducation espagnole

1539 : la Couronne ordonne aux encomenderos de se marier dans les trois ans avec leurs concubines ou de faire venir leurs épouses légitimes d'Espagne sous peine de confiscation de l'encomienda

1541 : un décret recommande que les Noirs se marient entre eux

1541 : interdiction aux calpisques noirs de résider parmi les Indiens

1549 : aucun mulâtre, aucun métis, aucune personne née hors mariage ne peut posséder d'encomienda

1563 : décret contre le vagabondage

1568 : Philippe II interdit l'ordination des métis (mais quelques années plus tard, le pape l'autorise à condition qu'ils soient vertueux et connaissent les langues indiennes)

19 décembre 1568 : cédula royale interdisant le port d'arme aux mulâtres et zambos, mais l'autorisant aux métis avec des restrictions (ne doivent pas être vagabonds)

---

<sup>7</sup> D'après Magnus MÖRNER, *Le métissage dans l'Histoire de l'Amérique Latine... op. cit.*, 209 p. Ángel ROSENBLAT, *La población indígena y el mestizaje... op. cit.*, 188 p.

années 1570 : les métis ne peuvent plus devenir protecteurs d'Indiens, notaires ni caciques.

1<sup>o</sup> décembre 1573 : renouvellement de la cédula royale du 19 décembre 1568

11 janvier et 5 mars 1576 : cédula royale déclarant que les métis ne peuvent pas devenir caciques

1578 : interdiction aux métis, mulâtres et Noirs de résider parmi les Indiens

20 novembre 1578 : une cédula royale empêche les métis d'être choisis comme protecteurs des Indiens

1585 : le III<sup>o</sup> Concile Mexicain refuse l'ordination des castas

31 août et 28 septembre 1588 : par une cédula royale, Philippe II accepte l'ordination des métis après enquête sur leur ascendance et à condition qu'ils soient légitimés

1600 : interdiction aux Espagnols de résider parmi les Indiens

1600 : cédula royale adressée au vice-roi du Pérou, Luis de Velasco, pour qu'il surveille avec attention les métis, mulâtres et zambos

1608 : même instruction envoyée au vice-roi du Pérou, le marquis de Montesclaro

30 août 1608 : cédula royale de Philippe II qui établit que les métis et les mulâtres ne peuvent pas être intégrés aux secours envoyés de Nouvelle Espagne aux Philippines

24 juillet 1623 : une cédula royale ordonne que les Noirs libres servent dans les milices pour contribuer à la défense du territoire colonial

19 mars 1625 : la compagnie de Noirs libres doit participer à la défense de Panama

23 juillet 1643 : cédula royale interdisant que l'on installe des places occupées par des soldats morenos, mulâtres ou métis

1646 : les propriétaires non-indiens de terres dans les communautés indiennes ne peuvent pas s'y établir. Au contraire, les métis élevés par leur mère peuvent y rester

1665 : le vice-roi du Pérou interdit aux femmes noires et aux mulâtresses le port de vêtements de soie

1680 : Recopilación de las leyes

1681 : les ordonnances des potiers de Mexico admettent dans la corporation les Espagnols et les métis mais pas les Noirs et les mulâtres

2 septembre 1687 : le Roi accepte sous certaines réserves la proposition selon laquelle les officiers ayant épousé des Noires peuvent se voir refuser l'accès à un grade supérieur

8 mars 1723 : le conseil municipal de Buenos Aires établit la ségrégation à l'école élémentaire (seuls blancs et indiens peuvent apprendre à lire et à écrire)

6 août 1739 : une bulle de Clément XII interdit que métis et mulâtres soient reçus dans l'ordre de Saint Augustin de Mexico

1767 : le visitador José Galvez déclare que les lois de séparation ne s'appliqueront plus que dans les districts missionnaires

1770 : décret proclamant officiellement le devoir d'hispanisation des Indiens

1776 : promulgation d'un code matrimonial interdisant les mariages socialement inégaux (approbation parentale pour les moins de 25 ans...)

7 avril 1778 : extension du code aux colonies (Indiens et métis peu à peu soumis aux mêmes règles que les Espagnols)

novembre 1781 : une cédula royale interdit tout contact entre Indiens et noirs et mulâtres et surtout le mariage entre les deux castes

1783 : un document affirme que le roi, « en vertu de sa souveraineté, peut faire sortir n'importe lequel de ses sujets de sa naissance obscure, et le placer dans les sphères les plus hautes »

4 novembre 1784 : abolition de la pratique du marquage des esclaves au fer rouge

31 mai 1789 : une cédula royale dicte un véritable « Code Noir »

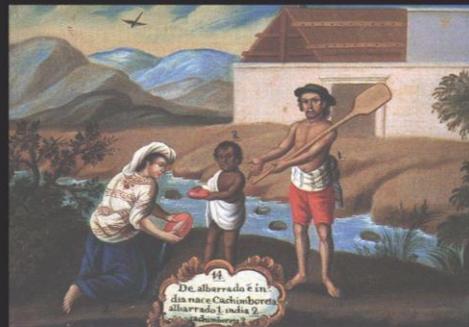
10 février 1795 : promulgation de la cédula royale des « gracias al sacar »

1806 : le Conseil des Indes demande la confirmation du code de 1778 : mariage libre entre Espagnols, Indiens et métis, demande permission pour tout mariage avec des castas aux origines africaines

## Annexe 8 : Tableaux de castes (série complète)<sup>8</sup>



<sup>8</sup> Ilona KATZEW, *Casta painting: images of race in 18th century Mexico*, New Haven / London, Yale University Press, 2004, 242 p.



## Annexe 9 : Entre marginalisation et intégration, les stratégies mises en œuvres par les plèbes urbaines dans le Centre-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle

	Instruments économiques	Instruments sociaux	Instruments juridiques et administratifs		Instruments culturels et identitaires
Stratégie survie	Mobilité (géographique et/ou professionnelle)  Vol / Arnaque  Mendicité	Recours aux structures d'assistance (Eglise)			
Stratégie ascension sociale	Mobilité (géographique et/ou professionnelle)  Investissement minier  Investissement agricole  Vol / arnaque	Mobilisation réseau  Mise à profit connaissance du système colonial (hommes)	Exercice d'un office  Recours à la justice locale  Mise à profit des offres ( <i>gracias al sacar</i> )	Adaptation discours et attitude (jeu de rôle)  Mise à profit connaissance du système colonial (discours)  Justice considérée comme un tremplin potentiel	Réinvention de soi (changer de statut, de nom)
Stratégie défense		Mobilisation réseau	Recours à la justice locale et/ou vice-royale	Crispation  Justice conçue comme un rempart  Adaptation discours et attitude (dénigrement)	Construction et réaffirmation identitaire (défense de « l'hispanitude »)  Pratique de la négociation (avec les autorités)
Fuite	Mobilité (géographique et/ou professionnelle)  Mendicité  Délinquance	Mobilisation (nouveau) réseau  Entrée dans une bande			Réinvention de soi (changer de statut, de nom)
	ACTIONS			DISCOURS / IDEES	

## **Annexe 10 : Glossaire**

Dans un souci de clarté, nous avons choisi de regrouper, classer et définir dans ce glossaire les termes espagnols ou techniques utilisés tout au long du texte<sup>9</sup>.

### **Administration coloniale et impôts**

*Alcabala* : il s'agit d'un impôt portant sur les diverses transactions commerciales.

*Cabildo* : c'est le conseil municipal des villes espagnoles. Il est formé de regidores élus seulement par les vecinos.

*Corregidor* : il est à la tête d'un corregimiento, subdivision d'une Audience. Nommé par la Couronne ou le vice-roi pour cinq ans, il exerce dans les régions les plus densément peuplées. On parle de *corregidor de españoles* lorsque celui-ci a sous sa juridiction une ville espagnole et ses environs et de *corregidor de indios* lorsqu'il a sous sa responsabilité des villages indigènes. Zacatecas fut dans un premier temps dirigée par un *alcalde mayor* nommé par l'Audience de Guadalajara mais la Couronne a rapidement mis la main sur la région en mettant en place un *corregidor*.

*Intendencia* : ces circonscriptions, inspirées par la pratique françaises, ont été mises en place à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour remplacer les corregimientos et alcaldías mayores dans un souci d'amélioration et de rationalisation de l'administration coloniale.

*Real Audiencia* (Audience royale) : en Amérique coloniale, c'est à la fois un tribunal civil et pénal et un organe qui administre le territoire sous sa juridiction. C'est l'échelon inférieur à la vice-royauté.

*Real Cédula* (Cédula royale) : il s'agit des dépêches ordinaires utilisées par le roi pour s'adresser aux autorités et aux particuliers et dans lesquelles sont prises des décisions comme la promulgation d'une nouvelle loi, l'envoi d'un visiteur dans les colonies ou encore une permission exceptionnelle, l'autorisation à un casta enrichi d'acheter le droit de se faire passer pour un Espagnol par exemple.

### **Monde de la mine**

*Aviador* : ainsi sont appelés les marchands qui fournissent le matériel nécessaire à l'exploitation minière. Les transactions entre ces hommes et les mineurs se font la plupart du temps à crédit, ce qui contribue fortement à envenimer bien souvent les relations entre ces deux groupes socioprofessionnels.

*Barretero* : il s'agit des mineurs chargés d'extraire le minerai. Avec la généralisation de la poudre explosive dans le cadre de l'exploitation minière, ceux-ci ont fini par constituer une véritable aristocratie au sein des mineurs en raison des risques encourus.

*Dueño de mina* : c'est le terme employé par les Espagnols de la période coloniale pour désigner les propriétaires de mines, les entrepreneurs investissant dans l'industrie minière. En Nouvelle Espagne, c'est le terme « minero », mineur, qui est utilisé, ce qui peut parfois prêter à confusion.

---

<sup>9</sup> Sources : Doris LADD, *op. cit.*, 205 p.

Frédérique LANGUE, *Mines, terres et société...op. cit.*, 445 p.

Bernard LAVALLÉ, *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolívar*, p. 44-48 et 179.

Justina RODRÍGUEZ GARCÍA et Josefina CASTILLA SOTO, *Diccionario de términos de Historia de España, Edad Moderna*, Barcelone, 1998, 155 p.

*Hacienda de beneficio* : il s'agit des ateliers où le minerai extraits dans les mines est traité, soit pas le procédé de la fusion, soit, plus souvent par celui de l'amalgame à l'aide du mercure.

*Mita* : cette pratique coloniale, ainsi appelée au Pérou, consiste à obliger la population masculine indigène à quitter leurs villages pour aller travailler dans les mines d'argent, d'or et de mercure. En raison des grandes distances que ces hommes devaient parcourir et surtout des dangers inhérents à une telle activité, la mita a prélevé un lourd tribut humain chez les populations indiennes et à modifié durablement les structures sociales des régions concernées.

*Operario de mina* : ce terme correspond à ce que nous appelons aujourd'hui les mineurs, c'est-à-dire, ceux qui travaillent dans les mines. Pour éviter toute confusion avec le mot « minero », nous avons préféré utiliser cette expression espagnole plutôt que le terme français actuel.

*Peón*: dans la cadre strict du monde de la mine, il s'agit des hommes chargés de remonter le minerai extrait dans les galeries vers la surface. Ils remplissent à cet effet des corbeilles qu'ils portent sur leur dos et empruntent à longueur de longues échelles formées par des troncs dans lesquels des marches ont été creusées. Leur travail est aussi dangereux que celui des barreteros, notamment en raison des risques de chute, mais il est moins reconnu en terme de salaire.

*Pepeña* : cette pratique, rependue dans les mines du nord de la Nouvelle Espagne où la main d'œuvre est libre et salariée, autorise les mineurs à garder une partie du minerai qu'ils ont extrait au cours de leur journée de travail, à l'utiliser comme monnaie d'échange ou à bénéficier de son traitement. Cette pepeña vient ainsi grandement valoriser le salaire quotidien des mineurs de la région. C'est d'ailleurs quand, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, des entrepreneurs voudront supprimer cette pratique, considérée comme un obstacle pour la rentabilité, que des mouvements populaires agiteront les centres miniers comme ce fut le cas à Real del Monte en 1766.

*Quinto real* : c'est l'impôt perçu par la Couronne sur l'extraction des métaux précieux à hauteur de 20%. Si les mineurs de Nouvelle Castille paient effectivement le quinto real, les mineurs de Nouvelle Espagne ne doivent s'acquitter que du diezmo, autrement dit d'un taux d'imposition de 10% seulement.

*Repartimiento* : ce mot possède plusieurs sens, mais dans le cadre de l'industrie minière, il s'agit d'un synonyme utilisé en Nouvelle Espagne pour qualifier la pratique de la mita.

### **Vocabulaire du métissage<sup>10</sup>**

*Castá(s)* : il s'agit du terme générique utilisé par l'administration coloniale espagnole pour désigner les populations métissées.

*Castizo* : un castizo est l'enfant d'un Espagnol et d'une métisse.

*Coyote* : un coyote est l'enfant d'un Indien et d'une métisse.

*Mestizo* : un mestizo (métis) est l'enfant d'un Espagnol et d'une Indienne.

*Morisco* : un morisco est l'enfant d'un Espagnol et d'une mûlatresse.

*Mulato* : un mulato (mulâtre) est l'enfant d'un Espagnol et d'une Noire.

---

<sup>10</sup> Ces définitions ne sont fournies qu'à titre indicatif dans la mesure où la définition de certains termes peut varier d'une région à l'autre. Cependant, nous nous sommes efforcés de définir les expressions les plus communément admises et employées.

*Pardo* : le terme pardo peut être considéré comme le synonyme de « noir » ou désigne plus largement les gens de couleurs d'ascendance africaine : noirs mais aussi mulâtres

*Zambo* (ou *lobo* selon les régions) : un zambo est l'enfant d'un Noir et d'une Indienne.

*Zambaigo* : un zambaigo est l'enfant d'un zambo (ou lobo) et d'une Indienne.

### **Poids et mesures**

*Carga de mineral* : 1 carga de mineral comprend 81 libras (livres).

*Legua* : 1 legua (lieue) équivaut à 5 572,7 m.

*Libra* : 1 libra équivaut à 16 onzas ou à 460 grammes.

*Marco (de plata)* : 1 marc (d'argent) vaut 8 pesos et 4 reales.

*Montón de mineral* : 1 montón de mineral comprend 32 quintaux ou équivaut à un peu plus de 9 cargass.

*Peso* : 1 peso (castellano) vaut 8 reales ou tomines.

*Real (ou real de vellón)* : 1 real ou tomín vaut 12 tostones ou granos.



**SOURCES**

**SOURCES EN ESPAGNE**

## Archivo general de las Indias

### *Audiencia de Guadalajara*

#### a. Administration coloniale métropolitaine

GUADALAJARA, 74-83/1697-1759/Minutas reales, cédulas reales, provisiones y consultas

GUADALAJARA, 233-234/1709-1735/Indice de los reals despachos que comprehende este libre Nueva España de oficio

GUADALAJARA, 240-247/1760-1805/Consultas, decretos y órdenes originales

#### b. Administration coloniale locale

GUADALAJARA, 7, R.5, N.52/1607[SUP]/ Cartas de Audiencia

GUADALAJARA, 27, R.2, N.37/11-06-1700-06-06-1701/Cartas de Audiencia

GUADALAJARA, 112/1700-1749/ Cartas y Expedientes de los Cabildos seculares

*Zacatecas, 30 juin 1740 : carte du cabildo de Zacatecas pour assurer le roi de leur fidélité au cours de la guerre contre les anglais.*

*Zacatecas, 15 novembre 1702 : demande au roi d'accorder fondation d'un ermitage ou d'un collège (?) à Guadalupe*

*Zacatecas, 8 juin 1717 et 10 juin 1717 : plaintes contre les abus du visitador don Fernando de Urrutia*

*« Yo, don Joseph Gil de Araguzo..., f. 26v. f. 27r. 3 juin 1717 »*

GUADALAJARA, 114-115/1630-1765/Cartas y expedientes de los oficiales reales

GUADALAJARA, 422/1706-1821/Expedientes de bienes de difuntos

GUADALAJARA, 523-525/1781-1787/Formación y establecimiento de milicias

#### c. Clergé

GUADALAJARA, 62,/1692-1700/ Cartas expedientes de los obispos de Guadalajara

GUADALAJARA, 205/1710-1759/Cartas y expedientes del obispo de Guadalajara

GUADALAJARA, 543/1804-1807/ Expediente de visitas (del Obispado de Guadalajara) por el Obispo Juan Cruz Ruíz de Cabañas, a los curatos de su jurisdicción

## d. Real Hacienda

GUADALAJARA, 476-482/1761-1804/Cuentas de la Real Hacienda de Zacatecas

## e. Zacatecas

A. GUADALAJARA, 150/1688-1719/Expedientes y pesquisas en Guadalajara

B. *Papeles que pasaron de gobierno tocante al pleito que litija don Felipe de Otaduy y Abendano, corregidor de la ciudad de Nuestra Señora de las Zacatecas [...] (196 folios)*

C. *Criminal por querrela del señor don Luis Mildalgo (?????) y Monte Mayor del Consejo de su magestad y su fiscal de la Audiencia y Chancellería de esta Nueva Galicia contra el tesorero Joseph Martínez de León, el licenciado Alonso de león, don Jorge Gato y Juan Cosme de la Campa y otros consortes de esta ciudad de Zacatecas [...] 1688, 649 folios*

GUADALAJARA, 157/1707/ El corregimiento de Zacatecas

GUADALAJARA, 158/1710-1712/ La violación de la inmunidad eclesiástica en Zacatecas

*« Causa criminal que se ha seguido contra Joseph de Olague, Juan de Reyna y Agustín de Almiralla por salteadores famosos ajusticiados en la ciudad de Zacatecas en que se hallan también los autos formados sobre la competencia de (?) suscitada por el excelenntísimo señor arzobispo, obispo de este obispado, y los formados por el juez eclesiástico que se retubieron »*

*« Testimonio de los autos que se formaron sobre la extracción que el señor Felipe de Otaduy y Abendano corregidor de la ciudad de Zacatecas de los reos que se habían refugiado a la Iglesia del señor San Agustín de dicha ciudad y muerte de garrote que se ejecutó en las personas de Agustín de Almiralla y Joseph de Olague y Juan de Reina por salteadores famosos y homicidas y de todo lo demás ... »*

GUADALAJARA, 159/1712-1722/El pago de derechos de oro y plata de minas de Zacatecas

GUADALAJARA, 174/1726/Expediente sobre minas de Gajuelos de la ciudad de Zacatecas

GUADALAJARA, 182/1738-1740/ Jurisdicción de la Audiencia en causas de minas (Zacatecas)

GUADALAJARA, 187/1739-1740/Las salinas de Santa María del Peñol Blanco (Zacatecas)

GUADALAJARA, 190/1750/Mina de Santa Ana de Rayas en Zacatecas

**GUADALAJARA, 504/1753/ Expediente causado por don Antonio de Veraza sobre denuncia de la mina de Santa Ana de Rayas en Zacatecas**

GUADALAJARA, 560/1789/Establecimiento de un seminario en Zacatecas

*« Expediente sobre establecimiento de un seminario de estudios en la ciudad de Zacatecas (Madrid, noviembre de 1788) »*

*« Testimonio de los autos hechos en el seminario o colegio de estudios que se pretende erigir en la ciudad de Zacatecas (1766) »*

f. *Divers*

GUADALAJARA, 116-121/1662-1759/ Cartas y expedientes de personas seculares

GUADALAJARA, 329-330/1744-1762/ Cartas y expedientes

GUADALAJARA, 331-366/1763-1800/Cartas y expedientes

GUADALAJARA, 367/1645-1799/Inventario de expedientes diarios

GUADALAJARA, 368/1769/Expedientes diarios

GUADALAJARA, 369/1766-1773/Expedientes diarios

GUADALAJARA, 400-407/1732-1800/Expedientes e instancias de partes

*Audiencia de México*g. *Economie minière*

MÉXICO, 2236/1779-1783/ Expediente sobre formación de ordenanzas para el cuerpo de la minería

*Testimonio de las ordenanzas del real Tribunal de Minería de esta Nueva España 1779 (f. 3r-89v.)*

MÉXICO, 2237-2238/1786-1822/Expedientes sobre la reforma del Tribunal de Minería

MÉXICO, 2240-2247/1767-1810/Expedientes de minería

MÉXICO, 2253/1808/ Expediente sobre la exención del derecho de alcabalas a los útiles y efectos de minería, concedida por Real Orden de 6 de diciembre de 1796 y de los abusos a que ha dado lugar en Zacatecas, Guanajuato

*« Testimonio del expediente formado sobre exención de alcabala de los efectos de minería que se introducen en Zacatecas » Mexico, 1808, 96 folios.*

h. *Artisanat*

MEXICO, 2313/1784-1805/Expediente de la concordia de los operarios

MÉXICO, 2779/1770-1787/Expediente sobre el reglamento del gremio de panaderos de la ciudad de México

*« Regalemento del gremio de panaderos de esta capital para su abasto y erección de un pósito de trigos y harinas a beneficio de su común [...] (rédigé par don Joseph de Galvez et approuvé par le vice-roi Marquis de Croix) 14 novembre 1770*

*« Ordenanzas de la fiel executoria formadas para su gobierno por la muy noble y muy leal imperial ciudad de México en el año de mil setecientos y veintiocho : confirmadas por real cédula de seis de mayo de mil setecientos veinticuatro : reimpressas con licencia en el mil setecientos cincuenta y cinco » 62 p. (31 folios)*

*Escribanía*

ESCRIBANÍA, 187B/1700/Pleitos Audiencia de México : 1700 : Damián de Villavicencio, alcalde mayor de la villa de Santa Fé minas de Guanajuato, con Juan Díez de Bracamonte, dueño de la mina de Rayas, sobre que facilitase los avíos y pertrechos para poner al uso dicha mina. Sin providencia del Consejo. 1 pieza.

ESCRIBANÍA, 191B/1711/Pleitos Audiencia de México : Agustín de la Palma, vecino y mercader de México, con Ignacio Fernández de rivera, vecino y mercader del real y minas de Zacatecas sobre la paga de 8 856 pesos. Devuelto al Consulado de México para su determinación en 1717. 2 piezas

ESCRIBANÍA, 194A/1716-1717/Pleitos Audiencia de México : 1716 : Los diputados, comercio, común y minería de la ciudad de Nuestra Señora de Zacatecas, su jurisdicción y Veta Grande, con Pedro de Aristoarena y Lanz, vecino de México, sobre el tanteo o encabezamiento de las alcabalas de dicha ciudad y jurisdicción. Pendiente en 1726. 2 piezas.

ESCRIBANÍA, 201C/1725/Pleitos Audiencia de México : 1725 : Pedro de Aguirre Acharrán, vecino de la villa de Santa Fé, Real y Minas de Guanajuato, y los mineros de dicha minería con Gregorio Pérez de Castro, oficial real de dicha villa, sobre excesos comitados en el ejercicio de su empleo. Fenecido en 1737 y sobre preferencia pendiente en 1742. 4 piezas

ESCRIBANÍA, 204B/1729/Pleitos Audiencia de México : 1729 : Francisco Antonio González Castañeda, vecino de México con algunos mineros o individuos del comercio de Santa Fé, Real y Minas de Guanajuato, sobre el remate y tanteo de la alcabalas de dicha ciudad y su jurisdicción. Fenecido en 1732. 3 piezas.

ESCRIBANÍA, 205C/1730/Pleitos Audiencia de México : 1730 : El fiscal con Pedro Clavería, apoderado de los vecinos del Real y Minas de Guanajuato, sobre el remate de las alcabalas de dicha villas. Sin providencia en el Consejo. 1 pieza.

ESCRIBANÍA, 330A/1719/Adiciones. Autos Nueva España : 1719 : José Gil de Araguzo, corregidor de Nuestra Señora de Zacatecas, con el fiscal sobre tomar residencia a Pedro Lisperguer, su antecesor.

ESCRIBANÍA, 383A/1722-1724/Pleitos Audiencia de Guadalajara : 1722 : Pedro de Aristoarena y Lanz, asentista de las alcabalas de la ciudad de los Zacatecas, con Fernando de la Campa Cos, obligado de abastos de dicha ciudad, sobre la paga de los derechos de carnes, cebos, lanzas y pieles. Pendiente en 1724. 10 piezas.

*Contaduría*

CONTADURÍA, 815/1681-1754/Noticias de Hacienda y población de Nueva España y Filipinas

CONTADURÍA, 849/1697-1763/Caja de Zacatecas. Cuentas y resúmenes

CONTADURÍA, 855/1583-1746/Caja de Zacatecas. Materias de Real Hacienda

*Indiferente general*

## i. Reales Cédulas

INDIFERENTE, 427, L.30, F.73 r.-73v./18-02-1555/Real Cedula

INDIFERENTE, 427, L.30, F.73 v./18-02-1555/ Real Cedula

INDIFERENTE, 427, L. 30, F.74r./18-02-1555/Real Cedula

INDIFERENTE, 427, L.30, F. 295r.-295v./25-11-1578/Real Cedula

INDIFERENTE, 427, L.30,F. 297v.-298v./02-12-1578/Real Cedula

INDIFERENTE, 1700/1773-1803/ Gremio de plateros y batihojas

### *Patronato*

PATRONATO, 182, R.49/1574/Auto del virrey de México:ociosidad de negros y mulatos

PATRONATO, 260, N.1, R.36/1647/Prohibición de armas a negros y mulatos: Armada Barlovento

### *Mapas y planos*

MP-Mexico, 677/27-071783[CON]/Zacatecas. Casas del real Ensaye

MP-Escudos, 102/20-07-1588 [CON]/Nuestra Señora de Zacatecas : escudo

## **Archivo histórico de la Nación**

### *Inquisición*

*AHN, 1730/1700-1807/Procesos de Fe del Tribunal de México*

AHN/Inquisición, 1730, Exp. 12/1747/ Proceso de Quiteria Basilia Castañeda, mulata, natural de Fresnillo y vecina del Real de Mazapil (México) por bigamia

AHN/Inquisición, 1730, Exp.27/1738/Proceso de fray Juan de Pastrana, franciscano, por solicitudión

AHN/Inquisición, 1730, Exp. 28/ 1758/Proceso de Juana María, esclava mulata, por supersticiones y hechicería

AHN/Inquisición, 1730, Exp. 40/1760-1765/ Proceso de José Miguel de Navarrete (minero criollo, por bigamia)

AHN/Inquisición, 1731, Exp . 43/1760/Proceso de María Josefa Pineda Morales, (mestiza, por bigamia), natural de Zacatecas y vecina de Celaya

AHN/Inquisición, 1732, Exp. 5/1790/Proceso de fray Francisco Antonio de Alba

*Diversos*

AHN/Diversos, 33, Doc. 6/05-04-1636/Estado de las minas de Zacatecas

AHN/Diversos, 36, Doc. 17/07-02-1634/Necesidad de negros para las minas

**SOURCES AU MEXIQUE****Archivo General de la Nación***Institucionales coloniales*

## a. Inquisición

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 541/Exp. 04/f. 505 – 564

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 685/Exp.15 /f. 474 - 483

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 697/Exp. 07/f. 95 – 106

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 697/Exp. 22/f. 263 - 268

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 697/Exp. 23/f. 269 – 280

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 697/Exp. 24/f. 281 – 289

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 697/Exp. 37/f. 365 – 374

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 706/Exp. 01/f. 1 - 3

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 746/Exp. 20/f. 500

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 758/Exp. 23/f. 537 - 558

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 760/Exp. 18/f. 212 - 224

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 781/Exp. 27/f. 271 – 273

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 781/Exp. 30/f. 303 – 325

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 781/Exp. 40/f. 481 – 500

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 791/Exp. 31/f. 487 – 488

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 794/Exp. 01/f. 1 - 39

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 807/Exp. 03/f. 88 – 155

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 812/Exp. 19/f. 195 - 197  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 824/Exp. 04/f. 13 - 24  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 826/Exp. 11/f. 230 - 258  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 834/Exp. 18/f. 371 - 381  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 834/Exp. 24/f. 410 - 491  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 840/Exp. 07/f. 352 - 483  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 848/Exp. 01/f. 1 - 63  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 863/Exp. 01/f. 29 -30  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 875/Exp. 05/f. 101 - 149  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 909/Exp. 13/f. 157 - 161  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 921/Exp. 15/f. 221 - 236  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 975/Exp. 09/f. 124 - 148  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1002/Exp. 01/f. 1 - 96  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1102/Exp. 01/f. 1 - 130  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1102/Exp. 03/f. 135 - 190  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1113/Exp. 04/f. 213 - 229  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1119/Exp. 01/f. 1 - 21 et 22 - 115  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1121/Exp. 07/f. 196 - 204  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1145/Exp. 21/f. 289 - 297  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1169/Exp. 06/f. 88 - 93  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1180/Exp. 03/f. 14 - 28  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1181/Exp. 18/f. 302 - 378  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1197/Exp. 27/f. 321 - 329  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1220/Exp. 04/f.64 - 244  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1293/Exp. 04/f. 14 - 16  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1313/Exp. 13/f. 1 - 9  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1319/Exp. 04/f. 1 - 14  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1321/Exp. 04/f. 6  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1335/Exp. 07/f. 106 - 135  
INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1364/Exp. 17/f. 371 - 418

INQUISICIÓN/Inq.(61)/Vol. 1429/Exp. 04/f. 205 – 208

b. Indiferente virreinal

INDIFERENTE VIRREINAL/Ayuntamiento 6188/Exp. 29/30 f.

INDIFERENTE VIRREINAL/Matrimonios 1376/Exp. 19/25 f.

INDIFERENTE VIRREINAL/Matrimonios 1895/Exp. 19/7 f.

## Archivo histórico del Estado de Zacatecas

### *Fondo reservado*

Intendencia/Gobierno/Estadística y censos geográficos y poblaciones de la Intendencia de Zacatecas, practicadas por orden del virrey conde de Revillagigedo/1787-1796/94f.

Ayuntamiento de Zacatecas/Milicias/Reglamento de la toma de botines de la Guerra de Francia con Inglaterra. Manuscrito/1744/6f.

### *Ayuntamiento de Zacatecas*

a. Cargos y oficios

- Gremios

“Año de 1715: Miguel de Ondarza pone su hijo, del mismo nombre, como aprendiz de sastre con el maestro Ignacio de Arcino, por el tiempo de 4 años” / 10f.

“Año de 1718: el gremio de zapateros de Zacatecas pide se cumplan las órdenes que prohíben bajo pena que ninguno que no sea maestro examinado en el oficio tenga tienda pública y también prohíbe que haya vendedores ambulantes de calzado” / 3f.

“Año de 1732: carta hecha por unos cargadores de la ciudad sobre la petición que se les hizo de una lista de los que realizan este oficio para enviar algunos al desagüe” / 10f.

“Año de 1740: ocurso presentado a la autoridad para pedir se exija a las personas que no están examinadas en el ramo de zapatería pasen a hacerlo” / 2f.

“Año de 1745: ordenanzas generales concernientes al gremio de zapateros” / 4f.

“Año de 1753: Pedro José de Estrada y Bernardino Delgado, los dos mayordomos y trabajadores para la ceremonia de sacar el paso de los Santos Ángeles hacen una denuncia en contra de Briceño por haberse llevado un trabajador llamado José Manuel” / 4f.

“Año de 1760: se pide que sólo las personas que tengan el título de sastre abran establecimientos” / 5f.

“Año de 1766: don Antonio González Olguin pide que no se permita que abran establecimientos ni ejerzan el oficio de cereros las personas que no tengan título” / 11f.

“Año de 1773: los integrantes del gremio de cigarreros piden no se les permita ejercer ese oficio a las personas que no tienen licencia” / 5f.

“Año de 1787-1788: Juan José López pide se le otorgue licencia para ejercer el oficio de zapatero” / 6f.

“Año de 1795: diversos documentos de nombramientos de diferentes gremios” / 9f.

“Año de 1798: Agustín Barbosa es examinado y aceptado para ingresar al gremio de zapateros” / 2f.

“Año de 1810: protesta hecha por el gremio de los cargadores contra los comerciantes por utilizar a sus criados para trasportar su carga y no a ellos” / 2f.

- Información y certificación de raza

“Año de 1702: interrogación que presenta doña María Correa de Silva para que se examinen los testigos y así solicitar su autenticidad” / 1f.

- Nombramientos

“Año de 1716: copia del expediente formado a causa de la oposición de vecinos de la ciudad al nombramiento del señor José Correa al cargo de alférez real por no ser gente decente ni de buena sangre” / 7f.

“Año de 1740: negativa del reya la solicitud de nombrar un juez privativo de las minas” / 2f.

“Año de 1769: nombramiento hecho a Patricio Gallegos como comisario, por el corregidor de Zacatecas, Bartolomé Buchelf” 1f.

“Nombramiento de don Manuel de Bezanilla como comisario de la Santa Hermandad, tribunal de la Acordada y juzgacio privativo para las bebidas prohibidas de los reinos de Nueva Galicia y Nueva Vizcaya” 2f.

“Nombramiento de Nicolás Montaña Rangel como comisario de la Santa Hermandad, tribunal de la Acordada y juzgacio privativo para las bebidas prohibidas de los reinos de Nueva Galicia y Nueva Vizcaya” 4f.

“Nombramiento de Francisco Murguia como comisario del campo del llamado Barrio nuevo por parte del corregidor don José de Miera” / 2f.

b. Indios

• Caja 1

Exp. 4 « Año de 1692: Autos hechos en virtud de carta del excelentísimo señor conde de Gálvez, virrey de la Nueva España »

Exp. 6 “Año de 1702: Informe de sublevación en la frontera de San Luis Colotlán” / 27f.

Exp. 9 “Año de 1702: Informe sobre levantamientos de Indios en la Frontera de San Luis Colotlán y Tlaltónango” / 55f.

Exp. 10 “Año de 1713: sublevación de Indios” / 18f.

Exp. 14 “sin fecha”

*Milicias*

“Año de 1741

El capitán de Infantería montada don Manuel de Herrera, teniente general de corregidor de esta muy noble y leal ciudad de Nuestra Señora de los Zacatecas

Por cuanto el excelentísimo señor duque de la Conquista marqués de Gracia Real, virrey gobernador y capitán general de estos reinos...”

“se sirvió de ordenar se proceda a hacer lista de la gente española del vecindario de esta ciudad y su jurisdicción para que constando por dicha lista se le dé y aplique a cada compañía la correspondiente hasta completar el numero de la que debe tener...” / 1f.

“Año de 1762: formación de milicias” / f. 10r – f. 11v, f. 12r – f. 13v et f. 15v – f. 20r

“Año de 1811: instrucción para este batallón mixto provincial” / 5f.

“Año de 1811: reglamento político militar dado en Junio 1811” / 3f.

“Año de 1818: listas de revistas de los batallones de Zacatecas” / 7f.

“Año de 1818: listas de revistas de los batallones de Zacatecas, septiembre de 1818” / 6f.

c. Minería

• Cuentas

Exp. 1 “Año de 1768: avío de la Hacienda Chica” / f. 23 – 28

Exp. 2 “Año de 1782: libro de cuentas que abarca desde 1782 hasta 1785” / 128f.

- Memorias y testimonios

“Año de 1750: Don Juan Francisco de Guemer (¿?) y Horcasitas (¿?), teniente general de los reales ejércitos, virrey, gobernador y capitán general de esta Nueva España y presidente de la Real Audiencia de ella...” / 26f.

“Año de 1753: Memoria de la mina Peregrina” / 2f.

“Año de 1746: Don Pedro Cebrian y Agustín, conde de Fuenclara, Grande de España de primera clase, caballero del insigne orden del Toison de oro...” / 56f.

“Año de 1813: Memoria de minas” / 94f.

“Año de 1744: Memorias de minas” / 109f.

- Varios / Caja 1

“Año de 1709: Don Francisco Fernández de la Cueva Enríquez, duque de Albuquerque...” / 14f.

“Año de 1711: solicitud de Juan Antonio Pérez de Baños pide se le entreguen las llaves de la mina Coronilla de la que es propietario en 12 barras para poblarla con barreteros” / 26f.

“Año de 1715: sobre el perjuicio del juego para los mineros” / 4f.

“Año de 1716-1717” / 118f.

“Año de 1716: pretensión de mina y su propiedad por Joseph de Santa Ana Guerra” / 37f.

“Año de 1720: cuaderno de revisión y entrega de plata” / 44f.

- Varios / Caja 2

“Año de 1730: petición” / 7f.

“Año de 1733: pueblo de mina” / 1f.

“Año de 1734: pleito de mina” / 4f.

“Año de 1741: En la muy noble y leal ciudad de Nuestra Señora de los Zacatecas... Joseph Tabares y Isidro de Salas...” / 2f.

“Año de 1748” / 3f.

“Año de 1753” / 1f.

“Año de 1754: Don Juan Francisco de Guemes y Horcasitas, conde de Revillagigedo” / 2f.

“Año de 1754: El coronel de Infantería de los reales ejércitos Don Joseph de Bazare, caballero de la orden de Santiago” / 4f.

“Año de 1775: Tanto (¿?) a la letra del testimonio e informe que se hizo...” / 9f.

“Año de 1778: cuentas” / 22f.

“Año de 1778: informe sobre el desagüe de las minas de Quebradilla” / 3f.

“Año de 1798: petición para que no se cometan abusos con los sirvientes en las haciendas, en las minas y en las fundiciones de plata” / 2f.

### *Poder judicial*

#### a. Civil

- Caja 2

Exp. 6 “Año de 1691: petición de don Joseph de Ysasi vecino del mineral de Mazapil para que Antonio Hernández mulato libre sea libre de la prisión y vaya a trabajar a sus minas para pago de su deuda” / 1f.

Exp. 21 “Año de 1702: demanda de don Juan Fernández Alonso contra Joseph Mascorso (mulato) para pago de alquiler de una casa en el real de Vetagrande” / 6f.

Exp. 22 “Año de 1702-1703: demanda de Agustín de la Portilla Varreda vecino y mercader de esta ciudad contra Francisco de Salcedo mulato libre por pago de de pesos o remate de géneros que tiene en calidad de depósito” / 16f.

Exp. 24 “Año de 1702: demanda de Manuel González Rubalcava mercader y vecino de esta ciudad contra Bernabé Solano mestizo por pago de pasos de escritura pública de plazo cumplido” / 4f.

Exp. 26 “Año de 1702: solicitud de Domingo Martínez vecino de esta ciudad para que las personas de la memoria que presenta reconozcan ser deudores al dicho Martínez” / 4f.

Exp. 29 “Año de 1702-1710: solicitud de Sebastiana Velázquez mulata libre para sus hijos Cristóbal, Salvador y Mateo Bonilla puedan portar espada por ser hijos de Español” / 5f.

Exp. 33 “Año de 1702-1710: demanda de Carlos Barranco de Alarcón vecino de Vetagrande contra el capitán Juan de Luceo por pago de memoria de la mina de Benitillas propiedad del conde de Santa Rosa” / 13f.

- Caja 4

Exp. 3 “Año de 1702: demanda de Juan Bravo mulato preso en la cárcel pública de este ciudad contra Felipe Pinto autor de comedias y Juan de Dios su hijo por pago de pesos de géneros que les suplicó (¿?) a los susodichos” / 18f.

Exp. 4 “Año de 1702: diligencias de Andrea Rodríguez india coyota vecina de esta ciudad para que Josephe Carrasco le entregue dos niños españoles que ella crió desde su nacimiento” / 47f.

Exp. 25 “Año de 1703: demanda de Alonso de Villoriabenca contra las personas de una memoria que presenta y le son deudoras para que se le tome testimonio de reconocimiento de deuda y sean embargados sus bienes” / 4f.

Exp. 30 “Año de 1703: demanda de Juan Briceño contra el capitán Antonio Murguia por pago de pesos de conducción y renta de mulas en su hacienda de minas” / 45f.

- Caja 5

Exp. 6 “Año de 1704: Avalúo y tasación de lo que toca a ganado y esclavos de la hacienda de sacar plata llamada Chirriaga en los autos del capitán Pedro Díaz de Goyanes contra el capitán Gerónimo de Alvarado por pago de pesos de escritura de plazo cumplido” / f. 432r – f. 434r

Exp. 17 “Año de 1706: Autos del capitán Pedro de Salazar y Águila administrador que fue de la mina de Benitillas y hacienda de beneficio en el Real de Panuco propiedad del señor conde de Santa Rosa para que se le dé testimonio del inventario de entrega que hizo en calidad de depósito a Joseph de Ahumada de dicha mina y hacienda” / 14f.

Exp. 19 “Año de 1706-1707: solicitud de Agustina de los Santos, mulata esclava de María Gertrudis de Zúñiga para que la dicha su ama le otorgue carta de libertad” / 8f.

- Caja 6

Exp. 4 “Año de 1707: demanda de Francisco Antonio Cumplido, negro, esclavo, contra el bachiller Antonio Cumplido, médico de esta ciudad para que le devuelva un tendejón de su propiedad y le otorgue carta de libertad” / 40f.

Exp. 8 “Año de 1707: solicitud de Leonor de Rojas para que se le entregue su hijo que trabaja en la hacienda de Viboras y se le pague el monto de cantidad de pesos que si le adeuda por su trabajo personal” / 1f.

Exp. 13: “Año de 1707: demanda del capitán Alonso de Villoria y Benia vecino de esta ciudad contra Juana Enríquez y sus hijos Antonio y Salvador Enríquez mulatos todos por pago de pesos en oro común en reales” / 2f.

- Caja 7

Exp. 21 “Año de 1711: demanda de Cayetano Senteno contra Tomás Buenrostro sobre el empeño de los títulos de una casa en el barrio del Pedregoso propiedad de Andrea Antonia Martínez” / 6f.

Exp. 23 “Año de 1711: demanda de Cayetano Senteno encomendero de Cordován y Suelas del Capitán Joseph Fernández Fontecho vecino de la ciudad de Querétaro, contra Nicolás Juárez, Tomás de Montalvo y Antonio Valdez por pago de algunas cantidades de unos vales” / 2f.

Exp. 29 “Año de 1712 : Autos sobre las pertenencias, términos y confines de las minas Santa Clara, Demacia y Palmillas cita en Vetagrande entre los capitanes Ignacio Bernárdez y Pedro Salazar y Águila mineros y vecinos de la esta ciudad” / 32f.

Exp. 32 “Año de 1712 : Demanda de don Pedro Ayala y Francisco Javier Águila, su hijo en contra de las personas que le son deudas en la memoria que presenta para que satisfagan el pago de la deuda” / 4f.

- Caja 8

Exp. 3 “Año de 1712: Solicitud de Luisa Rodríguez mulata libre para que se tome testimonio sobre la deuda contraída por su marido Joseph de Mesa esclavo de don Andrés de Beneta para pagar su libertad como esclavo” / 6f.

Exp. 8 “Año de 1712: Solicitud de don Domingo Ruíz de Escamilla vecino de la villa de Aguascalientes para que le sea entregado un mulatillo de su propiedad que se encuentra preso en la cárcel de dicha ciudad” / 6f.

Exp. 11 “Año de 1712-1713: Demanda del capitán don Antonio de Liendo con poder del capitán don Domingo de Azconobieta vecino de la congregación de Irapuato contra Salvador Áreas vecino de dicha congregación y residente en la ciudad de Zacatecas por pago de pesos de géneros de Castilla que le ministró de su tienda” / 39f.

Exp. 13 “Año de 1712: Solicitud del capitán don Pedro de Salazar para que se le entregue información testimonial por el excelentísimo señor virrey de la Nueva España sobre gastos y razón del desagüe de la mina Albardón cita en Vetagrande con el arte de Pedro de Valdes y Portugal” / 56f.

- Caja 9

Exp. 15 “Año de 1714-1715: Demanda de Juan Antonio Pérez de Baños vecino y minero de esta ciudad contra Agustín de Arzola por no cumplir en el pueblo de compañía de tiene en consorcio con Francisco Muñoz y el dicho Pérez de Baños en la mina nombrada Coronilla en Vetagrande” / 94f.

- Caja 10

Exp. 8 “Año de 1715: Demanda de don Joseph Alejandro de Lezeta vecino y minero de esta ciudad contra Antonio Medrano por pago de pesos del arrendamiento de la hacienda de fundición y los daños y perjuicios en dicha hacienda” / 86f.

- Caja 11

Exp. 2 “Año de 1715: Solicitud de don Juan Martínez Bahamonte defensor de pobres en la cárcel pública de esta ciudad en nombre de Diego Samaniego preso en la cárcel por orden de doña Beatriz Cordero y Campos para que la dicha doña Beatriz presente título de propiedad de dicho esclavo” / 22f.

Exp. 10 “Año de 1715-1719: Demanda de don Antonio de Amo y Rojo contra don Joseph de Santiago coronel sobre pago de pesos de géneros del tendejón que tiene en Vetagrande y de ganado” / f.183r, f.193r – f. 313v et f. 364

Exp. 15 “Año de 1715: Demanda de Miguel de la Cruz, mulato libre en nombre del capitán Alonso Genera vecino de la ciudad de Celaya en contra de doña Nicolasa de Arzola y su hijo legítimo don Alfonso de Pro por cargos de harina” / 10f.

Exp. 23 “Año de 1716: Demanda de don Cristobal Bribuega y Lucio en contra de Isidro Peguero mulato encomendero de harina sobre que se embarguen sus bienes y sea preso por pago de una libranza” / 24f.

Exp. 26 “Año de 1716: Demanda de don Tomás de los Reyes contra Joseph de Santiago sobre pago de pesos” / 7f.

- Caja 12

Exp. 5 “Año de 1716: Solicitud ante el corregidor general don Joseph Gil de Arraguzo para que se tome testimonio de la memoria de las personas que le son deudoras a don Agustín Pérez de Paredes, encomendero” / 3f.

- Caja 13

Exp. 3 “Año de 1718: Diligencias de don Cosme Damián de Herrera para que las personas de la memoria reconozcan los deudas y paguen su deuda” / 7f.

Exp. 6 “Año de 1718: Escritura de venta de una esclava llamada María Ortiz de la Cruz propiedad de don Joseph Benito de Terreros y Ochoa a favor de don Esteban Valero de Alforo” / 2f.

Exp. 9 “Año de 1718: Demanda de Agustín Pérez de Paredes vecino del pueblo de Jalostotitlán con oficio de encomendero de harina, manteca y otros géneros en contra de varias personas de esta ciudad por pago de deudas” / 9f.

Exp. 12 “Año de 1718: Demanda de Juan Galavis maestro zapatero contra Pedro Rodríguez de Villa y Juan Gladin por pago de una plata fundida” / 9f.

Exp. 25 “Año de 1718: Demanda de Juan Gladin minero de esta ciudad contra Juan de Galaviz maestro zapatero preso en la cárcel pública por pago de pesos del laborío como parcionero que es en la mina de San Marcos o el Rosario” / 2f.

- Caja 14

Exp. 21 “Año de 1719: Demanda de don Manuel Álvarez Fernández con poder de Manuel de la Cruz, maestro zapatero contra Diego Beltrán de la Cueva vecino del pueblo del Llano por pago de pesos de géneros de mercancías de su tienda que le da para vender por las calles” / 2f.

- Caja 15

Exp. 8 “Año de 1720: Solicitud de Andrés de Solis vecino de Vetagrande para que don Salvador de Inestrosa bajo juramento declare y reconozca vales y liquidación de cuentos de su oficio como administrador de minas de Santa Magdalena y un fuelle de su propiedad” / 75f.

Exp. 9 “Año de 1720: Demanda de Nicolasa de Arroyo mulata libre para que Juan de Guizor su vecino mande el desagüe de su casa para otro lado por el perjuicio que le hace” / 18f.

Exp. 11 “Año de 1720: Demanda de don Joseph Lázaro de los Reyes contra Cayetano Rubio oficial de zapatero por pago de pesos” / 2f.

Exp. 20 “Año de 1720: Demanda de don Juan López de Villegos, vecino del pueblo y frontera de San Luis Colotlán contra las personas de la memoria que presenta por ser les deudores de cantidades de pesos” / 4f.

- Caja 16

Exp. 1 “Año de 1722: Demanda de don Joseph Montalbo Manaldo contra Juan Diego Ramírez sobre pago de gastos de fabricación de una casa” / 15f.

Exp. 3: “Año de 1722: Diligencias hechas por don Juan Leal para que las personas que constan en la memoria que presenta bajo juramento reconozcan que le son deudores” / 3f.

Exp. 4 “Año de 1722: Demanda de don Juan de Sosa contra Santiago Jiménez vecino y minero de esta ciudad por los daños y perjuicios que sus operarios de la hacienda de minas Polvorista hacen a su rancho Guadalupito” / 19f.

Exp. 10 “Año de 1722-1723: Demanda de Juan González Tabacalero Indio cacique vecino de la villa de Jalapa contra Cayetano Rubio y Antonio de Jesús, mulatos libres vecinos de esta ciudad por pago de vale de cargas de tabaco” / 14f.

Exp. 21 “Año de 1723: Demanda del capitán reformado don Domingo Sánchez Quijono en contra de Joseph y Damasio Ruíz hermanos sobre hipoteca de una hacienda de fundición pago de escritura plazo cumplido” / f. 76r – f. 128v

- Caja 17

Exp. 9 “Año de 1723: autos hechos por don Martín Berdugo de Aro y Dávila corregidor de esta ciudad sobre que se tome testimonio de la extracción de unos autos de la causa de la pertenencia de minas de proaño (¿?) y Pedro de Torres de Bernardo y Antonio Rosa Argüelles” / 21f.

Exp. 21 “Año de 1724: demanda de Joseph de la Cruz, Indio vecino del pueblo de San Pedro y minas de San Luis Potosí y don Joseph de Lur Belza por pago del disfrute de metales de la mina de Los Remedios en Vetagrande como coparcioneros de dicha mina” / 39f.

- Caja 18

Exp. 1 “Año de 1724: Demanda de Diego Moreno vecino y mercader de esta ciudad contra el capitán Nicolás de Escobedo por pago de escritura de obligación e hipoteca de un mulato esclavo” / 17f.

Exp. 2 “Año de 1724: Autos relativos a la demanda sobre el pueble de la mina de los Remedios entre don Juan Francisco Gorjón defensor y curador de Joseph de la Cruz alias el Chepechiquito [Indio], y don Joseph de Lur Belza sobre entrega de dicha mina para su pueble” / 10f.

Exp. 4 “Año de 1725: Petrona de Rentería, mestiza y vecina de la ciudad de Zacatecas, pone una demanda contra los herederos de Luisa de Rentería. Además se le otorga una donación a Petrona de Rentería de parte de María Rodríguez, mestiza, viuda de Francisco Cristóbal, natural, que consisten en dos aposentos y el poder de los herederos de Luisa de Rentería, difunta” / 89f.

Exp. 5 “Año de 1725: Demanda de doña Nicolasa de Anda y Altamirano vecina de León contra Joseph López mulato suyo por incumplimiento de un trato sobre pago de carta de libertad” / 8f.

- Caja 19

Exp. 4 “Año de 1726: Venta real de un esclavo llamado de la Cruz propiedad de don Joseph Fernández Fontedra regidor de la ciudad de Santiago de Querétaro a favor de don Joseph de Aguilera vecino de esta ciudad de Zacatecas” / 8f.

Exp. 5 “Año de 1726: Demanda de don Juan Ruíz del Valle vecino del pueblo de Santa María de los Porros contra Nicolás Casimiro Moreno sobre pago de pesos como fiador de un vale que le otorgó Ignacio Juárez” / 6f.

- Caja 20

Exp. 5 “Año de 1727: Donación del bachiller don Luis de Zúñiga presbítero domiciliario de un esclavo a favor de don Rafael de Zúñiga y Balbuena” / 2f.

Exp. 18 “Año de 1728: Diligencias del bachiller Manuel Sánchez de Santa Ana como defensor de Efigenia Luján y Mateo Covarrubias esclavos de Francisco Jiménez para que se le reciba información acerca de su liberta en los autos ejecutivos que tiene el dicho Jiménez en la demanda que tiene en su contra Martín de Iribaren vecino de la ciudad de México por pago de pesos y remate de géneros de su tienda” / 56f.

Exp. 19 “Año de 1728: Autos de concurso de acreedores sobre los bienes y persona de don Juan Calvillo y Guebora (¿?)” / f. 89 et f242r – f. 265

- Caja 21

Exp. 21 “Año de 1731: autos de Juan Mendoza vecino y tendejonero de esta ciudad efugiado (¿?) sobre la solicitud de esperas a sus acreedores por pago de partidas de géneros para tendejón” / 33f.

Exp. 24 “Año de 1731: demanda de Joseph Antonio de Cárdenas vecino del Real de los Asientos contra Mateo Biurcos vecino de esta ciudad por pago de pesos de su personal trabajo en su oficio de sabanero en la villa de Santa Fe Real y Minas de Guanajuato” / 40f.

Exp. 32 “Año de 1731-1732: demanda de fray Hipólito Meléndez religioso y prior del convento hospital de San Juan de Dios contra las personas que le son deudores al dicho convento y que presenta en una memoria de cantidades de pesos de vales de plazo cumplido y alquileres de las casas de dicho convento” / 9f.

- Caja 22

Exp. 12 “Año de 1732-1735: autos hechos por don Joseph Fernández Cochero para que se inventaríen los bienes de Sebastián de Castro y se ejecute en ellos el pago de una escritura de obligación” / f. 113r – 115r et f. 223v – f. 224.

- Caja 23

Exp. 2 “Año de 1733: demanda de doña Antonia de Morales mujer legítima de don Francisco Javier de Beltrán contra Joseph de Espinosa sobre la venta clandestina de una mulata llamada Simona” / 8f.

Exp. 3 “Año de 1733: Juan Ramos a nombre de Joseph Martínez contra Francisco Javier Altamirano mulato libre por pago de escritura de plazo cumplido” / 56f.

Exp. 12 “Año de 1733: solicitud de doña Antonia Morales mujer legítima de Francisco Javier Beltrán para que se le reciba información sobre la posesión de una esclava llamada Simona por saber haberla extraída de su casa Salvador de Ledezma” / 3f.

- Caja 24

Exp. 14 “Año de 1734: solicitud de Mateo de Cobarrubias mulato sobre que Joseph Beltrán su amo exhiba cantidad que recibió en el remate de venta y otorgue corta de ahorro para conseguir su libertad” / 10f.

Exp. 17 “Año de 1734: solicitud de Josepha Gertrudis mulata y mujer legítima de Manuel de Lugo para que el escribano Manuel Antonio Chacón dé testimonio del testamento de don Lucas de Malda y Andino donde le otorga su libertad” / 6f.

Exp. 20 “Año de 1734: Real Provisión para que se notifique a Joseph Beltrán Barnuevo reciba el pago de la corta de libertad de Mateo de Cobarrubias su esclavo” / 4f.

Exp. 29 “Año de 1734: demanda de Petra Micaela de la Puebla Ruíz de Celis para que le sea devuelta una mulatilla de su propiedad llamada Andrea Paula que se encuentra en casa de Juana Calero por haber contracto matrimonio con un esclavo de la dicha Calero” / 6f.

- Caja 25

Exp. 1 “Año de 1735: solicitud de Joseph de Loera, mulero de Santiago Joseph Jiménez para que Francisco Calcanso de Times (¿?) dé testimonio sobre procedencia de unos mulos que se encuentran en la mina Noche Buena” / 8f.

Exp. 10 “Año de 1735: traspaso o sesión de un mulatillo propiedad de don Agustín Gutiérrez de Ávila a favor de Miguel de Moroña y Mendoza” / 2f.

Exp. 18 “Año de 1735-1736: querella sobre servidumbre de una canal y una ventana entre Felipe de Guardiola y Chávez y Diego López de Aragón” / 89f.

- Caja 26

Exp. 1 “Año de 1736: autos de la querella entre Francisco González Prieto, dueño de la mina San Antonio de Padua y Nicolás Antonio de Altuna a nombre de sus hermanas sobre la posesión y preferencia del denuncia de la mina de Santa Monica sita en el Panino de la Cañada de los Leones o también llamada Origuela” / f. 12r – f. 89v

Exp. 8 “Año de 1736: demanda de Cayetano de Santiago para que Lucía de la Rosa le entregue a su hijo natural Antonio Eusebio para su crianza, manutención y educación” / 2f.

- Caja 27

Exp. 17 “Año de 1741: Real Provisión sobre el pago de alimentos y crianza de un mulatillo y su madre que en contrato acordaron Manuel y Juan Esteban de Barios y María López Maldonado y Zapata” / 20f.

Exp. 19 “Año de 1741: demanda de Joseph Antonio Fernández de la Cueva contra Juan Dozal Madrid por ajuste de cuentas y que exhiba los balances hechos a la tienda mestiza de la plazuela de Santo Domingo por ser el dicho Fernández contrato de dicha tienda al tercio de gananciales” / 9f.

- Caja 28

Exp. 9 “Año de 1742: auto de traslado de la demanda puesta por Antonia Márquez su ama para repeler la dicha demanda y que se les declare libres y no se les inquiete a Juana, Gertrudis y Justa de Aguilera, esclavas que son de la dicha Antonia Márquez” / 2f.

Exp. 23 “Año de 1742-1743: demanda de Diego de los Ríos contra Ambrosio de Silva mulato libre para que le pague (sacada de metales) y de cuentas sobre el metal que extrajo de la mina de Nuestra Señora de la Luz situada detrás del pueblo de Tlacuitapa” / 32f.

Exp. 30 “Año de 1743-1744: memoria de los cuentos de ha causado la mina de Nuestra Señora del Carmen (se presenta en la comprobación de cuentos en la demanda de Antonio González como fiador de Ambrosio de Silva contra Diego de los Ríos). Memorias del pueblo de día y de noche de la mina de Nuestra Señora del Carmen / 80f.

Exp. 31 “Año de 1743: solicitud de Joseph Rodríguez Viguero para que Isidora de Yta exhiba escritura de propiedad de Vicente de Yta esclavo negro que se encuentra en la cárcel” / 2f.

- Caja 29

Exp. 4 “Año de 1745-1746: demanda de Luis Francisco de Valdez y Sorrivias en nombre de Martín de la Torre contra María Bonilla viuda de Javier de Ortiz Gato sobre posesión de unas barras de mina de la llamada La Cruz en el Real de Vetagrande al pie del cerro de Montecinos” / f. 59r – f. 103r

Exp. 12 “Año de 1745-1746: demanda del Capitán reformado Domingo Sánchez de Quijono dueño de hacienda de beneficio de sacar plata por azogue y fuego llamada San Nicolás Gil contra Pedro Campos, mulero, sobre pago de mulas y potros de su dicha hacienda en el rancho de la Ladrillera” / 45f.

- Caja 30

Exp. 2 “Año de 1746: solicitud de María Antonia Bartola Calderón, mulata esclava de Ambrosio de Mier Ríos y Terón para que le dé un papel para buscar amo a sus gusto” / 5f.

Exp. 4 “Año de 1746: solicitud de Joseph de Narváez maestro herrero para que se le reciba información sobre la conveniencia y descansos que experimenta en su trabajo como herrero en la villa de Llerena en el real de minas de Sombrerete” / 4f.

Exp. 13 “Año de 1746: solicitud de María Victoria de Barbosa, madre de María Josepha González Cordero, hija natural de Antonio González Cordero para que el albacea de los bienes del dicho Antonio González le asigne cuota para alimentos” / 8f.

Exp. 15 “Año de 1746-1747: querrela sobre el denuncia de la mina llamada San Joseph de la Hidra en los términos de Vetagrande entre el general Gonzalo Antonio de la Rosa Argüelles y Gregorio Díaz Aguilar” / 70f.

- Caja 31

Exp. 7 “Año de 1747: solicitud de Teodora Josepha Flores, mujer legitima de Juan Basilio Martínez para que el dicho Martínez regrese a hacer vida maridable con ella” / 2f.

“Año de 1747-1763: diligencias hechas por Marcos Nicolás Méndez de Salas sobre la restitución de los bienes embargados en el concurso de acreedores en su contra y la anulación de la venta hecha por Antonio Borrote a Manuel de la Barcena de la hacienda llamada Nuestra Señora de la Soledad o lo de Báez” / f. 44v – f. 47r et f. 79r – f. 81v

- Caja 32

Exp. 5 “Año de 1748: solicitud de Juan Sebastián de Zúñiga para que se le reciba información para probar la paternidad de una niña llamada Rita que tuvo en relaciones ilícitas con Matiana La Cava, difunta” / 2f.

Exp. 6 “Año de 1748: demanda de Joseph Mercader contra Francisco Ceguilera para que, como su coporcionero de la mina de San Joseph de Cuadros en Vetagrande contribuya a los costos y gastos del pueblo y beneficio de la dicha mina” / 39f.

Exp. 14 “Año de 1748: demanda de Ana María de la Cruz y Medrano contra Teresa del Valle sobre el mal uso de un desagüe que perjudica al servicio de su casa en la calle de las carnicerías” / 4f.

Exp. 16 “Año de 1748: solicitud de Diego de Aguilar para que se le otorgue un año de espera para satisfacer las deudas que tiene contraídas con varios deudores por su suma pobreza” / 2f.

Exp. 19 “Año de 1749: demanda de Teresa del Valle contra Francisco Gordillo por pago de pesos de un vale para el fomento de un tendejón que tienen a mita el de gananciales en la calle de San Francisco” / 8f.

- Caja 33

Exp. 7 “Año de 1750: solicitud de Anselmo Gómez de Ibarburu dueño de un tendejón mestizo en la plaza de Villareal para que se saquen al pregón prendas que están en su poder en calidad de empeño” / 4f.

Exp. 10 “Año de 1750: auto de declaración de Joseph de Huerta en la demanda que contra él tiene puesta María Josepha Sánchez por pago de pesos que le entregó para la libertad de su marido” / 6f.

Exp. 39 “Año de 1753: demanda de Joseph de Vergara depositario del cornadillo de la Santa Hermandad o congregación del Poso de la Infantería que sale en la procesión de Jesús Nazareno el Viernes Santo contra Felipe Santoyo Prado mulato libre por deuda a la hermandad de pesos sobre una mortaja y pesos que le prestó de la dicha Hermandad” / 4f

Exp. 41 “Año de 1753: solicitud de Agustín Antonio González Salgado, vecino de la ciudad de México para que le sea entregada una mulata esclava suya llamada Carolina” / 11f.

- Caja 34

Exp. 15 “Año de 1755: querrela entre Antonio Sáenz de la Escalera y Joseph María Pichordo, coporcioneros de la mina San Antonio ubicada en el cerro del Palenque en compañía de Andrea García sobre el pueble y beneficio de dicha mina” / 2f.

- Caja 35

Exp. 1 “Año de 1755: solicitud de Anastacio Cedillo alcalde ordinario de segundo voto de la ciudad de San Luis Potosí al señor Bernardo Rabago alcalde ordinario de la ciudad de Zacatecas para que libre exhorto sobre la entrega de una mulata esclava de su propiedad la cual huyó en compañía de un mulato llamado Ignacio con el fin de contraer matrimonio” / 11f.

Exp. 28 “Año de 1758: solicitud de Tomasa Javiera Zapata esclava fugitiva de Isabel de Barcena para que su ama le dé papel para su venta al servicio de otro amo” / 9f.

- Caja 36

Exp. 14 “Año de 1759: diligencia por Gerónima Gertrudis Bonifacia India vecina del pueblo de San Joseph en esta ciudad y Eugenio Méndez Indio del pueblo de San Joseph también en esta ciudad para dar declaración y poder contraer matrimonio” / 2f.

Exp. 15 “Año de 1759: diligencia de Francisco Javier de Aristoarena y Lanz teniente de capitán miliciano, alcalde ordinario de primer voto y corregidor de esta ciudad sobre la querrela por el cobro de pesos que Marcos Joseph, mulato libre, operario de minas le debe a Santiago Oropeza ambos vecinos del pueblo de Tlacuitapa en esta ciudad” / 5f.

- Caja 37

Exp. 2 “Año de 1761: demanda de María de la Rosa viuda de Diego Ponce contra Carlos Pasos y su esposa para que le entreguen a sus hijos que están trabajando en su casa y hacienda en el Real de Asientos por maltrato y pago de salario de dichos sus hijos” / 2f.

Exp. 4 “Año de 1761: escritura de donación hecha por María Magdalena Flores India ladina en la lengua castellana quien otorga en donación a su hijo natural Tiburcio de edad de 4 a 5 años a Juan Antonio del Valle y su esposa María Manuela Robles” / 2f.

- Caja 38

Exp. 3 “Año de 1763: petición de Tadeo Leiba Carrella al corregidor de la ciudad de Zacatecas sobre que se haga la (¿?) en la causa de Anselmo Álvarez preso en la cárcel por petición de Juana de Dios su madre” / 1f.

Exp. 21 “Año de 1765: demanda de Ignacio Antonio de Campos y Joseph Antonio de la Cruz operarios de minas de esa ciudad contra Joseph Joaquín de Ozuna por pago de costos y salario de las obras que realizaron en el tiro de mina llamada Decollado para ahondar la dicha mina” / 4f.

- Caja 39

Exp. 24 “Año de 1769: solicitud de Salvador Peralta y Javier Sánchez oficiales zapateros a nombre de todos los maestros de su oficio en esta ciudad para que por un acuerdo de rebaja del precio de sus tareas se les deje trabajar en su oficio” / 6f.

- Caja 40

Exp. 20 “Año de 1772: demanda de Tomás Joseph López Cedillo sastre, mayordomo rector y tesorero de la cofradía de la Limpia Concepción de Nuestra Señora la Virgen María contra Juan Manuel de la Concha regidor fiel ejecutor de esta ciudad por pago de pesos del principal y réditos de una escritura fundada en la iglesia del convento de santo Domingo por el gremio de sastres de esta ciudad” / 24f.

Exp. 23 “Año de 1772: exhorto del bachiller de Silva cura vicario y juez eclesiástico de San Juan de Panuco para que dos parientes consanguíneos de Miguel de Ayerdi se hagan cargo de él y lo saquen del dicho Real de Pánuco para evitar que contraía matrimonio con Raphaela mulata de este Real por la desigualdad entre ellos” / 3f. (inc.)

- Caja 43

Exp. 1 “Año de 1780: autos hechos por Isidro dueño de media mina llamada San Antonio para que sus coporcioneros rindan testimonio sobre la fundición de unas planchas que cree se han sacado clandestinamente de la dicha su mina” / 6f.

Exp. 16 “Año de 1783-1784: demanda de Juan Antonio Zamora contra Felipe Garces por pago de una vale de resto de mayor cantidad del contrato de venta de la mina de Santa Ana” / 69f.

- Caja 44

Exp. 3 “Año de 1783-1787: demanda de Manuel González Losio cajero factor de Juan Antonio Gómez de Cossio contra Antonio Sánchez por pago de pesos de azogues y avíos de géneros” / f. 224r – f. 262v

Exp. 18 “Año de 1785: información sobre la contravención de un bando emitido por el corregidor Francisco Javier de Equia del puesto de Nuestra Señora de Guadalupe y en contra de Sebastián de Espinosa” / 4f.

- Caja 45

Exp. 12 “Año de 1787: autos hechos por Francisco del Toral vecino de los reinos de Castilla para que se enfrente un despacho sobre el pago de pesos de los sujetos que le son deudores y que presenta en una memoria” / 4f.

- Caja 46

Exp. 3 “Año de 1789: demanda de Ambrosio Flores Murguia contra Pedro José Flores para que le devuelva a una niña que crió por haber hecho donación de ella el dicho Flores” / 5 f.

Exp. 4 “Año de 1789: solicitud de Joseph Joaquín González de Arze vecino del rancho de Terrero para que se nombre juez en esta jurisdicción por los excesos que acarrear por la falta de justicia cita en la junta de los caminos rales de la hacienda del Maguey y Arroyo de en medio” / 2f.

Exp. 7 “Año de 1789-1790: concurso de acreedores contra los bienes y persona de Francisco Ignacio Ruíz de Esparza” / f. 2r – f. 3r et f. 59v – f. 62r

Exp. 12 “Año de 1789: demanda de José Miguel Ruíz contra José Agustín mozo y arriero que le rinda cuenta de las mulas que tenía a su cargo” / 2f.

Exp. 27: “Año de 1790: diligencias hechas por Joseph Núñez para que Felipe Núñez dé información de pureza de sangre para contraer matrimonio con su hija Isabel Núñez” / 7f.

Exp. 28 “Año de 1790: diligencias de Francisco de Celis a nombre del doctor Ignacio María Sánchez Hidalgo vecino de la ciudad de México para que haga oposición al matrimonio que Manuel de Prado piensa contraer con persona desigual” / 6f.

- Caja 47

Exp. 6 “Año de 1791: ocurso de Juan Lasala solicitando al intendente de la provincia de Zacatecas sea removido a San Miguel del Mezquital por querellas que tiene con Antonio González de Piñeda y el señor cura del Real de Pinos” / 4f.

- Caja 49

Exp. 2 “Año de 1794: solicitud de María Manuela Morales presa en la cárcel para que su marido Diego Antonio de Piña, de oficio músico, venga a hacer vida maridable” / 3f.

Exp. 7 “Año de 1794: solicitud de Francisco de Paula Velázquez preso en la Real Cárcel por pedimento de su padre Francisco Velázquez para que se le otorgue su libertad por ser contra la justicia su prisión” / 3f.

Exp. 8 “Año de 1794: juicio de consenso promovido por Francisco de Paula Velázquez para que su padre Francisco Velázquez dé su consentimiento para celebrar matrimonio con María Francisca de Vejar y Rada vecina de la villa de Fresnillo” / 28f.

- Caja 50

Exp. 1 “Año de 1795: demanda de María Loreta Zavala vecina del Real de Bolaños contra Mariano Macias Valadez sobre cumplimiento de exposales” / 13f.

Exp. 3 “Año de 1795: certificación testimonial ante el escribano público de cabildo y diputación de esta capital Miguel Alejo Ferrero sobre que se libre billete para que se asegure un reo que trabaja en una mina por orden del alcalde ordinario menos antiguo Fermín Antonio de Apezechea” / 1f.

Exp. 7 “Año de 1795: demanda de Felipe Núñez vecino del Real de Panuco contra Maximo Sosa por oposición o disenso sobre su matrimonio que piensa contraer con María Josepha Núñez” / 6f.

Exp. 11 “Año de 1795: juicio de disenso promovido por María Josepha Ozcoz en su oposición al matrimonio que piensa contraer su hermana menor Bernarda Ozcoz con Joseph María Vázquez de Lara” / 11f.

Exp. 13 “Diligencias de María Josepha Quiroz para que se le devuelva una huérfana que crió llamada María Josepha Damiana” / 19f.

Exp. 33 “Año de 1796: diligencias de José Julián Mercado, vecino del Real y minas de San Juan Bautista de Panuco, sobre el disenso en el matrimonio que quiere contraer Esteban Monsillos con su hija María Gertrudis” / 17f.

- Caja 51

Exp. 9 “Año de 1797: diligencias de María Josepha Rodríguez Leal sobre el disenso en el matrimonio de su hija natural María Gertrudis Rodríguez y José Jiménez” / 6f.

Exp. 25 “Año de 1798-1799: diligencia sobre la causa contra los dueños administradores de las haciendas de Cruces Grandes y Tetillos por el pago de salarios a los sirvientes de los dichas haciendas en la jurisdicción del Real de Santa María de los Nieves” / 21f.

Exp. 28 “Año de 1798: solicitud de María Dionisia Flores Chávez para que Ramón Moure cumpla su promesa de matrimonio” / 19f.

- Caja 53

Exp. 12 “Año de 1800-1801: solicitud de Juan de León para que su hermano Pedro de León exponga los motivos al disenso al matrimonio que piensa contraer con Tiburcia Torros vecina del Real y Minas de Sombrerete” / 4f.

Exp. 24 “Año de 1801: querrela entre José Cayetano de Cáceres regidor fiel ejecutor alcalde ordinario de primer voto de villa de Llerena y Real de Sombrerete y el subdelegado de dicha villa Manuel Saavedra sobre la competencia de sus oficios” / 12f.

Exp. 26 “Año de 1802: diligencia de José Antonio Rodríguez vecino del Real de Vetagrande sobre el disenso de María Josefa Buitrón al matrimonio que pretende contraer con María Ana Moreno su hija” / 15f.

Exp. 31 “Año de 1802-1803: cesión de bienes y concurso de acreedores de Antonio González procurador general del partido de Sierra de Pinos y administrador de los ramos de propios y arbitrios” (cuadernos 1 y 2) / f. 24r – f. 29r et f. 32r – f. 34r

- Caja 56

Exp. 16 “Año de 1809: demanda de José de Silva contra María Eusebia Rivera y María Antonia Ramírez, madre e hija sobre derechos de propiedad de un solar en el camino que va de esta ciudad al colegio de Nuestra Señora de Guadalupe” / 7f.

- Caja 57

Exp. 9 “Año de 1810: solicitud de Manuel de Iriarte para que se le devuelvan los derechos de tenía su padre Bernardo de Iriarte y su hermana María sobre la mina de Quebradilla ante el ayuntamiento antes de haber emigrado por los rumores de la suerte que corrían los Europeos en este país” / 6f.

Exp. 23 “Año de 1811: solicitud del cura José Francisco Álvares a la Junta provincial de Real Hacienda de esta ciudad para que se le suplan 3 000 pesos con el fin de ir en persecución de los gabillas de insurgentes en el Teul” / 7f.

Exp. 36 “Año de 1812-1816: demanda de Francisco Elorriaga contra Francisco Peña por pago de una deuda de juego en el mesón de Sombrerete” / 12f.

- Caja 58

Exp. 18 “Año de 1814: información presentada por Juan María Pérez, patrón de platería y dependiente de la casa provincial de moneda de esta ciudad, sobre vida y costumbres y uso de la casa de su habitación” / 10f.

- Caja 59

Exp. 6 “Año de 1816: información de limpieza de sangre solicitada por Carlos Cordero y su hijo José María Luis Cordero” / 5f.

- Caja 60

Exp. 10 “Año de 1818-1820: diligencia sobre la solicitud de Felipe García oficial zapatero y fiel realista del batallón de esta ciudad para que el señor intendente libre despacho para que se le exima de la obligación de presentar examen en su oficio de zapatero y se libere del cierre de su obrador por parte del juez de gremios Diego Chacón” / 24f.

Exp. 22 “Año de 1820: Solicitud de Gregorio Palacios y Eustaquia Muñoz para que se les exonera del pago de una multa por haber infraccionado un bando de policía sobre la venta de caldos (vinos) el jueves y viernes santos” / 9f.

Exp. 24 “Año de 1820: diligencias de José María Campos para cumplir promesa de matrimonio con Ana Abunda Ortiz” / 7f.

- Caja 61

Exp. 15 “Año de 1821: información de José Proquinto López indio laborío natural de esta ciudad de Zacatecas y residente en el rancho del Picacho, sobre haber celebrado matrimonio con María Petra de la Trinidad Cervantes vecina del Fresnillo y se le entreguen los bienes que le embargó José María Rincón vecino de Palmillas” / 7f.

b. Criminal

- Caja 2

Exp. 55 “Año de 1693: declaración de Salvador de Guzmán mulato libre vecino de Salitrelejo jurisdicción de Ramos sobre la presentación que hace de un Indio llamado Juan Gerónimo por espionaje” / 4f.

Exp. 63 “Año de 1698: demanda de Ana Ramírez vecina del Real de Sombrerete contra Agustín Bohorquez alias Chilito por la muerte de Feliz Ramírez su hermano” / 92f.

- Caja 3

Exp. 5 “Año de 1702: autos para que se ejecute una Real Provisión en la causa criminal que el capitán Juan Cosme de la Campa alcalde ordinario de esta ciudad sigue contra Gaspar Ortiz mulero por la paga de unas mulas que tenía de su propiedad en el empleo como mulero en su hacienda de beneficio” / 48f.

Exp. 7 “Año de 1703: demanda de Catarina de Mendoza y Noriega contra un minero de la mina que llaman de Armades por haber herido a su hijo Francisco de los Reyes” / 3f.

Exp. 11 “Año de 1705-1706: demanda de Juan Bravo de Medrano conde de Santa Rosa contra los mandadores, sirvientes y barreteros de la mina llamada de Urista por robo de metales y daños en su mina de Benitillas” / 18f.

Exp. 12 “Año de 1705: diligencias del capitán Alonso de Villoria Benia alcalde ordinario de esta ciudad para la averiguación de la herida que le dio Agustín López de Lizalde oficial de zapatero a Francisco de Puga en la procesión de Viernes Santo” / 8f.

Exp. 17 “Año de 1706: diligencias de Juan Ruíz y Joseph de Olague para que se les tome testimonio sobre la calidad de unos dados” / 2f.

Exp. 18 “Año de 1706: demanda de Antonio Gaudín mercader de esta ciudad contra Cristóbal alias El Tarasco por robo que realizó en complicidad de un esclavo suyo llamado Hilario” / 4f.

Exp. 19 “Año de 1706: demanda contra Pedro de Alcaraz y Ramón de Garibaldes por robo y compra de unas mulas propiedad del Bachiller Juan de Covarrubias” / 6f.

Exp. 20 “Año de 1706: demanda de Ignacio Hernández contra Tomás de los Reyes por robo de dos mulas” / 4f.

Exp. 21 “Año de 1706: demanda del capitán Agustín de Gochi contra Miguel de Ondarza maestro de platero a acosar y agredir a una esclava suya llamada Rosa María” / 4f.

Exp. 24 “Año de 1707: averiguación sobre la demanda del capitán Andrés Tenorio sobre el robo de unas mulas y que aparecieron en poder de Marcos Pérez” / 6f.

Exp. 27 “Año de 1707: demanda de Isabel García Maldonado contra Miguel de Errada por los daños y perjuicios que sufre por un fuelle en unos aposentos en medianía de su casa” / 2f.

- Caja 4

Exp. 1 “Año de 1710: autos para la averiguación de la aprehensión de Joaquín Ventura mulato libre por portación de un pedazo de espada” / 4f.

Exp. 3 “Año de 1710: demanda de Salvador Ramírez Cabeza de Vaca contra Salvador Pérez de León por maltrato en la vía pública e insultos” / 3f.

Exp. 5 “Año de 1711: demanda de don Bartolomé Bravo de Acuña conde de Santa Rosa contra Juan Antonio Rodríguez y los demás que resulten por robo de plata en su hacienda de minas llamada Benitillas” / 58f.

Exp. 8 “Año de 1712: diligencias de Nicolás Fernández de San Salvador podatorio de don Juan Sánchez de Leyva obligado de las carnicerías en esta ciudad contra Manuel Maistierra mulato por fabrica ilegal de candelas” / 8f.

Exp. 10 “Año de 1712: demanda de don Juan Sánchez Leyva obligado del abasto de carnes contra Juan Ruíz de Río Frío por contravenir el asiento de fabricar velas y candelas” / 23f.

Exp. 19 “Año de 1712: demanda de Bartolomé Díaz vecino del Real y Minas de Fresnillo contra Cristóbal y Joaquín Briseño por robo de unos bueyes” / 2f.

Exp. 23 “Año de 1713: demanda de Francisco Joseph Martínez de Iturrate vecino de Vetagrande contra Joseph Calderón por adulterio” / 27f.

Exp. 24 “Año de 1713: demanda de Manuel Gladin contra Francisco Antonio Nogueira y Castro por heridas” / 19f.

Exp. 27 “Año de 1714: demanda de Juan Vázquez Borrego contra Domingo alias el Pájaro mulato libre por heridas” / 2f.

Exp. 39 “Año de 1715-1716: diligencias para dar información sobre la demanda contra Cristóbal Saucedo mulato libre por mal manejo en su oficio como corredor de pesas, medidos y balanzas del juez fiel ejecutor Andrés Sánchez de Somoza” / 6f.

Exp. 41 “Año de 1716: diligencias de Agustín Rojas mulato esclavo y Diego de Castorena, sirvientes del capitán Joseph González Castellón para que se averigüe el robo hecho por seis hombres en el arroyo de en medio” / 11f.

Exp. 42 “Año de 1716: demanda de Joseph Alonso Gutiérrez administrador de los abastos de carnicería y estanco de vela, contra Nicolás y Salvador Enríquez mulatos libres por agresiones verbales” / 4f.

Exp. 48 “Año de 1716: demanda de Joseph de Espinosa contra Bartolomé de la Cruz por injurias” / 15f.

Exp. 49 “Año de 1716: diligencia para la averiguación de las heridas propiciadas a Juan Ignacio de Salazar contra Diego y Joseph de la Plata y Vicente Ferrer” / 5f.

Exp. 52 “Año de 1717: providencias de los señores don Joseph de Urquiola y don Juan Antonio Pérez de Baños sobre los daños y perjuicios que traen a las minas la cría de cerdos en las dichas minas” / 2f.

Exp. 54 “Año de 1717: demanda de don Juan de Bonilla para que se le notifique a Nicolasa Lemus mulata libre que no se entrometa ni perturbe la quietud y sosiego de él ni el de su suegro” / 2f.

Exp. 59 “Año de 1718: Real Provisión con incisión del Auto de concordia para que don Joseph Gil de Aragozo corregidor de la ciudad de Nuestra Señora de los Zacatecas del Nuevo Reino de Galicia remita preso y a buen recaudo al la Real Cárcel de esta corte a Joseph de la Cruz mulato (alias Cantarecio)” / 6f.

Exp. 61 “Año de 1719: demanda de Diego López de Aragón contra Andrea de la Rosa alias La Palitanca por injurias” / 6f.

- Caja 5

Exp. 2 “Año de 1720: autos sobre la carcelería y remisión a los desagües de Salvador de Enciso maestro zapatero y su liberación” / 5f.

Exp. 6 “Año de 1720: diligencias de Francisco Gorjón en nombre de Salvador de Inostrosa para que se le dé información del asalto de que fue objeto por un negro sirviente de Andrés Solís” / 2f.

Exp. 8 “Año de 1720: diligencias sobre la averiguación del asalto contra Pedro de la Cruz indio sirviente de la hacienda del capitán Miguel de Almeida” / 2f.

Exp. 9 “Año de 1720: diligencias sobre la averiguación de la muerte de Juan de los Santos a petición de Sebastián de los Santos y Felipe Santiago indios naturales de esta ciudad” / 9f.

Exp. 11 “Año de 1720: demanda de Carlos Teobaldo contra Miguel de Almeda hacendero de la hacienda de fundición llamada de Urista por ocultación en la ley de metales en la maquila de beneficiar” / 14f.

Exp. 15 “Año de 1721: demanda de Juan Antonio de Cardona contra Ignacio Serrano por riña y muerte de su primo Juan de Villaseñor” / 4f.

Exp. 17 “Año de 1722: Real Provisión para que se hagan las diligencias necesarias en la fuga de Lorenzo Rodríguez (alias El Poblano)” / 5f.

Exp. 20 “Año de 1723: demanda de doña Salvadora de Olague contra su marido Joseph Hernández por malos tratos” / 4f.

Exp. 26 “Año de 1726: demanda de Francisco Gorjón a nombre de Manuel de Herrera contra Joseph y Manuel de Enciso Tejada por despajo y amenazas a su hermano Joaquín de Herrera” / 18f.

Exp. 33 “Año de 1726: diligencias de Esteban de la Cueva Carbajal para dar información sobre la falsedad de la demanda en su contra por robo que hizo Felipe Cabelllo mulato libre de la villa de Jerez” / 12f.

Exp. 36 “Año de 1726: denuncia de Juan Chamorro de Bayona minero y vecino de esta ciudad contra Joseph Patricio indio ladino por concubinato” / 2f.

Exp. 38 “Año de 1729: demanda de Francisco Javier Cuervo mulato libre contra Antonio Quinto por rapto de María Josepha su mujer” / 6f.

Exp. 41 “Año de 1731: solicitud de Esteban Núñez vecino y operario de minas de Vetagrande para que se le ponga en libertad de la carcelería que le impusieron por la muerte de María de los Dolores Gallegos, su legítima mujer” / 2f.

- Caja 6

Exp. s/n “Año de 1731: demanda de Antonio Gallegos padre de María Gallegos contra Esteban Núñez esposo de la dicha su hija por homicidio de la susodicha” / 11f.

Exp. 6 “Año de 1731-1732: demanda de doña Teresa Gertrudis de Calera contra su marido Agustín Cubero Meira y Eslaba por maltrato” / 105f.

Exp. 9 “Año de 1732: Demanda de Inés Báez para que Antonio Matheo negro pague la atención y medicinas que tuvo que pagar por la herida que le dio dicho negro” / 3f.

Exp. 10 “Año de 1732: demanda de Joseph Cornelio de Campos vecino de San Luis Potosí contra Cristóbal Guerrero y Juan Hernández por robo” / 6f.

Exp. 16 “Año de 1733: diligencias de Pedro Álvarez Conton residente en el Real y Minas de San Antonio Tepeque para la averiguación de las heridas de Diego Castañón teniente de alguacil mayor de dicho Real que le dio Gaspar Garnica” / 1f.

Exp. 23 “Año de 1736: solicitud de María Magdalena de Zavala para que se le notifique a su marido Diego Narsiso Jiménez que se conduzca de la villa de Santa Fe Real y Minas de Guanajuato hacer vida conyugal con la dicha su mujer” / 2f.

- Caja 7

Exp. 22 “Año de 1748: diligencias de Indelfonsa Hensinas para averiguación de la muerte de su marido Miguel de Andrade” / 14f.

- Caja 8

Exp. 5 “Año de 1751: ratificación de los testimonios en la causa criminal por homicidio en la persona de Pedro Nolosco Treto” / 3f. (inc.)

Exp. 8 “Año de 1752: demanda de Francisca Javiera Gómez de Santos contra Gabriel, Joaquín de la Cámara y Domingo Ramírez por provocación e injurias contra Nonato Mejía su hijo” / f. 25r – f. 30v

Exp. 11 “Año de 1753: Autos contra Antonio Garnica por la muerte de Domingo Esteban indio vecino de Vetagrande como consecuencia de una herida en la cabeza que le dio dicho Garnica” / 16f.

Exp. 20 “Año de 1754: autos sobre la detención de Joseph Manuel (alias Lachuguilla) por robo” / 4f.

Exp. 22 “Año de 1758: testimonio de las diligencias para que Juan de l                      a Estacia mulato libre sea puesto en la cárcel por no consentir que la Real Justicia registrase su casa” / 2f.

Exp. 23 “Año de 1758: demanda de Francisco Sepulvera contra Luis Rangel y Antonia de Lares su mujer por bigamia” / 11f.

- Caja 9

Exp. 2 “Año de 1761: diligencias de Antonio Joseph González de Beltrán alcalde ordinario sobre la averiguación de las heridas de Fernando Torizes cajero de la tienda del general Joseph de Joaristi por un hombre que le llaman Tumba la muerte” / 9f.

Exp. 4 “Año de 1762: Real Provisión para que se ejecute la sentencia a los reos Joseph Antonio de la Cruz y Joseph Antonio Quiñones presos por robo” / 3f.

Exp. 6 “Año de 1763: demanda de María Magdalena india tributaria del pueblo de Nochistlán contra un esclavo de Basilio Cervantes Negrete por muerte de su hijo Antonio” / 5f.

Exp. 7 “Año de 1763: Demanda verbal de Juan de Rabago alférez real de esta ciudad por excesos en su cargo a Gerónimo Díaz de Rabago” / 16f.

Exp. 9 “Año de 1763: demanda de Antonio López indio ladino en idioma castellano, vecino del rancho de San Pablo jurisdicción de esta ciudad por rapto de una hija adoptiva suya de nombre Juana Manuela” / 9f.

Exp. 10 “Año de 1766: diligencias de Felipe Garces y Medrano teniente de corregidor para la averiguación de las heridas que sufrió y llevaron a la muerte de Francisco Javier Rubi en el arroyo de San Joseph de la Isla, por Juan Pedro Renteria” / 8f.

- Caja 10

Exp. 5 “Año de 1772: demanda de María Josepha de Jesús Quintero contra Francisco Corominas por estupro de su hija María Teresa de Jesús Álvarez” / 7f.

Exp. 15 “Año de 1774: diligencia de Joseph Gregorio Grande mulato libre y vecino de Asientos para informar de las heridas que le hizo un hombre llamado Zevallos” / 1f.

Exp. 16 “Año de 1774: diligencias hechas por Pablo Calzada teniente corregido del Real y Minas de Pánuco para la averiguación de la muerte de Brigido Román el que se desbarrancó zn un tiro de la mina llamada La Esperanza en este dicho Real y propiedad de Joseph de la Borda” / 4f.

Exp. 18 “Año de 1775: diligencias de Nicolás Laredo teniente de alcalde mayor en el Real de Asientos en la indagación del robo a la iglesia parroquial de ese Real” / 4f.

Exp. 19 “Año de 1775: demanda de Antonio Villasana, maestro de herrero vecino de esta ciudad de Zacatecas contra Raphael de Estrada tendajero de la mina de los Monjas, por injurias” / 2f.

Exp. 25 “Año de 1777: diligencias sobre la aprehensión de Eugenio Salvador Indio del pueblo de Nochistlán por el delito de falsificación de documentos de la Real Audiencia” / 7f.

Exp. 26 “Año de 1777: diligencias para la averiguación en lo acontecido en la hacienda de Nuestra Señora de la Asunción de Saín Bajo en el Real y Minas de Sombrerete por la querrela entre Joseph Rafael de Luna, Agustín Antonio de Luna y Joseph Miguel Pérez contra Francisco de la Madrid comisario de campo y Lic. Ambrosio Mariano Ruíz de Quiroz” / 20f.

Exp. 32 “Año de 1778: demanda de Francisco Tadeo de Esparza administrador de la mina de San Acasio contra Isabel Pichardo por injurias, calumnias en el supuesto adultero y concubinato” / 23f.

Exp. 33 “Año de 1778: demanda de Antonio de Torres contra Manuel Tatay y Musoles por injurias y golpes que le dio por reclamo a su derecho a la posesión de la mina San Ramón” / 5f.

Exp. 40 “Año de 1779: diligencias de Juan Manuel de Obregón para que Laureano Noriega sea desterrado por tener amistad con su mujer” / 5f.

- Caja 11

Exp. 8 “Año de 1782” / 15f.

Exp. 14 “Año de 1783: Diligencia de Marcelo Joseph de Anza alcalde ordinario de primer voto para la información y testimonio de Joseph Aniceto Rodríguez preso en la Real Cárcel por ebrio y ríjoso” / 9f.

Exp. 15 “Año de 1783: Providencia de Manuel Joseph de Lara teniente corregidor de esta ciudad de Zacatecas para ofrecer recompensa en la aprehensión de Silvestre Martínez indio lobo por la muerte de Mariano del Valle” / 1f.

- Caja 12

Exp. 22 “Año de 1789: Demanda de Francisco Rodríguez padre adoptivo de María Policarpa contra José María Fernández Rodríguez por estupro” / 9f.

Exp. 24 “Año de 1789: Demanda de Joseph María Páez contra Francisco Maga Llanes operario de la mina de San Acacio por injurias y golpes” / 8f.

Exp. 26 “Año de 1789: Denuncia del licenciado Losé García Anroyo teniente letrado de la Intendencia de Zacatecas de la casa de prostitución en el callejón del Caso propiedad de Manuela Mercado y su sobrina Feliciana” / 5f.

- Caja 13

Exp. 5 “Año de 1790: Diligencias sobre la averiguación de la muerte de José Vicente Sánchez en la galera del molino de la hacienda de beneficio de Nuestra Señora de Guadalupe” / 9f.

Exp. 7 “Año de 1791: Testimonios de varios testigos en averiguación de un robo en casa de Manuel Badillo” / 1f.

Exp. 13 “Año de 1792: Diligencias de José Vicente León Yañez justicia del Real de San Juan Bautista de Panuco en averiguación de las herridas y muerte de Francisco Román de Salas por Pablo Rodríguez” / 11f.

Exp. 33 “Año de 1793: Copia de un oficio del teniente de justicia de Panuco sobre las razones de no remitir al Indio Joseph Marcos indio de ese Real” / 1f.

Exp. 43 “Año de 1794: Demanda de Juan de Santiago vecino de Peñón Blanco contra José Perales comisario del estanco de Vetagrande por robo de un caballo” / 4f.

Exp. 45 “Año de 1794-1795: Autos sobre la causa y condena de Joseph Marcelo Ortiz por vagancia” / 2f.

- Caja 14

Exp. 2 “Año de 1795-1806: Demanda de Francisco Manuel Padrón sobre que se le devuelva carga de vino mezcal que la justicia le decomisó a unos vinateros por creer ser de contrabando” / 57f.

Exp. 13 “Año de 1796: Diligencia de Francisco Javier de Leucona sustituto más antiguo de esta minería y juez interino de ella para la averiguación del robo a la compañía de Vetagrande por Juan Coyote” / 21f.

Exp. 14 “Año de 1796-1797: Diligencias del administrador del Real Ramo de vinos mescales de esta ciudad de Zacatecas para la averiguación del contrabando de vino mescal por parte de José Antonio Ramírez y Juan José de los Reyes Ramírez” / 18f.

Exp. 21 “Año de 1797: Demanda de Juan Joseph Santa María maestro examinado de oficio sastre en esta ciudad de Zacatecas contra José María Hernández oficial del mismo gremio por amenazas con arma prohibida” / 8f.

Exp. 23 “Año de 1797: Solicitud de José Eulogio Richarte del Real de Vetagrande para que se le reciba información de los injurias que contra él hizo Miguel Cevallos minero del dicho Real de Vetagrande” / 4f.

Exp. 38 “Año de 1798: Diligencias de José María del Valle vecino y asendero del Real de San Juan Bautista de Panuco para que se le haga averiguación del asalto acaecido en el puesto que llaman de la Mansión” / 4f.

- Caja 15

Exp. 2 “Año de 1800: Demanda de José Antonio Saucedo de la hacienda de sacar plata nombrada La Chica contra Diego, Santiago y Trinidad de Loera por agravio y heridas” / 6f.

Exp. 6 “Año de 1800: Autos de Joseph Francisco Castañeda regidor, alférez real y alcalde ordinario menos antiguo para pedir información sobre las quejas de malversación de impartir justicia de Mariano de Oviedo juez territorial del Real de Panuco” / 7f.

Exp. 7 “Año de 1800: Diligencias de Vicente Castillo administrador de la Real Renta de vino mescal para averiguar sobre la información que los guardias del arroyo de Montalbo le dieron acerca de unos hombres que traían unas botas con vino” / 5f.

Exp. 10 “Año de 1800: Demanda de Rosalío Cabrera Indio operario de la mina de San Vicente en esta ciudad de Zacatecas contra Fermín Antonio de Aspezechea dueño de la dicha mina por injurias y agravio a su (contra?)” / 7f.

Exp. 12 “Año de 1800-1801: Demanda de María Antonia de Castro contra José Agapito Gaitán su marido por golpe e injurias” / 5f.

Exp. 13 “Año de 1800: Diligencias de María Migueo viuda de Domingo Oliva y Tavera para la averiguación de un juego de albures en el mesón en donde su hijo José Rafael perdió varias prendas y reales” / 8f.

Exp. 14 “Año de 1801: Demanda de Vicente Sánchez de Lodosa juez territorial del Real de Vetagrande contra Juan Pablo Ledesma indio operario de mina por introducción de moneda falsa en dicho real” / 18f.

Exp. 15 “Año de 1801: Causa criminal seguida por oficio de la justicia contra el cabo Agustín Díaz Rodríguez por juego de albures y falta de respeto a la justicia” / 78f.

Exp. 22 “Año de 1801-1802: Demanda de Isidro Torres vecino de esta ciudad de Zacatecas contra José Gregorio Carreón y su mujer por injurias” / 13f.

Exp. 25 “Año de 1802: Solicitud de Juan José Martínez Balverde para que se le paguen daños y perjuicios que sufre por los golpes que le dieron Geracio Saldivar y socios” / 6f.

Exp. 32 “Año de 1802: Demanda de María Luisa Fernández de Castro contra Olayo García por la muerte de su marido Joseph Trinidad de Herrera” / 4f.

Exp. 33 “Año de 1802-1803: Exhorto del alcalde ordinario de primer voto José Antonio Ruíz de Venegas para que se aprehende a Joseph Antonio alias el Carrocero y a María Inés Ruíz por haber huido la dicha Ruíz del deposito en donde estaba” / 5f.

- Caja 16

Exp. 2 “Año de 1803: diligencias de Tomás Calderón alcalde ordinario de primer voto para la averiguación del homicidio de Refugio Hernández en la hacienda de sacar plata de Bernardo de Iriarte perpetrado por Joseph Luis Esparza” / 9f.

Exp. 4 “Año de 1803: solicitud de María Martina Hernández india legítima para que Antonio Gil cumpla palabra de matrimonio” / 3f.

Exp. 7 “Año de 1803: demanda de José de la Rosa administrador de la Real renta de tabaco en esta ciudad contra Francisco Manríquez aguador y algunos sirvientes de su casa por robo” / 24f.

Exp. 15 “Año de 1804: diligencias de José María Flores teniente del Real de San Juan Bautista del Mezquital subdelegación de Juchipila para la averiguación de las heridas de Francisco Zavaleta y Tomás Mariscal” / 9f.

Exp. 16 “Año de 1804: demanda de Juan Ramiro Fernández de los Ríos contra Pedro Macias por taur y haberse introducido a su casa clandestinamente” / 16f.

Exp. 22 “Año de 1804: averiguación sobre el incidente en la cantera que se encuentra en el puesto Nuestra Señora de Guadalupe” / 4f.

Exp. 25 “Año de 1804-1805: diligencias de Miguel Antonio Bizcardo alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación de la fuga de Fernando Vega y socios de la Real Cárcel de esta ciudad” / 20f.

- Caja 17

Exp. 6 “Año de 1805: diligencias de Joaquín de Tellechea alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación de la muerte de Joseph María Reyes perpetrada por José María Almaraz” / 15f.

Exp. 10 “Año de 1805-1806: demanda de Juan José Velasco vecino del Real de Vetagrande contra Macedonio Luna alias Coyote y María Josefa Chávez por robo de géneros y reales en su tienda” / 63f.

Exp. 15 “Año de 1806: diligencias de José María Rodríguez teniente encargado del Real y Minas de San Juan Bautista del Mesquital para la averiguación de las heridas de Juan José Campos, hechos por Justo Flores” / 7f.

Exp. 16 “Año de 1806: demanda de Joseph de Robledo alcalde ordinario de segundo voto contra José María Lara mayordomo del gremio de sastres por impetuosidad y resistencia a cumplir con una orden” / 10f.

- Caja 18

Exp. 16 “Año de 1807-1808: diligencias sobre la aprehensión de José Ignacio Cáceres Durán, Macedonio Luna alias El Coyote, Nolaso Garnica y Valerio alias El Desmolado reos prófugos de la Real Cárcel por el robo de la estafeta de la ciudad de Zacatecas” / 31f.

Exp. 20 “Año de 1807-1808: diligencias hechas por el alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación de las heridas y muerte de Timoteo Chirlín vecino de esta ciudad de Zacatecas” / 12f.

- Caja 19

Exp. 1 “Año de 1808-1810: diligencias de la causa criminal seguida por la Real Justicia contra José Ignacio Durán, Macedonio Luna y socios por el robo que hicieron en la estafeta de la renta de correos de esta ciudad de Zacatecas” / 97f.

Exp. 10 “Año de 1808: demanda de Ignacio Mariscal contra Ricardo Martínez minero del pueblo del Niño por injurias y amenazas” / 10f.

Exp. 19 “Año de 1808: demanda de Antonio Garcilazo administrador de la hacienda de minas nombrada San José del Yermo contra Juan José Rodríguez alias Minilla vecino del Real del Yermo por robo de maíz y géneros de la dicha hacienda” / 6f.

Exp. 26 “Año de 1808-1809: demanda de Manuel González Calderón contra María Salomé Rodríguez, por robo” / 30f.

- Caja 20

Exp. 7 “Año de 1809-1810: diligencias de Rafael Oviedo teniente interino del Real de Vetagrande para la averiguación de la muerte de Pable Ciriaco Benítez vecino de dicho real a consecuencia de la pendencia con José Arcadio Quiroz y José Campos” / 74f.

Exp. 15 “Año de 1809: diligencias de José María Torres para la averiguación de la causa de las heridas de Francisca Núñez contra Luciano Gómez / 13f.

Exp. 22 “Año de 1809-1810: diligencias de Mauricio Zuarzo teniente de justicia del Real de Vetagrande para la averiguación del infanticidio de María Laureana Ramírez hija de María Tomasa Tejeda a manos de Martín Oliva” / 33f.

- Caja 21

Exp. 1 “Año de 1810: diligencias de José Antonio Aro teniente particular y provincial interino para la averiguación del robo a la tienda de Manuel Francisco Díaz de la Serna ejecutado por Policarpio Amaya, José de la Rosa y socios” / 29f.

Exp. 6 “Año de 1811: diligencias del licenciado Domingo Vázquez alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación del homicidio perpetrado por José María y Felipe Guardado contra Juan del Muro” / 21f.

Exp. 7 “Año de 1811: diligencias de José Antonio Ibarra alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación de las heridas de María Feliciano Pérez que le hizo su marido José Antonio Ibarra” / 11f.

Exp. 8 “Año de 1806: diligencias del licenciado Domingo Velázquez abogado de las Reales Audiencias y alcalde ordinario de segunda elección para la averiguación de las heridas que resultan de la pendencia de Benancio Flores y Esteban González” / 6f.

Exp. 9 “Año de 1811: causa formada contra el subdelegado de justicia de Nieves Juan de Aguilar por conspirar con los Insurgentes” / 63f.

Exp. 12 “Año de 1811-1812: diligencias que forman la causa criminal contra Juan Antonio Lomas por varios delitos como robo, homicidio, violación, taur y por insurgente (ejecutado)” / 38f.

Exp. 15 “Año de 1811-1813: denuncia de Salvador Ramírez y Victoriano Flores vecinos del Real de Mazapil contra el cura presbítero Joaquín Velasco y Altuna por infidencia” / 83f.

Exp. 16 “Año de 1811: autos del capitán Marcos Bagüez y Marcos juez comisionado para la averiguación de la causa de infidencia contra Rafael y José Hermenegildo Serrano y socios, todos vecinos del pueblo de San Alto” / 12f.

Exp. 17 “Año de 1811: diligencias de Domingo Velázquez abogado de las Reales Audiencias y alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación del delito contra Paz Molina y Prudencio Castañeda por portación de armas prohibidas” / 16f.

Exp. 21 “Año de 1811: diligencias del teniente letrado Francisco Sánchez de Santa Ana para la averiguación de las heridas y portación de armas prohibidas en la riña de José Inés Aranda, Marcelo Martínez y socios” / 23f.

Exp. 24 “Año de 1811: diligencias de Marcos Marcelino López alias Novio preso en la Real Cárcel de esta ciudad por los soldados del ejército del general Félix Calleja en el puesto de la Laguna de García por insurgente. Solicita sea puesto en libertad y se le otorgue la Real Gracia de indulta” / 18f.

- Caja 22

Exp. 1 “Año de 1811: diligencias sobre la causa criminal seguida contra Andrés Martínez por portación de armas prohibidas” / 12f.

Exp. 8 “Año de 1811: diligencias de José de Peón Valdes asesor ordinario de la Intendencia de esta ciudad para la averiguación de las heridas de Rafael Félix que le hizo Valeriano Villalpando” / 8f.

Exp. 9 “Año de 1811: diligencias de José María Jaramillo presidente de la junta de seguridad de esta ciudad para la averiguación de la denuncia que hizo Joaquín Azpilcueta contra José Cosme Damián Mitre por palabras sediciosas” / 21f.

Exp. 12 “Año de 1811: diligencias de la junta de seguridad de esta ciudad en la demanda contra José Antonio de Nieva, Tiburcio Cortes y socios por el delitos de infidencia” / 55f.

Exp. 14 “Año de 1811-1812: causa formada por Nicanor Sánchez comandante de patriotas del Real de Catorce contra Antonio Aguilar por tomar parte en la batalla del valle de Mathuala” / 35f.

Exp. 24 “Año de 1811-1812: diligencias de Ventura Arteaga vocal de la Junta de Seguridad de esta ciudad para la averiguación de la denuncia de Francisco Parga soldado patriota contra José de la Encarnación Vargas y José Luis Vargas padre e hijo por participación en la muerte de Manuel Solana en la insurrección” / 12f.

- Caja 23

Exp. 6 “Año de 1811: diligencias sobre la demanda contra fray Miguel de Castro y Acuña prior del convento hospital de San Juan de Dios, por infidencia, permitiendo la fuga de insurgentes que se encontraban heridos en dicho hospital” / 42f.

Exp. 7 “Año de 1811: diligencias de Domingo Velázquez alcalde de esta ciudad para averiguar sobre la denuncia contra Vicente Camacho por proferir palabras sediciosas y robo de unos burros a María Antonia Herrera” / 9f.

Exp. 9 “Año de 1811-1812: diligencias de José de Peón Valdes teniente letrado para la averiguación del robo a Nicolás López vecino del Real de Vetagrande en el puerto de la Albarrada por José María Carrillo y Leonceo Luján” / 18f.

Exp. 13 “Año de 1811: diligencias del teniente de granaderos Agustín Núñez para la averiguación de la denuncia de María Dolores Salas y María Gerarda Rodríguez su hija contra Juan José Morales Álvarez y Agavo de ser ladrón con ganzúa” / 53f.

Exp. 20 “Año de 1811-1812: diligencia en la causa criminal contra Francisco Arenas por ebrio y expresiones sediciosas” / 15f.

- Caja 24

Exp. 3 “Año de 1812: diligencias para la averiguación de la denuncia hecha contra Agustín Sánchez alias La Lombriz y Alvino Villegas por robo” / 36f.

Exp. 4 “Año de 1812: diligencias para la averiguación de la denuncia hecha por los justicias del pueblo de San José sobre indicio de robo y posesión de armas prohibidas contra Miguel Mitre y socios” / 9f.

Exp. 7 “Año de 1812: diligencias de Cesario Ruíz de Velascos y el licenciado Domingo Velázquez alcaldes ordinarios de primero y segundo voto para la averiguación del robo en el convento de San Francisco (primer cuaderno) / 125f.

Exp. 11 “Año de 1812: diligencias para la averiguación del homicidio de Rafael Dávila vecino del Real de Vetagrande por José Julio Muñoz también vecino del dicho Real en la mina que llaman Macias” / 19f.

Exp. 14 “Año de 1812: demanda de Manuel de Lebrón apoderado y administrador general de la Negociación de Minas de Vetagrande contra Polonio Lozano por el robo y venta de unas resmas de papel de la dicha Negociación” / 48f.

Exp. 19 “Año de 1812: demanda de Francisco Ignacio López contra José María Acosta por robo de plata que tenía enterrada cuando la llegada de los insurgentes a esta ciudad” / 45f.

- Caja 25

Exp. 1 “Año de 1812: diligencias de Cesario Ruíz de Velasco alcalde ordinario de primera elección para la averiguación del robo que Antonio Bravo, Antonio Rodríguez y Guadalupe Triana cometieron según declaración de Isidro Reyna preso en la cárcel de esta ciudad” / 18f.

Exp. 2 “Año de 1812: diligencias de la Junta de Seguridad Pública y Requisición de esta ciudad para la averiguación de la demanda contra Juan José Hermenegildo Rodríguez por el delito de robo en nombre de la Insurgencia” / 16f.

Exp. 13 “Año de 1812: diligencias de Cayetano Torres alcalde del cuartel número 3 de esta ciudad para la averiguación del homicidio de Policarpo Games perpetrado por Antonio López en el Real de Vetagrande” / 5f.

Exp. 15 “Año de 1812: diligencias de la Junta de Seguridad de esta ciudad sobre la demanda por infidencia contra Pedro Antonio de Nafarrate a consecuencia del denuncia hecho por María Josefa Guerra y Balbuera su esposa” / 41f.

Exp. 17 “Año de 1812: segundo cuaderno sobre la causa criminal seguida para la averiguación del robo en el convento de Nuestro Padre Francisco” / 35f.

Exp. 19 “Año de 1812: diligencias del alcalde ordinario de primer voto Cesario Ruíz de Velasco para la averiguación del robo en la Iglesia del convento de San Agustín de Pedro Zacatecas” / 15f.

Exp. 23 “Año de 1812: diligencias de Francisco García procurador del muy Ilustre Ayuntamiento de esta ciudad en demanda contra Mariana Hinostrosa y Trinidad Gutiérrez criadas de la casa que tiene a su cargo por difamación de honor” / 10f.

Exp. 24 “Año de 1812-1813: diligencias de Mateo Ruíz de Velasco alcalde de primer voto contra Secundino Montes por el delito de expresiones sediciosas en público en estado de ebriedad” / 21f.

Exp. 25 “Año de 1812-1813: diligencias para la averiguación de la riña entre Pablo Esparza y Juan José Valle vecinos de Vetagrande” / 12f.

Exp. 26 “Año de 1812: diligencias hechas por la Junta de Patriotas de esta ciudad para la averiguación del paradero de Victor y Juan Rosales” / 22f.

- Caja 26

Exp. s/n “Año de 1814: diligencias de Ignacio Brieño encargado de justicia del Real de Vetagrande para la remisión y averiguación de la culpabilidad de Damacio Guadalajara y Gervacia Galmido en el amasiato de su hija María Felipa con Arcadio Huerta, vecino de este Real” / 6f.

Exp. 14 “Año de 1814: diligencias de José Domingo Calderón subteniente de artillería para la averiguación de las heridas de Juan López Saldivar hechas por Sostenes Peñalver” / 13f.

Exp. 15 “Año de 1814: diligencias de Manuel de Torices teniente capitán de caballería del cuerpo de patriotas para la averiguación de la muerte de María Marcela García” / 6f.

Exp. 16 “Año de 1814-1821: diligencias de Tomás Calderón alcalde constitucional de primera elección para la averiguación del robo que ejecutaron Andrés Mendoza, Apolonio y Narciso Escobar” / 78f.

- Caja 27

Exp. 2 “Año de 1815: demanda de Pablo Palacios cajonero de las minas de Vetagrande contra Pablo Abencerraje y José María Acosta por robo” / 96f.

Exp. 7 “Año de 1815: diligencias de José María Larrañaga teniente de justicia para la averiguación de las heridas que sufrió José Antonio Cuebas por parte de José María Gómez” / 9f.

Exp. 21 “Año de 1815: diligencias de José Manuel Ravago alcalde del cuartel número dos para la averiguación de las heridas de Pablo Campos que le dieron Marcelo Esparza y Casimiro Esparza” / 8f.

- Caja 28

Exp. 11 “Año de 1816-1822: diligencias del licenciado José María Bracho alcalde ordinario de primer voto de la villa de San Juan Bautista Real y Minas de Sombrerete para la averiguación de los delitos de robo y asalto contra Tomás Arenas y socios en camino real y la hacienda del conde del Valle de Súchil” / 268f.

Exp. 13 “Año de 1816-1817: diligencias de Anacleto de Santa María alcalde del cuartel número siete de esta ciudad para la averiguación de las heridas de Julián García en la pendencia con Antonio Márquez por sospecha de adulterio del dicho Márquez con su mujer María Germana Dávila” / 12f.

Exp. 19 “Año de 1817: diligencias de Santiago Oropeza alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación de la causa contra María Antonia Sánchez alias La madre Eva y Antonio Baíz por heridas y robo a Máximo Juárez Indio obrajero de esta ciudad” / 12f.

Exp. 20 “Año de 1817: diligencias de Julián Bolado alcalde ordinario de primera elección para la averiguación del delito de falsificación de moneda por parte del sargento realista Miguel Gómez” / 13f.

- Caja 29

Exp. 2 “Año de 1818: diligencias de Juan José de Arvide alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación de las heridas de Basilio Izais en la pendencia con Pedro Fajardo” / 23f.

Exp. 3 “Año de 1818: diligencias de José de Arvide alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación de las heridas que sufrió Juan José Velmudes matancero del rastro de carnes de esta ciudad hecha por Fernando Vargas y socios guardias de dicho rastro” / 18f.

- Caja 30

Exp. 2 “Año de 1818-1822: diligencias para la averiguación del delito de robo contra Vicente Martínez alias el Sarco, Concepción Delgado, Ignacio Ávila y Antonio Rodríguez alias el Blanquillo” / 208f.

Exp. 4 “Año de 1821-1822: diligencias de Roque Ventura de Arteaga alcalde ordinario de primer voto para la averiguación de la causa contra Ignacio Vejar, Manuel Concho por robo a la tienda de Fernando La Madrid” / 51f.

Exp. 5 “Año de 1818: diligencias de Roque Ventura de Arteaga alcalde ordinario de primer voto para la averiguación de las heridas de José Aniceto Dávila vecino del barrio nuevo en una riña que tuvo lugar en una carrera de caballos en la colina del barrio nuevo” / 50f.

Exp. 6 “Año de 1818-1821: diligencias de Juan José de Arvide alcalde ordinario de segundo voto para la averiguación de la causa contra Domingo Calles por ladrón, asaltante en el camino de esta ciudad a Guadalupe” / 41f.

- Caja 31

Exp. 7 “Año de 1819-1822: diligencias de Juan López alcalde de cuartel de esta ciudad para la averiguación de la muerte de José María Salas mozo de la casa de Juan de Ledesma que hizo José de la Luz García cochero del dicho Ledesma” / 56f.

Exp. 12 “Año de 1820: diligencia de Diego Moreno Chacón alcalde ordinario de primer voto para la averiguación de las heridas de Gerónimo Rivera vecino de la villa de Sombrerete en la pendencia con Manuel Palacios soldado del batallón de provincia y el cabo que llaman Borja del mismo batallón” / 21f.

Exp. 15 “Año de 1820: diligencias de Manuel Iriarte alcalde constitucional de primera nominación para la averiguación de la causa de las heridas de Alvino Zamudio en la pendencia con Rafael Real sargento del cuerpo de realistas de esta ciudad” / 14f.

Exp. 16 “Año de 1820: diligencias de Manuel Iriarte alcalde constitucional de primera elección para la averiguación del delito de infanticidio de la criatura de María Máxima Palacios contra Juan José Palacios su hermano” / 22f.

Exp. 22 “Año de 1820-1822: diligencias de José Ibarquengoitia alcalde interino de segunda nominación para la averiguación del delito de homicidio de José María Villanueva contra Joaquín de Lira” / 32f.

- Caja 32

Exp. 3 “Año de 1820: diligencias de Diego Moreno Chacón alcalde ordinario de primer voto para la averiguación de los golpes que José Julián Rada a María Méndez Briseño” / 9f.

Exp. 5 “Año de 1820-1821: Diligencias de Diego Moreno Chacón alcalde ordinario de primer voto para la averiguación del delito de homicidio de José María Cerro contra Margarito Lira” / 25f.

Exp. 9 “Año de 1820: Diligencia de Francisco de la Vega alcalde de segundo voto para la averiguación de las heridas de María Gertrudis Martínez en la pendencia con Dolores Tapia” / 13f.

Exp. 10 “Año de 1820: Diligencia de Francisco de la Vega y Guerra alcalde de segundo voto de esta ciudad para la averiguación de las heridas de Pablo Salazar en la pendencia con Félix Araujo” / 15f.

Exp. 18 “Año de 1820-1822: Diligencias de Manuel de Iriarte alcalde constitucional de primera nominación para la averiguación de la muerte de María Felipa Guadalajara de que resultó por la pedrada que le dio Juana Dávalos y Victoriano Méndez” / 27f.

Exp. 20 “Año de 1820-1821: Diligencias de Manuel de Iriarte alcalde constitucional de primera nominación para la averiguación de la muerte de Juan González vecino del Real de Alamos que le dio Timoteo Rodríguez” / 33f.

Exp. 21 “Año de 1820-1821: Diligencias de José Ibarquengoitia alcalde de segunda nominación para la averiguación del robo de la tienda de Pedro Garay contra Enrique Medrano alias Minillas y Pablo Araujo” / 25f.

## **SOURCES IMPRIMÉES**

***Recopilación de las Leyes de los Reynos de las Indias*, Madrid, 1791, tres tomos, edición facsimilar del Consejo de la Hispanidad, Madrid, 1943.**

### **Livre I**

livre I, loi XII : enseignement de la foi catholique et du castillan aux Indiens.

#### *Titre VII*

livre I, titre VII, loi VII : les métis peuvent recevoir l'ordination à condition qu'ils soient de naissance légitime et vivent selon de bonnes mœurs.

### **Livre II**

#### *Titre I*

livre II, titre I, loi V (4 décembre 1528) : protection des Indiens dans le cadre des travaux imposés (ils ne peuvent pas être utilisés dans les manufactures de coton, de soie, de laine ou encore dans les ingenios de sucre).

livre II, titre I, loi IV (6 août 1555) : les Indiens peuvent gouverner leurs communautés selon leurs traditions tant qu'ils n'enfreignent pas la loi espagnole ou catholique.

### **Livre III**

#### *Titre IV*

livre III, titre IV, loi XV : les métis et mulâtres ne peuvent pas être envoyés avec les secours destinés aux Philippines.

#### *Titre X*

livre III, titre X, loi XII : on ne peut pas confier de place forte aux métis et mulâtres.

### **Livre V**

#### *Titre VIII*

Livre V, titre VIII, loi XL : les métis et mulâtres ne peuvent devenir ni écrivains publics ni notaires.

*Titre X*

livre V : titre X, lois X-XIV : protection des Indiens dans le cadre des travaux imposés.

*Titre XIV*

livre V, titre XIV, loi VII : une part du tribut perçu par les autorités est attribuée aux hôpitaux indigènes.

**LIVRE VI***Titre III*

livre VI, titre III, lois XVIII et XIX (10 octobre 1618 et 4 août 1604) : restriction des droits des Indiens.

livre VI, titre III, lois XXI-XXIV : les Espagnols et les métis ne peuvent pas rester plus de deux jours dans les villages indiens (trois jours pour les marchands).

*Titre V*

livre VI, titre V : une part du tribut est attribuée aux hôpitaux indigènes.

livre VI, titre V, loi VIII : les enfants issus d'une union entre une esclave noire et un Indien sont esclaves à leur tour, ceux issus d'une union entre un esclave noir et une Indienne doivent payer le tribut.

*Titre VI*

livre VI, titre VI, loi VII : les métis ne peuvent pas devenir « protecteurs » des Indiens.

*Titre VII*

livre VI, titre VII, loi VI : les métis ne peuvent pas obtenir la fonction de cacique dans les communautés indiennes.

*Titre IX*

livre VI, titre IX, loi XXXVI : les hommes mariés ne peuvent pas passer aux Indes sans leur épouse sous peine d'expulsion vers l'Espagne par le premier bateau.

*Titre X*

livre VI, titre X, loi XXI (19 décembre 1593) : protection des Indiens dans le cadre des travaux imposés.

*Titre XII*

livre VI, titre XII, loi XIII : seuls les métis ayant statut de vecino ou d'enfant légitime de vecino peuvent recevoir Indiens en charge.

*Titre XIII*

livre VI, titre XIII, loi VIII (23 décembre 1595) : protection des Indiens dans le cadre des travaux imposés.

**Livre VII***Titre III*

livre VII, titre III, loi I : « que los casados o desposados en estos reinos sean remitidos con bienes y las justicias lo ejecuten ».

livre VII, titre III, loi II : « que no se den licencia ni prorogaciones de tiempo a los casados en estos reinos, si no fuere en casos muy raros ».

livre VII, titre III, loi III : cette loi spécifie les châtimts encourus les hommes mariés en Espagne qui se remarient en Amérique.

livre VII, titre III, loi IV : « que los casados se envíen a España aunque contraigan deudas u obligaciones para evitarlo ».

livre VII, titre III, lois V et VI : mesures prises pour éviter divers subterfuges, tels que le passage d'un groupe racial à l'autre pour échapper au tribut.

livre VII, titre III, loi VII : « que los estuvieren ausentes de sus mujeres en las Indias vayan a hacer vida con ellas ».

#### *Titre V*

Livre VII, titre V, loi II : les enfants issus d'une union entre une esclave et un Indien sont esclaves à leur tour, ceux issus d'une union entre un esclave et une Indienne doivent payer le tribut.

livre VII, titre V, loi VI : les pères voulant affranchir les enfants issus de leur union avec une esclave noire sont préférés aux autres acheteurs potentiels

livre VII, titre V, lois XI et XII : la compagnie de morenos libres doit participer à la défense de Panama.

livre VII, titre V, loi XIV : interdiction du port d'armes pour les mulâtres et zambos, restriction de ce droit pour les métis (ne doivent pas être vagabonds).

livre VII, titre V, loi XXVIII : les Noires et les mulâtresses mariés à des Espagnols peuvent porter quelques bijoux.

### **Livre IX**

#### *Titre XXVI*

livre IX, titre XXVI, loi XXIV : l'entrée aux Indes est interdite aux femmes célibataires ou aux femmes mariées venant seules.

**KONETZKE Richard, *Colección de documentos para la formación social de Hispano América, 1493-1810*, vol. 3, 1691-1807, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1962, 2 tomes, 898 p.**

TOME 1

Real Cédula a la Audiencia de Santo Domingo denegando la dispensación propuesta para entrar en el servicio de escribano público

**Madrid, 8 de marzo de 1692**

**p. 19: AGI Santo Domingo 876, libro 26, fol. 156v**

Real Cedula al presidente de la Audiencia de Guadalajara sobre que observe los órdenes y leyes que prohíben traer armas los Indios, mestizos, negros y mulatos

**Madrid, 30 de diciembre de 1692**

**p. 27 : AGI Guadalajara, 232. Libro 7 folio 138**

Consulta de la Junta de Guerra de Indias sobre lo que se ha representado por parte de los naturales de las provincias del Rio de la Plata que sirven en el presidio de Buenos Aires

**Madrid, 29 de octubre de 1695**

**p. 51-52 : Charcas, 6**

Real Cédula al presidente de la Audiencia de Guadalajara extrañándole las licencias que en contravención de leas ha dado para que algunos mulatos tragan armas

**Buen Retiro, 6 de junio de 1696**

**p. 54 : AGI Guadalajara, 232 Libro 7 folio 258 v.**

Consulta del Consejo de las Indias sobre que se expida ley general para que los Indios y los mestizos puedan ascender a la dignidad del sacerdocio y las demás eclesiásticas

**Madrid, 19 de diciembre de 1696**

**p. 64-66 : AGI Lima, 14 Indiferente 797**

Real Cédula que se considere a los descendientes de caciques como nobles en su raza

**Madrid, 26 de marzo de 1697**

**p. 66-69: AGI Indiferente 431, libro 44, fol. 55v, libro 9, fol. 177**

**AGI Indiferente 539, libro 12, fol. 508**

**AGI Indiferente 797**

Real Cédula al gobernador de Yucatán sobre que en los pueblos de Indios no vivan españoles, mestizos, mulatos ni negros

**Madrid, 27 de noviembre de 1697**

**p. 70-71 : AGI México, 1076, libro 37, fol. 297v**

Real Cédula sobre los tributos que habían de pagar los Indios yanaconas vagos y sin oficio y los negros, mulatos y mestizos

**Madrid, 26 de abril de 1703**

**p. 86-88 : Cedulaario de Ayala, tomo 20, fol. 93, núm. 73**

Real Cédula al arzobispo de Santo Domingo diciéndole lo que ha de ejecutar cerca de conferir ordenos sacros a sujetos que tienen alguna línea con mezcla de mulatos

**Madrid, 11 de septiembre de 1707**

**pp. 107-108 : AGI Santo Domingo, 879 libro 33, folio 250**

Real Cédula a la Audiencia de México, cerca de la calidad de las personas que obtienen los empleos de regidores de la villa de Campeche

**Madrid, 27 de febrero de 1713**

**p. 114: AGI México, 1080, libro 46 folio 165**

Consulta del consejo de las Indias sobre los graves perjuicios que resultan de mantenerse la mita de indios forzados que se estableció para que trabajasen en las minas de Potosí

**Madrid, 4 de mayo de 1718**

**p. 144-156 : AGI : Audiencia de Charcas**

Real Cédula sobre la extinción de la mita en las minas de Potosí

**Madrid, 3 de marzo de 1719**

**p. 160-162: AGI Charcas, 274**

Real Cédula aprobando un bando del virrey del Perú para moderar el exceso en los trajes que vestían los negros, mulatos, Indios y mestizos

**San Ildefonso, 7 de septiembre de 1725**

**p. 187 : Cedulario de Ayala, tomo 51, fol. 164, núm. 136**

Estatutos y condiciones de la real y pontificia universidad de San Gerónimo erigida en el convento de San Juan de Letran, orden de predicadores, de la ciudad de La Habana de Cuba

**La Habana, 30 de octubre de 1730**

**p. 201 : AGI, Santo Domingo 490**

Carta del virrey del Perú, el marqués de Castelfuerte, y consulta del Consejo de las Indias sobre el hospital de morenos libres en la ciudad de Lima

**Callao, 29 de septiembre de 1730**

**p. 198-201 : AGI Lima 413**

R. G. Al gobernador de Venezuela ordenándole lo que ha de ejecutar para que en los pueblos de Indios no se mezclen españoles, negros, mestizos ni mulatos

**Sevilla, 10 de noviembre de 1730**

**p. 201-204, AGI Santo Domingo 881, libro 41, fol. 121**

Real Cédula que no se den títulos de escribanos a mestizos y mulatos

**Buen Retiro, 31 de agosto de 1750**

**p. 247 : Cedulario de Ayala, tomo 32, fol. 149, núm. 121**

Real Cedula al arzobispo de Santo Domingo, sobre las licencias que deben de tener los soldados de sus jefes para casarse

**San Lorenzo, 4 de diciembre de 1733**

**p. 214-215 : AGI Santo Domingo 882 libro 41 folio 296**

Real Cédula que excluye de las matrículas y grados de la universidad a los mestizos, zambos, mulatos y cuarterones

**Buen Retiro, 27 de septiembre de 1752**

**p. 265-266 : Cedulaario de Ayala, tomo 75, fol. 78, núm. 8**

Expediente sobre un memorial de Antonio Flores, comandante del batallón de infantería de milicias de pardos libres, solicitando que no se ponga embarazo alguno a sus hijos para estudiar filosofía y teología y demás actos literarios

**Madrid, 18 de enero de 1760**

**p. 287-292: AGI Santo Domingo, 1455**

Real cédula para que Joseph Francisco Baez y Lleran, vecino de La Habana, pueda usar y ejercer libremente su facultad de cirugía

**Aranjuez, 1 de junio de 1760**

**p. 292-294 : AGI Santo Domingo, 1607**

Real Ordenanza sobre prohibición de casamientos de oficiales militares sin real permiso

**Buen Retiro, 30 de octubre de 1760**

**p. 294-297 : AGI Indiferente, 664**

Consulta del Consjo de las Indias sobre el fuero militar que se concede a las milicias de mulatos

**Madrid, 22 de febrero de 1763**

**p. 307-310: AGI Caracas, 11**

Real cédula al real protomedicato de la ciudad de La Habana, ordenándole admita a examen en la facultad de cirugía a Miguel Joseph de Aviles, pardo libre

**San Ildefonso, 29 de julio de 1763**

**p. 315-316, AGI Santo Domingo, 1607**

Expediente tocante a la instancia que introdujo Juan de la Cruz y Mena, profesor de medicina y cirugía en la villa del Bayamo, sobre que se habilite a sus hijos para ser admitidos en Universidades a cursar ciencias, sin embargo de humilde calidad

**Madrid, 6 de junio de 1764**

**p. 318-319, AGI, Santo Domingo 1357**

Real Cédula al gobernador de Caracas sobre el fuero militar de las milicias de mulatos de aquella provincia

**El Pardo, 12 de marzo de 1765**

**p. 327-328 : AGI Santo Domingo : 889 Libro 56, folio 17**

Real Cédula para que los Indios sean admitidos en las religiones, educados en los colegios y promovidos, según su mérito y su capacidad, a dignidades y oficios públicos

**San Ildefonso, 11 de septiembre de 1766**

**p. 333-334 : AGI Cuba 1120**

Real Cédula que se admitan los expositos a la profesión monástica

**Madrid, 18 de julio de 1772**

**p. 389-391: Cedulaario de Ayala, tomo 49, fol. 214v, núm. 206**

Consulta del Consejo de las Indias sobre la instancia de un mestizo noble

**Madrid, 16 de diciembre de 1774**

**p. 399-400 : AGI Charcas 423**

Real Cédula que una junta de ministros exponga su dictamen sobre las providencias necesarias para evitar matrimonios desiguales

**San Lorenzo, 24 de octubre de 1775**

**p. 401-405 : Cedulaario de Ayala, tomo 86, f. 76, núm. 50**

Pramática sanción para evitar el abuso de contraer matrimonios desiguales

**El Pardo, 23 de marzo de 1776**

**p. 406-413 : Cedulaario de Ayala tomo 51, fol. 204, núm. 194**

Real Cédula declarando la forma en que se ha de guardar y cumplir en las Indias la Prágmatica Sanción de 23 de marzo de 1776 sobre contraer matrimonio

**El Pardo, 7 de abril de 1778**

**p. 438-442 : AGI Indiferente 540 libro 18 folio 63**

TOME 2

Consulta de la Cámara de las Indias sobre una instancia de don Joseph Gregorio de Soto Cevallos y doña Miranda y Castro, su mujer, en que solicitan se les dipense el defecto de ilegitimidad

**Madrid, 26 de abril de 1780**

**p. 463-465 : Guadalajara, 242**

Consulta del Consejo de las Indias sobre el reglamento formado por la Audiencia de Chile para ejecutar la Real Pragmática de los matrimonios

**Madrid, 5 de mayo de 1780**

**p. 465-469: AGI Chile, 172**

Consulta del Consejo de Indias sobre las reglas establecidas de la Audiencia de Méjico en cumplimiento de la Real Pragmática del año de 1778 referente a los matrimonios

**Madrid, 1º de agosto de 1781**

**p. 476-482 : Cedulario de Ayala, tomo 51, fol. 267v, núm. 196**

Consulta del Consejo de las Indias sobre una representación de la Audiencia de Guatemala acerca de que todos los mulatos y negros, aunque sean milicianos, y los demás conocidos con el nombre de ladinos, pagasen el tributo de dos pesos

**Madrid, 31 de octubre de 1782**

**p. 489-500 : AGI Guatemala, 411**

Consulta del Consejo de las Indias sobre varias providencias a consecuencia de la Real Pragmática de matrimonios

**Madrid, 27 de febrero de 1783**

**p. 509-515: AGI Audiencia de Santo Domingo**

Ordenanzas para el cuerpo de minería de la Nueva España

**Aranjuez, 22 de mayo de 1783**

**p. 520-528 : AGI Indiferente 540, libro 18, fol. 199**

Consulta del consejo de las Indias sobre la instancia de Bernardo Ramirez de que mediante hallarse infecta su prosapia con la nota de algunos enlaces con hembras mulatas, se digna V. M. declararle como a sus hijos y descendientes por ciudadanos capaces de obtener los empleos y honores que son propios de españoles y artesanos honrados

**Madrid, 17 de septiembre de 1783**

**p. 530-535 : AGI Guatemala, 411**

Consulta del Consejo de las Indias sobre la providencia que tomó el virrey de la Nueva España para que los Indios no enajenasen sus tierras

**Madrid, 27 de octubre de 1784**

**p. 541-543 : AGI México, 1132**

Extracto del código negro carolino, formado por la Audiencia de Santo Domingo, conforme a lo prevenido en Real Orden de 23 de septiembre de 1783 para el gobierno moral, político y económico de los negros de aquella isla

**Santo Domingo, 1º de marzo de 1785**

**p. 553-573 : AGI Estado 7**

Consulta del Consejo de las Indias sobre el edicto circular expedido por el obispo de Sonora, mandando a los curas despusieran que saliesen de los pueblos de Indios los mulatos, negros y demás

**Madrid, 23 de diciembre de 1785**

**p. 589-591 : AGI Guadalajara 243**

Consulta de la Cámara de las Indias sobre las diligencias que practicó un vecino de La Habana con motivo de haberse divulgado que la madre de su mujer había sido una parda esclava

**Madrid, 10 de mayo de 1786**

**p. 594-597: AGI Santo Domingo 1141**

Consulta del Consejo de las Indias sobre si las viudas, doncellas o solteras mulatas, negras y otras castas libres deben o no pagar el real tributo

**Madrid, 1 de julio de 1786**

**p. 604-607: AGI México, 1133**

Consulta del Consejo de las Indias sobre la solicitud de Anna Josefa Fernandez, vecina del puerto del Principe, sobre que se la concediese permiso para contraer matrimonio con Pedro de Estrada, pardo libre

**Madrid, 12 de agosto de 1791**

**p. 695-697 : AGI Santo Domingo 1143**

Estatutos del Real Colegio de nobles americanos en la ciudad de Granada

**Madrid, 15 de enero de 1792**

**p. 697-705 : Cedulaario de Ayala, tomo 69, fol. 85, núm. 28**

Real cédula para que se observe lo mandado por las leyes y cédulas sobre las penas que se impogan a zambos, mulatos y negros

**Madrid, 10 de julio de 1792**

**p. 709-710: AGI Lima, 943**

Real cédula que los pardos que ejerzan la medicina con real aprobación, puedan concurrir a la enseñanza de anatomía

**Aranjuez, 21 de junio de 1793**

**p. 719-720 : Cedulaario de Ayala, tomo 90, fol. 210v, núm. 57**

Consulta del Consejo de las Indias sobre un memorial de don Domingo Luciano Durán, teniente de milicias de la ciudad de San Salvador, reino de Guatemala, en que expuso lo oposición hecha por el ayuntamiento de la dicha ciudad a su ingreso al goce de un oficio de regidor de ella, que se le remató, por defecto de calidad que le atribuía.

**Madrid, 18 de marzo de 1795**

**p. 740-746 : AGI Guatemala**

Consulta del Consejo de las Indias sobre la declaración de que los expósitos debían considerarse exentos de la paga de tributo

**Madrid, 17 de diciembre de 1802**

**p. 787-791 : AGI México, 1140**

Real Cédula que dispensa la calidad de pardo

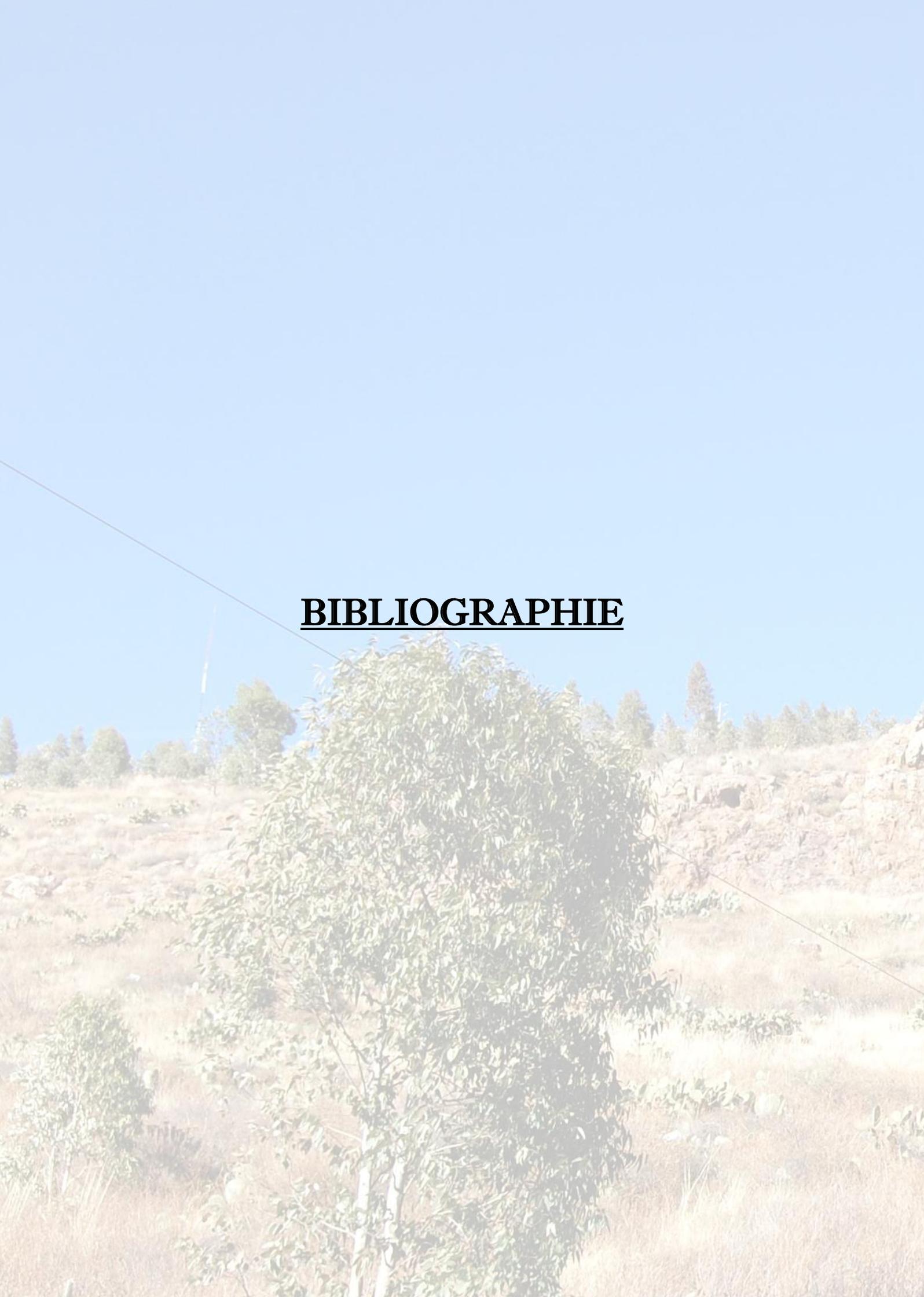
**Madrid, 7 de abril de 1805**

**p. 814-816 : Acad. Hist. Colección Mata Linares, tomo 22**

Consulta del Consejo sobre la habilitación de pardos para empleos y matrimonios

**Madrid, julio de 1806**

**p. 821-829 : Acad. Hist. Colección Mata Linares, tomo 77**

A landscape photograph of a hillside. In the foreground, a young, leafy tree stands prominently. The hillside behind it is covered in dry, yellowish-brown grass and some small shrubs. In the distance, a line of trees marks the horizon under a clear, bright blue sky. A thin power line runs diagonally across the scene from the top left towards the bottom right.

# **BIBLIOGRAPHIE**



## APPAREIL METHODOLOGIQUE

### I. OUTILS

#### **Dictionnaires et lexiques**

ALVAR Manuel, *Léxico del mestizaje en Hispanoamérica*, Madrid, Ediciones Cultura Hispanica, 1987, 223 p.

BONTE Pierre et IZARD Michel (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 2007 (3<sup>e</sup> éd.), 842 p., Collection Quadrige, Dicos de Poche.

DENIS S., MARAVAL M. et POMPIDOU L., *Dictionnaire espagnol-français*, Paris, Hachette, 1976, 903 p.

*Diccionario de la lengua española*, Real Academia Española, Madrid, Espasa Calpe, vigésima edición, 1984, 1417 p.

LANGUE Frédérique et SALAZAR-SOLER Carmen, *Dictionnaire des termes miniers en usage en Amérique latine espagnole : XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Recherche sur les civilisations, 1993, 696 p.

LLANOS García de, *Diccionario y maneras de hablar que se usan en las minas y sus labores en los ingenios de beneficios de los metales (1609)*, La Paz, Museo nacional de etnografía y folklore, 1983, 127 p.

RODRÍGUEZ GARCÍA Justina et CASTILLA SOTO Josefina, *Diccionario de términos de Historia de España, Edad Moderna*, Barcelone, Editorial Ariel, 1998, 155 p., Collección Ariel Practicum.

TRIANA Y ANTORVEZA Humberto, *Léxico documentado para la historia del negro en América: siglos 15-19*, Bogotá, Instituto Caro y Cuervo, 1997, 441 p.

#### **Atlas et géographie historique**

Ambassade du Mexique en France, *Le Mexique : Géographie, Paysage, Histoire, Développement économique, Arts, Patrimoine monumental, Constructions modernes*, Paris, Ambassade du Mexique en France, Service culturel, 1967, 92 p.

BRUNET Roger (dir.), *Géographie universelle : Amérique latine*, Paris, Hachette / Reclus, 1991, 480 p.

FLORESCANO Enrique (éd.), *Atlas histórico de México*, México, Siglo Veintiuno, 1988, 226 p.

GERHARD Peter, *The north frontier of New Spain*, Princeton, University Press, 1979, 224 p.

GERHARD Peter, *A guide to Historical Geography of New Spain*, Princeton, University Press, 1972, 476 p.

GERHARD Peter, *Geografía histórica de la Nueva España 1519-1821*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1986, 493 p.

LASSERRE Guy, *Les Amériques du centre : Mexique, Amérique centrale, Antilles, Guyanne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, 381 p.

MUSSET Alain, *Le Mexique*, Paris, Masson, 1990, 255 p.

#### **Catalogues**

GÓMEZ CANEDO Lino, *Archivo Histórico de México*, Madrid, Fundación Historica Tavera, 1997, 189 p.

GÓMEZ CANEDO Lino, *Archivos de la Historia de América, Período Colonial Español*, México D. F., Instituto Panamericano de Geografía e Historia, 1961, 654 p.

PALACIOS ALVARADO Alicia Susana, ENCISO CONTRERAS José et BORREGO ESTRADA Felipe (coord.), *Catálogo de las causas criminales del periodo criminal, en el Archivo Histórico del Estado de Zacatecas*,

Zacatecas, Tribunal superior de justicia del Estado de Zacatecas, s. d., tome 1, 262 p et tome 2, 297 p.

### **Outils multimédias**

Réseau des bibliothèques des universités de Toulouse, [www.biu-toulouse.fr/](http://www.biu-toulouse.fr/).

Service universitaire de documentation, [www.sudoc.abes.fr/](http://www.sudoc.abes.fr/).

GIS réseau Amérique Latine, [www.reseau-amerique-latine.fr/](http://www.reseau-amerique-latine.fr/)

Site de l'IHEAL-CREDAL, [www.iheal.univ-paris3.fr/](http://www.iheal.univ-paris3.fr/).

CSIC, [www.csic.es/](http://www.csic.es/)

## **II. CONCEPTS ET METHODOLOGIE**

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, 120 p. Collection Repères.

### **Historiographie**

BERTRAND Michel et MARIN Richard (dir.), *Ecrire l'Histoire de l'Amérique Latine*, Paris, Editions du CNRS, 2001, 211 p., collection CNRS Histoire, Histoire contemporaine.

BOURDE Guy et MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Editions du Seuil, 1997, 416 p., collection Points Seuil Histoire.

GRUZINSKI Serge et ALBERRO Solange (dir.), *Introducción a la historia de las mentalidades*, [s. l.], Instituto Nacional de Antropología e Historia, Seminario de historia de las mentalidades y religión en el México colonial, 1979, 266 p.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, Editions du Seuil, 1996, 330 p., collection Points Seuil Histoire.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 1971, 438 p. Collection Points Histoire.

### **Jeux d'échelles et micro-histoire (à compléter)**

GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1980, 220p.

GINZBURG Carlo, *A distance : neuf essais sur le point de vue en histoire*, Paris, Gallimard, 2001, 248p.

REVEL Jacques (éd.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Hautes Etudes / Gallimard / Le Seuil, 1996, 243 p.

### **Réseaux sociaux**

#### *Ouvrages généraux*

BAKIS Henry, *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, 127 p., Collection Que sais-je ?

DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004, 294 p.

LAZEGA Emmanuel, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 127 p., Collection Que sais-je ?

*Réseaux et histoire*

BALOMRI Diana, VOSS Stuart, WORTMAN Miles, *Notable family networks in Latin America*, Chicago, University of Chicago Press, 1984, 290 p.

BERTRAND Michel, « Les réseaux de sociabilité en Nouvelle-Espagne : fondements d'un modèle familial dans le Mexique colonial (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » dans *Pouvoir et déviances en Méso-Amérique (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 95-124, Collection Hespérides.

BERTRAND Michel, « Comment peut-on être créole ? Sur les relations sociales en Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Caravelle, cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, n°62, 1994, p. 99-110.

CARRASCO Raphaël (dir.), *Solidarités et sociabilités en Espagne : XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, 404 p.

CASTELLANO Juan Luis et DEDIEU Jean-Pierre (dir.), *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, CNRS, 1998, 267 p.

MOUTOUKIAS Zacarías, « Réseaux personnels et autorité coloniale, les négociants de Buenos Aires au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Annales ESC*, Armand Colin, Paris, n°4-5, p. 889-915.

## Identité

*Ouvrages généraux*

AMOSSY Ruth, *Les idées reçues : sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991, 215p.

AMOSSY Ruth, (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999, 215 p.

AMOSSY Ruth, *Les discours du cliché*, Paris, Société d'édition de l'enseignement supérieur, 1982, 151 p.

DOURS Christian, *Personne, personnage : les fictions de l'identité personnelle*, Rennes, P U Rennes, 2003, 202 p.

LAPIERRE Nicole, *Changer de nom*, Paris, Gallimard, 2006, 445 p.

MOESSINGER Pierre, *Le jeu de l'identité*, Paris, PUF, 2000, 171 p.

*Identité en Amérique latine*

ANDRIEN Kenneth J., *The human tradition in colonial latin America*, Wilmington, SR Books, 2002, 321 p.

DOMÍNGUEZ Francisco (éd.), *Identity and discursive practice: Spain and Latin America*, Bern, Peter Lang, 2000, 328 p.

ESQUERRO Milagros (éd.), *Construction des identités en Espagne et en Amérique latine : la part de l'Autre*, colloque tenu à l'Université de Caen, mai 1994, Paris, L'Harmattan, 1996, 303 p.

GRABBE Hans-Jürgen (éd.), *Colonial encounters: essays in early American history and culture*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2003, 408 p.

JACINTO ZAVALA Agustín et OCHOA SERRANO Alvaro (coord.), *Tradicón e identidad en la cultura mexicana*, Zamora, Colegio de Michoacán, 1995, 588 p.

RADDING Cynthia, *Wandering peoples: colonialism, ethnic spaces, and ecological frontier in Northwestern Mexico, 1700-1850*, Durham, Duke University Press, 1997, 404 p.

REDONDO Augustin (dir.), *Les représentations de l'autre dans l'espace ibérique et ibéro-américain*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1991-1993, 2 vol., 255 p. et 277 p.

SALINERO Gregorio et TESTÓN NÚÑEZ Isabel (coord.), *Un juego de engaños. Movilidad, nombres y apellidos en los siglos XV a XVIII*, Madrid, Casa de Velázquez, 2010, 393 p.

SIRVENT Gladys et GONZALEZ ARAGON Jorge (éd), *Identidad y mestizaje*, Xochimilco, Universidad Autónoma Metropolitana, 1996, 126 p.

SOUBEYROUX Jacques (dir.), *Rencontres et construction des identités : Espagne et Amérique latine, actes du colloque des 25, 26 et 27 mars 2004*, Saint-Etienne, Presses de l'Université de St-Etienne, 2004, 294 p.

#### **Histoire européenne : justice et société**

FARGE Arlette, *La vie fragile. Violence, pouvoir et solidarités à Paris au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1986, 355p.

GARNOT Benoît, *Histoire de la justice. France XVI<sup>ème</sup> - XXI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2009 Collection Folio Histoire. 789 p.

GARNOT Benoît, *On n'est point pendu pour être amoureux... La liberté amoureuse au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Belin, 2008, 187p.

GROEBNER Valentin, *Who are you ? Identification, Deception and Surveillance in Early Modern Europe*, Boston, MIT Press, 2007, 350p.

MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence de la fin du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Seuil, 2008, 500 p., Collection L'Univers Historique.

ROCHE Daniel, *Les circulations dans l'Europe moderne. XVII<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Pluriel, 2010, 1031p.

STELLA Alessandro, *Amours et désamours à Cadix aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, 215p.

#### **Psychologie et anthropologie sociale**

GEHLEN Arnold, *Anthropologie et psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. Philo d'aujourd'hui, 1990, 333 p.

LEYENS Jacques-Philippe et YZERBYT Vincent, *Psychologie sociale*, Bruxelles, Mardaga, 1997, 368 p.

SANCHEZ-MAZAS Margarita et LICATA Laurent, *L'Autre : regards psycho-sociaux*, Grenoble, PUG, 2005, 415 p.

SCHNAPPER Dominique, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Folio Actuel, 2007, 240 p.

SCHNAPPER Dominique, *La compréhension sociologique : démarche de l'analyse typologique*, Paris, PUF, 2005, 146 p.

SCHNAPPER Dominique, *La relation à l'Autre, au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1998.

YZERBIT Vincent et SCHADRON Georges, *Connaître et juger autrui, une introduction à la cognition sociale*, Grenoble, PUG, 1996, 275 p.

### **CADRES GENERAUX**

#### **III. HISTOIRE DE L'AMERIQUE LATINE**

##### **Histoire générale : les cadres politiques**

Mélanges Jean-Pierre Berthe, *Des Indes occidentales à l'Amérique latine : à Jean-Pierre Berthe*, textes réunis par Alain Musset et Thomas Calvo, Fontenay Saint-Cloud, ENS Editions, 1998, 2 vol., 690 p.

*Recopilación de las Leyes de los Reynos de las Indias*, Madrid, 1791, tres tomos, edición facsimilar del Consejo de la

Hispanidad, Madrid, 1943.

ANDRÉS-GALLEGO José, *Historia general de la gente poco importante: América y Europa hacia 1789*, Madrid, Gregos, 1991, 459 p.

ANES ÁLVAREZ Gonzalo, *La Corona y la América del siglo de las Luces*, Madrid, Marcial Pons, Asociación López de Gomara, 1994, 185 p.

BERNARD Carmen et GRUZINSKI Serge, *Histoire du Nouveau Monde* (vol. 2 ), *Les Métissages entre 1550 et 1643*, Fayard, Paris, 1993, 791 p.

BETHELL Leslie (ed.), *The Cambridge History of Latin America, I et II. Colonial Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, 458 p.

BURKHOLDER Mark A. et JOHNSON Lyman L., *Colonial Latin America*, New York - Oxford, Oxford University Press, 1990, 360 p.

CALVO Thomas, *L'Amérique Ibérique: de 1570 à 1910*, Paris, Nathan, 1994, 359 p.

GÓMEZ Thomas et OLIVARES Itamar, *La formation de l'Amérique Hispanique, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, 268 p., Collection U Histoire.

LAVALLE Bernard, *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolivar*, Paris, Editions Belin, 1993, 319 p., collection Histoire Belin Sup.

LOCKHART James et SCHWARTZ Stuart B., *América Latina en la Edad Moderna, una historia de la América Española y el Brasil coloniales*, Madrid, AKAL Universitaria, 1992, 440 p., Serie Historia Moderna.

LYNCH John, *Las revoluciones hispanoamericanas, 1808-1826*, Barcelon, Ariel Historia, 2008 (11<sup>a</sup> edición), 382p.

VAYSSIERE Pierre, *Les révolutions d'Amérique latine*, Paris, Seuil, 2001, 469 p. Collection Points

VAYSSIERE Pierre, « Les trois modèles historiques de l'Amérique 'latine' » dans *Caravelle, cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, n62, 1994, p. 193-209.

### **Economie et société**

BERNABEU ALBERT Salvador et LANGUE Frédérique, *Fronteras de las sensibilidades*, Séville, Doce Calles (sous presse).

BERTRAND Michel et de roux Rodolfo (éd.), *De l'un au multiple. Dynamiques identitaires en Amérique latine*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, 292 p., Collection Hespérides.

BOCCARA Guillaume, *Guerre et ethnogenèse Mapuche dans le Chili colonial. L'invention de Soi*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1998, 391 p.

BUSCHIAZZO Mario J., *Historia de la arquitectura colonial en Iberoamerica*, Buenos Aires, Ernecé Editores, 1961, 169 p.

CASTEDO Leopoldo, *Historia del arte y de la arquitectura latinoamericana desde la época precolombina hasta hoy*, Barcelone, Editorial Pomaire, 1970, 344p.

CEVALLOS-CANDAU Francisco Javier, COLE Jeffrey et SCOTT Nina (éd.), *Coded encounters: writing, gender, and ethnicity in colonial Latin America*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1994.

CHAUNU Pierre et Huguette, *Séville et l'Atlantique, 1504-1650*, Paris, Armand Colin, 1955-1959, 8 tomes.

CHIARAMONTE José Carlos, *Formas de sociedad y economía en Hispanoamérica*, Mexico, Grijalbo, 1984, 279 p.

CHIARAMONTE José Carlos, *Pensamiento de la Ilustración. Economía y sociedad iberoamericanas en le siglo XVIII*, Caracas, Biblioteca Ayacucho, 1979, 449 p.

GILES Mary E. (ed.), *Mujeres en la Inquisición: la persecución del Santo Oficio en España y en el Nuevo Mundo*, Barcelona, Ediciones Martínez Roca, 2000, 460 p.

- GIUDICELLI Christophe (éd.), *Fronteras movedizas. Clasificaciones coloniales y dinámicas socioculturales en las fronteras de las Américas*, Madrid / México / Zamora, Casa de Velázquez / CEMCA / El Colegio de Michoacán (sous presse).
- GONZALBO AIZPURRU Pilar et ARES QUEIJA Berta (coord.), *Las mujeres en la construcción de las sociedades iberoamericanas*, Sevilla, Consejo superior de Investigaciones Científicas, Escuela de Estudios hispano-americanos; México, Centro de Estudios Históricos, 2004, 330 p.
- GRUZINSKI Serge et WACHTEL Nathan, *Le Nouveau Monde, mondes nouveaux : l'expérience américaine*, Paris, Editions Recherches sur les Civilisations / Editions de l'EHESS, 1996, 748 p.
- GUERRA François-Xavier, *Los espacios públicos en Iberoamérica : ambigüedades y problemas, siglos XVIII-XIX*, México, Fondo de Cultura Económica / Centro Francés de Estudios Mexicanos y Centroamericanos, 1998, 366 p.
- HERZOG Tamar, « Penser l'exclusion : les discours espagnols et hispano-américains sur l'*Autre* (autour de 1740-1811) » dans Anath ARIEL DE VIDAS (coord.), *Pour une histoire souterraine des Amériques*. Mélanges offerts à Nathan Wachtel, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches Amériques Latines, 2008, p. 173-196.
- HERZOG Tamar, « Terres et déserts, société et sauvagerie. De la communauté en Amérique et en Castille à l'époque moderne. » dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2007, n°3, p. 507-538.
- HERZOG Tamar, *Defining nations. Immigrants and Citizens in Early Modern Spain and Spanish America*, Yale, Yale University, 2003, 325p.
- HERZOG Tamar, *Rendre la justice à Quito (1650-1750)*, Paris, L'Harmattan, Recherche Amérique Latine, 363p.
- HILL Jonathan D., *History, power and identity: ethnogenesis in the Americas, 1492-1992*, Iowa City, University of Iowa Press, 1996, 277 p.
- JOHNSON Lyman L. et TANDETER Enrique (eds.), *Essays on the price-history of eighteenth-century Latin America*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1990, 419 p.
- LAVALLE Bernard, *Amor y opresión en los Andes coloniales*, Lima, Universidad Ricardo Palma, Instituto de Estudios Peruanos, 1999, 354 p.
- LAVRIN Asunción, « Women in Spanish colonial society » dans Leslie Bethell (ed.), *The Cambridge History of Latin America, I et II. Colonial Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 321-355.
- LEVAGGI Abelardo (coord.), *La Inquisición en Hispanoamérica: estudios*, Buenos Aires, Ed. Ciudad Argentina, Universidad del Museo social argentino, 1997, 253 p.
- LOCKHART James, « Social organization and social change in colonial spanish America » dans Leslie Bethell (ed.), *The Cambridge History of Latin America, I et II. Colonial Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 265-319.
- LOCKHART James, *Spanish Peru 1532-1560. A colonial society*, Madison, Milwaukee, University of Wisconsin, 1968, 285 p.
- MARIN Richard, *Meurtre au palais épiscopal. Histoire et mémoire d'un crime d'éclésiastique dans le Nordeste brésilien (de 1957 au début du XXI<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, Editions de l'IHEAL, 2010, 205p.
- PLANAS Natividad et BERTRAND Michel (éd.), *Les sociétés de frontière, de la Méditerranée à l'Atlantique (XVI<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècle)*, Madrid, Editions de la Casa de Velázquez, 2011, 414p.
- QUEIRÓS MATTOSO Katia de, *Etre esclave au Brésil, XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 1995, 331 p.
- ROMANO Ruggiero, *Conjonctures opposées : la crise du XVII<sup>e</sup> siècle en Europe et en Amérique ibérique*, Genève, Centre d'histoire économique internationale, 1992, 239 p.
- SEMPAT ASSADOURIAN Carlos S., *El sistema de la economía colonial, el mercado interior, regiones y espacio económico*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1982, 339 p.

SOCOLOW Susan, *The women of colonial Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, 237 p.

TARDIEU Jean-Pierre, *De l'Afrique aux Amériques espagnoles XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles : utopies et réalités de l'esclavage*, Paris, L'Harmattan, 2001, 222 p.

TEPASKE John J., « General tendencies and secular trends in the economies of Mexico and Peru, 1750-1810: the view from the *Cajas* of Mexico and Lima » dans Nils Jacobsen et Hans-Jürgen Puhle (éds.), *The Economies of Mexico and Peru during the late colonial period, 1760-1810*, Berlin, 1986, p. 316-339.

TOVAR PINZÓN Hermes, *La batalla de los sentidos. Infidelidad, adulterio y concubinato a fines de la colonia*, Bogotá, Fondo Cultural Cafetero, 2004, 221 p.

#### IV. HISTOIRE DU MEXIQUE

##### Histoire générale : les cadres politiques

BORAH Woodrow (coord.), *El gobierno provincial en la Nueva España (1570-1787)*, México, 1985, 249 p.

DE LA TORRE Ernesto, *La Independencia de México*, Madrid, MAPFRE, 1992, 304 p.

GUZMAN PEREZ Moisés, *L'occident du Mexique et l'indépendance : sociabilité, révolution et nation, 1780-1821*, Paris, Université Panthéon Sorbonne (microfiches), 2005, Thèse de doctorat.

GRUZINSKI Serge, *Histoire de Mexico*, Paris, Editions Fayard, 1996, 454 p., collection Histoire des grandes villes du monde.

HAMNETT Brian R., *Histoire du Mexique*, Paris, Perrin, 2009, 380 p.

KNIGHT Alan, *Mexico: the colonial era*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 353 p.

PARKES Henry B., *Histoire du Mexique*, Paris, Payot, 1980, 451 p.

WEYMULLER François, *Histoire du Mexique*, Paris, PUF, 1967, 127 p. Collection Que sais-je ?

##### Economie et société

###### *Société coloniale*

*Historia y población en México : siglos XVI-XIX*, México, Colegio de México, 1994, 305 p.

*Vida cotidiana y cultura en le México virreinal: antología*, Mexico D. F., Instituto de Antropología e Historia, 2000, 390 p., Colección Científica.

AGUILA Yves, *Monopoles d'Etat et changements sociaux dans le Mexique des Bourbons, 1765-1810*, Thèse de l'Université de Bordeaux, 1985.

ALBERRO Solange, *Inquisition et société au Mexique, 1571-1700*, Mexico, Centre d'études Mexicaines et Centraméricaines, 1988, 491 p.

ARROM Silvia Marina, *Containing the Poor: the Mexico City Poor House, 1774 - 1871*, Durham, Duke University Press, 2001, 398 p.

BARGELLINI Clara, *La arquitectura de la plata. Iglesias monumentales del Centronorte de México, 1640 - 1750*, México, UNAM / Turner Libros, 1991, 450 p.

BARRIO LORENZOT Juan Francisco de, *El trabajo en México durante la época colonial. Ordenanzas de gremios de la Nueva España*, Mexico, Secretaría de la Gobernación, Dirección de talleres gráficos, 1920, 315 p.

BORAH Woodrow (coord.), *El gobierno provincial en la Nueva España (1570-1787)*, México, 1985, 249 p.

BORAH Woodrow et COOK Sherburne, *Ensayo sobre historia de la población : México y el Caribe*, México, Silgo

Veintiuno, 1977, 2 volumes, 419 p. et 469 p., Colección América Nuestra.

BORAH Woodrow et COOK Sherburne F., « Marriage and legitimacy in Mexican culture: Mexico and California » dans *California Law Review*, 54(2), 1966, p. 946-1008.

BOYER Richard E., *Lives of the bigamists: marriage, family and community in colonial Mexico*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1995, 340 p.

BRADING David, *Prophecy and myth in Mexican history*, Cambridge, University of Cambridge, Centre of Latin American Studies, s. d., 96 p.

BRADING David, *Haciendas and Ranchos in the Mexican Bajío: Leon 1700-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 (reed.), 280p.

CALVO Thomas, « Sur l'insécurité dans le Mexique colonial » dans *L'Ordinaire du mexicaniste*, n° 45, janvier 1980, p. 6-9.

CARBAJAL LÓPEZ David, *La población de Bolaños, 1740 – 1848. Dinámica demográfica, familia y mestizaje*, Zamora, El Colegio de Michoacán, 2008, 355 p.

CARRERA STAMPA Manuel, *Los gremios mexicanos. La organización gremial en Nueva España, 1521-1821*, Mexico, 1954.

CASTRO GUTIÉRREZ Felipe, *Movimientos populares en Nueva España : Michoacán 1766-1767*, México, UNAM, Seminario Rebeliones y Revoluciones en México, 1990, 158 p.

COPE Douglas R., *The limits of racial domination. Plebeian society in colonial Mexico city 1660-1720*, Madison, University of Wisconsin Press, 1994, 232p.

DEEDS Susan M., *Defiance and deference in Mexico's colonial north: Indians under the Spanish rule in Nueva Vizcaya*, Austin, University of Texas Press, 2003, 300 p.

DUCEY Michael Thomas, *A nation of villages: riot and rebellion the Mexican Huasteca*, Tucson, University of Arizona Press, 2004, 349 p.

ELIZONDIA PONCE María del Carmen (compiladora), *Cultura mexicana*, México, Universidad Anáhuac del Sur, 1999, 189 p.

ENDFIELD Georgina H., *Climate and society in colonial Mexico: a study in vulnerability*, Malden, MA, Blackwell Pub., 2008, 235 p.

FALCON Romana (dir), *Culturas de pobreza y resistencia. Estudios de marginados, proscritos y descontentos, México 1804-1910*, México, El Colegio de México, Centro de Estudios Históricos, 2005, 358 p.

FLORESCANO Enrique (et al.), *La clase obrera en la historia de México. De la colonia al imperio*, México, SigloXXI, 1980.

FLORESCANO Enrique, *Memoria mexicana: ensayo sobre la reconstrucción del pasado : época prehispánica – 1821*, México, Joaquín Mortiz, 1987, 337 p.

GARCÍA-MOLINA RIQUELME Antonio M., *El régimen de penas y penitencias en el Tribunal de la Inquisición de México*, México, UNAM, 1999, 679 p.

GONZALBO AIZPURU Pilar, ed., *Familias Novohispanas. Siglos XVI al XIX*, México, El Colegio de México, 1990, 395 p.

GONZALBO AIZPURU Pilar, « La familia en México colonial: una historia de conflictos cotidianos » dans *Estudios Mexicanos*, vol.14, n° 2, 1998, p.389-406.

GRUNBERG Bernard, *L'Inquisition apostolique au Mexique : histoire d'une institution et de son impact dans une société coloniale (1521 – 1571)*, Paris – Montréal, L'Harmattan, 1998, 226 p.

HAMNETT Brian R., *Roots of insurgency: mexican regions 1750-1824*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, 276 p.

JAFFARY Nora E., *False mystics: deviant orthodoxy in colonial Mexico*, Lincoln (Neb), University of Nebraska Press, 2004, 257 p.

KRAUZE Enrique, *La presencia del pasado: la huella indígena, mestiza y española de México*, Barcelone, Tusquets editores, 2005, 385 p.

OCHOA Lorenzo (éd), *Conquista, transculturación y mestizaje: raíz y origen de México*, México, UNAM / Instituto de investigaciones antropológicas, 1995, 168 p.

OLMOS SANCHEZ Isabel, *La sociedad mexicana en vísperas de la Independencia (1787-1821)*, Murcia, Universidad de Murcia, 1989, 346 p.

MARÍN TELLO Isabel, *Delitos, pecados y castigos. Justicia penal y orden social en Michoacán 1750-1810*, México, Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, 2008, 336 p.

MIRAFUENTES GALVAN José Luis, *Movimientos de resistencia y rebeliones indígenas en el norte de México, 1680-1821*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, Instituto de Investigaciones históricas, 2004, 322 p.

SCHROEDER Susan et POOLE Stafford (ed.), *Religion in New Spain*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2007, 358 p.

VAN YOUNG Eric, *Hacienda and Market in Eighteenth-Century Mexico: The Rural Economy of the Guadalajara region, 1675-1820*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 2006, 454p.

VAN YOUNG Eric, *La crisis del orden colonial: estructura agraria y rebeliones populares de la Nueva España, 1750-1821*, México, Alianza Editorial, 1992, 595 p.

VAN YOUNG Eric, *The other rebellion. Popular violence, ideology and the Mexican struggle for independence 1810-1821*, Stanford, Stanford University Press, 2001, 702 p.

VON MENTZ Brigida, *Trabajo, sujeción y libertad en el centro de la Nueva España*, México, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores de Antropología Social, 1999, 419 p.

VON MENTZ Brigida, *Pueblos de indios, mulatos y mestizos 1770 – 1870. Los campesinos y las transformaciones protoindustriales en el poniente de Morelos*, México, Ediciones de la Casa Chata / CIESAS, 1988, 189 p.

#### *Economie*

ABRAMSON Pierre-Luc (éd), *Actes des journées d'étude d'histoire économique du Mexique. De l'indépendance à la Révolution, colloque tenu les 31 et 22 novembre 2003 à l'université de Perpignan.*, Perpignan, Publications du centre de Recherches Ibériques et Latino-Américaines, PUPerpignan, 2004, 217 p.

BORAH Woodrow, *El siglo de la depresión en Nueva España*, México, Secretaría de la Educación Pública, 1975, 155 p.

COATSWORTH John H., *Los orígenes del atraso. Nueve ensayos de historia económica de México en los siglos XVIII y XIX*, Mexico, 1990.

CUE CANOVAS Agustín, *Historia social y económica de México, 1521-1854*, Mexico, Editorial F. Trillas, 1964. 423 p.

MARTINEZ LOPEZ-CANO María del Pilar, VALLE PAVON Guillermina del (coord.), *El crédito en Nueva España*, México DF, Instituto Mora, El Colegio de Michoacán, El Colegio de México, Instituto de Investigaciones históricas, UNAM, 1998, 243 p.

RIO Ignacio del, « Sobre la aparición y desarrollo del trabajo asalariado en el Norte de Nueva España (siglos XVI-XVII) » dans *El trabajo y los trabajadores en la Historia de México*, 1971.

## V. HISTOIRE DE LA NOUVELLE GALICE

BORAH Woodrow, *Tendencias de precios de bienes de tributo real en la Nueva Galicia, 1557-1598*, Zapopan, El Colegio de Jalisco, 1994, 303 p.

CALVO Thomas, *La Nueva Galicia en los siglos XVI y XVII*, Guadalajara, El Colegio de Jalisco, CEMCA, 1989, 199 p.

CRAMAUSSEL Chantal, « La urbanización primitiva del Real del Parral » dans *TRACE*, n° 22, 1992, p. 37-53.

FERNANDEZ Rodolfo, « Zacatecas y Guadalajara en la organización del occidente en el México virreinal » dans *Estudios del hombre*, n° 6, 1997, p. 17-35.

JIMENEZ PELAYO Agueda, « El impacto del crédito en la economía rural del norte de la Nueva Galicia » dans *Hispanic America Historical Review*, vol. 71, n° 3, 1991, p. 501-529.

POWELL Philip, *La guerra chichimeca 1550-1600*, Mexico, Fondo de cultura económica, 1977, 308 p.

VAN YOUNG Eric, *La ciudad y el campo en el México del siglo XVIII: La economía rural de la región de Guadalajara : 1675-1820*, México, Fondo de Cultura Económica, 1989, 392 p.

VITAR Beatriz, « Las fronteras "bárbaras" en los virreinos de Nueva España y Perú (Las tierras del norte de México y oriente de Tucumán en el siglo XVIII) » dans *Revista de Indias*, vol. 55, n° 203, 1995, p. 33-66.

## VI. CHRONIQUES ET TMOIGNAGES CONTEMPORAINS

ACCARETTE, *La route de l'argent*, Présentation de Jean-Paul Duviols, Paris, Editions Utz, 1992, 140 p.

AJOFRIN Francisco de, *Diario del viaje que hizo a la América en el siglo XVIII el padre Francisco de Ajofrin*, México, Instituto cultural hispano-mexicano, 1964, 2 vol., 246 p., 266 p.

CARERI Gemelli, *Le Mexique à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, vu par un voyageur italien*, présentation de Jean-Pierre Berthe, Paris, Calmann-Lévy, 1968, 279 p.

DUVIOLS Jean-Paul, « La population de la Nouvelle-Espagne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Extraits inédits du manuscrit de Jean de Monségur, 1707-1708) » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 45-61.

DUVIOLS Jean-Paul, « Lima dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les récits de voyage » dans *La ville en Amérique espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, p. 47-68.

GALAOR Isabel, GLONER Daniela, HAUSBERGER Bernd, HÖFLEIN Michael, PROBST Gerlinde, SCHEFFEL Rita, THAMM Susanne et VOEL Ngozi Violetta (eds), *Las minas hispanoamericanas a mediados del siglo XVIII. Informes enviados al Real Gabinete de Historia Natural de Madrid*, Frankfurt-am-Main/Madrid, Vervuert/Iberoamericana, 1998, 244 p.

HUMBOLDT Alexandre Von, *Essai politique sur le royaume de Nouvelle Espagne du Mexique*, Paris, Editions Utz, 1997, 906 p., 2 tomes, Collection La Science des Autres.

HUMBOLDT Alexender von, *L'Amérique espagnole en 1800 vue par un savant allemand*, présentation de Jean Tulard, Paris, Calmann-Lévy, 1965, 298 p.

MONTSEGUR Jean de, *Mémoires du Mexique. Le manuscrit de Jean de Montégur (1709)*. Introduction et notes par Jean-Paul Duviols, Paris, Chandeigne, 2002, 360 p.

MOTA PADILLA Matías de la, *Historia del reino de Nueva Galicia en la América septentrional*, Guadalajara, 1973, 626 p.

MOTA Y ESCOBAR Alonso de la, *Descripción geográfica de los reinos de Nueva Galicia, Nueva Vizcaya y Nuevo León*, Guadalajara, Jalisco, Universidad, 1993, 114 p.

RIBERA FERNÁNDEZ J., *Compendio de las cosas más notables contenidas en los libros del Cabildo de Nuestra Señora de los Zacatecas, desde el año de su descubrimiento, 1546, hasta 1730*, México, Imprenta Aldina, 1945, 63 p.

## **LES SOCIÉTÉS MINIÈRES DU CENTRE-NORD DE LA NOUVELLE ESPAGNE AU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE**

### **VII. HISTOIRE DU MÉTISSAGE**

#### *Études théoriques*

BATAILLON Claude et COHEN Pierre (coord.), *Vertus et déboires du métissage au Mexique, Rencontres franco-mexicaines de Sciences humaines (Paris, Bordeaux, Toulouse), mai 1995*, dans *L'Ordinaire latino-américain*, n° 159, 1995, numéro monographique.

BENOIST J., « Le métissage : biologie d'un fait social, sociologie d'un fait biologique » dans *Métissages* (t. 2), Paris, L'Harmattan, 1992.

BOCCARA Guillaume et GALINDO Sylvia (éd.), *Lógica mestiza en América*, Temuco (Chili), Instituto des Estudios Indígenas, 1999, 204 p.

BOCCARA Guillaume, « Antropología diacrónica » dans Guillaume Boccara et Sylvia Galindo (éd.), *Lógica mestiza en América*, Temuco (Chili), Instituto des Estudios Indígenas, 1999, p. 21-53.

BORAH Woodrow et COOK Sherburne, *Sobre las posibilidades de hacer el estudio histórico del mestizaje sobre una base demográfica*, 1960.

FAVRE Henri, *L'indigénisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 127 p., collection Que sais-je ?

FELL Eve-Marie, « Du métis à l'hybride : souvenirs d'une Belle Époque » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 75-83.

GARCÍA Clara, RAMOS MEDINA Manuel, *Ciudades mestizas: intercambios y continuidades en la expansión occidental, siglos XVI a XIX*, Actas del 3er Congreso Internacional Mediadores Culturales, México DF, Condumex, 2001.

GRUNBERG Bernard et LAKROUM Monique (eds), *Histoire des métissages hors d'Europe. Nouveaux mondes ? Nouveaux peuples ?*, Paris, L'Harmattan, 1999, 288 p.

GRUZINSKI Serge et ARES QUEIJA Berta, *Entre dos mundos: fronteras culturales y agentes mediadores*, Sevilla, Escuela de Estudios Hispano-Americanos, 1997, 450 p.

LAPLANTINE François et NOUSS Alexis, *Métissages d'Arcimboldo à Zombi*, Paris, Pauvert, 2001, 633 p.

LAPLANTINE François et NOUSS Alexis, *Le Métissage, un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, 1997, 127 p.

LAPLANTINE François, « Les atouts d'une culture métisse » dans G. Couffignet (dir.), *Amérique Latine, tournant de siècle*, Paris, La Découverte, 1997, p. 107-124.

LARS Claudia, "La razón del mestizaje" dans *Estudios centroamericanos*, vol. 47, n° 528, 1992, p. 901-904.

OLAECHEA LABAYEN Juan B., *El mestizaje como gesta*, Madrid, MAPFRE, 1992, 316 p.

PINEDA Vicente, *Sublevaciones indígenas en Chiapas. Gramática y diccionario tzeltal*, Mexico, Instituto Nacional

Indigenista, 1986, 492 p.

PIETSCHMANN Horst, « ¿La historia de América Latina como historia del nuevo mestizaje ? A propósito de un libro nuevo » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 105-110.

POLONI-SIMARD Jacques, « Redes y mestizaje » dans Guillaume Boccara et Sylvia Galindo (éd.), *Lógica mestiza en América*, Temuco (Chili), Instituto de Estudios Indígenas, 1999, p. 113-138.

SALINERO Gregorio, *Mezclado y sospechoso: movilidad e identidades, España y América (siglos XVI-XVIII): coloquio internacional (29-30 de mayo 2000)*, Madrid, Casa de Velazquez, 2005, 270 p.

SAMAMA Evelyne, « Etymologie des métissages » dans GRUNBERG Bernard et LAKROUM Monique (eds), *Histoire des métissages hors d'Europe. Nouveaux mondes ? Nouveaux peuples ?*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 13-26.

VAYSSIERE Pierre, « Les trois modèles historiques de l'Amérique 'latine' » dans *Caravelle, cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, n° 62, *L'expression des identités américaines à partir de 1492*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1994, p. 193-209.

WILLIAMSON Joel, *New people. Miscegenation and mulattoes in the United States*, New York, Free Press, 1984, 221 p.

WUNENBURGER Jean- Jacques (dir.), *La rencontre des imaginaires entre Europe et Amérique*, Paris, L'Harmattan, 1993, 286 p.

#### *Le métissage en Amérique Espagnole et en Nouvelle Espagne*

*Amériques métisses, Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, numéro 27, 2008, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 298p.

AGUIRRE BELTRÁN Gonzalo, *La población negra de México, 1519-1810*, Mexico, Ediciones Fuente Cultural, 1946, 347p.

BENNETT Herman Lee, *Africans in Colonial Mexico: absolutism, Christianity and Afro-creole consciousness, 1570-1640*, Bloomington, Indiana University Press, 2003, 275 p.

BERNARD Carmen, BOIDIN Capucine, CAPDEVILA Luc, « Editorial » dans *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, numéro 27, *Amériques métisses*, 2008, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 5-14.

BORAH Woodrow, « The mixing of population » dans Fred Chiappelli, ed., *First Images of America.. vol. 2.*, Berkeley, University of California Press, 1976, p. 707-722.

CARRILLO SARAIVA Ana Cecilia (*et alii*), *Etnicidad y discriminación racial en la historia del Perú*, Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú; Instituto Riva Agüero; Banco Mundial, 2002, 175 p.

CARO BAROJA Julio, « Antecedentes españoles de algunos problemas relativos al mestizaje » dans *Revista histórica* (Lima), 28, 1965, p. 197-210.

CASTILLO PALMA Norma Angélica, « Deux lectures des métissages mexicains : le rapport mariage mixtes, illégitimité et phénotypes identités, Cholula, 1649-1796 » dans GRUNBERG Bernard et LAKROUM Monique (eds), *Histoire des métissages hors d'Europe. Nouveaux mondes ? Nouveaux peuples ?*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 107-123.

CHANCE John K., « On the Mexican mestizo » dans *Latin American Research Review*, vol. XVI; n° 3, 1979, p. 153-168.

COMAS Juan, « El mestizaje y su importancia social » dans *Acta Americana*, II, 1944.

ESTEVA-FABREGAT Claudio, *Mestizaje in Ibero-América*, Madrid, Editorial Alhambra, 1988, 401 p.

FERRADAS MARTÍNEZ Mónica (*et alii*), *Etnicidad y discriminación racial en la historia del Perú*, Tomo 2, Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú; Instituto Riva Agüero; Banco Mundial, 2003, 229 p.

FRIEDE J., « De la encomienda indiana a la propiedad territorial y su influencia sobre el mestizaje » dans *Anuario Colombiano de Historia Social y de la Cultura*, 1969, 4 : 35-62.

GARCÍA SÁIZ María Concepción, « La incorporación del mundo colonial al imaginario » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 85-92.

KONETZKE Richard, « El mestizaje y su importancia en el desarrollo de la población hispanoamericana durante la época colonial » dans *Revista de Indias*, 23, 1946, p. 7-44; 24, 1946, p. 215-237.

LIPCHUTZ Antonio, *El problema racial en la Conquista de América y el mestizaje*, México, Siglo Veintiuno, 1975, 318 p.

MONTESINOS Sonia, *Sangres cruzadas: mujeres chilenas y mestizaje*, s. l., Servicio Nacional de la mujer, 1993, 60 p.

MORENO NAVARRO Isidoro, *Los cuadros el mestizaje americano. Estudio Antropológico del mestizaje*, Madrid, José Porrúa Torranzas, 1973, 256 p.

MÖRNER Magnus, *Le métissage dans l'histoire de l'Amérique Latine*, Paris, Fayard, 1971, 209 p., Collection L'Histoire sans frontières.

MÖRNER Magnus, *Estado, razas y cambio social en la Hispanoamérica colonial*, México, SepSetentas, 1974, 158 p.

PESCADOR Juan Javier, « La nupcialidad urbana preindustrial y los límites del mestizaje: características y evolución de los patrones de nupcialidad en la ciudad de México » dans *Estudios Demográficos y Urbanos*, vol. 7, n°1/19, 1992 (numéro spécial), p. 137-168.

RABELL Cecilia, « Matrimonio y raza en una parroquia rural : San Luis de la Paz, Guanajuato, 1715-1810 » dans *Historia mexicana*, México, vol. 62, n° 165, 1992, p. 3-44.

RAGON Pierre, « Les Noirs en Nouvelle Espagne: le déni d'une communauté » dans MATTOSO, Kátia Mytillineou de Queirós (dir.), *Esclavage: histoire d'une diversité de l'Océan Indien à l'Atlantique sud*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 123-1442.

RESTALL Matthew, *Beyond Black and Red: African – Native relations in colonial Latin America*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2005, 303 p.

ROSENBLAT Ángel, *La población indígena y el mestizaje en América, tomo 2 : El mestizaje y las castas coloniales*, Buenos Aires, Editorial Nova, 1954, 188 p.

SÁNCHEZ-ALBORNOZ Nicolás, *La población de América Latina, desde los tiempos precolombinos al año 2000*, Madrid, Alianza Editorial, 1973, 312 p.

VINSON Ben, *Bearing arms for his majesty: the free-colored militia in colonial Mexico*, Stanford, Stanford University Press, 2001, 304 p.

ZUÑIGA Jean-Paul, « "Morena me llaman..." Exclusión e integración de los Afromamericanos en Hispanoamérica: el ejemplo de algunas regiones del antiguo virreinato del Perú (siglos 16-18) » dans Berta Ares Queija, Alessandro Stella, eds., *"Negros, mulatos y zambaigos". Derroteros africanos en los mundos ibéricos*, Séville, Ediciones de la Escuela de estudios hispanoamericanos, 2000b, p. 105-122.

ZUÑIGA Jean-Paul, « La Compagnie de Jésus et la question du métissage dans la vice-royauté du Pérou de la fondation aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle » dans GRUNBERG Bernard et LAKROUM Monique (eds), *Histoire des métissages hors d'Europe. Nouveaux mondes ? Nouveaux peuples ?*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 37-50.

#### *Acculturation et identité*

AGUIRRE BELTRAN Gonzalo, *El proceso de aculturación y el cambio socio-cultural*, México, Fondo de Cultura Económica, 1992, 238 p.

ALBERRO Solange, *Les Espagnols dans le Mexique Colonial. Histoire d'une acculturation*, Paris, Armand Colin et EHESS, 1992, 131 p.

ALBERRO Solange, « Les voies du métissage » dans *Annales Histoire et Sciences Sociales*, Paris, numéro 57, vol. 1, janvier-février 2002, p. 147-157.

ALBERRO Solange, « Origines de la conscience créole au Mexique : la récupération des symboles indigènes de Mexico-Tenochtitlán » dans GRUNBERG Bernard et LAKROUM Monique (eds), *Histoire des métissages hors d'Europe. Nouveaux mondes ? Nouveaux peuples ?*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 227-236.

ALBIZÚ-LABBE Francisco, « El mestizaje chileno como mito histórico-cultural » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 13-34.

ALVARADO QUEZADA Lorena, Mexique, *La naissance d'un mythe national : métissage et modèles racistes européens dans la pensée de deux "nation-builders" à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : Riva Palacio et Justo Sierra*, mémoire de DEA sous la direction de Jean Leca, Paris, 2001, 74 p.

BASAVE BENITEZ Agustín Francisco, *México mestizo: análisis del nacionalismo mexicano en torno a la mestizofilia de Andrés Molina Enríquez*, México, Consejo Nacional para la cultura y los artes, Fondo de Cultura Económica, 1992, 167 p.

BAUDOT Georges, « Métissage, transculturation et syncrétismes : le discours hispano-américain » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 9-12.

BOUYASSE CASSAGNE Thérèse, « Etre métis ou ne pas être: les symptômes d'un mal identitaire dans les Andes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » dans *Cahiers des Amériques Latines*, 12, 1991, p. 7-24.

BOUYASSE CASSAGNE Thérèse, « Incertitudes identitaires métisses : l'éloge de la bâtardise » dans *Caravelle, cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, n° 62, *L'expression des identités américaines à partir de 1492*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1994, p. 111-134.

BRISTOL Joan Cameron, *Christians, blasphemers and witches: afro-Mexican ritual practice in the 17<sup>th</sup> century*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2007, 283 p.

CAILLAVET Chantal et MINCHOM Martin, « Le métis imaginaire. Idéaux classificateurs et stratégies socio-raciales en Amérique Latine (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) » dans *L'Homme*, 122-124, 1984, p. 115-132.

CARRERA Magali, *Imagining identity in New Spain: race, lineage and the colonial body in portraiture and casta paintings*, Austin, University of Texas Press, 2003, 188 p.

COMAS Juan, GONZÁLEZ Enrique, LÓPEZ AUSTIN Alfredo, SOMOLINOS Germán et VIESCA Carlos, *El mestizaje cultural y la medicina novohispana del siglo XVI*, Valence, Instituto de estudios documentales e históricos sobre la ciencia, Universidad de Valencia, 1995, 296 p., Cuadernos de Historia de la Medicina y de la Ciencia, XLVIII, serie A (Monografías)

FELL Claude, « La raza cósmica de José Vasconcelos ou le métissage sublimé » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 63-73.

GARATE Donald, « Basque names, mobility and ethnicity on the Spanish frontier » dans *Colonial Latin American Historical Review*, vol. 2, n° 1, 1993, p. 77-104.

GARCÍA SÁIZ María Concepción, « La incorporación del mundo colonial al imaginario » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 85-92.

GIUDICELLI Christophe, *Guerre, identité et métissage aux frontières de l'Empire: la guerre des Tepehuán en Nouvelle Biscaye (1616-1619)*, sous la direction de Bernard Lavallé, Paris, Université de Paris3 – Sorbonne Nouvelle, 2000, 641 p.

GRUZINSKI Serge, *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999, 345 p.

GRUZINSKI Serge, *La colonisation de l'imaginaire*, Paris, Gallimard, 1988, 374 p., Collection Bibliothèque des Histoires.

GRUZINSKI Serge et BÉNAT TACHOT Louise, *Passeurs culturels. Mécanismes du métissage*, Paris, Presses universitaires de Marne-la-vallée / Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2001, 319 p.

LAFAYE Jacques, *Quetzalcóatl and Guadalupe: the formation of Mexican national consciousness*, Paris, Gallimard, 1976, 335 p.

LAVALLÉ Bernard (éd.), *Transgressions et stratégie du métissage en Amérique Coloniale*, Paris, Presse de la Sorbonne Nouvelle, 1998, 248 p.

LAVOU ZOUNGBO Victorien et VIVEROS VIGOYA Mara (éd.), *Mots pour nègre, maux de noir(e)s: enjeux socio-symboliques de la nomination en Amérique latine*, Perpignan, Centre de Recherches ibériques et latino-américaines, Université de Perpignan, 2004, 413 p.

LEWIS Laura, *Hall of mirrors: power, witchcraft and caste in colonial Mexico*, Durham (NC), Duke University Press, 2003, 262 p.

MOYA LÓPEZ Laura, "Andrés Molina Enríquez: una sociología de la raza" dans *Sociológica*, año 9, número 26, *El siglo XIX mexicano. Una visión de la historia desde la sociología*, septembre – décembre de 1994, p. 77 – 115.

SALLMAN Jean-Michel (sous la direction de), *Visions indiennes, visions baroques : les métissages de l'inconscient*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 224 p.

SOLANO Francisco de, « El blasón del mestizo inca Garcilaso de la Vega » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 131-143.

WACHTEL Nathan, *La vision des vaincus : les Indiens du Pérou devant la Conquête Espagnole, 1530-1570*, Paris, Gallimard, 1971, 399 p., Collection Bibliothèque des Histoires.

WACHTEL Nathan, « L'acculturation » dans Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'Histoire, tome 1, Nouveaux problèmes*, Paris, Editions Gallimard, 1974, p. 174-202, Collection Folio Histoire.

WADE Peter, *Blackness and race mixture: the dynamics of racial identity in Colombia*, Baltimore/London, Johns Hopkins University Press, 1993, 415 p.

WUNENBURGER J.- J. (sous la direction de), *La rencontre des imaginaires entre Europe et Amérique*, Paris, L'Harmattan, 1993, 286 p.

ZUÑIGA Jean-Paul, « La voix du sang. Du métis à l'idée du métissage en Amérique Espagnole » dans *Annales, Sciences Sociales*, Paris, vol. 54, n° 2, 1999, p. 425-452.

#### *Stratification sociale*

ARNOLD Linda, « Sobre la deducción de evidencia : estratificación en un barrio de la ciudad de México, 1777-1793 » dans *Estudios de Historia Novohispana*, 15, 1995, p. 87-112.

BRADING David, « Grupos étnicos ; clases y estructura ocupacional en Guanajuato (1792) » dans *Historia Mexicana*, vol. XXIII, n° 4, avril-juin 1974, p. 611-645.

CARMAGNANI M., « Demografía y sociedad, la estructura social de los centros mineros del Norte de México, 1600-1720 » dans *Historia mexicana*, n° 83, p. 419-459.

CHANCE John K. et TAYLOR William B., « Estate and class: a reply » dans *Comparative Studies in Society and History*, 21 (3), 1979, p. 434-442.

COPE Douglas R., *The limits of racial domination: plebeian society in colonial Mexico city, 1660 – 1720*, Madison (Wisc.), University of Wisconsin Press, 1994, 220 p.

ISRAEL J.I., *Race, class and politics in colonial Mexico, 1610-1670*, Londres, Oxford University Press, 1975, 305 p.

McCAA Robert, SCHWARTZ Stuart et GRUBESSICH Arturo, « Race and class in colonial Latin America. A critique. » dans *Comparative Studies in Society and History*, 21 (3), 1979, p. 421-433.

SEED Patricia, « The social dimensions of race: Mexico City, 1753 » dans *Hispanic America Historical Review*, vol. LXII, 1982, p. 569-606.

#### *La question des élites : regard et comportements*

ARNOLD Linda, *Bureaucracy and bureaucrats in Mexico City, 1743-1835*, Tucson, University of Arizona Press, 1988, 202 p.

BALOMRI Diana, VOSS Stuart, WORTMAN Miles, *Notable family networks in Latin America*, Chicago, University of Chicago Press, 1984, 290 p.

BERTRAND Michel, « Comment peut-on être créole ? Sur les relations sociales en Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Caravelle, cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, n<sup>o</sup> 62, *L'expression des identités américaines à partir de 1492*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1994, p. 99-110.

BERTRAND Michel, « Les réseaux de sociabilité en Nouvelle-Espagne : fondements d'un modèle familial dans le Mexique colonial (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » dans *Pouvoir et déviances en Méso-Amérique (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 95-124, collection Hespérides.

KICZA John, *Empresarios coloniales: familias y negocios en la ciudad de México durante los Borbones*, México, Fondo de cultura económica, 1986, 285 p.

LANGUE Frédérique BÜSCHGES Christian (Coord.), *Excluír para ser: procesos identitarios y fronteras sociales en la América Hispánica (siglos XVII – XVIII)*, Asociación de Historiadores Latinoamericanistas Europeos, Madrid, Iberoamericana, Frankfurt am Main, Vervuert, 2005, 173 p.

MOUTOUKIAS Zacarías, « Réseaux personnels et autorité coloniale, les négociants de Buenos Aires au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Annales ESC*, Armand Colin, Paris, n<sup>o</sup>4-5, p. 889-915.

SEED Patricia, *To love, honor and obey in colonial Mexico. Conflicts over marriage choice, 1574-1821*, Stanford, Stanford University Press, 1988, 322 p.

#### *Métissage et arts*

BARRIOS PENA Jaime, *Arte mestizo en América Latina: discurso y mutación cultural. Quinientos años después: 1492-1992*, Buenos Aires, editorial Fénix, 1989, 195 p.

BAUDOT Georges, « Sentido de la literatura histórica para la transculturación en el México del siglo XVII : Fernando de Alva Ixtlilxóchtli » dans OLEA FRANCO Rafael et VALENDER James (éd.), *Reflexiones lingüísticas y literarias. vol. II, Literatura*, México, El colegio de México, 1992, p. 125-137.

BUSCHIAZZO Mario J., *Historia de la arquitectura colonial en Iberoamerica*, Buenos Aires, Ernecé Editores, 1961, 169 p.

CARPENTIER Alejo, *Concierto barroco*, México, Siglo Veintiuno, 1974, 92 p.

CARRERA Magali Marie, *Imagining identity in New Spain : race, lineage and the colonial body in portraiture and casta paintings*, Austin, University of Texas Press, 2003, 188 p.

CASTEDO Leopoldo, *Historia del arte y de la arquitectura latinoamericana desde la época precolombina hasta hoy*, Barcelona, Editorial Pomare, 1970, 344 p.

CAMPRA Rosalba, « Métáforas del mestizaje » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 35-44.

DEANS-SMITH Susan, "Creating the colonial subject: Casta paintings, collectors, and critics in eighteenth-century Mexico and Spain" dans *Colonial Latin American Review*, Vol. 14, No 2, December 2005, p. 169 – 204.

FELL Claude, « La raza cósmica de José Vasconcelos ou le métissage sublimé » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 63-73.

KATZEW Ilona, *Casta painting: images of race in 18th century Mexico*, New Haven / London, Yale University Press, 2004, 242 p.

MANRIQUE Jorge Alberto, « El transplante de las formas artísticas españolas a México » dans *Actas del tercer congreso internacional de hispanistas*, Mexico, 1968, p. 571-581.

NOUHAUD Dorita, « Los hijos de Changó y de Quetzacóatl » dans *Métissages en Amérique Latine*, Paris, UFR d'études ibériques, Université de Paris-Sorbonne, Editions hispaniques, 1994, p. 93-103.

RAMBOUL Christine, *L'art baroque dans le Mexique colonial*, mémoire de maîtrise sous la direction de Louis Panabière, Perpignan, Université de Perpignan, 1994, 141 p.

ROMERO DE TEJADA Pilar (coord.), *Frutas y castas ilustradas* [exposición], Museo Nacional de Antropología, 25 febrero – 29 agosto de 2004, Madrid, Ministerio de Educación, Cultura y Deporte, Secretaria de Estado de Cultura, 2003.

SEBASTIAN Santiago, *Le baroque ibéro-américain : message iconographique*, Paris, Editions du Seuil, 1991, 373 p.

STIERLIN Henri et Anne, *Les ors du Mexique colonial*, France, Imprimerie Nationale Editions, 1997, 203 p.

## VIII. HISTOIRE URBAINE

### *Amérique espagnole*

*La ville en Amérique espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, 359 p.

ABRAMSON Pierre-Luc (éd.), *Villes réelles et imaginaires d'Amérique latine = Ciudades reales e imaginarias de América latina : actes des premières journées américanistes des Universités de Catalogne, 19 et 20 mai 2000*, Université de Perpignan, Perpignan, Publications du Centre de recherches ibériques et latino-américaines : Presses universitaires de Perpignan, 2002, 173 p.

BORAH Woodrow, «La influencia cultural europea en la creación de los centros urbanos hispanoamericanos » dans Alejandra Moreno Toscano (éd.), *Ciudad de México. Ensayo de construcción de una historia*, Mexico, 1978, p. 66-94.

BRADING David, « La ciudad en la América borbónica: élite y masas » dans HARDOY Jorge, MORSE Richard et SCHAEDEL Richard (compiladores), *Ensayos histórico-sociales de la urbanización en América latina*, Buenos Aires, Ediciones SIAP, 1978, p. 197-218.

BRONNER Fred, « Urban society in Colonial Spanish America. Research trends. » dans *Latin America Research Review*, vol. XXI, n° 1, 1986, p. 7-72.

CHENU Jeanne, « Représentation créole de la ville andine au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *La ville en Amérique espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, p. 85-108.

FORTEA PÉREZ José Ignacio (éd.), *Imágenes de la diversidad, el mundo urbano en la corona de Castilla (s. XVI-XVIII)*, Universidad de Cantabria, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cantabria, 1997, 513 p.

GONZÁLEZ Y GONZÁLEZ Julio, *Planos de ciudades ibero americanas y filipinas existentes en el archivo de Indias*, Madrid, Insituto de Estudios de Administración Local, deux tomes, 1951, 675 p.

HARDOY Jorge Enrique, « La forma de las ciudades coloniales en la América española » dans Francisco de Solano (éd.), *Estudios sobre la ciudad iberoamericana*, Madrid, CSIC, 1983, p. 315-344.

HARDOY Jorge Enrique et ARANOVITCH Carmen, « Escalas y funciones urbanas de la América Española hacia 1600. Un ensayo metodológico » dans Francisco de Solano (éd.) *Estudios sobre la ciudad iberoamericana*, Madrid, CSIC, 1983, p. 345-383.

HARDOY Jorge Enrique et ARANOVITCH Carmen, « Urbanización en América Hispánica entre 1580 y 1630 » dans *Boletín del Centro de Investigaciones Históricas y Estéticas*, 1969, 11, p. 9-89.

HARDOY Jorge Enrique, SCHAEDEL Richard P. et STEWART Nora Kinzer, *La urbanización en América desde sus orígenes hasta nuestros días*, Buenos Aires, Ediciones del Instituto, 1969, 364 p.

HASLIP-VIERA Gabriel, « The underclass » dans Louisa Hoberman et Susan Socolow (éds), *Cities and Society in Colonial Latin America*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1986, p. 285-312.

HOBERMAN Louisa et SOCOLOW Susan (éds.), *Cities and Society in Colonial Latin America*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1986; 250 p.

JOHNSON Lyman, « Artisans » dans Louisa Hoberman et Susan Socolow (éds), *Cities and Society in Colonial Latin America*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1986, p. 227-250.

KAGAN Richard, « Un mundo sin murallas: la ciudad en la América Hispano Colonial » dans FORTEA PÉREZ José Ignacio (éd.), *Imágenes de la diversidad, el mundo urbano en la corona de Castilla (s. XVI-XVIII)*, Universidad de Cantabria, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cantabria, 1997, p. 51-86.

MORSE Richard M., « Introducción a la historia urbana de Hispanoamérica » dans Francisco de Solano (ed.) *Estudios sobre la ciudad iberoamericana*, Madrid, CSIC, 1983, p. 9-54.

MORSE Richard M., « The urban development of spanish colonial America » dans Leslie Bethell (ed.), *The Cambridge History of Latin America, I et II. Colonial Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 67-104.

MUÑOZ PÉREZ José, « Una descripción comparativa de las ciudades americanas en el siglo XVIII » dans *Estudios Geográficos*, Madrid, vol. XV, 1954, p. 89-129.

SOLANO Francisco de, ed., *Estudios sobre la ciudad iberoamericana*, Madrid, CSIC, 1983, 941 p.

SOLANO Francisco de, « El proceso urbano iberoamericano desde sus orígenes hasta los principios del siglo XIX » dans Francisco de Solano (éd.) *Estudios sobre la ciudad iberoamericana*, Madrid, CSIC, 1983, p. 727-880.

SCHAEDEL Richard P., « El tema central del estudio antropológico de las ciudades hispanoamericanas » dans Francisco de Solano (ed), *Estudios sobre la ciudad iberoamericana*, Madrid, CSIC, 1983, p. 55-88.

### ***Nouvelle Espagne***

GONZÁLEZ Jorge et AGUIRRE Angulo, *Artesanado y ciudad a finales del siglo XVIII*, México, 1983, 248 p.

MORENO TOSCANO Alejandra (éd.), *Ciudad de México. Ensayo de construcción de una historia*, Mexico, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 1978, 239 p.

MORENO TOSCANO Alejandra, « Economía y urbanización : tres ejemplos de relación entre ciudades y regiones en Nueva España a finales del siglo XVIII » dans Alejandra Moreno Toscano (éd.), *Ciudad de México. Ensayo de construcción de una historia*, Mexico, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 1978, p. 95-130.

MORENO TOSCANO Alejandra, « Algunas características de la población urbana : ciudad de México, siglos XVII-XIX » dans *Investigaciones Demográficas en México*, México, 1978, p. 399-417.

ORTIZ ESCAMILLA Juan, « Urbanización y desarrollo regional en el noreste mexicano, siglos XVI-XIX » dans *Anuario de Espacios Urbanos*, México, 1997, n° 4, p. 138-153.

## Une perspective comparatiste : monographies

### *Nouvelle Espagne*

CALVO Thomas, « Concubinage et métissage en milieu urbain : le cas de Guadalajara au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *La ville en Amérique Espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, p. 147-158.

CALVO Thomas, *Guadalajara y su región en el siglo XVII, Población y economía*, Guadalajara, Ayuntamiento de Guadalajara, Centro de Estudios mexicanos y centroamericanos, 1992, 489 p, Colección Guadalajara 450 Años.

CARROLL Patrick J., *Blacks in colonial Veracruz: race, ethnicity and regional development*, Austin, University of Texas Press, 2001, 244p.

CASTILLO PALMA Norma Angélica, *Economie, métissage et mariage mixte dans une ville mexicaine: Cholula, 1649-1796*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Pierre Berthe, Paris, EHESS, 1996, 511 p.

CHANCE John, *Race and class in colonial Oaxaca*, Stanford, Stanford University Press, 1978, 250 p.

CHEVALIER François, « Signification sociale de la fondation de Puebla de Los Ángeles », dans *Revista de Historia de América*, Mexico, 1947, n<sup>o</sup> 23, p. 105-130.

FOIN Charles, « Les villes nées du hasard et de la nécessité, un exemple : San Luis Potosí, ville frontière, ville minière » dans *La ville en Amérique espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, p. 159-171.

GÓMEZ SERRANO Jesús, *Los españoles en Aguascalientes durante la época colonial: origen, desarrollo e influencia de una minoría*, Zapopan, Jalisco, El Colegio de Jalisco; México DF, Fomento Cultural Banamex; Aguascalientes, Universidad Autónoma de Aguascalientes, 2002, 293 p.

GUEVARA SANGINÉS María, *Guanajuato diverso. Sabores y sinsabores de su ser mestizo (Siglos XVI a XVII)*, Guanajuato, Ediciones La Rana, 2000, 251 p.

HOEKSTRA Frederik, *Two worlds merging, the transformation of society in the valley of Puebla, 1570-1640*, Dordrecht, Foris Publications Holland, 1993, 285 p.

LAVALLE Bernard, « Images urbaines et idéologie créole au XVII<sup>e</sup> siècle (Les villes chiliennes dans l'œuvre de Alonso de Ovalle) » dans *La ville en Amérique espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, p. 69-84.

LOCKHART James, « Españoles entre Indios: Toluca a finales del siglo XVI » dans Francisco de Solano (éd.) *Estudios sobre la ciudad iberoamericana*, Madrid, CSIC, 1983, p. 435-492.

LUTZ Christopher, *Historia sociodemográfica de Santiago de Guatemala 1541-1773*, La Antigua Guatemala, South Woodstock, CIRM, 1984, 499 p., Serie Monográfica : 2.

MARÍN TAMAYO Fausto, *La división racial en Puebla de los Ángeles*, Puebla, 1960.

MONROY DE MARTÍ Isabel (ed.), *Documentos y grabados para la historia de San Luis Potosí*, San Luis Potosí, Casa de la Cultura de San Luis Potosí: Archivo Histórico del Estado de San Luis Potosí, 1991, 157 p.

MORIN Claude, *Michoacán el la Nueva España del siglo XVIII, crecimiento y desigualdad en una economía colonial*, México, 1979, 328 p.

SOLANO Francisco de, « Fiestas en la ciudad de México » dans *La ville en Amérique espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, p. 243-256.

SUPER John C., *La vida en Querétaro durante la Colonia, 1531-1810*, México, Fondo de Cultura Económica, 1983, 294 p.

TAYLOR James William, *Socio-economic instability and the revolution for mexican independance in the province of Guanajuato*, Albuquerque, University of New Mexico, 1976, 276 p.

THOMPSON Guy, *Puebla de Los Angeles : Industry and society in a Mexican city, 1700-1850*, Boulder, Westview Press, 1989, 396 p., Dellplain Latin American Studies.

#### *Amérique du sud*

ENDREK Emiliano, *El mestizaje en Córdoba siglo XVIII y principios del XIX*, Córdoba, Universidad Nacional de Córdoba, Facultad de Filosofía y humanidades, Instituto de estudios americanistas, Cuadernos de historia n° 33, 1966, 151 p.

ENDREK Emiliano, *El mestizaje en Tucumán, siglo XVIII. Demografía comparada*, Córdoba, Dirección general de publicaciones, 1967, 23 p.

GÓMEZ Thomas, « La république des *cuñados* : familles, pouvoir et société à Santafé de Bogotá (XVIII<sup>e</sup> siècle) » dans *Caravelle, cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, n° 62, *L'expression des identités américaines à partir de 1492*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1994, p. 214-226.

GÓMEZ Thomas, « Vida cotidiana y trabajo indígena en Tunja y Santafé (siglos XVI y XVII) » dans *La ville en Amérique Espagnole coloniale*, Séminaire inter-universitaire sur l'Amérique espagnole coloniale, résultats du colloque de 1982 à Paris, Paris, Université de la Nouvelle Sorbonne, 1984, p. 171-191.

MAZET Claude, « Population et société à Lima aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles: la paroisse de San Sebastián (1562-1689) » dans *Cahiers des Amériques Latines*, 13-14, 1976, p. 53-100.

MONTOYA Ramón Alejandro, *Población y sociedad en San Luis Potosí, 1592-1810*, Ms. en el Archivo Histórico del Estado de San Luis Potosí, 1992.

POLONI SIMARD Jacques, « Formación, desarrollo y configuración socio-étnica de una ciudad colonial: Cuenca, siglos XVI-XVIII » dans *Anuario de Estudios Americanos*, LIV-2, juillet-décembre, 1997, p. 413-445.

POLONI-SIMARD Jacques, *La mosaïque indienne : mobilité, stratification sociale et métissage dans le corregimiento de Cuenca (Equateur) du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2000, 515 p., Collection Civilisations et sociétés.

POLONI-SIMARD Jacques, *Indianité et métissages : la dynamique de la société indienne du corregimiento de Cuenca (Equateur), XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>*, thèse de doctorat, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1995, 1085 p.

ZUÑIGA Jean-Paul, *Espagnols d'outre-mer. Emigration, métissage et reproduction sociale à Santiago du Chili au XVII<sup>e</sup>*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2002, 448 p.

## **IX. HISTOIRE MINIERE**

### **Amérique espagnole**

*Primera reunión de historiadores de la minería latinoamericana, t. 1, Minería colonial latinoamericana*, México, Instituto nacional de antropología y historia, 1992, 166 p., colección científica, serie historia.

BAKEWELL Peter (éd.), *An expending world, vol. 19, Mines of silver and gold in the Americas*, Hampshire, Grande Bretagne, Variorum Ashgate Publishing Limited, 1997, 396 p.

BAKEWELL Peter, « Mining in colonial spanish America » dans Leslie Bethell (ed.), *The Cambridge History of Latin America, I et II. Colonial Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 105-151.

BAKEWELL Peter, *Miners of the Red Mountain. Indians labor in Potosí, 1545-1650*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1984, 213 p.

BARGALLÓ Modesto, *La minería y la metalurgia en la América española durante la época colonial*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1955, 444 p.

BRADING David, *The mining society of Potosí, 1776-1810*, Syracuse, 1981.

BRADING David et CROSS Harry E., « Colonial silver mining: Mexico and Peru » dans *Hispanic American Historical Review*, 52, 4, novembre 1972, p. 545-579.

CARMAGNANI Marcello, *El salariado minero en Chile colonial. Su desarrollo en una sociedad provincial : el Norte Chico 1690-1800*, Santiago, Edición Universitaria, 1963, 114 p.

COLE Jeffrey A., *The Potosí Mita 1573-1700. Compulsory Indians labor in the Andes*, Stanford, Stanford University Press, 1985, 206 p.

CRESPO RODAS Alberto, « La mita de Potosí » dans *Revista Histórica* (Lima), XXII, 1955-1956, p. 169-182.

FISHER John, *Minas y mineros en el Perú colonial 1776 – 1824*, Lima, Instituto de Estudios peruanos, 1977, 253 p.

GARNER Richard Lyle, « Long-term silver mining trends in Spanish America: a comparative analysis of Peru and Mexico » dans Peter Bakewell (éd.), *An expanding world, vol. 19, Mines of silver and gold in the Americas*, Hampshire, Grande Bretagne, Variorum Ashgate Publishing Limited, 1997, p. 221-262.

RAMOS GARRIDO Estrella, « El papel del azogue en la industria minera en España y en las Indias » dans *Colonial Latin American Historical Review*, vol. 5, número 2, printemps 1996, pp. 151-194.

TANDETER Enrique, *L'argent du Potosí, coercion et marché dans l'Amérique coloniale*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1997, 284 p.

## Nouvelle Espagne

BRADING David, *Mineros y comerciantes en el México borbónico*, México, Fondo de Cultura Económica, 1975, 498 p.

COATSWORTH John H., « The Mexican mining industry in the eighteenth century » dans Nils Jacobsen et Hans-Jürgen Puhle (éds.), *The Economies of Mexico and Peru during the late colonial period, 1760-1810*, Berlin, 1986, p. 26-45.

CUBILLO MORENO Gilda, *Los dominios de la plata. El precio del auge, el peso del poder. Empresarios y trabajadores en las minas de Pachuca y Zimapán, 1552 – 1620*, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia / Antonio Guzmán V. y Lourdes Martínez O., 1991, 319 p.

FLORES CLAIR Eduardo, « El lado oscuro de la plata. La vida en los reales de mineros novohispanos a finales del siglo XVIII » dans *Anuario de Estudios Americanos*, LIV-1, janvier-juin, 1997, p. 89-106.

GARNER Richard L., "Silver production and entrepreneurial structure in 18<sup>th</sup>-century Mexico" dans *Jahrbuch für Geschichte von Staat, Wirtschaft und Gesellschaft Lateinamerikas*, Cologne, 17, 1980, p. 157-185.

GONZÁLEZ María del Refugio (ed.), *Ordenanzas de la minería de Nueva España formadas y propuestas por su Real Tribunal*, México, UNAM, 1996, 477p.

HADLEY Philip L., *Minería y sociedad en el centro minero de Santa Eulalia, Chihuahua (1709-1750)*, México, 1979, 241 p.

HERRERA CANALES Inés (coord.), *La Minería Mexicana de la colonia al siglo XX*, México DF, Instituto Mora, El Colegio de Michoacán, El Colegio de México, Instituto de Investigaciones históricas, UNAM, 1998, 271 p.

LADD Doris M., *The making of a strike. Mexican silver workers struggles in Real del Monte, 1766-1775*, Nebraska, University of Nebraska Press, 1988, 205 p.

LÓPEZ MIRAMONTES Álvaro et URRUTIA DE STEBELSKI (ed.), *Las minas de Nueva España en 1774*, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia, Departamento de Investigaciones Históricas, 1980, 203 p.

MORENO DE LOS ARCOS Roberto, « Algunas consideraciones sobre rebeliones y motines en los centros mineros (siglo XVIII) » dans *Históricas* (Mexico), 24, août 1988, p. 6-15.

ROMERO SOTELO María Eugenia, *Minería y guerra. La economía de Nueva España 1810-1821*, México, El Colegio de México, Centro de Estudios Históricos, UNAM, Facultad de Economía, 2002, 292 p.

VELASCO AVILA Cuauhtémoc, « Los trabajadores mineros en la Nueva España, 1750-1810 » dans *La clase obrera en la historia de México*, vol.1, *De la colonia al Imperio*, Mexico, 1980, p. 239-301.

YUSTE Carmen, « Minería y comercio en el Noreste mexicano » dans *Históricas*, n° 5, janvier-avril 1981, p. 31-38.

## X. HISTOIRE DE ZACATECAS ET DE SA REGION

### Ouvrages généraux

*La fragua de una leyenda. Historia mínima de Zacatecas*, México, Noriega Editores, 1995.

*Testimonios de Zacatecas*, sélection de Gabriel Salinas de la Torre, México, 1946, 178 p.

ESPARZA SÁNCHEZ Cuauhtémoc, *Zacatecas. Suelo metálico bajo las nopaleras*, México, Secretaría de Educación Pública, monografía estatal, 1982.

GARNER Richard Lyle, *Zacatecas 1750-1821: the study of a late colonial city*, Universidad de Michigan, Ann Arbor, Michigan, 1970.

FLORES OLAGUE Jesús, *Breve historia de Zacatecas*, México, Fondo de Cultura Económica, 1996, 231 p.

KURI BREÑA Daniel, *Zacatecas, civilizadora del norte. Pequeña biografía de una rara ciudad*, México, Imprenta Universitaria, 1959, 131 p.

RECÉNDEZ GUERRERO Emilia, *Zacatecas : la expulsión de la Compañía de Jesús (y sus consecuencias)*, México, Universidad Autónoma de Zacatecas, 2000, 176 p.

RODRIGUEZ FLORES Emilio, *Compendio histórico de Zacatecas*, México, Editorial del Magisterio « Benito Juárez », Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación, 2° éd., 1977.

SÁNCHEZ TAGLE Héctor, *Insurgencia y contrainsurgencia en Zacatecas, 1810-1813*, Zacatecas, Universidad Autónoma de Zacatecas, 2009, 301p.

SEMPAT ASSADOURIAN Carlos, *Zacatecas : conquista y transformación de la frontera en el siglo XVI : minas de plata, guerra y evangelización*, México, El Colegio de México, Centro de Estudios Históricos, 2008, 558 p.

VEGA Mercedes de, *Los dilemas de la organización autónoma : Zacatecas 1808-1832*, México, El Colegio de México, 2005, 378 p.

VIDAL Salvador (don), *Miscelánea. Datos de la época colonial comprendidos en los años 1578-1810*, Zacatecas, Imprenta de Gobierno del Estado, 1972.

Economie et société

ALBERRO Solange, « Zacatecas, zona frontera, según los documentos inquisitoriales, siglos XVI y XVII » dans *Estudios de Historia Novohispana*, vol. VIII, UNAM, Instituto de Investigaciones Históricas, 1985, p. 139-174.

AMARO PEÑAFLORES René, *Los gremios acostumbrados. Los artesanos de Zactaecas 1780 – 1870*, México, Universidad Pedagógica Nacional, Unidad 321, Zacatecas, 2002, 268 p.

BAKEWELL Peter, *Mining and society in Colonial Mexico, Zacatecas, 1546-1700*, Cambridge, Cambridge University Press, 1971, 294 p.

BRADING David, « Mexican silver mining in the eighteenth century : the revival of Zacatecas » dans *Hispanic American Historical Review*, vol. L, num. 4, novembre, 1970, p. 665-681.

BURNES ORTIZ Arturo, *La minería en la historia económica de Zacatecas (1546-1876)*, México, El Arco y la Lira, Universidad Autónoma de Zacatecas, 1987.

CARRILLO TRUJILLO Veremundo, *Zacatecas, barro que suena a la plata: literatura de colonial al siglo XX*, Mexico, Fondo estatal para la cultura y las artes de Zacatecas, 1996, 259 p., collection Cultura contemporánea.

CERVANTES AGUILAR Rafael, *Fray Simón del Hierro, 1700-1775 y el norte de México: presentación historiográfica del Colegio apostólico de Guadalupe, Zacatecas...*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1985, 408 p.

ENCISO CONTRERA José, *Zacatecas en el siglo XVI. Derecho y sociedad colonial, Zacatecas*, Ayuntamiento de Zacatecas, Universidad de Alicante, Instituto Zacatecano de Cultura Ramón López Velarde, 2000, 542 p.

GARCÍA GONZÁLEZ Francisco, *Familia y sociedad en Zacatecas. La vida cotidiana de un microcosmos minero novohispano, 1750 – 1830*, México, El Colegio de México / UNAM, 2000, 234 p.

GARCÍA GONZÁLEZ Francisco, “Los muros de la vida privada y la familia: casa y tamaño familiar en Zacatecas. Primeras décadas del siglo XIX” dans *Estudios Demográficos y Urbanos*, México, vol. 7n°1/19, 1992, p. 35-76.

GUERRERO GALVÁN Luis René, *Procesos inquisitoriales por el pecado de sollicitación en Zacatecas (siglo XVIII)*, Zacatecas, Tribunal Superior de Justicia del Estado de Zacatecas, 2003, 328 p.

LANGUE Frédérique, *Mines, terres et société à Zacatecas (Mexique) de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à l'indépendance*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, 445 p.

LANGUE Frédérique, « El arbitristo en le gremio minero novohispano o la representación de J. de la Borda y J. L. Lazaga (1767) » dans *Anuario de Estudios Americanos*, vol. 50; n° 1, 1993, p. 269-302.

LANGUE Frédérique, « Francisco de Rendón, intendente americano: la experiencia zacatecana » dans *Relaciones*, vol. 14, n° 53, 1993, p. 73-86.

MANCUSO Lara, *Cofradías mineras: religiosidad popular en México y en Brasil, siglo XVIII*, México, El Colegio de México, 2007, 249 p.

OLMEDO José, *Dinero para el rey, el padrón de 1781 y los artesanos de Zacatecas*, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 2009, 339 p.

PEREZ TOLEDO Sonia et KLEIN Hebert, “La población de la ciudad de Zacatecas” en 1857 dans *Historia Mexicana*, México, vol. 62, n° 165, 1992, p. 77-102.

RIBERA BERNÁRDEZ Joseph, Conde de Santiago de la Luna y Coronel de Infantería Española, *Compendio de las cosas más notables contenidas en los libros del cabildo de esta ciudad de Nuestra Señora de los Zacatecas desde el año de su descubrimiento 1546 hasta 1730*, México, Imprenta aldina, 1945, 63 p.

SARABIA VIEJO María, « Andaluces en Zacatecas (México), 1700-1750. Sus devociones y ritos ante la muerte » dans *Actas del Segundo Encuentro Iberoamericano de Religiosidad y Costumbres Populares Celebrada en Almonte-El Rocío (España) del 23 al 25 de noviembre de 2001*, Huelva, Universidad, 2002, p. 209-226.



# INDEX



## Index des lieux

- Afrique, 37, 66, 320, 365, 505
- Aguascalientes, 118, 123, 128, 132, 137, 139, 201, 433, 461, 517
- Amérique du Nord, 365
- Andes, 37, 504, 512, 519
- Bolaños, 20, 79, 81, 84, 137, 139, 143, 156, 157, 209, 219, 222, 254, 255, 256, 270, 276, 303, 352, 359, 360, 471, 506
- Brésil, 67, 302, 307, 379, 405, 504
- Centre-Nord, 19, 22, 23, 30, 31, 32, 33, 34, 38, 40, 41, 43, 44, 48, 49, 51, 52, 55, 56, 57, 59, 60, 67, 68, 70, 75, 91, 94, 114, 116, 117, 122, 124, 125, 129, 133, 134, 135, 136, 140, 142, 144, 145, 146, 151, 196, 205, 211, 212, 213, 220, 222, 223, 226, 242, 244, 245, 246, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 258, 266, 268, 269, 270, 275, 281, 285, 286, 287, 289, 290, 294, 302, 306, 309, 310, 311, 315, 354, 355, 357, 359, 360, 361, 363, 366, 375, 379, 391, 412, 416, 419, 420, 422, 435, 443, 536, 537, 538, 539
- Chihuahua, 22, 123, 124, 132, 133, 137, 138, 139, 143, 235, 236, 254, 255, 256, 266, 303, 420, 434, 519
- Fresnillo, 20, 23, 81, 119, 123, 133, 136, 137, 139, 142, 187, 191, 196, 213, 254, 255, 256, 258, 288, 433, 452, 470, 473, 474
- Guadalajara, 45, 123, 133, 137, 139, 140, 141, 142, 195, 196, 210, 213, 225, 281, 282, 295, 346, 347, 352, 360, 371, 387, 409, 410, 411, 414, 444, 448, 449, 451, 484, 486, 490, 493, 494, 508, 509, 517
- Guanajuato, 19, 31, 83, 90, 124, 130, 131, 134, 136, 137, 139, 159, 190, 199, 214, 219, 222, 254, 255, 257, 268, 303, 326, 331, 419, 433, 434, 450, 451, 464, 476, 511, 513, 517, 518
- identité, 19, 26, 36, 48, 52, 79, 96, 110, 114, 187, 204, 211, 243, 244, 247, 258, 260, 261, 262, 263, 311, 317, 344, 354, 366, 367, 368, 372, 373, 376, 380, 384, 385, 386, 389, 390, 391, 393, 394, 396, 397, 398, 399, 401, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 412, 414, 415, 416, 421, 501, 511, 512, 538, 539
- Inquisition, 17, 50, 69, 125, 132, 135, 142, 161, 210, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 239, 240, 241, 243, 246, 248, 249, 250, 254, 259, 260, 263, 296, 301, 315, 333, 335, 354, 355, 357, 361, 363, 364, 366, 368, 376, 377, 380, 383, 384, 385, 394, 397, 399, 409, 505, 506
- Mazapil, 20, 23, 136, 137, 139, 254, 433, 452, 459, 482
- Mexico, 19, 20, 22, 23, 30, 31, 33, 41, 42, 44, 47, 71, 75, 84, 90, 95, 112, 121, 123, 124, 132, 135, 137, 139, 141, 152, 205, 207, 209, 210, 213, 214, 219, 220, 221, 236, 243, 245, 246, 253, 255, 256, 257, 258, 267, 270, 274, 275, 276, 287, 308, 348, 351, 352, 353, 359, 361, 362, 375, 386, 394, 439, 441, 450, 501, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 539
- Nord, 17, 19, 21, 124, 138, 140, 143, 145, 214, 246, 253, 255, 256, 259, 264, 268, 276, 303, 365, 420
- Nouvelle-Espagne, 19, 21, 22, 23, 27, 30, 32, 41, 44, 49, 50, 51, 57, 67, 91, 94, 114, 117, 124, 127, 129, 132, 134, 135, 144, 151, 156, 157, 163, 189, 190, 195, 196, 199, 205, 210, 212, 214, 219, 222, 223, 226, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 256, 263, 264, 268, 275, 278, 281, 285, 286, 289, 290, 302, 307, 309, 311, 315, 317, 320, 354, 355, 357, 360, 361, 363, 364, 366, 368, 371, 375, 379, 384, 391, 403, 410, 412, 414, 416, 422, 435, 501, 508, 514, 536, 537, 538, 539
- Pérou, 75, 241, 275, 320, 439, 445, 511, 513
- Potosí, 75, 275, 276, 491, 517, 518, 519
- Real del Monte, 20, 31, 88, 89, 90, 213, 307, 445, 520
- San Luis Potosí, 19, 31, 89, 123, 133, 134, 136, 137, 139, 195, 201, 213, 220, 222, 268, 286, 305, 325, 343, 344, 359, 401, 419, 463, 468, 476, 517, 518
- Sombrerete, 20, 23, 46, 68, 69, 90, 95, 119, 120, 122, 123, 124, 127, 132, 136, 137, 138, 139, 177, 229, 231, 254, 255, 274, 330, 331, 433, 434, 467, 471, 472, 473, 477, 485, 486
- Venezuela, 409, 491
- Vetagrande, 46, 57, 83, 110, 113, 127, 166, 172, 180, 196, 305, 325, 343, 401, 459, 460, 461, 462, 463, 466, 467, 471, 474, 475, 476, 478, 479, 480, 481, 483, 484
- Zacatecas, 17, 19, 22, 23, 24, 25, 29, 30, 31, 38, 39, 41, 43, 44, 45, 57, 58, 59, 61, 65, 67, 69, 74, 80, 83, 85, 87, 90, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 109, 116, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 127, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 145, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 164, 166, 169, 171, 172, 174, 178, 179, 180, 181, 182, 185, 189, 190, 193, 194, 195, 199, 201, 202, 204, 206, 213, 215, 216, 219, 220, 221, 228, 231, 232, 236, 240, 254, 255, 256, 257, 258, 263, 268, 270, 271, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 282, 285, 286, 287, 289, 293, 296, 298, 299, 303, 306, 311, 328, 332, 336, 338, 339, 341, 347, 353, 356, 359, 362, 366, 370, 373, 379, 384, 386, 395, 399, 401, 402, 408, 414, 419, 420, 422, 427, 433, 434, 444, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 455, 456, 457, 458, 461, 463, 464, 468, 469, 470, 473, 475, 477, 478, 479, 481, 484, 499, 508, 509, 520, 521, 536, 537, 538

## Index thématique

- administration, 17, 19, 36, 42, 44, 84, 89, 101, 104, 157, 171, 175, 176, 210, 212, 221, 269, 274, 275, 279, 281, 287, 288, 291, 294, 295, 297, 305, 315, 319, 330, 331, 340, 344, 351, 356, 359, 367, 368, 376, 379, 380, 383, 385, 386, 398, 399, 403, 408, 409, 411, 412, 414, 444, 445
- bigamie, 41, 44, 117, 142, 210, 243, 244, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 257, 259, 262, 264, 265, 394, 397, 537
- bricolage, 222, 224, 390, 393, 398, 399, 403
- calidad*, 29, 42, 55, 57, 61, 69, 74, 95, 96, 97, 98, 101, 104, 108, 109, 110, 129, 167, 177, 220, 241, 243, 245, 247, 261, 262, 272, 274, 287, 294, 305, 311, 316, 324, 325, 329, 337, 344, 346, 354, 358, 366, 367, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 380, 383, 384, 385, 386, 388, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 401, 403, 404, 405, 407, 412, 413, 414, 459, 460, 467, 473, 491, 492, 495, 537
- castas*, 19, 24, 26, 27, 28, 30, 32, 35, 38, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 48, 57, 62, 71, 74, 87, 94, 95, 98, 100, 109, 114, 153, 154, 155, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 167, 172, 173, 175, 177, 178, 181, 187, 188, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 214, 215, 216, 217, 220, 221, 225, 227, 231, 232, 236, 243, 244, 245, 246, 247, 252, 265, 266, 267, 272, 273, 274, 275, 276, 278, 280, 281, 284, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 294, 303, 304, 306, 308, 309, 316, 319, 320, 322, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 334, 336, 343, 344, 349, 350, 354, 355, 356, 360, 364, 366, 368, 369, 370, 373, 374, 377, 378, 379, 381, 383, 390, 393, 394, 399, 403, 404, 406, 413, 439, 440, 495, 511, 515, 535, 536, 537
- conflit, 32, 42, 55, 69, 106, 109, 151, 153, 192, 195, 197, 199, 203, 281, 297, 318, 319, 322, 326, 339, 360, 406
- couches populaires, 31, 178, 184, 201, 203, 212, 221, 222, 223, 231, 296, 341, 354, 355, 356, 357, 358, 361, 538
- croyanances, 37, 210, 220, 222, 223, 224, 226, 227, 232, 233, 234, 236, 237, 239
- discours, 17, 29, 40, 44, 46, 48, 87, 120, 129, 131, 132, 159, 177, 179, 184, 186, 192, 203, 214, 216, 241, 244, 268, 290, 293, 301, 311, 315, 318, 319, 320, 322, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 338, 340, 341, 342, 344, 345, 347, 348, 351, 380, 392, 395, 404, 412, 413, 414, 415, 416, 421, 443, 501, 512, 538
- économie, 22, 43, 44, 61, 66, 68, 73, 81, 116, 119, 122, 128, 132, 134, 135, 145, 159, 170, 193, 218, 220, 268, 275, 280, 281, 302, 306, 400
- élites, 27, 29, 30, 32, 35, 39, 40, 46, 63, 90, 128, 131, 132, 145, 158, 159, 163, 166, 169, 171, 175, 178, 184, 186, 187, 189, 201, 205, 210, 213, 214, 217, 220, 259, 268, 269, 274, 281, 285, 301, 303, 305, 306, 308, 319, 320, 330, 331, 338, 340, 343, 347, 348, 349, 350, 351, 368, 370, 373, 375, 376, 378, 381, 388, 390, 393, 394, 395, 398, 399, 400, 403, 408, 409, 410, 412, 514
- frontière, 22, 23, 43, 81, 83, 91, 116, 132, 134, 138, 140, 152, 156, 192, 195, 211, 217, 218, 236, 241, 257, 265, 268, 270, 275, 295, 302, 304, 320, 393, 419, 420, 517
- identité, 19, 26, 36, 48, 52, 79, 96, 110, 114, 187, 204, 211, 243, 244, 247, 258, 260, 261, 262, 263, 311, 317, 344, 354, 366, 367, 368, 372, 373, 376, 380, 384, 385, 386, 389, 390, 391, 393, 394, 396, 397, 398, 399, 401, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 412, 414, 415, 416, 421, 501, 511, 512, 537, 538
- Inquisition, 17, 50, 69, 125, 132, 135, 142, 161, 210, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 239, 240, 241, 243, 246, 248, 249, 250, 254, 259, 260, 263, 296, 301, 315, 333, 335, 354, 355, 357, 361, 363, 364, 366, 368, 376, 377, 380, 383, 384, 385, 394, 397, 399, 409, 505, 506
- intégration, 29, 31, 32, 45, 48, 55, 59, 65, 70, 73, 82, 93, 110, 131, 135, 145, 146, 152, 170, 178, 186, 203, 211, 217, 218, 236, 237, 241, 242, 244, 247, 252, 266, 267, 268, 269, 275, 281, 283, 289, 291, 293, 294, 302, 304, 305, 308, 309, 310, 311, 315, 332, 353, 356, 413, 420, 443, 502
- justice, 40, 50, 61, 67, 69, 93, 106, 133, 156, 157, 158, 161, 163, 164, 170, 171, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 183, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 212, 216, 217, 242, 244, 267, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 301, 310, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 338, 339, 340, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 353, 367, 368, 374, 376, 380, 390, 392, 393, 397, 398, 402, 404, 407, 415, 420, 443, 502, 537
- législation, 35, 43, 48, 165, 222, 284
- litige, 178, 280, 290, 315, 330, 333, 337, 343, 346, 347, 389, 392, 406
- marginalisation, 31, 48, 59, 83, 131, 135, 145, 146, 152, 186, 195, 196, 207, 208, 209, 210, 211, 217, 218, 219, 220, 223, 228, 231, 236, 241, 242, 244, 252, 257, 264, 265, 269, 281, 283, 289, 302, 304, 305, 308, 310, 311, 315, 402, 419, 420, 443, 537
- métissage, 17, 19, 26, 27, 28, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 46, 48, 49, 59, 71, 72, 73, 74, 130, 175, 206, 207, 208, 211, 214, 220, 247, 248, 307, 308, 318, 319, 320, 322, 323, 324, 335, 350, 351, 352, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 368, 370, 371, 375, 376, 378, 380, 382, 383, 385, 386, 388, 389, 390, 391, 393, 402, 404, 410, 412, 413, 414, 438, 445, 509, 510, 511, 512, 513, 515, 517, 518, 535
- mines, 19, 22, 23, 24, 38, 39, 41, 65, 67, 68, 73, 75, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 87, 88, 90, 98, 109, 111, 114, 121, 122, 127, 130, 140, 141, 156, 159, 165, 167, 169, 172, 178, 180, 191, 203, 213, 218, 251, 266, 270, 275, 276, 278, 279, 285, 292, 302, 303, 304, 305, 306, 308, 330, 334, 340, 344, 373, 420, 444, 445
- mobilité, 28, 32, 35, 43, 48, 74, 80, 81, 85, 110, 116, 117, 118, 119, 122, 123, 127, 129, 131, 132, 133, 137, 142, 145, 146, 151, 159, 185, 219, 242, 245, 246, 251, 252, 256, 257, 265, 266, 268, 287, 303, 364, 419, 435, 518, 536
- Nord, 17, 19, 21, 124, 138, 140, 143, 145, 214, 246, 253, 255, 256, 259, 264, 268, 276, 303, 365, 420
- plèbes urbaines, 24, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 40, 43, 46, 49, 50, 51, 55, 57, 58, 59, 73, 91, 92, 93, 102, 104, 106, 108, 110, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 122, 123, 127, 128, 129, 133, 134, 135, 136, 138, 140, 143, 145, 146, 151, 153, 154, 158, 159, 163, 165, 166, 167, 170, 173, 174, 175, 179, 180, 181, 184, 186, 189, 190, 194, 197, 199, 200, 205, 209, 211, 214, 217, 218, 219, 220, 221, 227, 243, 245, 252, 255, 259, 263, 264, 265, 267, 279, 294, 301, 303, 305, 307, 308, 309, 311, 315, 320, 327, 330, 331, 332, 341, 349, 353, 358, 361, 364, 367, 368, 374, 379, 381, 390, 392, 395, 399, 403, 415, 416, 419, 420, 421, 443, 535, 536
- populations métissées, 17, 19, 24, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35, 38, 40, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 58, 59, 62, 92, 94, 95, 97, 98, 100, 101, 103, 114, 129, 145, 146, 151, 153, 174, 175, 182, 186, 203, 206, 208, 209, 211, 214, 217, 218, 227, 232, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 252, 267, 269, 270, 272, 275, 281, 283, 285, 287, 289, 290, 305, 306, 309, 311, 318, 319, 320, 324, 342, 350, 351, 352, 359, 360, 365, 368, 378, 380, 381, 386, 388, 389, 390, 405, 409, 410, 414, 415, 416, 419, 445, 535, 536
- pratiques, 33, 41, 44, 60, 104, 117, 133, 191, 205, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 232, 233, 236, 237, 239, 240, 290, 335, 372, 373, 383, 386, 393, 398, 537
- procès, 41, 44, 51, 68, 87, 90, 92, 102, 106, 113, 117, 121, 142, 151, 153, 154, 155, 158, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 170, 171, 174, 175, 177, 178, 179, 183, 185, 186, 188, 192, 198,

- 199, 201, 203, 210, 216, 220, 221, 222, 223, 224, 227, 230, 234, 237, 239, 241, 243, 244, 245, 247, 248, 252, 266, 267, 280, 281, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 304, 305, 309, 316, 318, 319, 323, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 335, 336, 337, 338, 340, 343, 345, 346, 376, 377, 380, 384, 397, 401, 402, 414, 433, 536
- quotidien, 17, 33, 37, 41, 42, 46, 48, 52, 55, 58, 65, 70, 71, 76, 88, 91, 106, 107, 109, 113, 116, 123, 127, 133, 135, 136, 146, 151, 157, 163, 165, 178, 179, 183, 186, 187, 194, 196, 200, 203, 210, 212, 213, 215, 217, 218, 221, 222, 227, 231, 233, 234, 236, 239, 241, 244, 252, 265, 266, 290, 295, 315, 323, 335, 347, 350, 351, 358, 368, 370, 378, 380, 386, 390, 404, 413, 416, 419, 422, 445, 535
- réseau, 88, 107, 124, 138, 139, 170, 176, 245, 282, 284, 293, 338, 401, 411, 413, 415, 443, 500
- société, 17, 19, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 55, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 70, 73, 75, 78, 81, 85, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 99, 102, 104, 105, 106, 110, 112, 114, 116, 117, 119, 129, 131, 132, 135, 145, 146, 151, 153, 157, 161, 162, 163, 164, 167, 170, 173, 175, 177, 181, 184, 186, 187, 188, 190, 192, 195, 196, 199, 200, 201, 202, 205, 206, 208, 209, 210, 214, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 235, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 249, 252, 259, 261, 262, 263, 264, 266, 267, 269, 272, 274, 275, 281, 282, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 296, 299, 301, 302, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 315, 316, 318, 319, 320, 323, 325, 330, 331, 332, 333, 334, 336, 338, 342, 343, 345, 346, 348, 349, 350, 351, 352, 356, 359, 360, 364, 365, 367, 368, 370, 373, 374, 376, 379, 383, 386, 388, 389, 390, 392, 395, 398, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 407, 409, 412, 413, 414, 415, 419, 420, 422, 444, 503, 504, 505, 506, 518, 520, 521, 538
- stéréotypes, 187, 199, 201, 205, 214, 215, 217, 218, 232, 240, 295, 307, 310, 319, 322, 325, 327, 330, 347, 349, 350, 351, 352, 354, 356, 358, 366, 390, 403, 404, 421
- stratégies, 36, 47, 49, 51, 56, 58, 74, 81, 82, 84, 85, 93, 109, 110, 112, 145, 146, 178, 180, 211, 223, 228, 237, 242, 243, 244, 264, 265, 290, 311, 315, 318, 323, 332, 335, 349, 355, 365, 366, 392, 420, 443, 512
- stratification, 29, 35, 36, 42, 48, 56, 91, 93, 94, 99, 101, 104, 105, 110, 114, 167, 185, 311, 315, 401, 414, 427, 518, 536
- superstitions, 41, 44, 222, 224, 226



## **TABLE DES ILLUSTRATIONS**



## INTRODUCTION

- Carte Int-1 : Les *reales de minas* du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne
- Carte Int-2 : Zacatecas « *civilizadora del Norte* »
- Graphiques Int-1a, 1b, 1c et 1d : Répartition de la population de l'intendance de Zacatecas en 1790
- Tableau Int-1 : Principales sources utilisées

## PREMIERE PARTIE : LES CONTOURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

- Tableau I-1 : Les esclaves de l'*hacienda de sacar plata* Chirriaga en 1705
- Illustration I-1a et 1b : Vie quotidienne, esclavage et métissage
- Tableau I-2 : *Peonaje* et métissage dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle
- Tableau I-3 : Memoria de la mina Pelegrina, 1753
- Tableau I-4 : Quelques exemples de pluriactivité (*peones*)
- Graphiques I-1 : Les plèbes urbaines dans les sources judiciaires (région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle)
- Graphique I-2a : Artisanat et populations métissées dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle (répartition générale)
- Tableau I-5 : Des maîtres artisans appartenant aux *castas* dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle
- Graphique I-2b : Artisanat et populations métissées dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle (répartition par catégorie de métiers)
- Tableau I-6 : Artisanat et populations métissées dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle
- Graphique I-3 : Artisanat et populations métissées dans la région de Zacatecas en 1781
- Tableau I-7 : Artisanat et populations métissées à Zacatecas en 1781
- Figure I-1 : Modèles de stratification sociale dans le monde de l'artisanat
- Tableau I-8 : Actes notariés et propriété des plèbes urbaines dans les livres de Manuel Gutiérrez de Ávila
- Tableau I-9 : Quelques exemples de pluriactivité (artisans)
- Illustration I-2a et 2b : Désert et mobilités
- Graphique I-4 : Evolution de la production argentifère à Zacatecas à l'époque de Joseph Narvaez
- Tableau I-10 : Construction des églises et mobilité des artisans spécialisés
- Carte I-1 : Mobilités professionnelles (les cas de Simón Sánchez et d'Ignacio Solís)
- Tableau I-11 : Voyages et affaires dans la région de Zacatecas au XVIII<sup>ème</sup> siècle
- Tableau I-12 : Types de mobilité et centres urbains
- Tableau I-13 : Migrations et relations urbaine

- Carte I-2 : Dynamiques régionales du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle

## **DEUXIEME PARTIE : ENTRE MARGINALISATION ET INTEGRATION**

- Graphique II-1 : Evolution comparée des litiges et des crimes impliquant des *castas* au XVIII<sup>ième</sup> siècle (chiffres bruts)
- Tableau II-1 : Evolution démographique de la ville de Zacatecas (1724-1826)
- Graphique II-2 : Evolution de la production argentifère à Zacatecas au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-3 : Evolution des litiges impliquant des *castas* au XVIII<sup>ième</sup> siècle (proportion)
- Graphique II-4 : La question de la dette dans les procès civils à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau II-2 : Liste des créances de don Joseph Fernández Cochero
- Graphiques II-5a et II-5b : Dettes et catégories socioprofessionnelles (importance comparée des effectifs et des sommes dues)
- Graphique II-6 : Les litiges miniers dans les procès civils à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-7 : Les conflits familiaux dans les procès civils à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-8 : Les conflits quotidiens dans les procès civils à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Illustration II-1 : Rues de Zacatecas et problèmes de voisinage
- Graphique II-9 : Questions d'honneur et sécurité publique dans les procès civils à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-10 : Evolution de la criminalité des *castas* au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-11 : Les différents types de vol traités par la justice pénale à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-12 : Violence verbale et physique à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-13 : Mariage et honneur à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-14 : La question de l'ordre public à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau II-3 : Prohibitions et marginalisation des *castas* au XVI<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-15 : Evolution de la criminalité des *castas* dans la juridiction de Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau II-4 : L'éventail des pratiques hétérodoxes dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-16 : Genre et pratiques hétérodoxes dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau II-5 : Genre et bigamie en Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle

- Tableaux II-6a et II-6b : *Castas* et bigamie en Nouvelle-Espagne dans la première moitié du XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-17 : *Castas*, bigamie et profession dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau II-6 : *Castas*, bigamie et profession dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Carte II-1 : Mobilités et bigamie dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau II-7 : Mobilités et bigamie dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau II-8 : Utilisation des alias
- Tableau II-9 : Bigamie et changement d'identité
- Graphique II-18 : Recompositions identitaires
- Carte II-2 : Le soulèvement de 1702 à Colotlán
- Tableau II- 10 : *Castas* et port d'arme lors du soulèvement de 1702 à San Luis Colotlán
- Tableau II-11 : *Castas* et aventure minière au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle à Zacatecas
- Graphique II-19 : Evolution de la production à Zacatecas au XVIII<sup>ième</sup> siècle (en marcs)
- Figure II-1 : Réseau personnel d'Hernando Briceño
- Tableau II-12 : *Castas* et offices publics dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique II-20 : Démographie et *calidad* dans l'intendance de Zacatecas en 1790
- Graphique II-21 : La charge de *ministro de vara*
- Tableau II-13 : « *Memoria de los géneros que le envió Francisco al señor bachiller don Antonio Cumplido* »
- Tableaux II-14a, b et c : Contexte, apparition et disparition des opportunités sociales dans le Centre-Nord au XVIII<sup>ième</sup> siècle

### **TROISIEME PARTIE : UNE IDENTITE METISSE ?**

- Illustration III-1a et b : Métissage et bouleversement de l'ordre social dans les tableaux de castes au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau III-1 : Quelques exemples de l'élaboration du stéréotype du « pauvre méritant » dans les discours
- Tableau III-2 : Litiges et renversement des rapports sociaux
- Tableau III-3 : Construction et répartition des « rôles » dans la société coloniale
- Graphique III-1 : Mariage, concubinage et célibat dans les couches populaires du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle

- Tableau III-4 : Statut matrimonial et âge des individus dans les couches populaires du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphique III-2 : Naissances légitimes et illégitimes dans les couches populaires du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau III-5 : Ville de Mexico, 1720-1800. Endogamie raciale
- Graphique III-3a et b : Endogamie et exogamie dans les couches populaires du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau III-6 : Endogamie et exogamie chez les bigames du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Illustration III-2 : Tableaux de castes
- Tableau III-7 : Evolution des statuts déclarés au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Graphiques III-4a et b : Evolution des statuts déclarés au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle (valeurs absolues et relatives)
- Graphique III-5 : Tendances de déclaration dans le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au cours du XVIII<sup>ième</sup> siècle
- Tableau III-8 : Identité espagnole et identité métisse

# **TABLE DES MATIÈRES**



**RÉSUMÉS DE LA THÈSE .....7****SOMMAIRE DE LA THÈSE ..... 11****INTRODUCTION ..... 15**

LES SOCIÉTÉS MINIÈRES DU CENTRE-NORD DE LA NOUVELLE-ESPAGNE AU XVIII <sup>ÈME</sup> SIÈCLE :	
UN CADRE IDEAL POUR ETUDIER LA CONSTRUCTION ET L'EVOLUTION D'UNE SOCIÉTÉ MÉTISSE.....	19
A. Le cadre étudié : le Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne et la région de Zacatecas .....	19
B. Populations métissées ou plèbes urbaines : quel objet d'étude?.....	24
C. Les évolutions du XVIII <sup>ÈME</sup> siècle.....	30
ENJEUX HISTORIOGRAPHIQUES .....	34
A. Histoire du métissage.....	34
B. Histoire du Centre-Nord .....	38
LA CONSTITUTION D'UN CORPUS COHERENT : UN EXERCICE ARDU .....	40
A. Les sources utilisées.....	40
B. Difficultés méthodologiques et protocole de travail.....	44
UN TABLEAU NUANCE D'UNE VÉRITABLE MOSAÏQUE SOCIALE : LES APPORTS D'UNE « HISTOIRE AU RAS DU SOL ».....	48

**PREMIÈRE PARTIE : LES CONTOURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES .....53****CHAPITRE I : DES PLEBES URBAINES..... 57**

A. LE MONDE DE LA SERVITUDE.....	59
1. Le barreau le plus bas de l'échelle sociale .....	60
2. Diversité des situations.....	66
B. PEONES DE MINES ET DES HACIENDAS .....	73
1. Fragilité et instabilité .....	75
2. La pluriactivité comme stratégie de survie.....	81
3. Un groupe solidaire.....	85
C. UN PETIT PEUPLE URBAIN PLUS STABLE.....	92
1. Artisans et stratification sociale .....	94
2. Commerçants et artisans : esquisses de la vie quotidienne .....	106
3. Une pluriactivité pour une meilleure intégration .....	110

**CHAPITRE II : DES POPULATIONS MOBILES.....116**

A. TYPOLOGIE DES MOBILITES.....	117
1. Les migrations définitives .....	119
2. Les voyages réguliers et ponctuels .....	123
3. Errance de ville en ville.....	129
B. LE CENTRE-NORD DE LA NOUVELLE-ESPAGNE : UNE TENTATIVE DE GEOGRAPHIE HISTORIQUE	134
1. Le Centre-Nord, espace modelant et modelé.....	135
2. Une géographie d'une région minière qui dépasse les divisions administratives.....	140

## **DEUXIÈME PARTIE : ENTRE MARGINALISATION ET INTÉGRATION .....149**

### **CHAPITRE III : LES CASTAS DANS UNE SOCIÉTÉ VIOLENTE ET PROCÉDURIÈRE ?.....153**

A. UNE ACTIVITÉ JUDICIAIRE PROBLÉMATIQUE.....	154
1. Une faiblesse statistique à expliquer.....	155
2. Des évolutions sociales et politiques perceptibles à travers l'activité judiciaire.....	158
B. LITIGES ET ÉVOLUTION DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES.....	163
1. Des dettes, des esclaves et des mines : le premier XVIII <sup>ème</sup> siècle.....	165
2. Questions familiales : de la garde des enfants aux mariages inégaux .....	174
3. Les conflits au quotidien.....	178
C. LA CRIMINALITÉ AU QUOTIDIEN .....	187
1. Le vol sous ses différentes formes .....	189
2. Violence de paroles et d'actes.....	194
3. Des efforts de moralisation de la société .....	200

### **CHAPITRE IV : MARGINALITÉ MÉTISSE OU MARGINALITÉ PLEBEIENNE ?.....209**

A. DECLASSEMENT ET MARGINALITÉ.....	211
1. Des faits divers qui alimentent les préjugés.....	212
2. De la faible intégration à la marginalité : une frontière bien fine.....	217
B. COMPORTEMENTS HÉTÉRODOXES .....	221
1. L'éventail des pratiques hétérodoxes, entre croyances et stratégies .....	223
2. Entre marginalité religieuse et vie quotidienne.....	231
3. Attitude ambiguë des dénonciateurs .....	237
C. LES BIGAMES ENTRE MARGINALISATION ET INTÉGRATION .....	242
1. Portrait du bigame et de son entourage.....	246
2. La bigamie dans le cadre de la mobilité et de la fuite en avant.....	252
3. Bigamie et jeu de rôle.....	258

### **CHAPITRE V : DE REELLES POSSIBILITÉS D'INTÉGRATION .....267**

A. UNE INTÉGRATION FACILITÉE PAR LES PARTICULARISMES RÉGIONAUX ?.....	268
1. L'impact de la menace indienne au début du siècle.....	270
2. Oscillations de la conjoncture minière et création d'opportunité : la première moitié du siècle.....	275
3. Démographie et détention d'une part de l'autorité publique.....	281
B. DES POPULATIONS AUDACIEUSES, UN TEMPS ÉCOUTÉES PAR LA JUSTICE LOCALE .....	290
1. Des castas contre des Espagnols : David et Goliath devant la justice locale.....	291
2. La défense des droits : le cas des esclaves .....	296
3. D'un « âge d'or » à la fermeture : conditions de la fluidité sociale .....	301

## **TROISIÈME PARTIE : UNE SOCIÉTÉ MÉTISSE FONDÉE SUR UN JEU DE RÔLE PERMANENT .....313**

### **CHAPITRE VI : UNE VISION DE LA SOCIÉTÉ COLONIALE À TRAVERS LE PRISME DES DISCOURS .....318**

A. DISCOURS CROISÉS.....	319
1. Les Espagnols parlent des castas : permanence et instrumentalisation des clichés .....	320
2. Les castas parlent d'eux-mêmes : l'image du « misérable pauvre ».....	326

B. LE DISCOURS COMME CONSTRUCTION ET DECONSTRUCTION DE LA HIERARCHIE SOCIALE SYMBOLIQUE .....	332
1. Le litige : une remise en cause symbolique de la hiérarchie sociale .....	333
2. Rétablir l'ordre par le discours .....	342
<b>CHAPITRE VII : ENTRE REALITE, FANTASMES ET JEU DE ROLE : AMBIGÜITES IDENTITAIRES .....</b>	<b>350</b>
A. DES STEREOTYPES A LA REALITE COLONIALE : L'EXEMPLE DES COMPORTEMENTS MATRIMONIAUX .....	352
1. Une intégration des normes coloniales ? .....	353
2. Les logiques d'un métissage permanent .....	359
B. LES RAPPORTS AMBIGUS ENTRE DECLARATION ET IDENTITE .....	367
1. De l'acceptation de la nomenclature coloniale à la remise en cause de catégories considérées comme artificielles.....	368
2. L'évolution des déclarations au XVIII <sup>ième</sup> siècle .....	376
C. LE METISSAGE RESIDERAIT-IL DANS L'CEIL DE L'OBSERVATEUR ? .....	380
1. Descriptions et hésitations.....	381
2. L'importance de l'apparence : des critères qui diffèrent selon les observateurs.....	385
<b>CHAPITRE VIII : L'IDENTITE METISSE, UNE « IDENTIFICATION EN NEGATIF » ?.....</b>	<b>391</b>
A. IDENTITE METISSE ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE .....	393
1. Bricolages identitaires .....	394
2. Discordances identitaires : le cas du métis Francisco de Oliva .....	399
B. UNE CONDITION A LAQUELLE ON CHERCHE A ECHAPPER .....	404
1. Une identité « repoussoir » ? .....	404
2. Le cas d'Antonio Januario de Berroa ou l'effacement de l'identité métisse .....	409
<b><u>CONCLUSION .....</u></b>	<b><u>417</u></b>
<b><u>ANNEXES.....</u></b>	<b><u>423</u></b>
<b><u>SOURCES.....</u></b>	<b><u>447</u></b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE.....</u></b>	<b><u>497</u></b>
<b><u>INDEX.....</u></b>	<b><u>523</u></b>
<b><u>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</u></b>	<b><u>529</u></b>
<b><u>TABLE DES MATIÈRES.....</u></b>	<b><u>535</u></b>

